PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

CHOCOLAT-MENIER

Méfiez-vous des Contrefaçons

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les troubles qui les amènent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui détermine le cœur, son battement est douloureux qui montent au visage pour faire place à une sueur froide qui tout le corps. Le temps devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se porte de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrômes, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon : 3 f. 50, le pour 4 f. 10 ; les 3 flacons : 10 f. 50, franco contre mandat-poste adressé à Mag. BURDIN, 19, rue J.-J. Rousseau, à Paris.

Notice et renseignements confidentiels gratis.

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Le Directeur-Gérant :
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition internationale de Bastia (1906)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et officiellement par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, destinées d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en la Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux douanes Générales à Boulevard de Cardo, 1.

[illegible] PRADEN
PIERRE SABATÉ
[illegible]
DÉFRICHEMENT
SAINT-ANTOINE & CONTIERS
[illegible]
DÉFRICHEMENT
[illegible]
Le Gérant,
P. SABATÉ.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Rasoirs
LA KABILINE
Pour rendre nuits aux Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Ne pas confondre avec l'AMARO MATTEI qui se vend pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CHEVEUX Belle Epoque SAUVÉS Parfumerie Hahn

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. H. MATTEI & Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 91 JEUDI 1er AVRIL 1909

00180

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Macaire.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 18 m. — Coucher, 5 h. 57 s.
Premier quart, le 28 — Pleine Lune le 5.
Fête de Demain : N. D. des 7 Douleurs

31 MARS

LE POISSON D'AVRIL

Trouvez-vous quelque intérêt à connaître l'origine de la traditionnelle mystification du 1er avril et du nom de Poisson qui lui fut donné ? J'éprouverai quelque embarras à faire un choix dans les multiples versions rapportées par les étymologistes

Les astronomes nous assurent, en effet, que le poisson d'Avril tire son origine du signe zodiacal « Les Poissons, » dans lequel le soleil entre le 1er avril. Mais, d'autre part, la tradition religieuse veut que « poisson » soit une corruption de « passion » et comme un souvenir de la Passion du Christ.

D'autres soutiennent enfin que l'usage de duper les gens à cette date remonte tout simplement à 1564, la première année qui, en France, ne commença plus le 1er avril et dont l'ouverture se fit le 1er janvier.

A cette occasion, il arriva d'une part que des personnes qui avaient l'habitude de recevoir leurs étrennes ce jour-là ne reçurent rien ; d'autre part, des gens se crurent tenus, malgré tout, de donner des cadeaux afin de ne pas avoir l'air de rompre en visière avec la coutume. Mais afin de ne pas créer ainsi de doubles emplois coûteux, ils imaginèrent de donner ou plutôt de promettre des choses impossibles, et ainsi de ces déceptions naquit la coutume des « poissons d'Avril. »

Depuis lors cette tradition s'est à peu près généralisée dans les milieux populaires, et chacun s'ingénie en vue de trouver des plaisanteries inédites. Il en est parfois d'amusantes ; nous en citerons tout à l'heure quelques unes. Mais la plupart sont absolument classiques, et, ce qui peut surprendre, c'est qu'elles aient toujours le même succès. Le dicton est bien vrai qui prétend que les plus vieilles histoires sont encore les meilleures.

Ainsi, le 1er avril, à la caserne, si le chef cuisinier est d'humeur plaisante, il ne manquera jamais d'envoyer le plus bleu de ses aides chercher à la cuisine « la pierre à enfoncer le mou. » L'autre s'empressera, trouvera à l'endroit indiqué un compère qui l'adressera ailleurs, et le malheureux sera facilement promené, de loustic en loustic, pendant la matinée entière. Chez les avoués on fera réclamer un petit clerc « à la minute du jugement dernier ; » à l'enregistrement on enverra un jeune commis demander à son chef : « la voie hiérarchique ; » chez le menuisier, ce sera « l'échelle à poser les plinthes ; » ailleurs, la clé du champ de manœuvres, l'huile de cotret, le fil à couper le vent ou la pierre à aiguiser l'appétit.

Le gamin court la ville, renvoyé de l'un à l'autre, et vous pensez si la galerie s'amuse ! Somme toute, ces plaisanteries ne sont pas bien cruelles et quand celui qui en a été l'objet s'aperçoit qu'il a été berné, il est généralement le premier à en rire. Mais, comme nous le disions tout à l'heure, il est des poissons d'Avril plus raffinés et plus cruels.

Un jour, par exemple, toutes les villes de garnison situées sur le Rhin entre Cologne et Mayence, furent mises en émoi par un télégramme annonçant l'arrivée de l'Empereur à trois heures du matin. Toutes les troupes furent sur pied et l'on s'aperçut à midi seulement qu'il ne s'agissait que d'un poisson d'Avril.

Une autre fois, un journal anglais annonça que le lendemain aurait lieu, à un endroit désigné, une exposition d'ânes. Le public y courut et ne comprit qu'un peu tard que l'exposition d'ânes était constituée par lui-même...

De même ordre est la farce imaginée par un joyeux drille qui, sous le Directoire, invita les Parisiens à assister, le 1er avril, à l'arrivée du Saint Père. Une foule considérable se pressa à la porte indiquée et ne vit rien, bien entendu. Une année, un farceur signala l'entrée dans la rade de Marseille d'une sardine phénoménale qui obstruait tout le port.

On courut : c'était bien un poisson, mais pas précisément du genre de celui attendu.

Il y eut encore « l'invalide à la tête de bois, » qui est l'une des plus anciennes plaisanteries puisqu'elle remonte à Louis XIV, sans parler des farces plus récentes et célèbres de Sapeck, Vivier, Henry Monnier et Lemice-Terrieux.

Un autre jour, un loustic convoqua chez un notaire, à la même heure, soixante bossus pour une affaire de succession. Ailleurs ce fut un directeur de théâtre qui reçut dans un après-midi du 1er avril, plus de quatre cents hommes soigneusement rasés qui s'offraient pour occuper un emploi facile de vingt francs par jour promis par une annonce à « candidats imberbes sachant lire. »

On cite notamment la blague de Masson qui promena un nain dans la banlieue de Paris en lui faisant croire qu'il lui montrait Orléans ; et celle de Vivier qui, pour se venger d'un propriétaire ennemi des chiens et des chats, apporta chez lui une génisse âgée de quelques jours et la montra au propriétaire quand, trop grosse pour sortir par la porte, on dut la descendre par la fenêtre ; celle encore de Sapeck, qui recommanda un jour au conducteur d'omnibus un brave monsieur comme un fou qu'on attendait à la Bastille.

Enfin, il n'est pas d'année qu'un brave homme reçoive, un peu ahuri, la visite de croque-morts ou de nourrices, ou bien douze baine, douze vol-au-vent, ou autres commandes bizarres.

La vieille gaieté française n'est pas forcément spirituelle.

ROBERT DELYS.

Propos d'actualité

Les Poissons d'Avril

Pour un peu, nous aurions vu cette année un fait de poisson d'avril un surpoisson d'avril un point raconter. Les poètes, en continuant la grève, nous auraient joué là un bien vilain tour : un premier avril sans poisson, quelle anomalie ! c'est une bosse sans tapine, un printemps sans soleil !

Le plus drôle est que cette agréable coutume de mystifier ses contemporains le jour du premier avril, auquel si l'on en croit les historiens, une origine sacrée. On sait que, pour n'évoquer ici Christ, les Pharisiens l'envoyèrent d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Hérode, à Hérode à Pilate, en l'accompagnant d'injures et de coups. Or, pour commémorer cette Passion, les premières chrétiennes, dont le poisson était l'emblème se faisaient des mutuellement à la même époque de petits poissons en pâte ou en métal. Plus tard, la coutume se généralisa, si l'on donne à ces mots anciens le sens de poissons d'avril qui leur est resté.

Quoi qu'il en soit de cette étymologie de son prochain n'a fait que croître et embellir en France. Aujourd'hui il se fait à l'occasion du premier avril un commerce fructueux de cartes postales moqueuses. La statistique partielle qu'a Paris la distribution du 1er avril augmente de 40 000 cartes. Comme on le voit l'Administration n'y perd rien.

Ces cartes sont du reste le plus souvent de fort mauvaises plaisanteries. Ainsi on fait à un conducteur l'amabilité de lui mettre un escargot une affiche dont la longue trop longue est clouée à une porte ; à un belle-mère on envoie une marionnette, etc. C'est évidemment d'un goût douteux, mais bien sots seraient ceux qui ne prendraient pas le parti d'en rire.

Il n'est pas une mauvaise qui ne reçoive, un jour là, une aimable plaisanterie et ce lui le qui serait oublié ne sera directait comme le plus malheureux des « petites mains » de France. Aussi, le premier avril est-il une fête dans les ateliers les administrations les usines partout où il y a réunion de jeunes gens ou de jeunes filles.

Les vieux savants confient leurs apprentis à aller chercher un échantillon de la fausse [illegible] ; les contremaîtres prient la dernière entrée de se procurer un bon marteau à vapeur ; en mer, les mousses reçoivent l'ordre d'apporter la quille [illegible]. Les mieux prévenus s'y laissent souvent prendre ! On sait encore à la caserne, des « bleus » qui ne « marchent pas » pour aller chercher le « fil du numéro du numéro vous [illegible] » mais qui souvent charrient un fourneau pareil, qu'on leur montre, à l'autre bout de la cour, en leur disant : d'apporter la pierre à [illegible].

Il y a des farces qui sont classiques, même dans les familles. On envoie les croque-morts chez ses amis plusieurs nourrices de choisir chez les jeunes mariés, des compléments de mariage chez les célibataires les plus endurcis. Monsieur en se mettant à table trouve, sous sa serviette, une lettre urgente qui l'oblige à se rendre à un lointain rendez-vous vous n'ont déjeuner ensemble ... Hémorragiquement pris, c'est un manœuvre plaisant qui s'est « pigé au lit ».

Les singuliers font, ce jour là, le tour des administrations de la ville à la recherche des statistiques les plus exagérées ; dans chaque bureau on compte les envois à un autre jusqu'à ce qu'enfin on leur mette sous les yeux un [illegible] portant en gros caractère la date du Premier avril ! Il ne saurait à ma honte avoir aimé chercher toute une matinée dans mon jeune âge, l'âne qui va sur les [illegible] Ce que l'on s'est moqué de moi !

Dans les bureaux de rédaction des journaux on s'ingénie à lancer des canards — pardon des poissons d'avril — qui font parfois fortune. C'est ainsi que l'Evening Star, grand journal anglais, annonça le 31 mars à ses lecteurs que le lendemain aurait lieu dans sa salle des fêtes une magnifique exposition d'ânes. Le lendemain, une foule d'amateurs se pressait dans la dite salle et reconnaissant — un peu tard — qu'on fait d'ânes, il n'y avait [illegible].

Il y a un certain nombre d'années, un journal du soir annonça plusieurs semaines à l'avance, qu'un terrible bête dévastait la campagne. Les autres journaux de la région s'empressèrent de l'information et accompagnèrent de dessins des détails : la bête était terrifiante, elle avait la tête d'un cheval la crinière d'un lion le corps d'un taureau et la queue d'un serpent ; les uns disaient qu'elle rongeait l'écorce des arbres, mais qu'elle ne touchait pas aux petits enfants ; d'autres qu'elle rongeait les petits enfants mais ne touchait pas aux récoltes.... Les pagures se sortir ces jours qu'armés de fourches et de fusils, et l'on en voyait courir à toutes jambes à travers champs, disant qu'ils venaient d'apercevoir la bête...

Cela dura jusqu'au matin du premier avril où le journal qui avait lancé l'affaire déclara simplement que la bête s'était suicidée et qui n'en parla plus

Cette année un journal anglais imprima gravement la nouvelle sensationnelle qui a

---

86. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

I

SUR LA DÉFENSIVE

— Mieux que ça, j'y compte bien. Dans le pourrai m'y installer bientôt ?

— Quand vous voudrez.

— Je vais prendre mes mesures en conséquence. Je vous remercie. Je ne veux pas vous retenir davantage.

— Attendez. J'ai encore quelque chose à vous dire.

— Parlez.

— La femme Soulange, à qui je paye pour votre compte une rente annuelle de dix huit mille francs, est morte, avant-hier, à la maison Dubois, où elle s'était retirée il y a trois mois.

— Regrettons-la pour ! C'est toujours autant de gagné.

— Voilà une excellente nouvelle bien inattendue, m'dit Maquart. Donnez-moi [illegible].

— Comment avez-vous connu la mort de cette femme ?

— Par une lettre du directeur de la maison à qui je paye la pension de Madame de Soulange depuis trois mois.

— C'est fort bien !

— Et maintenant je me sauve ! Bref... Superbe ! Il ne fait pas chaud chez vous.

— Je ne suis pas frileux.

Le notaire prit congé. Resté seul, Maquart rongea. Il était toujours oublié comme au théâtre. Ne rebutons, il devait longtemps se maintenir lui. Aucun des hommes n'exalte de prise sur lui. D'une nature également bien équilibrée au point de vue moral, point influençable par ses nerfs, il ne souffrait pas de ces mille riens qui torturent les âmes impressionnables, et sur tout, par le cerveau aussi sûrement que les passions matérielles les plus désordonnées. Si en trouble de la conscience, dont sont au criminels souffrent aussi cruellement pour ce livrer eux mêmes, préférant le châtiment au supplice qu'ils endurent : le Remords, ne l'assaillait pas, pourtant il se vivait pas tranquille. Seul, il pressait vaguement que la moindre indiscrétion de cet homme d'Evreux pourrait le perdre. Or, il craignait bien le silence qui l'attendait si la justice mettait le nez dans ses affaires ; mais il rassurait davantage en songeant qu'on ne soupçonnerait alors cette fortune, apparue par le hasard, et d'où lui venaient tant de jouissances. Lorsqu'un homme intelligent comme Maquart se trouve ainsi acculé en face d'un péril, il cherche à élever une digue capable de le protéger.

Etreu et chercher le génie pour arriver au résultat qu'il devait atteindre pour jouir de sa fortune en toute sécurité. Parmi les rêves, en première ligne, il rangeait Antoine Evrard. D'abord se complaire lui coûtait peu. Les exigences du dernier augmentaient de plus en plus. A présent, il vivait à Vaudrey, chez Maquart. Chaque semaine, il allait une fois à Paris où il faisait bombance. Il passait le reste du temps dans les auberges du pays où il payait à boire à tous venants. Depuis six mois il jouait. L'année précédente il avait dépensé huit mille francs ; s'était un chasseur vicieux.

Dès que Maquart lui faisait des observations sur sa conduite et ses dépenses, il devenait menaçant. Il parlait de tout dire à qui de droit, sur il en aurait lieu ! On se répétait entre à la veille dans le pays, personne n'avait le droit haut. Or, cela devenait intolérable. C'était à la fois ruineux et plein de dangers, il fallait en finir. Maquart frissonnait pourtant à l'idée d'un nouveau crime à commettre. Il se berçait de l'espoir irrésistible qu'Antoine accomplirait la nécessité des choses. Vaguement, d'ailleurs, il attendait vos occasion. Il n'avait que la faire naître ; mais il se promettait bien de la saisir si elle venait.

Maquart se sentait seul à l'aise, enfin, lorsqu'il rencontrait à Landry Lamarche ; mais ses préoccupations à l'égard de celui-ci étaient maintenant. Néanmoins, il avait tenu à connaître les faits et gestes du vieux notaire devenu berger. Landry avait été gracié quelque mois auparavant. Il devait être, depuis peu, de retour en France, et Maquart attendait une lettre lui apprenant quelle résidence lui serait assignée, son intention étant de surveiller lui même : il s'était juré qu'il ne s'embarrasserait point d'un complice autre fois. Antoinette ou Thérèse constituait encore pour Maquart un grave souci. Vingt fois il s'était décidé à l'envoyer à l'étranger, au diable, à ne séparer d'elle pour toujours ; mais il ne l'avait point osé, retenu au dernier moment par une crainte inexplicable, mais toute instinctive.

Antoinette était, à présent, une grande et belle jeune fille, un peu frêle, mais charmante. Enfin — et s'était à ne pas le croire : il existait un être qui gênait Maquart plus que tous les autres ensemble qu'il voulût ou l'avouer. C'était enfin que le Soulange appelait « le petit » La sage femme avait longtemps surveillé ses agissements ; elle l'avait suivi, pas à pas, et vous qu'il n'en avait compté, dans les diverses étapes de sa vie, lorsqu'un beau jour, par une négligence inexcusable, elle avait, tout à coup, perdu sa trace. Or, allez donc retrouver dans Paris, un gaillard vivant au jour le jour de sont meilleurs inspirés, une route de bohème, un original absolument inutile à sa famille, un être sans famille et sans lui ni lieu, n'ayant rien à soi que ce que la nature donne à tous ! Ses craintes avaient été vaines ; Maquart avait continué de servir la pension se disant que la Soulange pouvait fort bien retrouver « le petit » par hasard.

(A suivre).

déjà fait le tour du monde. Voici le fait : « Si la mode actuelle des chapeaux doit se prolonger jusqu'à la saison des voyages la direction des chemins de fer entend s'élever à l'application à ce genre de marchandises le tarif 157. L. A. P. G. du 25 février 1906, c'est à dire que tous les chapeaux de 30 centimètres de diamètre seront considérés, à ce titre du tarif ayant commencé toutes de bicyclettes. En conséquence, les femmes portant des coiffures ne pourront plus entrer dans les wagons de voyageurs !

Pourvu qu'on ne nous annonce pas aussi que Guillaume II va présider une conférence pour le désarmement universel ou bien que nos députés vont abandonner leurs banquettes et en faire cadeau à M. Picard, ministre de la marine, pour construire des intonne ... Cela ité serait vraiment trop fort : personne n'y croirait !

C. DES CORDELIERS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er avril, à 2 h. 1/2

Allégro,	Faugeot.
Farvasi.	V. d'Indy.
La Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
Verbier, fantaisie,	Massenet.
Mimi Pinson,	Allier.

Le Chef de musique, X. LAUBIE.

Un beau Succès

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que Mlle Félicité de Montera vient d'être admise au Salon, section miniature, avec le n° 3.

Ce succès fait le plus grand honneur non seulement à la jeune artiste, mais à la ville de Bastia, dont elle est boursière. Titulaire du legs Sisco, Mlle de Montera s'est toujours fait remarquer par de rares dispositions et par un travail consciencieux qui vient d'avoir brillamment sa récompense.

Elle n'en est pas, d'ailleurs, à son premier succès. A chaque classement fait à l'Académie Julian, ses dessins figuraient toujours en tête. Il y a deux ans, son tableau, copie d'un chef-d'œuvre du Louvre, avait été classé quatrième.

Elève de Mme Laforge, elle a plus spécialement cette année travaillé la miniature. Et c'est avec la miniature d'une amie, Mlle P., qu'elle vient d'avoir les honneurs du Salon.

Nous félicitons sincèrement la jeune artiste qui justifie si bien le choix du Conseil municipal. Nos félicitations s'adressent aussi à la famille de Montera, où le talent, d'ailleurs, est de tradition.

Le Petit Bastiais.

Au Pensionnat Ponzevera

Nous recevions une carte ainsi l'hélas : « Les élèves du Pensionnat Ponzevera ont l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la représentation qu'elles donneront gracieusement à deux heures en l'honneur de leur Directrice. »

Nous attendîmes l'aimable invitation et non sans une petite pointe d'impatience, car on se fait toujours fête de passer un peu de son temps agréablement.

Inutile de vous dire que ces demoiselles ont dû jouer trois jours de suite, et qu'à chaque fois la vaste salle de spectacle s'est trouvée insuffisante à contenir la foule élégante des invités.

Une clochette est agitée, c'est le lever du rideau. Pour nous mettre en appétit et donner à chacun la disposition d'esprit qu'il faut, deux gentilles fillettes, Mlles Dhermain et Monti, jouent au piano : « Scènes Alsaciennes, » morceau à quatre mains soleil avec brio et délicatesse.

« A qui le bouquet, » gentil compliment en vers dialogué dit avec beaucoup d'émotion contenue par Mlles Moulin, Frigara, Colonna et Sabini. Vous pensez bien que le bouquet est destiné à Maîtresse qui le reçoit comme elle sait recevoir gens et choses.

Mais voici les morceaux de résistance : « Millionaire, » gentille petite revuette qui a failli nous montrer qu'il ne faut pas compter au-delà d'une certaine limite sur le dévouement des domestiques les plus fidèles. Mlle Louis Dubouchet, Rina de Valvenay, est une marquise très particulière et une maîtresse de maison accomplie ; Mlle Simoni, autre marquise, par sa grâce et sa simplicité est bien une image de nos bonnes châtelaines et accueillantes à tous ; Mlle Liberati (cousine de Mme de Valvenay) vient jeter le trouble au château de Valvenay par la nouvelle du tirage d'une lavelle. Mlles Dhermain et Colombani, filles de ces nobles dames, sont des exemples vivants de bonté d'âme.

Enfin les trois domestiques : Mlles Casanova, Pozzavera et Mariani, cette dernière surtout, ont montré que l'argent est un puissant tentateur. Tous les rôles ont été fort bien tenus, et chacun a eu donner la note juste.

Le « Première défilusion » : Ah ! que ça été gentil ! Deux marmots, et entre les deux, la maman. Le petit P. de Montera a été parfait de naturel. Quel pompon terrible ! Mlle Maurel, la désillusionnée, a versé, avec beaucoup d'émotion, ses premières larmes. La maman, Mlle Mathel, a eu parfois un rôle ardue et sage. C'était d'ailleurs du Lavedan.

« Quand vous serez grandes » : N'est-ce pas le rêve de toute petite fille ? Qu'est-ce que je serais ? Mlles de Franceschi, Montera et Mlle sont venues nous expliquer leur vocation. C'était fort amusant, et dit, on surprise, avec beaucoup de finesse.

« Charbonnière et Meunière » : Une charbonnière fort noire et une meunière constamment enfarinée. La différence de couleur n'y fait rien : sous la noir et sous le blanc gît la bonne et franche amitié qui rapproche les âmes et unit les cœurs. Mlles Lenuchi et Martelli ont dit et chanté leurs rôles avec beaucoup de sentiment.

Voici la scène toute remplie d'un essaim de fillettes ayant chacune à la main des outils. Elles personnifient les divers métiers. Voici la couturière (Mlle Seiddini), la ménagère dont le linge passe et repasse (Mlle Stefani), la dentelière qui ne se fait pas faute de gâter aux sources (Mlle de Franchi), un charbonnier tout noir (Mlle Debosse), le boulanger qui pétrit consciencieusement sa pâte (Mlle Cardone), une dégraisseuse fabriquant mainte chapeaux (Mlle Giordani), une couturière qui nous avait tout l'air d'une bonne surveillante ou sœur ou fin moucharé (Mlle Lenuque), et la bonne lavandière qui sait faire une fort juste comparaison entre son battoir et maître langue (Mlle Pozzavera), un gai postillon elle, clac (Mlle Antonetti), et la repasseuse dont le métier est fort dur (Mlle Bonnefini) et se terminer merveilleusement appuyé sur son rateau (Mlle Liberati), et sous le magon s'entendent à merveille à manier la truelle (Mlle Antonetti). Je vous ai dit que la scène en était toute remplie et qu'ennuis on médier et qui chantait. Très bien, mes demoiselles !

Le « Retour de la rue Pigalle ». Pauvre homme en vérité (Mlle Agostini) qui n'est qu'une chose entre les mains de sa terrible femme (Mlle Liberati), a beau prêcher en vain, l'exemple de par le Code, rien n'y fait, le code et le sergent de ville (Mlle Sabini) tournent à la confusion du martyr qui se voit hafoué et ridiculisé devant la domestique (Mlle Fiorini). C'était souvent de vérité grâce à la bonne tenue des rôles.

Un petit intermède musical. Le Menuet de Paderew ki, morceau très en vogue et tout en nuances, qui a été, malgré sa difficulté, admirablement détaillé par Mlle Meriani qui a témoigné de merveilleuses aptitudes musicales.

Voici deux petites artistes qui nous avaient ravi l'année dernière avec la « Dame le monde » de Lavedan, et qu'en sont surpassées cette fois dans : Pierrette au berceau. Mlle Angeli (la fanode) et Mlle Galeazzini (la fanée) ont fait preuve d'une finesse, d'un accent de vérité et de distinction qu'on ne s'attend guère à rencontrer dans des fillettes de leur âge.

Enfin la dernière surprise : « Sa Générale, » qui a été réellement le bouquet de la fête. C'est un petit acte de L. Claretie, Mlles Vitori, (« générale ») Mlle Meriel, (« lieutenante »), Mlle Maurel, (Merlette, la camarade) ont interprété leur rôle avec une intelligence, un sentiment et une émotion intenses dignes des meilleurs artistes.

M. J. M. Pablo, notre distingué compatriote, avait donné la scène et a salle avec un goût parfait.

Quant aux organisatrices, nous ne pouvons mieux les louer qu'en disant que le succès d'un pareil programme dénote des efforts prodigieux et un travail effrayant.

Quant à Maîtresse, elle gouverne son petit royaume avec toujours la même autorité, le même bonne humeur et la même bienveillance maternelle que chacun lui reconnaît.

Un invité.

Gazette Judiciaire

Le Tribunal correctionnel, sous la présidence de M. Vannier de Marelli, a eu, hier à connaître de la poursuite dirigée contre Xavier Graziotti, qui, on se le rappelle encore, avait été, le 25 décembre 1908, mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'complicité du double meurtre de l'inspecteur Ristori et de l'agent Guglielmi, et qui avait été au commencement du mois de Mars, mis en liberté après avoir bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

Le Parquet et le Juge d'instruction n'avaient plus retenu contre Graziotti que le délit de port d'arme prohibée, et c'est, en cet état, que ce dernier comparaissait hier devant les juges de 1re instance. Après une vigoureuse défense de Me L. Mezer, le Tribunal a condamné le prévenu qui lui était déféré à quatre mois de prison.

—o—

Une affaire de dévastation de récoltes amène devant ce tribunal cinq prévenus, tous de Lori. Après plaidoiries de Mes Tommasi, Mattei et Moretti, le tribunal condamne deux des prévenus à 10 jours d'emprisonnement, et les deux autres à 11 francs d'amende.

—o—

Plusieurs affaires de dévastations de récoltes se terminent par des transactions.

—o—

Pour port d'arme prohibé et tapage injurieux Z. est condamné à 40 jours d'emprisonnement. Défenseur Me de Montera.

—o—

Le fait d'avoir laissé son troupeau pénétrer sur les propriétés d'un sieur S., vaut à un nommé Menri, berger, 11 fr. d'amende. Défenseur Me Moretti.

—o—

Dans une autre affaire de dévastation des récoltes, dont les propriétés des sieurs P. S. et C. de Lori ont eu à souffrir, le Tribunal renvoie à prononcer, espérant que dans l'intervalle un arrangement interviendra.

—o—

Un autre berger se voit également octroyer 50 fr. d'amende, pour n'avoir pas su respecter la propriété d'autrui. Défenseur Me Moretti.

—o—

Le sieur S. de Canavaggio, pour outrages à un garde champêtre est condamné à 6 jours d'emprisonnement. Défenseur Me Ramolli.

—o—

Une affaire de coups et blessures, qui s'est déroulée dans le paisible village de Pino, vaut au sieur S. une condamnation à 40 jours de prison, après une très habile plaidoirie de Me Moretti

Examens des bourses des lycées et collèges

Les examens des bourses auront lieu jeudi, 1er avril. Les candidats sont priés de se rendre au lycée, à 7 heures et demie du matin. Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde.

Bulletin Financier

Paris, 31 mars (soir).

La semaine se termine de façon très satisfaisante, tout notre marché étant en hausse à la suite de Vienne et de Berlin nous l'influence des nouvelles rassurantes des Balkans. La Rente Française regagne et au-delà le terrain perdu hier à 97.27. Bouf le Serbe inchangé à 77.40, tous les Fonds Etrangers sont en vedette : Turc 93.80. Extérieure 88.75. Italien 101.87. Russe 1903, 90 90. Les Etablissements de Crédit sont en reprise. Le Crédit Lyonnais passe à 1 765. le Crédit Foncier s'inscrit à 760. La Société Générale à 833. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 721. Son bon au 31 février 1911 remboursable total des opérations nouvelles en souscription s'élèvera à 60 millions.

La Banque Centrale Mexicaine doit entrer dès demain à la Bourse de Paris en négociation de la séance au Mexique. Malgré ce dernier recule à 417 elle offre encore un rendement de 7 0/0 environ.

Valeurs industrielles et de traction sont généralement traitées et en hausse. Rocz 4,000. Groupe russe calme. Nouvelle avance des titres supérieurs. Rio 1762.

En Banque, l'Ouest Africain Français est en vedette ; l'action a 238 et se paie à 238.

L'action Cuzco-Banque s'inscrit à 47 fr.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia conserve une bonne tenue à 453. Les statistiques annoncent un développement important du trafic dans Bahia sur le port d'attache.

On recherche à 450 l'obligation Nord Est de l'Espagne provenant d'un lot de 6 0/0 et jouissant d'un premier hypothèque sur ses concessions, soyons, matériel et en général sur toutes les propriétés de la ligne du chemin de fer entre Barcelone et Sarragosse.

Les chemins Français se relèvent de leur mouvement de recul d'hier.

Nécrologie

M. LOUIS TERIGI

Les nombreux amis que M. Louis Terigi, inspecteur principal des douanes de Cochinchine en retraite, comptait dans notre ville, ont été péniblement surpris en apprenant par la presse la nouvelle de son décès.

M. Louis Terigi était le fils de M. le docteur Terigi, et le frère de M. Raphaël Terigi, le distingué commandant des ports de Marseille ; il appartenait à une de nos plus anciennes familles bastiaises.

C'est en Extrême-Orient, au cours de sa longue carrière, tout entière remplie sous ce climat meurtrier de l'Indo-Chine, qu'il avait contracté le germe de la maladie qui devait l'emporter.

La mort est venue subitement le frapper à Nice, où il s'était retiré pour y jouir d'un repos honorablement gagné.

Suivant la volonté formelle du défunt, sa dépouille mortelle sera transférée à Bastia, où auront lieu les obsèques à une date qui sera ultérieurement indiquée.

Nous adressons à la famille Terigi nos plus sincères condoléances.

Cour d'Assises

Audience du 31 mars 1909

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Assassinat

L'audience est ouverte à midi et demi.

Les Témoins

On entend tout d'abord un témoin qui, pour cause de maladie, n'avait pas pu se présenter à l'audience d'hier. Ce témoin se nomme Laure Squarcini. Il dépose en ces termes :

« J'étais dans la maison que j'occupe à Cotton avec Cattoli Charles. Cette maison se compose de deux pièces : la cuisine et une chambre, j'étais à la cuisine. Dans la chambre voisine se tenaient les trois accusés. A un moment donné j'entendis trois coups retentir dans cette chambre et aussitôt s'élevèrent de Cattoli-Charles des cris de détresse.

La Partie civile

Me Hyacinthe de Rocca prononce une plaidoirie des plus énergiques et réclame au nom de la famille de la victime la condamnation des trois accusés.

L'éloquent maître fait un tableau exact sant de la scène du crime. MM. les Jurés ne laisseront pas un tel forfait impuni.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, établit à son tour la culpabilité des trois accusés.

L'éminent organe du ministère public démontre que les coups meurtriers sont partis de la maison de Cattoli-Charles où les trois accusés étaient réunis. La culpabilité de ces trois hommes ne fait aucun doute. Un verdict sévère s'impose.

Plaidoiries

Me Particule présente la première la défense des trois accusés. Dans une éloquente plaidoirie, le jeune défenseur prouve que le crime retombe par l'accusation est impossible. Un fait de chasse ne porte pas à (à suivre)

Me S. de Casella prend ensuite la parole. Elle saient mettre démontre que l'accusation n'a apporté aucune preuve. En relevant la culpabilité des trois accusés MM. les Jurés rapporteront certainement trois fois sonnets et sommeilleront une seconde judiciaire impeccable.

Le Verdict

Le verdict du Jury étant négatif, les accusés sont acquittés.

Me H. de Montera dépose des conclusions tendant à ce qu'il soit alloué à la famille de la victime la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts.

La Cour renvoie à demain à 4 heures la discussion des intérêts civils.

***

Audience d'aujourd'hui :

Massimi Dominique. Massimi Jean-Toussaint, bergers à Calenzana, violences ayant été la cause d'effusion de sang ou maladie contre un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Casella.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni hier, en séance publique, sous la présidence de M. Pozzini Cons. maire.

Le Maire a lu au Conseil la lettre du Crédit foncier de France qui annonce la prochaine réalisation de l'emprunt, au mieux des intérêts de la ville. Dans quelques jours, une somme de 575.000 francs sera dune à la disposition de la municipalité qui pourra entreprendre, bon nombre de travaux intéressants.

La question des tramways électriques a été également longuement discutée. Il paraît presque certain que, prochainement, une ligne de ces tramways sera installée à Ajaccio, Saint-Joseph-Scudo, avec cinq sous-s. Saint Joseph, Saint Lucie, place du Diamant, esplanade des Grans Scudo. Les prix de parcours qui ont été établis par une commission municipale donneront satisfaction au public.

Le Conseil a voté une somme de 2.000 fr., pour le concours agricole, qui se tiendra du 1er Ajaccio.

Après l'adoption de plusieurs affaires secondaires, la séance a été levée à cinq heures du soir.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

M. et Mme Hermenhil ; M. Moritz Schwarz ; M. A. Bolzer ; Dr Sur et Mme Anvers ; Mlle H. Oppenheim.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrées :

Le « Corte, » de Marseille.

Le « Numidie, » de Propriano.

Sorties :

Le « Corte, » pour Propriano.

Le « Numidie, » pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES

Vanni Anna Marie. — Spano Nicolina.

DÉCÈS

Vannelli Joseph, 6 mois.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir à 8 h. 1/2, Bourse du Travail, place Casiolta.

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Exotion d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prendre la voiture pour arriver aux bonne heure

Petite Gazette

Bulletin Météorologique du 31 mars.

Thermomètre — Lecture du matin : 12°.
Midi 16°. — 4 heures du soir : 14°.
Maxima : 16°. Minima : 11°.
Baromètre — Hauteur du matin, 764 millimètres. Midi, 767 mm. 6 heures du soir, 766 mm.
Vent : Force le matin, Léger.
Pluie : Dans l'après-midi, 1d.
Etat du ciel, le matin, Quelques nuages. Le soir, Id.

***

L'ÉQUITABLE

On nous communique les chiffres définitifs de l'exercice 1908 de la puissante Société d'Assurances sur la Vie, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat.

L'actif de l'Equitable atteint 2 milliards 458 millions ; les nouvelles primes ont été en 1908 s'élèvent à 422 millions, soit 1.000.000 francs par jour ouvrable ; le total des assurances en cours atteint 6 milliards 874 millions et le total des payements aux assurés depuis la création (1859) dépasse 3 milliards 1/2 millions ; enfin l'excédent de l'actif sur le passif est de 421 millions, en augmentation de 35 millions de francs.

Les renseignements détaillés sur l'Ouvrable Police de l'Equitable, à l'impression annuelle dans les bilans sont fournis gratuitement et officieusement par le Siège social de la Compagnie, 26 bis, Avenue de l'Opéra à Paris, et par Mr Antoine LOZER, Agent général, 2bis, rue du Nouveau Port, à Bastia.

***

Suicide

Hier, à 4 heures de l'après-midi, le nommé Colombani André, 61 ans, a été trouvé pendu dans son magasin boulevard Saint Angelo, 7. On ignore les causes qui ont pu déterminer ce malheureux à mettre fin à ses jours.

Le corps du défunt a été transporté à son domicile, 16, boulevard Saint-Angelo.

***

Troupes coloniales

M. les sous-lieutenants Santelli, du bataillon du Congo, et Leandri, du service au Tonkin, sont promus au grade de lieutenant.

***

Passager à l'œil

Un nommé Arrighi Riniero, sujet italien, 28 ans, qui s'était embarqué à Livourne sans billet, a été arrêté à son débarquement à Bastia et déféré au violon municipal.

***

Doctorat en médecine

M. Abbatucci a été reçu avec succès à la 1re partie du 3e examen du doctorat en médecine, à Marseille.

***

Le bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grippes, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche et irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr., adressé à H. Berthiot, rue des Saints, 14 à Paris.

***

Le Port

Le vapeur « Persée, » cap. Casalapi, de la Cie Torrès, 21 passagers, div.

***

Le cabinet du docteur Luigi est transféré à la Villa F. M. Altieri, Consolle. Consultations tous les jours de 1 à 3 heures. On peut s'adresser à la pharmacie Luigi.

Etat-Civil

DÉCÈS

Casella Louis, 5 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00181

BOURSE DE PARIS

30 mars — 31 mars

Rente de 3 0/0 ancien 97.60 — 97.50
— de 3 0/0 amortie, 98.65 98.55
Ex-coupon.

AJACCIO

DUEL QUILICI-de PERETTI

Ajaccio, 31 mars.

A la suite d'un passage d'une lettre ouverte parue dans *La Jeune Corse* du mardi 30 mars, M. Vincent de Peretti s'étant jugé offensé, a chargé MM. J.-B. Marcangeli et Nicolas Marcangeli de demander à M. Paul Quilici, auteur de l'article, rétractation ou réparation par les armes.

M. Paul Quilici a chargé MM. Jean Zevacco et Jules Luciani de le représenter.

Après échange de vues, les quatre témoins ont jugé qu'une rencontre était inévitable.

Cette rencontre a eu lieu ce matin, à 7 heures, dans une allée du parc Sebastiani.

L'arme choisie était l'épée de combat, tenue et gant de ville.

A la sixième reprise, M. Paul Quilici, ayant été atteint dans la région antéro-externe de l'avant-bras, le combat a été arrêté.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Le dernier Survivant de la BELLE POULE

Paris, 31 mars.

On annonce la mort, à Perpignan, de M. Jean Guiter, âgé de 84 ans, le dernier survivant de l'équipage de la *Belle Poule*.

C'est ce navire de l'Etat qui ramena en France les cendres du Grand Napoléon.

COMMISSION DU BUDGET

Le Ministre de la Marine

Paris, 31 mars.

La Commission du budget s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Bertoaux.

Elle a entendu longuement le ministre de la Marine sur les crédits demandés pour diverses expériences de tir sur l'*Iéna*, ainsi que pour l'application de la loi sur la sécurité et l'hygiène à bord des navires de commerce.

OISE

Les Grévistes de Méru

Usines saccagées
Maisons pillées

Paris, 31 mars.

Méru et ses environs sont ravagés depuis près d'un mois par la grève des ouvriers en boutons.

Des incidents regrettables continuent à se produire. Des usines sont saccagées ; les maisons des patrons pillées, et les meubles brûlés sur la place publique.

Les gendarmes sont impuissants à maintenir l'ordre.

Le préfet de l'Oise est arrivé à Méru, et s'est installé à l'Hôtel de Ville ; il a pris la direction de toutes les forces de police.

Un détachement de cent gendarmes et trois cents dragons sont arrivés hier de Compiègne.

En présence de toutes ces forces de police, on espère que les grévistes ne tarderont pas à reprendre le travail.

Plusieurs arrestations ont été opérées. On compte de nombreux blessés.

Au Palais-Bourbon

Grande Réception

Paris, 31 mars.

Une grande réception a lieu ce soir, à l'hôtel de la présidence.

Les invités de M. Henri Brisson ont commencé à arriver un peu avant 11 heures.

EN ITALIE

La Visite de M. Fallières

Rome, 31 mars.

Le cabinet de Rome a reçu une note officieuse annonçant que M. Fallières aurait l'intention de rendre sa visite au roi d'Italie dans le courant de l'automne prochain.

LES ÉPIDÉMIES

Paris, 31 mars.

Malgré toutes les mesures prophylactiques qui ont été prises, la fièvre typhoïde et la méningite cérébro-spinale continuent à faire des ravages dans les garnisons de Cherbourg, de Reims et de Brest.

La population civile est toujours indemne.

A CHERBOURG

206 malades
Cinq nouveaux décès

Treize nouveaux militaires, atteints de fièvre typhoïde, sont entrés aujourd'hui à l'hôpital maritime.

On signale cinq nouveaux décès.

A l'hôpital maritime on compte actuellement 206 lits occupés par des militaires ou des marins atteints de fièvre typhoïde.

A REIMS

Plusieurs cas de méningite-cérébro spinale ont été constatés au 22e rég. de dragons.

A BREST

L'état sanitaire des troupes des armées de terre et de mer est loin d'être satisfaisant.

M. Goepratte, élève du *Borda*, fils du capitaine de vaisseau, est décédé ce matin, à l'hôpital maritime.

Il était atteint de méningite-cérébro-spinale.

LE FORBAN CASTRO AU VÉNÉZUÉLA

Bordeaux, 31 mars.

D'après un avis qui vient d'arriver à Bordeaux, l'ex-président Castro, sera autorisé à débarquer au Venezuela.

On sait que, malgré les menaces d'arrestation lancées contre lui par le gouvernement vénézuélien, l'ancien dictateur s'est embarqué le 26 mars, à Pauillac, à bord du paquebot *Guadeloupe*, de la Compagnie générale Transatlantique.

L'ex-président Castro, qui était accompagné de sa femme, de sa belle-sœur, de son frère, de son secrétaire et de trois domestiques noirs, avait reçu, avant son départ, notification par le directeur général de la Transatlantique des ordres officiels du gouvernement vénézuélien, qui refusera de recevoir dans les eaux de la République, le paquebot ayant à son bord l'ancien dictateur.

L'Affaire Steinheil

importantes révélations

Paris, 31 mars.

Le bruit court que Mme Steinheil fera, au cours de son procès, des révélations politiques d'une haute importance.

***

M. Grandjean, substitut, a remis à M. le juge d'instruction André la liste des 76 témoins à charge qui seront cités par l'accusation.

EN RUSSIE

A LA DOUMA

Les Crédits pour la Marine

Saint-Pétersbourg, 31 mars.

Dans sa séance d'hier, la Douma a refusé les crédits demandés par le Ministre de la marine pour la construction de nouveaux cuirassés.

LE VOYAGE DU TSAR

Saint-Pétersbourg, 31 mars.

Dans les cercles politiques, on annonce que le Tsar partira, dans quelques jours, pour un long voyage.

S. M. Nicolas II visiterait Stockholm, Copenhague, Christiania, Londres.

Après avoir rencontré le Président de la République dans un port français, le Tsar se rendrait en Italie.

Dans ce voyage, S. M. Nicolas II serait accompagné par le ministre des Affaires étrangères et une suite nombreuse.

Le yacht impérial serait escorté par plusieurs navires de guerre.

Les Evénements des Balkans

LE CONFLIT AUSTRO-SERBE

Le mécontentement en Russie

Saint-Pétersbourg, 31 mars.

L'intervention allemande, qui force le Cabinet de Saint-Pétersbourg à reconnaître l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine préalablement au règlement de différend austro-serbe, a produit une mauvaise impression dans les cercles politiques.

Le mécontentement est considérable en Russie.

Une trentaine de hauts personnages qui ont tenu à protester aujourd'hui, en refusant d'assister au grand dîner qui était offert par l'Ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg.

La Remise de la Note Serbe

Vienne, 31 mars.

Le Ministre de Serbie à Vienne a remis aujourd'hui au ministre des Affaires étrangères d'Autriche la Note de son gouvernement.

Dans cette note, la Serbie reconnaît, sans condition, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le Gouvernement Serbe déclare, en outre, qu'il commencera le désarmement à partir de demain.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le Journal de Médecine Pratique qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Phthisie sous toutes ses formes et la tuberculose, la Bronchite, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Gastrite, les Névroses, etc. — Notre journal de Journal à toute personne qui en fait la demande au Docteur G. rue 42 le Vaudeville, à Paris.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX CHUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

L'an mil neuf cent neuf, le quatre avril, à une heure de relevée, sur la place publique de Cervione, il sera procédé, par suite de saisie exécution, et par le ministère de l'Huissier soussigné, à la vente, aux enchères publiques, de divers objets, tels « une chemise à deux roues et cinq mulets avec harnais ».

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier, SALVADORI.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
au ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE
de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I
BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot ; Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie
Fournards (Corse)

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Oreste BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 610 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui souffrent encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous en pouvons en donner de meilleures preuves que de celles des paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, souffrent bien moins aujourd'hui.

... Monsieur, — Depuis six ans, j'avais obtenu d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'offrirai qu'en moins de deux mois et sans quitter mes travaux, j'en obtins entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.

Victor LECHIEN 32, rue de Morphy, Reims. (France)

Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée « Une Jambe moulée dans la verre »

Dépôt général à Rouen : PHARMACIE DEFRENIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 19, à Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

ON DEMANDE DES MALADES

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publié par Actes Officiels au nom des Tribunaux, de tous les Comptes
LE RENSEIGNEUR DES CAPITAUX ENGAGÉS
16, Place du Havre, 16 (Boulevard) PARIS (8e)
ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes arrondis
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés APERO MATTEI apéritif supérieur

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Rue Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé sous le dénomination de dents artificielles.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier
CHEVEUX sauvés par Hahn

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 92 — VENDREDI 2 AVRIL 1909

00182

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	12 »	22 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

Les journaux de Paris commencent à s'occuper de la Corse et nous sont unanimes pour reconnaître qu'il est temps de *songer un peu* à cette île et de la relever économiquement et moralement.

L'indice est à noter, et, puisque la commission d'enquête a terminé ses travaux, M. Delanney devrait, avant les vacances de Pâques, déposer son rapport et dire enfin ce que la commission propose à la sanction des Chambres.

Les jours passent vite. Les crises surgissent si fréquentes dans cette France tourmentée par sa nouvelle évolution sociale, retenant l'attention des pouvoirs publics, qu'il faut savoir profiter du courant favorable qui se dessine en faveur de la Corse.

Ainsi, puisque M. Gavini a terminé son rapport sur l'assainissement, pourquoi ne le dépose-t-il pas à une première séance utile ? Jusqu'à ce jour, paraît-il, avec la commission des Finances, il a discuté le montant de l'annuité à inscrire au prochain budget.

Est-ce que cette discussion était nécessaire ? si on veut réellement assainir la Corse il faut de l'argent.

La somme prévue pour l'accomplissement des travaux est déterminée. En une séance la commission du budget aurait dit son fait au rapporteur du projet de loi, admis ou repoussé sa demande, et nous aurions été fixés d'une façon absolue sur les intentions gouvernementales.

Au lieu de cela, chaque semaine depuis un mois, — nos correspondants de Paris nous l'écrivent, — M. Antoine Gavini confère avec la commission des Finances, et cette conférence, commencée en janvier, n'aura une solution définitive, si elle continue à piétiner sur place, qu'après l'élaboration complète du budget de 1910 et après que M. Doumer, de cette voix particulière qui est en lui, aura dit à M. Gavini :

— Mille regrets, mon cher collègue, mais nous reprendrons la conversation l'année prochaine, maintenant le budget est bouclé et nous n'avons plus une petite épingle à vous donner.

Car il faut savoir que le projet de loi sur l'assainissement de la Corse ne sera discuté à la Chambre qu'après que la commission des Finances aura décidé d'inscrire au budget pendant douze ans l'indemnité de 750.000 francs prévue au cahier des charges pour l'accomplissement des travaux.

Il y a douze ans que ce projet de loi dort dans les cartons de la Chambre, toujours dans l'attente de l'inscription de l'annuité demandée. Si elle n'est pas admise dans le budget en préparation de 1910 — le dernier budget voté par la Chambre actuelle — le projet devient caduc et l'histoire est à recommencer.

⁂

Véritablement, l'assainissement de la Corse joue de malheur ; présenté en 1897, sous le ministère Méline, par M. Delombre, ministre du Commerce, il a vu les législations de *1898*, 1902 et de 1906. Deux rapporteurs se sont occupés de lui ; à chaque renouvellement des Chambres, les candidats l'ont inscrit sur leurs programmes Dieu me pardonne ! je crois qu'il y a eu des candidats qui ont même juré de donner leur démission s'ils n'obtenaient pas le vote de la loi pendant leur mandat, et nous sommes à la veille de l'échéance de 1910 ! et depuis trois mois que M. Antoine Gavini confère avec M Doumer pour l'inscription des dépenses exigées par cette grande œuvre humaine et sociale, nous en sommes toujours au même point !

⁂

C'est pourquoi, puisque la Presse parisienne se montre si favorable, puisque tous les journaux sans distinction de nuances affirment que c'est un crime de laisser l'île dans un pareil abandon, il appartient à M. Gavini de mettre M. Doumer en demeure de se prononcer définitivement et de faire discuter par la Chambre le projet d'assainissement soumis à sa sanction.

Comme le disait si justement avant-hier, dans le *Petit Journal*, M. Henry Spont, dans son article : « Pour la Corse, » où il commentait une étude faite par moi sur « l'île abandonnée, » publiée par la *Revue* :

« Les députés seraient de mauvais Français s'ils restaient indifférents à la détresse d'une de nos plus belles provinces qui, en 1870, a largement payé sa dette de sang à la Patrie. »

Car la détresse est vraiment grande en Corse, c'est la désolation partout, et les jours suivent les jours, sans qu'à l'horizon une lueur d'espérance surgisse. On nous a dit : Tâchez de travailler, nous vous aiderons, et nous avons obéi à cette injonction.

Dans cette plaine marécageuse qui entoure Bastia — M. Delanney l'a constaté de lui-même — de patients ouvriers, avec une ténacité sans égale, luttant contre la mort, ont conquis des terres superbes qui donnent à Bastia, à Nice, à Marseille, des légumes savoureux. Ils voudraient pénétrer plus loin, mais la malaria les arrête, les martyrise et les tue ..

Dans la Casinca, à Cervione, à Aleria, on a créé, au prix de quels travaux ! de magnifiques vignobles qui peuvent rivaliser avec ceux des autres départements, est-ce qu'on a été récompensé de cela ? est-ce que le gouvernement s'est préoccupé, un instant, de donner à ces initiateurs une marque réelle de sa bienveillance ?

Il a fallu l'initiative privée pour créer des concours agricoles, et les syndicats d'initiative qui essaient d'attirer en Corse une parcelle de ce flot humain qui se déverse sur les côtes d'Azur, ne rencontrent qu'apathie et indifférence...

Mais on persévérera quand même. L'œuvre entreprise se continuera avec la même énergie, la même patience, la même ténacité, et on finira bien par attirer l'attention mondiale, par obliger le gouvernement à se soucier mieux de la perle qu'il possède dans la mer Méditerranée.

⁂

Quant à la commission d'enquête il y a lieu d'être surpris qu'elle n'ait pas encore soumis son travail à M. le Président du Conseil, qui lui avait imparti trois mois pour communiquer aux Chambres les résultats de ses investigations. On nous dit, à ce sujet, que M. Delanney a préparé son rapport et qu'il n'attend plus que la bonne disposition des pouvoirs publics pour leur en donner communication.

Ce rapport conclut à l'achèvement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, à l'établissement d'un chemin de fer électrique, entre Sartene et Ajaccio, et à l'inscription au budget des travaux publics d'une somme importante pour mieux entretenir les routes de la Corse.

Ce rapport conclut aussi à l'abolition des dernières immunités fiscales que nous avait octroyées M. Miot. Il ne nous appartient pas de protester contre des mesures qui visent surtout les objets de luxe : l'alcool, le tabac, les cafés et les piments, mais ce qui doit nous préoccuper, c'est l'emploi des sommes que l'abolition de ces immunités procureraient au Trésor.

L'Etat va-t-il les garder dans la masse générale du budget, comme il a fait pour les produits douaniers qu'elle a tirés de l'abolition des autres privilèges, ou bien les abandonnera-t-il à la Corse pour *gager un emprunt qui sera employé* à ses besoins ?

C'est le point essentiel qui arrête M. Delanney, auquel il faut rendre cette justice qu'il cherche à aplanir toutes les difficultés pour mieux servir notre île.

Aucune loi n'autorise la distraction d'un produit douanier quelconque en faveur d'un département. Tout ce qui rentrera dans le budget général par l'abolition des derniers privilèges fiscaux qu'on nous a laissés ne pourra pas être affecté directement à la Corse. Comment peut-on l'en faire profiter ? par l'inscription annuelle au budget total sous la rubrique : Subvention fournie au département de la Corse, du montant des produits recueillis par la Douane sur les denrées suivantes rentrant dans le droit commun.

Cette solution, s'il en est encore temps, je la propose à M. Delanney. Elle me semble compatible avec les prérogatives administratives dont il est investi, et puisque, en somme, on veut que la Corse profite des immunités qu'on lui retire, il est juste qu'on rende à César ce qui appartient à César.

Et en ce qui concerne l'assainissement, s'il n'est pas voté avant 1911, ce qui me semble un peu difficile, il serait malheureux qu'il affrontât une nouvelle législature.

L'assainissement c'est la clef de voûte de la grandeur de la Corse ; avec lui nous pouvons tout espérer, tout avoir, sans lui la Corse est misérable, elle demeure la gehenne éternelle d'une race vigoureuse et intelligente que le poison délétère moissonne en pleine force, en pleine activité, en plein travail, au grand détriment de la solidarité humaine. Est-ce que la France qui se targue d'être à l'avant-garde des nations pour tout ce qui s'attache à l'humanité, peut tolérer que, par sa faute, sur certaines parties de ses provinces, la moyenne de la vie soit de 24 ans !

Ces raisons, M. Delanney les connaît. Les députés de la Corse devraient les faire valoir pour ne plus laisser l'île dans cette effervescence politique énervante qui crée les inexactitudes, les oppositions et les haines...

Maintenant, quand on parle de réformes en Corse, on soulève les épaules ! Non, M. Clémenceau n'a pas pu donner de gaieté de cœur à la France cet affligeant spectacle de laisser tomber le rideau sur les *misères d'un peuple dont il a décrit les souffrances !*

BEPPINO DE PENTA.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. des 7 Douleurs

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 18 m. — Coucher, 5 h. 57 m.
Premier quart., le 28 — Pleine lune, le 5.
Fête de Demain : Saint Richard.

1er AVRIL

Morale en Action

Par ce temps d'apacherie à outrance dont on se plaint, d'ailleurs, avec juste raison, un peu dans toutes les villes grandes ou petites, il est assez piquant de constater, que les pièces de théâtre les plus courues et les plus applaudies, sont précisément celles où l'apacherie est en honneur.

De passage à Paris, l'allal, un de ces derniers soirs, en théâtre de l'Athénée. Ou y jouait « Arsène Lupin ».

Vous n'êtes pas sans avoir eu sous les yeux, ne fût-ce que par hasard, de ces volumes de la collection à soixante-cinq centimes ? Parmi eux, il en existe deux que j'ai eu l'occasion de lire en voyage : « Sherlock Holmes » et « Arsène Lupin ».

Le premier, policier à l'imagination vive, à l'esprit exigeant, perspicace, inventif et tirant de faits, en apparence sans importance, des déductions extraordinaires. Bref, c'est l'observation personnifiée, que cet homme-là.

Le second, n'est pas moins habile, plus habile même, puisqu'il déroute tous les limiers. C'est un cerveau de grande envergure, tenant grand seigneur, duc ou prince, tenant largesse de bonne manière, chauffeur d'automobiles, ou... policier avisé.

Les trucs les plus invraisemblables sont, par lui, inventés à jet continu ; son habileté, son talent, si vous aimez mieux, n'ont d'égaux que son audace et son sang-froid, que rien ne démonte même et surtout dans les circonstances les plus graves, les aventures les plus périlleuses.

Les gens sans, les truqueurs les plus dangereux, il les déroute avec un flair sans exemple, et il se plaît à les duper, à les braver ; il y court, il s'y pelotonne, et s'y meut avec délices... c'est son milieu, son élément de prédilection, ou comme il le dit, c'est « son affaire », en ajoutant avec un sourire railleur, « nous allons nous amuser ! »

Or, dans la pièce mise à la scène, le spectateur a l'impression du vrai « vécu ».

Il y a là, entre Arsène Lupin, « qui dépote d'un sondeur, sait se balader et déplate les policiers les plus répotés, » et quelques comparses, une jeune fille, Sonie, russe ou polonaise, orpheline et sans appui, sans parents, sans dieu d'ancune sorte, et dont le rôle n'est pas notamment établi dans la pièce (dame de compagnie, lectrice ou professeur indemnisé) qui connaît, vis-à-vis de ceux qui lui ont donné l'hospitalité, une indélicatesse inexplicable, car elle la justifia à sa façon, en avouant sans détours, « qu'elle est devenue malhonnête femme pour pouvoir rester une femme honnête » ! En un mot, qu'elle a volé pour ne pas se livrer à la débauche.

C'est bien un peu spécieux, on en conviendra, et la théorie est difficilement défendable.

Et le public, avide de choses nouvelles, — et ceci est un peu nouveau — applaudit avec frénésie... Applaudit-il l'artiste ? la pièce ? la système de justification ? on ne sait trop ; parmi ces huit ou neuf cents spectateurs, dont je suis, il en est peu, à coup sûr, incapables de la dire.

Arsène Lupin, lui, s'explique mieux ; sous les traits du « duc de Charmeraie » parce le fils de haute école, il ne se trouble nullement, et sourit au milieu de péripéties effrayantes.

L'inspecteur Geoscher, un fin limier, plus habile ou plus heureux que les autres, arrive à le deviner, à lui mettre la main au collet, et même les menottes. Tout autre qu'Arsène Lupin croirait la partie perdue ; lui, point. Il a deviné en Sonie, une complice inconsciente peut-être, mais sûre, une voleuse ; et au moment où cette dernière est arrêtée, il trouve le moyen de la faire évader. Il a deviné aussi l'empreinte profonde que le « duc de Charmeraie », flanqué cependant d'Hil, Gournay Martin, dont Sonie est la compagne de chaque instant, a laissée dans le cœur de cette dernière. Lui même en sent subir vers elle, à un point qu'il n'hésite pas à se sacrifier pour qu'elle soit libre ; il se fait la rançon de son amour.

Et Sonie, dans la simplicité un peu farouche de son âme, la récompense par ces mots : « Ainsi, c'est pour moi que vous vous sacrifiez ! oh ! que je suis heureuse ! »

Et l'on applaudit à tout rompre ; quoi ? qui ? même interrogation : est-ce l'œuvre ? est-ce le théâtre ? on doit être simplement les interprètes. Sans doute.

Mais Lupin, ayant pris d'un trait dans son sac, brise la clôture, en jette les morceaux aux pieds du policier stupéfait, et d'un bon sente sur une boîte contenant une bombe dont il menace de foudroyer les agents réunis là, pour l'assassiner ; et il leur échappe une fois encore.

La scène, assurément, est impressionnante, palpitante d'intérêt et d'inconnu...

Aussi, obéissant au besoin, irrésistible d'ailleurs, du meilleur cet intérêt par des signes non équivoques, les spectateurs font éclater son tempête d'applaudissements, approuvent, un qu'ique sorte, le triomphe du fils sur ses honnêtes gens, du crime sur la vertu.

Et l'on a beau ne pas être vertueux, l'on ne peut s'empêcher de penser que ces acclamations sont profondément immorales. Mais, au fait, ne nous sommes-nous pas tous divertis en temps de notre enfance, au spectacle de Gelgnol et Gnafron qui sont les gendarmes ?

Et si vous et moi, ne sommes devenus pour cela de mauvais sujets.

Pierre PONS,
Directeur de la Cyrnée.

Conseil Municipal

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Le Conseil s'est réuni mercredi soir, et a traité définitivement la question de l'Eclairage au Gaz et à l'Electricité.

Deux concurrents étaient en présence : MM. Chapuis et Mongin.

***

Les offres de M. Chapuis étaient les suivantes :

Gaz

Bâtiments communaux : le mètre cube	0,18.
Pour les particuliers :	
Eclairage, le mètre cube	0,23.
Force Motrice, »	0,18.
Electricité	
Eclairage public : le kilowattheure	0,45.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	0,70.
Force motrice. »	0,45.

***

Les offres de M. Mongin étaient les suivantes :

Gaz

Eclairage public : le m. c.	0,20.
Bâtiments com., »	0,175.
Illuminations, »	0,15.
Particuliers :	
Eclairage, le mètre cube	0,20.
Force motrice, »	0,175.
Eclairage	
Eclairage public :	
Lampe Arc, le kilowattheure	0,55.
Lampe à incandescence,	0,35.
Bâtiments nouveaux,	0,40.
» départementaux,	0,48.
Pour fêtes,	0,30.
orce mot ice,	0,20.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	0,60.
Force motrice, »	0,30.

Plusieurs membres demandent le renvoi à huitaine pour examen du rapport lu en séance et discussion.

La majorité ordonne la discussion immédiate et le vote séance tenante.

Par **13** voix, M. Chapuis est déclaré adjudicataire.

M. Mongin recueille **8** voix.

2 bulletins blancs.

La population bastiaise paiera le gaz 3 centimes plus cher, et l'électricité 10 centimes plus cher.

M. le Préfet sanctionnera-t-il une telle énormité ?

On sait que les membres de notre Conseil municipal avaient été convoqués en commission plénière, mercredi à 4 heures du soir.

Comment se fait-il que cette réunion ait été subitement transformée en séance publique ?

En dehors de toute question de forme, le public a le droit de se demander quelle est la raison qui a poussé le Conseil municipal à agir avec autant de précipitation.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Le tribunal civil d'Orange a ordonné la publication et affiche des ventes précédemment à l'envoi en possession de la succession de M. Mariani Jean-Marie, fabricant de bouchons, né à Calvi, fils de Mariani Marc et Jeanne Luigi, décédé à Orange le 12 mars 1904.

ERBALUNGA. — C'est hier qu'un train d'Erbalunga, ramenant les électeurs de M. Antoine Sastal, le lauréat du voiturage bien connu, décédé la veille à Bastia. L'événement a eu retentissement.

Cent qui la représentent en ce moment tiennent une place très marquante dans la politique et dans la société parisienne.

Il ne manquait en notaire Battesti, ni le bien être familial, ni la considération publique. Mais au cœur il portait une plaie toujours ouverte.

Son cousin Louis Paoli, conseiller de préfecture du Haut-Rhin, venait de succomber tout jeune à une cruelle maladie. Louis Paoli était l'homme le plus aimé et le plus adulé de ce pays.

Le cousin Battesti avait pour lui un culte. Sa notre aimante et sensible au lui a pas permis de supporter cette épreuve imposée par un destin toujours injuste.

Mon cher notaire, repose en paix. Les regrets de tous ceux qui t'aimaient dans la tombe.

Syndicat Médical

Les membres du Syndicat des médecins des arrondissements de Bastia, Calvi, Corte ont élu leur bureau qui est ainsi composé :

Docteur Zaccarelli, président.
Docteur Giorgi, vice-président.
Docteur Thiers, trésorier.
Docteur Luigi, secrétaire,
Docteurs Feydel, de Saint-Florent, et Denabri, de Corte, assesseurs.

Bulletin Financier

Paris, 29 mars 1909.

Le marché a suivi par une envolée générale des cours s'est particulièrement remarqué de nouveau Arsino Serbe. Reste à 469 pour finir à 97.37 un mouvement sensationnel. Les Fonds Etrangers enregistrent de sensibles plus values. Le Serbe gagne plus d'un point à 78.80. Le Turc monte à 94. l'Extérieure 98.87, le Russe 1909 à 91.60. Les Sociétés de Crédit conservent leurs bonnes dispositions. Crédit Lyonnais à 1295, Comptoir National d'Escompte 750, et Société Générale 873.

La Grèce Foncier est ferme à 386.

Parmi les émissions récentes on sait sur les Foncières 49-3, les Communales 1906 et les Foncières 1907 cotées 501 500 et 498 avec un tirage chaque mois.

Banque Centrale Mexicaine en nouvelle avance à 413.

Les Valeurs industrielles sont en reprise. Rest 4,096. Tramways irrégulières. Bonne tenue des groupes Russes. Continuation de la hausse des cours cupréfères. Rio 1.772.

En Banque, l'Ouest Algérien Français est en reprise ; l'action à 825 et la part à 392.

Les Wagons-Foncier (le Bizarre) se maintiennent : l'action à 340.50 et la part à 395.

Le nouveau métropolitain roulant mis en service aujourd'hui déjà à la Cie au contingent bénéficiaire très appréciable.

L'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing a des transactions suivies à 238.

Bonnes demandes à 405 frs en obligations à 6% or de nos Ports.

Les actions de nos Grandes Charbonnages Européens maintiennent leur bonne tendance.

Cour d'Assises

Audience du 1er avril 1909

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Violences
ayant été la cause d'effusion de sang ou maladie contre un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, vol qualifié et complicité de ce crime.

Les gendarmes Crucioni et Lebron avaient été chargés d'exécuter un mandat d'arrêt contre Massimi Dominique, que la Cour d'appel de Bastia avait condamné à une peine relativement sévère. Lebron, rencontrant Massimi Dominique, voulut accomplir sa mission, mais mal lui en prit, car, s'il fut en proie l'exécution, il fut très sérieusement maltraité par le père et le fils Massimi. Ces derniers viennent répondre aujourd'hui devant la Cour d'assises de violences sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions et de vol qualifié, car après avoir désarmé le gendarme, ils en auraient emporté de son fusil.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits.

Acte d'accusation

Dans la nuit du 18 août 1908, la brigade de gendarmerie de Calenzana dressait une embuscade contre Massimi Dominique, berger de cette localité, qui se trouvait sous extrait de jugement. Les gendarmes Lebron Joseph et Crucioni Giovannella avaient été postés dans le maquis, aux abords de la bergerie de « Gouno, » limitrophe de la route qui va de Calenzana à Calvi. Vers 5 heures du matin, ces deux militaires découvraient à quelques centaines de mètres de distance, Massimi Dominique et son fils Jean-Toussaint, qui se dirigeant anxieux vers eux, mais des femmes qui remontaient vers Calenzana, arrivant à la hauteur des Massimi, donnèrent à ces derniers l'éveil et leur permettaient de se soustraire, en bout de très peu de temps, à la poursuite des deux gendarmes.

Ceux-ci, ayant perdu la trace de ces derniers, remontèrent sur la route du côté de la bergerie et, pendant que Crucioni prenait le pas de course pour rejoindre les femmes qui avaient donné l'alerte, et dresser contre elles, procès-verbal pour outrages, le gendarme Lebron ayant de ce nouveau aperçu Dominique Massimi à 5 ou 600 mètres de distance, dans le ravin, se remit à sa poursuite et ne tarda pas à arriver sur lui. Massimi lui opposa une vive résistance, mais Lebron réussit à le maîtriser et se disposait à l'enchaîner. A ce moment, Jean-Toussaint Massimi, accourant aux appels de son père, s'emparait d'une pierre et en portait par derrière à l'agent de la force publique, un coup violent sur le côté gauche de la tête à la région frontale.

Grièvement blessé, le gendarme Lebron s'abattait étourdi sur le sol, pendant que le père Massimi se dégageait de son étreinte. Le père et le fils se précipitaient sur la victime, et la frappaient à coups redoublés. Massimi Jean-Toussaint s'emparait de la carabine du gendarme, la frappait avec la crosse de cette arme, puis le couchait en joue, pendant que Massimi Dominique lui ordonnait : « Tue le ! tue le ! » Mais l'arme n'était qu'approvisionnée, aucune cartouche n'ayant été glissée dans le canon, et, c'est grâce à cette circonstance et à l'énergie dont lagnelle se trouvait le jeune Massimi Jean-Toussaint, du maniement du fusil Lebel, que Lebron n'envoya pas le feu de son agresseur. Cependant la victime revenue à elle, ayant pu se rendre compte du danger qui la menaçait, s'efforça de se relever, et soutenu son revolver, il fit tuer Massimi Jean-Toussaint en sur son père.

Ceux-ci, prenant alors la fuite, emportant le fusil dont ils s'étaient emparés, et la victime se mit vaillamment à leur poursuite sur un court trajet. Le gendarme Lebron, que son camarade Crucioni avait perdu de vue et lâchement rechercha, revint alors à l'endroit où il était tombé. Un berger lui remit son képi et le chercha lui restait sur les lieux, puis il regrit le chemin de Calenzana et rencontra aux abords du village, le maréchal des logis et le gendarme Sestini qui vaquaient à son service. Le gendarme Lebron avait reporté en même temps qu'une grave blessure au côté gauche du front, de larges ecchymoses sur toutes les parties thoraciques du corps, et bien que l'homme de l'art ait fixé à un mois seulement la durée d'incapacité de travail, la procédure a démontré que ces prévisions ont été de beaucoup dépassées.

Massimi Jean-Toussaint a été arrêté le 6 septembre 1908, et son père le 1er octobre suivant. Le sentiment d'accord, que le père Massimi n'a exercé aucune violence sur le gendarme Lebron, que celui-ci l'a au contraire abattu sur le sol, en le frappant à la tête avec les crosses de son fusil, et a ensuite déchargé par trois fois son revolver sur lui, en lui occasionnant trois blessures différentes. Ils ajoutent qu'à ce moment-là seulement, le fils Massimi est accouru au secours de son père, dont les vêtements venaient de prendre feu, et dont la vie était menacée. Ce système de défense est en contradiction avec tous les éléments de la procédure.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me S. de Casalta et Bruzzoni sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Massimi Dominique déclare n'avoir rien à se reprocher. Il n'a pas porté de coups au gendarme Lebron. C'est celui-ci au contraire qui a plusieurs reprises, a fait feu sur lui, et lui a traversé la poitrine avec deux projectiles de son fusil.

Le fils Massimi soutient qu'il n'est intervenu que lorsqu'il a vu son père grièvement blessé.

Les Témoins

Les gendarmes Lebron et Crucioni racontent les faits tels qu'ils sont exposés dans l'acte d'accusation.

M. le docteur Zuccarelli, commis par M. le Président des assises pour visiter Massimi Dominique, constate que celui-ci a été traversé par deux projectiles de fusil. Il est désormais guéri de ses blessures.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un très long réquisitoire. Les gendarmes sont des semi-lières avancées, qui constituent une véritable sauvegarde pour l'ordre social. Nous leur devons protection quand à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ils sont maltraités par des sujets de justice aussi dangereux que Massimi Dominique, et par des énergumènes tels que Massimi Jean-Toussaint.

Après le réquisitoire, la cour renvoie l'affaire en continuation à demain à midi et demie.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Les adieux du Commandant Degouy

Le sympathique commandant de la Marine en Corse, M. le capitaine de vaisseau Degouy, vient de passer son commandement à son successeur, M. le capitaine de vaisseau Jacoux.

M. Degouy qui, depuis plusieurs années, s'était acquis la sympathie d'un grand nombre de nos compatriotes, avait tenu, avant son départ, à réunir ses meilleurs amis, dans un dîner d'adieu, à l'Hôtel Continental.

Parmi les convives, nous avons remarqué : MM. le capitaine de vaisseau Jacoux, le capitaine de frégate Noël, commandant la flotille des torpilleurs ; le commandant Voineau ; le Maire d'Ajaccio ; le commandant Nicoli ; Gand, chef de cabinet du Préfet ; le Médecin-Chef de l'hôpital militaire ; Le Marquant, chef des services administratifs ; Aspiroz, conducteur des ponts-et-chaussées ; Pinelli, ingénieur ; Campana, capitaine du génie ; Salvator Villanova, commissaire spécial ; plusieurs officiers de l'état-major.

Au cours de ce dîner, empreint de la plus grande cordialité, M. Pinelli a prononcé un speech charmant, auquel M. Degouy a répondu par quelques mots touchants.

Nous sommes sûrs que l'amiral Commandant de la marine emporte avec lui les regrets unanimes de la population, qui depuis longtemps avec apprécie l'appui.

Le Petit Bastiais qui eut avec cet officier supérieur de très bonnes relations se fait un devoir de lui manifester, une fois de plus toute sa sympathie et tous ses regrets de le voir partir.

Examens des bourses des lycées et collèges

Admissibles et admissibles

Première série A.

Albertini Jean Baptiste.
Castelli Antoine.
Giacobbi Fernand.
Leandri Louis.
Naimari Fernand.
Perfigliani Pascal.
Sebbaboni Jérôme.
de Zerbi Louis.

2me série A.

Bresci Philippe.
Chiappe Xavier.
Perfigliani Louis.

3me série A.

Angeli Constantin.

4me série A.

Bigiemi Félix.
Ricci Jean.

Première série B.

Belmati Pierre.
Costantini Toussaint.
Decori Dave François.
Gatti Innocent.
Giorgi Jean Baptiste.
Vellutini Charles.

2me série B.

Bartoli Charles.
Bartoli Daniel.
Casanova Fortuné.
Mastranzani Dominique.
Mastranzani Ignace.
Matteoli Philippe.
Martinetti Joseph.
Martelli Joseph.
Medori Léandre.
Negroni Antoine.
Nobili Pierre.
Paoini Christophe.
Sambucconi Jean.

3me série B.

Chiericato Michel.

4me série B.

Albertini Pierre.
Bruneo Dominique.
Lucchi Pierre.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er avril

Barom. 7 heures du matin 12°.
à midi 10°. 3 heures du soir 13°.
Maxima 18°, Minima + 11°.
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm à midi, 760 mm, 6 heures du soir 763 mm.
Pluie Dans le matin, Légère.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Quelques nuages, l'après-midi, Id.

***

Magistrature coloniale

M. Franceschi, chef adjoint du cabinet du ministre des colonies, a été nommé secrétaire de la commission de recrutement et d'avancement des magistrats coloniaux.

Loi Grammont

Cette loi qui n'est guère en vigueur à Bastia, a été néanmoins appliquée hier après midi contre la dame Chantée Joséphine, 43 ans, qui a commis la mauvaise plaisanterie d'attacher une vieille casserole à la queue d'un chien et avait âmé la pauvre bête dans la rue du Lycée.

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Olmi, du port de Rochefort, est désigné, sur sa choix, pour exercer le commandement du groupe des torpilleurs en réserve et en essais au port de Rochefort.

Pièces Grecques

Le *Journal officiel* du 23 mars a promulgué la loi portant approbation de la convention qui prescrit le retrait de la circulation de toutes les monnaies divisionnaires grecques, de 2 fr., de 1 fr. et 0.50 centimes, dans un délai de quatre mois à dater de son entrée en vigueur.

***

Inspecteurs de navigation

Sont nommés Inspecteurs de la navigation maritime : au Havre, M. le capitaine au long cours Manoni, 2e classe ; à Marseille, MM. les capitaines au long cours Castelli et Grégory, 3e classe, Bastiani et Bernardini, 4e classe.

***

A vendre

Mobilier à vendre pour cause de départ. S'adresser à M. Bresson, sous-intendant militaire, Villa Ste Marie, Miomli, près la route du Cap.

***

A louer

Local pour industrie de linges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanzini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

GROUPE SOCIALISTE DE BASTIA. — Les membres du groupe sont priés d'assister à la réunion qui aura en salle, au local du n° 5 de la rue de la Banque.

Objet de la réunion : Ordre du jour du prochain Congrès.

NAISSANCES

Marini Auguste Pierre Francois. — Casanni Jeanne Elisabeth.

DÉCÈS

Colombani André boulanger, marié, 61 ans.
Perfigliani Joseph, cultivateur, marié, 60 ans.
Raffi Toussainte, mariée, 64 ans.
Amironi Marie Caroline, mariée, 70 ans.

HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50, franco.

Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la Signature de garantie Nyrdahl.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes du samedi, 3 avril, à l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Monsieur Vincent LOTA
Conseiller honoraire

A VENDRE

Bonne occasion

2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils sulfateurs,
2 alambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche quatre avril 1909, à neuf heures du matin, rue de l'Opéra, au n° 6, à Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers et marchandises, tels que : bureau, étagères, coffre fort, etc., etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
SALVATORI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00183

BOURSE DE PARIS

31 mars — 1er avril

Rente de 3 0/0 ancien 97.60 — 97.60
» de 3 0/0 nouveau. 98.55 — 98.70
ex-coupon.

L'Exploitation DU RÉSEAU DE LA CORSE

RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION A LA COMPAGNIE DE Chemins de fer Départementaux

Paris, 1er avril.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a fait signer par le Président de la République le projet de loi concédant à la Compagnie de Chemins de fer départementaux, pour une nouvelle période de vingt ans, l'exploitation des Chemins de fer de la Corse.

La concession actuelle expirait le 31 décembre 1909.

Postes et Télégraphes

Paris, 1er avril.

M. Caussoprana est nommé surnuméraire des Postes et Télégraphes, à Paris.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 1er avril.

MM. Fiazza, Mattei et Giansili, capitaines en retraite, résidant en Corse, sont nommés capitaines de réserve au régiment d'infanterie de Corse.

Armée territoriale

M. Poli, capitaine au 116e rég. territorial, est nommé chef de bataillon au corps

Le général de Gallifet

Paris, 1er avril.

M. le général de division de Gallifet, ancien ministre de la Guerre, a été frappé, ce matin, d'une attaque de paralysie générale.

Les journaux du soir annoncent que l'état du général s'est un peu amélioré cette après-midi.

CONGRÈS RADICAL DE PARIS

Paris, 1er avril.

A deux heures, dans la salle des Fêtes de la rue Cadet, a eu lieu une séance plénière et extraordinaire du Comité Exécutif du parti radical.

La lecture du rapport des délégués du Comité sur l'élection de Toulon, donne lieu à une très longue discussion, qui motive l'intervention énergique de M. Pelletan.

L'orateur flétrit la politique rétrograde qu'on paraît suivre actuellement et qui constitue un profond danger pour l'avenir du radicalisme. M. Pelletan a été très applaudi et chaleureusement félicité par tous ses amis.

Les congressistes votent ensuite un ordre du jour déposé par M. Debierre, relatif à la discipline future du parti radical-socialiste.

Après la clôture de la discussion sur l'élection de Toulon, l'assemblée procède à l'examen de la politique générale.

M. Joseph Ajaccio, député du Parti pour le département de la Corse, signale les inconvénients des candidatures radicales uniques qui constituent un danger réel pour le parti républicain ; à son avis une tactique électorale nouvelle s'impose dans l'intérêt de la manifestation sincère du suffrage universel. L'exposé de la situation politique de la Corse a été écouté avec beaucoup d'intérêt et les congressistes n'ont pas ménagé leurs applaudissements à M. Ajaccio.

MARSEILLE

Formidable Explosion
à bord d'un TROIS-MATS PÉTROLIER
dans le bassin de La Pinède

Neuf Morts
Seize blessés

Marseille, 1er avril.

Une formidable explosion s'est produite ce matin vers dix heures, à bord du trois-mâts *Jules Henry*, qui était mouillé dans le bassin de La Pinède.

Ce navire était chargé de pétrole ; l'explosion, qui est due à une cause tout à fait accidentelle, s'est produite dans la cale.

Le pont du *Jules Henry* a été emporté par la violence de l'explosion.

Tout l'avant du navire a été également emporté.

Les cadavres, horriblement mutilés, de neuf hommes de l'équipage, ont été projetés sur le quai et dans la mer.

Seize autres marins, dont les corps énergesient sur l'eau, ont été retirés dans un état épouvantable. Leurs blessures sont très graves ; presque tous ont rapporté des brûlures très sérieuses.

Le trois-mâts, qui s'enfonçait petit à petit dans la mer, a, vers cinq heures du soir, complètement disparu dans les flots

Ce navire faisait le transport du pétrole entre Philadelphie-Cote-Marseille.

L'émotion est indescriptible en ville, et particulièrement dans tout le quartier du Besin National, car plusieurs familles des victimes sont domiciliées à Marseille.

Conseil des Ministres

Paris, 1er avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Chemins de fer Corses

M. Barthou, ministre des Travaux Publics, a présenté à la signature présidentielle le projet de loi renouvelant à la Compagnie de Chemins de fer départementaux la concession de l'exploitation des Chemins de fer Corses.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation des affaires extérieures.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
Deux nouveaux Immortels

Paris, 1er avril.

Dans sa séance de ce jour l'Académie française a procédé à l'élection de deux nouveaux membres.

M. Jean Aicard.
M. René Doumic.

ont été élus membres de l'Académie Française.

Le Statut des Fonctionnaires

Paris, 1er avril.

Le Gouvernement déposera, sur le bureau de la Chambre, à la rentrée des vacances de Pâques, le projet de loi relatif au Statut des Fonctionnaires.

LE SANS-GÊNE *DES ALLEMANDS*

Paris, 1er avril.

Une dépêche de Saint-Dié annonce que trois compagnies d'infanterie prussienne ont franchi la frontière française pendant plus d'une heure.

Décidément les Allemands ne se gênent plus !

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Validation d'élections

Sur le rapport de M. Hugon, la Chambre valide sans débat l'élection de M. Morel, comme député de Vesoul.

La Crise de l'Opéra

M. Georges Berry, député de la Seine, adresse ensuite une question au Ministre des Beaux-Arts sur la crise de l'Opéra.

Cette question est vidée sans incident et sans vote.

LA RÉFORME des Conseils de Guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur :

1° le projet de loi portant suppression des conseils de guerre permanents dans les armées de terre et de mer et des tribunaux maritimes, et portant suppression des établissements pénitentiaires militaires ;

2° la proposition de loi de M. Massé tendant à modifier les codes de justice militaire du 9 juin 1857 (armée de terre) et du 4 juin 1858 (armée de mer) ;

3° la proposition de loi de MM. César Trouin et Chanoz, tendant à soumettre en temps de paix aux juridictions répressives civiles les infractions aux codes de justice militaire et maritime, les contraventions, délits et crimes commis par les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats des armées de terre et de mer ;

4° la proposition de loi de M. Doulon, tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix.

L'ARTICLE 1er

Le président met aux voix l'article 1er.

Cet article déclare que les conseils de guerre sont supprimés en temps de paix.

Sont supprimés en temps de guerre les tribunaux maritimes de révision permanents, et les tribunaux maritimes spéciaux de la loi du 30 mai 1854, lesquels sont remplacés par des tribunaux qui portent le nom de pénitentiaires des Colonies.

Après une vive discussion, l'article 1er est adopté.

Amendements divers

Le président met successivement aux voix divers amendements qui, après une discussion des plus confuses, sont renvoyés à la commission de l'armée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Convention FRANCO-CANADIENNE

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention de commerce entre la France et le Canada, signée à Paris, le 19 septembre 1907.

M. Ruau

ministre de l'Agriculture, soutient que cette convention protège d'une manière très efficace, notre agriculture.

« La modification, dit l'orateur, qui a été apportée à la convention primitive, consiste à introduire dans la nouvelle des dispositions qui donnent à notre agriculture l'assurance que le bétail canadien de boucherie ne viendra pas concurrencer le bétail français sur notre marché intérieur.

M. Lebreton

critique la convention qui n'est pas aussi manifestement avantageuse que l'a déclaré le ministre du Commerce.

L'orateur estime qu'il est plus sage d'ajourner la conclusion de tout nouvel arrangement commercial, au moment où l'on annonce la révision de notre tarif général douanier.

D'autres orateurs montent à la tribune et démontrent que nous avons une mauvaise conception de nos intérêts économiques.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix le projet de loi qui est adopté *217 voix contre 5.*

Séance demain.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs.*

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosta BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flacchi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouhonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables basses. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570 à 600** litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220 à 250** litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui souffrent encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les autres maladies de la peau. Nous ne pouvons en donner de meilleures preuves que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites.

... Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection

Victor LECHEIN 32, rue de Morphy. Reims (France)

Le traitement est simple, facile, peu dispendieux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulue dans le verre »

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENDRIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, Boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

ON DEMANDE des MALADES

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Teint sans le moindre entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Journal Financier Français

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

16, Place du Havre, 16

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offres dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

24 Paoli, 18, au 1er

Maison Bonaldi

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa maison un garde tenant certains étudiants dans son cabinet — ne donnant aucune consultation — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour le fabriquer de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX SAUVÉS Parfumerie Hahn

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 93

SAMEDI 3 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint-Richard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 15 m. — Couchet. 6 h. 00 s.
Premier quart.., le 28. — Pleine Dune, le 5.
Fête de Demain : Romeaux.

1er AVRIL

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

Ce qu'il doit être

Sous la pression des postiers, exaspérés par l'arbitraire constant dont ils étaient les victimes, la Chambre va enfin se décider à tenir la promesse qu'elle faisait le 7 novembre 1905 — comme le temps passe !... — de discuter « dans une de ses prochaines séances (!) » une loi capable d'assurer aux fonctionnaires des garanties contre le favoritisme.

On va donc voter le géniat statut qui doit faire le désespoir des fils à papa et des arrivistes inapables. C'est parfait !

Seulement, il s'agit de savoir ce que sera ce statut. J'avoue que j'ai quelque défiance, parce que je connais nos parlementaires, et il me paraît bien héroïque, et par conséquent im possible étant donné leurs pratiques habituelles, qu'ils se privent à jamais, par une loi de justice et de logique, de la possibilité de caser dans des fonctions publiques — dans les meilleures bien entendu — leur progéniture, celle de leurs petits-cousins et celle de leurs grands électeurs.

Il ne saurait être question cependant de faire le simulacre d'amender l'état de choses actuel et d'aboutir en fait à le consacrer sous une forme légale, et à rendre plus dure, en définitive, la situation des fonctionnaires qui est déjà si peu réjouissante.

On a généralement de ces braves gens, dans le public, une idée assez fausse. Sous le prétexte que le percepteur vous présente annuellement une « douloureuse » dont il n'a d'ailleurs pas fixé le chiffre lui-même, que l'employé des postes a fait ses additions devant vous un jour où vous étiez pressé et où il vous déplaisait d'attendre, que le gabelou vous a empêché de pratiquer la fraude en passant des cigares dans vos manchettes et de la dentelle dans votre corset, pour la raison surtout que vous avez la Courteline qui a présenté les bureaucrates comme d'invraisemblables phénomènes, vous parlez d'eux tous avec dédain, ironie ou rancune, et vous les appelez des bedgétivores parce que vous savez qu'il est deux trésoriers-payeurs généraux qui gagnent cent mille francs chaque année. Mais vous faites mine d'ignorer que, s'il est des exceptions dont on a trop fait la règle, la masse des fonctionnaires est laborieuse, honnête et mal payée. Pour bien juger ceux-ci, il faut connaître ceux des pays étrangers et même je dirai plus, il faut les connaître. Or, le public est très ignorant de ce que sont réellement les serviteurs publics.

Je prétends que la plupart méritent mieux que leur réputation et que le sort qui leur est fait. On peut soutenir qu'ils traversent depuis quelques années une crise très grave dont le parlementarisme a toute la responsabilité. Par la faute de ce fléau social qui s'appelle la recommandation, les Administrations ont été envahies peu à peu par les favoris des politiciens qui, le plus souvent, joignent une incapacité notoire à une ambition démesurée.

Qu'en est-il résulté ? C'est que les emplois supérieurs ont passé aux mains de ces incapables, et que les fonctionnaires sérieux, méritants et méconnus, privés de toute satisfaction de carrière, de l'avancement normal qu'ils étaient en droit d'escompter, ont conservé seuls les charges et les responsabilités des services publics et sèment laborieusement pour que d'autres récoltent. A quoi voulez-vous qu'aboutisse un tel état de choses ? Tôt ou tard la révolte devait et doit naître, et ce qui s'est produit pour les Postiers se produira fatalement demain pour d'autres catégories de fonctionnaires si le remède n'est pas appliqué sans tarder.

Mais il ne faut pas se méprendre sur le but que doit atteindre le statut réclamé. Certains parlementaires s'imaginent visiblement que ce but est uniquement d'empêcher par des moyens coercitifs le retour d'une grève nouvelle. N'a-t-on pas annoncé même qu'un député songeait à présenter dès à présent et avant la discussion du projet de loi une proposition tendant à interdire la coalition des fonctionnaires en vue d'une cessation de travail ?

Nous ferons remarquer qu'il ne serait pas besoin pour cela d'une loi nouvelle et que les dispositions du Code pénal ont prévu le cas et les sanctions utiles. Cela n'a empêché, d'ailleurs, on l'a vu, ni le mouvement des P. T. et T., ni la capitulation du Gouvernement, par cette raison que si les grévistes avaient contre eux le droit écrit, ils avaient pour eux le droit strict et la justice.

Non, le statut ne doit pas viser seulement à « boucler » les fonctionnaires. Il irait ainsi contre le but même qu'on se propose et ne ferait qu'augmenter l'exaspération et préparer des révoltes nouvelles. Il doit donner aux agents des services publics la certitude absolue que désormais la porte des administrations sera complètement fermée aux influences parlementaires ou autres et que leurs chances de carrière ne dépendront uniquement dans l'avenir que de leur mérite et de leur travail

Il doit les défendre contre les fantaisies du ministre au pouvoir, contre le « fait du prince » dont ils ont été trop souvent victimes. Pour cela, il devra instituer des conseils de discipline dans lesquels les intéressés seront représentés et où la volonté du maître ne pèsera pas uniquement comme à présent

Quand les fonctionnaires auront obtenu ces garanties, il leur sera indifférent qu'on inscrive dans la loi les sanctions les plus sévères pour les manquements à leurs devoirs, pour l'excellente raison que n'étant plus exposés à l'arbitraire, ils ne songeront point à se révolter contre lui.

René SABATIER.

Propos d'actualité

Pas de Représailles

Quand le gouvernement d'une part les postiers de l'autre, auront fini de régler entre eux leurs petites affaires, quand ils auront fini de se menacer de se réconcilier de s'injurer encore, il sera bien permis au pays de donner son avis.

Le pays n'est il pas vrai, c'est toujours lui qui paye ? Il paye d'abord son téléphone, mais quand il ne marche pas, son fil grommelle les timbres de ses lettres ale. Ennuie si pays — pas très cher, hélas ! — les postiers toute l'année des timbres-triers ambulants convoyeurs distributeurs facteurs, receveurs. . ceux que j'oublie m'excuseront ; ils sont trop ! Il paye aussi les membres du gouvernement : qu'ils s'appellent Symian ou Tartempion, c'est le même prix à forfait et vous savez si c'est cher !

Enfin, quand il prend fantaisie au gouvernement et aux postiers de se battre c'est sur le dos du public qu'ils le font et bien entendu, c'est encore au bon public qui paye les pots cassés

Cela a duré déjà toute une semaine : M. Symian et la moitié de grève échangeaient des aménités propos. Le gouvernement avait dit : « Nous ne céderons pas ! » Les postiers répondaient ; « Nous non plus ! » Pendant ce temps nos correspondances s'entassaient dans les gares, la vie publique était arrêtée, les affaires dormaient, périclitaient et les commerçants dont les frais continuaient à courir chantaient en chœur :

Ah ! qu'il est doux [illegible]

M. Clémenceau eut alors une idée lumineuse : il fit appel à la troupe. Les soldats feraient le leur mieux — ce n'est pas des postiers ! — expédiaient à Brest les lettres pour Nancy et à Nice celles pour Dunkerque ; ils reparaît pour cela vingt sous par jour, et les surgeats trouveraient sans doute parce qu'ils connaissaient mieux leur géographie), l'unique d'ajouter que c'est encore le public qui paye.

Mais tout a une fin, même les plaisanteries les plus désagréables. Il fut convenu que M. Symian resterait à son poste mais qu'il consentirait pour être un peu les grévistes ne seraient pas frappés, qu'on apporterait quelques améliorations à l'administration des postes... Bref, les enfants prodigues réintégrèrent le bureau et se remirent courageusement à la besogne. Seulement, ils commirent la faute de publier une affiche dans laquelle ils exprimaient toutes sortes de bons sentiments à l'égard de tout le monde, sauf de M. Symian dont ils ne voulaient plus.

Grave affaire ! Aussitôt le gouvernement part de nouveau en guerre il réclame des sanctions parle de révoquer les coupables, l'amour propre blessé de M. Symian exige des réparations... De leur côté les postiers menacent de se remettre en grève. On ne sait pas encore ce qu'il en sera mais ce qui est certain, c'est que le malaise persiste et qu'il n'est pas près à être dissipé.

Or, le pays tout entier proteste contre cette situation vraiment intolérable. Il ne peut admettre que ses affaires soient sacrifiées qu'un service public aussi indispensable que les postes soit sans cesse menacé d'interruption et pourquoi ? pour quelques mots froissants d'amour-propre, un mot trop vif, ou une affiche mal tournée, ?

Peut-être des situations aussi ridicules, où l'on compte plaisir des choses en quatre sous a les fort intéressantes dans les romans mais dans la vie c'est autre chose, et quand d'aussi multiples intérêts sont engagés, on comprend mal que l'on s'attarde à d'aussi petites questions d'amour propre.

Que M. Symian tienne à avoir l'air de partir de bon gré ; que les postiers ne veuillent pas paraître se soumettre à lui, cela est parfaitement naturel pour le public qui assiste au correspondance. Le gouvernement a le devoir de passer l'éponge sur tous faits de grève et faits connexes ; les postiers ont le devoir de rentrer dans le rang Plus de discordes plus de représailles ! Travaillons ! C'est le vœu de tous les citoyens.

A. CAPELLO.

HYGIÈNE

Le Préfet de la Corse adresse à MM. les Sous-Préfets, les Maires, les Médecins, les Instituteurs, les membres des Commissions sanitaires, la circulaire suivante :

Depuis quelques semaines et dans plusieurs départements ont apparu des cas de méningite cérébro-spinale.

La gravité extrême de cette maladie, la frayeur avec laquelle elle se propage, la rigueur du traitement qu'elle exige en font un fléau redoutable dont on ne saurait trop prévenir l'invasion.

137 — FEUILLETON DU "PETIT BASTIAIS"

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

II

DANS LES TÉNÈBRES

— Cette dame m'a dit de la rejoindre à Milan... C'est ce que je ferai, au péril de ma vie...

Elle résolut deux ou trois fois :

— Il le faut, il le faut...

— Si je pouvais l'aider !..

Il se tut. Il venait d'entendre des pas sur la route. Une ombre passait sous la grande arcade de pierre. C'était Carlo Bennoni qui rentrait. Le jeune homme alla au devant de lui et, brusquement, sans hésiter, il lui dit :

— Je causais avec votre petite Speranza. Il paraît que vous allez l'emmener loin d'ici. Vous devriez nous la laisser...

— Pour être servante de ferme, merci ! Elle a un autre avenir... Elle deviendra une artiste, signor Felice, une grande artiste, peut-être !... Les débuts seront durs, je ne le cache pas, et pourquoi serait-il impossible !..

— Quand partez-vous ?

— Je ne sais pas fixé, signor Felice... En attendant, je vous remercie de votre hospitalité. Notre existence, n'est la vie errante et libre ! A demain.

Le jeune homme s'éloigna en sifflant, non pas un refrain banal comme ceux qui couvrent les murs de France, mais un de ces airs qui faisaient les délices de son père et qui sont restés populaires et classiques dans le nord bien de cette merveilleuse péninsule qui s'appelle l'Italie. Carlo Bennoni l'entendit fermer la barrière de sa maison, accueilli par quelques jappements joyeux d'un grand chien de cour, véritable molosse, chargé de garder la maison contre les maraudeurs malfaisants et pillards. Il le calma en lui disant :

— La paix !

Il faut croire dans le silence de cette belle nuit, Carlo Bennoni parlait seul avec Speranza. La porte massive de la grange était trop lourde pour qu'il pût la fermer à lui seul, mais avant de s'éteindre, la jeune paysan, fier et bien semblable en cela aux deux de la Rome antique, avait placé devant elle une sorte de barricade volante qui en défendait l'entrée. D'ailleurs, par les soirées nuits d'été, c'était presque une douceur de pouvoir dormir à ce que nous n'yeux appelaient l'auberge de la Belle-Etoile. Le bohème n'avait dit que quelques mots avec une sorte de bruyquois à Speranza :

— Dors... Il se fait tard !

Et il était allé s'étendre de son côté sur la paille à côté de ses instruments. Mais l'enfant ne dormait pas. Elle n'avait qu'une idée : attendre le moment propice et fuir pendant le sommeil de l'hôte qu'elle considérait comme le pire des tyrans. Le temps passa. Elle n'entendait plus aucun bruit et croyait l'heure de la délivrance arrivée, lorsqu'un vague bourdonnement de paille remuée à l'endroit où le bandit reposait, la fit tressaillir. Elle se redressa à demi. Tous les nomades sont habitués au danger dès leur première enfance et apprennent à s'en défendre. Elle portait sans cesse sur elle un couteau à la lame affilée, véritable stylet sicilien.

Il était à portée de sa main. Elle s'en saisit. Carlo s'était levé. Que voulait-il faire ? Une heure environ s'était écoulée depuis son arrivée dans la grange. La clarté de la lune, devenant en plein sur la porche tout grand ouvert, était plus vive encore. Un vaste rai de lumière diaphane n'est pas moins éclairé que ne l'était cette campagne italienne. L'enfant vit son maître s'arrêter sous l'arche de la porte et y guetter une mélodie au dehors. Rien ne l'inquiéta sans doute. Dans le lointain seulement une voix de berger chantait au milieu des champs la célèbre invocation de la Norma : *Bellis luna !* Sur la route et vers Domremy, aucun remous, aucun bruit.

Alors Carlo s'avança du côté de Speranza. Elle s'était blottie de nouveau sur un monceau de paille et feignait de dormir, en retenant son souffle. Il s'arrêta auprès d'elle et appela doucement :

— Speranza.

Elle ne bougea pas. Il répéta :

— Speranza, c'est moi, Carlo.

Il s'était penché sur son oreiller. Elle sentait qu'il les effleurait de ses lèvres. Lentement elle se souleva en se repoussant d'un mouvement de son bras gauche, et demanda à son tour :

— Qui est là ?

— C'est moi, ne craignez rien.

— Pourquoi ne dormez-vous pas ?

— J'ai à te parler...

— A cette heure !

— Oui, maintenant que nous sommes seuls. Ecoute.

— Qu'avez vous à me dire ?

— Ceci, que tu veux me quitter !

— Qu'en savez-vous ?

— Est ce que je ne le comprends pas, sinon à tes paroles, car tu me caches ta pensée, à cause des autres. La dame française des Deux-Ecus ne m'a-t-elle pas demandé de t'emmener je ne sais où ?.. Si j'avais voulu, elle m'aurait donné une belle somme pour te laisser fuir... Est ce que ce reste de paysan, il y a une heure, ne me disait pas que tu devrais rester chez toi, toi, Speranza, mon sœur, ma sœurette ?

Il jeta avec mépris ces injures au fermier qui ne l'entendait pas :

— Paillard, truand, ribaud, ruffian !

Et aussitôt :

— Il tourne autour de toi, ce maître ! Ne crois pas que je suis dupe de ses manières et des tiennes ! Il t'emmène de ses compliments. Il n'est pas le premier qui pense à cueillir cette fleur qui te va...

Il s'animait :

— Ah bien ! non, fi-fi, ce ne sera pas lui ni d'autres qui l'auront...

Le Département de la Corse est indemne. Mais j'appelle l'attention de tous sur la nécessité de prendre toutes les précautions prescrites par les lois et règlements pour éviter une propagation toujours possible.

J'ai rappelé à MM. les Médecins que la déclaration de la méningite cérébro-spinale est strictement obligatoire. Je veillerai par tous les moyens en mon pouvoir à ce que cette prescription soit rigoureusement observée.

La déclaration suivie de l'isolement complet du malade contaminé ou suspect sera accompagnée de la désinfection du local occupé soit en cours de maladie soit après la mort.

Cinq postes munis d'étuves et de désinfectants seront créés et prêts à fonctionner à partir du 1er avril prochain. Une prochaine circulaire rendra publiques toutes les conditions d'application du règlement départemental sur la désinfection.

Messieurs les chefs d'établissements d'instruction, instituteurs et institutrices, surveilleront les écoles avec la plus grande attention et m'informeront sans retard à la première alerte.

Enfin, au premier cas constaté, je demanderai à l'Institut Pasteur du sérum anti-méningococcique que le service départemental d'hygiène tiendra à la disposition du médecin ou des Maires.

Le Préfet de la Corse,
CHALEIL.

L'Assainissement
DE LA COTE ORIENTALE

Rapport fait par M. ANTOINE GAVINI au nom de la Commission de l'Agriculture.

Causes de l'insalubrité
(Suite)

L'œuvre entreprise à Casabianda est un exemple frappant de ce que peut produire en Corse l'établissement conduit avec intelligence et persévérance. Ce domaine avait été acquis en 1855 par l'Etat en vue de la création d'un pénitencier agricole. Cet établissement a compté jusqu'à 1.200 détenus qui devaient défricher et mettre en culture une superficie de plus de 1.700 hectares.

On avait estimé que dans une région si malsaine, la main-d'œuvre pénitentiaire pourrait seule entreprendre des travaux si périlleux. Mais bien que l'on prît la précaution de faire émigrer pendant l'été tous les détenus, la mortalité était effrayante. Près du quart de la colonie succombait annuellement. Les statistiques officielles nous révèlent qu'en 1862 la mortalité était de 18 0/0, en 1863 de 20 0/0, en 1864 de 19 0/0, en 1865 de 24,65 0/0.

En plein hiver même, le paludisme faisait de nombreuses victimes. C'est ainsi que du 1er au 23 janvier 1877, on constata 17 décès sur 800 détenus.

Il est à considérer que ces chiffres s'appliquaient à une population de détenus jeunes, vigoureux, bien logés, bien nourris et vivant sous la discipline d'un règlement qui ne permettait ni les imprudences ni les excès ».

En vue de cette proportion, l'Administration pénitentiaire réclamait la suppression de la colonie. « Nulle contrée, disait-on dans un rapport du 17 novembre 1873, ne renferme des sources plus abondantes de richesses agricoles, en même temps que d'intoxication tellurique » ; mais c'étaient précisément les raisons qui déterminaient le service hydraulique à poursuivre le dessèchement des marais et la mise en culture. Dans un rapport du 7 décembre 1872 sur les travaux à effectuer à Casabianda, M. l'ingénieur Pelletreau s'exprime en ces termes : « Ainsi donc l'insalubrité de la plaine est due presque exclusivement aux marais. Nous avons insisté sur ce point plus qu'il n'était nécessaire peut être, mais nous sommes convaincus que cette question est la question vitale pour la Corse, et qu'on ne saurait trop faire d'efforts pour arriver à améliorer la situation vraiment terrible où se trouve placée une partie du département. Aussi nous sommes d'avis qu'il y aurait lieu de profiter des détenus pour dessécher les marais de Casabianda, quand bien même l'opération ne devrait avoir aucune compensation au point de vue financier. Nous dirons plus : dessécher ces marais serait encore une chose importante quand bien même il ne devrait pas en résulter une grande amélioration sanitaire. En effet, les miasmes voyagent ; c'est là un fait acquis ; on ne peut donc arriver à un résultat sérieux que quand on se sera attaqué au problème complet. Mais 6.000 hectares de marais ne se dessèchent pas tout d'un coup. Il faut procéder progressivement à une opération de cette importance. Tout travail dirigé dans ce sens sera donc un travail utile quand bien même il ne produirait pas immédiatement un résultat sérieux. »

Commission Sanitaire

La commission sanitaire de l'arrondissement de Bastia s'est réunie le 30 mars 1909, à la sous préfecture, sous la présidence de M. Ramelli, conseiller général f.f. de Sous-Préfet.

M. Louis Ramelli a soumis à MM. les Membres de la Commission un projet d'adduction d'eau potable à Taglio Isolaccio.

Après avoir pris connaissance du dossier de l'analyse chimique et d'autres documents, la commission sanitaire émet un avis favorable pour l'adduction d'eau potable dans cette commune.

Un des membres de la commission signale l'entretien défectueux du siphon qui se trouve à l'égout collecteur au fond de la place Saint-Nicolas.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Rafini, Luciani, docteur Ramaroni, etc., la commission insiste pour qu'on débarrasse la ville de ce foyer d'infection, et prie M. le Sous-Préfet de signaler le cas à M. le Maire et à l'administration des ponts et chaussées.

Cour d'Assises

Audience du 2 avril 1909

Présidence de M. GABRIELLI conseiller

Violences

ayant été la cause d'effusion de sang où maladie contre un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, vol qualifié et complicité de ce crime.

Plaidoiries

Dès l'ouverture de la séance la parole est donnée à la défense.

Me Bronzini, dans une discussion très habile, réclame l'acquittement de Massimi Dominique qui est une véritable victime dans cette affaire, car, on le sait, il a été traversé par différents projectiles, il a encore été [illegible] longue mort.

Me de Caraffa, avec son talent habituel, présente la défense du fils Massimi qui voyant son père malmené est intervenu pour le défendre ; quel est le fils qui n'en aurait pas fait autant ?

Le Verdict

Le verdict étant négatif les deux accusés sont acquittés.

Audience d'aujourd'hui :

Colombani Jean-Baptiste, sans profession, demeurant à Moutemaggiore, vol qualifié et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Mongère.

Assistance Publique

Un concours pour dix places de commis des Services d'Assistance en l'Algérie aura lieu le 21 mai prochain, au siège de chaque préfecture, et pour le département de la Seine, à l'Office de l'Algérie, à Paris.

Le programme des épreuves comprend : une dictée, une composition d'écriture comportant la copie d'un tableau, des problèmes d'arithmétique, une composition française sur des notions d'assistance.

Pour tous renseignements s'adresser, soit à la Direction de l'Intérieur du Gouvernement Général, soit à la Préfecture de chaque département soit à l'Office de l'Algérie, à Paris.

La liste des candidats sera close le 21 avril.

Bulletin Financier

Paris, 30 mars 1909.

La réponse primes de fin de mois s'est effectuée sur un marché très animé et [illegible] précédemment [illegible] ouvrés [illegible] conservés mais [illegible] certains compartiments. Notre 3 0/0 se retrouve à 97,57. Parmi les Fonds Etrangers c'est le Serbe qui bénéficie cette fois dans une large mesure du mouvement de reprise engageant près d'un point à 79,70. Le Turc unifié à 94,20, l'Extérieure à 96,12 et le Russe 1909 à 91,60. Nos Grandes Institutions de Crédit sont le moment tenus. Crédit Foncier 750. Crédit Lyonnais 1.229 et Comptoir National d'Escompte 738.

La Société Générale est en faveur à 673. L'assemblée ordinaire de cet établissement a fixé aujourd'hui le dividende de l'exercice 1908 à 16 f. 25 par action contre 15.50 les précédemment et adopté toutes les propositions du Conseil. Réunie ensuite en Assemblée extraordinaire les actionnaires ont voté l'augmentation de 100 millions du capital social qui se trouvera porté de 300 à 400 millions.

La Banque Centrale Mexicaine est en nouvelle avance à 421.

La Rente Foncière un bon courant d'échanges à 406.

Les groupes industriel et de transport ne présentent que des variations insignifiantes dans les deux sens. Le Suez se traite à 4.692. Les valeurs Russes sont calmes. A 1.766 le Rio varie peu malgré une hausse sensible du métal à Londres et à New-York.

En clenque le Laurium Grec est demandé à 54.50.

L'obligation Nord Est de l'Espagne a des transactions [illegible] 407. On peut se rendre compte de l'avenir [illegible] par la progression des recettes des compagnies [illegible].

[illegible] à 453 de l'obligation 5 0/0 [illegible] Port de Bahia.

Nos Grands [illegible] gagnent une légère fraction.

Courses d'Ajaccio

Prix de la Société du Demi-Sang
(500 francs)

1er prix 350 fr. *Rapide* à M. Filippi.
2e — 150 fr. *Bijou XII* à M. Serpaggi.
3e — 50 fr. *Clairette* à M. Damiani.
Pari mutuel :
Rapide gagnant 7 francs.
Rapide placé 5 fr. 50.
Bijou XII placé 6 fr. 50.
Clairette placé 6 francs.

Prix de la Société d'Encouragement et du Président de la République
(2 000 francs)

1er prix 1.500 fr. *Révolution* à M. Peraldi.
2e — 300 fr. *Caline* à M. le Dr Vico.
Pari mutuel :
Révolution gagnant 15 francs.
Révolution placé 6 fr. 50.
Caline placé 6 francs.

Prix du Conseil général et du Ministre de l'Agriculture
(2.000 francs)

1er prix 1,500 fr. *Manon* à M. Paolantonacci
2e — 300 fr. *Major* à M. Brunelli.
Pari mutuel :
Manon gagnant 5 francs.
Manon placé 6 fr. 50.
Major placé 8 francs.

Prix de la Cie Fraissinet et de la Cie des Chemins de fer départementaux.
(300 francs)

1er prix 150 fr. *Torpilleur* à M. Baroné.
2e — 100 fr. *Forban* à M. Dyne Peri.
Pari mutuel :
Torpilleur gagnant 11 fr. 50.
Torpilleur placé 6 francs.
Forban placé 6 francs.

BASTIA-SPORTIF

Foot-ball association

Favorisé par un temps splendide, le match de foot-ball entre les deux sociétés sportives de Bastia, eut lieu dimanche dernier.

Le coup d'envoi est donné à 7 heures et demie. Vite en action, les avants bleus et blancs descendent en passes ; Grimaldi dégage et passe à ses avants qui franchissent la ligne des demis et menacent les buts adverses. Le jeu s'y maintient pendant assez longtemps, jusqu'à ce que sur un long dégagement de Bourgoin, les avants bastiais s'emparent de la balle, et, par une jolie série de passes, montent vers les buts des artilleurs. Après un essai bien arrêté par Valentin, Bergasoli reprend la balle, shoote et met un point à l'actif du S. C. B. Peu après, la mi-temps est sifflée.

A la reprise, les avants bleus et blancs bien secondés par leurs demis dominent un certain temps, mais ces derniers faiblissent, les artilleurs s'emparent de la balle, et après quelques bons dégagements de Sandreschi, Auryoux égalise la partie en rentrant un but. Le jeu continue, la balle restant au milieu du terrain, les avants bastiais dominant légèrement, la fin est sifflée.

Comment les uns joué ? Sans avoir joué à la perfection les deux teams nous ont fourni un jeu assez nourri, et la partie fut, en somme, belle.

Les équipiers qui nous firent voir le meilleur jeu furent les avants du S. C. B. De très bonnes passes servies à propos, bien reprises, des descentes très vite, un jeu ouvert sur toute la ligne, voilà leur supériorité ; un défaut pourtant qui leur a fait manquer bien des points, pas de shoots. Les demis furent faibles, très faibles même laissant passer tout, et surchargeant ainsi de travail les arrières qui fournissent beaucoup de jeu. Du côté du G. S., 38e d'artillerie, les avants abusent des coups de pied, mais sont bien servis par leurs excellents demis ; leurs arrières, surtout Grimault, dégagent très loin, et le garde-but sauve plusieurs fois son camp.

En somme, journée excellente, qui sera suivie, nous l'espérons de tout notre cœur, de plusieurs autres, faisant ainsi connaître aux Bastiais toutes les finesses de ce beau sport qu'est le foot-ball association. — V. L.

Nouveau match

Le match de foot ball association entre le « S. C. B. » et le « G. S. 38e, » n'ayant eu aucun résultat, chaque équipe ayant marqué un point, un second match aura lieu demain dimanche, 4 courant, sur la place Saint-Nicolas, de 7 à 9 heures du matin.

Quelques remaniements dans chaque « team » font espérer une partie aussi belle et certainement plus intéressante que celle de dimanche dernier. Nous osons espérer que les Bastiais se montreront encore plus empressés que la dernière fois à venir voir cet événement sportif et que les lignes de touche seront garnies d'un public nombreux.

P. et V.

NAPOLÉON DISAIT

" Une armée marche sur son estomac." Il voulait dire par là que des hommes mal nourris n'ont pas la force de marcher. Tout le monde sait cela. Ceux qui, hommes et femmes, se nourrissent mal n'ont pas la force de travailler, ni même de s'amuser et d'être heureux. Sachez aussi que mal digérer signifie mal se nourrir. Plus de la moitié des gens qui sont de suite fatigués, que la vie dégoûte, qui accomplissent péniblement leurs occupations journalières, seraient au contraire des jours heureux s'ils s'assuraient une bonne digestion en prenant la Tisane Américaine des Shakers, le meilleur des toniques composé d'herbes et de racines. Faites en l'essai. Demandez à M. Fanyau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

L'ŒUVRE DE TERRE-SAINTE

Dimanche des Rameaux, à l'issue des vêpres en l'église Saint-Jean, une quête sera faite, au profit de l'œuvre de Terre-Sainte, par Mmes Jules Raymond, Avogari di Gentile-Pizzo, et Milles Marie Gavini et Fanny Rafalli.

Les fidèles ont, selon leurs moyens, soutenu cette œuvre éminemment chrétienne et patriotique, participant aux mérites, [illegible], jeûnes, mortifications et autres bonnes œuvres des Frères Mineurs, des fidèles de la Terre-Sainte et de tous ceux que viennent vénérer ces lieux sanctifiés par la naissance, la vie et la mort du Fils de Dieu. — Puissent-ils, s'il le vœu exprimé par le Pape Pie VI, dans la Bulle *Inter cetera Dominum* puissent-ils satisfaire aussi pour leurs péchés et obtenir la gloire éternelle. Puissent-ils persévérer avec joie dans cette sainte union de mérites et de prières et remercier Dieu qui les rend héritiers de la fidélité des Saints.

La Custodie des Franciscains de Terre-Sainte célèbre annuellement plus de 25.000 messes pour les bienfaiteurs vivants et défunts.

N. B. — Les aumônes seront reçues avec reconnaissance par les Dames et les demoiselles quêteuses.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Les courses de demain

Demain dimanche à 1 heure 1,2 précise aura lieu la deuxième journée de courses. Espérons que le beau temps favorisera cette fête sportive.

A l'Arrivée

Nous avons eu hier, à Ajaccio, un magnifique yacht américain, le « Nemor », qui arrivait de Cannes, et qui est parti dans la journée pour Palerme.

Les coups de feu

L'autre nuit, sur le cours Napoléon, vers deux heures du matin, on a tiré quinze ou seize coups de revolver.

Qui ? on ne sait.

Etat Civil

NAISSANCES

Terrarioli Charles. — Caccaldi Mathieu. — Pompeani Catherine.

DÉCÈS

Chiaroni Rosalie 18 mois.
Donadieu Paulette, religieuse, 74 ans.
Bogey Anna, épouse Courtois, 80 ans.

Au Port

Entrée :
Le *Golo* de Nice.
Sortie :
Le *Golo* pour Propriano.
Le *Corte* pour Nice.
Le *Venezuela* pour Bône.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril.

Thermomètre — 7 heures du matin 10 5 ; midi 14°. à 6 heures du soir + 11°. Maxima + 17°. Minima + 10°.
Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm ; à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758. mm
Vent Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, Couvert.
L'après-midi, Id.

Distinctions honorifiques

La médaille en argent de 1re classe a été décernée au gardien de la paix Rostanini Ange : le 24 décembre 1905, à Marseille, a été blessé en procédant à l'arrestation de malfaiteurs dangereux ; et la médaille de bronze au sapeur de 1re classe Giudicelli Levy : le 10 décembre 1908, à Paris, a rivalisé de courage et de dévouement pour procéder au sauvetage d'une vingtaine de personnes dans une maison incendiée à la suite d'une explosion.

Une médaille en argent de 2e classe a été décernée à M. Bascetti Michel-Ange, chef de train à Bandol, déjà titulaire de la médaille de bronze : les 8 novembre 1907-20 janvier 1908 s'est signalé de nouveau dans deux circonstances par son courage et son dévouement, notamment au cours d'une inondation.

Nouvelles maritimes

Le Ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au second maître mécanicien Cima Benoit : a fait preuve de dévouement et de sang-froid au moment de l'explosion du *Colombo*, le 21 juillet 1908.

Porc ladre

On a saisi hier la viande d'un porc ladre et le corps de cet animal a été enfoui par les soins de la police.

Demandez partout

La Crise Corse, ses causes et ses remèdes, par Ange Cipriani. Le but de ce livre est *l'organisation et la régénération* de la Corse. Pour guérir un mal si profond, il faut un grand effort, une sainte croisade ! Tout bon Corse doit tenir à honneur de prendre part au relèvement de notre pays. Il faut que ce livre utile soit connu dans toute la Corse. — Prix 0 fr. 50.

Nouvelles militaires

Ont été promus :

au grade de chef de bataillon, MM. les capitaines Fratieelli, du 40e, affecté au 96e ; et Poliacchi, du 51e, mis hors cadres, services géographiques.

au grade de capitaine, MM. les lieutenants Damani, breveté, du 27e, maintenu stagiaire au 15e corps ; Poete, du 75e, affecté au 133e ; Peraldi-Florelia, du 3e zouaves, affecté au 91e ; Augeri, au 135e, nommé trésorier au corps.

A louer

Local pour industrie de lièges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

A vendre

Un grand alambic, une presse à huile et à raisin, un fouloir et autres ustensiles à l'état de neuf.

S'adresser à MM. Piève, 5, rue de l'Opéra, à Bastia.

Avis

M. Pinelli Philippe, de Santo-Pietro di-Tenda, hameau de Lavandajo, prévient les propriétaires de juments ou d'ânesses qu'il a un âne, âgé de 6 ans, pour saillir les juments, et un cheval, âgé de 4 ans, pour les ânesses. Ces deux bêtes sont de belle taille et bien constituées.

Etat-Civil

NAISSANCES

Gaggeri Fernand. — Pennacchi Rachel. — Fornelli Ernest. — Colas Louisette-Elise-Germaine.

DÉCÈS

Gazzo Henriette, 3 ans, de Bastia.
Cheli Joseph, 57 ans, marin, de Lizza-Freimouth Jacques, 57 ans, de Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir, à 8 heures, Bourse du Travail.

Le Secrétaire, Cionci.

Pour cause de départ

A vendre belle Victoria en très bon état.

Cette voiture d'un modèle récent provient d'une maison parisienne connue.

S'adresser au bureau du Journal.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche quatre avril 1909, à neuf heures du matin, rue de l'Opéra, au n° 6, à Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers et marchandises, tels que : bureau, étagères, coffre fort, etc , etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
SALVATORI.

A VENDRE

Bonne occasion

2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils acétylène,
2 alambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00185

BOURSE DE PARIS

	1er avril	2 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.60	97.45
de 3 0/0 amortis.	98.70	98.80 ex-coupon

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 2 avril.

M. Morelli, avocat, juge suppléant au tribunal de 1re instance de Bastia, est porté au tableau supplémentaire d'avancement de la magistrature.

SERVICE FUNÈBRE

Paris, 2 avril.

Ce matin, à 10 heures, a été célébré, en l'église de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, un service funèbre pour le repos de l'âme de Messire Laurent-Marie Casalunca, curé de Notre Dame de Bonne Nouvelle, chanoine honoraire d'Ajaccio, de Fréjus et de Lorette, décédé à Arcachon, le 25 mars, à l'âge de 66 ans.

La belle église de la rue de la Lune était bondée ; les paroissiens et les compatriotes du vénérable prélat assistaient en foule à ce service funèbre.

Le corps du regretté défunt sera transporté directement d'Arcachon à Pigna, où aura lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

Nouvelles Militaires

Le général de Gallifet

Paris, 2 avril.

L'état de santé du général de Galliffet va toujours en s'améliorant ; cependant les médecins ne considèrent pas encore le malade comme hors de danger.

Le général a passé une nuit assez bonne ; la saignée, qui a été faite, a réussi à conjurer une congestion cérébrale.

Le 1er Mai

Paris, 2 avril.

L'Union des Syndicats de la Seine a lancé aujourd'hui un appel, afin d'engager toutes les corporations ouvrières à chômer le 1er mai.

TOULON
Drame de Famille

Le désespoir d'un Mari

Toulon, 2 avril.

La haute société toulonnaise a été vivement impressionnée par la nouvelle d'un drame qui s'est déroulé dans une villa appartenant à une famille très estimée.

A la suite de fortes pertes d'argent, M. Charpentier de Cossigny, lieutenant de vaisseau de réserve, âgé de 44 ans, a tué sa femme d'un coup de revolver, puis a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver dans la bouche.

La mort a été instantanée.

Mme Charpentier de Cossigny n'était âgée que de 25 ans.

MARSEILLE

L'EXPLOSION
à bord du
Trois-Mâts JULES-HENRY

Obsèques des victimes

Marseille, 2 avril.

Les obsèques des neuf malheureuses victimes de la terrible explosion qui s'est produite à bord du trois-mâts *Jules Henry*, seront célébrées demain à 3 heures de l'après-midi aux frais de la ville.

L'état des blessés

L'état des dix sept blessés est loin d'être satisfaisant.

Plusieurs ne survivront certainement pas à leurs blessures.

La désolation est toujours grande en ville.

Double Enquête

Une double enquête, judiciaire et maritime, a été faite aujourd'hui à bord du trois-mâts.

D'après les déclarations qui ont été recueillies à bord, l'explosion s'est produite au moment où un expert, accompagné du commandant en second, procédait à l'inspection du navire, qui devait appareiller dans quelques jours pour Philadelphie.

Drame de la Jalousie

Assassinat et Suicide

Marseille, 2 avril.

Le cavalier Jules Constant, engagé volontaire au 9e hussards, a tué sa maîtresse, après une violente scène de jalousie.

Son crime accompli, le cavalier Constant s'est tiré deux coups de revolver. Sa mort a été instantanée.

La maîtresse du cavalier était connue dans le quartier sous le nom de Benedetta Battini, elle était mariée à un journalier italien nommé Gattracci.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation de Pressensé

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Pressensé sur les mauvaises conditions économiques qui sont faites aux indigènes de l'Indo-Chine.

M. de Pressensé

député socialiste unifié du Rhône, développe son interpellation.

L'orateur commence par critiquer le recrutement de la magistrature coloniale, puis énumère certains faits qui sont reprochés à des magistrats coloniaux.

M. de Pressensé parle ensuite du régime économique et soutient que certains monopoles sont scandaleux.

M. Milliès-Lacroix

ministre des Colonies, monte à la tribune, et prononce un discours très sobre, en réponse aux attaques dirigées contre son Département par le député du Rhône.

Après avoir défendu la magistrature coloniale, M. Milliès-Lacroix traite la question de la mission française aux Colonies.

L'orateur définit ainsi notre politique coloniale.

LA PROROGATION

Après l'adoption de plusieurs projets de loi sans grande importance, la Chambre s'offre, à l'occasion des Fêtes de Pâques, des vacances jusqu'au mardi 11 mai.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites ouvrières

M. Cuvinot, rapporteur du projet de loi, dépose sur le bureau du Sénat, le rapport de la Commission sur les Retraites ouvrières.

Chemin de fer de Kayes au Niger

Le Sénat adopte, sans discussion, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la régularisation d'un décret du 22 août 1906, qui a ouvert au ministre des Colonies, sur l'exercice 1906, au titre du budget annexe du chemin de fer de Kayes au Niger, un crédit supplémentaire de 61 000 francs.

Chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbeba

Le Sénat adopte également, sans débat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba.

LA PROROGATION

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le Sénat s'ajourne au mardi 18 mai.

La séance est levée.

NEW-YORK

Grave Explosion à bord de LA TOURAINE

Paris, 2 avril.

Des dépêches de New York annoncent qu'une forte explosion s'est produite à bord du paquebot français « La Touraine. »

Les maîtres-mécaniciens Popers et Boston ont été grièvement blessés.

Un certain nombre de chauffeurs ont rapporté des brûlures légères.

Les dépêches ajoutent que le nombre des victimes fut limité, grâce au sang-froid d'un chauffeur qui s'empressa de fermer la soupape.

LA DÉMISSION DE M. CHÉRON

Paris, 2 avril.

A la suite du renvoi à la Commission de l'armée de tous les amendements relatifs à la suppression des conseils de guerre, qui ont été discutés au cours de la séance d'hier de la Chambre des députés, M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, avait envoyé sa démission au président du Conseil.

Dans sa lettre de démission, M. Chéron faisait observer qu'ayant été mis en minorité par la majorité de la Chambre, du moment qu'elle n'avait adopté aucun des amendements qu'il avait soutenu, son devoir lui commandait de se retirer.

Cependant, sur les vives instances de M. Clémenceau et du général Picquart, M. Chéron retira sa démission.

EN RUSSIE

UN CRIME MYSTÉRIEUX

Le cadavre d'une jeune femme dans une malle

Varsovie, 2 avril.

Le garçon d'un hôtel meublé a découvert, dans une chambre, une malle laissée par un voyageur inconnu, et qui contenait le cadavre d'une jeune femme.

Cette malheureuse avait dû être assassinée, il y a plus de vingt jours, ainsi que cela résulte des constatations médico légales. Son corps avait été coupé en huit morceaux.

La police attribue ce crime aux terroristes.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes du samedi, 3 avril, à l'église Saint Jean, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Monsieur Vincent LOTA
Conseiller honoraire

AVIS DE DÉCÈS

Les obsèques de feu, Monsieur,

Louis-Pierre-Jérôme Terigi
Inspecteur Principal des Douanes en retraite

décédé à Nice, le 21 mars, à l'âge de 55 ans, auront lieu à Bastia, le dimanche, 4 avril courant, à 8 heures et demie du matin.

On se réunira aux hangars de la Cie Fraissinet.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES
TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE
de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie
Francardo (Corse)

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Demandez et offrez dans tous les Cafés
CHARD MATTEI, apéritif supérieur.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
3d Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa suite un garde-malade, diplômé, dans son cabinet de consultations, ne donnant aucune garantie, qui a été pour le bonheur de ses clients pour la préparation et qui emploient des meilleurs matériaux à la portée pour le B.
Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier
POUDRE LES POULES
REVUE-GUIDE

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Carte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 94 DIMANCHE 4 AVRIL 1909

00186

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Rameaux.
Soleil : (heure nationale)
Levr, 5 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Premier quart., le 28. — Pleine Lune, le 5.
Fête de Demain : Lundi Saint.

3 AVRIL

EN ITALIE

Le Dimanche des Rameaux

A ROME

Un clair soleil, un ciel oriental, des rayons éblouissants de lumière frappant les vitres et les dorures des coupoles ; des vols criards de corneilles sur le Castel Sant'Angelo ; des tintements de cloches assourdis et à demi-attristés ; une foule cosmopolite traversant les nombreux ponts qui sont la parure du Tibre, et arrivant, de tous côtés, sur la place Saint-Pierre de Rome où s'agitent des marchands de palmes.

C'est le dimanche des Rameaux !

Dans l'air pur, la basilique montre toutes ses beautés architecturales. Le pavé de son portique célèbre s'éclaire vivement de larges taches lumineuses qui, par réflexion, mettent des clartés atténuées aux saillies des stucs jaunes de la voûte et aux lourdes portes de bronze de l'église. Sur le fronton de la double et splendide colonnade qui entoure la place aux fontaines jaillissantes, les cent soixante-deux saints de pierre se profilent, plus gris et plus ternes, sur l'azur sans nuages. Ils semblent revenir hâtivement de quelque contrée inconnue, pèlerins soucieux de prendre part aux fêtes religieuses de la Semaine Sainte, dans la Jérusalem chrétienne qui, comme sa sœur de Judée, il y a vingt siècles, se pare de palmes flexibles et de verts rameaux.

Dès que l'on commence à gravir les marches en pente douce qui conduisent au portique, on est sollicité par les vendeurs qui agitent de petites branches d'olivier, font s'incliner nonchalamment les souples palmes blanchies et les offrent avec des paroles engageantes et des majorations excessives.

Que vous soyez Français, Anglais, Allemand, Russe même, interrogez-les dans votre langue sur le prix qu'ils exigent ?

Afin de flatter votre amour-propre national et pour exciter votre générosité, ils répondront aisément, ayant appris, pour la circonstance, les quelques phrases nécessaires à leur commerce d'un jour !

Avant 1870, le dimanche des Rameaux, qui rappelle la fête juive des Tabernacles, était célébré avec une solennité particulière.

Le Pape y assistait, vêtu de satin pourpre, coiffé de la tiare d'argent. Il présidait les cérémonies, recevait les hommages des cardinaux, donnait les bénédictions d'usage. Une procession imposante s'organisait ensuite, dans la Sala Regia, procession suivie par la foule des fidèles que la Garde romaine, remplacée, d'abord, par la Garde civique, puis par la Garde Palatine, avait grand'peine à contenir.

Aujourd'hui, prisonnier dans les splendeurs du Vatican, le Pape descend plus rarement à Saint-Pierre. L'évêque titulaire de la basilique officie en son nom.

Ce jour-là, sous les voûtes immenses et sous les coupoles de l'église, règne une joie calme nuancée de tristesse.

Les voix des chanteurs s'élèvent graves ou angéliques. Elles montent vers les rosaces des cintres, remplissent l'abside, le transept, puis, se perdent sous les nefs latérales peuplées de tombeaux, où des morts illustres, réveillés par ces chants, précurseurs de Résurrection prochaine, tressaillent au fond de leur sépulture de marbre.

Près de la chaire de Saint-Pierre, les camails violets, les surplis blancs, courts et plissés, au double volant de dentelle précieuse, les « palliums » de fourrure grise ou neigeuse des chanoines, les longues robes des enfants de chœur, les ors de l'autel, tout cela forme un ensemble de couleurs harmonisées par la lumière douce de la grande nef et « s'enlève » sur le fond de l'abside et les tombeaux des papes Farnèse et Aldobrandini à la manière d'une toile impressionniste...

La messe est commencée et le récit de la Passion du Christ vient de finir.

Les chanteurs de la *Cappella Giulia*, représentant le peuple juif, honteux d'avoir acclamé Barrabas, se taisent. Un silence, lourd de souvenirs, plane en ces religieuses minutes où l'esprit, prenant son vol, franchit la barrière des siècles et se transporte au milieu des gardes romains, des centurions et des fils d'Israël frappés d'épouvante, au pied d'une croix de bois, dressée sur un ciel d'orage, sillonné d'éclairs.

La messe s'achève, et, symbolique, la procession traditionnelle se met en marche vers le Portique. En une longue et chantante théorie, portant des palmes de grandeurs différentes, suivant la hiérarchie ecclésiastique, passent les enfants de chœur, les chantres, les camériers du Pape, les prélats, les évêques, le chevalier de Malte, délégué et, le dernier, revêtu du grand manteau de pourpre, le cardinal Rampolla del Tindaco, évêque de Saint-Pierre.

Sa haute stature permet de l'apercevoir, malgré la foule, de tous les points de l'église.

La palme, tressée avec art qu'il tient à la main, oscille au-dessus de toutes les autres palmes.

Peut-être vient-elle encore de cette famille « Bresca » dont un ancêtre obtint, si curieusement et à perpétuité, pour lui et sa famille, le privilège de fournir de branches de palmiers, le jour des Rameaux, le Pape et toutes les églises de Rome.

Ce privilège lui avait été accordé en 1587.

Au moment précis où l'érection de l'obélisque de Saint-Pierre allait échouer par suite d'une erreur de calcul sur l'allongement des cordes, Bresca avait crié, sans souci de la peine de mort promise à ceux qui rompraient le silence : *Aqua alle funi*.

Sa présence d'esprit, plus que les savantes combinaisons du célèbre architecte Fontana, avait contribué à mener à bonne fin une opération difficile et jugée un moment compromise...

Mais quelle que soit l'histoire anecdotique de ces palmes, quelle que soit leur provenance actuelle, leur balancement cadencé, parmi les marbres et les granits de cette basilique occidentale, évoque les clairs paysages des rives du Cédron, la fontaine de Siloé, les pentes du Moriah que le Christ et son cortège triomphal gravirent, lentement, sous le soleil, au chant des cantiques et au bruissement léger des palmes agitées par les femmes de Sion.

PHOCOLANA.

A PROPOS DE L'HOPITAL CIVIL

Grandeur et Décadence

Ainsi donc, notre pauvre Hôpital civil, qui avait aspiré à monter sur le faîte est obligé de descendre... ou plutôt de rester tranquillement là où il est.

Après avoir fait miroiter aux yeux de la Commission de l'Hospice, le bel établissement du boulevard de Cardo, les Sœurs de Saint-Joseph se refusent à tenir leurs engagements et, bon gré mal gré, elles entendent donner à leur immeuble une toute autre destination.

A la suite de quelles mystérieuses circonstances nos bonnes religieuses ont-elles été amenées à changer d'avis ?.. Voilà ce qu'il nous serait assez difficile d'expliquer, car, seules les personnes qui pénètrent leurs secrets desseins pourraient nous en donner les véritables raisons. N'insistons pas, et bornons-nous à constater que l'Hospice ne sera pas transféré boulevard de Cardo...

Faut-il s'en plaindre ou s'en réjouir ? Les avis sont partagés.

Les uns regrettent que le projet de transfert ne puisse être poursuivi. D'après eux, le nouveau pensionnat de Saint-Joseph aurait permis une installation tout à fait en rapport avec les exigences de la science médicale, et d'autre part, la situation de cet établissement en aurait fait un véritable sanatorium.

Les autres, moins épris d'altitude, font observer, non sans apparence de raison, qu'un établissement aussi vaste que celui de boulevard de Cardo aurait nécessité comme frais d'aménagement et d'entretien des dépenses considérables auxquelles n'auraient pu suffire les faibles revenus de l'Hospice. Ils ajoutent à cette première considération les difficultés d'accès que présente cet établissement et son grand éloignement de la Ville.

Comme on le voit, le pour et le contre avaient leurs partisans et la décision que les Sœurs de Saint-Joseph viennent d'adopter ne soulèvera pas une désapprobation complète.

Quoiqu'il en soit, la question du transfert de l'Hôpital civil reste entière et la Commission administrative de cet établissement aura à rechercher et à proposer une autre solution. Le fait certain, c'est que l'on ne peut laisser plus longtemps notre Hospice dans l'ancien couvent qui lui sert actuellement d'abri.

De l'avis unanime, les locaux actuels ne répondent plus aux besoins d'une ville comme Bastia, et présentent, d'ailleurs, toutes sortes d'inconvénients. Les malades y sont entassés dans des conditions incompatibles avec les nécessités de l'hygiène moderne, et on n'est qu'au prix des plus grands efforts que les distingués praticiens, attachés à cet établissement, parviennent à s'acquitter de leurs pénibles et délicates fonctions.

Puisque la Commission a fait preuve d'un si bel accord quand il s'est agi de vendre le titre de rente de 100.000 francs pour procéder à l'acquisition du Pensionnat Saint-Joseph, il est raisonnable de croire que cet accord se retrouvera quand il s'agira d'affecter cette somme à l'acquisition d'un autre local ou à la construction d'un nouvel immeuble.

Une ville aussi importante que Bastia se doit à elle-même de loger ses malades dans des conditions aussi conformes que possible aux lois de l'hygiène et de la médecine moderne. Et cette obligation emprunte à des circonstances toutes récentes une force nouvelle. Notre municipalité vient de s'offrir un palais princier. Il est juste, en revanche, que les malades et les déshérités aient un logement à peu près convenable.

Noblesse oblige... comme l'on dit, et notre ville, à moins de ne manquer à tous ses devoirs, ne saurait se soustraire à cette obligation.

Propos d'actualité

Les Rameaux

A l'orée du printemps, le dimanche des Rameaux qui déjà se pare de verdure, est la fête heureuse du triomphe, en souvenir de l'apothéose du Christ faisant son entrée triomphale à Jérusalem, par les rues jonchées de rameaux fleuris, tandis que la foule criait : Hosanna ! Hosanna !

Songeait-il déjà, lui qui avait la prescience de l'avenir, que ce triomphe n'aurait pas de lendemain, que bientôt des cris de haine remplaceraient des cris d'allégresse, et que la mort ignominieuse était proche ?

Ce jour de Pâques Fleuries est demeuré à travers les siècles, depuis 1909 ans qu'il est célébré, une fête de la joie en même temps que du souvenir. Chacun conserve le rameau symbolique comme un talisman qui l'accompagnera dans les mauvais jours, et lui rappellera, plus tard, les sourires printaniers et les joies vécues.

Dans les campagnes, le rameau béni est placé pieusement au fronton de la porte de l'habitation, ou au faîte du toit, ou en bonne place, sur la cheminée de la salle commune, près des dieux lares, ou encore au chevet du lit. On attache à ce talisman toutes sortes de superstitions. Le buis des rameaux protège les vivants, éloigne de l'âtre les follets, et de la chambre les mauvais esprits nocturnes. Placé dans les étables, il garantit les troupeaux contre la maladie ; planté au milieu d'un champ, il assurera une abondante récolte...

Dans presque toute la France, c'est le buis qui est choisi pour commémorer cette fête. Paris, à lui seul, en fait une consommation énorme, et c'est par charretées qu'on l'apporte de Fontainebleau, de Bondy, de Meaux, de toutes les campagnes d'Ile-de-France.

En Provence, on met à contribution l'olivier et le laurier, symboles de paix et de victoire ; dans le Var, on emploie aussi le myrthe, jadis consacré à Vénus.

Dans le Jura, on va couper dans la montagne les jaunes branches de hêtres, on en fait des guirlandes, on en parsème le pourtour et le parvis des églises, si bien que cette pratique a eu pour résultat de dévaster, à la longue, des forêts entières.

En Allemagne, on remplace parfois le buis par des touffes de gui. En Italie, en Espagne, en Portugal, en Corse, ce sont de véritables palmes que l'on conserve, l'année durant, pour les brûler pieusement aux Pâques Fleuries prochaines.

Quand on se rend à Gênes par la Corniche, dit un historien, on remarque un site original, couronné d'arbres longs et grêles, au tronc écaillé, au feuillage ébouriffé ; au milieu est un petit village tout entier entouré de palmiers. C'est de ce recoin de l'antique Ligurie que Rome tire toutes ses palmes des Rameaux. Chaque année, un navire chargé de rameaux se dirige, à l'approche de la semaine-sainte, vers l'embouchure du Tibre, et va porter à la Ville Eternelle ce tribut de Viareggio.

Toutes ces coutumes de Pâques Fleuries, empreintes à la fois de mysticisme et de sentimentalité, ne sont-elles pas charmantes ? Peut-être est-ce à cause de l'approche du printemps merveilleux qui magnifie toutes choses, ou à cause de l'universalité, de l'antiquité de cette tradition issue des premiers âges du monde, ou bien encore à cause de la naïve et touchante confiance que les hommes attachent à des brins de verdure pour la pérennité du bonheur et du souvenir... La fête des Rameaux est parmi celles qui se sont conservées intactes et les plus populaires, à travers les générations des hommes.

C. des CORDELIERS.

Pour la Corse

— DOR —

L'ILE VERTE

La Corse, vous le savez, mérita d'être appelée l'Ile Verte. Mais ce surnom ne sera bientôt plus pour elle qu'un souvenir, car le jour approche où elle sera complètement dépouillée de sa parure. La question du reboisement est une de celles qui s'imposent le plus impérieusement à l'opinion publique. De toutes parts on s'occupe de reconstituer le patrimoine forestier de la France. *Le Petit Journal*, fidèle à ses traditions, a joué un rôle prépondérant dans cette croisade généreuse destinée à sauvegarder l'intégrité de notre territoire. Nul pays n'est intéressé autant que la Corse à la conservation de ses forêts, qui constituent sa principale sinon son unique ressource. Nul n'a plus besoin d'être défendu contre les imprudences de ses propres enfants.

Les artistes, les écrivains, les voyageurs ont depuis longtemps signalé le péril. Un illustre compositeur, M. Camille Saint-Saëns a vigoureusement protesté contre la destruction des châtaigneraies séculaires. Après Mérimée, Alexandre Dumas, Daudet, Maupassant, Jean Lorrain, Edmond Haraucourt écrivit le *Bois Sacré*, un éloquent plaidoyer en faveur de la terre menacée. Mais on accorde difficilement aux poètes le sens des réalités pratiques ; on les admire plutôt qu'on ne les écoute. On préfère les

chiffres qui disent exactement ce qu'ils veulent dire. Des chiffres. M. Pierre Guitet-Vanquelin nous en apporte un faisceau solide. Suivons ensemble ce guide sûr, qui n'exagère pas et ne ment jamais. Il est Corse, il aime profondément sa petite patrie, il s'est voué à la tâche de la guérir, de la glorifier. Il écrit aussi bien qu'il parle. Sa clairvoyance égale son enthousiasme. Avec lui nous ne risquerons pas de nous perdre dans le maquis.

En Corse, il y a la plaine et la montagne. La plaine est inhabitable, à cause des fièvres. Non pas qu'elle soit stérile, au contraire. Aussitôt aménagée en vue de la culture, elle produirait des moissons abondantes. Jusqu'à nouvel ordre, et en attendant mieux, elle ne produit que des fièvres. Ne lui demandez donc pas de nourrir les hommes, puisqu'elle les tue. D'ailleurs, elle est de plus en plus abandonnée. La superficie ensemencée, qui était de 105.000 hectares en 1868, est tombée aujourd'hui à 48.500. Vous voyez qu'il faudra du temps et des efforts pour ramener la vie en ces zones désertes.

Reste la montagne. Elle est d'un accès et d'une exploitation difficiles, mais elle est saine et productive. On y trouve le châtaignier, l'amandier, l'olivier et la vigne. Ce sont là des ressources précieuses. Une statistique préfectorale, citée par notre auteur, accuse 54.000 hectares de châtaigniers, assurant un revenu annuel de 20 millions, revenu considérable, le châtaignier n'exigeant aucun entretien, la récolte pouvant être effectuée par les femmes et les enfants, alors que la vigne absorbe la majeure partie de ses revenus en travaux de bêchage, binage, échalassement, fumage, sulfatage, etc. Le châtaignier constitue à la fois la fortune et la souveraineté de la Corse. On l'appelle communément l'Ancêtre. On le respectait, on l'adorait, jadis, quand on vivait entre soi, dans l'île fermée aux étrangers. Il est pour le Corse ce que le palmier est pour l'Arabe. Il ne lui donne pas seulement la fraîcheur de son ombre contre les rayons ardents du soleil, il lui fournit aussi sa subsistance. Sobre et frugal, le Corse se nourrit de châtaignes. *Pane di legno e vgua di pietra*, le pain de bois et l'eau de pierre suffisent à son tempérament nerveux et sec. Pascal Paoli, le grand patriote, appelait le châtaignier : l'arbre à pain, et la châtaigneraie : le garde-manger de la Corse. Et il répétait souvent, pour relever le courage de ses amis :

— Qu'importe que la hache soit vide, si le séchoir à châtaignes est bondé !

Malheureusement, observe M. Guitet-Vanquelin, le séchoir risque de devenir aussi désarmé que le pétrin. Les progrès de la science ont, en effet, découvert que le châtaignier produit également l'acide gallique. Des usines se sont installées sur le territoire, et les Corses, éblouis par l'appât d'un gain immédiat, quoique dérisoire, n'hésitent pas à offrir à la dent du monstre dévorant les beaux arbres qui, naguère, assuraient leur existence. Et les « ancêtres » disparaissent peu à peu du sol natal. Cependant que dans la Sardaigne voisine, le gouvernement italien décrète officiellement le culte des arbres et célèbre leur fête annuelle : *festa degli arbori !*

Actuellement, il y a quatre usines établies : les usines de Folelli en pleine Castagniccia, de Barchetta et de Casamozza, aux portes de la Casinca. Elles consomment une moyenne de 30 à 35.000 châtaigniers par an.

Or, un châtaignier produit environ 6 décalitres de châtaignes vendues à raison de 0 fr. 50 le décalitre. Ces 30.000 châtaigniers représentent donc un revenu global de 90.000 francs, soit un capital de 3 millions. Le bois, qui est payé aux acquéreurs 11 francs le stère en moyenne, est acheté par eux aux propriétaires 2 fr. 50. Si vous considérez maintenant qu'un châtaignier fournit une moyenne de 6 stères de bois utilisable, vous verrez que les propriétaires ont troqué un capital de 2 millions contre un capital de 450.000 francs, ce qui revient à dire qu'ils ont acheté 6 fr. 06 des pièces de vingt sous !

Quant aux bénéfices des usiniers, vous allez en juger. Un mètre cube de châtaignier rend en moyenne 80 litres d'acide gallique vendu à raison de un franc le litre. L'usine dépense 20 francs par mètre cube entre achat et traitement, et comme un châtaignier donne 6 stères de bois, les quatre usines préalisent donc, sur les 30.000 arbres abattus, un bénéfice de 10.800.000 francs ! Parmi les usiniers, il y a un broquier allemand, M. Levantzin, et un banquier italien, M. Bozzo-Costa. A ce jeu, la Corse perd près de 3 millions par an. Et je ne parle pas des dangers occasionnés par le déboisement. Après les arbres, ce sont les hommes qui partent.

Comment remédier à une telle situation ? Dans une série de conférences et d'articles publiés par *Corse-Journal*, M. Guitet-Vanquelin préconise l'organisation d'un vaste syndicat de résistance, groupant tous les propriétaires des cantons grands producteurs de châtaignes. Mais au bout d'un mois, la plupart des syndicats étaient ou exploités ou exploiteurs. Plus tard, se basant sur le code de législation forestière, notre confrère tenta d'obtenir la promulgation d'un décret qui ferait passer en bloc la châtaigneraie sous le régime forestier, lui ménageant en retour le bénéfice de la loi du 18 juin 1859 qui, du coup, l'exonérerait de l'impôt foncier pour une période de trente ans. La châtaigneraie serait dès lors soumise au contrôle de l'administration forestière. Le propriétaire ne pourrait plus plus abattre que sur la désignation des agents et il serait tenu à remplacer immédiatement l'arbre arraché. Cette motion fut repoussée par le conseil général comme portant atteinte au droit de propriété. Enfin, M. Guitet-Vanquelin demanda l'ouverture d'un crédit à répartir sous forme de primes au reboisement avec cette clause que la prime par arbre planté ne serait octroyé au cultivateur qu'à la troisième feuille, pour prévenir la fraude et assurer les bonnes conditions de plantation. Les choses en sont encore là, aujourd'hui. En attendant la Corse agonise.

D'autres causes contribuent à maintenir la Corse dans cet état d'infériorité, indigne de la France. Les travaux publics, qui jouent un rôle de plus en plus considérable à notre époque de prodromes et d'échange, constituent au facteur en-avant du progrès. Or, à ce point de vue aussi, la Corse a été négligée. Les routes nationales et les chemins vicinaux, dont le réseau était à peu près terminé sur le continent lors de l'annexion, ne furent entrepris dans l'île qu'après 1860. Les premiers chemins de fer datent de 1888, alors que nos plus lointaines colonies possédaient déjà le moyen rapide de communication indispensable à la prospérité comme à la sécurité d'un pays. Ils sont d'ailleurs à voie étroite et circulent avec une sage lenteur. La ligne de Bastia à Bonifacio, la plus importante par son trafic, s'arrête à Ghisonaccia, en plein maquis ! L'achèvement de ce tronçon, qui rendrait de si précieux services aux 60.000 habitants de l'arrondissement de Sartène, coûterait à l'Etat 14 millions, c'est-à-dire le prix du tunnel de la Cité, destiné au passage du Métropolitain, sous la Seine, Sacherle dure. Il existe en France — car la Corse, encore une fois, est un qui n'a point de département français — un arrondissement chemin de fer, c'est l'arrondissement de Sartène !

Il est facile de signaler le mal. Il est plus difficile de le guérir, et les conseillers ne sont pas les payeurs. La situation actuelle est connue, voilà un point acquis. Elle réclame une solution urgente. Il ne m'appartient pas de la trouver, ni même de l'indiquer. Nous avons tous le droit et le devoir de la désirer conforme aux intérêts et au bon renom de la patrie.

S'il ne s'agissait que d'améliorations matérielles, quelques millions judicieusement répartis suffiraient pour restituer son rang à la Corse. Mais la bonne volonté du législateur devra lutter contre certaines tendances fâcheuses dues à l'isolement même du pays, à ses vieilles habitudes d'indépendance. Les passions politiques, qui divisent en deux camps irréductibles les moindres bourgades de l'île, sont restées vivaces comme aux premiers jours. Soumis en apparence à l'ordre de choses établi, les Corses sont demeurés, sur leur rocher battu par les flots, fidèles aux traditions des aïeux. Le culte du passé constitue à la fois leur force et leur faiblesse. Ils y renonceraient avec peine, même en échange du bien-être assuré. Toute concession aux mœurs actuelles leur apparaît comme une trahison.

Une grande dose de persévérance, de tact et de patience sera nécessaire pour les conquérir aux idées nouvelles, aussi belles, aussi respectables que les autres. Il faudra montrer que les rouages administratifs ont été établis dans l'intérêt général et non pour servir les intérêts de la faction au pouvoir. Il faudra enlever aux maires la nomination des répartiteurs de l'impôt ou du moins réduire ces répartiteurs à un rôle purement consultatif et confier à des délégués ministériels le soin de fixer la côte d'imposition de chacun.

Cette œuvre de mise au point ne s'accomplira pas sans protestation. Bien des situations acquises seraient ébréchées ou détruites par le coup de pioche donné dans le vieil édifice. Mais il importe de couper le mal dans sa racine. Le meilleur moyen pour les Corses de prouver leur attachement à la France, c'est de contribuer aux charges communes dans la même mesure que les autres. Ils y gagneront les mêmes avantages, et ils n'auront plus le droit de dire qu'on les oublie.

Henry SPONT.

Petit Journal.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 avril, à 2 h. 1/2

Allegro,	Sousa.
L'Arlésienne,	Bizet.
Valse Bleue,	Margis.
Le Chemineau,	Laroux.
Galop Tzarevitz,	Lamothe.

Le Chef de Musique, LAURENS.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Nous publions aujourd'hui sans commentaires la lettre que nous venons de recevoir de M. le Maire.

Nous devons toutefois déclarer que les observations faites par le *Petit Bastiais* n'émanent pas d'un collaborateur intéressé ; que nous ne connaissons ni M. Mongin, ni M. Chapuis ; que les observations finales sont de nous, et que les renseignements, qui nous ont été fournis, sont basés sur des chiffres, *qu'il est impossible de contester.*

Nos renseignements sont donc exacts et précis ; nous les maintenons entièrement.

La lettre de convocation du 29 mars portait :

Séance plénière, mercredi 31 mars :

Examen du dernier état des propositions concernant l'éclairage de la Ville.

Le *31 mars au matin*, une note circulaire, communiquée aux Conseillers municipaux, disait qu'après la séance plénière aurait lieu la séance publique et le vote définitif.

Pourquoi cette précipitation ?

J. B. O.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous avez publié, dans votre numéro d'hier, un article concernant la question de l'éclairage de notre Ville. Vous avez été incomplètement et inexactement renseigné.

Si votre correspondant avait voulu se montrer impartial, il aurait dû vous dire que M. Mongin a varié cinq fois dans ses prix — que ses premières propositions, faites il y a trois mois, étaient plus élevées de 17.000 francs, — que c'est au moment où le Conseil allait entrer en séance, qu'il s'est décidé à faire une offre, portant le gaz pour les particuliers à un prix taxé par lui de *ridicule*, lorsqu'il était offert par son concurrent.

Votre collaborateur ne pouvait ignorer que cette question a été étudiée trois fois par une commission spéciale, et deux fois par la Commission plénière du Conseil. Il savait que lors de notre avant-dernière réunion, chaque membre de l'assemblée communale avait reçu un exposé des propositions fait par M. l'Architecte, et un état comparatif des prix offerts par les quatre concurrents qui restaient en présence. La Municipalité avait cru devoir compléter ces renseignements au moyen d'un travail consciencieusement élaboré, portant des chiffres dont l'exactitude eût pu, le cas échéant, être facilement contrôlée par la Commission plénière.

Elle était donc en droit de penser que l'affaire était suffisamment étudiée, et qu'un vote définitif pouvait utilement intervenir en séance publique.

En convoquant le Conseil municipal, elle a *différé*, au désir plusieurs fois exprimé par M. Mongin lui-même, qui a demandé avec insistance que cette affaire reçut une prompte solution.

Ce dernier avait tellement prévu le vote définitif qui allait intervenir, qu'il avait fait imprimer et distribuer, à l'entrée en séance, des bulletins portant son nom.

Il n'est pas donc vrai de dire que la convocation du Conseil *ait été précipitée.*

C'est bien en connaissance de cause, que treize conseillers municipaux ont cru devoir accorder à M. Chapuis la concession de l'éclairage de notre Ville.

Ils ont pensé, sans doute, que M. Chapuis, qui dès les premiers jours avait fait les conditions les plus réduites, et qui ne les avait jamais modifiées, devait inspirer plus de confiance que son concurrent, dont les prix ne se sont abaissés, que lorsque sa cause a été irrémédiablement compromise.

Ils ont du considérer aussi, que même en l'état des conditions dernières, la Ville réalise, grâce à l'ensemble des propositions acceptées, une très sensible économie, et que c'est à la modération des prix de M. Chapuis, qu'on devra la réduction bien plus importante dont bénéficieront nos concitoyens.

Que votre collaborateur nous permette maintenant de lui demander s'il aurait crié à la précipitation, au cas où son candidat aurait réuni la majorité.

Nous sommes autorisés à croire qu'il eût trouvé très logique la réunion du Conseil ; et très régulière la réunion qui en a été le résultat.

Veuillez agréer, etc.

A. GAUDIN, *maire.* — T. DE CARAFFA, *1er adjoint.* — L. DAVELO, *2e adjoint.*

Bastia, le 3 avril 1909.

Lettre de M. Anderson

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

D'après votre compte-rendu de la réunion du Conseil municipal qui a eu lieu mercredi dernier, le public est porté à croire qu'il n'y avait que *deux* concurrents en présence, pour la concession de l'éclairage de la Ville : MM. Chapuis et Mongin.

Permettez-moi de vous informer, et, par l'intermédiaire de votre journal, d'informer le public en général, que dès le mois d'octobre dernier, nous avons soumis des propositions à la Ville, pour le renouvellement de notre concession du gaz, et pour la fourniture de l'électricité ; ces *propositions nous ne les avons jamais retirées.*

Si ces propositions avaient été acceptées, à partir du 1er janvier dernier, la Ville, même avec un éclairage de beaucoup supérieur, jouirait d'une réduction immédiate de 5 000 à 6 000 francs par an, sur le prix actuel de l'éclairage public ; les établissements publics et communaux bénéficieraient d'une réduction de 2.500 francs par an, sur le prix de la consommation du gaz fourni au comoteur ; et les particuliers, *trois ans avant la fin de la concession actuelle*, auraient eu le gaz avec une réduction d'au moins 50 0,0 sur le prix de 60 centimes porté au Cahier des Charges actuel, prix que nous avons, et que nous nous réservons le droit de demander jusqu'au 31 décembre 1911.

Nous avons eu l'honneur de fournir le gaz à Bastia pendant 47 ans ; nous avons pleinement rempli nos obligations envers la Ville, en lui fournissant un service très régulier et irréprochable, malgré les retards continuels apportés par la Ville dans le paiement des fournitures, (en mai dernier, la Ville nous devait 25.000 francs environ ; cette somme a depuis sensiblement augmenté, et à l'heure actuelle, nous sommes créditeurs de la Ville, pour une somme de 35.000 francs environ, somme qui ne porte aucun intérêt).

Nous n'avons jamais demandé le prix maximum porté au Cahier des Charges, pour les particuliers, et jusqu'à ces derniers temps, nous leur avons même facilité l'usage du gaz, en posant gratuitement les services extérieurs.

Venant de faire des propositions pour le renouvellement de notre concession, en y prévoyant des avantages très sensibles et immédiats pour la Ville et pour les consommateurs, je me perds en conjectures sur un pareil fait, et je me demande pourquoi nos offres ont été complètement ignorées par le Conseil municipal, dans sa séance publique de mercredi.

Veuillez agréer, etc.

D. H. ANDERSON,
Co propriétaire de l'Usine à Gaz de Bastia.

Bulletin Mutualiste

L'Organisation
DE LA FETE DE LA MUTUALITÉ

Dans un pays comme le nôtre, où l'esprit d'association n'a encore reçu que de très faibles développements, il convient de saluer comme des présages d'un avenir meilleur les manifestations collectives auxquelles donnent lieu les œuvres d'assistance et de prévoyance sociale. A ce titre, les organisateurs de la fête départementale de la Mutualité méritent d'être encouragés et soutenus.

De précieux concours leur sont déjà acquis. C'est ainsi que M. Larrolle, l'éminent membre du Conseil supérieur de la Mutualité, vient de faire savoir au Président du Comité des Fêtes, qu'il acceptait avec le plus grand plaisir l'invitation qui lui a été adressée et qu'il se charge de donner, à cette occasion, une grande conférence mutualiste. Aussitôt après les fêtes de Bastia, M. Larrolle organisera, sous le patronage de l'Union, toute une série de conférences qui auront lieu dans les principales localités de l'Ile.

D'autre part, il est de plus en plus probable que la Fête du 30 mai sera présidée par un membre du Gouvernement. De nouvelles démarches vont être faites en ce sens, dès le retour à Paris, de M. Henri Pierangeli, député de Bastia.

Ces premiers résultats laissent déjà entrevoir toute l'importance de la Fête que l'on organise. Un grand nombre de sociétés ont déjà répondu à l'appel du Comité, et il est à souhaiter que les réponses des autres sociétés ne se fassent pas trop attendre. Tous les groupements mutualistes de la Corse doivent participer à la fête du 30 mai, qui constituera une véritable fédération de toutes les sociétés du Département.

LA TEMPÊTE D'HIER

Au Nouveau-Port. — Importants dégats. — La circulation interrompue. — Nécessité d'exécuter les travaux projetés.

La violente tempête de N.-E., qui s'est déchaînée hier sur notre ville, a occasionné au Nouveau-Port d'importants dégâts.

La mer a envahi les terrains qui environnent les docks et les quais du Nouveau-Port. Les matériaux et les débris de toutes sortes, que l'on avait accumulés au bas de la jetée, ont été entraînés par la force des lames, jusque dans le bassin du Nouveau-Port.

La ligne du chemin de fer est recouverte d'une couche épaisse de cailloux et de sable. La circulation est devenue très difficile dans ce quartier, d'ordinaire si actif, et on n'est qu'au prix des plus grands efforts, que les employés des docks ont pu pénétrer dans l'établissement.

Tous les ans, à pareille époque, les mêmes faits se reproduisent et malgré

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00187

BOURSE DE PARIS

	2 avril — 3 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.65 — 98.05
de 3 0/0 amortis.	98.50 — 98.40 ex-coupon

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 3 avril.

M. Giacometti, procureur de la République à Sartène, est porté au tableau supplémentaire d'avancement de la Magistrature.

PALMES ACADEMIQUES

Paris, 3 avril.

M. Lamotte d'Incamps, lieutenant au 122e rég. d'infanterie, est nommé Officier d'Académie.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 3 avril.

Sont nommés gendarmes :

A la légion de la Garde Républicaine : Grasset, de Bonifacio ;

A la 15e légion bis, compagnie des Basses-Alpes : Mariani, de Solaro, et Tristani, de St André de Bozio.

MARSEILLE

Obsèques des Victimes
DE
L'EXPLOSION
à bord du
Trois-Mâts JULES-HENRY

Marseille 3 avril.

Toute la population marseillaise assistait aujourd'hui, à 3 heures, aux obsèques des neuf malheureuses victimes de l'explosion du Pétrolier *Jules-Henry*.

Les cercueils de ces travailleurs fauchés si brutalement dans leur rude labeur étaient transportés sur six corbillards.

Six victimes ont été enterrées religieusement ; les trois autres civilement.

M. Mestier, préfet des Bouches-du-Rhône ; le procureur de la République ; les députés, sénateurs, conseillers généraux, municipaux et d'arrondissement, du parti avancé, se placèrent derrière le convoi civil.

Sur le passage de l'imposant cortège, tous les magasins étaient fermés.

Au cimetière Saint-Pierre, des discours ont été prononcés par MM. Levy, adjoint au maire ; Mestier, préfet des Bouches-du-Rhône ; Ratisne, président de la Chambre de Commerce.

Les Morts du Jour

Madame Gavini de Campile

Paris 3 avril.

Madame Gavini de Campile, née de Raymond, est décédée aujourd'hui, à l'âge de 82 ans, en son domicile, 27, rue d'Astorg.

Mme Gavini de Campile était la femme de notre éminent concitoyen, M. Denis Gavini, ancien préfet, ancien député de la Corse.

Le Colonel Méhouas

On annonce la mort de M. le colonel Méhouas, commandant le 1er régiment d'infanterie coloniale, à Cherbourg.

Le Drame de Toulon

Le désespoir d'une Sœur

Toulon, 3 avril.

Nous avions annoncé hier, dans nos télégrammes, que M. Charpentier du Cosigny, lieutenant de vaisseau de réserve, s'était suicidé, après avoir tué sa femme, à peine âgée de 28 ans.

L'enquête a établi que le meurtrier avait préalablement son crime.

La victime était née à Corte le 20 janvier 1881. Sa jeune sœur, en proie à un désespoir immense, souffleta le cadavre du meurtrier, en criant à maintes reprises : « Assassin ! Assassin ! »

Conseil des Ministres

Paris, 3 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront mardi prochain, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

CONSTANTINE

FAMINE INTENSE

Le typhus chez les Indigènes

Constantine, 3 avril.

Une famine intense sévit sur toute la province de Constantine.

La situation est des plus critiques.

Pour comble de malheur, le typhus fait des ravages considérables au sein de la population indigène.

La Bourse de Paris

Paris, 3 avril.

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la bourse des valeurs sera fermée les 9 et 10 avril courant.

Le Statut des Fonctionnaires

Grand Meeting de protestation

Paris, 3 avril.

Plus de deux mille fonctionnaires ou employés de l'Etat ont tenu un grand meeting, pour protester contre le projet du Gouvernement relatif au Statut des Fonctionnaires.

Après une longue et orageuse discussion, on a adopté un ordre du jour repoussant tout projet de statut, et réclamant le droit commun, c'est-à-dire l'application de la loi sur les Syndicats.

Des mesures de police très sévères avaient été prises, afin d'empêcher toute manifestation extérieure.

Etat-Civil

NAISSANCES

Cléberi Louis et Sisco Assumption.

Pierri Francois.

DÉCÈS

Parigot Charles-Fourcade, cordonnier, 34 ans, de Castellare de Mercurio.

Battaglini Antoine-François, gendarme en retraite, 83 ans, de Pero-Casevecchie.

AVIS DE MESSE

Lundi, 5 du courant à 10 heures du matin, sera célébrée en l'église paroissiale Saint-Jean, une messe pour le repos de l'âme de

Mlle Marie STELLA

La famille y assistera.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 courant aura lieu la succession, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le Trésorier, L. Rocheilli.

SYNDICAT DES MAÇONS — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche à 9 heures du matin.

Prière d'être ponctuel des livrets.

Le Président, VENDASI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 avril, exercice mensuel de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Admissions de nouveaux adhérents.

Le Président Angeely.

AVIS DE DECÈS

Les chrétiens de foi, Monsieur,

Louis-Pierre-Jérôme Terigi

Inspecteur Principal des Douanes en retraite

décédé à Nice, le 24 mars, à l'âge de 55 ans, auront lieu à Bastia, le dimanche, 4 avril courant, à 8 heures et demie du matin.

On se réunira aux hangars de la Cie Fraissinet.

M. Jean Battaglini, agent consulaire de France à Corte (Italie) ;

A la douleur de faire part à ses nombreux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de Monsieur

Antoine-François Battaglini

décédé à Bastia, à l'âge de 84 ans,

L'enterrement aura lieu le Dimanche, 4 avril, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, Rue des Jardins, 2.

M. et Mme François-Antoine Parigi ; Mlle Marie-Joséphine et Marianne Parigi ; M. Jean-Paul Parigi, employé à la Compagnie des chemins de fer départementaux, et Mme Parigi, née Stefanini et leur enfant ; M. et Mme Michel Parigi et leur famille ; Mme veuve Antoinette Rachaldi ; M. et Mme Dominique Parigi et leur fille ; M. et Mme Toussaint-Mathieu Gualandi et leur famille, de Centuri ; M. et Mme Cortopassi ; Mlle Dévote Gualandi, de Bastia ; M. et Mme Michel-Ange Parigi et leur famille ; Mme veuve Marie Parigi et sa famille, de Casabone ; Mme et M. Carrigi, brigadier de gendarmerie, à St-Andre (Alpes-Maritimes) ; M. et Mme Roch-Ange Parigi et leur famille ; Mlle Françoise Parigi, de Bastia ; M. et Mme Vincent Ornatelli, de Favalello ; M. et Mme Casanni et leur famille, d'Erbajolo ; M. Charles-André Guglielmi et sa famille, de Poggio de Venaco ; M. et Mme André Stefanini et leur famille, de Saint-Louis de Mercurio ; M. et Mme Jean-Baptiste Santini, de Tralonca ; M. Baptiste Simoni, ses enfants, beaux-frères et leur famille ; Mme veuve Massimi et sa famille ; M. Rossi et sa famille, de Bastia ;

Les familles Parigi, Ani, Agostini, Giudicelli, de Casalonga.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Charles-François Pariggi

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 34 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 4 avril, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira 12 rue du Lycée, numéro 15.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
pour les
CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

Dépôt : Coiffeurs et Parfumeurs, 32, rue Etienne-Marcel, Paris.

En vente chez M. Martini,
Place Saint-Nicolas, 18.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux naissants. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Absolument inoffensif. Vente toujours croissante.

Exiger sur les factures les mots Royal Windsor. En vente dans les Coiffeurs-Parfumeurs et Bazars et aussi Exposition Universelle de 1900.

EXTRAIT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations.

La Famille

100.000 EXEMPLAIRES GRATUITS

Le Savon extra-pur « Le Chat »

contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15: — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des succursales avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

KABILINE
LA KABILINE
LA KABILINE
LA KABILINE
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes

Le Directeur-Gérant,
I.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Foyard en poteaux et en gris.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronce artificielle.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENTI & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 9, Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez d'une ligne les Cafés CHARO MATTEI au prix supérieur.

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 95 — LUNDI 5 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un numéro en plus par an.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Lundi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Premier quart., le 28. — Pleine Lune, le 5.
Fête du Domain : Mardi Saint.

4 AVRIL

PAGES D'HISTOIRE

Les Prêtres Romains déportés en Corse

IV.

(Suite et fin)

Après la fuite de l'*arcivescovo*, sa domestique, qui avait continué à aller faire son ménage afin d'endormir la vigilance des gardiens, fut arrêtée et jetée en prison, avec les deux neveux de Jean-Philippe Mattei, accusés tous les trois d'avoir aidé ou facilité cette évasion. Le frère de Jean-Philippe alla se constituer prisonnier et obtint ainsi l'élargissement de ses enfants. Jean-Philippe, prévenu à temps, put gagner le maquis et se dérober ainsi aux recherches de la justice.

La pauvre et dévouée ménagère subit une dure détention de plus de quatre mois, et à toutes les questions qu'on lui posait, elle répondait invariablement : *Un so nunda, nunda e poi nunda.* (Je ne sais rien, rien et puis rien). Elle résista à toutes les intimidations et aux menaces du commandant A. et de ses subordonnés. Jacques Lota fut lui-même obligé de se rendre de Bastia à Corte pour se justifier d'avoir entretenu aucune relation avec l'*arcivescovo*. Le maire Guelfucci et Stalelli furent également soupçonnés d'avoir facilité cette évasion, mais on ne put sévir contre eux, faute de preuves matérielles.

Jean-Philippe Mattei, ennuyé de garder le maquis, demanda un sauf-conduit qu'il obtint, et se rendit auprès du général Berthier, à Ajaccio. Il avoua avoir hébergé pendant deux jours l'*arcivescovo* et son domestique Vincenzo. Il dénatura un peu les faits en disant que, les ayant rencontrés par hasard sur la route de Corte, il ne put pas — bien qu'il eût eu un petit moment d'hésitation — leur refuser l'hospitalité qu'ils lui demandèrent. « Avant de me condamner, dit il au général Berthier, laissez-moi vous demander de vouloir bien répondre à ces deux questions : 1° Si vous vous trouviez dans le cas de l'*arcivescovo* auriez-vous désiré qu'on vous donnât l'hospitalité ? 2° Si vous vous trouviez à ma place, auriez-vous agi autrement que je ne l'ai fait ? »

Le général Berthier, un peu surpris de tant de logique et de bon sens, se leva, alla lui serrer la main avec effusion et lui dit : « Vous êtes un brave et honnête homme. A votre place j'aurais agi absolument comme vous. Non seulement je ne vous blâme pas, mais je vous félicite sincèrement, et j'approuve entièrement votre acte d'autant plus généreux qu'il y avait des risques et des tracasseries de toute sorte à courir. »

Il renvoya Jean-Philippe absous, et donna, le jour même, l'ordre de mettre en liberté son frère ainsi que la pauvre domestique.

Après l'évasion de l'*arcivescovo*, qui avait été précédée de celle de plusieurs autres prêtres et chanoines romains, le gouvernement avait pris des mesures très rigoureuses contre ces prêtres déportés qui ne voulaient pas se conformer au décret du 4 mai 1812. Plusieurs de ces prêtres, en effet, avaient un peu abusé de la liberté et de la confiance qu'on leur avait donnée, en excitant la population à fomenter des troubles contre le gouvernement de Napoléon. Ils préconisaient un mouvement séparatiste et engageaient plusieurs notables à acclamer de nouveau les Anglais. Un grand nombre d'entre eux furent alors incarcérés à Calvi, Corte et Bastia, « avec défense de pouvoir communiquer avec eux » Les autres furent envoyés à Capraja où ils subirent une pénible détention.

« Ceux qui furent renfermés dans les prisons de Calvi eurent beaucoup à souffrir ; il n'en fut pas de même de ceux de Bastia, qui trouvèrent les moyens de correspondre avec les .. mécontents, qui ne les laissèrent manquer de rien. » (Abbé Galletti).

On rit longtemps à Bastia — et le héros aimait à la rappeler souvent — d'une petite mésaventure arrivée au jeune Guasco, celui-là même qui fut plus tard archiprêtre de Sainte-Marie. Son père avait fait préparer des *lasagne* et des gâteaux pour un déporté, malade au Donjon. Il en remplit une petite soupière qu'il plaça dans un gibus dont il coiffa son enfant à peine âgé d'une quinzaine d'années. Comme le jeune Guasco pénétrait dans la cellule du déporté souffrant, il ne se baissa pas assez, et le gibus heurtant le haut de la porte, tomba à la renverse, après avoir inondé, de la tête aux pieds, le pauvre enfant sous une pluie de jus et une avalanche de *lasagne* ...

Nous voilà en 1814. Les choses allaient changer de face en Europe. Napoléon, qui avait perdu presque en entier sa Grande-Armée en Russie, faisait des prodiges de valeur pour défendre *pied à pied* le sol de la France, envahie par toute l'Europe coalisée.

Une révolte, à laquelle les prêtres déportés ne furent pas étrangers, eut lieu à Bastia, à propos de l'arrestation et de l'incarcération dans la forteresse de Finestrelle (Italie), de Monsignor Pino, archiprêtre de Sainte-Marie, qui avait prêché un peu librement contre la politique suivie par le gouvernement de Napoléon.

Une nouvelle municipalité fut élue dont le premier acte fut de délivrer les prêtres romains. Elle demanda ensuite l'appui de l'amiral anglais, lord Bontink, qui se trouvait à Gênes. Celui-ci expédia aussitôt, avec des forces considérables, le général Montresor, lequel lança un manifeste qui ne trouva aucun écho en Corse, en dehors de Bastia.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de l'abdication de Napoléon et celle de l'avènement de Louis XVIII. Le général anglais reçut de son gouvernement l'ordre de quitter la Corse. Les Anglais y furent pour leurs frais d'essai à vouloir mettre encore une fois la main sur la Corse. Les Bastiais, imitant alors leurs compatriotes du reste de l'île, acclamèrent Louis XVIII

Le pape Pie VII fut délivré. Il rentra à Rome et réintégra les prêtres déportés dans leurs anciens postes. L'*arcivescovo* Arezzo fut nommé cardinal

Les prêtres romains n'oublièrent pas les bons traitements et les égards de toute sorte dont ils avaient été l'objet de la part des Corses. Et tous, mais spécialement le cardinal Arezzo, en dirent tant de bien et vantèrent tellement la généreuse hospitalité qu'ils avaient reçue, que Pie VII, voulant récompenser les Corses de leur belle conduite, institua quatre bourses au Séminaire romain, pour les Corses qui, ayant réussi au concours, se destinaient au sacerdoce.

Ceux qui bénéficièrent de ces bourses furent : S. E. Viale-Prelà, qui devint cardinal et signa le fameux Concordat de Vienne en 1855; Monseigneur Gasseo, ancien archiprêtre de Sainte-Marie et vicaire général, dont le nom synonyme de bonté, est encore dans toutes les mémoires à Bastia ; l'abbé Riccetti, qui fut successivement curé à Santo-Pietro-di-Tenda, à Nonza et à Cardo ; enfin, Lottero, qui, n'ayant pas de vocation pour le sacerdoce, fut cependant un docteur renommé et un fin lettré.

A la mort de Pie VII, ces bourses ne furent plus renouvelées par son successeur. Ce ne fut que plus tard, sous Pie IX, en 1854, que Monseigneur Casanelli d'Istria rappela au pape ce que Pie VII avait promis à la Corse en récompense de l'intérêt qu'elle avait témoigné aux prêtres romains déportés, et des services qu'elle leur avait rendus.

Pie IX, se rappelant, disait il, avoir entendu parler de cela, étant enfant, voulut, lui aussi, récompenser une si noble conduite, et réparer en partie l'oubli des successeurs de Pie VII. Il créa au Séminaire Pie, à Rome, une bourse au profit des jeunes Corses aspirants au sacerdoce. « Cette place sera adjugée, disait-il, à celui qui s'en montrera le plus digne sous le triple rapport de la conduite, du talent et de la piété. »

La durée des études était de neuf années.

Le premier lauréat de ce concours fut l'abbé Panerai, ancien professeur de philosophie au petit séminaire, puis aumônier du lycée de Bastia.

Après lui, et le dernier élève corse au Séminaire Pie, fut l'abbé Casta, actuellement archiprêtre de Sainte-Marie de Bastia.

Il y aurait encore en Corse de jeunes aspirants au sacerdoce qui, à l'instar de leurs aînés, feraient bonne figure à côté de leurs collègues du Séminaire romain.

Mais cette bourse que le pape Pie IX voulait octroyer à perpétuité, à la Corse, a été interrompue, on ne sait pas seulement pourquoi.

Et, malgré les démarches que pourrait encore tenter l'évêque d'Ajaccio, il ne réussirait peut être pas à la faire rétablir, car les temps ont changé depuis la démarche qui réussit si bien à Monseigneur Casanelli.

Il s'agissait alors de s'attirer les sympathies du gouvernement de Napoléon, afin de pouvoir compter sur sa protection, le cas de besoin. Ce qui explique peut-être pourquoi Pie IX consentit volontiers à faire cette largesse au pays qui fut le berceau de la famille des Bonaparte.

Mais, depuis que le pape a été dépouillé de ses Etats par le roi

---

138 — FEUILLE DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

NOELLA !

II

DANS LES TÉNÈBRES

— Je ne comprends pas !..

— Allons donc ! Innocente créature ! Ce sera moi, Carlo Bontoni, ton bon professeur, ton guide, ton maître, celui qui t'a prise, élevée, nourrie, gardée jalousement. Tu seras à lui... son inséparable, sa compagne, son amie... et comme il faut en finir, et que d'autres essaient de t'enchaîner, je veux te le mettre aux poignets solidement, nous river l'un à l'autre...

Sa voix était devenue pâteuse, embarrassée. On aurait pu croire qu'il laissait sa pensée, son abominable désir, s'échapper dans un hoquet de dégoût qui l'étouffait lui-même. Ce n'était pas la lumière du vin qu'il s'était offert abondamment peut-être pour se donner du courage dans son œuvre infâme, grâce à la recette de Speranza, qui lui montait à la tête, c'était une autre ivresse plus violente, plus capiteuse, plus bestiale que celle du pochard écroulé dans le ruisseau. C'était l'ivresse du misérable qu'aucun frein n'arrête, qu'aucune loi, même le respect sacré de l'enfant, ne maintient dans le chemin du devoir. Speranza ne s'était pas dévêtue. Dans cette misérable retraite, à peu près pareille à la crèche d'un troupeau, où cependant l'air n'était imprégné que de l'odeur saine des moissons dorées, elle avait seulement dégrafé son corsage et dénoué les tresses de ses cheveux. Un rayon tombait sur la blancheur de son cou. Le bandit étendit sa main nerveuse sur le bras gauche de l'enfant et la saisit comme entre des griffes de fer... Elle l'entendit, terrifiée, qui lui soufflait, tout près de son visage convulsé par la peur :

— Tu seras à moi, cette nuit et toujours !

— Jamais !

Elle se raidit sous l'étreinte qui lui tordait le bras et cria :

— Laisse-moi, lâche, misérable !

En même temps, de la main qui lui restait libre, elle le frappa au hasard du contenu qu'elle tenait ouvert.

— Ah ! tu paques, vipère !

Elle entendit à peine ces derniers mots. Sa gorge fut étranglée comme dans un étau. Un râle s'en échappa. Ce fut tout. Elle allait perdre connaissance, mourir peut-être ! Dans cette lutte ignoble, immonde, féroce, l'issue n'était pas douteuse. Mais elle changea de face. Au cri poussé par l'enfant, la barrière volante qui fermait l'entrée de la grange s'était brusquement écartée. Le jeune homme de la ferme accourait, en disant au chien qui le suivait :

— Derrière, César !

Et alors dans ce groupe hideux de l'ivrogne, de la brute acharnée à son attentat et de l'enfant à demi morte, un troisième lutteur était entré. De ses deux mains robustes, de ses mains loyales d'honnête homme révoltées contre l'infamie d'un tel crime, il avait à son tour saisi à la gorge le criminel ; il l'avait arraché, enlevé comme une plume, tenu râlant au bout de ses bras et après une demi-minute d'attente, il l'avait rejeté pantelant et brisé sur les dalles de cette grange où son crâne à demi-écrasé, rendit un son mat pour rester immobile, morte, hors humaine sans mouvement et sans vie. Et sans plus s'en occuper, il prit l'enfant dans ses bras.

— Vous ! murmura-t-elle.

— Oui, moi qui veillais sur toi, chère petite ! Je ne sais quel pressentiment m'avertissait du danger que tu courais. Cet homme m'inspirait une invincible défiance... Ses allures devenaient louches, il s'enivrait, et dans son ivresse il trahissait ses projets.. Dieu merci, tu es sauvé !.. Viens...

Il l'entraîna doucement vers sa maison, de l'autre côté de la route, en lui disant :

— Tu as raison... Il faut quitter ce misérable, suivre cette Française qui veut t'emmener...

Et tout à coup, il se rappela qu'il avait oublié Carlo Bentoni pour ne s'occuper que de celle qui avait failli devenir sa victime. Il revint en arrière et siffla son chien qui ne revenait pas.

— César !

César refusant d'obéir. Un doute subit monta au cerveau du paysan. Il se précipita dans la grange. Un spectacle terrifiant l'y attendait. Le meurtre tenait à la gorge Carlo Bentoni et le secouait furieusement en le traînant sur l'aire. L'homme semblait mort. Il ne l'était pas. Un reste de vie sommeillait dans ce corps avachi, devenu presque un cadavre. En quelques minutes, tout le personnel de la ferme fut sur pied. Il se composait que des parents de Felice, de deux ou trois serviteurs des deux sexes et de bergers qui étaient au loin avec leurs troupeaux dans la plaine. On alla chercher un médecin à Desenzano.

Il reconnut sans peine le musicien ambulant qu'il avait entendu souvent et l'enfant dont il était accompagné. Mis au courant de ce qui s'était passé, le docteur fit transporter le blessé dont l'état était grave, et portait les traces des redoutables dents du meurtrier vaincu, à l'hospice de la ville. Il délivrait, incapable de donner des renseignements sur le drame nocturne dont il était sorti en un si déplorable état. Personne, du reste, en dehors des témoins de l'affaire qui n'avaient aucun intérêt à ébruiter les causes secrètes de cette lutte qui pouvait paraître exclusivement celle d'un brave chien de garde avec un maraudeur ordinaire, n'essaya d'éclaircir le mystère dont elle restait enveloppée.

Speranza, délivrée de cet être qui avait été pour elle l'auteur de tant de misères, resta vingt-quatre heures à la ferme des Fermo qui l'entouraient de soins et de bontés. Le lendemain matin, sans autres bagages que sa harpe et sa mandoline et quelques objets de première nécessité, qu'elle devait à la générosité de la famille Fermo, elle quittait leur ferme dans une carriole traînée par un solide bidet qui devait la conduire à Milan, sous la direction de son sauveur Felice, qui l'avait prise en amitié dès leur première rencontre.

(*A suivre.*)

d'Italie, et que nos soldats ont été retirés de Rome ; depuis que la France a connu les tristesses et les horreurs de l'invasion, et les amertumes et les mortifications de la défaite — elle s'en est, heureusement, très glorieusement relevée — ; depuis que le peuple français a pris lui même la direction de ses affaires qui ne dépendent plus de la volonté d'un seul homme, la papauté a cru aussi devoir donner une nouvelle orientation à... ses largesses, et c'est pour cela, peut-être, qu'elle oubliera pour longtemps encore, et les prêtres déportés, et l'accueil généreux qu'ils trouvèrent dans notre île...

Quoi qu'il en soit, la Corse, toujours fidèle à ses vieilles traditions, continuera à rester la terre d'hospitalité par excellence, fortement et sincèrement attachée à la Mère-Patrie...

J.-P. DE CAMPENDI.

Union Générale des Corses
et des Amis de la Corse
DE PARIS

Les membres du Conseil de l' « Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, » 83, rue de la Tour, à Paris, ont décidé de faire connaître par la grande presse française et étrangère que cette société de fraternité corse s'offre, à titre absolument gratuit, de renseigner et recommander d'une façon sérieuse et amicale, aux hôteliers corses, tous les Français et étrangers qui désireraient aller visiter l'Ile de beauté.

Les administrateurs de l'Union Générale seraient heureux de connaître les hôteliers de la Corse qui consentiraient à recevoir d'une manière amicale, confortable et à des prix modérés, tous les étrangers qui désireraient visiter la Corse et qui se recommanderaient de notre association.

Après un long examen sur la question, les membres de l'Association se sont trouvés tous d'accord à reconnaître l'intérêt qu'il y a d'inciter vivement le public à visiter la Corse, à y stationner et en devenir un agent de propagande.

Or, pour obtenir cet excellent résultat, il importe que tous nos compatriotes insulaires fassent tout le possible, pour que ces visiteurs gardent les meilleures opinions de la Corse et de ses habitants.

Pour le Conseil et par ordre:
Le Président, P. O. POLI.

Causerie Agricole
Le Sainfoin

C'est en ce moment la saison la plus convenable pour les semailles du sainfoin. Toutefois, avant d'adopter cette culture, il sera bon d'examiner la nature du terrain ; peu de terres conviennent à cette plante.

Pour le sainfoin comme pour la luzerne, ce n'est pas seulement le sous-sol supérieur du sol qu'il faut considérer, mais les couches inférieures. Le sainfoin réussit surtout dans les sols dont les couches inférieures sont calcaires ; soit marneuses, crayeuses ou graveleuses, soit même composées de pierres calcaires sous une très légère couche de terre, pourvu que les racines puissent s'insinuer entre les pierres ou dans les fissures. On voit aussi quelques sainfoins réussir dans des sables légers, placés près du lit d'une rivière et qui ne paraissent pas calcaires.

Le sainfoin, à moins que le sol dans lequel il est placé soit très riche, ne donne ordinairement qu'une coupe ; mais, soit en vert, soit en sec, il y a peu de fourrage plus substantiel pour le bétail.

On le sème avec une céréale de printemps ou d'automne ou du trèfle. Il faut donc passer plusieurs fois la herse ou biner très soigneusement.

Lorsqu'on sème avec l'orge ou l'avoine, on peut ne herser le sainfoin en même temps que son grain, par un hersage énergique, en supposant que le sol ait été convenablement bien préparé, ce sera qu'il ne puissent pas se cacher où la graine pénètre suffisamment.

Il est très important de n'employer que la semence de la dernière récolte, car celle qui est plus vieille ne germe pas.

La hersure doit être exécutée au printemps sur le sainfoin semé sur la luzerne, car il détruit les nouvelles herbes et favorise beaucoup la croissance de la plante.

GEORGES BONNEFOY.

Les Pensions des Instituteurs

M. Jean-Baptiste Pieri, instituteur en retraite à Ghisoni, a adressé au Sénat une pétition, qui a été examinée par la 3e commission, et au sujet de laquelle M. Roy a présenté le rapport suivant :

« Le pétitionnaire se plaint que les instituteurs qui ont été nommés sous l'empire de la loi du 9 juin 1853 ne touchent qu'une pension de 600 fr., tandis que leurs collègues qui ont pris leur retraite postérieurement bénéficient d'une pension bien plus élevée. Il demande, en conséquence, que la pension des instituteurs âgés de plus de soixante-dix ans soit portée à 1.000 fr.

» Des allocations annuelles sont en général accordées à ceux de ces vieux instituteurs dont la situation est le plus digne d'intérêt, afin d'augmenter leurs ressources. D'autre part, à plusieurs reprises, des commissions ont étudié les moyens d'améliorer leur sort et ont proposé des solutions ; c'est au ministère de l'Instruction publique qu'il appartient de voir ce que l'on peut faire encore pour ces vieux maîtres de notre enseignement primaire.

» Votre commission vous propose le renvoi de la pétition à M. le Ministre de l'Instruction publique, en le recommandant à sa bienveillante attention. »

Le renvoi au ministre est ordonné.

CORTE
L'Impôt

Notre appel a été entendu. Les contribuables arrivent en foule au bureau du Journal protester contre la répartition de l'impôt qui a été faite, cette année, en dépit du bon sens. Le flot des réclamations augmente de jour en jour, et pour peu que cela continue, les protestataires seront si nombreux, que les pouvoirs publics ne pourront faire à moins que de s'émouvoir et de réformer l'assiette de l'impôt.

Nos prétentions sont aussi modestes que légitimes nous ne demandons aucune faveur, aucun passe droit. Nous voulons bien participer aux charges communes, à la conditions exprese que tous les habitants de la ville, sans distinction de parti, y concourent.

Nos dirigeants provinciers ont cru à propos d'exploiter leurs partisans à notre détriment. Sans vouloir qualifier le procédé en lui-même, nous estimons qu'il est de notre devoir de par nous laisser exécuter sans murmurer, et d'avoir recours, si on nous y oblige, aux moyens extrêmes.

Un bon tiers de la population n'étant pas imposé, il est facile de comprendre que nous payons pour ceux qui profitent de ces faveurs d'Etat, ou pour mieux dire des faveurs municipales.

Nous ne pouvons admettre, comme d'aucuns le prétendent, qu'une protestation collective n'est susceptible d'aucune suite, sous prétexte que les décisions des répartiteurs sont souveraines. S'il en était ainsi, il ne nous reste plus qu'à refuser de payer l'impôt, et c'est ce que nous ferons si l'Administration compétente ne nous donne satisfaction.

(Corte Journal)

Avis d'un Concours
pour emploi de vérificateur adjoint des poids et mesures

Un concours pour l'emploi de vérificateur adjoint des poids et mesures sera ouvert le lundi 4 octobre 1909.

Les demandes d'admission au concours, établies sur papier timbré et accompagnées des pièces exigées des candidats suivant les indications du programme, devront être adressées au Ministre du Commerce et de l'Industrie (Direction du personnel de la marine marchande et des transports, rue de Grenelle 101), pour le 1er septembre 1909 au plus tard. Les demander parvenues après cette date ne pourraient être examinées.

Un exemplaire du programme du concours sera remis ou envoyé à tout candidat qui en fera la demande.

Les traitements des vérificateurs des poids et mesures sont fixés ainsi qu'il suit:
Vérificateurs en chef 5.500 à 7 000 fr.
Vérificateurs de 1re classe 4 000 fr.
Vérificateurs de 2e classe 3.000 fr.
Vérificateurs de 3e classe 2 500 fr.
Vérificateurs de 4e classe 2.200 fr.
Vérificateurs de 5e classe 2.400 fr.
Vérificateurs de 6e classe 2.100 fr.
Vérificateurs adjoints 1 800 fr.

Les vérificateurs des poids et mesures reçoivent en outre des allocations pour frais de tournées, déplacement, logement.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MOITA. — M. de Maître Joseph Antoine, adjoint au maire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Melia, en remplacement de M. Andrei, qui a été nommé juge de paix.

⁂

CASABIANCA. — M. Maestracci Jean est nommé facteur intérimaire des postes à Casabianca.

⁂

CANAVAGGIA. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Semperi et Palazzi contre un arrêté du 8 juillet 1908, par lequel le conseil de préfecture de la Corse a annulé les opérations électorales municipales. Il a été procédé, dans la commune de Canavaggia, pour le renouvellement du conseil municipal.

Gazette Maritime

Les réparations du Forbin

Il y a huit mois, le croiseur de 3e classe *Forbin*, de l'escadre du Nord, détaché au Maroc, était envoyé à Bizerte pour y être réparé : il devait être prêt au bout d'un mois. Le *Lepertier* de janvier dernier portait cette mention :

« Après avoir subi ses réparations, à Bizerte, le *Forbin* quittera ce port du 15 au 20 janvier 1909, pour se rendre au Maroc, sans doute. »

Le 20 janvier est passé, aussi le 20 février et le 20 mars également.

Bien que les ouvriers de Sidi-Abdallah aient travaillé semaines et dimanches, on a pu faire, cette semaine seulement, des essais qui n'ont pas été bien brillants. Ces essais ont permis de constater que la moitié des chaudières sont irréparables et que, pour le reste, tout est à recommencer.

La dépense prévue était de 80.000 francs ; on a, à l'heure présente, dépassé 250 000 francs. Et ajoutez à cela que le bâtiment est toujours armé à effectif complet !

Voilà où passe le budget de la marine ; croit-on que là encore on puisse impuner la chose à la paresse, à la mauvaise volonté des ouvriers ?

Le ministre de la marine, grand réformateur, administrateur de valeur, pourrait il nous dire à qui incombe la responsabilité d'un tel gaspillage ?

Faut-il incriminer les ingénieurs ? l'ancien ou le nouveau commandant du *Forbin* ?

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Nieri Jean Augustin, préposé de douane ; 9 ans 5 mois 15 jours de services. (Assistant de service). Pension avec jouissance du 1er septembre 1909. 450 fr.

Rothonioni Caroline, veuve Mazza. Le mari préposé visiteur de douanes ; 46 ans 2 mois 28 jours de services. Pension de 440 avec jouissance du 29 mars 1909. — Part de l'Algérie, 103 francs. Part de la métropole. 337 fr.

Matteï François, maître de chaux. Services militaires, 11 mois 2 jours ; services civils, 46 ans 6 mois. Pension de 1.100 fr. avec jouissance du 1er janvier 1909. — Part de l'Algérie, 321 francs. Part de la métropole. 779 fr.

Bargiarelli Thomas, garde-cantonnier du service pénitentiaire, Services militaires, 4 ans 7 mois et 4 jours ; services civils, 31 ans 7 mois et jours. Pension de 704 fr. avec jouissance du 1er septembre 1909. — Part de l'Algérie, 252 fr. Part de la métropole. 547 fr.

Dominici Julie Marie, veuve Leandri. Le mari préposé de douanes ; 42 ans 4 mois 15 jours de services. Pension de 480 fr. avec jouissance du 12 avril 1908. — Part de l'Algérie, 72 francs. Part de la métropole. 288 fr.

Tédeschi Louis Alexandre Achille, lieutenant-colonel ; 36 ans 20 jours de services. Pension avec jouissance du 20 décembre 1908. 4.250 fr.

Ottavi Jean Baptiste, capitaine ; 32 ans 3 mois de services. Pension avec jouissance du 9 janvier 1909. 2.475 fr.

Syndicat d'Initiative de la Corse
Le Nouveau Guide

Le nouveau Guide, édition 1909, du Syndicat d'Initiative de la Corse, vient de paraître.

Nous ne regrettons pas trop les retards qu'il a subi, car ils nous ont permis de le compléter d'une manière très appréciable. Présenté sous le même format que celui de l'année dernière, sous la même couverture, il compte cette année, 262 pages, au lieu de 192 pages, soit 70 pages de plus. Il est illustré avec 154 gravures et cartes, contre 112 que contenait celui de 1908.

La partie concernant Bastia, due à la plume autorisée de M. Ch. Lapicti, est plus détaillée, plus complète, plus abondamment illustrée.

Outre cela, nous y avons joint une partie concernant « la Corse Automobile » dont le bracelet, étant donné l'expansion de la traction mécanique en Corse, pour les voyages d'excursions, se fait sentir. Nous avons essayé de donner à « la Corse Automobile » un développement suffisant pour nous permettre d'y comprendre les renseignements les plus détaillés comprenant l'état des différentes routes avec l'indication des tournants dangereux et des déclivités, les programme d'excursions, les dépôts d'essence, les transports des automobiles entre le continent et la Corse, etc.

Une des innovations du Guide 1909 est également l'index alphabétique des principaux noms de personnes et lieux avec les renseignements pratiques cités dans les excursions en Corse. Ensuite sur près de 30 pages, cet index sera d'une grande utilité pour tous ceux à qui il sera donné de consulter le Guide.

Ainsi la valeur de notre édition augmente sensiblement d'année en année. Aux encouragements que nous recevons, aux avenir qui nous viennent, chaleureux et affectueux, nous répondrons par un redoublement d'efforts. Le Guide illustré de 1909 en est une manifestation profonde.

Rendons-le, à son auteur, notre excellent collaborateur M. J. B. Marcaggi, l'hommage qui lui est dû, les modifications importantes apportées au guide, l'augmentation de son texte, le souci de le rendre parfait, ont amené notre ami à accomplir un labeur, dont il sera à tous facile de reconnaître la délicatesse et l'intelligence. Le syndicat est heureux de lui adresser ses félicitations et ses remerciements.

⁂

Le Guide illustré de la Corse est en vente chez tous les libraires et aux bureaux du Syndicat d'Initiative, 2, Cours Napoléon, Ajaccio, au prix de 1 fr. 50 Par la poste, recommandé, 1 fr. 75.

Assistance Publique

Un concours sera ouvert pour dix places de commis des Services d'Assistance de l'Algérie aura lieu le 21 mai prochain, au siège de chacune préfectures, et pour le département de la Seine, à l'Office de l'Algérie, à Paris.

Le programme des épreuves comprend : une dictée, une composition d'arithmétique comportant la copie d'un tableau, des problèmes d'arithmétique, une composition française sur des notions d'assistance.

Pour tous renseignements s'adresser, soit à la Direction de l'Intérieur du Gouvernement Général, soit à la Préfecture de chaque département, soit à l'Office de l'Algérie, à Paris.

La liste des candidats sera close le 21 avril.

Bourse du Travail

Nous avons reçu des délégués de la Bourse de Travail de Bastia une lettre de protestation adressée à M. le ministre des Travaux publics, et dont nous extrayons les passages suivants :

Les délégués de la Bourse de Travail de Bastia tiennent à porter à votre connaissance, que la corporation du Syndicat des mineurs et similaires des travaux d'améliorations du Port de Bastia sont en conflit avec M. Marsocchi Martin, entrepreneur des dits travaux, depuis le 1er mars courant. Leurs revendications sont très légitimes ; ils demandent à faire 9 heures de travail par jour, sans augmentation de salaire.

M. Marsocchi juge que les ouvriers sont trop exigeants, et il a suspendu les travaux depuis le 1er mars, portant ainsi préjudice à ses ouvriers, ainsi qu'à toute une population qui attend avec impatience que ces travaux soient terminés, car ils doivent donner un nouvel essor au commerce de Bastia.

Petite Gazette

Nouvelles coloniales

M. d'Ornano Ignace, ancien clerc d'avoué, est nommé greffier de la justice de paix à compétence étendue de Bangui, au Congo.

⁂

Obsèques

Dans l'après-midi d'hier ont eu lieu les obsèques du maître cordonnier Charles-François Parigi, qui a succombé après quelques jours de maladie aux suites d'une chute. Il était âgé de trente quatre ans.

Le deuil était conduit par le père, les frères et beaux-frères et autres parents. Prenaient tous les membres de la corporation suivaient le cortège de leur regretté camarade et ami.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous adressons à M. François-Antoine Parigi et à sa famille toutes nos condoléances.

⁂

Troupes coloniales

M. le sous-lieutenant d'artillerie coloniale Sonia Etienne Jean-François, du 2e rég., à Cherbourg, est promu au grade de lieutenant.

⁂

Touring-Club

M. E. de Reinach Foussemagne venant d'être nommé à une perception, est remplacé dans les fonctions de Trésorier qu'il remplissait depuis douze ans au Touring Club, par M. Jules Barthalot. Pour des fondateurs de notre Grande Association de Tourisme. Quant à la place de membre du Conseil d'Administration devenue vacante, elle sera occupée par M. Lesthier, inspecteur général des Ponts et Chaussées, que sa haute compétence et son dévouement à notre Association désignèrent particulièrement au choix de ses collègues.

⁂

Nouvelles militaires

Ont été promus :

au grade de lieutenant et maintenus à leur corps, MM. les sous-lieutenants Battini, de 28e ; Giannelli, de 142e ; Emanelli, de 148e ; Costantini, de 98e ; Tarcier, de 163 ; Giacobbi et Maselli, de 16e d'artillerie ; Torre, de 5e génie ;

au grade de vétérinaire major, M. Ciattoni, vétérinaire en 1er au 5e escadron du train des équipages militaires, affecté au 1er régiment d'artillerie.

au grade de stagiaire gardien de batterie, M. Albertini, maréchal des logis au 12e bataillon de forteresse, classé à la direction de Briançon.

⁂

Les Annales

Aux jeunes filles qui sont pignées de la tarentaise du théâtre et toutes d'embrasser cette carrière aventureuse, nous signalons les conseils admirables de prudence et de sagesse que donne à l'une d'elles, cette semaine, dans les *Annales*, Yvonne Sarcey. Ce même numéro porte d'actualités, contient un remarquable et piquant article de Marcel Prévost sur la *Reconvoise des Postes*, et des chroniques d'Emile Faguet, Henri Lavedan, Eugène Brieux ; enfin, une pelgade d'autres très remarquables chez les académiciens de demain : MM. Bergeret, Jean Ajard, Borchain, Ernest Daudet, Dremie, etc., dont le sort était se décider la semaine prochaine. Un Supplément théâtral accompagne ce numéro exceptionnel.

En vente partout. Le numéro : 50 centimes. Abonnement : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des *Annales*).

⁂

A vendre

Un grand alambic, une presse à huile et à raisin, un fourneau et autres ustensiles à l'état de neuf.

S'adresser à MM. Pieve, 5, rue de l'Opéra, à Bastia.

⁂

Avis

M. Pinelli Philippe, de Santo-Pietro-di-Tenda, informe de Lavasina, prévient les propriétaires de jardins en d'anesses qu'il a un âne, âgé de 6 ans, pour saillir les jeunes, et un cheval, âgé de 4 ans, pour les juments. Ces deux bêtes sont de belle taille et bien constituées.

⁂

Biagini Oreste

Voir à la 4me page l'annonce.

⁂

Avis aux Producteurs

La Cyrnos, Société Anonyme Française pour la mise en valeur des richesses de la Corse, Capital : 2.000.000 francs, Siège Social, 3, rue Clichy, 3, Paris, Téléphone 227.61, 24, rue Montmartre, a l'honneur de donner avis qu'elle se charge du placement des produits Corses quelconques, à Paris et en province.

Adresser prix et échantillons à M. l'Administrateur délégué de *La Cyrnos*, 159, rue Montmartre, Paris.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et fines sont livrées en caisses de 10 à 20 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *rafflées, supérieures extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières blanchisseuses et emballeuses

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00189

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
sur la Marine
EN CORSE

Paris, 4 avril.

Les Membres de la Commission parlementaire d'enquête sur la Marine arriveront mardi prochain à Toulon, d'où ils s'embarqueront le lendemain pour la Corse, à bord du croiseur *Condé*.

Cette commission est composée de MM. Delcassé, président ; Chapuis, Massé, amiral Bienaimé, Bignon et Callerd, vice-présidents ; Trouin, Bourgues, Combrouze et Binet, secrétaires ; Ducloux-Monteil et Dumon, questeurs ; Michel, député des Bouches-du-Rhône, rapporteur général de la Commission.

La première sous commission d'enquête de la marine, qui s'occupe de la question des poudres, entendra demain M. Le Chatelier, inspecteur général des mines, sur les motifs qui l'ont déterminé à se démettre de ses fonctions de membre de cette commission des poudres.

L'ÉTAT DE SANTÉ
du général de Gallifet

Paris, 4 avril.

Le général Marquis de Gallifet, dont l'état de santé s'était légèrement amélioré hier, a été frappé aujourd'hui d'une nouvelle congestion cérébrale.

D'après le docteur Lereboullet, qui le soigne, l'état de l'ancien ministre de la guerre est tout à fait désespéré.

Grand Meeting
CONTRE
Le Statut des Fonctionnaires

Paris, 4 avril.

Tous les fonctionnaires syndicalistes, les instituteurs, les postiers et les employés municipaux assistaient ce matin au grand meeting, qui avait été organisé par les trois principales organisations ouvrières affiliées à la C. G. T., les syndicats des terrassiers, des électriciens et des maçons d'art.

Plus de dix mille personnes assistaient à ce meeting, qui a été tenu à l'Hippodrome du boulevard de Clichy.

Des discours révolutionnaires et anti-parlementaires ont été prononcés, par MM. Pataud, des électriciens ; Yvetot, le propagandiste antimilitariste ; Merheim de la métallurgie ; Thuiller, de l'Union des Syndicats de la Seine ; Lodo, des terrassiers ; Grangier, etc.

Les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

La grève générale a été adoptée à l'unanimité.

A l'unanimité également les manifestants ont voté un ordre du jour repoussant tout projet de statut, et réclamant en faveur des salariés de l'Etat et des Services publics le droit commun garanti par la loi de 1884 sur les Syndicats.

TOULON
Obsèques des Victimes
DU
Drame conjugal

Toulon, 4 avril.

Les chèques des deux victimes de ce terrible drame conjugal ont eu lieu hier soir, en présence d'une affluence extraordinaire.

Le deuil était conduit par le frère de Mme Charrontier de Cossigny, M. Soliva Camille, âgé de 17 ans, élève au lycée de Toulon.

LA RENCONTRE
de M. FALLIÈRES
ET DE
l'Empereur d'Allemagne

Paris, 4 avril.

La rencontre entre le Président de la République et le Kaiser continue à faire verser des flots d'encre.

Les journaux monégasques croient à la rencontre des deux Chefs d'Etat, à Monaco, à l'occasion de l'inauguration du Musée Océanographique.

« Cette rencontre, disent-ils, préparée depuis longtemps par S. A. S. le prince Albert, se justifiée devant l'opinion publique, doit aboutir à d'excellents résultats pour la paix du monde.

Les journaux de Berlin soutiennent que cette rencontre ne peut avoir lieu ; l'Empereur ayant fixé son départ, au 13 avril courant, pour Venise et Corfou.

Dans les cercles diplomatiques de Berlin, on dément également les bruits d'une entrevue de Kaiser avec le Président de la République Française.

Malgré ces démentis quasi officiels la presse anglaise affirme que des négociations sont ouvertes, depuis quelque temps, entre les Cabinets de Berlin, de Paris, de Londres et de Russie pour la rencontre éventuelle de l'empereur d'Allemagne avec M. Fallières.

EN ESPAGNE
Mort de l'amiral CERVERA

Cadix, 4 avril.

On annonce la mort de l'amiral Cervera, le héros de la guerre hispano-américaine.

PARIS
ATTENTAT SUR UN CURÉ

Paris, 4 avril.

Une vieille fille, Louise Bourely, âgée de 67 ans, a donné un coup de couteau à M. l'abbé Letourneau, curé de Saint-Salvien.

Cet ecclésiastique a été atteint à l'épaule gauche ; sa blessure ne présente aucune gravité, grâce à un mouvement instinctif qu'il fit pour garantir sa poitrine.

Cette vieille fille a été mise en état d'arrestation ; elle est considérée comme demi-irresponsable, car elle ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Port de Centuri
Modern' Hôtel
tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Location d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pierre Mage née Ilari ; Mlles Elvia Mage et Baptistine Mage ; M. Albert Mage ;

M. Antoine Mage, négociant à Meinet (Creuse), Mme Alexandrine Mage née Lancelt, Mlles Alice-Raquel Yvonne Mage ; M. et Mme Victor née Mage et leur fils Abel,

Les familles Fangeux de Rochebrit (Puy de Dôme) ; Rouvellons de Saint-Affrique (Aveyron) ; Condomines de Montpellier,

Ont le douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre Mage
Négociant

leur époux, père, frère, beau frère, oncle et allié décédé le 4 avril 1909 dans sa 63e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu à Bastia aujourd'hui 5 avril à 4 heures de relevée.

On se réunira, 5, Avenue Carnot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Lundi, 5 du courant à 10 heures du matin, sera célébrée en l'église paroissiale Saint-Jean, une messe pour le repos de l'âme de

Mlle Marie STELLA

La famille y assistera.

Extrait de la minute d'un jugement
du Tribunal de la Seine

Par jugement en date du dix-sept mars mil neuf cent neuf, enregistré, le Tribunal civil de la Seine a nommé Monsieur Jacques Pélegrin, demeurant à Paris, rue des Beaux-Arts, n° 5, en qualité de Liquidateur des Congrégations de : 1. Missionnaires de la Miséricorde ; 2. Picpuciens ; 3. Marianistes ; 4. Franciscains ; 5. Oblats ; 6. Rédemptoristes ; 7. Oratoriens ; 8. Oblates de l'Assomption ; 9. Dames de Saint-Maur, en remplacement de Monsieur Dorr, dont les pouvoirs ont cessé à partir du premier avril mil neuf cent neuf.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal de la Seine,
Signé : illisible.

Vu pour Extrait :
Le Procureur de la République,
Signé : illisible.

Pour cause de départ

A vendre belle Victoria en très-bon état.

Cette voiture d'un modèle récent provient d'une maison parisienne connue.

S'adresser au bureau du Journal.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

I

SUR LA DÉFENSIVE

D'ivresse revoilée, l'ex-vagabonde remâlé à Romulin les paroles mêlées une « le petit » avaient prononcées. Il s'était juré qu'il retrouverait la vagabonde. Il avait déjà juré qu'il la ferait danser. Il fendrait qu'il le ferait danser. Il fendrait qu'il avait quitté sur le pavé. S'il lui devait de connaître aussi son père, devait son fait à un misérable qui des enfants et qui les jetait ruine sur le pavé. Le chiendent. s'était le berger était bien capable de ces menaces à exécution. Et, à ce sujet, Romulin songeait à prendre que la Benette lui avait dit, et qui vibraient encore à ses oreilles.

Mort pour vivendre ! Un jour, Dieu pourra de tel !

Et, si ces impressionnable qu'il fût, il ne répétait ces paroles que la Benette avait articulées solennellement avec un ton de prophétesse. Vaguement, il lui semblait qu'il triompherait de tous ses autres ennemis, mais qu'il serait vaincu par « le petit », comme d'autant plus redoutable qu'il ne le connaissait pas. Il voyait dans sa fait une revanche, ainsi de Dieu, au qui il ne croyait pas, du moins, du sort, dont il avait été victorieux toujours et qui devait se lasser enfin. Malheureusement, il n'y avait rien à faire contre ce n ; on ne pouvait qu'attendre l'événement en se gardant le plus possible. Maquart, aussi, semblait sur le hasard. Tels étaient les êtres qui le cernaient. Quant aux choses, il était heureux plus aisé de s'en affranchir et s'est à soin qu'il travaillait présentement.

— Ah ! la Saintange est morte ! Une de moins... Bon débarras ! Que ne puis-je enterrer les autres dans la même fosse avec tous mes soucis ? Ça viendra ; en toute chose il faut le temps. Tout va bien. J'ai la maison de la rue ; j'ai le « petit », par conséquent.

Il frissonna en prononçant ce mot : « le petit ».

— Demain, je demeurerai là bas, sur le lieu du crime. J'aurai écarté ainsi tous les soupçons possibles. Personne ne pourra visiter ce puits sans ma volonté. Un jour, je le ferai combler ; dès lors, je serai tranquille... Il y aura terre plein de terre sur ses os ! Rien à craindre. Je vendrais déjà que cela fût fait. Si je pouvais me débarrasser d'Antoine avant d'aller me fixer là-bas. J'y vais songer ! Ah ! si quelque accident survenait à moi, comme je la saisirai avec transport. En attendant, je vais envoyer Toussaint à Angerville pour prendre toutes choses. Cinq heures ; j'ai le temps de lui parler avant l'arrivée d'Antoinette ; elle ne sera ici qu'à sept heures. Faisons vite.

Il ouvrit la fenêtre de sa chambre, avisa un garçon de la ferme et lui cria :

— Baptiste... Baptiste... Où, tel... Cherche-moi Toussaint Everard qui doit être dans la grange et dis-lui de venir me parler tout de suite.

— Bien ! on y va ! répondit Baptiste en détalant.

Maquart s'était remis devant sa table et examinait ses papiers lorsque Toussaint Everard entra. C'était un beau garçon de vingt-six ans environ, grand, taille élégante et robuste. Il ressemblait beaucoup à Benette, il avait ses yeux, la forme de son menton, sauf que — comme disait Marion : « C'était le portrait tout craché de la défunte. » Une jolie moustache blonde, retroussée, ornait sa lèvre supérieure. Il était, à coup sûr, intelligent. L'ensemble de sa physionomie exprimait la franchise et la bonté. Il parlait un environ avec bien encore un deau gris fer. Ses jambes nerveuses étaient enfermées dans des guêtres de cuir jaune qui montaient au-dessus des genoux.

— Vous m'avez demandé, m'lieu Maquart ? dit il d'une voix douce.

— Oui, garçon ! Nous avons à causer. Prends une chaise.

Toussaint prit place en face de Maquart et lui remit une lettre qui était arrivée à la ferme quelques instants auparavant. Romulin ouvrit cette lettre et lut :

« Landry Lemarche, greffier, habite Saint-Denis, ville qui lui a été fixée comme résidence. »

— Bon, enfin ! dit le fermier. Je l'aurai sous la main.

Il mit la lettre dans sa poche, et se tournant vers Toussaint :

— Où est ton père ?

— A Paris !

— Encore !

— Il va nous revenir encore cette nuit ivre mort !

Toussaint soupira profondément.

— Oui, j'entends, tu n'y peux rien. Tant ça finira mal, garçon, un jour ou l'autre !

— J'en ai peur.

— Est ce qu'il t'a vu avant de partir ?

— Oui.

— Et que t'a-t-il dit ?

— Il m'a dit : « Je m'en vais, fils. Je ne sais pas si je reviendrai ici ou soir, ni reviendrai Maquart. Je resterai probablement à Paris. » Et, comme j'essayais de le retenir, il a ajouté : « Laisse moi ; je ne veux pas rester dans ce pays aujourd'hui, jour des Rois ; il faut que je sois mon chagrin. Tu feras bien d'aller à Clegny. Il y a juste aujourd'hui dix-neuf ans que la mère, ma pauvre Benette, est morte. Tu reposeras cette date à Maquart, il doit s'en souvenir. »

Maquart tressaillit.

— C'est tout ce qu'il a dit ? demanda-t-il.

(A suivre).

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FINIS OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats instantanés. Vente constante inconnue.

Exiger sur les flacons les noms Royal Windsor. Le Livret explicatif des Cheveux (Parfumerie ou Savons et Articles de Toilette) est envoyé gratis et franco sur demande.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Oreste BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1 fr. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponne, St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasch 1 fr. 10 — Vin vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chantiers. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

LA KABILINE
Société de Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements.
LA KABILINE
Employée dans le monde entier
LA KABILINE
Teinture dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés DIA DO MATTEI apéritif supérieur

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 96

MARDI 6 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (la page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

Sous ce titre, dans le *Petit Bastiais* de vendredi dernier, mon confrère Beppino de Penta a publié un article très sensé, dans lequel il adresse un dernier appel en faveur de notre Corse infortunée.

Cet infatigable vétéran de la presse insulaire se rend bien compte de l'effervescence, de l'énervement qui envahit les esprits d'un bout à l'autre de l'île.

Il a voulu une fois de plus secouer la torpeur de quelques représentants de la Corse bien plus préoccupés de certaines besognes politiques que des questions vitales qui intéressent notre département.

Hélas, j'ai bien peur que sa voix ne reste sans écho, comme par le passé ; aussi, l'autre jour, ayant eu la bonne fortune de le rencontrer dans les bureaux du *Petit Bastiais*, je n'ai pu lui cacher mes appréhensions.

Je lui ai laissé comprendre que les illusions d'antan commençaient pour moi à s'évanouir et que ma sainte ardeur patriotique se trouvait brisée par les spectacles odieux dont j'avais été témoin à Sartène.

Mon confrère n'insista pas et se contenta de me dire : « Il ne faut pas conclure du particulier au général. » En effet, répliquais-je, nous avons confiance dans les efforts de nos compatriotes des autres arrondissements, car en ce qui concerne Sartène, c'est, pour l'instant encore, le chaos et la nuit orageuse.

Comment oserait-on désormais compter sur nous après nous avoir traités avec un sans gêne et un cynisme inqualifiables ?

Comment certains sénateurs et députés pourront-ils se dire encore nos amis après avoir tout fait pour violenter nos consciences, après avoir abusé contre nous des mandats que le suffrage universel leur a confié pour de toutes autres missions ?

J'ai lu, de mes propres yeux lu, des lettres écrites à de simples électeurs par des représentants étrangers à l'arrondissement de Sartène, dans lesquelles il était dit : *Si vous tenez à ce que je reste le chef du parti républicain en Corse, votez pour M...*

Que signifient ces intrusions ? Pourquoi ces interventions illégitimes dans des luttes entre des gens qui appartiennent à un même parti ?

Il y a assez de divisions à Sartène C'est pourquoi ceux qui prétendent avoir quelque autorité en Corse, devraient s'employer non à creuser des fossés plus profonds et plus dangereux, mais plutôt à supprimer les ronces qui bordent ces fossés et à arracher les épines qui empêchent tous les rapprochements.

Mais s'ils ne se sentent pas en état d'accomplir cette œuvre, quelque peu délicate, j'en conviens, au moins devraient ils se draper dans une attitude plus digne qui les ferait planer pour la sauvegarde des intérêts généraux du pays au-dessus des mesquineries locales.

Pourquoi faut-il que des hommes qui se disent des chefs aillent se jeter à corps perdu dans une bataille électorale dont l'issue ne devrait pas les inquiéter, puisque, quoiqu'il advienne, l'élu serait un des leurs ?

Pourquoi donc vouloir toujours traiter des citoyens libres et éclairés en serfs sans volonté et sans opinion ? Pourquoi vouloir transformer des amis sincères en esclaves avilis ?

Au vingtième siècle ce jeu est dangereux ! qu'on y prenne garde !

Corses, et vous surtout Sartenais, permettrez-vous encore qu'on vous méprise impunément ?

Et vous, représentants, qui vous réclamez des grands principes de 1789, jusques à quand abuserez-vous de la patience du peuple, jusques à quand abuserez vous de la confiance que ce même peuple a mise en vous ?

L'avenir le dira ! Mais je crains fort que les larges idées qui font l'honneur de la France démocratique ne soulèvent enfin nos populations, lières, il est vrai, mais encore indécises, et alors le réveil sera terrible !

Si l'on ne se ravise, le châtiment sera mérité et la Corse enfin, tournera ce jour-là les yeux vers le soleil de la liberté et du progrès.

A cette condition seule, nous entrevoyons la possibilité d'assurer le relèvement économique de la Corse Quant à nous, nous n'y faillirons pas.

A.-J. DE LA COLLETTA.

L'Assainissement DE LA CÔTE ORIENTALE

Rapport fait par M. ANTOINE GAVINI au nom de la Commission de l'Agriculture.

Causes de l'insalubrité

(Suite)

Cependant le pénitencier fut supprimé par arrêté ministériel du 30 décembre 1884, le Parlement ayant supprimé le crédit affecté à la colonie. Le rapporteur avait fait observer, non sans raison, que les détenus avaient été privés de la liberté, mais n'avaient pas été condamnés à mort. Par décret du 24 juillet 1886, l'ancien pénitencier fut remis à l'Administration des domaines. Cette gestion fut désastreuse ; non seulement l'exploitation était délicitaire, mais encore tous les travaux d'assainissement furent abandonnés ; les canaux d'écoulement étaient transformés eux-mêmes en marais. En quelques années, dans un domaine « où l'on avait enfoui des millions et des milliers de cadavres, tout était à refaire ».

Plus de trois millions avait été dépensés en pure perte à Casabianda, lorsque le domaine fut confié en 1894 au service hydraulique. Le délicit a diminué progressivement, et à l'heure qu'il est la gestion des ponts et chaussées se traduit par un excédent de recettes de près de 50.000 francs.

Il est à considérer que l'Administration des ponts et chaussées n'a jamais reçu aucune subvention pour l'aménagement du domaine dont la gestion lui avait été confiée à titre provisoire. Ce n'est que progressivement qu'elle a pu étendre l'exploitation agricole et mettre en culture le quart de la propriété.

En même temps que la situation financière s'améliorait, les ponts et chaussées reprenaient l'œuvre de l'assainissement.

Les mesures de prophylaxie préconisées par le docteur Laveran étaient scrupuleusement appliquées ; on remettait en état les canaux d'égouttage, on entreprenait le comblement des marais. Enfin, en 1900, on substituait à l'eau bourbeuse du Tagnone, une eau de source captée dans la montagne.

Désormais, les ouvriers ne furent plus obligés d'émigrer pendant l'été. Les cas de typho-paludisme disparurent complètement, la malaria, énergiquement combattue, diminuait progressivement.

L'amélioration sanitaire qui s'était manifestée depuis 1897, n'a cessé de s'accroître. En 1898 on constatait 90 cas sur 150 sujets ; en 1900, 36 ; en 1907, 7 sur deux cent cinquante, et depuis 1905 les enfants eux-mêmes séjournent à Casabianda où une école a été créée.

« On peut juger par les résultats de tous ordres obtenus à Casabianda, disait tout dernièrement M. Fernand David, rapporteur du Ministère de l'Agriculture, de la transformation qui résultera pour l'île de l'assainissement de la côte orientale, lorsque les travaux projetés pour cette amélioration seront exécutés. Au pays désert et inhabitable sera substitué une contrée riche et prospère et les dépenses élevées nécessaires à la réalisation de l'entreprise seront largement compensées par l'augmentation de la richesse nationale qui en sera la conséquence. »

I. — Nature des travaux compris dans le projet de loi.

J'ai déjà dit précédemment que l'assainissement doit être obtenu : 1° par la disparition des eaux stagnantes, 2° par l'adduction de l'eau potable, 3° par une mise en culture appropriée.

1° Les travaux destinés à remédier à la stagnation des eaux constituent la partie principale des opérations projetées. Ils comprennent des entreprises de natures diverses destinées à assurer l'écoulement des eaux des cours d'eau et des étangs à la mer, l'assainissement des marais et des plages marécageuses. Nous examinons plus loin le programme et les bases des projets techniques qui ont été établis par le service des ponts et chaussées.

2° Il est nécessaire pour obtenir un résultat efficace de mettre à la charge de l'Etat les frais d'adduction d'eau potable dans la plaine. Sur la côte orientale les sources font défaut ; l'eau des puits comme celle des rivières et viciés par des matières organiques en décomposition.

Nous avons rappelé les bienfaisants effets de la substitution de l'eau de source à l'eau des torrents à Casabianda, à Saint-Florent, à Porto-Vecchio.

Dans ces localités le paludisme n'a certes pas disparu, mais les accès paludéens y sont moins fréquents, plus atténués, et l'on a pu dire, avec raison, que le jour où l'on aura pourvu la côte orientale d'eau propre à la boisson, on n'y constatera plus « ces infections paludéennes, véritables intoxications qui résistent à tout traitement et anéantissent la volonté et les forces du sujet contaminé » (1).

(1) *Docteur Zuccarelli. — Rapport sur Casabianda.*

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 avril, à 2 h. 1/2

Allégro,	SOUZA.
L'Arlésienne,	BIZET.
Valse Bleue,	MARGIS.
Le Chemineau,	LEROUX.
Galop Tonnerre,	LAMOTHE.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Revue des Journaux

L'Humanité

A propos de la commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu :

« Le Sénat vient de nommer une commission presque tout entière hostile au projet d'impôt sur le revenu voté par la Chambre ; il suffira pour la caractériser de dire qu'elle a aussitôt choisi comme président, M. Rouvier ; M. Aimond a été nommé commissaire par l'unanimité de son bureau, c'est lui sans doute ou M. Poincaré qui sera nommé rapporteur. Tout l'effort de cette commission va être d'étouffer la réforme ou de la mutiler. C'est un défi insolent au suffrage universel ; c'est dans ce Sénat, où le parti

---

37. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

I

SUR LA DÉFENSIVE

— Il paraissait excessivement triste, encore plus que d'habitude lorsqu'il est à jeun ; il m'a dit aussi : « La mort ne viendra donc pas me délivrer. Ah ! comme j'en serais si je n'étais pas si lâche. Avec un bout de corde, allez donc, ça ferait le compte. J'irais retrouver ma chère Benoîte. Je l'étais promis pourtant que j'en finirais ; m'étais dit : Ça sera pour le jour anniversaire de la mort de la défunte ! Je me tuerai, et je réglerai mes comptes avec le monde... Oui-dà ! le jour est venu ; je me tuerai pas ! Pourtant, comme je serais tranquille ! »

— Il a dit tout cela ? fit Maquart très ému.

— Oui, et devant dix garçons de la ferme, malgré les efforts que j'ai faits pour le contraindre au silence.

— Devant dix garçons de la ferme ? répéta encore le vieil usurier.

Et il ajouta :

— L'imbécile ! Il faut qu'il jase ! Mais tu n'as pas attaché d'importance à ses paroles, j'imagine ?

— Hélas ! fit Toussaint tristement. Qui sait s'il parlait sérieusement !

— Tu veux dire s'il se tuera ? Tonnerre ; ça serait un fier débarras... Mais sois tranquille, garçon, il est trop lâche, comme il dit.

— M'sieu Maquart !..

— Oui, oui, j'ai tort de te parler ainsi, je m'en amuse. Après tout, c'est ton père, et je conçois que ces paroles t'attristent. Franchement je ne souhaite pas qu'il se tue ; mais s'il mourrait de sa belle mort, crédié ! quel cierge je ferais brûler pour le repos de son âme. On dit que je suis avaricieux ; je ne regarderais pas à la dépense en cette occasion, je t'en donne mon billet. Un galvaudeux qui ne demande pas depuis plus de quinze ans ; qui m'insulte, moi, son bienfaiteur, car sans moi, que ferait-il ? Il y a belle lurette qu'il crèverait dans quelque coin. S'est-il occupé de toi, seulement ? Jamais. La Marion t'a servi de mère ; quant au reste, c'est de moi que tu as tout reçu. Qui a payé pour te faire donner l'instruction que tu as ? Moi ! Aussi...

— Je sais tout ce que je vous dois, je ne l'oublierai jamais, fit Toussaint ; mais le malheureux est mon père, comme vous le disiez tout à l'heure, et je le plains.

— C'est ton droit. Moi, je pense autrement. Au surplus, ce n'est pas pour ça que je t'ai prié de venir. Ecoute-moi.

— Parlez !

— D'abord, es-tu allé à Clagny ?

— Oui, sans vous prévenir ; mais j'ai pensé que je pouvais...

— Bien, bien ! Que tu aillez visiter la tombe de ta mère le jour anniversaire de sa mort, je ne saurais y trouver à redire, c'est tout naturel. Mais en-tu passé à la ferme ?

— Oui. J'ai vu Marion.

— Eh bien ?

— Elle consent à rester à Clagny.

— C'est au mieux. Tout marchait bien là-bas ?

— Oui, tout !

— Voici ce que j'attends de toi. Tu sais qu'Antoinette doit revenir s'installer ce soir à la ferme, ici ?

Le jeune homme se troubla légèrement. Maquart ne s'aperçut pas de son trouble.

— Elle quitte définitivement la pension. Elle en sait assez ; il paraît qu'elle pourrait en « remontrer » à ses institutrices. Elle vivra près de nous désormais, en attendant que nous allions tous à Angerville occuper la belle maison que j'ai fait construire. Tu dîneras avec nous ce soir et tu partiras en mission aussitôt après le dîner. B'ici là, prépare-toi au départ.

— Où m'envoyez-vous donc ?

— A Angerville, en ma nouvelle ferme. A présent, garçon, tu es savant, tu connais, théoriquement au moins, le métier mieux que moi ; je te charge donc de recruter le personnel, hommes et femmes ; les machines nouvelles que j'ai achetées arriveront là-bas avant huit jours ; il faut que tu en explique le mécanisme à tes hommes, que tu installes le tout, que tu achètes des chevaux et des bestiaux. Je n'irai là-bas, que lorsque tout sera prêt. Tu recevras d'ailleurs mes instructions écrites. La ferme de Clagny, qui appartenait à ta famille, relevée par mes soins, marche bien maintenant, Joseph, que je nommerai « maître » avant peu, la dirigera fort bien, sans nous, avec Marion ; Robert ménera la ferme où nous sommes. Quant à nous, nous porterons tous nos efforts sur la ferme de là-bas. Il faut qu'avant deux ans elle soit l'une des premières de France. A nous deux, nous atteindrons ce résultat. Est-ce dit ?

— C'est dit.

— Maintenant, va, garçon, prépare-toi au départ. Moi je vais achever ce travail.

N'nous nous nous reverrons à table.

Toussaint sortit.

— Cette occasion que je cherchais, dit Maquart, après avoir réfléchi longtemps, cette occasion est toute trouvée.

Il réfléchit encore.

— Si on le trouvait pendu dans un coin demain, il n'y aurait qu'une voix pour dire : « Il s'est suicidé ! » Son fils lui-même l'affirmerait... Si j'osais !.. Il le faut... J'oserai !

Son masque hideux parut une minute bouleversé. Longtemps encore il songea à ce projet que son imagination avait conçu lors des explications que Toussaint lui avait fournies. Tout à coup, on entendit un grand bruit au dehors ; deux ou trois personnes montaient rapidement l'escalier qui conduisait à sa chambre. La porte s'ouvrit brusquement ; une jeune fille parut.

— Antoinette ! fit Maquart surpris et assez dépité, car il n'aimait pas qu'on pénétrât dans sa chambre... Déjà !

— Déjà ! dit la jeune fille en riant... Voilà un méchant mot ; en venant ici, moi, je disais au cocher qui nous menait : Plus vite ! plus vite ! Il me tardait tant d'arriver !

A suivre.

radical est le maître, où il est responsable, une explosion de conservatisme. »

Le Soleil

A propos des sous-secrétaires d'Etat :

« On cherche des économies : que ne supprime-t-on ces mandarins qui coûtent cher et ne valent rien, parasites de cabinet, dont le rôle serait rempli avec plus de compétence et moins de prétentions par des directeurs de service ou des chefs de division. Quel intérêt M. Clémenceau peut-il avoir à garder Sonyas et à conserver Chéron ? Il veut en se débarrassant d'eux un geste utile à faire, les députés ne le lui eussent pas reproché, et les contribuables ne s'en fussent pas fâchés. »

La Petite République

Sur les retraites ouvrières au Sénat :

« A vrai dire, le projet, une fois adopté par le Sénat, devra retourner au Palais Bourbon, car le texte soumis par la commission diffère notablement de celui qui fut, l'an dernier, voté par la Chambre. Mais le Parlement a encore devant lui plus d'une année d'existence et, dans ces conditions, tout permet d'espérer que l'on arrivera en temps utile pour tout terminer avant la fin de discussions et de modifications, sera peut-être un peu défiguré, un peu rétréci ; son adoption aura au moins l'inestimable avantage de poser un principe. La retraite ne sera peut-être pas énorme, mais elle sera. »

Carnet Mondain

Hier, a été célébré le mariage de M. le colonel Paul Brundsaux, commandant le 163e régiment d'infanterie, avec Mme Adèle Colombani.

M. le colonel Brundsaux avait pour témoins Mme et M. Autier, ses nièce et neveu.

Les témoins de la mariée étaient Mme et M. Ayne, officier d'administration de 2e classe du service des subsistances, ses tante et oncle.

Par suite d'un deuil récent, la cérémonie a revêtu un caractère de stricte intimité.

Elle a été suivie d'un dîner qui a réuni dans les grands salons de l'hôtel Colombani les témoins et les parents des époux.

Le menu, qui avait été dressé avec un soin tout particulier, était ainsi composé :

Potage Lamballe
Zéphirs de Volaille en croustade
Filets de soles à la Joinville
Médaillons de Filet à la Périgueux
Spoonm au Maraschino
Galantine de Faisane en Bellevue
Chapon de la Bresse truffés
Asperges sauce Hollandaise
Pistadone rôtis
Bombe Diplomate
Corbeille de Chantilly à la Lorraine
Raisins d'Espagne
Bananes mascales
Desserts assortis

Vins : Cappuccion 1882. — Alcatico. — Picciolo. — Asti mousseux. — Moët. — Roederer.

Café et Liqueurs

Nous nous réjouissons de ce mariage qui unit une de nos plus séduisantes Bastiaises, qui est en même temps une femme accomplie, avec un officier aussi distingué que M. le colonel Brundsaux auquel le plus brillant avenir est réservé.

Par cette alliance, M. le colonel Brundsaux devient un Corse d'adoption, et acquiert ainsi un titre nouveau à l'estime profonde et générale qu'il a su s'attirer dans notre ville, bien qu'il soit depuis quelques mois à peine parmi nous.

Sympathique à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, M. le colonel Brundsaux s'est rendu populaire parmi les officiers et soldats du 163e, qui ont déjà reconnu en lui un chef expérimenté, énergique et paternel.

Le Petit Bastiais est particulièrement heureux d'adresser aux nouveaux mariés ses meilleurs vœux de bonheur.

Bulletin Financier

Paris, 31 mars 1909.

Marché en nouvelle avance aujourd'hui sur la meilleure tenue des places étrangères et la facilité de la liquidation. Comptesse à 97.55, la Rente Française ouvre fin prochain à 97.57. Parmi les Fonds Etrangers, le Serbe est en hausse notable à 81.45.

Le Turc progresse à 84.40, l'Extérieure 99.55. Les Emprunts Russes sont en reprise : le 4 1/2 1909 passe à 92 frs. Les Sociétés de Crédit s'inscrivent également en plus value. Le Crédit Lyonnais monte à 1.240. Le Crédit Foncier est bien tenu à 745 et le Comptoir National d'Escompte à 732. L'action de la Société Générale est recherchée à 672 : le solde du dividende de l'exercice 1908, tiré hier à 10 fr. 67, sera payé à partir du 1er avril prochain.

La Banque Centrale Mexicaine poursuit son mouvement ascensionnel à 425.

Bonne tenue des valeurs industrielles et de traction : Sucs 4.090. Légère reprise du groupe russe. Lourdeur des titres coprières. Rio 1.757.

Au comptant officiel l'action Boc Auer s'inscrit à 240.

En Banque, les Wagons-Foudres (de Bézier) sont bien tenues : l'action à 240.50 et la part à 395.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing a des échanges suivis à 844.

Les actions Alcools de l'Ardèche sont activement négociées aux environs de 925 en Bourse de Lyon. L'usine actuelle de Saint-Marcel (Ardèche) doit très prochainement être portée à son importance prévue de 40 à 50.000 hectos en exécution du programme tracé.

Fermeté des chemins français.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Voilà bien longtemps que nous passions sans silence les agissements de la Compagnie Fraissinet.

Nous avions confiance dans les promesses de M. Delanney qui, devant de nombreuses personnalités, a déclaré que la Corse est rongée par deux plaies : la *Politique* et la *Compagnie Fraissinet*.

Nous voulions attendre les décisions prises par la Commission d'enquête.

Hélas, les jours passent, les semaines se suivent, et les bateaux arrivent toujours en retard, et les plaintes des voyageurs et des négociants nous parviennent toujours plus nombreuses.

Il faut donc que nous élevions encore la voix, et que nous poursuivions la tâche interrompue.

La Compagnie Fraissinet continue à agir avec sa désinvolture habituelle. La Corse lui sert de plus en plus de pays d'exploitation. A notre tour, nous flétrirons avec une persistance qui n'aura d'égale que notre impartialité, les monstruosités dont elle accable notre pauvre Corse.

En agissant ainsi, nous remplirons un devoir sacré, nous nous acquitterons d'une tâche patriotique, certains d'être encouragé et d'être approuvé par la sympathie et l'estime de tous les vrais Corses.

UN SUCCÈS pour nos Produits Corses

Le journal « La Mode Pratique » donnait, tout récemment, le sujet de concours suivant entre ses abonnées :

« Chaque pays, chaque province, chaque ville même a son gâteau. La Mode Pratique voudrait y goûter : elle demande la recette, un échantillon. »

307 concurrentes ont répondu à l'appel de leur journal qui a décerné le premier prix à une dame de notre ville dont l'envoi, très varié, de pâtisserie corse, fabriquée par elle, a été particulièrement apprécié

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Vol qualifié et complicité de ce crime

Il y quelques douze ans, c'est-à-dire en 1897, un vol de 8.000 francs était commis au préjudice d'une négociante de Calvi, Mme Brisone. A quelque temps de là des titres au porteur qui avaient été dérobés à la dite date, furent négociés à Marseille par une demoiselle Farina qui, d'après l'acte d'accusation, les tenait d'un nommé Colombani. Celui-ci, à la suite de ces événements, se trouve déféré à la Cour d'assises pour vol et complicité de ce crime.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1897 un vol avec effraction était commis à Calvi à la Haute-ville. Des voleurs pénétraient en fracturant la porte d'entrée dans le logement de la veuve Brisone et s'emparaient d'une somme de huit mille francs environ, économisés en titres, bijoux, valeurs et numéraire. Une information était ouverte, mais les auteurs du vol restant inconnus, elle se terminait par une ordonnance de non lieu.

Dans le courant du mois d'août 1900 l'attention de la justice était appelée sur les nommés Farina Marie-Madeleine, journalière, Versini Jean-Dominique, demeurant tous deux Rue du Grand Puits 28, à Marseille. Ils avaient vendu des titres de rente et des coupons de titres provenant du vol commis à Calvi ; un troisième individu se disant Baudoin et s'appelant en réalité Colombani avait essayé de vendre d'autres titres de rente ayant la même provenance. Farina Marie, à tout d'abord protesté de son innocence devant le commissaire de la sûreté à Marseille et devant le juge d'instruction à Calvi. Le 21 août elle a reconnu qu'elle avait vendu deux obligations au Crédit Lyonnais et au changeur Roux Sauveur. Farina Marie n'a cependant pas indiqué tout d'abord l'origine réelle de ces deux obligations ; elle a prétendu qu'elle les avait achetées moyennant la somme de quatre cents francs chez un marchand ambulant qu'elle ne connaissait pas. A la date du 28 août elle a fait des aveux complets ; elle a déclaré en effet que les deux obligations lui avaient été confiées à quelques jours d'intervalle par un nommé Colombani Jean-Baptiste, natif de Montemaggiore, mais habitant depuis longtemps Calvi. Colombani l'avait priée de les vendre pour son compte et elle lui avait remis le montant intégral des sommes perçues. Elle a affirmé que Colombani lui-même lui avait révélé que ces obligations provenaient d'un vol commis à Calvi.

Versini Jean-Dominique, dans le courant du mois de décembre 1899, a vendu à Marseille chez un changeur quelques coupons d'un titre de rente et il a encaissé la somme de 26 francs représentant la valeur de ces coupons. Il reconnaît les faits mais il invoque sa bonne foi. Ce système de défense ne saurait être accueilli, Versini était au courant des affaires de Farina Marie qui vivait sous son toit et il connaissait parfaitement Colombani.

Colombani qui a pris la fuite est incontestablement l'auteur du vol commis à Calvi. Les révélation de la femme Farina constitue la preuve de sa culpabilité.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera est assis au banc de la défense,

Sur sept témoins assignés à la requête du ministère public, un seul répond à l'appel de son nom.

Dans ces conditions, M. Angeli, avocat général, demande le renvoi de l'affaire. Il est impossible, dit-il, de juger une affaire sans témoins.

Me H. de Montera s'oppose énergiquement au renvoi de l'affaire. Ce n'est point la faute de Colombani si les témoins assignés ne se présentent pas. Il doit être jugé ce soir. La Cour ordonnera sa mise en liberté provisoire.

M. l'Avocat général s'oppose à ce que la liberté provisoire soit accordée à quelqu'un qui pendant 12 ans s'est soustrait aux recherches de la justice.

La Cour renvoi l'affaire à la prochaine session et ordonne que Colombani sera maintenu sous mandat de dépôt.

Assassinat et vol

Ludovici Jean Baptiste et Ludovici Simon Jean sont accusés d'avoir donné la mort au nommé Colombani Michel et de lui avoir dérobé son revolver et une somme d'argent.

Voici en quels termes l'acte d'accusation retient les faits :

Acte d'accusation

Dans la matinée du 27 juillet 1908, sur le territoire de Montomaggiore, Ludovici Simon-Jean et son frère Ludovici Jean-Baptiste suivaient le sentier de Santo Stefano qui conduit à leur propriété dénommée Cariani. A hauteur de l'immeuble Cognone, tous deux quittèrent le sentier. Le père s'introduisit dans le lieu Chiron-Majo, et, son fusil en bandoulière, s'arrêta sur un rocher contigu au mur du chemin près d'un chêne vert. Le fils alla se dissimuler en amont, derrière un vieux tronc d'olivier dans le lieu Cognone, tenant un revolver à la main. Vers midi, Colombani Michel, marin du commerce, rentré en Corse depuis peu de jours, partait de Cassano, en compagnie de son jeune cousin Orsatelli Alban, âgé de 11 ans, et suivait également le sentier de Santo-Stefano, pour se rendre dans son jardin dénommé Canne, attenant à celui de Cariani, où l'attendaient à déjeuner, son père, sa sœur Madeleine et son frère Pascal. A un tournant du chemin, à quinze mètres devant lui il aperçut les Ludovici faisant le guet. Quand il passa à leur hauteur, Simon-Jean s'avança le revolver le visé sur lui : — sur qui veux-tu tirer ! demanda Colombani — sur toi ! répond l'accusé, qui joignant l'acte à la parole fit feu sur Colombani. Celui-ci s'affaissa en criant à son cousin : « Sauve-toi ! » Pendant que le jeune Orsatelli fuyait affolé, il put néanmoins voir la victime qui s'efforçait d'escalader le mur bordant le sentier, tandis que Simon-Jean lui portait à la tête plusieurs coups avec la crosse de son revolver.

Revenu précipitamment à Cassano. Orsatelli Alban raconta à diverses personnes la scène qu'il avait vue. On accourut sur les lieux du crime. Dans l'immeuble Cognone à trois mètres environ du sentier de Santo-Stefano, le cadavre de Colombani gisait sur le sol, la tête horriblement maltraitée. En dehors de la blessure par arme à feu dont le projectile avait pénétré au niveau de l'angle formé par les bords antérieur et inférieur de l'os malaire gauche, toute la partie gauche de la tête présentait une vaste ecchymose provenant de sept autres plaies contuses dont trois au moins étaient mortelles. L'œil gauche était presque arraché ; près de la tête, sur le sol, on remarquait une petite fosse remplie de sang de forme ovale, correspondant à l'empreinte du côté droit de la tête. Plus loin, à une vingtaine de mètres du cadavre se trouvaient deux grosses pierres ensanglantées avec des cheveux adhérents à l'une d'elle. Leur forfait accompli, les deux accusés avaient pris la fuite. Ludovici Jean-Baptiste fut arrêté dans la soirée même du crime alors qu'il se disposait à gagner le canton de Muro. Simon-Jean n'est constitué prisonnier le 10 septembre suivant, Ludovici Jean-Baptiste après avoir invoqué un alibi imaginaire a soutenu qu'il n'a pris aucune part à l'attentat commis sur Colombani, quant à Ludovici Simon-Jean, il a prétendu avoir agi en état de légitime défense et n'avoir fait feu sur la victime qu'au moment où celles-ci après s'être introduite à sa suite dans le bien Cognone se disposait à se précipiter sur lui. Il ne l'avoir frappée avec une pierre. Les dépositions des témoins entendus, les interrogatoires mêmes des accusés et les constatations matérielles relevées sur le cadavres et sur les lieux du crimes, démontrent l'inanité de ce double système de défense. Il en résulte au contraire que les deux accusés ont guetté leur victime au passage, que Simon-Jean l'a blessé d'un coup de feu à la tête, et que le père et le fils l'ont ensuite achevée à coups de pierre après qu'elle eut réussi à s'introduire dans l'immeuble Cognone à la poursuite de Ludovici Simon-Jean. Les renseignements recueillis sur les accusés les représentent comme des maraudeurs incorrigibles et le père a été diverses fois condamné pour vol. La victime, revenue de Marseille depuis quelques jours seulement, fréquentait les buvettes de la localité, y faisait des dépenses et passait pour avoir d'assez fortes économies, aucune somme n'a été trouvée sur elle au moment de son décès et le revolver dont elle était munie avait également disparu. Par contre, Ludovici Jean-Baptiste a été trouvé porteur au moment de son arrestation d'une somme de 361 francs 40 centimes dont il n'a pu préciser ni le montant exact ni la provenance.

M. Mancini, substitut du Procureur général occupe le siège du ministère public.

Me Hyacinthe de Montera prend place à la barre.

Interrogatoire

Ludovici Jean-Baptiste déclare n'avoir rien à se reprocher. La scène s'est déroulée entre la victime et son fils. Il y est resté absolument étranger.

Ludovici Jean Simon fait connaître que ses parents et lui-même étaient depuis plusieurs années en but aux tracasseries de la famille Colombani qui les avait entre autres choses fait condamner innocemment par le tribunal de Calvi. La victime avait proféré contre lui des menaces de mort qui l'avaient singulièrement impressionné. Un jour du mois de juillet dernier Colombani Michel l'ayant rencontré s'élança sur lui le menaçant d'un revolver. Pour prévenir le coup il fit feu sur lui, mais il ne l'a pas volé.

Les Témoins

Orsatelli Alban. — Le 27 juillet dernier, vers midi, en compagnie de mon cousin Colombani Michel, je me rendais dans sa propriété de Canne où nous devions déjeuner. Arrivés au lieu dit Cognone, j'ai aperçu à une vingtaine de pas, sur un rocher et à environ 5 mètres du chemin que nous suivions, Ludovici Jean-Baptiste armé d'un fusil. En face de lui, de l'autre côté du chemin, j'ai vu Ludovici Simon-Jean, son fils, caché derrière un tronc d'olivier et armé d'un revolver. Aussitôt que je l'ai vu, il s'est avancé vers nous, sans mot dire, tenant son revolver braqué sur mon cousin. A la vue de cet homme armé, mon cousin lui a crié : « A qui veux-tu tirer ? » Ludovici Simon-Jean, répondit : « A toi. » Mon cousin le supplia à trois reprises de ne pas tirer. Mais Ludovici tira un coup de revolver et mon cousin tomba à terre. Au moment où il se relevait, ses assassins lui portè plusieurs coups de crosse de revolver sur la tête. A ce moment, mon cousin m'a crié : « Va-t-en. Même, il te tue aussi ». Je suis parti et n'ai plus rien vu.

Albertini, gendarme. — Averti qu'un attentat venait d'être commis à Cognone, je me suis immédiatement transporté sur les lieux du crime, où j'ai trouvé le cadavre de Colombani Michel étendu sur le dos, la jambe gauche légèrement pliée, le bras droit allongé obliquement, le bras gauche replié sous le dos, la main crispée tenant un mouchoir de poche ensanglanté. La tête baignait dans une mare de sang ; l'œil droit et la bouche ouverte, elle se formait plus qu'une bouillie sanglante, épouvantable à voir. Ludovici Jean Baptiste arrêté dans la soirée, a été trouvé porteur de 366 francs. Interrogé par nous, il n'a pas su nous dire combien d'argent il avait en poche.

D'autres témoins viennent affirmer que la victime avait une somme importante en sa possession et que le vol est certainement le mobile du crime.

Réquisitoire

Dans un très éloquent et très énergique réquisitoire, M. Mancini, substitut du Procureur général, adjure le jury de se montrer impitoyable. Il s'agit d'un crime d'une exceptionnelle gravité. Les accusés, après avoir assassiné leur victime, ont déposté son cadavre ensanglanté Les jurés n'auront pour eux aucune commisération.

Plaidoiries

Me Hyacinthe de Montera pendant deux heures discute toutes les charges de l'accusation. L'éloquent maître démontre qu'il ne saurait être question de vol dans une affaire de cette nature. Une profonde animosité inexplicable divisait depuis longtemps la famille de l'accusé et celle de la victime. Le 27 juillet une lutte suprême s'engage entre Ludovici Simon Jean et Colombani Michel où celui-ci a succombé. Dans un beau mouvement oratoire, le jeune maître supplie Messieurs les jurés de rendre un verdict de pitié et surtout pour l'honneur du pays d'écarter le crime de vol.

Le Verdict

Le père et le fils Ludovici sont acquittés du crime de vol.

Reconnus coupables d'assassinat et de complicité de ce crime, Ludovici Simon-Jean et Ludovici Jean-Baptiste, sont condamnés, le premier aux travaux forcés à perpétuité et le second à vingt ans de réclusion.

Gazette Ajaccienne

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Ottokar Feuilirz, Miss Wannigton, M. et Mme Von Nagy, M. Sumenies, Madame la princesse de Lichtenstein, M. Charles Durocky, Miss Olga Dukson.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Gare aux Cours

M. le Maire a donné des ordres pour qu'un arrêté municipal, sur le bétonnage des cours, soit appliqué dans toute sa rigueur.

Les grandes chaleurs sont proches, on a donc le devoir de sauvegarder la santé publique ; tant pis pour les propriétaires récalcitrants.

A la justice de paix

M. Colonna, juge de paix, ainsi que le commissaire de police Ottavy, se sont montrés intraitables dans la séance de vendredi, envers les tapageurs nocturnes et les tricoleuses. Plusieurs jours de prison ont été distribués à chacun. Nous en pouvons qu'approuver leur conduite.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10°, à midi 15°. + à 6 heures du soir + 11°. Maxima + 16°, Minima + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger,

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages

l'après-midi, id.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00191

Nouvelles judiciaires

M. Fiamma, juge de paix de Monticier, est nommé juge au tribunal de première instance de Pérouse.

Sont nommés huissiers : à Ghisonaccia, M. Battistini Emile, secrétaire du contrôle civil ; à Thala, M. Felici Noël, secrétaire du contrôle civil.

M. Versini Dominique-François-Bernardin, secrétaire au parquet de Tunis, est nommé greffier de la justice de paix de Thala.

Nouvelles militaires

M. le sous-lieutenant Santolini, du 4e dragons, est promu au grade de lieutenant.

MM. les capitaines de gendarmerie en retraite Casalta Jean-Pierre et Santucci Jean-Charles sont nommés à un emploi de leur grade dans le service du remplacement et affectés, le premier à la 14e région, le second à la 18e.

Obsèques

Dimanche, à une heure de relevée, ont eu lieu les obsèques de M. Antoine-Francois Battaglini, décoré de la médaille militaire, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

M. Battaglini avait servi dans la gendarmerie dans laquelle il entra, et lors de son admission à la retraite, il s'y était définitivement fixé. Ses nombreux camarades et amis se trouvaient réunis autour de son cercueil, pour témoigner leur part de regrets à sa famille.

Nous adressons à son fils, M. Jean Battaglini, agent consulaire de France en Italie, nos sincères condoléances.

— Dimanche matin sont arrivés par le paquebot de Nice les restes mortels de M. Louis-Pierre-Jérôme Tecigi, inspecteur principal des douanes en retraite, décédé la semaine dernière à Nice.

Le cercueil recouvert d'une grande couronne avait été déposé dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet. A neuf heures a été faite la levée du corps et l'absoute a été donnée à la chapelle de N. D. de Lourdes, en présence des amis de défunt.

— M. Pierre Mage, marchand de nouveautés, boulevard Paoli, est décédé dans sa soixante-troisième année. Il se trouvait dans notre ville depuis peu d'années, mais il comptait beaucoup de sympathies et avait su donner à son fonds de commerce une vogue qui allait toujours en augmentant.

Ses amis ont accompagné son cercueil jusqu'à l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute.

Nous présentons à Mme Mage et à ses enfants toutes nos condoléances.

Réserve

L'Elève officier de réserve Iperti, de la batterie d'Ajaccio, est nommé sous-lieutenant de réserve d'artillerie est classé au 17e bataillon d'artillerie, à Toulon, pour y compléter ses deux années de service.

Ministère de l'Intérieur

M. Gatti, employé de 2e classe à l'administration centrale, est nommé comptable.

Constructions modernes

Constructions modernes de villas et de maisons à loyer.

Italico François, élève de M. Chamit, architecte-expert, à Nice.

S'adresser, 7, rue Dante, à Nice.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer ses nombreuses Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, fabrique lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

Bourse de Paris

	5 avril — 6 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	98.05 — 97.95
de 3 0/0 amortis.	98.40 — 98.15
	ex-coupon

Légion d'honneur

Tableaux de Concours pour 1909

Paris, 5 avril.

Sont portés sur les tableaux de concours de 1909 :

Pour le grade d'Officier

M. le chef d'escadron d'artillerie Dargent, sous directeur à Bastia, avec le numéro 27.

M. le chef d'escadron de gendarmerie Goulette, commandant la 1re Compagnie de la 15e légion ter, à Bastia, avec le numéro 1.

Pour le grade de Chevalier

MM.

François, chef de bataillon breveté au 163e d'infanterie, avec le numéro 88.

Donati, capitaine au 163e, avec le numéro 17 ;

de Casabianca, capitaine au 165e, avec le numéro 200 ;

Cavarrot, lieutenant de gendarmerie, à Calvi, avec le numéro 7 ;

Lamberti, maréchal des logis à la 15e légion ter, avec le numéro 2 ;

Nicolas, maréchal des logis à la 15e légion ter, avec le numéro 3 ;

Dompnail, capitaine-adjoint à la direction d'artillerie de Bastia, avec le numéro 40 ;

Escout, officier d'administration à la direction d'artillerie de Bastia, avec le numéro 15.

TOULON

LA SÉRIE NOIRE

Un Corse assassiné

Un Corse blessé

Toulon, 5 avril.

Décidément c'est la série noire !

Les événements tragiques se succèdent dans notre ville sans interruption, depuis quelques jours.

Le nommé Grimaldi Dominique, originaire de Bastia âgé de 24 ans, a été assassiné la nuit dernière, à coups de revolver, dans une rue du quartier réservé.

Grimaldi a rendu le dernier soupir pendant que la police le transportait à l'hôpital civil. Il n'a pu ainsi, avant de mourir, désigner ses assassins.

La même nuit dans la Brasserie voisine du lieu de l'assassinat, la police a découvert le matelot mécanicien Michel Salvo, qui était en train de faire soigner une blessure produite par une balle de revolver.

LYON

GRAND MEETING *contre* Le Statut des Fonctionnaires

Lyon, 5 avril.

Près de deux mille fonctionnaires de l'Etat et employés du département, de la commune et des services publics ont tenu, hier, un grand meeting dans la grande salle de la Bourse du Travail.

MM. Lamarque, de Paris-Central ; Pauron, du syndicat des ouvriers ; Mme Bernard de l'A. G. ; MM. Barbut, du syndicat des sous-agents ; Thibaut, de l'A. G ; Instemsom du syndicat des ouvriers, ont pris à tour de rôle la parole.

Après avoir remercié les diverses classes de travailleurs des nombreuses marques de sympathie que le prolétariat postal a reçues pendant la dernière grève, les orateurs des P. T. T. ont exposé devant leurs nombreux camarades quelles ont été les origines du dernier mouvement ; quelle a été son étendue, et quelles en sont les conséquences au point de vue social

A la fin de cet exposé, l'assemblée a voté, à l'unanimité, un ordre du jour repoussant le projet de Statut des fonctionnaires, proposé par le Gouvernement, et affirmant la solidarité étroite des prolétariats administratifs et ouvriers.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Les Commentaires de la Presse

Paris 5 avril.

Presque tous les organes parisiens se livrent à de longs et sérieux commentaires au sujet de l'agitation syndicaliste actuelle, qui marque une entente parfaite entre tous les fonctionnaires et employés de l'Etat avec les syndicats ouvriers.

Ces journaux font ressortir en outre, que cet accord entre fonctionnaires et ouvriers va donner lieu à un mouvement général très étendu, mouvement qu'il sera très difficile d'arrêter.

La grève générale dans les circonstances actuelles, serait une ruine pour la France.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 avril.

L'obligation portant le numéro 129 297 gagne *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 345 193 gagne *vingt-cinq mille francs*.

Les obligations portant les numéros 11.223 et 486 644 gagnent chacune *dix mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 689.779 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 123 244 est remboursable à *dix mille francs*

Communales 1879

L'obligation portant le numéro 631.458 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 886 354 est remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Communales 1820

L'obligation portant le numéro 439 651 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 617 815 est remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 298.125 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 851.354 est remboursable à *dix mille francs*.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 172.170 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 288 965 est remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

UNE DÉMISSION

Paris, 5 avril.

Plusieurs journaux annoncent que M. Leydet, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, a envoyé sa démission au Garde des sceaux.

Elections Législatives

MONTPELLIER

Montpellier, 5 avril.

Les socialistes indépendants de notre ville ont désigné, à l'unanimité, M. Salducci, conseiller général du canton de Lunel, comme candidat au siège vacant par suite de la mort de M. Bénézech, député socialiste unifié de la deuxième circonscription de Montpellier.

1er TOUR

GARD

Paris, 5 avril.

Les électeurs de l'arrondissement d'Uzès étaient appelés hier à élire un député, en remplacement de M. Pierre Poisson, radical-socialiste, décédé.

Trois candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 25 231
Votants : 16.494

Ont obtenu :

MM.

Compère Morel, socialiste unifié, 7 890 voix.
Sully Thomas, r. s., 7 556
Bonnevaux, soc. ind., 940

Il y a ballottage.

***

Au renouvellement de mai 1906, M. Poisson avait été réélu, au deuxième tour, par 10.641 voix contre 9 209 à M. le duc d'Uzès, conservateur.

2me TOUR

SEINE

Deuxième circonscription de Sceaux, en remplacement de M. Maujan, radical-socialiste, élu sénateur, qui, au renouvellement de 1906, avait été réélu, au deuxième tour du scrutin, par 14.912 voix contre 7.911 à M. le docteur Péchin, nationaliste.

M. Chenal, radical-socialiste, a été élu par 10.655 voix, contre 8 651 à M. Thomas, socialiste unifié.

***

Quatrième circonscription de Sceaux, en remplacement de M. Gervais, radical-socialiste, élu sénateur, qui, au renouvellement de 1906, avait été réélu, au deuxième tour, par 11.410 voix contre 6.497 à M. Latapie, républicain.

Le scrutin a donné ces résultats :

Nectoux, socialiste unifié, 7.432 voix, élu.

Marc Sangnier, démocrate chrétien, 6.008 voix ;

Jaromse, radical-socialiste, 3.799.

TARN

Arrondissement de Gaillac, en remplacement de M. Gaxi, radical-socialiste, qui, au renouvellement de 1906, avait été élu au scrutin de ballotage par 9 404 voix contre 1 042 à M. Portel, républicain.

M. Rolland, radical-socialiste, a été élu par 7.483 voix contre 5 099 à M. Imbert, socialiste unifié.

VOSGES

Deuxième circonscription d'Epinal, en remplacement de M. Henry Boucher, républicain, élu sénateur, qui, au renouvellement de 1906, avait été élu par 7.401 voix contre 1 790 à M. Tachet, socialiste, et 750 à M. Parisot, indépendant.

M. Abel Ferry, radical socialiste, a été élu par 6.329 voix contre 5.781 à M. Lassalle, progressiste.

***

Arrondissement de Neufchâteau, en remplacement de M. le comte d'Alsace, républicain, élu sénateur, qui, au renouvellement de 1906, avait été réélu par 8 046 voix contre 4 483 à M. Basin, radical.

M. Colin, progressiste, a été élu par 6 406 voix contre 5.916 à M. C. Picard, radical-socialiste.

Extrait de la minute d'un jugement *du Tribunal de la Seine*

Par jugement en date du dix-sept mars mil neuf cent neuf, enregistré, le Tribunal civil de la Seine a nommé Monsieur Desbleumatres, demeurant à Paris, boulevard Saint-Michel, n° 5, en qualité de liquidateur de la Congrégation des Frères de Saint-Yon, dits des Ecoles Chrétiennes, en remplacement de Monsieur Durz, dont les pouvoirs cessent à partir du premier avril mil neuf cent neuf.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal de la Seine,
Signé : DE ORME.

Vu pour Extrait :
Le Procureur de la République,
Signé : MORNARD.

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques en ciment comprimé unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES *en tous genres*
Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse

F. CHARDON & Cie
Francardo (Corse)

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ PLUS RIEN!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux autorisé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

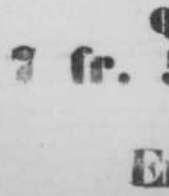

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Ursule BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Raphaël, Apéritif le Fal 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35. — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 610 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rocons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés CYRNOS MATTEI apéritif supérieur

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 97

MERCREDI 7 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union postale, un an de Paris le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE CORSE

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

II.

La commission d'enquête reconnait qu'il est de toute nécessité d'achever la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio. Elle avoue, comme je l'ai si souvent constaté, qu'un chemin de fer d'une importance aussi considérable que celui de la côte orientale n'aurait pas dû être laissé si longtemps avec une gare terminus en plein maquis, sans points d'accès, sans être pourvue de toutes les machines les plus propres à une exploitation raisonnée, conformes au progrès moderne.

Ce chemin de fer, comme l'assainissement du reste, forme la clef de voûte du relèvement économique de l'île. En parcourant la ligne, en notant le mouvement intense des voyageurs et des marchandises qui s'y produit, on se demande à quelle aberration particulière on a obéi pour la laisser pendant plus de vingt ans dans l'état où elle se trouve inachevée, avec deux trains seulement par jour, qui se poursuivent, en quelque sorte, suffire au courant commercial qui se développe de plus en plus sur cette partie de la Corse.

Je donne comme une formule contre laquelle aucune objection n'est permise, qu'il n'existe pas en France de ligne de chemin de fer d'intérêt local, toutes proportions gardées, qui rapporte autant que le tronçon qui va de Casamozza à Ghisonaccia.

Ni les chemins de fer du Sud de la France, ni ceux de la Charente, ni ceux du Vivarais, ne présentent une activité pareille à la sienne.

Parce que nous sommes en Corse, on a cru devoir faire pour ce chemin de fer un accroc aux règlements en ne lui laissant que deux trains par jour. Eh bien ! si ces deux trains suffisent pour les voyageurs que l'on entasse souvent les uns sur les autres, faute de places pour transporter les marchandises, on a été obligé d'établir des trains supplémentaires, dits de ballast, qui vont chaque jour sur la ligne ramasser les colis que les trains réguliers n'ont pu emporter. Il y a des gares sur ce tronçon, qui rapportent à elles seules autant que toutes les gares de la Balagne réunies ; mais on ne dit rien, et on laisse aller les choses au plus grand détriment du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Cette critique ne s'adresse pas à la Compagnie de chemins de fer départementaux ; elle essaye de suivre le mouvement, mais elle est l'esclave d'une formule d'exploitation adoptée à la légère qui ne donne satisfaction à personne.

***

Le *Petit Bastiais* a annoncé hier que M. Barthou avait fait signer au Président de la République le traité de rachat et d'exploitation des chemins de fer insulaires pour une période de vingt ans. Je crois que c'est ce qu'il a fait de mieux. L'exploitation directe par l'Etat aurait été un leurre, et seule la Compagnie de chemins de fer départementaux qui les sère actuellement, avec une autre formule d'exploitation, en tirera le profit qu'ils méritent, d'autant plus, que si l'Etat avait nationalisé les lignes ferrées insulaires, l'achèvement du réseau serait devenu problématique. Nous savons bien avec quelles difficultés le budget se boucle chaque année.

Supposez l'Etat exploitant les lignes corses, le ministre des Finances, pour en développer l'activité, aurait-il permis l'inscription à son budget d'une somme de 15 millions à la fois pour l'achèvement du réseau oriental ? Cela ne se serait pas fait, même dans cinquante ans !

Tandis que, avec le nouveau traité, M. Barthou peut imposer à la Compagnie dans la convention à établir, l'achèvement du réseau moyennant une indemnité annuelle représentant les frais de construction de la ligne.

L'exploitation directe par l'Etat aurait renvoyé aux calendes grecques l'achèvement du réseau. Une nouvelle ferme avec la C. F. D. donnera à la Corse, dans un bref délai, les chemins de fer qui lui manquent.

C'est pourquoi je me suis permis de dire que M. le ministre des Travaux publics a bien fait de traiter de nouveau avec la Compagnie fermière.

Cette combinaison, dit-on, ne plaît pas au personnel et pourquoi ? Est-ce qu'il croit que si l'Etat avait exploité lui-même nos chemins de fer il aurait eu de meilleurs émoluments et une retraite plus avantageuse ? Sur le premier point — non : — on aurait traité les lignes ferrées insulaires comme toutes les lignes des compagnies secondaires du continent, et on aurait donné aux employés les mêmes appointements : mais ici, dans cette question qui leur donnera satisfaction sur ce point.

***

Dans cet article écrit de bonne foi, j'essaye de dire ce que généralement nos ingénieurs eux-mêmes sont obligés de reconnaître, car, en ce qui me concerne, avant de formuler aussi clairement, aussi franchement, ma manière de voir sur un sujet aussi intéressant, je me documente, je puise partout les renseignements nécessaires qu'on me donne souvent à regret ! Je recueille les impressions du public et des hommes les plus compétents. Et puisque ma pensée suit cette idée, qu'on me permette de noter ici la conversation que j'ai eue, en janvier dernier, avec un haut ingénieur de l'Etat qui connaît parfaitement la Corse et auquel la commission d'enquête a eu souvent recours pour établir son rapport, et que je nommerai pas, pour ne pas le gêner.

Nous étions dans le rapide de Marseille à Nice, et tandis que le train nous emportait à toute vitesse sur la côte d'Azur, dans cette admirable contrée toute ensoleillée ce jour-là, en causant du relèvement de la Corse et de ses chemins de fer :

« Ne changez pas vos moyens d'exploitation, me disait-il, poussez, au contraire, la Compagnie de chemins de fer départementaux à continuer sa ferme. Vous ne pourrez qu'y gagner ; d'abord, avec elle, vous aurez l'achèvement de votre réseau, une activité plus intense dans le mouvement de circulation par le fait même du changement de la formule d'exploitation, et puis, la Compagnie sera plus vôtre, plus locale, — passez-moi le mot, — mieux en contact avec vous. Les employés des lignes seront traités plus paternellement parce qu'ils seront en contact plus direct avec leurs chefs, et vous pourrez étendre vos moyens d'action, car il y a de l'avenir dans votre ligne orientale, un grand pourrait vous faire profiter.

» Pendant les quelques années que j'ai passées dans votre Corse si altière et si douce pourtant, j'emportais toujours les impressions les plus agréables quand je parcourais votre plaine orientale qui est, en somme, le prolongement de cette côte que nous suivons maintenant. Chaque fois je me disais : là est l'avenir ! Le jour où vous l'aurez assainie, où le chemin de fer la sillonnera d'un bout à l'autre, les cultures de toutes sortes s'y feront grandement, les villes s'y établiront comme par enchantement et la prospérité que vous rêvez pour votre pays jaillira de là, mais rien que de là... ; le reste est bon pour les touristes, pour les hommes à la recherche des sensations sculpturales de la nature. Poussez y les découvrés de la vie, mais aux hommes de travail, d'action, de progrès, dignes pour la plaine orientale. Elle est une magnificence sans égale et d'une splendeur que seuls connaissent ceux qui, comme moi, l'ont parcourue dans tous les sens. »

Qu'ajouterais-je à cela. Il nous faut l'assainissement, mais aussi l'achèvement de notre réseau insulaire, et, si cet article tombe sous les yeux de M. Delanney, qu'il n'oublie pas le souvenir qu'il a emporté de cette plaine qu'il traversa et dont il a pu, avec la grande expérience qu'il possède, en reconnaître la valeur.

BEPPINO DE PENTA.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

A propos des vacances Parlementaires :

« Le Parlement s'est mis en vacances pour plus d'un long mois. On trouvera peut-être que, en ces temps de séparation, c'est fêter copieusement les Pâques. Le travail ne manque pas, cependant. Quand, tout récemment, la Chambre a réglé son ordre du jour, il semblait que les Conseils de guerre dussent être réformés en un rien de temps ; ils devaient l'être dans tous les cas avant qu'on ne prît la clef des champs. Les voilà que article sont encore retournés à la Commission, nous devrons nous estimer heureux si la réforme est menée à bonne fin pour les derniers jours de mai. »

La République Française

A propos du statut des fonctionnaires :

« Dégoût du Parlement et mépris de la loi, voilà l'état d'esprit de la majorité des fonctionnaires, et sans doute le parlement a tout fait par lui-même et par les lois qu'il a votées pour expliquer cet état d'esprit. Mais c'est une consolation médiocre pour ceux qui veient venir la crise menaçante à la fois pour l'ordre public et pour la prospérité du pays de se dire que quelques-uns de ceux contre qui elle se déchaînera n'auront pas voté leur sort. »

L'Aurore

« Nous croyons bien ne pas dénaturer le sens des paroles du secrétaire du Syndicat des électriciens en les résumant en un ardent espoir de grève générale ; si les fonctionnaires font encore une fois grève — nous comptons bien que M. Poland attendra longtemps... ils peuvent compter sur l'appui des organisations révolutionnaires.

---

139 — FEUILLE DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

II

DANS LES TÉNÈBRES

Et comment en eût-il été autrement ? Quelle âme de pierre aurait résisté à l'éloquence de ces grands yeux bleus qui semblaient implorer une protection, de l'expression de ce visage de victime innocente rendant avec angoisse les mystères d'un douloureux avenir ? Folie n'avait pas voulu la laisser partir seule après la scène affreuse dont elle restait épouvantée. Il lui avait dit :

— Tu es sous ma garde et je ne te remettrai qu'en bonnes mains. Ne crains rien.

Tout le temps de voyage il lui parla avec sa bonté ordinaire. C'était une de ces entorses faites de courage et de probité qui sont plus nombreuses qu'on ne voudrait le faire penser. Elle lui raconta dans une effusion de reconnaissance ses angoisses passées, les douleurs de ses premières années, les cruautés de la négère entre les mains de laquelle elle était tombée au sortir d'une maison dont elle ne connaissait qu'un vague souvenir, doux cependant. Elle lui expliqua la terrible scène qui s'était déroulée au lit de mort de cette femme quand Carlo lui avait vainement réclamé les objets volés, les papiers dont il espérait plus tard une fortune, et ces deux êtres se jetant à la face les injures les plus dégradantes, les reproches les plus sanglants.

— Il fallait m'épouser !

— Toi !

— Tu n'as pas voulu... Je me suis rongée.

— Ces papiers où je frappe !

— Qu'importe, puisque je vais mourir.

— Où sont-ils ?

— En sûreté.

— Pourriture !

— Je le sais... Tu ne profiteras pas de ton crime.

— Voleuse !

— Assassin !

Il fallait entendre ces phrases courtes, hachées, proférées avec l'accent de la rage par ces deux êtres haineux, dont l'un était moribond, et torrentées de l'un à l'autre dans le dialecte sonore et imagé des Lombards et des Florentins, comme des coups de poignard ou des balles de revolver. Tonia était morte, l'écume aux lèvres, l'horreur dans les yeux.

Mais aucun avou n'était sorti de ses lèvres. Carlo Bennoi essaya d'obtenir quelque lumière sur cette disparition. Ni le prêtre qui avait assisté la mourante à ses derniers moments, ni le médecin, ni aucun de ceux qui la connaissaient ne purent ou ne voulurent lui donner le moindre renseignement. Dès lors, furieux contre les autres et contre lui-même, le bandit se montra plus dur, plus cruel pour Speranza qu'il ne l'avait été jusque-là. On sait le reste. Maintenant, elle était trouvé une protectrice : elle s'éloignait de son tyran ; elle pouvait croire que ses plus grandes épreuves étaient passées. Mais, de son origine, il ne restait plus de traces. La rivale de Marthe Lecoq, la douce et bonne fille de Santa-Maria, Tonia Rizzo les avait-elle mises en sûreté pour les dérober à ce Carlo qu'elle avait pris en haine ou les avait-elle détruites ? Qui pourrait désormais le savoir ?

A son arrivée à Milan après un voyage de deux jours, interrompu par des repos chez des parents ou des amis de son conducteur, l'enfant que son père et sa mère avaient appelée Noëlla et que ce misérable Carlo avait dépouillée de tout, même de ce nom d'enfant sans famille, avait achevé la conquête de son conducteur. Lorsque la carriole s'arrêta dans la rue la plus animée de Milan, le Corso Vittorio-Emmanuele, devant l'hôtel de France, Félice éprouvait un léger serrement de cœur en songeant qu'il lui fallait se séparer de sa petite compagne. Il ne devait jamais oublier le tendre et reconnaissant regard qu'elle lui jeta lorsqu'il donna à la cuisinière de France, après lui avoir raconté la scène dont il avait été l'acteur et le témoin :

— Je vous remets ma protégée pour qu'elle devienne la vôtre. Tâchez, madame, de lui faire oublier ses chagrins.

Et au moment de la quitter, il l'embrassa comme un oncle eût pu le faire, en lui disant :

— N'oublie pas les amis de Decezzano. Pense à eux quelquefois. Ecris-nous. On te donnera des nouvelles.

— C'est promis.

Il s'en alla, et du balcon de la chambre de madame de Frazé, elle mit ses doigts sur ses lèvres et envoya un baiser d'adieu à cet homme que le hasard avait placé sur son chemin et auquel elle devait plus que la vie. A ce souvenir, elle pleurait à chaudes larmes. La comtesse de Frazé l'attira près d'elle, prit ses petites mains dans les siennes et lui dit :

— Essuie tes yeux ! Tes malheurs sont finis !

Elle le croyait, mais qui peut prévoir l'avenir ?

III

VIE SOCIALE

Le voyage de Milan à Paris fut une série d'enchantements pour Speranza. Près de madame de Frazé et de sa femme de chambre elle se sentait rassurée, débarrassée des appréhensions qui l'obsédaient, surtout depuis quelques mois, à l'abri des dangers et des privations dont elle souffrait depuis si longtemps. A mesure qu'elle s'éloignait de cette Italie, si belle pourtant, mais où elle avait vécu de la vie errante des nomades sans feu ni lieu, elle oubliait l'horreur des nuits passées sans abri, le froid qui glace, le soleil qui brûle, les déluges des gens qui ferment leur porte à votre approche, les regards ironiques des rentiers solidement établis dans leur aisance, à couvert sous de confortables toitures, pourvus de cabinets de toilette abondamment garnis, d'une table délicieusement servie, et en possession de tous ces accessoires, de ces aises et de cette tranquillité qui donnent la sérénité du visage et le repos de l'âme.

Elle n'avait rien connu de ces douceurs.

A suivre.

Non, les fonctionnaires sont plus raisonnables que cela, ce qui a été dit à la réunion des Sociétés Savantes de n'avaient donné ni à M. Granger, ni à M. Négre, ni à M. Patard, mandat de le dire. Il faut du moins l'espérer ; ils savent qu'il ne serait pas de plus mortel coup donné à la République que la grève générale, si jamais elle venait à passer — ce que nous ne croyons pas — de la théorie à la pratique. C'est déjà bien assez de l'entendre prêcher ! »

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Le Conseil s'est réuni mercredi 31 mars, et a traité définitivement la question de l'Eclairage au Gaz et à l'Electricité.

M. Chapuis a été déclaré adjudicataire par [illegible] voix contre [illegible] M. Mongin et [illegible] voix.

Les offres de M. CHAPUIS étaient les suivantes :

Gaz

Bâtiments communaux :	
le mètre cube	0,18.
Pour les *particuliers* :	
Eclairage, le mètre cube	0.23.
Force motrice, »	0,18.
Electricité	
Eclairage public :	
le kilowattheure	0.45.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	0,70,
Force motrice. »	0,45.

Les offres de M. MONGIN étaient les suivantes :

Gaz

Eclairage public : le m. c.	0,20.
Bâtiments com., »	0,175.
Illuminations, »	0,15.
Particuliers :	
Eclairage, le mètre cube	0.20.
Force motrice, »	0,175.
Eclairage public :	
Lampe à arc, le kilowattheure	0 55.
Lampe à incandescence,	0.35
Bâtiments municipaux,	0 40.
» départementaux,	0 48.
Pour fêtes,	0 50.
Force motrice,	0.20.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	0 60.
Force motrice, »	0,30.

Lettre de M. le Maire

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

M. Anderson, directeur de l'usine à gaz, a éprouvé le besoin de faire savoir par la voie de votre journal, que la Ville est en retard vis-à-vis de sa Société pour le paiement des fournitures de l'éclairage public.

M. le Directeur est un créancier plus accommodant que discret. Il était tenu, croyons-nous, à plus de réserve, envers une commune, sa cliente depuis près d'un demi-siècle, et d'une ville où sa Société a encaissé plusieurs millions. Il sait, d'ailleurs, que sa créance ne court aucun risque.

M. le Directeur se plaint de ce que, au cours de la réunion publique du 31 mars, il n'a pas été question de ses propositions. Il sait, cependant, puisqu'il a été convoqué et qu'il a assisté à une des réunions plénières où l'on a entendu les quatre derniers concurrents, que ses propositions ont été examinées comme toutes les autres, et que s'il est vrai, qu'il n'a pas retiré son dossier, il est non moins certain, qu'il n'est exclu lui-même en maintenant, sans vouloir rien y changer, ses prix pour le gaz et l'électricité.

Ces prix atteignaient la somme de 63 000 francs par an, alors que deux de ses concurrents offraient de faire la même fourniture pour 30 000 francs

Tout le monde comprendra qu'en présence de cette différence considérable, on n'ait pas eu à s'arrêter plus longtemps sur les propositions du concessionnaire actuel de l'éclairage public.

Veuillez agréer, etc.

Le Maire.
AUGUSTE GAUDIN.

Bastia, le 6 avril 1909.

Lettre de M. Mongin

Bastia, le 6 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

La lettre de M. le Maire et de MM. les Adjoints que vous avez publiée dans votre numéro du 4 courant, m'oblige à sortir, plus tôt que je ne l'aurais voulu, de la réserve que je m'étais imposée.

De cette lettre, je ne retiendrai, pour le moment, qu'un seul point, parce qu'il demande à être élucidé sans retard, c'est ce [illegible] distribués par moi.

Je me réserve de répondre plus tard aux autres points, par un exposé complet de mes propositions, en donnant des détails qui permettront à la population bastiaise de juger et d'apprécier ma conduite.

De quels bulletins s'agit-il ? Est-ce de la récapitulation imprimée de mes prix, ou bien des petits bulletins de vote ?

S'il s'agit de la récapitulation de mes prix, je dirai, qu'ayant appris de la bouche même de M. l'Architecte de la Ville que, contrairement à ce qui avait été fait pour les précédentes séances, aucune communication ne serait faite au Conseil municipal, autre que celle de la lecture des lettres, et d'un rapport élaboré, paraît-il, à la dernière heure, par les signataires de la lettre que vous avez publiée, mon devoir me commandait d'établir un travail pour éclairer les membres de cette assemblée sur les propositions que j'avais eu l'honneur de lui soumettre.

J'aurais très volontiers fait figurer, à côté de mes propositions, celles de mon concurrent, comme je l'avais fait à l'une des séances précédentes ; mais, contrairement à ce que l'on avait fait pour mes lettres, on a tenu secrètes jusqu'au dernier moment celles de M. Chapuis, dans la crainte, probablement, que je n'établisse une comparaison par trop concluante.

Les récapitulations imprimées de mes tout simplement remises par moi, à M. le Maire, qui ne pouvait faire autrement que de les distribuer en mon nom, puisque je les avais signées pour éviter toute confusion.

S'agirait-il des petits bulletins de vote ? Je me bornerai, dans ce cas, à opposer le démenti le plus formel aux allégations formulées à mon encontre.

Il est bon de faire observer que l'incident relatif à ces bulletins auquel ces Messieurs ont fait allusion dans leur lettre, avait été soulevé en séance, au moment de passer au vote, par M. le premier adjoint de Caraffa. Mais, si je ne me trompe, M. le Maire lui a fourni aussitôt des explications qui ont paru l'avoir satisfait, puisque l'incident a été déclaré clos.

Je ne m'explique donc pas les raisons pour lesquelles ces allégations erronées ont été de nouveau soulevées.

Veuillez agréer, etc.

MONGIN.

TABLEAU D'AVANCEMENT
de la Magistrature

Sont inscrits sur le tableau d'avancement supplémentaire les magistrats des cours d'appel et des tribunaux de 1re instance dont les noms suivent :

MM.

Arrighi, avocat général à Aix.

Filippini, substitut à Toulon, 1re classe.

Canavaggio, président à Castel-Sarrazin, 3e classe.

Gesta, juge d'instruction à Château-Chinon, 3e classe.

Valery, juge d'instruction à Nogent-le-Rotrou, 3e classe.

Zamarelli, juge à Lure, 3e classe.

Giacomelli, procureur à Sartène, 4e classe.

Totti, procureur à Villefranche, 3e classe.

Morelli, juge suppléant chargé de l'instruction à Bastia, 3e classe.

Bulletin Financier

Paris, 1er avril 1909.

Les bonnes dispositions du marché se sont accentuées et l'on enregista de nouvelles plus values dans presque tous les compartiments. Notre 3 0/0 s'avance à 97.75. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est calme à 99 50 et le Turc à 94 57. Bonne tenue du Serbe à 81.20 et du Russe 1909 à 92.15. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont fermes. Crédit Foncier 730. Crédit Lyonnais 1.812. Comptoir National d'Escompte 735 et Société Générale à 672.

Valeurs industrielles et de traction sans grand changement. Le Suez regagne le cours de 3.700. Le groupe russe reste calme. Accentuation de la reprise des titres cuprifères : Rio 1.709.

Parmi les valeurs de plomb, le Laurium Grec se traite à 54.75.

L'Ouest Africain Français est en sensible reprise, l'action à 542 et la part à 319.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est fermement tenue à 453.

Les recettes de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio-Janeiro se sont élevées, durant la onzième semaine de 1909, à 686 017 frs contre 645.850 pour la période correspondante de 1908. La plus-value depuis le 1er janvier 1909 atteint 557.957 fr.

Les obligations 5 0/0 de 500 frs que la Société Poliet et Chausson place actuellement au prix de 457.50 sont amortissables [illegible] antisipé ne pouvant être effectué avant 1913. On sait la prospérité sans cesse croissante de cette Société dont le chiffre d'affaires a atteint en 1908, 2.989.958.84 fr. Les souscriptions sont reçues à Paris au siège social, 131, quai Valmy et au province chez tous les banquiers.

Nos chemins de fer sont calmes.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Bastia, le 6 avril 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Le paquebot postal *Ibéria* est arrivé lundi soir à cinq heures et demie avec *un retard de douze heures*.

On croira généralement que ce retard doit être attribué au mauvais temps. La vérité est toute autre.

L'*Ibéria* a, en effet, rencontré mauvais temps en débouquant des Iles, mais étant données ses qualités nautiques, la puissance de sa machine et la valeur des officiers qui le commandent, il n'aurait éprouvé qu'un léger retard, si son commandant n'avait dû faire une navigation spéciale pour sauver la cargaison dont le pont du navire était encombré.

[illegible]

12 vaches et une automobile de luxe.

C'est pour sauver cette cargaison que les malheureux passagers ont dû subir plus de dix heures de mer en dehors de celles de la traversée réglementaire.

Mais qu'importent à M. Fraissinet les souffrances de 120 passagers et le préjudice causé aux populations de la Corse par un *retard de vingt-quatre heures* apporté dans la distribution du *service postal*, alors qu'il encaisse la forte somme !

Un Passager.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. Antoine-Marc Battesti, fils du sympathique docteur Toussaint Battesti, ancien membre du conseil général de la Corse, vient de soutenir avec succès sa thèse pour le doctorat en médecine, devant la faculté de Paris.

Le jeune docteur avait pris comme sujet une des plus intéressantes questions de pathologie, et il l'a traitée avec une hauteur de vues et développée d'une façon si élevée et si complète que le jury n'a pas hésité à lui décerner des éloges.

Nous adressons toutes nos félicitations au jeune docteur pour ce beau couronnement d'études ; nos félicitations vont aussi à son excellent père qui a su si bien le diriger.

SARTENE. — M. d'Ornano, surnuméraire à Sartène, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines dans cette ville, en remplacement de M. Pennes, appelé au bureau de Castiglionais.

CAMPILE. — M. Baptiste Pasqualini, décédé à Campile, à l'âge de soixante-neuf ans, appartenait à l'une des meilleures familles du canton. Il s'occupait avec une véritable passion de la direction de ses propriétés ; c'était un des agriculteurs les plus entendus de la région. Il fit partie pendant de longues années du Conseil municipal, et se consacra avec un dévouement inlassable aux intérêts de sa commune.

La défunt appartenait à une famille foncièrement chrétienne, et sa fin a été digne de sa vie.

La levée du corps a été faite en présence d'une très nombreuse assistance. Autour de la famille se pressaient les amis venus des divers villages du canton et des cantons environnants. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Salicetti, entouré d'autres prêtres.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. César Battaglini, maire ; Oscar Mariotti, ancien maire et suppléant de la justice de paix ; Charles-J. Mariotti, greffier ; Charles-M. Pasqualini, rentier.

Nous offrons à M. le curé-doyen Pasqualini, à MM. Pasqualini et à leurs sœurs, toutes nos condoléances.

SAINT-FLORENT. — M. Filippini Charles, facteur rural à Saint-Florent, est nommé au même emploi à Saint-Laurent, par permutation avec M. Villanova Pascal, qui le remplace à Saint-Florent.

LINGUIZZETTA. — M. Sargentini Marcel, cantonnier des chemins vicinaux à Chiatra, est nommé chef cantonnier à Linguizzetta.

PIEDIGRIGGIO. — Le conseil d'Etat vient de rendre son arrêt sur la requête de M. Colonna, contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, en date du 20 juin 1908, qui a annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 3 mars 1908, dans la commune de Piedigriggio.

La requête de M. Colonna est rejetée.

ZONZA. — Le gendarme Vincentini est nommé brigadier à Zonza, en remplacement du brigadier Muffraggi, qui passe à Arzana.

GUARGUALE. — Dans sa dernière session le conseil municipal de Guargual a pris une délibération pour la construction d'une fontaine publique dans le village.

Courses de Bastia

M. le Comte Etienne Forcioli-Conti nous prie d'insérer la lettre suivante, qu'il a adressée à M. le Président de la Société des Courses de Bastia.

Ajaccio, le 5 avril 1909.

Monsieur le Président,

En augmentant la première course au trot et en créant la seconde au détriment des prix réservés aux chevaux de galop, les commissaires des courses de Bastia d'abord, le comité ensuite ont commis une véritable iniquité

Ces deux courses au trot, ouvertes même aux chevaux nés et élevés en France sont à la merci de la première venue venue, rebut des Hippodromes au trot du continent, mais pourtant assez bonne pour battre les chevaux corses qui n'existent pas en tant que trotteurs.

J'ai vivement protesté contre ce programme au nom des éleveurs qui voyent leurs sacrifices si mal récompensés. Ma protestation n'a pas été écoutée.

Je suis d'autant plus à l'aise pour faire cette réclamation que je n'ai pas de chevaux devant courir à Bastia.

Mais il n'est pas admissible que l'on supprime sept cents francs aux courses de galop pour des courses au trot qui peuvent être gagnées par des chevaux venus du continent pour servir à des attelages de luxe et qui n'ont coûté à leur propriétaire ni frais ni soucis pour les élever.

Une société de courses qui se respecte ne peut pas favoriser une telle spéculation au grand dommage des éleveurs du pays autrement intéressants.

Ne pouvant consentir à signer un tel programme, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer ma démission de Vice-Président de cette Société des Courses de Bastia que j'ai contribué pour une large part à créer, mais dont le but était l'Encouragement de l'Elevage en Corse et non celui du Maquignonnage.

Avec tous mes regrets, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance personnelle de mes meilleurs sentiments.

Comte B. FORCIOLI CONTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 9°. à midi 15°. + à 6 heures du soir + 11°8 Maxima + 16°, Minima + 8 8.

Baromètre. — 7 heures du matin. 767 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 769 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Ponts et Chaussées

Nous relevons avec plaisir sur le tableau de classement pour le grade d'ingénieur en chef le nom de M. l'ingénieur de 1re classe Guiettion, qui a dirigé pendant plusieurs années le service maritime et ordinaire de l'arrondissement de Bastia et qui a laissé dans notre ville les meilleurs souvenirs.

Réserve

M. le chef de bataillon retraité Arrighi est nommé à un emploi de son grade dans la réserve et affecté au rég. de Gap.

Sont nommés dans la réserve, MM. les capitaines d'infanterie en retraite : Paraldi et Bentalli au rég. de Rouen, Pianza, Maltei et Gianally au rég. de Corse, Paoli à la disposition du général commandant la division d'occupation de Tunisie.

Accident

Une forte explosion, qui a mis en émoi tout le quartier, s'est produite hier matin, vers six heures, dans l'atelier de prothèse dentaire de Mme Mansel Wood, dentiste, qui a été blessée aux bras.

Armée territoriale

Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine Fontelli, médecin auxiliaire au 54e territorial, affecté à la 2e région ; Casanova, médecin auxiliaire à la 18e section d'infirmiers, affecté à la 18e région.

M. le capitaine Poli, du 116e territorial, est promu chef de bataillon au corps.

Le Mercredi-Saint

Le Mercredi-Saint : Office des Ténèbres à 3 heures et demie du soir.

Postes et Télégraphes

Sont nommés surnuméraires à Paris, MM. Cristofini, Perfettini, Casanoprana, Colonna.

M. Pietri, receveur au 110e, est nommé facteur à Antibes.

Marins disparus

Le procureur général près la cour d'appel d'Aix a été requis de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès du maître au cabotage Bertoni Antoine-Alexandre, inscrit à Bastia, précédemment disparu dans le naufrage du bateau de pêche *Blanchette*, du port de Saint-Tropez.

Préfecture de la Seine

M. Arrighi, ex-adjudant au 23e colonial, est nommé gardien de bureau à la préfecture de la Seine

Le mois d'Avril

Voici quelques prédictions pour le mois d'avril, d'après Mathieu, de la Drôme :

Jusqu'au 5 avril, période de beau temps pour la France, et généralement pour l'Europe. Méditerranée calme, ainsi que l'Adriatique et l'Archipel.

Du 5 au 13, pleine lune. Averses. Grésil dans la région du Jura et celle des Alpes. Abaissement de la température. Vents faibles sur la Méditerranée. Vent au nord de l'Adriatique.

Du 13 au 19, dernier quartier de la lune. Période d'une gravité relative. Changement radical de température pour la région occidentale de l'Europe. Mauvais temps, mais de courte durée, au massif des Alpes, sur la chaîne du Jura. Golfes du Lion et de Gênes, houleux.

Du 19 au 26, nouvelle lune, Période très variable. Température variable au Centre et au Nord du massif des Alpes. Beau temps dans toute l'étendue du bassin méditerranéen.

Du 26 au 30, premier quartier de la lune. Continuation en mieux de la période précédente. Ciel relativement calme et serein. Mers calmes.

En général, le temps d'avril sera assez beau du 1er au 19. Brusques variations ensuite. Matinées et soirées froides. Végétation un peu hâtive. Hygiène rigoureuse à observer ; ne pas se dévêtir. Navigation facile et sûre, sauf dans les derniers jours du mois.

COMMENT ORGANISER ET DIRIGER SON JARDIN

« Mon jardin me crucifie les yeux de la tête », dit le Propriétaire lorsqu'à la fin de chaque mois le Jardinier lui présente son livre de comptes. « J'ai consciences que les légumes, les fruits, les plantes, les fleurs que je produis et l'entretien soigné du Jardin dépensent que je fais, » dit parfois le Jardinier, remplissant largement par leur valeur d'usage.

Il y a dans ces deux points de vue une part de vérité, mais qui n'est ni établie, et elle est rarement prouvée par des chiffres. Voilà pourquoi le Propriétaire et le Jardinier feront avec le plus vif intérêt et avec profit, l'article très documenté dans le numéro Nouveau du Printemps : « Le Jardin et les Fleurs, » de *La Vie à la Campagne*, publiée sous la direction de M. Albert Maumené par la librairie Hachette et Cie, sur l'Organisation et la Direction du Jardin.

Cet article est le premier d'une série consistant sous ce spécialité : « Comment monter le Potager pour neuf personnes » et « Comment conduire le Potager du Château. »

Quel doit être le budget d'une Propriété comportant Jardin d'agrément avec ou sans serres, et Jardin Potager fruitier ? Que doit produire un Jardin et comment doivent se balancer valeur des produits et dépenses pour les obtenir ? Que doit rationnellement demander un Propriétaire à son Jardinier, et qu'est-ce que les satisfactions que le Jardinier doit s'attacher à fournir au Propriétaire etc., etc. ? Grande question qui solutionne enfin des gens de métier, de personnel, d'aides, de matériel des rapports avec les gens de métier, etc. Et ce n'est là qu'une partie des sujets traités, car ils se complètent par tout ce qui a trait à l'organisation et à la façon dont les Travaux doivent être conduits et exécutés au fur et à mesure des Saisons dans toutes les parties du Jardin : Jardin de Ville ou Jardin de Château, Jardin Modeste ou vaste Parc.

Propriétaires et Jardiniers auront là un guide qui n'existait pas. Et comme les uns sont presque aussi multiples et variés qu'il y a de propriétés, une grande consultation-enquête est d'ores et déjà ouverte sur la grande et intéressante Revue « Pratique avec tout, » auxquelles peuvent prendre part dès à présent en envoyant leurs desiderata, opinions, conseils, etc., Propriétaires et Jardiniers de toutes conditions.

MAISON GHILANI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*,

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Ancelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

CABINET
de M. Scipion Garelli
Agréé près le Tribunal de Commerce
5, rue St Joseph, Seattle

Réclamations sur contributions, patentes, foncières, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, et des les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrements, naturalisations etc.

En vente chez M. Marfisi.

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux au bouteille Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie pures de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00193

Rentes de 3 0/0 anciens 5 avril — 6 avril
de 3.0/0 amortis. 97.95 — 97.65
98.15 — 97.85
ex-coupon

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 6 avril.

M. le médecin-inspecteur Calmette est nommé directeur du service de santé du Gouvernement militaire de Paris.

M. le médecin-inspecteur Trifaud est nommé directeur du service de santé du 15e corps d'armée.

Recrutement

M. le chef de bataillon Barden, commandant le bureau de recrutement d'Ajaccio, est nommé au commandement du bureau de recrutement de Mayenne-Laval.

M. le capitaine Cladech-Rousset, du bureau de recrutement de Laon, est nommé au commandement du bureau de recrutement d'Ajaccio.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 6 avril.

Un mouvement judiciaire, assez important, paraîtra demain au *Journal Officiel*.

M. Maestracci, substitut du procureur de la République, à Versailles, est appelé aux mêmes fonctions à Paris.

Légion d'honneur

Marine

Paris, 6 avril.

M. le capitaine de vaisseau Charlier est nommé au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

MM. les mécaniciens principaux de 1re classe Roux et Barroux sont nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

La Conquête de l'Air

DRAMATIQUE ASCENSION

Mort d'une jeune femme

Paris, 6 avril.

Deux jeunes avocats du barreau de Paris, accompagnés d'une jeune femme, Mme Masson, voulurent s'offrir, dimanche matin, une excursion aérienne.

Tous trois prirent place sur un ballon sphérique jaugeant neuf cents tonnes.

Pendant un certain temps le ballon évolua au-dessus de Paris ; puis, tout-à-coup, un vent violent s'éleva, le ballon fut entraîné vers la Manche, et tomba en pleine mer.

Une barque de pêcheurs s'empressa d'accourir au secours des naufragés, mais trop tard, pour empêcher un malheur.

On des aéronautes, bon nageur, sauvait pendant bien longtemps Mme Masson, qui ne savait pas nager et qui était à bout de forces.

Mais tout-à-coup une forte vague arracha des mains de son sauveteur la jeune femme qui disparut dans les flots en courroux.

Quelques heures après, le corps de Mme Masson était rejeté sur le rivage.

Cette jeune femme de 25 ans laisse une fille, qui est à peine entrée dans sa deuxième année.

UN BALLON FRANÇAIS A TURIN

Paris, 6 avril.

Un télégramme de Turin annonce qu'un ballon, portant un drapeau français, a atterri ce matin à San Salmazzo.

Personne n'était à bord de ce ballon.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

L'Affaire Basset

Paris, 6 avril.

La scandaleuse affaire Basset a été enfin solutionnée aujourd'hui devant la neuvième chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. le président Ditte.

Mme Basset, femme du général, reconnue coupable de violences et de voies de fait sur sa fille, a été condamnée à un franc d'amende avec sursis et aux frais du procès.

LES ÉPIDÉMIES

A CHERBOURG

Cherbourg, 6 mars.

L'épidémie de fièvre typhoïde, qui paraissait enrayée, vient de subir une recrudescence.

Quatre nouveaux décès sont signalés aujourd'hui.

A BREST

Un soldat d'infanterie, atteint de méningite cérébro-spinale, a succombé ce matin à l'hôpital militaire.

AU PORTUGAL

Vengeance de Révolutionnaires

Lisbonne, 6 avril.

Le sergent Almeida Pinto, qui dénonça les auteurs de la tentative de révolte de janvier 1908, a été poignardé hier soir, au moment où il sortait du théâtre.

L'auteur de cet attentat n'a pu être arrêté, malgré les recherches les plus actives de la police.

EN ITALIE

ENTREVUE
de l'ex-président Roosevelt avec le Roi d'Italie à Messine

Naples, 6 avril.

L'ancien président de la République des Etats-Unis, qui est arrivé hier soir, à Naples, à bord du vapeur *Hambourg*, s'est rendu ce matin à Messine.

Cet après-midi, M. Roosevelt a eu une longue entrevue avec S. M. Victor Emmanuel III, à bord du cuirassé *Re Umberto*.

Après avoir quitté le roi d'Italie, M. Roosevelt s'est embarqué à bord du vapeur *Admiral* qui le conduira à Port Said.

Pendant son séjour à Naples et à Messine, l'ancien président de la République a été l'objet d'un accueil enthousiaste de la population italienne, ainsi que des nombreux Yankees, [illegible] attendant l'arrivée de M. Roosevelt.

Après son voyage à travers l'Afrique centrale, l'ancien président de la République fera un séjour de deux ou trois semaines à Paris.

Conseil des Ministres

Paris, 6 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a présenté à la signature présidentielle un mouvement judiciaire assez étendu.

Aucune nomination ne concerne le ressort de la Corse.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a mis au courant le Conseil des affaires extérieures.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

UNE PLUIE de Ballons Etrangers en France

Paris, 6 avril.

Depuis deux jours, on signale une véritable pluie de ballons étrangers, tout particulièrement dans les régions de l'Est et du Nord de la France.

Deux ballons allemands ont atterri hier, à 6 kilomètres de la frontière franco-allemande.

Les aéronautes ont été interrogés, puis reconduits à la frontière.

Un troisième a atterri à Pont-à-Mousson.

Un quatrième est tombé à un kilomètre de Lunéville.

Un cinquième a été signalé dans les environs de Montmédy.

Un sixième a passé au-dessus d'Epinal.

Un septième est tombé non loin de Dijon

Un huitième, — un autrichien, — a atterri près d'Avranches.

Tous ces ballons étaient montés par des officiers ou des universitaires allemands.

TOULON

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine

Toulon, 6 avril.

MM. Molliard, Michel et Symian, députés, membres de la Commission d'enquête de la Marine, sont arrivés aujourd'hui à Toulon.

Ces parlementaires sont chargés de visiter les divers services dépendant du 5e arrondissement maritime.

Cette mission accomplie, ils s'embarqueront pour la Corse à bord du croiseur *Condé*.

PIPPERMINT
Grand Prix de Liqueur Digestive, Tonique Rafraîchissante

PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réception

GET Frères, Inventeurs. — Revel (H. G.)
MAISON FONDÉE EN 1796

Avis aux propriétaires de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, a obtenu des tarifs réduits à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 23.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs
TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES
TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour
CHAUX GRASSE
de qualité supérieure
CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I
BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON & Cie
Fransardo (Corse)

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
BAUME TONIQUE ET RESTAURATEUR
antiseptique
EXIGER RICQLÈS

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)

CHOCOLAT-MENIER Méfiez-vous des Contrefaçons

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Pour les barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
MAÇONNERIE, Fumisterie, DÉCOUPAGE
TOUBES, Pourpoints

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARE MATTEI apéritif supérieur

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez H.-L. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 98

JEUDI 8 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Jeudi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Dernier quart., le 12. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Vendredi Saint.

7 AVRIL

SYNDICALISME ET PARLEMENTARISME

Il y a longtemps déjà, Henri Heine écrivait : « La dent des petites souris a rongé le fond du vaisseau d'Etat français » Depuis, les rongeurs n'ont pas cessé leur besogne ; au contraire, les minuscules souris budgétivores qui grignotaient isolément les bases vermoulues de l'édifice social, sont devenues les gros *rats*, les rats agressifs du syndicalisme érigé en institution, dressant partout la tête, groupant les forces disséminées et réclamant impérieusement ses droits.

En face de l'ordre établi, en face du parlementarisme souverain tel que nous l'a légué la Constitution, a surgi le syndicalisme organisé ; maintenant les batteries sont dressées, la guerre n'est peut-être pas encore déclarée, mais l'ultimatum est posé, et, coûte que coûte, il faut résoudre le problème. La grève des postes, qui faillit dégénérer en un vaste soulèvement de tous les services publics, a posé une des prémisses. Qui apportera la conclusion ?

A ceux qui prétendait que la question n'est pas aussi vaste qu'elle le paraît, il sera facile de démontrer leur erreur. C'est en vain que les gouvernements se débattent contre cet envahissement croissant de leurs salariés, et leur impuissance leur apparaît tellement vraie qu'ils n'osent prononcer des sanctions, qu'ils consentent à discuter avec les comités de grève improvisés par leurs subordonnés, et que, finalement, ils cèdent, sur presque tous les points, ne demandant qu'une seule satisfaction : celle de ne pas avoir l'air de céder.

Ceux-mêmes qui avaient le plus confiance en la pérennité de ce régime parlementariste ont été effrayés de la soudaineté, de l'audace de cette force nouvelle ; il a fallu que vingt mille fonctionnaires engagent le fer, chose qui eut paru inouïe, il y a seulement quelques années, pour qu'on se rende à l'évidence, et que l'on reconnaisse, avec un historien éminent : M. Aulard, que « la grève qui vient de se produire est le fait le plus considérable qui se soit accompli depuis la Révolution française. »

Fait considérable, parce qu'il a démontré que ce n'est plus un mouvement désordonné et choatique qui monte des masses ; c'est un espoir d'organisation nouvelle sur d'autres bases qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, adopter.

D'abord, le mouvement syndicaliste actuel s'oppose nettement au parlementarisme, en ce qu'il proteste contre l'abus des recommandations qui sont comme la monnaie courante des parlementaires. Chaque député, chaque sénateur est astreint à courir les antichambres ministérielles pour solliciter sans cesse des faveurs, des places, des subsides pour ses amis politiques ; et comme, dans l'administration, une place trop large encore est laissée à la faveur et à l'arbitraire, les fonctionnaires ont été conduits tout naturellement au syndicalisme pour défendre leurs droits Mais, il faut bien le reconnaître, tout le mal n'est pas dans les syndicats, il est aussi dans les abus qui leur ont donné raison d'être. Conclusion : si le Parlement veut mettre tout le bon droit de son côté, il devra, en même temps qu'il limite les droits syndicalistes en prohibant la grève des fonctionnaires, leur accorder comme compensation nécessaire, légitime, équitable à l'état d'infériorité dans lequel ils sont mis vis-à-vis des autres travailleurs, un statut légal qui les protégera dans la dignité de leur vie comme dans l'évolution de leur carrière.

Comment ne pas reconnaître, en effet, que les conditions de la vie sociale sont totalement modifiées ? « Autrefois, dit M. de Folleville, l'ordre venait d'en haut, dans l'administration, on connaissait à peine le chef et on lui obéissait aveuglément. Mais le jour où l'on a admis l'existence des syndicats, où l'on a laissé s'établir librement les amicales sous la poussée de l'esprit d'association en plein épanouissement, il n'a été plus possible de gouverner comme autrefois ; les employés et les subordonnés d'hier sont devenus les collaborateurs d'aujourd'hui. »

Cela est immense progrès et un grand bien, mais à la condition que l'on ne s'appliquera pas maintenant à mesuler les groupements professionnels ; ceux-ci ne seront dangereux qu'autant qu'on leur opposera un système de gouvernement qui tendrait à se passer d'eux ; au contraire, les institutions parlementaires trouveront une vigueur nouvelle dans une action combinée avec ces groupements professionnels, en leur faisant une place dans l'état politique, en considérant comme légitime leur droit de collaborer à l'étude des intérêts communs.

Quand la République en sera arrivée là, elle aura décuplé sa force, parce qu'elle sera véritablement le gouvernement des citoyens par eux-mêmes ou leurs pairs.

Sans doute, un certain nombre de réformes radicales seront nécessaires pour cela. D'abord, il faudra modifier le mode de scrutin, afin de donner plus d'indépendance aux élus de la nation, et à restreindre dans la mesure du possible la véritable orgie des recommandations, du « piston, » qui crée les mécontentements, les jalousies en même temps que les injustices et les passe droits

Ensuite, l'intervention du pouvoir législatif étant réduite à sa plus simple expression, il faudra détruire l'arbitraire possible, dans les relations de chefs à employés, en réglementant la carrière administrative.

Ces deux réformes, fort heureusement, sont celles qui sont inscrites en tête de l'ordre du jour de la Chambre : Réforme électorale, statut des fonctionnaires. Que l'on se hâte de les aborder : elles feront plus pour l'apaisement que toutes les mesures coercitives que l'on pourrait prendre à l'égard des grévistes

Enfin, il faudra que l'on cesse d'opposer le pouvoir politique au pouvoir syndicaliste De plus en plus dans la vie publique, les questions politiques cèdent le pas aux questions économiques. En vain, les politiciens s'attardent à parler autorité, à cramponner, démocratie... le peuple répond : du pain ! du travail ! de l'argent ! Partout, c'est la lutte pour la vie, lutte organisée, coordonnée, syndicalisée ; s'opposer à cette évolution nouvelle du progrès social, ce serait marcher tout droit à une réaction violente, par la révolution.

Cette révolution se fera : elle est en train de s'accomplir Il dépend du Gouvernement et du Parlement, qu'elle s'accomplisse sans violences et sans malentendus.

C. DES CORDELIERS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 avril à 2 h. 1/2

Allégro,	Andrieu.
Ouverture de Concert,	Andrieu.
Petite Fleur,	Marie.
Le Petit Duc,	Lecoq.
La Source,	Délibes.

Le Chef de Musique, LAUDUS.

Propos d'actualité

Une Conquête Féminine

Après les Conseils des prud'hommes, après les grands sacerdoces de la médecine, du barreau, la femme est en train de faire une nouvelle conquête, celle de l'Ecole.

La moitié du genre humain a montré qu'elle n'est pas seulement la plus charmante, mais qu'elle est aussi raisonnable, aussi compétente que nous les hommes, pour collaborer à la vie publique, à l'édification du bien-être social. Il ne restait plus qu'à lui ouvrir toutes grandes l'entrée de nos assemblées publiques, à lui permettre d'y apporter sa délicatesse, son dévouement, son génie particuliers.

Sans doute, les égoïstes que sont les hommes n'ont pas encore admis la femme au Parlement. Cela viendra, et plus tôt peut-être qu'on ne pense. En attendant, le ministre de l'Instruction publique vient, par une circulaire adressée aux préfets, de préconiser la participation des femmes à la surveillance de l'école par les délégations cantonales.

Jusqu'ici, à la vérité, les femmes n'en étaient pas totalement exclues, mais rares étaient celles qui y avaient accès. « Le délégué cantonal, dit la circulaire, n'est pas seulement le surveillant de l'école ; il devra en être surtout le protecteur, et en quelque sorte l'ami.

« Il convient donc de faire appel, pour remplir cette mission, non seulement à toutes les personnes qui, par leur profession ou leur compétence, sont portées plus particulièrement à s'occuper des choses de l'enseignement mais à tous les citoyens de bonne volonté qui auront donné des preuves de leur dévouement à l'école laïque et aux œuvres qui rayonnent autour d'elle.

« Il importe de faire une large place, dans les délégations cantonales, aux femmes, dont la collaboration est indispensable chaque fois qu'il s'agit d'assurer le bien-être physique et moral de l'enfant, et de pourvoir à l'éducation de la jeune fille. Dans un certain nombre de départements, la surveillance des écoles maternelles et des écoles de filles a été confiée aux femmes faisant partie de la délégation

---

88 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

I

DES LA DÉPÊCHE

Elle embrassa affectueusement le vieil ouvrier, qui fit courir fortune bon cœur, et sourit, enfin. La femme qui accompagnait la jeune fille : une servante, se tenait à l'écart discrètement. Toussaint, cependant, s'était glissé dans la pièce ; il apparut, tout à coup, en pleine lumière ; la jeune fille le vit.

— Toussaint ! dit-elle joyeuse.

Et elle sauta au cou du jeune homme, qu'elle embrassa avec effusion.

— Mademoiselle ! fit Toussaint vaguement gêné.

Sa gêne gagna tout de suite Antoinette qui rougit. Les deux jeunes gens ne s'étaient pas revus depuis deux ans, pendant lesquels, Antoinette, de fillette qu'elle était, alors, était devenue une grande jeune fille,

— Diable ! murmura Maquart en les observant... J'ai fait une bêtise ! Je n'avais pas prévu ça !

II

L'ANNIVERSAIRE

Ainsi que cela avait été convenu, Toussaint Everard, après dîner, avait quitté la ferme. Tandis que la voiture qui l'emmenait roulait rapidement, il songeait aux événements de la journée. Il était tout attristé. Une peine secrète lui serrait le cœur. On eût dit qu'il laissait derrière lui à la ferme quelque chose de lui-même. Il avait beau s'efforcer de réagir contre les pensées qui l'absorbaient ; se dire que sa tristesse inexplicable lui venait, tant des souvenirs que son esprit avait évoqués en ce jour anniversaire de la mort de sa mère, que du pèlerinage pieux par lui entrepris le matin au cimetière, et que des paroles qu'il avait échangées avec Marion au sujet de la défunte... il ne parvenait pas, malgré tout, à chasser ses soucis.

Il en éprouvait un malaise dont l'acuité grandissait davantage au fur et à mesure qu'il s'éloignait plus de Viroflay. Avant de quitter la ferme il s'était accagé de savoir si Antoine était revenu à Paris ; il était monté jusqu'au logement que son père habitait depuis son installation chez Maquart, mais, vainement il avait frappé à la porte ; l'ivrogne n'était pas rentré, personne ne l'avait vu. Or, que penser ? Etait-il allé vraiment à Paris ? Toussaint aurait quitté la ferme plus tranquille s'il avait revu Antoine. Il se répétait les paroles que l'exfermier lui avait dites, le matin même, et il avait pour Jeanne Everard ne s'était montré, à ce point, las de la vie qu'il menait ; jamais il n'avait affirmé avec une aussi grande fermeté son désir d'en finir.

De là, surtout, venait le malaise de Toussaint : il cherchait vainement à se le dissimuler. Et puis, il songeait à Antoinette, cette chère compagne de son enfance, qu'il venait de revoir. Comme elle était belle, à présent, et gracieuse et charmante ! Au milieu de ses pensées funèbres, noires, la vision de la jeune fille qui lui était apparue, tout à coup, radieuse, lui avait procuré une sorte d'apaisement. Tel un rayon de soleil, au cours d'un orage, perçait soudain la nuée couleur d'encre, dore tout un coin de paysage auparavant désolé. Mais un instant après, inquiet de nouveau jusqu'à l'angoisse, Toussaint eut l'idée de rebrousser chemin de revoir à la ferme. . .

Après tout, son voyage n'était pas d'une urgence absolue ; on pouvait bien le retarder de quelques heures : il partirait le lendemain, dès qu'il aurait revu Antoine. Déjà, il tournait bride... mais il entrevit la physionomie goualleuse du père Maquart. Il se dit qu'il serait bien forcé, pour expliquer son retour, de faire connaître ses folles craintes ; l'amour-propre l'emporta ; le jeune homme ne se sentit pas le courage de braver, devant Antoinette, les railleries du fermier. Alors, il poursuivit sa route, cette fois à fond de train, essayant de vaincre son malaise par une activité excessive qui calmait ses nerfs, à ce qu'il lui semblait. Avec la nuit, le froid avait encore augmenté ; à présent — il était près de douze heures — la température était descendue à plusieurs degrés au-dessous de zéro ; la nuit était superbe, très lumineuse ; la lune, en son plein, resplendissait dans un ciel étoilé et éclairait le paysage presque autant, qu'à l'aube d'un beau jour.

Pendant que Toussaint poussait son cheval qui dévalait rapidement, tout était tranquille à Viroflay, aux alentours de la ferme de Romain Maquart ; tout semblait dormir. Du chien de garde, errant dans quelque cour lointaine, hurlait à la lune presque sans discontinuer ; ce hurlement que l'écho, très par par ce froid intense, répétait, était le seul bruit qui troublait le profond silence. Ces belles nuits d'hiver sont tristes. Aucune de ces clameurs, vagues, harmonieuses, qui chantent pendant les nuits d'été où les êtres semblent n'être qu'assoupis et où l'on perçoit nettement le bruit léger de leur respiration ! Maquart, depuis plus d'une heure déjà, rôdait dans la cour de la ferme. Il paraissait très agité et son agitation augmentait sans cesse. Il ne sentait pas le froid. Sur son front, la sueur perlait sans cesse et il l'essuyait machinalement avec son mouchoir. Il était troublé, comme chaque soir, à la même époque, mais cette fois l'émotion qu'il ressentait était plus poignante que jamais. Il était bien décidé ! Cette occasion qu'il s'était promis de saisir s'était offerte à lui. Il lui fallait en finir avec Antoine Everard ! Or il l'attendait, il l'attendait avec une terreur croissante. En même temps, perplexe, il se posait cette interrogation : Reviendra-t-il ? Oh ! comme Maquart souhaitait que son complice revint, ce soir là, à la ferme ! Il se disait :

— Pourvu que rien ne le retienne ! Demain, j'aurai moins de courage, peut-être, j'aurai forgé quelque autre projet ; demain, ma liberté habituelle aura repris le dessus... au lieu qu'aujourd'hui, j'ai mis sur de moi !

A suivre.

cantonale. Je verrais, avec plaisir, cette heureuse initiative suivie partout. Plus aptes que les hommes à connaître et à comprendre les intérêts physiques, intellectuels et moraux de la première enfance, les délégués cantonales seront d'excellentes conseillères pour les maîtresses de nos écoles maternelles. Dans nos écoles de filles, elles apporteront un précieux concours à l'organisation des patronages, d'œuvres de trousseau, de vestiaires. Elles seconderont de leur personne et de leur cœur l'action déjà si efficace des maîtresses dévouées de nos écoles publiques. »

Il était difficile de mieux exprimer quel doit être le rôle des femmes. Ne sont-elles pas, en effet, tout particulièrement désignées pour veiller sur l'enfance ? L'enfant est astreint aux soins maternels pour entrer à l'école, première étape de la vie. Il est naturel que la maman conserve sur ce passage difficile, un moyen d'exercer sa vigilance, qu'elle s'applique à conserver à la classe primaire l'illusion d'un foyer d'où n'est pas exclu le dévouement averti des mères.

Il est à souhaiter que la circulaire de M. Doumergue reçoive en ce sens la plus large application : l'école et la famille ne pourront que beaucoup gagner à cette intime collaboration de la pédagogie des maîtres et du cœur maternel.

A. CAPELLO.

L'AGRICULTURE EN CORSE

C'est le titre d'une brochure que vient de faire paraître M. L. Ravel, ingénieur agricole, ancien régisseur des cultures du pénitencier de Casabianda. Bien cette brochure aussi savamment documentée que clairement écrite, l'auteur étudie la question si souvent soulevée du relèvement économique de notre pays par l'exploitation active et intelligente des richesses de notre île.

Parlant des travaux en cours de la commission interministérielle, M. Ravel dit : « Il est très désirable pour l'avenir et la prospérité d'un pays fort peu connu, d'une population très méritante et souvent calomniée, qu'il sorte quelque chose d'utile de cette consultation. » Et plus loin : « La richesse du sol et du climat n'est qu'apparente. En dehors des eaux minérales, les richesses naturelles sont difficilement exploitables. La misère seule n'est que trop réelle, et M. Clémenceau n'a pas exagéré la situation lamentable de ce malheureux pays. Quant à la répugnance du Corse pour l'agriculture, elle cessera le jour où il aura la certitude de jouir des fruits de son travail, ce qui est aujourd'hui l'exception. »

Après avoir consacré des chapitres spéciaux au sol, au climat, au paludisme, M. Ravel étudie ensuite la question du bétail, recherche les causes des fréquents incendies qui ravagent nos forêts et énumère les richesses de notre sol. Il tire de ces différents examens une conclusion de laquelle il nous permettra d'extraire les passages suivants :

« Parmi les causes qui selon nous contribuent le plus à l'état arriéré dans lequel la Corse se trouve aujourd'hui, les principales, on pourrait même dire les seules qui s'opposent à sa démarche en avant et sur lesquelles on puisse agir, sont le paludisme et le bétail en liberté.... Le devoir de tout gouvernement, envers ses sujets, est de leur accorder la sécurité et la protection : protection contre les fléaux et sécurité dans le travail. Les pays les plus prospères sont ceux où ne règne aucune endémie et où le travailleur a la certitude de recueillir les fruits de son labeur. Dans un pays insalubre les efforts individuels isolés aboutissent difficilement à un bon résultat et le dévouement des plus courageux n'est d'aucun profit ni pour eux ni pour la collectivité.

. . . . . .

« Qu'on étudie, qu'on fasse les lois nécessaires et qu'on applique les procédés d'assainissement susceptibles de faire disparaître la malaria. Lorsque les terres les plus fertiles pourront être mises en valeur, sans danger pour les exploitants, le progrès fera tache d'huile, les cultures s'étendront sur d'autres de moindre valeur ; l'aisance remplacera la misère, et alors seulement, on pourra demander à la Corse sa participation complète aux dépenses publiques qu'elle est impuissante à fournir aujourd'hui. Quant au bétail en liberté, des mesures administratives locales qui obligent les possesseurs d'animaux à les surveiller sans cesse, à les parquer pendant la nuit, diminueront les dégâts considérables qu'ils commettent et rendront peu à peu la sécurité parmi les exploitants du sol. »

Nous aurions, si le format de notre journal nous l'avait permis, publié en entier la brochure de M. Ravel. La valeur de cette brochure s'augmente en effet de ce que de son auteur et de sa connaissance des affaires agricoles concernant notre pays. A ce titre le travail de M. Ravel a droit à toute l'attention de la Commission interministérielle qui peut y trouver de précieux éléments pour l'élaboration du rapport-programme dont nous attendons le dépôt avec tant d'impatience.

M. Ravel qui a passé de longues années en Corse connaît notre pays, il l'aime tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités. Il a accompli en publiant sa brochure un devoir de reconnaissance dont nous le félicitons vivement et qui lui vaudra sans doute la sympathie unanime de nos compatriotes.

Journal de la Corse.

Madame GAVINI de Campile

Une femme à une grande distinction d'esprit et d'un grand cœur, Mme Gavini de Campile, est morte avant-hier soir dans cet appartement de la rue d'Astorg où, depuis trente-neuf ans, avaient défilé tous les diplomates, toutes les notabilités de la société parisienne et toutes les personnalités du monde bonapartiste. Elle était née comtesse de Raymond, fille d'un ancien maire d'Agen, et appartenait à une des plus anciennes familles du Midi : sa disparition sera aussi vivement regrettée dans le Lot-et-Garonne, où elle passait une partie de l'été, qu'à Paris où son salon était un centre si recherché d'intelligentes réunions.

Elle était la femme de M. Gavini de Campile, qui, avant de représenter la Corse à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés, avait été l'un des préfets les plus éminents du Second Empire : de 1855 à 1870, Mme Gavini avait suivi son mari à Cahors, à Montpellier et à Nice, et son souvenir est encore présent dans toutes les préfectures où elle avait su, par son aménité, sa grâce spirituelle et son charme, compléter si bien l'œuvre administrative ou diplomatique du plus éminent des préfets de Napoléon III. A Nice, dans l'ancien palais du roi d'Italie, elle a, pendant dix ans, présidé aux fêtes les plus brillantes que M. Gavini donnait à la société de la région et à la colonie étrangère. Souvent même, des souverains et des souveraines honorèrent de leur présence ces réunions dont on parle encore dans les annales de la ville, et Mme Gavini reçut, au milieu d'une élite qui ressemblait à une véritable Cour, l'empereur Napoléon III, l'impératrice Eugénie, le tsar Alexandre II, les rois Louis Ier et Maximilien de Bavière, le prince royal de Suède, devenu plus tard le roi Oscar, etc., etc.

Le roi de Bavière l'avait créée dame d'honneur de son ordre.

M. Gavini de Campile, qui avait fêté il y a cinq ans les noces d'or de cet heureux mariage, et que rien ne pouvait préparer à une telle catastrophe, puisqu'il était le plus âgé de huit années, reste effondré au milieu des témoignages d'affection qui lui arrivent de tous côtés.

Mme Gavini a demandé à être inhumée en Corse, à Campile, dans le caveau que son mari avait fait édifier.

Elle a été enlevée en moins de quatre jours par une affection du foie.

Ses obsèques auront lieu demain lundi, à onze heures, en l'église Saint-Augustin.

(*Le Figaro*).

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1909.

Le marché est ferme, mais calme ; on se montre de connaissance des prédécesseurs avances. Notre 3 0/0 gagne 5 centimes à 97.80. Fonds Etrangers bien tenus nommés la Serbe, le Turc et les Emprunts Russes en ou nouvelle reprise comme l'Extérieure à 99.75. Les Etablissements de Crédit poursuivent leur mouvement ascensionnel. Crédit Lyonnais 1.817. Les actionnaires du Comptoir National d'Escompte réunis le 1er avril ont voté les résolutions du Conseil approuvé les comptes de l'exercice 1908 qui se soldent par un bénéfice de 10.964.975 frs ce titre le travail de M. Ravel a droit à toute l'attention de la Commission interministérielle qui peut y trouver de précieux éléments pour l'élaboration du rapport-programme dont nous attendons le dépôt avec tant d'impatience.

M. Ravel qui a passé de longues années en Corse connaît notre pays, il l'aime tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités. Il a accompli en publiant sa brochure un devoir de reconnaissance dont nous le félicitons vivement et qui lui vaudra sans doute la sympathie unanime de nos compatriotes.

Journal de la Corse.

Madame GAVINI de Campile

Une femme à une grande distinction d'esprit et d'un grand cœur, Mme Gavini de Campile, est morte avant-hier soir dans cet appartement de la rue d'Astorg où, depuis trente-neuf ans, avaient défilé tous les diplomates, toutes les notabilités de la société parisienne et toutes les personnalités du monde bonapartiste. Elle était née comtesse de Raymond, fille d'un ancien maire d'Agen, et appartenait à une des plus anciennes familles du Midi : sa disparition sera aussi vivement regrettée dans le Lot-et-Garonne, où elle passait une partie de l'été, qu'à Paris où son salon était un centre si recherché d'intelligentes réunions.

Elle était la femme de M. Gavini de Campile, qui, avant de représenter la Corse à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés, avait été l'un des préfets les plus éminents du Second Empire : de 1855 à 1870, Mme Gavini avait suivi son mari à Cahors, à Montpellier et à Nice, et son souvenir est encore présent dans toutes les préfectures où elle avait su, par son aménité, sa grâce spirituelle et son charme, compléter si bien l'œuvre administrative ou diplomatique du plus éminent des préfets de Napoléon III. A Nice, dans l'ancien palais du roi d'Italie, elle a, pendant dix ans, présidé aux fêtes les plus brillantes que M. Gavini donnait à la société de la région et à la colonie étrangère. Souvent même, des souverains et des souveraines honorèrent de leur présence ces réunions dont on parle encore dans les annales de la ville, et Mme Gavini reçut, au milieu d'une élite qui ressemblait à une véritable Cour, l'empereur Napoléon III, l'impératrice Eugénie, le tsar Alexandre II, les rois Louis Ier et Maximilien de Bavière, le prince royal de Suède, devenu plus tard le roi Oscar, etc., etc.

Le roi de Bavière l'avait créée dame d'honneur de son ordre.

M. Gavini de Campile, qui avait fêté il y a cinq ans les noces d'or de cet heureux mariage, et que rien ne pouvait préparer à une telle catastrophe, puisqu'il était le plus âgé de huit années, reste effondré au milieu des témoignages d'affection qui lui arrivent de tous côtés.

Mme Gavini a demandé à être inhumée en Corse, à Campile, dans le caveau que son mari avait fait édifier.

Elle a été enlevée en moins de quatre jours par une affection du foie.

Ses obsèques auront lieu demain lundi, à onze heures, en l'église Saint-Augustin.

(*Le Figaro*).

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1909.

Le marché est ferme, mais calme ; on se montre de connaissance des prédécesseurs avances, Notre 3 0/0 gagne 5 centimes à 97.80. Fonds Etrangers bien tenus nommés la Serbe, le Turc et les Emprunts Russes en ou nouvelle reprise comme l'Extérieure à 99.75. Les Etablissements de Crédit poursuivent leur mouvement ascensionnel. Crédit Lyonnais 1.817. Les actionnaires du Comptoir National d'Escompte réunis le 1er avril ont voté les résolutions du Conseil approuvé les comptes de l'exercice 1908 qui se soldent par un bénéfice de 10.964.975 frs ce titre le travail de M. Ravel a droit à toute l'attention de la Commission interministérielle qui peut y trouver de précieux éléments pour l'élaboration du rapport-programme dont nous attendons le dépôt avec tant d'impatience.

M. Ravel qui a passé de longues années en Corse connaît notre pays, il l'aime tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités. Il a accompli en publiant sa brochure un devoir de reconnaissance dont nous le félicitons vivement et qui lui vaudra sans doute la sympathie unanime de nos compatriotes.

Journal de la Corse.

Madame GAVINI de Campile

Une femme à une grande distinction d'esprit et d'un grand cœur, Mme Gavini de Campile, est morte avant-hier soir dans cet appartement de la rue d'Astorg où, depuis trente-neuf ans, avaient défilé tous les diplomates, toutes les notabilités de la société parisienne et toutes les personnalités du monde bonapartiste. Elle était née comtesse de Raymond, fille d'un ancien maire d'Agen, et appartenait à une des plus anciennes familles du Midi : sa disparition sera aussi vivement regrettée dans le Lot-et-Garonne, où elle passait une partie de l'été, qu'à Paris où son salon était un centre si recherché d'intelligentes réunions.

Elle était la femme de M. Gavini de Campile, qui, avant de représenter la Corse à l'Assemblée nationale et à la Chambre des députés, avait été l'un des préfets les plus éminents du Second Empire : de 1855 à 1870, Mme Gavini avait suivi son mari à Cahors, à Montpellier et à Nice, et son souvenir est encore présent dans toutes les préfectures où elle avait su, par son aménité, sa grâce spirituelle et son charme, compléter si bien l'œuvre administrative ou diplomatique du plus éminent des préfets de Napoléon III. A Nice, dans l'ancien palais du roi d'Italie, elle a, pendant dix ans, présidé aux fêtes les plus brillantes que M. Gavini donnait à la société de la région et à la colonie étrangère. Souvent même, des souverains et des souveraines honorèrent de leur présence ces réunions dont on parle encore dans les annales de la ville, et Mme Gavini reçut, au milieu d'une élite qui ressemblait à une véritable Cour, l'empereur Napoléon III, l'impératrice Eugénie, le tsar Alexandre II, les rois Louis Ier et Maximilien de Bavière, le prince royal de Suède, devenu plus tard le roi Oscar, etc., etc.

Le roi de Bavière l'avait créée dame d'honneur de son ordre.

M. Gavini de Campile, qui avait fêté il y a cinq ans les noces d'or de cet heureux mariage, et que rien ne pouvait préparer à une telle catastrophe, puisqu'il était le plus âgé de huit années, reste effondré au milieu des témoignages d'affection qui lui arrivent de tous côtés.

Mme Gavini a demandé à être inhumée en Corse, à Campile, dans le caveau que son mari avait fait édifier.

Elle a été enlevée en moins de quatre jours par une affection du foie.

Ses obsèques auront lieu demain lundi, à onze heures, en l'église Saint-Augustin.

(*Le Figaro*).

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1909.

Le marché est ferme, mais calme ; on se montre de connaissance des prédécesseurs avances, Notre 3 0/0 gagne 5 centimes à 97.80. Fonds Etrangers bien tenus nommés la Serbe, le Turc et les Emprunts Russes en ou nouvelle reprise comme l'Extérieure à 99.75. Les Etablissements de Crédit poursuivent leur mouvement ascensionnel. Crédit Lyonnais 1.817. Les actionnaires du Comptoir National d'Escompte réunis le 1er avril ont voté les résolutions du Conseil approuvé les comptes de l'exercice 1908 qui se soldent par un bénéfice de 10.964.975 frs ce titre le travail de M. Ravel a droit à toute l'attention de la Commission interministérielle qui peut y trouver de précieux éléments pour l'élaboration du rapport-programme dont nous attendons le dépôt avec tant d'impatience.

M. Ravel qui a passé de longues années en Corse connaît notre pays, il l'aime tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités. Il a accompli en publiant sa brochure un devoir de reconnaissance dont nous le félicitons vivement et qui lui vaudra sans doute la sympathie unanime de nos compatriotes.

Journal de la Corse.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Sous la présidence de M. Gazeau, la Chambre correctionnelle de notre Cour d'Appel a eu à examiner hier, les affaires suivantes :

Micheli Louis a fait appel d'un jugement du Tribunal correctionnel d'Ajaccio le condamnant à 45 jours d'emprisonnement et à 150 francs d'amende.

Après lecture du rapport de M. le conseiller de Figarelli, et plaidoirie de Me Norutti, la Cour, déclare que le prévenu, a agi sans discernement et le renvoie des fins de la poursuite.

L'affaire Negri de Barbaggio, qui avait été renvoyée pour audition des témoins, est revenue hier devant la Cour Les faits n'étant pas suffisamment établis, la Cour, réformant le jugement de Tribunal, a acquitté Negri. Défenseur, Me Moretti.

Le sieur Franceschini, de la commune de Corbara, est prévenu d'outrages et de violences envers le maire de cette même commune.

Le Tribunal de Calvi l'avait condamné à 4 mois d'emprisonnement pour violences, et à 20 jours de la même peine pour outrages.

Après une habile plaidoirie de Me de Montera et une longue discussion à laquelle prennent part Me Mozer, partie civile au procès, et M. Angeli, avocat général, la Cour réforme le jugement du tribunal de Calvi et condamne simplement le garde-champêtre à 20 jours de prison.

Service Médical de colonisation *en Algérie*

Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 2 juin prochain à Alger (Ecole de Médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la Préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de Médecine.

Pour tous renseignements s'adresser, soit au Gouvernement Général (direction de l'intérieur, 2e Bureau) soit à l'office de l'Algérie, à Paris, soit à la Préfecture de chaque département.

La liste des candidats sera close le 18 mai.

On trouvera également le programme du concours à la sous-préfecture de Bastia.

Le Carême à Sainte-Marie

Le R. P. Barthélemy, qui prêche la station quadragésimale à Sainte-Marie, est bien connu de notre population, au sein de laquelle il séjourne pendant très longtemps, et qui l'a entendu à maintes reprises, notamment à l'ermitage Saint-Charles, pendant la neuvaine de la Nativité de la T. S. Vierge.

Il serait donc superflu de parler de cet orateur sacré, ancien supérieur du couvent de Pino, et dont la parole éloquente a retenti du haut de la chaire d'un grand nombre d'églises de l'intérieur, où il a prêché avec le plus grand succès des missions et des stations quadragésimales.

Mais il est juste que nous notions avec quel empressement il a sa attirer, en carême, à Sainte-Marie, la foule des fidèles, le zèle qu'il a déployé, en dehors de la prédication, pour entraîner tant d'âmes vers l'accomplissement du devoir pascal. C'est vers ce but qu'il a d'ailleurs dirigé ses instructions, si substantielles et si claires, mises à la portée de tous, et si religieusement suivies.

Les paroissiens de Sainte-Marie garderont un très précieux souvenir de leur prédicateur de ce carême, et n'oublieront pas les sages conseils qu'il s'est efforcé de leur donner, de zèle qu'il a apporté dans sa belle mission évangélique.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12-4 midi 16°. + à 6 heures du soir + 13-5 Maxima + 16°, Minima + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. 4 midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

UN GAGE DE PROSPÉRITÉ

On connaît déjà les chiffres préliminaires de l'exercice 1908 de l'Equitable des Etats-Unis, Compagnie d'Assurances sur la Vie, entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat.

Il n'est pas inutile de rappeler à nouveau ces chiffres dont la simple énumération est une éloquente garantie de prospérité.

L'actif de l'Equitable atteint 2 milliards, 448 millions ; les nouvelles affaires réalisées en 1908 s'élèvent à 472 millions, soit 1.000.000 francs par jour ouvrable ; le total des assurances en cours atteint 6 milliards 874 millions et le total des payements aux assurés depuis la fondation dépasse 3 milliards 400 millions ; enfin l'excédent de l'actif sur le passif est de 421 millions, en augmentation de 35 millions.

La Compagnie fournit gratuitement et confidentiellement tous les renseignements détaillés concernant sa nouvelle police à participation annuelle dans les bénéfices sur demande adressée au Siège français de l'Equitable, 36 bis Avenue de l'Opéra, à Paris, ou à M. ANTOINE MOZER, Agent Général, 1 bis, Rue du Nouveau Port, à Bastia.

Faculté de Médecine

Nous avons appris avec plaisir que notre jeune compatriote M. Albert Garron, étudiant en médecine de la Faculté de Bordeaux, fils du sympathique surveillant général du lycée de la même ville, et de Madame née Massoi, vient d'être reçu avec la mention très bien à son examen de premier troisième.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations ainsi qu'à sa famille.

Récompenses Honorifiques

La médaille d'honneur a été décernée à M. Carlotti Antoine, gardien de la paix à Marseille.

Le Jeudi Saint

Offices du Jeudi Saint : à 9 heures et demie, Petites Heures, à 10 heures Grand'messe, Procession ; à 2 heures et demie, Office des Ténèbres.

Palmes Académiques

M. l'enseigne de vaisseau Tavera, de l'état-major, à Bizerte, a été nommé officier d'Académie.

Gendarmerie

Sont admis dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Casili Michel, nommé au 1er rég. ; — Cie du Castal : Moschetti Louis-François, sphis au 1er rég. ; Montegginni Sébastien, soldat au 23e colonial ; — Cie des Hautes-Alpes : Prosperini Ange-Louis, ancien quartier-maître-fourrier des équipages de la flotte, à Ecbajolo ; — Cie des Basses-Alpes : Martini Ange, ancien caporal au 1er rég. colonial, à Solaro ; Tristani Jean-Marcel, ancien caporal au 1er colonial, à Saint-André de Bozio ; — Cie de la Gironde : Morelli Sylvestre, brigadier au 4e rég. de chasseurs d'Afrique ; — 19e légion : Graziani Dominique et Casanova Ange, maréchaux des logis au 4e rég. de chasseurs d'Afrique.

2e Cie de la Corse : Garisan, ancien brigadier au 3e rég. ; Le Normand, quartier-maître des équipages de la flotte ; Terret, sergent au 11e ; Bellefil, sergent au 108e ; Huit, clairon au 28e colonial.

Mérite Agricole

Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole, MM. Borgo Joseph-Paul-Marie, propriétaire à Paris création de débouchés aux produits agricoles et viticoles français ; Grimaldi Jean-Baptiste, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires à Toulouse, 33 ans de services ; Pietri Charles, avocat des avocats-défenseurs à Tunis ; de Rocca-Serra François-Antoine, commissaire spécial des chemins de fer à Valenciennes.

Légion d'honneur

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur, l'adjudant Geronimi, du bataillon de Mauritanie, 19 ans de services, 15 campagnes, 3 blessures : longs et éminents services, et, en particulier, brillante conduite au combat de Rachid, 16 août 1908, où il a été blessé et où il n'a cessé de donner des preuves de la plus grande bravoure et d'un sang-froid imperturbable.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Renucci, du 23e d'infanterie, 17 ans de services.

Sont proposés, par le port de Toulon, pour la médaille militaire : Agati, Bertoncini, 2es m. torpilleurs sédentaires ; Albertini, Canioni, 2es m. vétérans ; Amadei, Poli, 1ers m. de manœuvre ; Baldassari, de Mari, 1ers m. fourriers ; Barzioni, Catsoni, gardes consignes de 1re classe ; Privoli, Marsili, Paoli, 1ers m. vétérans ; Lambroschini, 2e m. torpilleur ; Mariani, sergent pompier ; Olmi, Rossi, 2es m. fourriers ; Pancetti, Prosperi, 1ers m. patrons pilotes ; Tomasi, 1er m. commis.

Le « Miroir des Modes »

C'est avec un grand plaisir que nous présentons à nos aimables lectrices : Le Miroir des Modes » d'Avril 1909, premier numéro du nouveau format, contenant de grandes et de jolies illustrations des nouveautés de la saison. Ce numéro magnifique ne peut pas manquer, Mesdames, de vous plaire et de vous donner une idée de ce que l'avenir de notre journal vous réserve d'excellences.

La partie réservée aux jeunes filles, fillettes et enfants est spécialement intéressante ce mois-ci ; la partie pratique et le côté littéraire sont également tout à fait perfectionnés.

Est-il nécessaire de parler de notre cours de coupe, de nos dessins décalquables, de nos articles divers !

Le « Miroir » d'Avril contient deux patrons gratuits : un paletot pour dames, dernière nouveauté, et des charmants petits cols pour enfants.

Notre prix n'est pas augmenté. Vous trouverez le « Miroir » chez tous les libraires et marchands de journaux, à 1 franc le numéro.

Réserve

Les élèves-officiers dont les noms suivent sont nommés sous-lieutenants dans les régiments ci-après.

Rég. de Privas, M. Olmeta, du 69e ; Rég. de Montpellier, M. Boselli, du 112e ; Rég. de Montauban, M. Galli, du 31e ; Rég. de Saint-Gaudens, M. Gaffory, du 112e ; 4e rég. de cuirassiers, M. Pozzo di Borgo, du 6e cuirassiers.

Les élèves-officiers d'administration de réserve dont les noms suivent ont été nommés officiers d'administration de 3e classe :

Bocognano de l'Intendance : M. Ornano, à Verdun. — Service de santé : MM. Giacobbi et Locconi à l'hôpital de Constantine.

A louer

Local pour industrie de liège, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

OG195

BOURSE DE PARIS

	6 avril	— 7 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.65	— 97.60
de 3 0/0 amortis.	97.85	— 97.70
	ex-coupon	

M. FERNAND DUBIEF *EN CORSE*

Calvi, 7 avril.

M. Fernand Dubief, député radical socialiste de Saône et Loire, ancien ministre, est arrivé à Calvi par la voie de Nice, accompagné de Madame Dubief et de son fils.

Après avoir passé quelques jours à Ile Rousse, où ils eurent les hôtes de M. Santelli, député de Calvi, M. Dubief et sa famille visiteront la Corse.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine *EN CORSE*

Toulon, 7 avril.

La délégation de la Commission d'enquête parlementaire sur la Marine, qui doit se rendre en Corse, ne s'embarquera pas à bord du croiseur *Condé*.

Ces Parlementaires prendront passage à bord des vaporeto *rapides* de la Compagnie Fraissinet, qui effectuent la traversée de Marseille à Bastia *en moins de trente heures !*

Nouvelles Militaires

LE RAPPORT DU MINISTRE *sur les Convocations en 1908*

Paris, 7 avril.

Le ministre de la Guerre vient d'adresser son rapport au Président de la République, sur les convocations des réservistes et des territoriaux en 1908.

Le général Picquart constate d'abord, avec une grande satisfaction, que le nouveau système d'appels a produit des résultats excellents.

L'instruction a été parfaite dans tous les corps de troupe ; les réservistes et territoriaux ont montré beaucoup d'endurance, un entrain remarquable, et un excellent esprit militaire.

AU VATICAN

Réunion Solennelle DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS

Rome, 7 avril.

Une réunion solennelle de l'Episcopat français aura lieu, le 18 avril courant, à Rome.

Cette réunion sera d'une grande importance.

Le journal du Vatican annonce qu'indépendamment de la Béatification de Jeanne d'Arc, on s'occupera, dans cette réunion, de la situation de l'Eglise, en France.

On discutera également sur l'attitude des catholiques aux élections générales de 1910 pour le renouvellement de la Chambre des Députés.

Ce même journal annonce également que le Vatican demanderait des comptes aux archevêques de Paris, de Toulouse et de Rouen au sujet de leur attitude ou de leurs déclarations au cours de leurs divers sermons ou discours politiques religieux.

Le prochain Consistoire

Un consistoire secret sera tenu à la même époque

Le Pape y nommera les titulaires des diocèses vacants et procédera à la désignation de trois ou quatre cardinaux.

TOULON

L'ÉQUIPAGE DU « CIGOGNE » *se révolte*

Toulon, 7 avril.

Le bruit court que l'équipage du submersible *Cigogne* aurait refusé de plonger, à la suite de certains accidents qui se sont produits à bord, alléguant qu'il n'avait plus de confiance en ce navire.

On annonce que trois hommes de l'équipage auraient été punis de huit jours de consigne.

La Conquête de l'Air

UN CONCOURS au Ministère de la Guerre pour l'étude d'un dirigeable

Paris, 7 avril.

Le ministre de la Guerre vient d'instituer un concours pour l'étude d'un ballon dirigeable, destiné à être utilisé comme croiseur aérien.

Le volume total de ce ballon ne devra pas dépasser 6 500 mètres cubes. Sa longueur totale devra être de 90 mètres, et sa hauteur totale de 20 mètres.

Ce dirigeable devra pouvoir s'élever jusqu'à deux mille mètres d'altitude, et planer pendant quinze heures au moins, dans les airs, avec six passagers pesant en moyenne soixante-quinze kilos chacun.

La vitesse de ce dirigeable devra être de cinquante kilomètres à l'heure.

Les Morts du Jour

Le général Coronnat

Paris, 7 avril.

On annonce la mort de M. le général de division Coronnat, Grand' Officier de la Légion d'honneur, président du Comité technique des troupes coloniales.

L'état de santé du Général de Galliffet

Paris, 7 avril.

L'état du général de Galliffet s'est très sensiblement amélioré.

Les médecins ont déclaré que la faiblesse du malade était toujours très grande, mais qu'ils espéraient que, grâce à sa constitution robuste, le général ne tarderait pas à entrer en convalescence.

Ballons Etrangers en France

Paris, 7 avril.

Un ballon italien, monté par un ingénieur et deux officiers de Parmée italienne, a atterri à Briançon. Il a été poussé par un vent très violent.

***

Au nombre des aéronautes qui montaient le ballon autrichien, ayant atterri lundi dernier près de Dieppe, se trouvait l'archiduc Joseph-Ferdinand.

EN RUSSIE

1,460 Pêcheurs Finlandais *ont disparu en pleine mer*

Saint-Pétersbourg, 7 avril.

Des télégrammes de Riga annoncent que 1500 pêcheurs Finlandais ont été secourus par une bourrasque, au moment où ils se livraient à la pêche, et ont été emportés en pleine mer.

Les dernières dépêches annoncent que quarante pêcheurs ont été sauvés.

EN ITALIE

Conflit Sanglant entre Paysans et Carabiniers

Les habitants de Montaleone refusent de payer l'impôt

Rome, 7 avril.

Des télégrammes de Montaleone annoncent qu'un conflit sanglant s'est produit hier, dans l'après-midi, entre les habitants et les carabiniers.

Les contribuables de Montaleone, ayant refusé de payer l'impôt, les carabiniers avaient reçu l'ordre de procéder à un certain nombre d'arrestations.

Des bagarres éclatèrent ; les carabiniers furent obligés de faire usage de leurs armes. Quatre paysans ont été tués, plusieurs autres furent blessés.

La surexcitation est grande à Montaleone.

On craint des troubles très sérieux.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois et du 2me trimestre.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Pierre Orsoni, M. Pierre Orsoni, sonneur de cloches à Saint-Jean, et leurs enfants ;

Mlle Françoise Orsoni ; M. et Mme Jules Mariani ; M. et Mme Humbert Rossi ; Mme Constance Rinal, née Morselli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Henri Orsoni

leur fils, frère, neveu et cousin germain, décédé hier, à l'âge de 18 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 34 bis.

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Location d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir le voiture pour avoir une bonne bouillabaisse.

A VENDRE

Bonne occasion

2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils sottyène,
2 alambics,
1 grand pressoir.

S'adresser à l'Usine de Toga

PIPPERMINT

Grande Liqueur Digestive, Tonique Rafraîchissante

PIPPERMINT

Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT

Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réception

GET Frères, Inventeurs. — Revel (H. G.)

MAISON FONDÉE EN 1796

Si vous voulez avoir une **Belle Poitrine**

une gorge et des épaules pleines, sans rides ni saillies osseuses, prenez les "Pilules Orientales".

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par la monde médical, sont aussi rivales pour développer, raffermir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un succès 20 sont notice envoyer 6'25 à M. A. Gadi, Pharmacien, 5, passage Saulnier, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

Exiger l'enveloppe et refuser toute autre marque.

Société Forestière

d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôt : à Ajaccio, chez M. Antoine Viale.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. une semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Ecrire ou Gabon pour le prospectus.

Déménagements

pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

CABINET

de M. Scipion Graselli

Agréé près le Tribunal de Commerce de Bastia

5, rue St-Jean, Bastia

Réclamations sur contributions, patentes, foncières, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, sauf les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrement, mutations etc.

ANÉMIE

PAUVRETÉ du SANG
FLEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale

EN 20 JOURS

par l'*Elixir*

ou la **Confiture de S'VINCENT DE PAUL**

Les Seuls autorisés spécialement.

PELLOILLE Pharmacien, 3, Parvis St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — DROGUERIE FRANCO.

FABRIQUE

de CARREAUX mosaïques

en ciment comprimé uni, à dessins, simili-marbre

Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES

en tous genres

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE

de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Plateaux,

Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :

Bastia, 2, Avenue Carnot.

Corte, Nouvelle Traverse

F. CHARDON & Cie

Fromagerie (Corse)

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

6, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents

Contentieux

Recouvrement de Loyers — Gérance d'immeubles

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés

Etablissement de Comptabilités. — Bilans

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, de l'intestin, de constipation dont les CONSÉQUENCES : la *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *balonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE**, **PURGATIVE**, **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ULCÈRES VARIQUEUX

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur, j'ai employé l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies, d'eczémas, varices et j'ai constaté ses meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPS. E. [illegible]

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les bonnes pharmacies : le flacon, 3 fr. 60. Demander la brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dupenser 57 rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, [illegible]

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de 1re classe

DENTS & DENTIERS

Système perfectionné

OBTURATION

& EXTRACTION SANS DOULEUR

sans dentier

24 Passé, 18, rue Ste Marie Bastia

Le Directeur-Gérant : J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Les MALADIES de la FEMME

LE **FIBRONE**

[illegible] sont femmes, il y en a qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui [illegible] Hémorragies et les Pertes [illegible]

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération douloureuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme, Règles, Faiblesses, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Vertiges, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, Hémorragies, etc., etc.

Il suffit, pour vous en rendre compte, d'une seule injection avec l'HYGIÉNITINE des DAMES (1 fr. 25 le flacon.)

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. Il se trouve aussi : Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Ste DUMONTEIL, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements médicaux gratis).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduit

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles LÉMENT & Cie

Entrepôts aux abattoirs Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés MARC MATTEI Qualité supérieure

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs vos Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

CHEVEUX sauvés par Pétrole Hahn

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 90 — VENDREDI 9 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Vendredi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Dernier quart., le 13. — Nouv. Lune, le 17
Fête de Demain : Samedi Saint.

8 AVRIL

LA SEMAINE-SAINTE

TRADITIONS

Une très ancienne tradition espagnole veut que le Jeudi Saint, le Garde des Sceaux présente au souverain, dans la chapelle royale, les dossiers de condamnés à mort dont il propose la grâce. Le roi, étendant les mains sur le plateau d'argent où les pièces sont déposées, commue la peine des condamnés en disant : « Que Dieu leur pardonne comme je leur pardonne ! » Et, dès que ces paroles sont prononcées, le ministre remplace par des rubans blancs les rubans noirs qui entouraient les dossiers. L'an dernier, cette cérémonie, au cours de laquelle Alphonse XIII gracia onze condamnés, eut lieu à Séville où la famille royale s'était rendue pour la Semaine Sainte célébrée, comme on sait, dans la capitale de l'Andalousie, avec un éclat et un pittoresque qui attirent des curieux du monde entier.

En France, il y avait la tradition royale du lavement des pieds qui remontait à Saint Louis. Une chronique de Cour nous a conservé le récit de la dernière cérémonie de ce genre à laquelle Louis XVI se livra, en 1789, dans la chapelle du palais de Versailles, le Jeudi-Saint, 9 avril. Le roi s'agenouilla devant douze pauvres, versa l'eau sur leurs pieds et l'essuya. Mais ce qui fit encore plus de plaisir aux pauvres diables, c'est qu'un repas copieux leur avait été distribué et ils y firent grand honneur, encore qu'assez intimidés de se voir servis par le roi en personne, auquel les princes de la famille royale faisaient passer les plats. De son côté, la reine Marie-Antoinette avait rempli le même double office auprès de douze pauvres femmes. « La Reine, dit le journal de la Cour, recevait les mets des mains de Mme la comtesse d'Artois, de Mme Victoire, Mme Adélaïde, Mme Elisabeth de France, les trois sœurs du Roi, et des princesses et dames dignitaires attachées au service du palais. Elle les remettait avec une grâce touchante à chacune des pauvres femmes dont, par humilité chrétienne, elle s'était faite la servante. » Charles X fit revivre l'usage et le dernier lavement de pieds par des mains royales eut lieu en France le Jeudi-Saint de 1830, dans la chapelle des Tuileries.

Le Vendredi Saint a aussi ses traditions ; dans le nombre, la plus impressionnante est celle qui s'est perpétuée à Jérusalem. C'est la montée processionnelle du Golgotha, le long de la « voie douloureuse » suivie par le Rédempteur, marchant à son supplice. Arrivé à l'endroit où s'élevait la croix, on plante un grand crucifix, puis on en descend l'image du Christ supplicié que l'on transporte au bas de la colline, à la « pierre de l'Onction » où eut lieu l'embaumement. Puis l'effigie est enveloppée dans un linceul et, portée par quatre religieux revêtus de l'étole noire, elle est déposée sur la pierre de l'Onction recouverte d'un voile blanc et garnie d'un coussin de velours noir sur lequel on fait reposer la tête du Christ. Le célébrant s'agenouille, arrose le corps d'ivoire d'essence de rose et fait brûler l'encens et la myrrhe. Dans ce décor, au milieu d'une population dont l'aspect et les mœurs ont à peine changé depuis dix-neuf siècles, la scène, l'imagination, ou la foi aidants, est d'un caractère vraiment émouvant.

Le Samedi-Saint, lui, voit revenir les cloches de Rome et ce voyage imaginaire « sur les ailes des anges » est bien une des plus gracieuses légendes de l'Eglise catholique. En Corse, à Ajaccio notamment, sur le coup de midi, heure présumée du retour, la légende s'envole dans un bronchasha frénétique qui fait quelque tort à sa poésie. Brusquement, à la même minute, sur un coup de cloche parti de la cathédrale, toutes les cloches de la ville sont mises en mouvement, dans une mêlée de sons graves ou clairs qui n'a rien d'harmonique, mais qui est formidable. Et non seulement les cloches des églises sont lancées à toute volée, mais toutes les cloches et clochettes des hôtels, des maisons entrent dans ce branle assourdissant, tandis que les gamins, divisés par troupes, armés d'énormes gourdins, se répandent sur les trottoirs et brisent à grand éclat la vieille vaisselle, les vieilles caisses, les vieux barils que chacun a disposés d'avance sur le pas de sa porte. Emmanuel Arène avait gardé les oreilles encore bourdonnantes de cette frénésie de bruit. « Cela, écrivait-il, dans une de ses chroniques, dure une bonne heure, et le bruit gagne les villages et les hameaux ; sur les routes, les conducteurs de diligences enlèvent à grands coups de fouet leurs diligences les lancent au triple galop, accompagnent de sonneries de trompettes la musique endiablée des grelots, et, dans les sentiers, sur les collines, des troupeaux de chèvres affolées, cabrioleint et tintinnabulent de leurs clochettes qui n'étaient pourtant pas allées à Rome... »

Garder une âme égale et devant le jeûne du Carême et devant les tables chargées des mets de Pâques ne fut jamais une vertu très commune ; pas plus jadis qu'aujourd'hui on ne s'est estimé, comme disaient gauloisement nos pères, « aussi content d'estre vuide que plein. » Aussi, l'explosion de joie qui salua le Samedi Saint, au temps où le Carême était rigoureusement suivi, était, pour une large part, la revanche de l'estomac. Jusqu'à des temps très voisins de nous, cette revanche se traduisait çà et là dans nos campagnes, de façon pittoresque. Les paysans landais s'armaient de gros bâtons et frappaient à tour de bras le sol, les arbres, les murs, les maisons ; ils criaient en leur patois : « Va-t-en Carême, reviens la Chair ! » A Coulommiers, comme si Carême amaigrissait jusqu'aux bêtes associées à la vie de l'homme, on promenait, la veille de Pâques, sur une claie d'osier, un squelette de cheval, enguirlandé de rubans et de lierre. Encore aujourd'hui, dans les campagnes du Roussillon, le Samedi Saint, le soir venu, des groupes de paysans, accompagnés d'un instrument de musique, vont en chantant, quêter à toutes les portes ; ils recueillent des pièces de monnaie, des saucissons, des victuailles de toute sorte et surtout des œufs. C'est pourquoi leurs chansons, très anciennes, s'appellent les cantiques des œufs : *los goigs dels ous*. Le concert s'ouvre par une invocation à la Vierge ; vient ensuite un pot-pourri, sur des airs simples, gais et gracieux vulgairement nommés *castanelles*. Ces couplets sont innombrables, comme il arrive dans les chants populaires où chacun ajoute du sien.

MARCEL FRANCK.

L'Assainissement DE LA COTE ORIENTALE

Rapport fait par M. ANTOINE GAVINI au nom de la Commission de l'Agriculture.

Causes de l'insalubrité

(Suite)

Les observations des ingénieurs corroborent les indications des hygiénistes. « Calvi, rapporte M. l'ingénieur Dumoulin, était très fiévreux ; depuis que l'eau de source a été canalisée, l'état sanitaire est satisfaisant. A Ponte-Leccia, les fièvres qui n'épargnaient presque personne, ont diminué depuis que les employés de la gare boivent de l'eau de Corte, que leur apportent les trains. Il est hors de doute pour nous, conclut M. Dumoulin, et il n'est point possible de ne pas se rallier complètement à cette opinion, que la bonne eau est un des premiers éléments d'assainissement d'une contrée fiévreuse ».

Aussi, dans le projet déposé en 1902, les travaux d'adduction d'eau potable étaient mis à la charge de l'Etat et dans son exposé, le Gouvernement déclarait que cette question ne pouvait être ni ajournée ni réservée. Mais, dans le but de réduire la dépense, la Commission de l'agriculture avait distrait du projet total, la partie qui se rapportait à l'adduction des eaux potables. La Commission estimait que ces travaux pouvaient être exécutés à l'aide de crédits votés par les communes, de subventions sur les fonds du pari mutuel, et au besoin, de subsides accordés par le Ministère de l'Agriculture.

Cette mesure aurait eu pour conséquence de rendre vains les travaux projetés et inutiles les sacrifices consentis par l'Etat pour l'assainissement de la Corse.

Déjà le programme, élaboré en 1819 par le service hydraulique, prévoyait les conduites d'alimentation d'eau et la contribution des communes intéressées. « Lorsque l'Administration décida l'exécution de grands travaux d'assainissement en Corse, dit M. Vogin dans un rapport daté du 7 novembre 1857, elle prescrivit en même temps, de construire des abreuvoirs le long des routes et des fontaines dans les centres de population privés d'eau. Il était entendu du reste que pour ces derniers travaux, les localités contribueraient aux dépenses selon leurs forces et dans la mesure des avantages dont elles recueilleraient les bénéfices. »

Qu'en advint-il ?

Les villes de Bastia, de Calvi et de Sartène parent contribuer pour le tiers à l'exécution des travaux. A Ajaccio la canalisation de la Gravona, qui coûta 1.200.000 francs, fut effectuée en entier aux frais de l'Etat. Des subventions furent accordées en principe à d'autres communes : Olmiccia, Levie, Zonza, etc., etc., mais les travaux ne purent être entrepris, les communes manquant de ressources.

Aujourd'hui, malgré l'allocation de 80 0/0 le maximum de la subvention que peut accorder le Ministère de l'Agriculture, sur les fonds du pari mutuel, les communes sont hors d'état d'exécuter les travaux. Elles ne sont plus en mesure de faire face aux dépenses obligatoires, et cependant les centimes additionnels augmentent tous les ans.

140 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

III

VIE NOUVELLE

En revanche, restée pure parmi ces bohèmes et ces vagabonds de la route et de la rue, elle avait acquis une santé robuste, éprouvée, résistante, une habitude de la souffrance, un courage à toute épreuve et le talent alerte, bon enfant, et on peut s'exprimer ainsi, sans prétentions et sans excès des vertus des cours et de la place publique, toujours prêts à jouer ce qu'on leur demande, sans cette mièvrerie ridicule et insupportable des jeunes personnes distinguées qui se font prier pour exécuter au piano des inanités à faire crouler les grosseilles et étonner une perruche. Ce talent elle l'avait acquis au prix de combien de coups ! Que de taloches et d'injures ! Que de plaies sur ses pauvres menottes d'enfant ! Mais elle la possédait ! Au sortir de l'hôtel de France elle était déjà métamorphosée. La comtesse de Frazé lui avait fait quitter ses loques de bohémienne, sa jupe de velours de coton décolorée par la pluie et le soleil, son corsage voyant, ses boucles d'oreilles de cinquante à trente sous la paire. Elle l'avait déguisée en pensionnaire de couvent.

Était-elle moins jolie ? Non. Elle l'était autrement. Elle semblait une héritière de braves bourgeois cossus d'un luxe exagéré et des mises excentriques, amis des convenances. Elle sortait de sa chrysalide. La comtesse de Frazé était alors une femme d'une soixantaine d'années, grande et mince, légèrement voûtée, d'un caractère excellent et d'une tournure sévère, presque imposante. Ses malheurs l'avaient éloignée du monde et rendue misanthrope. Elle gâtait cependant un cœur tendre et généreux qui contrastait avec sa parole brève, empreinte de rudesse et parfois d'amertume. Mais sa tendresse était demeurée jusque-là sans objet. Pourquoi dès la première minute l'aspect de cette pauvre Spérança l'avait-elle émue profondément ? Pourquoi sa voix avait-elle fait vibrer en elle des cordes qu'elle ne se connaissait pas ? Quel savant pourrait dire d'où viennent ces courants de sympathie ? Pendant ce voyage, elle se sentait plus heureuse que l'infortunée qu'elle avait recueillie. Elle causait avec elle, en Italien, dans cette langue, si mélodieuse qu'elle semble destinée à n'exprimer que des sentiments de tendresse et d'amour. Elle lui demandait :

— Tu ne sais pas le français ?

— Quelques mots seulement.

— Lesquels ?

— Charité, s'il vous plaît !

— Qui te les a appris ?

— Une femme qui m'a élevée...

— Où donc ?

— Dans un village des environs de Florence, San-Gusto.

— Elle s'appelait ?..

— Tonia Rizzo. Elle était parente de Carlo Bonzoni.

— Elle savait donc le français, elle ?

— Un peu. Elle avait été servante dans une auberge de la Savoie... Puis elle était revenue en Italie.

— Que faisait-elle ?

— Rien. Elle vivait de ce que Carlo lui donnait quand il revenait de ses courses. Et comme elle manquait souvent d'argent, elle m'envoyait mendier...

— Oh !

— Il venait beaucoup de Français en excursion de ce côté. Alors elle m'avait appris ces mots.

— Tu les répétais ?..

— De peur d'être frappé quand elle me surveillait. Lorsque j'étais seule, je restais au pied d'un arbre ou sur le talus de la route et souvent des dames ou des messieurs m'interrogeaient et me donnaient des pièces que je ne demandais pas...

— Cette femme qu'est-elle devenue ?

— Elle est morte, madame.

— D'une maladie ?..

— Sans doute, une fièvre, une malaria...

— Et alors ?..

— Nous avons quitté San Gusto... Carlo m'a prise avec lui et comme je savais déjà un peu — oh ! pas bien — jouer de la mandoline, il ne m'a plus quittée... Il jouait sur les places et chantait... Moi, je faisais la quête...

— Quel âge avais-tu ?..

L'enfant fit un geste d'ignorance.

— Sept à huit ans, peut-être moins... Il y a...

Elle compta sur ses doigts...

— Oui, il y a bientôt cinq ans de cela.

— Tu savais lire ?..

— Lire et écrire, très mal, oui, madame.

— Et après ?

— Carlo m'a forcée à étudier la musique. Il me donnait chaque matin une leçon qui durait plus de trois heures. Le reste de la journée, je le suivais comme un chien, suit son maître... et quand il ne jouait pas devant le monde, je travaillais avec lui, souvent dans la campagne, en plein air... On ne l'aurait pas souffert dans les maisons... J'avais beaucoup étudier... jamais il n'était content de moi...

A Paris, la comtesse ne resta que quelques jours, le temps de chercher une institution qui consentît à s'enfermer dans la solitude de son château de Sublaines, et d'acheter un trousseau pour cette étrange et charmante pupille que le hasard lui avait donnée. L'automne allait commencer lorsque la vieux château serait sa propriétaire, accompagnée de cette enfant dont elle avait changé le nom. Spérança devint à Sublaines mademoiselle Espérance. Et les années se passèrent. La blonde bohémienne de Desenzano grandit.

Elle apprit ce qu'une jeune fille doit savoir, sous la direction d'une excellente institutrice d'un certain âge, prise dans un couvent de Neuilly et à laquelle la comtesse de Frazé donnait un traitement suffisant pour qu'elle pût amasser de petites rentes qui, jointes à son léger patrimoine, lui permettraient de vivre paisiblement, dans son village, à l'ombre du clocher près duquel reposaient ses parents.

A suivre.

La moyenne des impositions était en 1902 de 201 centimes, elle est en 1906 de 250.

Les communes les plus imposées sont justement celles qui sont habitées par des paludéens. Leur situation est tellement obérée que le Crédit Foncier, la Caisse des Retraites pour la vieillesse et la Caisse des dépôts et consignations refusent de leur consentir des prêts.

C'est ainsi que dans certains cantons totalement privés de voies de communications, des communes n'ont pu obtenir un emprunt destiné à la construction de leur réseau vicinal, pour lequel on ne leur demandait qu'une contribution de 27 0/0.

Pour nous résumer sur la situation financière des communes, nous citerons l'extrait d'un rapport du Préfet au Conseil général en 1904 : Les créanciers sont souvent dans l'impossibilité de se faire payer. Le propriétaire de la maison d'école de telle petite commune n'a pas touché ses loyers depuis 1896, faute de fonds ; le garde champêtre n'a pu recevoir son salaire pour la même raison. Au 31 décembre, le montant des salaires restant dûs aux gardes forestiers communaux était de 17.414 francs, soit plus de 42 0/0 de la totalité des émoluments actuels ». Au 30 avril 1907 les mandats communaux restés impayés aux préposés forestiers s'élevaient à 24.096 fr. 30.

Un rapport récent adressé par M. le Préfet de la Corse à M. le Président du Conseil est encore plus alarmant : « L'état général de la Corse, dit-il, inspire de grandes inquiétudes. Sans exagération, dit-il, sans complaisance, on peut dire que ce pays qui n'a jamais joui d'une ère de prospérité, traverse en ce moment une des périodes les plus pénibles qu'il ait connues. La crise agricole a atteint une intensité qui ne pourra être dépassée et l'on s'en aperçoit au recouvrement de l'impôt de plus en plus difficile et à la progression constante des côtes irrécouvrables.

La moyenne des impositions communales est de plus de 250 centimes additionnels ; plusieurs communes sont imposées de plus de 1.000 centimes, chiffre qui, dans aucun département, n'a jamais été atteint.

« Comment demander aux communes d'un département privé pour ainsi dire de l'usage de ses meilleurs terrains, qui ne peut faire face aux dépenses courantes... Comment leur demander de se charger des travaux d'adduction d'eau potable même avec l'aide des subventions du parti mutuel ?

« Cette condition, si elle était maintenue, aurait pour effet de mutiler le projet d'assainissement de la Corse, en y supprimant pour ainsi dire l'un des principes essentiels que les communes sont hors d'état de fournir. »

Il faut ajouter que l'allocation de secours sur les fonds du pari mutuel ne pourrait d'ailleurs être immédiate, et le Gouvernement fait observer avec raison que « dans sa dernière réunion du 20 décembre 1907, la Commission chargée de la répartition des fonds du pari mutuel a dû ajourner, faute des ressources disponibles, les demandes de plus de 150 communes auxquelles, si elle avait pu accorder des secours, elle aurait dû attribuer des subventions s'élevant à près de 4 millions environ. Le nombre des demandes s'accroît d'ailleurs de jour en jour, de telle sorte qu'on ne pourrait prévoir l'époque à laquelle l'ensemble des projets concernant la Corse pourrait être subventionné. L'exécution des travaux d'alimentation serait donc ajournée à une époque éloignée, au risque de compromettre l'assainissement qui dépend en grande partie de leur réalisation.

Dans une longue tournée qu'il a faite en Corse au mois d'avril 1907, pour examiner de nouveau dans tous ses détails, avec les ingénieurs, le problème de l'assainissement de la côte orientale, M. le Directeur de l'hydraulique et des améliorations agricoles a reconnu que la distraction du projet de loi du chapitre relatif à l'adduction des eaux potables aurait pour conséquence d'ajourner le projet. Les résultats obtenus par la substitution de l'eau de bonne qualité à l'eau contaminée des rivières lui ont paru tellement profonds qu'il n'a pas hésité à conclure qu'il était indispensable de commencer par les travaux d'alimentation les opérations projetées. Ce programme rationnel aura l'avantage d'apporter une amélioration sensible sur toute la côte avant l'achèvement des travaux d'assainissement proprement dits et de mettre les ouvriers chargés de l'exécution de ces entreprises dans des conditions bien meilleures pour lutter contre la malaria qui les décimerait inévitablement sans ces précautions ».

Les sacrifices demandés à l'Etat seront d'ailleurs réduits au strict nécessaire et les réseaux de distribution à l'intérieur des agglomérations resteront à la charge des intéressés.

Lorsque les travaux projetés auront été exécutés, la mise en culture de la région assainie devra être poursuivie, si l'on veut assurer la prospérité de la Corse. Généralement, les projets relatifs à l'assainissement d'une contrée déterminent les mesures de nature à amener sa mise en valeur. C'est ainsi que les lois italiennes qui fixent à trente millions les crédits affectés à l'assainissement de la Sardaigne prévoient, en outre, une somme de vingt millions pour le développement de l'agriculture : 2.480.000 francs pour le reboisement, trois millions pour le crédit agricole spécial, 240.000 francs pour la construction de maisons dans la plaine, 10.000 francs pour l'acquisition de champs d'expériences. L'article 56 de la loi du 14 juillet 1907 prévoit également la construction de routes sur le littoral aux frais de l'Etat. Rachèvement du réseau des voies ferrées qui a actuellement une étendue de plus de 1.000 kilomètres, la diminution et même l'exemption de l'impôt dans certains cas. Un projet de loi déposé le 28 novembre 1907 par le Ministre des Finances a pour but d'exempter de l'impôt foncier les cultivateurs. D'autres mesures, telles que distribution de récompenses — 26.000 francs par an pendant 20 ans — création d'écoles professionnelles, doivent assurer le relèvement économique de la Sardaigne.

(A suivre)

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LA PORTA. — On vient de recevoir à La Porta la nouvelle que Mme Bocquayrol née Poggi avait brillamment satisfait aux examens de la deuxième partie de la 3e année pour le doctorat en médecine et avait mérité la mention Bien.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et les adressons aussi à son excellent beau-frère M. Polidori.

OMESSA. — M. Boi, surnuméraire à Ajaccio, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Omessa, en remplacement de M. Cellot, nommé receveur contrôleur à Lille.

ARBOGNO. — L'une des plus honorables familles de la commune d'Aregno vient d'être cruellement frappée dans ce qu'elle avait de plus cher ; Mme Ursule-Marie Martelli a été ravie à l'affection des siens après une assez longue maladie que son âge avancé a rendue incurable. Cette femme de bien qui fut toujours un pur modèle d'absolu dévouement et d'amour maternel s'est éteinte à l'âge de 83 ans, sans avoir eu la consolation de faire ses suprêmes adieux à ses enfants éplorés, arrivés trop tard pour recueillir son dernier soupir !

Les funérailles ont été imposantes par l'affluence de parents et d'amis qui ont tenu à rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de la regrettée défunte et à donner à ses enfants un témoignage de sympathie émue.

Nous offrons à M. l'abbé Martelli, curé-doyen d'Ile-Rousse, à M. l'abbé Martelli curé de Conquilla, à M. Charles Martelli à leurs sœurs et à toute leur famille l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Un Ami.

CALVI. — Le conseil municipal a décidé, dans sa dernière séance, l'acquisition de l'immeuble actuellement occupé par l'école publique de filles.

VENACO. — M. Fabiani Jean-Pierre est nommé facteur intérimaire des postes à Venaco.

CORTE. — Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de M. Jean Mannoni, l'honorable négociant en nouveautés de notre ville, avec Mlle Laure Battesti, la très charmante fille de M. le docteur Battesti.

Nous offrons aux futurs époux et à leurs familles nos félicitations les plus sincères.

ZONZA. — Le conseil d'Etat vient de rejeter la requête présentée par MM. Bradesi et autres, contre un arrêté, en date du 28 juillet 1908, par lequel le conseil de préfecture de la Corse a annulé l'élection du maire et des adjoints de la commune de Zonza.

CORTE. — M. Bertan, candidat civil, qui a subi avec succès les examens d'aptitude à l'emploi de commissaire de police, est nommé à ces fonctions à Corte.

Courses de Bastia

Bastia le 8 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Nous vous prions de vouloir bien insérer dans votre estimable journal la note suivante :

Les assertions purement erronées, formulées par M. Forcioli-Conti dans sa lettre du 5 avril, nous imposent aujourd'hui le devoir d'exposer au public l'intégrité de nos intentions dans l'élaboration d'un programme que le Comité tout entier n'a pas manqué de revoir et de ratifier intégralement.

Nous estimons, à bon droit, nous être acquittés en toute conscience de la mission qui nous a été confiée et avoir agi dans la plénitude de nos droits, puisque notre programme a déjà reçu la sanction officielle des Sociétés Sportives et du Demi-Sang, seules autorités, avec le Ministère de l'Agriculture, à en rectifier le texte. Nous pourrions donc nous borner à invoquer, pour toute réponse à M. Forcioli-Conti, notre droit absolu de faire ce que nous avons fait. Mais nous irons plus loin.

En donnant aux courses un trait un essor un peu plus considérable, et en prélevant en leur faveur sur les 4.200 francs, montant total des subventions accordées à notre Société, une somme de 950 francs pour deux épreuves, nous avons été inspirés par le seul souci de courser, chez le public habitué des courses, un intérêt déjà bien vaillant, en raison du nombre de plus en plus restreint des chevaux produits sur notre hippodrome. Quant à la soi-disant immixtion des chevaux continentaux, nous ne ferons pas à notre détracteur l'injure de lui supposer une ignorance des règlements qui ne pourrait qu'être feinte en la circonstance. L'admission des dits chevaux a été depuis longtemps approuvée par la Société de Demi-Sang, ainsi que le recul de 200 mètres que nous leur avons toujours rigoureusement imposé. De nombreux précédents détruiraient, sans peine, une accusation dont nous ne voulons pas nous exagérer la portée. Des courses similaires ont eu lieu en 1900 et 1901 avec l'approbation générale du Comité, et M. Forcioli-Conti, à cette époque, était commissaire.

Et puis vraiment, M. Forcioli-Conti, qui se dit animé du plus pur désintéressement en la matière, a-t-il bien scrupuleusement obéi à ce sentiment, en s'assurant en Corse, par l'introduction des chevaux persans, des victoires aussi éclatantes que faciles ? N'a-t-il pas plutôt largement contribué à refroidir l'émulation des autres éleveurs en mettant leurs produits dans un état d'infériorité manifeste ?

Notre ex-Vice-Président nous rappelle la large part qu'il a prise dans la création de notre Société. Nous ne contesterons pas la chose, mais nous n'aurions jamais pensé qu'il eût lieu de le regretter.

Quant à l'accusation d'encouragement au maquignonage, il nous suffira, pour la réfuter, d'alléguer notre impossibilité d'exiger chez les propriétaires, même de chevaux de pur-sang, toute idée de spéculation en matière de courses.

Les Commissaires :
Toussaint BALBI.
Jacques OLIVARI.
Dominique VILLA.

Service Médical de colonisation en Algérie

Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 2 juin prochain à Alger (Ecole de Médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la Préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de Médecine.

Pour tous renseignements s'adresser, soit au Gouvernement Général (direction de l'intérieur, 2e Bureau) soit à l'office de l'Algérie, à Paris, soit à la Préfecture du chaque département.

La liste des candidats sera close le 18 mai.

On trouvera également le programme du concours à la sous-préfecture de Bastia.

Bulletin Financier

Paris, 3 avril 1909.

La caractéristique de la séance d'aujourd'hui a été la hausse de la Rente Française de 97 80 à 98.32 sur la nomination d'une commission sénatoriale hostile au projet d'impôt sur le revenu. Les autres valeurs de la cote sont très fermes ou en nouveau progrès. Le Sorbe s'est avancé à 81.35, le Turé à 94.65 et l'extérieure à 99.80. Les Sociétés de Crédit accentuent leur avance précédente : Crédit Lyonnais 1.319 ; Crédit Foncier 760, Société Générale 674, Comptoir National d'Escompte 780.

Les valeurs industrielles et de traction varient peu. Suez à 3.708. Rio Ainsi soutenu à 810. Les valeurs russes sont calmes et fermes. Les titres cuprifères supportent quelques réalisations. Rio 1.755.

En Banque, la Balia Karaïdin se traite à 426.

L'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing est soutenue à 245. La recette moyenne par jour du réseau secondaire qui était de 744.44 frs en 1908 a atteint 817.76 en janvier dernier.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia se sont avancées à 455. La Société civile des obligataires fonctionne depuis un an qui est de nature à augmenter encore les garanties de porteurs de ces titres.

Rappelons que les souscriptions aux obligations 5 0/0 Foliet et Chanson sont reçues à Paris, au siège social, 434, quai Valmy et en province chez tous les banquiers. Les bénéfices nets d'exploitation de cette société ont atteint, en 1908 178.148.87 francs.

Nous avons maintes fois mis l'épargne en garde contre les Mines d'Or and Africaines estimant que leur hausse était factice et purement spéculative. A ce sujet le «Journal» déclare qu'il y a une curieuse coïncidence à voir se produire cette hausse au moment où les courtiers anglais de notre place reçoivent le plus d'actions à placer dans le public français. Pour quelques centaines de titres pris fermes, ces agents obtiennent des maisons émettent des milliers d'actions qu'ils placent sans difficulté grâce à la manière dont les cours sont manipulés à Londres.

Nos Grands Chemins Français suivent la route.

Gazette Ajaccienne

Courses d'Ajaccio

Voilà le résultat des courses d'hier.

Première Course au galop
Prix de la Ville d'Ajaccio
(1.300 francs)
1.100 mètres

Gagnant : *Câline* à M. Vico, course gagnée en 1 m. 15" 4/5.

Deuxième course au galop
Prix de la Société Sportive d'Encouragement
(1.300 francs)
1.800 mètres

Gagnant : *Major* à M. Brunelli, course gagnée en 2 m. 11".

Troisième course au trot
Prix du Conseil Municipal
(500 francs)
2.800 mètres

Gagnant : *Filato* à M. Marti, course gagnée en 3 m. 7".

Quatrième Course
Prix du Grand Hôtel
(500 francs)
1.100 mètres

Gagnant : *Bijou* à M. Bartoli, course gagnée en 1 m. 17".

Accident

Un accident, qui a failli coûter la vie à un jeune imprudent de 16 ans, le nommé Leocia Joseph, s'est produit hier à 4 heures et demie.

Au moment où le train revenait sur Ajaccio retour de la Vignotta, Leocia qui était assis sur une portière voulut toucher le poteau télégraphique qui se trouve en face du château Bacciochi, glissa et vint s'abattre sur le mur. Le train heureusement passa sans l'écraser. Il s'en fallut de peu.

Leocia est blessé à la jambe droite et au menton.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

M. Utley Wet et famille ; M. et Mme G. V., Christison ; M. et Mme Lavesinière ; MM. Reusel, Gruhe, Jar Wilde.!

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Vol avec effraction

Dans la nuit du 6 courant des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits, à l'aide d'effraction, dans l'église St-Roch, rue Fesch, 23. Ils ont fracturé trois troncs et volé de quarante à cinquante francs.

Les voleurs ont enfoncé la fenêtre du clocher et ont pénétré dans l'église par cette ouverture.

Arrestations

Les nommés C... F., 28 ans, et M... J., 47 ans, ont été arrêtés par le brigadier Pietri et l'agent Mannoni Joseph, sous l'inculpation de vol de marchandises au préjudice de MM. Lanzi frères.

La nommée F. M. Olive, âgée de 50 ans, couturière, demeurant rue Roi de Rome, inculpée de recel, a été également arrêtée.

Etat Civil

NAISSANCES

Scaglia Jean-Pierre.

DÉCÈS

Pernini Anne-Marie, épouse Bergomano, 50 ans.

MARIAGES

Romani Pascal, maçon, et Casanprana Jeanne-Marie.

Au Port

La Corse est arrivé de Nice et est reparti pour le même port.

Le *Venezuela* est parti pour Nice.

Légion d'honneur

Tableaux de concours pour 1909

Sont proposés pour Officiers de la Légion d'honneur :

Giansardi, chef de bataillon au 55e rég. d'infanterie.

Vincenti, chef de bataillon au 4e rég. de tirailleurs.

Goulette, chef d'escadron à la 15e légion (ter.)

Dorgeot, chef d'escadron, sous-directeur à Bastia.

Pollarhi, sous-intendant militaire de 1re classe à Tours.

de Casabianca, médecin principal de 1re classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon.

Sont proposés pour Chevaliers :

Castellani, adjudant au 21e rég. de dragons.

Cavarrot, lieutenant à la 15e légion (ter.)

Ventorini, maréchal des logis chef à la 15e légion.

Lamberti, maréchal des logis à la 15e légion (ter).

Nicolas-Guillaume, maréchal des logis à la 15e légion (ter).

Domptail, capitaine, direction de Bastia.

Escout, officier d'administration de 1re classe, à Ajaccio (direction de Bastia).

Scapula, lieutenant au 46e reg. d'infanterie.

François, chef de bataillon au 163e rég. d'infanterie.

De Boerio, capitaine au 71e rég. d'infanterie.

Valzi, chef de bataillon breveté au 141e.

Battistelli, chef de bataillon au 46e rég. d'infanterie.

Bonati, capitaine au 163e rég d'infanterie.

De Casabianca, capitaine au 163e rég. d'infanterie.

Peretti, capitaine au 163e rég. d'infanterie.

Faggianelli, capitaine au 46e rég. d'infanterie.

Piazza, chef de bataillon au 146e rég. d'infanterie

Sébastelli, capitaine au 5e rég. de dragons.

Tadeschi, lieutenant au 2 rég. de chasseurs d'Afrique.

Orsini, officier d'administration de 1re classe, magasin central du service de santé.

Bonfan, officier d'administration de 1re classe, direction du service de santé du 8e corps d'armée.

Paracchini, au 8e corps d'armée.

Farinacci, au gouvernement militaire de Paris.

Paoli, au corps de débarquement de Casablanca.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12. à midi 16°. + à 6 heures du soir + 12 5 Maxima + 16°, Minima + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Le Jeudi-Saint à Bastia

Le mauvais temps des jours derniers avait laissé craindre que la visite des saints sépulcres ne fut cette année rendue pénible à nos charmantes Bastiaises.

Il n'en a fort heureusement pas été ainsi.

Un soleil radieux dès le matin a brillé au ciel bleu. La température, ainsi réchauffée par ces rayons quelque peu printaniers, a permis un véritable exode à travers notre ville des nombreux fidèles toujours respectueux des vieilles traditions.

Toute la journée une grande animation a régné à travers nos rues donnant à notre ville une allure de gaieté. Les toilettes les plus brillantes, aux couleurs claires et discrètes, ont paillété l'atmosphère de leurs frou-frous, allant d'une église à l'autre s'agenouiller devant l'image du Christ étendu sur son lit funèbre.

C'est un spectacle réconfortant que celui de cette humanité reconnaissante allant rendre hommage à son sauveur montrant ainsi même au milieu des agitations de l'existence, qu'on n'oublie pas la mémoire du divin Persécuté.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Mazerghi Georges-Marie, adjudant ; 18 ans 11 mois 2 jours de services. Pension sans jouissance de 18 octobre 1908. 750 fr.

Pozzetti Jean-Toussaint, gendarme ; 25 ans 6 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 21 novembre 1908. 800 fr.

Galessi Jean-Baptiste, garçon major ; 23 ans 1 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 13 octobre 1908. 816 fr.

Bartoli Augustin, adjudant ; 40 ans 15 jours de services. Pension avec jouissance du 31 octobre 1908. 1.225 fr.

Martini Jean Antoine, ancien ; 30 ans 7 mois de services. Pension avec jouissance du 11 novembre 1908. 890 fr.

Dottori Léon Jeanne Amilcar, colonel ; 35 ans 11 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 15 septembre 1908. 692 fr.

Tramoni Louis François Joseph Emile, garçon ; 25 ans 5 mois de services. Pension avec jouissance du 23 juillet 1908. 958 fr.

Alessandri Antoine, adjudant ; 25 ans 10 mois de services. Pension sans jouissance du 4 décembre 1908. 870 fr.

Arrighi Alexandre François, adjudant ; 25 ans de services. Pension avec jouissance du 13 novembre 1908. 1.225 fr.

Giansili Clément, adjudant ; 25 ans 1 mois de services. Pension avec jouissance du 21 novembre 1908. 1.050 fr.

Arrighi Joseph-Victor-Barnabé, serrant ; 21 ans de services. Pension avec jouissance du 9 décembre 1908. 890 fr.

Straboni Félix-Pierre, sabotier ; 25 ans 3 mois de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1908. 791 fr.

Girolami Joseph Marie, gendarme ; 30 ans 8 mois jours services. Pension avec jouissance du 28 novembre 1908. 700 fr.

La Vie Heureuse

Les faits les plus importants des dernières semaines, les rapprochements les plus heureux que suggère l'actualité : MM. Roosevelt et Tolstoï, sportsmen, à l'heure où l'un vient de transmettre à l'autre ses pouvoirs de chef d'Etat ; les Paradis artificiels qui ont à la fois enchanté et détruit le génie d'Edgar Poë, dont l'Amérique vient de célébrer le centenaire, et de Verlaine dont la station vient d'être élevée à Allassac ; Médéric, ce souverain africain vainqueur et ami des Européens dont la santé occupe en ce moment toute l'Europe... ; une belle page d'art ; les tableaux de femmes exposés au Grand Palais et au Lyon-m... ; une révélation économique qui offre en une formule chimique, l'image de quarante-une de nos plus célèbres contemporaines, artistes, gens de lettres, hommes politiques, savants, etc., etc., au temps de leurs enfances... les plus belles pages du « livre dont on parle » : *Le Meilleur ami*, par René Boylesve... ; deux vivantes pages « d'histoire : *La Vie parisienne sous la Révolution*, par A. d'Almeras, curieusement illustrées d'estampes du temps... ; une nouvelle dramatique de Jean Berthoy : *Le Palais*... ; une spirituelle Chronique du mois, signée des amusants humoristes Léo Marchès, Fane-Nobain, G. Timmory... Il faudrait tout citer du numéro de mars de la *Vie Heureuse* qui contient plus de quinze articles intéressants, instructifs, amusants, dont une profusion de magnifiques images complète l'incomparable attrait.

VARICES-PHLÉBITE

Varices [illegible] Ulcères variqueux et [illegible] Phlébite [illegible] Elixir de Virginie Nyrdahl. [illegible] Elixir de Virginie Nyrdahl.

Le plupart des médecins prescrivent [illegible] contre ces affections l'Elixir de Virginie Nyrdahl. Mais il faut se méfier qu'il n'existe [illegible] Elixir de Virginie Nyrdahl.

Exiger, de la brochure explicative : Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld. PARIS.

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante

PIPPERMINT
Cordial de Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT
Liqueur de Salon, Liqueur de Sport, Liqueur de Récréation

Frères, Inventeurs. — Reçu (H. G.) Maison Fondée en 1796

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00197

BOURSE DE PARIS

7 avril — 8 avril

Rentes de 3 0/0 ancien 97.60 — 97.67
— de 3 0/0 amortis. 97.70 — 97.80
ex-coupon

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine *à Bastia*

Toulon, 8 avril.

La Commission d'enquête sur la marine restera à Toulon jusqu'à samedi prochain, puis se rendra à Marseille, où elle s'embarquera dimanche matin pour Bastia.

Cette commission est ainsi composée : MM. Delcassé, président ; Henri Michel, rapporteur général ; Amiral Bienaimé, Chanmet, Guernier, Bignon, Legrand, Chailley, Binet, Lebeucq, Aldy, Dauzon, Pérès, Brousse, Trouin et Colliard.

Nouvelles Maritimes

L'INCIDENT DU « CIGOGNE »

Paris, 8 avril.

Le Ministre de la marine vient de recevoir le rapport du Préfet maritime de Toulon relatif au grave incident qui s'est produit à bord du submersible *Cigogne*.

Le capitaine de frégate Revoux, commandant la première flottille de sous-marins a puni de huit jours de consigne chacun des hommes composant l'équipage du submersible *Cigogne* ; cette punition étant motivée par le refus de l'équipage d'effectuer une plongée.

Ce submersible s'était échoué, il y a quelque temps sur le littoral, et a récemment abordé une tartane sous Gênes.

Le Ministre de la Marine va statuer d'urgence sur ce grave incident

Le forban Castro *frappé d'expulsion*

Paris, 8 avril.

Le forban Castro, ex-président de la République du Vénézuela, vient de débarquer à Fort-de-France.

Le Gouvernement français vient de prendre un arrêté d'expulsion contre cet aventurier.

Les Morts du Jour

Le banquier Boulaine

Paris, 8 avril.

On annonce la mort du célèbre banquier Boulaine.

EN ITALIE
SUICIDE d'un Anarchiste Américain

Rome, 8 avril.

L'anarchiste américain Phennon, qui est très connu par la police du monde entier, vient de mettre fin à ses jours en se tirant deux coups de revolver.

On prétend que cet anarchiste s'était rendu à Rome, avec l'intention bien arrêté d'assassiner M. Roosevelt, à son arrivée à Naples.

N'ayant pu mettre son projet à exécution, cet anarchiste s'est suicidé, afin d'échapper aux représailles de ses camarades qui le chargèrent de cette dangereuse mission.

Le Mécontentement des P. T. T.

Le Gouvernement oublie ses promesses

La Démission
DE M. SIMYAN
est réclamée

Paris, 8 avril.

Le secrétaire de l'Association générale des P. T. T. a déclaré à plusieurs journalistes que les Postiers sont très mécontents du Gouvernement qui oublie les promesses tacites qu'il a faites à la délégation des grévistes.

Le comité de l'A. G. va redemander à M Barthou la démission de M. Simyan.

La grève générale des P. T. T. sera, certainement, déclarée le 1er Mai, si d'ici là, satisfaction n'est pas accordée aux Postiers.

EN PERSE
Attentat avorté contre le Shah

Téhéran, 8 avril.

Le secrétaire du Shah a découvert sur le bureau de son Souverain une bombe qui a été reconnue très dangereuse.

Une enquête a été ouverte immédiatement pour rechercher le ou les auteurs de cet attentat.

Rencontre de Souverains
M. FALLIÈRES et le TSAR

Paris, 8 avril.

On déclare, dans les milieux autorisés, au sujet des bruits de rencontre du Président de la République avec le Tzar, qu'aucun engagement n'a encore été pris ni d'une part, ni de l'autre.

Cependant il est à peu près certain que les deux chefs d'Etat se rencontreront à Brest dans la deuxième quinzaine de mai.

EN ESPAGNE
EXPLOSION d'une Bombe
Nombreux blessés

Barcelone 8 avril.

Ce matin, une bombe a éclaté à Barcelone, devant la porte d'un grand établissement.

Plusieurs personnes ont été blessées ; dont une dizaine assez grièvement.

Parmi les victimes se trouve un Parisien, récemment arrivé dans cette ville.

TOULON
GRAVES SABOTAGES à bord du CIRCÉ

Toulon, 8 avril.

Le *Petit Var* et la *République du Var* annoncent que de très graves sabotages ont été commis à bord du submersible *Circé*.

Les principaux organes de la machinerie ont été sabotés de façon telle qu'à la première plongée l'équipage et le navire auraient disparu à jamais dans les flots.

Au ministère de la Marine on ne dément pas cette nouvelle ; on essaye cependant de faire croire que c'est à des vices de construction qu'il faut attribuer tous les accidents qui se sont produits à bord de ce submersible.

Une double enquête maritime et judiciaire est ouverte.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

CABINET
de M. Scipion Gavelli
Agréé près le Tribunal de Commerce
5, rue St Joseph, Bastia

Réclamations sur contributions, patentes, foncières, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, seules les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrements, naturalisations etc.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap

A VENDRE
Bonne occasion
2 landaus,
2 paniers avec cabriolle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils sulfateurs,
2 alambics,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

CABINET
de M. Jean Graziani
Agréé près le Tribunal de Commerce
3, Bd du Palais, Bastia

Suivant acte sous signatures privées en date à Bastia le 7 avril 1909, enregistré, Mme Marie Rossi veuve Vachier, a vendu son fonds de commerce de chaussures.

« Nouvelle Cordonnerie » 34 Bd Paoli, Bastia, à M. Dominique Nevelli.

Faire opposition dans le huitaine au domicile du chez M. Jean Graziani.

Pour extrait

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani

Joindre un timbre pour la réponse.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES
TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour
CHAUX GRASSE
de qualité supérieure
CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
PLÂTRES
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I
BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches
Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON & Cie
Fransardo (Corse)

Société Forestière
d'Isolaccio et Serra
Pietrapola-les-Bains
Vente de bois en grume ou débité
CHÊNE, CHÂTAIGNIER, AULNE
Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.
Meubles bruts,
Lits, Tables, Armoires, etc.
Charbon de bois et bois à brûler
Entrepôt : à Ajaccio, chez M. Antoine Médori

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EXIGER le RICQLÈS

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans secousse douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir employé partout l'EXCELLENT remède de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai fait soigner ma femme par votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon, 3 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 18, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gallerini.

Les MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur cent femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrômes, et autres engorgements qui causent plus ou moins la mort prématurée, et qui s'appellent les *Hémorragies* et les *Pertes blanches ou métrites*, suivant qu'elles sont sanglantes ou non.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces indispositions, qui sont sans la moindre importance à ses yeux et les maintes négligent. Le Fibrome se développe peu à peu, à peine sur les organes intérieurs, ne causant de douleurs dans le bas-ventre et les reins. La maladie s'affaiblit et les pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : **Faites une cure avec**

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il n'y a de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme**. *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE*, Vertiges, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, Hémorroïdes*, etc., etc.

Il faut nécessairement faire chaque jour une injection avec **l'HYGIENITINE des DAMES**. (1 fr. 25 la boîte.)

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 4 fr. 50 franco gare. — Les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Nic. DUMONTHEIL, 4, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis)

ANCIEN CABINET PRADEN

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Rue Fresh, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, l'avoir à sa nouveau cabinet, rue Fresh, 18, au 1er, dans la maison Benedetti, où il continue à exercer la profession de chirurgien-dentiste. Il est à sa disposition pour le droit d'user de la profession et que conformément aux dernières notabilités il en aurait pour la fabrication de dents artificielles.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseau artificiel

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés MARQUE MATTEI qualité supérieure

LA KABILINE

Véritable Teinture des Blouses

LA KABILINE

Pour rendre neufs vos Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

CHEVEUX sauvés par le Hahn

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 100 — SAMEDI 10 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Union postale, ne sortant Pas le port en sus.

Autres Départ. 22 » 12 » 6 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Samedi Saint.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 01 s.

Dernier quart., le 13. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : PAQUES.

9 AVRIL

Dans la Crise

Il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour nier qu'en ce moment la République traverse une crise particulièrement grave.

D'une part, l'autorité du Parlement a sensiblement diminué dans le pays à la suite de l'augmentation de l'indemnité des sénateurs et députés, perfidement exploitée par nos adversaires, mais surtout à cause de l'instabilité politique de la Chambre qui, depuis deux ans surtout, a tourné dans le vide et adopté d'un instant à l'autre les attitudes et les décisions les plus contradictoires.

D'autre part, le Gouvernement dont nous avons en certains cas approuvé les efforts, n'a pas toujours eu malheureusement la fermeté nécessaire en face des agitateurs révolutionnaires et, sans doute, parce qu'il compte dans son sein des hommes que leur passé rend forcément prisonniers du parti collectiviste, il n'a pas su ou n'a pas voulu faire, dans certains cas, le geste d'énergie qui eût arrêté le courant.

Il a, par suite, permis au syndicalisme de développer son action et de prendre racine parmi les petits fonctionnaires eux-mêmes ; nous avons vu récemment ce qu'il peut en résulter et le meeting de dimanche, dans lequel des salariés de l'Etat ont lié partie avec des travailleurs de l'industrie en vue de l'organisation d'une grève générale, nous a montré ce que nous devons craindre pour l'avenir.

Enfin, les alliances contractées pendant les deux dernières législatures entre la majorité républicaine et le parti socialiste ont évidemment créé une confusion dans l'esprit des électeurs. Ceux-ci ont fini par prendre à la lettre le mot d'ordre que nous avons eu le tort de leur donner autrefois, quand nous leur assurions qu'il ne devait pas y avoir d'ennemis à gauche.

J'ai grand'peur qu'on définitive, nous ne soyons les dupes et les victimes de cette tactique. Si nous examinons, en effet, les résultats des élections législatives qui ont eu lieu depuis un an, nous constatons que le parti révolutionnaire a non seulement gagné cinq ou six sièges dans des circonscriptions fidèlement attachées jusqu'alors aux idées d'union républicaine, mais en outre qu'il a vu considérablement grandir partout l'importance de ses positions.

Prenons seulement les scrutins d'il y a trois ans, comparons-les à ceux qui ont eu lieu récemment, nous constaterons que dans les circonscriptions où les unifiés ont été élus on ont failli l'être, ils réunissaient alors à peine quelques centaines de voix. D'ailleurs en ce temps-là, les candidats n'avaient pour but, d'après leurs propres déclarations, que de compter le nombre de leurs amis politiques ; aujourd'hui ils se présentent avec l'espoir, et j'ajouterai la chance de triompher.

Qu'il y ait, dans certains cas, certaines coalitions louches, c'est possible ; mais ce qu'il y a surtout, nous le répétons, c'est un trouble chez les électeurs sincèrement républicains qui, égarés par nos comités politiques, n'ont plus la juste conception du devoir républicain.

Un exemple frappant est celui que nous donne l'élection de la 4e circonscription de Sceaux. Il s'agissait de remplacer M. Gervais, radical, élu sénateur. Au premier tour, deux candidats radicaux avaient groupé 7.077 voix contre 4.977 au collectiviste et 4.978 au libéral. Vous en connaissez qu'un radical a été élu dimanche ? Non pas ! c'est le collectiviste, parce qu'en vertu de la discipline étrange pratiquée par les comités, les électeurs républicains ont été invités à reporter leurs voix sur lui.

Voilà où nous conduit la théorie chère à la plupart de nos amis et d'après laquelle il n'y a pas de péril à gauche.

Nous avons, pour notre part, dit et répété combien cette théorie était fausse et dangereuse et nous avons essayé de démontrer que le parti républicain qui répudie le collectivisme a un idéal et un programme absolument différents des socialistes unifiés. Nous avons tenté de faire comprendre que la continuation de cette alliance aboutira toujours à notre défaite. Les événements nous ont jusqu'ici donné raison.

Il serait temps de faire machine en arrière si nous ne voulons pas qu'aux élections de l'an prochain le parti révolutionnaire s'installe dans le lit que nous lui aurons fait.

Le malentendu a assez duré. Il s'agit de savoir nettement, comme disait jadis M. Clémenceau, de quel côté de la barricade on veut combattre. Est-ce avec les agitateurs qui prêchent la haine, l'envie, la révolte, qui préconisent l'assaut de la propriété, qui admettent comme moyen d'action la grève des services publics et ses désastreuses conséquences, ou bien avec ceux qui veulent des réformes progressives et sérieuses sans violences et sans heurts.

Evidemment, la société n'est point parfaite : il nous reste encore beaucoup à faire pour l'améliorer comme nous le souhaitons, mais, de ce que l'œuvre est lente parce que hérissée de difficultés, s'ensuit-il que notre labeur soit infructueux ? La République a accompli en France des réformes profondes, elle a, dans le domaine économique, social, agricole, réalisé beaucoup déjà. Ceux qui le nient devraient remonter à quarante ans en arrière et comparer leur situation actuelle à leur situation d'alors.

Mais elle ne poursuivra utilement sa tâche qu'à la condition de travailler dans le calme et de ne pas favoriser un régime de désordre et d'anarchie. Or, c'est à cela que nous aboutissons cependant avec notre politique aveugle de ces dernières années.

Il est encore temps de nous ressaisir, mais il sera trop tard demain. Voulons-nous vivre ou voulons-nous finir lamentablement entre nos adversaires de droite et nos « amis » d'à présent qui seront nos pires ennemis demain ? Toute la question est là, le reste n'est que sophisme et duperie.

René Sabatier.

TOUS FONCTIONNAIRES !

Tous les ans, vers le 15 décembre, nos diverses grandes administrations font l'inventaire des postes qui seront libres l'année suivante et, malgré le nombre de plus en plus considérable des fonctionnaires, ces postes semblent de plus en plus difficiles à obtenir.

Car, dès que cet inventaire est connu, c'est une lutte effroyable qui commence.

Actuellement, tout être de dix-huit ans, fille ou garçon, n'a qu'un but, qu'une espérance, qu'un désir : appartenir à une administration publique, être fonctionnaire et émarger au budget !

Or, sait-on ce qu'il advient de tous ces innombrables candidats au rond-de-cuirisme ?

Commençons par les dames.

Aux postes, télégraphes et téléphones, deux fois par an s'ouvre un concours pour *six cents* places de dames auxiliaires : à chacun de ces concours, il se présente *vingt mille* candidates !

Pour les demoiselles employées au surnumérariat de la Banque de France, il existe *dix-sept mille* demandes pour 120 places ; les candidates aux fonctions de dame visiteuse de l'Assistance publique sont au nombre de *quatorze mille*... pour vingt places annuellement vacantes ; dans les différents ministères, on trouve *sept mille* jeunes filles qui sollicitent l'emploi de dactylographes... Or, il ne faut généralement pas plus de deux douzaines de ces aimables fonctionnaires !

Dans les administrations privées, la proportion est la même : pour une place, il y a *cinq cents* compétiteurs.

Le côté des hommes est encore plus fantastique.

Il y a chaque année *cent quatre-vingt mille* demandes pour être cantonnier sur les chemins vicinaux. Autant pour les chemins de fer ; autant pour les Eaux et Forêts, autant pour les facteurs des Postes ! *Cinquante mille* braves gens sollicitent l'emploi de sergent de ville ou de gardien de la paix ; *vingt-cinq mille* citoyens attendent leur nomination au poste d'employés d'octroi ; *vingt mille* veulent être à tout prix concierge d'un ministère, d'une préfecture, d'un musée, voire même de l'Obélisque ! *Cent mille* jeunes gens, forts et vigoureux, aspirent à devenir gratte-papier dans nos ministères, dans les préfectures, banques, trésoreries et autres administrations publiques ; le titre d'expéditionnaire dans les bureaux de l'Etat, des perceptions ou des simples mairies est ambitionné par *un demi million* de Français, dès le jour de leur libération du service militaire... et, dans l'armée des fonctionnaires coloniaux, dès qu'un vide se produit, il se trouve douze ou treize cents sujets pour boucher ce trou !

Le fonctionnarisme est une maladie..., une affection grave qui depuis quelques vingt ans, sévit en France à l'état épidémique... voire même endémique ! On veut à tout prix, être embrigadé dans les bataillons du rond-de-cuirisme, porter les manches de lustrines bureaucratiques et user des innombrables fonds de culotte sur les bancs de l'administration !

Or, sait-on ce que gagne chaque

---

80 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

L'ANNIVERSAIRE

Il songeait encore que l'atmosphère se faisait sa complice : aucun danger possible ; on pourrait commettre le crime sans coup férir ; quelle apparence que quelqu'un se risquât, dehors, à moins d'y être forcé, par un temps pareil ! Enfin, Toussaint n'était pas à la ferme. Tout servait donc Maquart, tout ! Quel guignon si l'ivrogne, protégé par le sort, ne rentrait pas cette nuit-là ! Successivement, Romain avait vu s'éteindre toutes les lumières autour de lui ; celle qui brillait encore, un quart d'heure auparavant, derrière la fenêtre occupée par Antoinette, avait disparu, tout à coup, comme les autres, la dernière ; la jeune fille, à coup sûr, n'avait pu s'endormir immédiatement, trop lasse, sans doute, et puis, par suite, ainsi, du changement du domicile ; cause d'insomnie, ordinairement.

Maintenant, tout le monde dormait aux alentours. Et le fermier, frémissant, attendait toujours. Soudain, Maquart se leva brusquement ; un bruit avait frappé son oreille... on loin, sur la route, un homme chantait. C'était l'instant précis où Toussaint, oppressé, mal à l'aise, inquiet, tournait bride pour revenir à Virolay, mais continuait sa route par crainte des sarcasmes du maître. La voix se rapprochait. On entendait, à présent, de façon distincte, même les paroles de la chanson. Maquart, tout en tremblant, reconnut un air vieillot qui est jadis un énorme succès, une romance sentimentale et populaire dont raffolèrent les hommes, et que la Rocotte, jeune fille, chantait après dîner, lors des repas de fête :

La mer m'attend, je veux partir demain,
Sœur, laisse-moi ; j'ai vingt ans ; je suis [homme,
Je suis Breton et je suis gentilhomme :
Ser l'Océan je ferai mon chemin.
— Mais si tu pars, mon frère,
Que ferai-je sur terre ?
Toute ma vie, à moi,
Tu sais bien que c'est toi.
Ah ! ne va pas loin de notre berceau !
On vit heureux à la ménagère,
Et puis, dis la Bretagne,
Le soleil est si beau !

— C'est bien lui ! dit le fermier. Enfin ! je touche au but !

Evidemment Antoine était gris. Sa voix de baryton grave montait, parfois, jusqu'à l'aigu, ou descendait si bas que le chanteur s'étranglait. Il détonnait à chaque vers. Très ému, il s'arrêtait, parfois, entre deux notes, et reprenait bientôt l'air, comme une mécanique à manque, au point même où il l'avait interrompu. Maquart se cacha derrière la grande porte par laquelle l'ivrogne devait entrer dans la cour. A présent, il avait froid ; il grelottait ! Un instant, ses dents claquèrent, ce qui l'effraya ; car ce claquement, sonore dans le silence, pouvait trahir sa présence et donner l'éveil à Antoine. L'ivrogne avait entonné un second couplet. Il n'était plus qu'à vingt pas de la porte, au dehors.

Mais il partit quand la foudre grondait.
Dix ans passés, de lui pas de nouvelle,
Près du foyer, sa compagne fidèle
Pleurait toujours et toujours attendait !

Sur ces mots, la porte s'ouvrit, brusquement poussée. Maquart, très pâle, leva le bras et s'arcbouta solidement. L'ivrogne, sans défiance, passa le seuil et referma soigneusement la porte ; il avait interrompu, soudain, sa chanson. Puis, il fit volte-face et marcha vers le bâtiment où se trouvait son logement. Alors, il aperçut Maquart, qui se précipita sur lui et qui l'étreignit à la gorge avec une vigueur excessive.

— Au secours ! fit-il d'une voix rauque... Au secours !.. A l'ass...

Il tomba, râlant, essayant vainement de se défendre contre la brusque attaque de Maquart dont les doigts serraient et pétrissaient la gorge de son complice. Pendant une minute, environ, Antoine se débattit, luttant en désespéré contre la mort. On entendit des râles sanglots étouffés. La victime mordit profondément au poing le meurtrier qui jeta un cri de douleur, répété du fin par l'écho. Mais, bientôt, l'ivrogne ne bougea plus. L'assassin, farouche, redressa sa haute taille. Instinctivement, il rajusta ses vêtements qui s'étaient défaits au cours de ce rapide combat ; il ramassa son chapeau qui avait roulé sur le sol. Enfin, il demeura immobile pour reprendre sa respiration : il était essoufflé.

— Fameux ! dit-il.

Il prit le corps qu'il emporta sans difficulté, en prenant soin, toutefois, de longer les murs qui jetaient une ombre dans la cour éclairée par la lune. Il atteignit ainsi la grange dans laquelle il pénétra. Là, il posa le cadavre sur des bottes de paille. Il tira de sa poche une corde solide dont il s'était muni, car il avait tout prévu ; il fit, avec cette corde, un nœud coulant qu'il passa autour du cou d'Antoine. Enfin, il attacha le bout de la corde à un gros clou de fer, qu'il avait planté dans une poutre, une heure auparavant. Le corps de l'ivrogne se balança, banalité, dans le vide, hideux, sinistre.

— C'est fait ! dit encore Maquart. Fuyons. A présent !

Il se disposa à fuir. Mais, tout à coup, il poussa un cri de terreur ; l'une des mains de sa victime s'était abattue sur son épaule. Une contraction des muscles du cadavre, qui devenait rigide, s'était produite d'où, le mouvement qui épouvantait le meurtrier ! Il demeura un instant immobile, suffoqué, glacé d'effroi, mort ! Enfin, il put se dégager. Alors, il prit la fuite, regagna sa chambre, ferma sa porte, s'assit et, hagard, regarda dans le vide ! Il sentait encore cette main qui s'était appesantie, tout à coup, sur son épaule. Il devait, désormais, la sentir toujours ! A partir de ce moment, il allait connaître, enfin, la torture infligée par le Remords, qui, jusque-là, n'avait eu aucune prise sur lui !

A suivre.

PATE STEINER

A base de THE

RATS ET SOURIS

jour le malheureux ou la malheureuse, qui voit enfin son ambition se réaliser après cinq ou six ans d'attente ?

De trente-six sous à cinquante-quatre sous ! Un cantonnier gagne 55 francs par mois ; après vingt ans de services il touche la paie maxima de 84 francs ! Un auxiliaire des Postes, palpe six cents francs par an... Un facteur des P. T. T. 68 francs par mois ; une dactilographe, 85 ; un employé d'octroi, 60 ; un gendarme à pied, 80 ; à cheval, 88,50 ; un rond-de-cuir du Mont de piété, 90 ; un expéditionnaire de Ministère, 95 ; un gardien de la paix, 70 ; un plumitif de mairie, 80 ; un employé de chemins de fer, 90 ; un préposé des Eaux et Forêts, 60 ! et les malheureux dans les secrétariats, 45 !

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces illustres fonctionnaires ne sont ni logés, ni chauffés, ni nourris .. et qu'il leur faut attendre de longues années avant d'arriver à un traitement d'au moins cent francs, traitement auquel seuls peuvent prétendre les employés des grandes administrations, pour finir à 2.400 après trente ans de bons et loyaux services !

Tous ces braves gens qui gâchent leur vie et qui sont condamnés à une misère effroyable, eux et les leurs, ne feraient-ils pas mieux de tourner leurs regards vers des positions plus rémunératrices ? Avec des bras et du courage, un homme doit prétendre à une autre situation et c'est la paresse seule qui le pousse à fainéanter dans ces ornières administratives !

Dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, dans l'armée, dans la marine, dans le négoce quel qu'il soit, on ne crève pas de faim .. Mais pour cela il faut travailler !

Et c'est pour cela, sans doute, que nos jeunes gens actuels préfèrent être fonctionnaires !

Antonin Barathier.

Ce que disent les Journaux

La République Française :

Sur la politique radicale :

« Le moment n'est pas loin où le gouvernement, quel qu'il soit, n'aura pas trop du concours de tous les hommes d'ordre pour sauver les institutions et préserver les destinées de la patrie. C'est folie de jeter par force toujours plus de citoyens dans l'opposition intransigeante en présence de si redoutables éventualités, et de faire à la République toujours plus d'ennemis. Si les radicaux aimaient vraiment la République pour elle-même, ils sentiraient d'instinct, et à défaut d'observation et de raisonnement, qu'il n'y a plus une faute à commettre et plus un bon citoyen à décourager ! »

Le Gaulois :

A propos de l'agitation Syndicaliste :

« En France, on ne renverse plus les gouvernements, ce sont les gouvernements qui se détruisent eux-mêmes. Or, quel que soit l'optimisme intéressé des républicains, il leur est impossible de méconnaître que le Parlement n'a rien négligé pour provoquer dans le pays une véritable nausée patriotique. Je ne veux pas énumérer ici pour la centième fois tous les méfaits des législateurs et des ministères qu'ils ont constitués à leur image ; ils ont trahi tous les intérêts à l'exception des leurs, compromis la fortune publique sans oublier d'augmenter leurs traitements, etc., etc. On ne les aimait guère il y a quelques années, on les méprise aujourd'hui. Et, comme on ne les craint plus depuis qu'ils ont prouvé publiquement leur faiblesse, on leur crie leur indignité sur tous les tons. Un instant on a pu croire que leur République livrerait bataille et périrait dans le combat ; il est actuellement certain qu'elle s'enfoncera dans la boue »

L'Aurore :

Sur le cas de M. Charlier :

« Il est à la vérité des gens difficiles qui reprochent à M. Charlier, qui est maître des requêtes au Conseil d'Etat, d'avoir fait en termes très mesurés du reste, une critique plutôt bénigne de nos grandes administrations, alors que des responsabilités qu'on aimerait à voir délimiter une fois pour toutes. Ce serait pour ces critiques très anodines que M. Charlier aurait reçu du vice-président du Conseil d'Etat aux demandes d'explications sur certaines des paroles qu'il aurait prononcées. Il ne peut que M. Charlier ait souffert les règles sacro-saintes en vigueur dans le sanctuaire de la Haute Assemblée à laquelle il appartient ; il n'est pas moins extraordinaire et même quelque peu hilarant de voir que M. Charlier est, comme on dit, rachâté par le gouvernement pour avoir cru : « A bas la grève ! » fin de non-recevoir. »

CAUSERIE MEDICALE

Les Asperges

Voici la saison des asperges. Ce précieux aliment printanier est l'un des premiers et des plus recherchés de la saison, et comme les préjugés populaires lui prêtent des qualités précieuses ou des influences fâcheuses au point de vue de la santé, il est bon de remettre les choses au point : l'asperge ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

C'est un aliment agréable, sain et nourrissant. Agréable, on peut l'affirmer, car peu de personnes le repoussent, quittes à l'accommoder soit à l'huile et au vinaigre, soit à la sauce blanche.

Pris en quantité modérée, on peut dire également que c'est un aliment sain, et les personnes qu'il incommode sont exceptionnelles, à l'état de santé.

Enfin, je dis qu'il est nourrissant, et plus qu'on ne pense généralement puisque, à hydratation égale, il contient au moins autant de substance azotée que le pain blanc.

Au point de vue médical, on peut considérer l'asperge comme un diurétique puissant. Mais si elle augmente notablement la quantité des urines, c'est en produisant une légère irritation des reins, qui suffirait à la faire écarter, ou du moins donner en très petite quantité aux albuminuriques ou aux personnes atteintes d'inflammation des voies urinaires. Chez les gens atteints de gravelle, elle ne produit, en général, aucun mauvais effet.

Certaines personnes attribuent des vertus curatives à l'eau dans laquelle ont bouilli les asperges et n'hésitent pas à en avaler de larges tasses. C'est, à coup sûr, une pratique répugnante et fâcheuse, qui peut, dans certains cas, être fort nuisible, sans jamais être utile.

Par contre, l'asperge peut être considérée comme un succédané de la digitale ; elle calme et régularise les battements du cœur, sans présenter les dangers de la médication digitalique. C'est là un des plus précieux avantages de l'asperge, qui lui fait une place unique dans l'alimentation aussi bien que dans la médecine.

Enfin, un dernier conseil ; On a reproché à l'asperge de communiquer à la sécrétion urinaire une odeur insupportable... C'est vrai, mais il est facile d'y remédier en versant dans le vase *ad hoc* quelques gouttes d'essence de térébenthine, ou mieux, quelques gouttes de vinaigre.

Docteur VIGENAUD.

OBSÈQUES de Madame GAVINI de Campile

On a célébré hier à Saint-Augustin, au milieu d'une immense assistance profondément recueillie, les obsèques de Mme Gavini de Campile, femme de M. Gavini de Campile, ancien préfet, ancien député à l'Assemblée Nationale de 1848, ancien député à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, de 1871 à 1885.

Le deuil était conduit par M. Antoine Gavini, député de la Corse, et M. Denis Gavini, capitaine d'artillerie, neveux de la défunte ; le comte d'Ivernois, le comte Duffour de Raymond, le baron de Montesquiou, le baron Roger de Serry, le vicomte Ancajeon de Sainte-Croix, le baron R. de Montesquiou, le vicomte Duffour de Raymond, ses cousins et petits-cousins ; M. Séverin Abbatucci, son jeune neveu.

Reconnu parmi les assistants :

L'ambassadeur d'Espagne et la marquise del Muni, LL. AA. SS. l'ambassadeur d'Allemagne et la princesse de Radolin, la duchesse de La Trémouille, le ministre des Pays-Bas, le ministre de Suède et la comtesse Gyldenstolpe, prince A. d'Arenberg, prince et princesse de Tarente, duc de Gramont, duc d'Albufera, le ministre de Serbie et Mme Vesnitch, le ministre de Monaco et la comtesse Bulry d'Arricourt, S. A. le prince Louis Murat, marquis et marquise de Brou, baron et baronne de Graffenried-Villars, duc et duchesse de Rohan, comte et comtesse de Tanlay, comte et comtesse Jean Castellane, duchesse de Montesquiou, M. et Mme Fournier-Sarlovèze, général marquis d'Espeuilles, comte de Chenilly, comte Jean de Bearu, marquis et marquise de Raust de Saint-Brisson, marquis de Tillet, prince et princesse Constantin Radziwill, marquis et marquise de Tristan, Mme Finot de Zicavo, Mme Pagnanelli de Zicavo, comte de la Biboisière, comte et comtesse de Brossia de Méré, Lloud Chevreau, prince Charles de la Tour d'Auvergne, vicomte et vicomtesse Horace Sebastiani, comte de Girardin, baronne Alphonse de Rothschild, Mme Marie Abbatucci, comtesse de Damrémont, M. Tony Dreyfus, comtesse de Poli, princesse de la Tour d'Auvergne, née Pleumartin, Mme Gaffieri, Frédéric Masson, Pierre de Casabianca, comte de Castellane, marquis de l'Aigle, comtesse de Pulikan, vice-amiral Humann, vicomte et vicomtesse de Voguë, comte et comtesse de Caubianca, Albert Vandal, comte et comtesse Biadelli, Mme la générale Magnan, M. et Mme Pugliesi-Conti, marquis et marquise de Lesuse, Fusciali, Gaston Calmette, etc., etc.

M. l'abbé Jouin, chanoine honoraire, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a donné l'absoute, après laquelle le corps a été déposé dans les caveaux de l'église, l'inhumation devant avoir lieu ultérieurement à Campile (Corse.)

M. Gavini de Campile qui très éprouvé par son grand deuil, n'assistait pas au service, a reçu de nombreuses dépêches de condoléances de la Corse, du Lot-et-Garonne, des Alpes-Maritimes et de l'étranger. Très touchantes les dépêches que l'impératrice Eugénie, le prince Napoléon et le prince de Monaco lui ont envoyées pour lui exprimer leur douloureuse sympathie.

Gazette Ajaccienne

Chevaux emballés

Une voiture attelée de deux chevaux, appartenant à M. Battesti Pierre, voiturier, demeurant Cours Napoléon, 20, est partie, les chevaux s'étant emballés de l'écurie, Rue Ottavi.

Elle a été arrêtée par notre ami Félicien Laurenzi, représentant de commerce, à l'angle de la Place du Diamant, après avoir parcouru la rue Ottavi et le Cours Napoléon. Il n'y a pas eu d'accident.

Ajoutons que c'est la deuxième fois, que M. Laurenzi arrête des chevaux emballés. Nous ne saurions trop le féliciter de ce nouvel acte de courage.

Hymnée

Nous apprenons, avec infiniment de plaisir, le tout prochain mariage de la toute charmante Mlle Xavière Frasseto, avec M. Antoine Giansily, sous-officier d'infanterie légère d'Afrique.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Au théâtre Saint-Gabriel

Nous donnons ci-dessous le tableau de la troupe, qui sous la direction artistique de Mme Dargès, débutera ce soir à Ajaccio, par « Durand », « Durand », l'inexorable comédie de MM. Ordonneau et Valabrègues.

Demain le « Maître de Forges », le joli drame de G. Ohnet.

Ajoutons que cette troupe sera dans quelques semaines à Bastia.

Tableau de la troupe.

Administration : Mme Jeanne Dargès, directrice artistique ; M. Mouren, régisseur, metteur en scène ; M. Constant, régisseur de la scène ; M. Cambis, secrétaire bibliothécaire ; Mme Constant, souffleuse.

Artistes : Mme Jeanne Dargès, premier rôle de comédie des théâtres de Marseille ; M. Sylvestre, premier rôle de comédie des théâtres de Tunis et d'Alger ; Mme Vigoureux, premier rôle et duègne du grand théâtre de Lille ; M. Henris, jeune premier comique des théâtres de Marseille ; Mme Henris, jeune première coquette des théâtres de Marseille ; M. Vigoureux, grand premier comique ; Mme Sylvestre, première ingénue ; Mlle Marx, seconde coquette ; M. Pascalis, jeune premier ; M. Decarul, rôle de genre ; M. Mouren, père noble ; M. Constant, comique marqué ; M. Cambis, comique de genre ;

Mlle [illegible] première d'[illegible]

Place du Diamant

Programme du 14 avril, à 2 heures

Oxygène, marche,	Bert.
Les deux marquises, ouv.,	Bouchal.
Le Roi de Lahore,	Massenet.
Un Ballo in Maschera, fant.,	Verdi.
Les Rameaux,	Faure.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Fédération Socialiste Corse

Congrès Fédéral

La fédération socialiste a tenu son VI. Congrès, le 4 avril, à Vivario, sous la présidence du citoyen Pantalacci. Après vérification des mandats, le secrétaire fédéral et le trésorier ont présenté leurs rapports qui ont été approuvés par le congrès. Puis la discussion s'est engagée sur les questions portées à l'ordre du jour du Congrès de St-Etienne.

Pour la propagande agricole, le congrès a émis l'avis que le Parti Socialiste doit faire appel aux petits propriétaires ruraux aussi bien qu'aux ouvriers agricoles. Sur la tactique électorale deux motions étaient en présence : celle du citoyen Fieschi proposant au Parti d'affronter la lutte dans toutes les circonscriptions ; celle du citoyen Multedo tendant à laisser les fédérations juges de l'opportunité des candidatures. Après discussion, Fieschi modifie sa proposition et demande que des candidatures soient posées partout « sauf impossibilité absolue ». La proposition Fieschi, ainsi modifiée, est adoptée à l'unanimité. Pour le 2e tour, le citoyen Ottomani fait adopter une motion selon laquelle le candidat socialiste devrait se désister en faveur du républicain le plus avancé, sous la condition d'engagements réciproques. Quant aux propositions de modifications aux statuts le congrès s'en remet au bon esprit de son délégué qui devra s'inspirer de la teneur de la Fédération.

Après avoir décidé d'adresser un appel aux groupes pour le 1er Mai, le congrès maintient le bureau fédéral sortant (Louis Costa, secrétaire, Salini trésorier) désigne le citoyen Multedo comme délégué au congrès de St Etienne et renouvelle au vaillant lutteur Amilcare Cipriani le mandat de délégué au Conseil National.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée au chant de « l'Internationale ».

Cirque Montagna

C'est ce soir samedi, à 8 heures 1/2, que le cirque Montagna commencera la série de représentations qu'il compte donner dans notre ville.

Le cirque Montagna est installé, Place du Marché.

Dans toutes les villes où il a passé M. Montagna a obtenu avec les artistes qui composent sa troupe de brillants succès.

Le début de place nous empêche aujourd'hui de reproduire les comptes-rendus élogieux que plusieurs de nos confrères d'Algérie et du continent ont consacré aux représentations données dans diverses villes par le cirque Montagna.

M. Montagna n'est pas seulement un professionnel : c'est un sportman convaincu en servant de l'Athlétisme.

Tout Bastia défilera au cirque Montagna pour admirer les tours de force qui sont accomplis par cette troupe bien entraînée et bien dirigée.

Bulletin Financier

Paris, 5 avril 1909.

Après un début en nouvelle avance, le marché supporte des réalisations qui le font clôturer au-dessous du niveau de samedi. La Rente Française revient à 98.07. Les Fonds Etrangers se tassent également. Serbe 81.20 ; Turc 94.35 ; Extérieure 98.55 ex-coupon. Les emprunts Russes sont irréguliers. Le 4 1/2 1909 finit à 926.0. Les Sociétés de Crédit restent soutenues : La Crédit Lyonnais s'échange à 1.219, le Crédit Foncier à 749 ; le Comptoir National d'Escompte à 735 et la Société Générale ex-coupon de 10 frs en hausse à 687.

La Banque Centrale Mexicaine accentue son mouvement ascensionnel à 431.

Les valeurs industrielles et de traction sont calmes et fermes. Le Sont cote 4.700. Les valeurs industrielles et de charbonnages russes se représentent sans variations sensibles. Bonne tenue des titres auprifères : Rio 1.767.

Parmi les Chemins Etrangers l'obligation 5 0/0 garantie Victoria Minas (Brésil) nouvelle série est recherchée à 429. Le rôle de la ligne qui reliera avec le port de Victoria une région extrêmement riche de l'Etat de Minas apparaît comme de plus en plus important dans l'ensemble du réseau brésilien.

En Banque, le Lazarium Grec est en nouvelle et sensible avance à 60 frs.

L'action Ouest Africain Français pourrait son mouvement de reprise à 548 et la part à 383.

L'action Cinéma-Banque est ferme à 50 francs.

On demande à 402 l'obligation 5 0/0 or Nord Est de l'Espagne. Cette Cie est appelée à exploiter une ligne de chemin de fer partant de Manresa et allant à Barcelone.

Nos chemins de fer sont calmes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12. à midi 16°. + à 6 heures du soir + 12.5 Maxima + 18.5. Minima + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 770 mm., 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi. id.

Nouvelles judiciaires

M. Maestracci, substitut à Versailles, est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Palmasani, Ristori, Casanova, Arrighi, caporaux au 163e, Millolini, sergent au 24e bat. de chasseurs, Terrazoni, ex-sergent au 112e, Giorgi, maréchal des logis au 3e cuirassiers, Loca, ex-soldat au 4e d'infanterie coloniale.

Pilules Suisses

Vous guérirez surement les *maux d'estomac* et la *constipation* si vous avez recours aux Pilules Suisses, remède populaire très actif et facile à prendre. 1 fr. 50 la boîte franco, Glassel, ph., 28, r. Grammont, Paris.

Constructions modernes

Constructions modernes de villas et de maisons à loyer.

Baffico François, élève de M. Chemin, architecte-expert, à Nice.

S'adresser, 7, rue Dante, à Nice.

A vendre

Une paire de bœufs. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

A louer

Local pour industrie de liège, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 13, place Saint Nicolas, Bastia.

Mot de la fin

— Vous avez assisté au concours de cuisine militaire ?

— Oui, et j'ai constaté avec tristesse que pour les troupiers d'aujourd'hui, Marengo n'était plus que le nom d'une sauce pour le poulet !

Grande réouverture

DU SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

Dimanche jour de Pâques

Mariage Joël

Scène [illegible]

Les Pifferari

La Course à la perruque

Scène très comique et de fou rire

LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

[illegible]

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

06199

BOURSE DE PARIS

9 avril — 8 avril

Rentes de 3 0/0 ancien	97.60	— 97.67
— de 3 0/0 amortis.	97.70	— 97.80

ex-coupon

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 9 avril.

M. le lieutenant Roncly, du 163e, est affecté au service des Affaires indigènes.

Service de Santé

M. le médecin-major Menéger, du 19e dragons, passe au 163e rég d'infanterie.

Hôpitaux

M. Beutet-Lagarde, officier d'administration de 1re classe, à l'hôpital militaire d'Ajaccio, passe à la direction du service de santé du 20e corps d'armée, à Nancy.

M. Défente, officier d'administration de 1re classe, à la direction du service de santé du 20e corps d'armée, passe à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Armée territoriale

M. Caiturcli, officier d'administration principal des magasins de l'intendance des troupes coloniales, en retraite à Corrano, est affecté aux services de la 15e région, en Corse, armée territoriale.

Nouvelles Maritimes

Paris, 9 avril.

M. le lieutenant de vaisseau Forges est nommé au commandement du submersible *Cigogne*, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Coquelin, entré à l'hôpital maritime de Toulon.

L'ancien commandant de la *Cigogne* est considéré comme un excellent officier.

L'Affaire Steinheil

devant la Chambre des mises en accusation

Paris, 9 avril.

Le *Figaro* annonce que la Chambre des mises en accusation, qui a reçu le dossier de l'affaire Steinheil, ordonnerait un supplément d'information.

Une Délégation des P. T. T. chez M. Barthou

Paris, 9 avril.

M. Barthou, ministre des Postes et Télégraphes, a reçu, dans l'après-midi, une délégation des agents, sous-agents et employés des P. T. T.

Les délégués ont remis au ministre un certain nombre de desiderata.

M. Barthou a promis d'examiner avec une bienveillante attention les propositions qui viennent de lui être soumises, et a promis de recevoir à nouveau les membres de la délégation, dans les premiers jours du mois prochain.

La Conquête de l'Air

L'AÉROPLANE DE M. SANTOS DUMONT

Paris, 9 avril.

M. Santos Dumont a exécuté aujourd'hui, avec son aéroplane d'un poids de 120 kilos, un parcours de 2.500 mètres, à une altitude de 20 à 25 mètres.

M. Santos Dumont a été très satisfait de son expérience de ce jour.

TOULON

Terrible accident

Deux personnes écrasées par un rapide

Toulon, 9 avril.

Un déplorable accident s'est produit ce matin, à la gare de Toulon, au moment du passage du rapide de Nice.

Le facteur du chemin de fer Leca et son camarade Rotsin, ont été écrasés par le rapide de Nice.

Ces deux malheureux ont dû dans la chaleur de leur conversation ne pas s'apercevoir de l'arrivée du rapide, et ont été broyés par cette masse énorme.

Des scènes déchirantes se sont produites à l'Hôpital civil, où les corps ont été transportés provisoirement.

Les familles des infortunées victimes ne peuvent croire à leur immense malheur.

LES SABOTAGES à bord du SUBMERSIBLE « CIRCÉ »

Toulon, 9 avril

Les journaux de Toulon annonçaient hier que la machinerie du nouveau submersible *Circé*, en achèvement dans l'arsenal du Mourillon, avait été sabotée.

Depuis le 3 mars dernier, le nouveau submersible, lancé depuis quelques mois des cales de l'arsenal du Mourillon, se trouvait échoué dans le bassin 2 Vauban, où une équipe d'ouvriers d'un chantier de l'industrie procédait au montage des pièces de la machine fournies par le dit chantier.

Quelques ouvriers de l'arsenal participaient également à ces travaux de montage.

L'enquête, ordonnée par la préfecture maritime, a établi que des boulons et morceaux de fer avaient été habilement disposés dans les parties les plus délicates de la machinerie, et que une catastrophe était inévitable le jour où la dite machine serait mise en mouvement.

Déclarations du Commandant

M. le lieutenant de vaisseau Pamard, commandant le submersible *Circé*, a déclaré qu'aucun sabotage n'avait eu lieu à bord de son navire.

Cet officier attribue cet acte criminel à une vengeance d'un ouvrier qui avait voulu faire prendre à défaut le Maître, chargé de la surveillance des travaux à bord de ce submersible.

Le *Circé* devait effectuer très prochainement les essais de sa machine. A la suite des faits qui ont été constatés la machine devra être complètement démontée et chaque pièce sera soumise à une minutieuse visite.

BESANÇON

Le Désespoir d'une Mère

Triple asphyxie

Besançon, 9 avril.

Un bien douloureux accident vient de plonger une mère dans le plus profond désespoir.

Mme Veuve Tournier, qui avait l'habitude de recevoir, le matin, avant de se lever du lit, la visite de ses trois enfants, fut très étonnée de n'entendre aucun bruit dans la maison.

Elle se leva et se précipita dans les deux chambres occupées par ses enfants, et se trouva en présence de trois cadavres.

Aux cris poussés par cette mère affolée, les voisins accoururent et prodiguèrent leurs soins aux trois asphyxiés.

Tout fut inutile ; la mort remontait déjà à plusieurs heures.

Les fils de Mme Tournier, dont l'un était âgé de 21 ans, l'autre de 20 ans et le troisième de 17 ans, avaient succombé à une asphyxie produite par les émanations d'acide carbonique d'un poêle à charbon.

EN ESPAGNE

NOUVELLE EXPLOSION

Madrid, 9 avril.

Une nouvelle explosion s'est produite aujourd'hui dans une des rues principales de Barcelone.

Une bombe avait été placée à l'entrée d'une pâtisserie fréquentée par la haute société de la ville.

Il n'y a eu fort heureusement aucune victime.

Les dégâts sont assez importants.

AU VATICAN

EXPLOSION D'UNE BOMBE

Quatre blessés

Rome, 9 avril.

Une bombe chargée de dynamite a éclaté, ce matin, non loin du Vatican.

L'explosion n'est produite dans la maison du pêcheur Pietro Proyette, qui a été horriblement blessé.

Son état est désespéré.

Trois passants ont été également blessés ; leurs blessures présentent un certain caractère de gravité.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — Bénédiction des mariages. — Samedi Salut : Citadelle, Place d'Armes, Faubourg Saint Joseph, rues Colonnate, Campanari, Ste-Elisabeth, Cours Docteur Favale, Hôpital Angelo, rue St Angelo, Rampe St Charles, rue Docteur Domenie des Colonnes.

Mardi : Rues de Pouzolo, Gaudelle, de l'Huile, des Halles, Jullette.

Mercredi et jeudi : Campagnes.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Oubert, née Gozzo ; Mme veuve Adolphe Oubert ; M. Georges Oubert ; M. Parrocha, juge de paix à Dôle, Mme Parrocha ;

Les familles Benoît, Chevriot, Robinet ; M. le Commandant Barraud et ses enfants ;

Les familles Sieco, Mourani de Szazuni, Casanova, Santi, Bonfigni, Emmanuelli, Pomonti

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis OUBERT

Professeur honoraire au Lycée de Dijon

décédé à Bastia, le 9 avril 1909, à l'âge de 60 ans.

Le levée du corps aura lieu samedi, 10 du courant, à 4 heures du soir, 31, rue de l'Opéra.

Les obsèques auront lieu à Dijon.

La famille ne reçoit pas.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES Antillennes

RHUM GRANDS MORNES

GET'S OLD RHUM

PUR, AUTHENTIQUE VIEUX

RHUM GRANDS MORNES

Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Agréable.

Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.

Importateurs exclusifs Réserves pour [illegible] Frères, Importateurs de « PIPPER EXT. »

Maison Fondée en 1796

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques en ciment comprimé unis, à dessins, simili-marbre

Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES *en tous genres*

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :

Bastia, 2, Avenue Carnot.

Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie

Fransardo (Corse)

A VENDRE

Bonne occasion

2 landaus,

2 paniers avec ombrelle,

1 voiturette à âne,

2 charrettes,

4 charrues,

2 appareils acétylène,

2 alambics,

1 grand pressoir.

S'adresser à l'Usine de Toga.

Avis aux producteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont ouverts tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

Cabinet

Fr. François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia

4, rue de Belgique, à Nice

A BASTIA : On demande à louer ou *acheter* des appartements de 7 à 10 pièces sur boulevard ; de 5 à 8 pièces dans quartiers divers ; et à *vendre* magasins et appartements ; une propriété d'agrément ; un appartement de 9 pièces bien situé, etc.

A NICE : On *cherche preneurs* sur immeubles de bon rapport ; sur grand terrain à bâtir et sur une grande propriété d'horticulteur fleuriste ; à *vendre* deux belles villas, une maison de rapport, une papeterie, un Bar-Vins 1,2 gros, une belle épicerie, magasin de coiffeur, etc.

Recouvrements de Créances

Rentes viagères

Confiance — Discrétion

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Cock, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos

Coke tout venant, 3.00 » »

Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.

Goudron, 0.40 le kilo.

Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.

Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100.

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz. Bastia.

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

6, Boulevard du Palais, au 1er

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents

Contentieux

Recouvrement de Créances — Gérance d'immeubles

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Médaillon d'Actes Sous Seings privés

Etablissement de Comptabilités. — Bilans

LA CONSTIPATION

DÉTRUIT LA SANTÉ.

La constipation vous empoisonne le sang et affaiblit l'organisme tout entier. Vos [illegible] vous [illegible] Prenez plutôt la Tisane Américaine des Shakers. Ce précieux remède vous régularisera le fonctionnement des intestins, purifiera le sang et vous redonnera en bonne santé, comme aucun autre médicament ne pourrait le faire. Essayez-le !

[illegible] vous dans toutes les pharmacies. Demandez à M. [illegible] Prenez plutôt la Tisane Américaine des Shakers, car [illegible] qui a [illegible] est [illegible] vous [illegible] des Shakers, ou bonnes [illegible]

La Tisane AMÉRICAINE DES SHAKERS

GUÉRIT LA CONSTIPATION ET PURIFIE L'ORGANISME.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch. 1 fr. 20 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570 à 600** litres environ, **30 à 32** francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220 à 250** litres environ, **13 à 16** francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait ses vendre ensemble en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables.** — PAIEMENT APRES GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MEDECINE NATURELLE, électricité, radiations, ses, plantes, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi. — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Impuissance, Rougeurs, Acné, Paralysie, Cancer, etc.

Pour renseignements [illegible]

Cordonnerie Modèle

B[illegible]s, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés **MARC MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseau artificiel.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 101

DIMANCHE 11 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	un port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : PAQUES.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 01 s.

Dernier quart., le 12. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Jules.

10 AVRIL

JOYEUSES PAQUES

Résurrection ! Résurrection ! C'est le cri universel qui se mêle à l'intense joie du Renouveau. Le symbole humain ne fait que répéter l'*alleluia* de la nature entière qui tressaille et s'éveille, éternellement prête à de nouveaux enfantements.

Hier, c'était la nuit, la torpeur, la mortification. . Et voyez comme la légende sacrée ne fait que se renouveler d'année en année : n'est ce pas notre Calvaire que nous gravissons, étape par étape durant les frimas tristes et meurtriers de l'hiver ? Mais voici que les nuages du ciel se dispersent, et le gai soleil d'avril pénètre la nue. Aussitôt renaît la foi, la joie de vivre. Les moindres insectes dépouillent la carapace morte qui les a protégés durant leur sommeil hivernal, et apparaissent vêtus d'une parure nouvelle ; les oiseaux reprennent en chœur leurs roulades d'amour ; les bourgeons pointent aux branches ; c'est, par toute la terre, dans la multitude des germes où la vie est latente, un désir nouveau qui naît... C'est la saison de Pâques, le temps de la résurrection universelle, et à la vérité, des plus humbles aux plus heureux de la terre, chacun s'apprête à sourire, à aimer encore, à aimer toujours la vie qui s'offre séduisante et magnifique, parce qu'elle est animée d'un rayon de soleil. C'est la légende toujours vraie des flançailles de la Terre et du Soleil, ce sont les « Joyeuses Pâques » du monde, que tous les poètes ont chantées d'âge en âge :

Pâques ! saison charmante et pleine de mystères,
Où la sève remonte aux vieux arbres penchés,
Et l'espoir dans les cœurs, et le sang aux artères,
Et les carillons aux clochers !

A Pâques, les Juifs célèbrent le « Pessar » hébreu, ou passage de la servitude à la liberté. Les Hébreux fêtaient le Pessar d'une étrange façon : une période de sept jours était consacrée au repos. Le premier jour, on mangeait une herbe amère trempée dans du vinaigre, pour rappeler l'amertume de la servitude ; le dernier jour, on mangeait l'agneau pascal, debout, un bâton à la main, comme à l'heure d'un départ. Durant ces sept jours, on n'admettait dans les plus somptueux repas qu'un pain sans levain, pain d'esclavage, et les prières que l'on récitait avant de manger disaient : « Voici le pain de misère dont nos pères se sont nourris en Egypte : Venez en manger, il vous fera goûter mieux le prix du pain d'indépendance... »

La légende chrétienne des cloches a une [illegible] signe de deuil, pendant les trois jours qui suivent la mort du Christ, c'est à-dire du vendredi-saint au matin de Pâques, les cloches ne doivent point sonner. Alors, les bonnes gens dans les campagnes racontent que les cloches s'en sont allées « sur les ailes des anges, » recevoir à Rome la bénédiction papale ; puis, toute la nuit, légères et graves, elles glissent par dessus villes et villages endormis, et viennent d'elles-mêmes se replacer dans leurs clochers respectifs, pour sonner, au soleil levant, le gai carillon de Pâques.

Il y a aussi la traditionnelle coutume des œufs de Pâques, que l'on s'offre en cadeau. L'origine de cette tradition est des plus simples ; elle remonte au moyen-âge. L'abstinence de carême était en ce temps bien plus sévère qu'aujourd hui ; l'usage des œufs, entre autres, était rigoureusement proscrit. Cependant, comme on n'avait pas interdit aux poules de pondre, les œufs s'accumulaient durant six semaines, et les populations se réjouissaient de la venue de la Pâque pour en faire une hécatombe. En certaines régions, c'était une grande réjouissance ; dans toutes les paroisses, villes, bourgs ou humbles villages, on portait à l'église, le samedi saint, une grande quantité d'œufs pour les faire bénir ; puis, après les avoir teintés soit en rouge avec de la garance, soit en jaune avec une décoction de pelure d'oignon, soit en vert avec une infusion de lierre, on en faisait présent à ses amis.

Sous Louis XIV, des pyramides d'œufs peints en or étaient portés dans le cabinet du roi, qui les distribuait à ses courtisans.

« Vendredi Saint arrivé, dit un historien ancien, les écoliers et les clercs des églises s'assemblent sur la place publique, au bruit des tambours, au son des trompettes, au tintement des clochettes... Ils se rendent en masses compactes à la porte des églises, et là, ils font bénir des œufs teints en couleurs diverses, puis ils se répandent par la ville pour en faire don. Et le saint jour de Pâques arrivé et le Christ ressuscité dans toute sa gloire, on casse ces œufs et l'on en fait une salade que l'on mange en famille avec moult volupté. »

Mais la coutume ne tarde pas à se modifier ; on commença à dédaigner les œufs de poule pour offrir des œufs fantaisie. Déjà Henri II offrait, en cadeau de Pâques, à sa maîtresse Diane de Poitiers, un superbe collier enfermé entre deux coquilles de nacre. Comme bien on pense, les courtisans s'empressèrent d'imiter le roi : la mode était lancée.

Le luxe des « œufs de Pâques » atteignit parfois une telle frénésie qu'il causa scandale. On cite certain hobereau qui, sous Louis XIV, fit cadeau à une actrice célèbre, la Duthé, d'un œuf énorme, en émail, qui contenait un carosse si beau, si beau... que la reine elle-même en prit ombrage et fit enfermer le trop généreux galant au Fort-l'Evêque. Un carosse dans un œuf, voilà tout de même un cadeau qui surprend des dents ! » était tombée des lèvres de Mgr Saint-Pris en s'était par prudence sa tête à la main sur le mont des Martyrs, comme Mgr Saint-Denis, son voisin ; mais, en parcourant la Gaule, il avait rendu grand service aux habitants du hameau qui devait en reconnaissance prendre son nom ; lesquels, étant perchés à plus de trois cents pieds au-dessus du niveau du lac d'Enghien, étaient obligés de descendre en plaine pour chercher de l'eau, ce qui leur causait force peine et fatigue, surtout par les temps de sécheresse.

Mgr Saint-Prix, passant par là un jour d'été où il faisait très chaud, demanda vainement un verre d'eau pour se désaltérer.

Les villageois en étaient allés quérir en et remontaient la côte escarpée, suant et soufflant sous leurs cruches pleines, quand un gros chien noir l'esprit malin, sans doute, heureux de jouer un tour au saint prêtat se jeta dans les jambes du premier *porteur d'eau*, le fit tomber sur ceux qui le suivaient, et toutes les cruches roulèrent du haut en bas de la montagne, saluées par un éclat de rire infernal qui semblait sortir du terre.

Mais Mgr Saint-Prix ne rit pas, lui ! Si *un chien peut regarder un évêque*, il ne doit pas se moquer de lui. Aussi, devinant mesure Satan sous son enveloppe canine, le saint d'un signe de croix, le fit disparaître dans un nuage de fumée sentant le soufre ; puis, frappant de son bâton pastoral, il en fit jaillir une source d'eau vive aux acclamations et aux bénédictions de la foule.

En souvenir de ce miracle, les habitants élevèrent au bon saint, une statue qu'ils placèrent au-dessus de la fontaine ; puis ils choisirent pour seigneur le neveu du prélat, Gilles de Saint-Prix, et dans toutes les calamités, prirent l'habitude de s'adresser à leur bienfaiteur d'un jour, lequel, touché sans doute de leur confiance, prit celle de leur accorder tout ce qu'ils lui demandaient.

Cependant, les petits neveux du digne évêque, en dépit de leur parenté, étaient loin de vivre en odeur de sainteté, et le démon, chassé si lestement du corps du chien noir, semblait être passé dans celui des très hauts et très puissants sires de Saint-Prix, ce qui désolait fort les pauvres Saint-Prixens. Ils n'osaient invoquer leur protecteur ordinaire contre ses indignes descendants et souffraient en silence.

Un soir d'hiver, une âpre bise soufflait, la neige couvrait la terre et chacun se hâtait de rentrer chez soi, quand un mendiant si vieux, si vieux qu'il paraissait plus de cent ans, se traîna jusqu'à la porte du château pour demander l'hospitalité. Messire Gualtier de Saint-Prix revenait justement de la chasse.

— Qu'est-ce ? Au large, vagabond ! cria-t-il d'une voix tonnante. Tes pareils infestent le pays. Détale, et plus vite que cela, ou je te fais donner les étrivières.

Et promenant un regard terrible sur ses vassaux :

Que nul ne s'avise de recevoir ce drôle, ou il partagera son châtiment.

Il dit et traversa lentement le pont-levis.

Le vieux tourna alors son regard désolé sur ceux qui l'entouraient pour quêter un gîte ; mais eux, tremblants de peur, se refermèrent dans leurs maisons.

Le mendiant n'en alla pas moins consciencieusement frapper à chaque porte ; mais toutes demeurèrent closes et il descendit lentement jusqu'au bas de la côte. Une horrible calamité, la dernière du village, adossée à un bouquet de bois, lui restait à visiter. Il y heurta de son bâton.

— Entrez, bon père, dit une jeune paysanne vive et accorte, qui préparait le souper ; entrez et soyez le bienvenu.

C'était la timidité de Paquerette, mais une hardiesse aux yeux brillants, aux joues fraîches, toutes resplendissantes de ses dix-huit printemps, et ne songeant guère à ses luttes petits-enfants.

Le vieillard chargé de cet accueil, bégaya pourtant.

— Vous ne savez pas, sans doute que votre seigneur a défendu de me recevoir.

— Nous avons deux seigneurs, bon père, l'un au ciel, l'autre sur la terre. C'est au premier qu'il faut d'abord obéir ; n'est-ce pas Guillaume ?

Le mari inclina gravement la tête.

— Si vous avez faim, soupez ; si vous avez froid, chauffez-vous, mon hôte.

Le mendiant passa la nuit sous l'humble toit.

Le lendemain, il allait se remettre en route, quand le sénéchal du château arriva, suivi d'hommes d'armes, pour s'emparer de lui et de ceux qui avaient eu l'audace de désobéir au châtelain.

Mais comme l'on portait la main sur le vieillard, une grande lumière l'environna, son bâton se changea en une crosse d'évêque, son front se couvrit d'une mitre d'or, et la croix brilla sur sa poitrine.

— Villageois et soldats tombèrent à genoux en reconnaissant leur saint patron.

— En punition de votre lâcheté et de votre égoïsme, dit Saint-Prix d'un ton sévère, vous subirez encore la tyrannie de vos maîtres autant d'années que j'ai essuyé de refus ; vous en serez délivrés lorsque avril et décembre ne feront plus qu'un, et la fleur, gage de votre délivrance, éclora dans la maison hospitalière où j'ai trouvé un asile.

Puis, bénissant Guillaume et sa femme prosternés à ses pieds, le bon saint retourna au paradis.

... Quatre-vingt-dix fois, le prélat déguisé s'était vu durement repoussé, et quatre-vingt-neuf ans s'étaient déjà écoulés depuis sa prédiction.

Un jour d'automne, le jeune baron regagnait son manoir de fort méchante humeur.

Malgré la vitesse de son cheval et le flair de ses limiers, le cerf les avait dépistés, et messire Noël s'en revenait bredouille, comme un vulgaire chasseur de la plaine Saint-Denis.

Or, plus encore que tous ceux de sa race, il aimait la chasse avec passion et n'eût pas hésité à passer sur le ventre de ses paysans pour forcer quelque beau dix-cors.

Il était donc assez mal disposé que possible, quand il aperçut Landry descendant de la forêt. Une idée infernale traversa l'esprit du jeune seigneur ; le pauvre innocent va remplacer le cerf.

— Tayaut ! sus ! sus ! crie-t-il en lançant sa meute sur ce gibier humain.

Landry tourne la tête. En reconnaissant le terrible baron, il devint blême, et, jetant besace et bâton pour courir plus vite, il dévale à toutes jambes par le chemin escarpé qui descend à la plaine.

Derrière lui, chasseurs et limiers roulent comme un ouragan... Il croit déjà sentir un souffle ardent... Il court... Il vole...

Sa chaumière est là... à dix pas... Encore un effort... il est sauvé. .

Son pied heurte une pierre, il tombe.

— Sus ! Sus !

Les animaux furieux se ruent à la sanglante curée ; l'un d'eux enfonce ses crocs dans le bras du malheureux, qui, fou de douleur, le saisit à la gorge et l'étrangle net.

— Misérable ! tu as tué Diamant !

Noël arrive, le tient livré sur le coupable ; mais Paquerette a vu le danger de son frère, elle accourt, se jette devant lui... et le cinglante lanière creuse un sillon rouge sur la joue rose de la fillette.

Landry pousse un rugissement de fureur ; mais elle, levant ses yeux d'azur, surpris de tant de cruauté, sur le farouche baron :

— Oh ! monseigneur ! que je vous plains d'être si méchant ! dit-elle.

A ce cri parti du cœur, à l'angélique expression du doux regard tourné vers lui, le jeune homme se trouble, il a honte de son odieuse action, et, balbutiant gauchement quelques excuses, étonnées de sortir de sa bouche, il rassemble ses chiens et s'éloigne, le front penché, suivi par le regard sombre de Landry, qui tend vers lui ses bras blessé, dans un geste menaçant.

L'hiver a couvert la campagne de son manteau d'ouate ; les arbres ont vu tomber leurs dernières feuilles couleur de rouille, et grelottent comme de pauvres vieillards au front dénudé sous l'âpre morsure de la bise.

Il fait nuit, il fait froid, tout dort tapi dans la mousse, dans l'étable, sous l'édredon... Soudain Pâquerette est brusquement tirée de son sommeil aux songes dorés, peuplés d'anges souriants et de

saints vénérables. Elle a cru entendre un gémissement... Elle prête l'oreille...

— Landry ! est-ce toi ?

Rien ne répond...

— Est-ce toi qui appelles, mon frère ?

Rien...

Inquiète, elle se lève, allume une petite lampe, va au lit de l'immonl. Le lit est vide.

Effrayée, elle regarde autour d'elle, cherche de tous côtés. Personne. Mais, cette fois, elle entend distinctement grattes à la porte... Elle l'ouvre et recule étonnée à la vue d'un cheval sans cavalier, qui hennit doucement en l'apercevant.

— Sainte-Vierge ! c'est le beau destrier de monseigneur ! Il est arrivé un malheur. Et Landry qui n'est pas là ! Que faire mon Dieu ?

L'animal fixe sur elle son œil intelligent... Il va, vient, comme pour lui dire : Suis moi.

Il semble plus, il y a un chrétien à secourir ; elle met une mante, se munit d'une lanterne, et hardiment s'enfonce dans la nuit. Mais la neige est haute, elle glisse à chaque pas. Alors, passant sa main mignonne sur la crinière de son guide :

— Si tu voulais me porter, gentil cheval, nous arriverions plus vite.

Comme s'il devinait ses paroles, il se range près d'un talus qui sert de marchepied à la fillette, puis il reprend sa route.

Longeant le petit bois, il arrive bientôt à son extrémité et pousse un lugubre hennissement, auquel répond un gémissement étouffé.

La lune, sortant d'un nuage, baigne de sa pâle lumière Noël de Saint-Prix, étendu sans mouvement sur le sol glacé.

— Monseigneur ! monseigneur ! Réveillez-vous, au nom du ciel !

Il ouvre les yeux ; mais, à la vue de la jeune fille venant à lui comme une blanche apparition, il se croit le jouet d'un rêve... Mais non, Pâquerette est près de lui, elle étanche le sang qui coule de son front blessé...

— Pâquerette ! Comment, c'est vous, vous !...

Et son regard s'attache à la cicatrice qui raye la joue de la jeune fille et lui rappelle sa cruauté...

— Vous êtes tombé de cheval, messire ?

— Non ; je chevauchais paisiblement, quand une pierre, lancée par une fronde sans doute, m'a atteint à la tête. Le choc a été si violent que j'ai vidé les arçons. Ah ! celui qui a fait le coup est un adroit coquin ; mais si je le tenais !...

Pâquerette pâlit, son cœur se serre. Le coupable, elle le devine !

Depuis le jour où il a vu couler le sang de sa sœur, Landry, le bon et inoffensif Landry a subi une métamorphose complète. Son bras guéri, il s'est adonné à tous les exercices violents, s'essayant à la lutte, à l'arc, etc., ne se laissant pas plus décourager par sa maladresse que par les moqueries des gars du village. Bientôt, à défaut d'autre talent, il acquit une certaine habileté à manier la fronde, et Pâquerette l'a vu avec tristesse rapporter fièrement les cadavres emplumés de ses amis de la veille, victimes maintenant de sa cruelle adresse.

— Il ne faut pas tuer les créatures de Dieu, Landry, lui disait-elle d'un ton de reproche.

C'est vrai ! Pauvres petits, répondait l'innocent en regardant les oiselets, mais les méchants, on peut les tuer.

En vain, la jeune fille essayait de le détourner de semblables pensées ; la haine sauvage, irraisonnée, De tout ce qu'il a souffert par la cruauté du baron, il n'a même pas souvenance ; mais celui-ci a touché à sa sœur, il la vengera.

Patiemment, il a attendu l'occasion ; puis, une nuit, il a été se placer sur le chemin du jeune homme et l'a frappé sans remords.

Cependant le blessé réclame de prompts secours.

— Pourriez vous gagner notre chaumière en vous appuyant sur mon bras, monseigneur ? demanda Pâquerette.

Mais Noël ne peut se tenir debout, la tête lui tourne. Pour comble de malheur, de gros flocons recommencent à voltiger autour de lui ; ses dents claquent, un frisson le saisit...

Pâquerette, désespérée ne sait plus que faire...

Courir au château, mais le jeune homme serait mort avant son retour... Le transporter chez elle, ses bras sont très faibles... Soudain elle a une inspiration.

— Landry ! appelle-t-elle impérieusement, Landry !

Rien ne répond, mais elle perçoit distinctement un bruit de branches froissées.

— Landry ! répète-t-elle d'une voix claire, si tu ne veux m'aider à secourir notre maître, je veux demeurer près de lui jusqu'à ce que la neige nous recouvre tous les deux.

Cette fois, l'innocent a entendu et comprit ; il sort du bois et obéit docilement aux ordres de sa sœur.

Une heure après, le blessé repose dans un lit bien blanc, en face d'un feu de sarments, et, après un premier pansement, s'endort d'un sommeil paisible, sous la garde attentive de la jeune fille, qui, les mains jointes, prie ardemment le Seigneur pour la victime et le meurtrier, en répétant la parole du Christ :

— Seigneur, pardonnez-lui, car il ne sait ce qu'il fait.

Le printemps revint, tout verdoie dans les prés, tout fleurit dans les jardins, tout chante dans les buissons, tout rayonne dans les cieux.

— Alors, vous me renverrez, Pâquerette ?

— Dame, monseigneur, s'il vous a plu de préférer mes noirs à ceux de vos serviteurs, vous ne sauriez préférer ma chaumière à votre château.

— Pourquoi cela, ma mie ; ils-bas, j'étais mauvais, ici je suis devenu meilleur

Noël est assis sur le seuil de l'humble logis, qu'il n'a pas voulu quitter. Il réchauffe ses membres à la chaleur du soleil.

C'est qu'un grand changement s'est opéré en lui, au physique et au moral. Une fièvre ardente l'a mis aux portes du tombeau et les médecins ont désespéré. Mais Pâquerette n'a perdu ni l'espoir, ni le courage ; elle a disputé pied à pied le malade à la mort, et, grâce à son énergique dévouement, il est maintenant sauvé.

Et ce n'est pas là sa plus belle cure.

Si le front pâle du baron se relève moins fièrement, si son regard brille d'un éclat plus doux, si sa voix est moins impérieuse, ce n'est pas seulement par faiblesse. Au contact des douces vertus de la fillette, le farouche châtelain a senti son cœur s'amollir peu à peu.

Pendant ses longues heures d'insomnie, en contemplant à la pâle clarté d'une veilleuse le visage candide de sa mignonne garde-malade, empressée à ses moindres besoins, arrangeant son oreiller ou lui présentant une potion salutaire, il détourne son regard pour éviter la ligne accusatrice qui raye la joue de la fillette, et un remords cuisant lui met une rougeur au front.

Cette enfant simple, patiente, lui fait honte de son orgueil et de ses emportements ; il oublie sa soif de vengeance d'devant celle qui se venge si noblement et comprend enfin la douceur de la parole divine : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ! »

Maintenant il est guéri, il va partir, et son cœur se serre à cette pensée, tandis que Pâquerette file les yeux baissés.

Une vieille femme, s'appuyant péniblement sur un bâton, passe devant eux.

— La charité, mes beaux enfants ?

La jeune fille lui apporte une tranchée de pain arrosée d'un verre de cidre ; Noël vide son escarcelle dans la main ridée qui se tend vers lui.

— Dieu bénisse votre ménage, mes jouvenceaux, murmure la mendiante en s'éloignant à petits pas.

Pâquerette rentre précipitamment, tandis que le gentilhomme la suit d'un regard indécis.

— Pourquoi faites-vous pleurer ma sœur ? Vous êtes donc encore méchant, dit Landry qui vint se poser en face du jeune seigneur avec un air de reproche.

— Elle pleure ?

— Sans doute, et plus souvent qu'à son tour, quand vous ne la voyez pas. Pourquoi êtes-vous venu dans notre maison ? Avant, elle ne pensait qu'à son pauvre Landry, qui ne lui faisait jamais de peine, et maintenant elle ne pense plus qu'à vous...

— Dis-tu vrai, mon bon Landry ?

— Je ne suis pas bon, puisque j'ai voulu vous tuer...

— Toi, c'était toi !

— Pourquoi non, vous aviez fait du mal à ma sœur, et je l'aime, moi. Mais elle, pourquoi vous aime-t-elle plus que moi ?

Noël pousse un cri de joie, et, au grand ébahissement des commères, il embrasse le pauvre idiot sur les deux joues.

— Ne montez-vous plus votre bon destrier, qui vous a rendu un si fidèle service, monseigneur ?

— Non, Pâquerette, il portera désormais plus noble que moi.

— Plus noble que vous !

— Oui, celle qui sera ma dame et ma reine.

Une escorte nombreuse attend le châtelain qui prend congé de sa mignonne hôtesse. Deux écuyers gardent les chevaux l'un blanc comme la neige, l'autre noir comme l'ébène.

La fillette s'approche du dernier, et passant sa petite main dans son épaisse crinière :

— Heureuse et bénie soit celle que tu vas porter, gentil cheval, dit-elle en étouffant un soupir...

— Ainsi soit-il, ajoute le baron.

Et enlevant Pâquerette dans ses bras, il la met en selle.

— Voici votre dame et la mienne ; saluez-la, dit-il en se découvrant respectueusement devant la pauvrette défaillante.

Et de toutes parts les acclamations montent vers le ciel.

— Vivent à jamais nos seigneurs ! Noël !

— Noël à Pâquerette !

— Ils ont raison d'unir ainsi nos noms ma mie, et je suis réellement votre Noël, ma Pâquerette, car vous m'avez fait ce que je suis.

* * *

Et le jour de Pâques fleuris, au milieu du peuple en liesse, Noël et Pâquerette furent unis, sous le regard bienveillant de Mgr Saint-Prix, dont ils réalisaient ainsi la prophétie :

« Quand avril et décembre ne feront plus qu'un. »

Arthur DOURLIAC.

RÉJANE EN CORSE

Le succès de *l'Impératrice*, au théâtre Réjane, avait été triomphal. Réjane (Marie-Ange-Walewska) et de Max (l'Empereur), surprenante de grandeur, ont été acclamés, applaudis, ovationnés, ce 2 avril.

Durant les entr'actes, la foule ravie des amis et admirateurs se pressait dans la loge où se tenait Mme Jane Catulle Mendès, inquiète et heureuse à la fois.

Je suivis la foule, et à la veuve de l'illustre auteur que la France ne pleurera jamais assez, je dis ma joie de Corse assistant à la résurrection de l'Empereur. A la droite de Mme Mendès, Mme Edmond Rostand semblait, elle aussi, toute émue par mon enthousiasme que je ne pouvais dissimuler.

La soirée se termina en victoire.

Parmi les compatriotes assistant à cette inoubliable répétition générale, quelques-uns d'entr'eux, et non des moindres, m'avaient chargé d'engager Mme Mendès à faire représenter en Corse l'*Impératrice*. Je promis d'aller voir sans tarder Mme Mendès.

C'est dimanche. Je sors de chez l'exquise poétesse. Le projet d'un voyage de Réjane à Bastia et Ajaccio l'agrée fort. Réjane va être immédiatement sollicitée. Son acceptation ne fait pas de doute. Je vous annonce la jolie nouvelle avec l'émotion que vous comprendrez et partagerez.

Réjane et de Max en Corse, mon Dieu que cela promet des soirs grandioses !

René Sangy.

Nous donnerons dans quelques jours de nouveaux détails. L'arrivée de Réjane aura lieu en juin, avant son départ pour l'Amérique du Sud, ou en octobre, à son retour. Mme Jane Catulle Mendès, avec quelques amis, entr'autres Mme et M. Edmond Rostand, assisteront aux représentations données à Bastia et Ajaccio Et M. René Sangy, qui vient d'écrire aux maires de Bastia et d'Ajaccio, chargé par Mme Mendès des premiers préparatifs, sera parmi nous cet été.

Le *Petit Bastiais*, heureux de la présence en Corse d'hôtes illustres, prie ses lecteurs et ses amis de bien vouloir écrire à Mme Catulle Mendès, 160, boulevard Malesherbes, afin que la veuve du glorieux auteur de tant de chefs-d'œuvre sache l'accueil enthousiaste qui sera fait à l'*Impératrice*. Mme Catulle Mendès communiquera ces lettres à Réjane.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 avril à 2 h. 1/2

Allegro,	Allier.
La fête au village voisin,	Boeldieu.
Marione de Rubens,	Klein.
Guillaume Tell,	Rossini.
Rose Mousseuse,	Kassels.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Bulletin Financier

Paris, 6 avril 1900.

Le marché ne garde plus trace du léger tassement qui avait marqué la clôture de la veille et finit en reprise générale, A l'exception de la Rente Française en baisse à 97.87 les Fonds d'Etats accusent de nouveaux progrès. Le Szeha s'inscrit à 81 50, le Turc à 94.45 et l'Extérieure à 98.87. Les séries russes sont en hausse : Le 4 1/2 1909 monte à 97.90. Les Etablissements de Crédit sont en excellente tendance. Le *Crédit Foncier* se négocie à 750. Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire ont eu lieu le 3 courant sous la présidence de M. Merel. Les comptes ont été approuvés. Le dividende est maintenu à 30 frs. L'assemblée extraordinaire a voté à l'unanimité l'augmentation éventuelle du capital social, la prolongation de la durée de la Société et l'extension des opérations à la Tunisie. La Société Générale est recherché 664. La souscription relative à l'augmentation du capital social est ouverte aujourd'hui sera close le 20 courant. Les actions nouvelles seront émises au pair de préférence à raison de un titre nouveau par trois anciens.

La Banque Centrale Mexicaine est en nouvelle avance à 431. Les valeurs industrielles et de traction font preuve d'un peu lourdeur ; Suez 4.090. Les Charbonnages russes sont mieux tenus. Les titres cuprifères continuent leur mouvement de hausse : Rio 1.779.

Au comptant officiel l'action Boo Azer se négocie à 810.

L'action l'Electrique Lille Rouhaix Tourcoing consolide son avance précédent à 245 étant donnés les bons résultats de son réseau secondaire.

Les Wagons-Foudres (de Bézier) ont un bon courant d'affaires ; l'action à 235 et la part à 260.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Para monte à 459. Les travaux en cours ont déjà une répercussion sensible sur le trafic du port.

Lourdeur des chemins français,

Gazette Ajaccienne

Nos Hivernants

M. Edwin Kinhell, Miss Rose Bradley, M. Thornton, M. Baumas de Ribes, M. et Mme Foy. M. Roos Alphonse.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Sévérité excessive

On sait qu'à l'occasion du Samedi-saint, les gamins ont l'habitude de traverser les rues, à la recherche de caisses vides pour les briser à coups de gourdins, afin de célébrer le *Gloria*.

Or, deux jeunes gamins de 12 ans ont eu l'audace insulte d'enlever une caisse qui se trouvait devant les magasins L..., cours Napoléon. Ce dernier se montra d'une sévérité plus qu'excessive, et après avoir roué de coups et avoir conduit au poste les coupables, il ne parla que de les envoyer au correctionnel.

Au Port

Le *Corrèze* est arrivé de Marseille et est reparti pour Propriano.

Le *Corte* est arrivé de Propriano et est reparti pour Marseille.

Etat Civil

NAISSANCES

Simongiovanni Marie-Catherine. — Seta Baptistine.

DÉCÈS

Marcelli Jean, boulanger, 65 ans.
Mariano Marianne, 75 ans.
Agnetti Madeleine, 74 ans.
Luccini Joseph, 69 ans.

Musique municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 11 avril, à 2 heures

Oxygène, marche,	Bert.
Les deux marquises, ouv.,	Bousbat.
Le Roi de Labore,	Massenet.
Un Ballo in Maschera, fant.,	Verdi.
Les Rameaux,	Faure.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 9.5 à midi 19.3. + 4.6 heures du soir + 12.4 Maxima + 19.2, Minima + 8.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Le Samedi-Saint

La résurrection du Christ a été fêtée hier matin, comme à l'ordinaire, par les carillon joyeux des cloches, et par des salves partant des quatre coins de la cité.

L'après-midi, beaucoup d'animation dans nos rues, principalement sur la Terrasse et la place St-Nicolas.

On sentait dans l'air un parfum de fête qui se glissait partout.

C'est la fête de Pâques avec le renouveau de la nature.

Le Cirque Montagna

Le cirque Montagna qui a donné hier soir sa première représentation, a obtenu un vif succès.

Aujourd'hui Dimanche et demain Lundi, à l'occasion des fêtes de Pâques 3 heures, grande matinée avec le concours de toute la troupe.

A 8 1/2 du soir grande représentation avec spectacle varié.

Le Temps

Hier le temps a continué à être beau. Tout porte à croire que la journée d'aujourd'hui sera également radieuse.

La fête de Pâques, cette année, sera donc favorisée par un bon soleil dont la série de mauvais temps, dont nous avons eu à souffrir durant ces premiers jours d'Avril.

Souhaitons que le Lundi de Pâques sera aussi favorable cette année aux excursionnistes qui, fidèles aux anciennes coutumes, comptent aller folâtrer en rase campagne, mille à traverser les prairies verdoyantes et « goûter » sur le gazon fleuri.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. P. Quilici, 10, boulevard du Palais.
Le Lundi de Pâques.
M. Ramaroni, 5, boulevard du Palais.

Au Port

Vap. « Ville de Bastia », cap. Rolandi, de Marseille, diverses.
Vap. « Lamone », cap. Manry, de Livourne, 31 pas. diverses.

Perdu

Il a été perdu le vendredi saint dans le vestibule du numéro 19 du Boulevard Paoli une canne en ébène noire en forme de spirale, montée en argent et portant les initiales H. M. Vieux souvenir de famille. La rapporter au bureau du journal contre récompense.

Contraventions

La police a verbalisé contre les propriétaires de l'immeuble portant le n° rue Saint-Joseph, qui avaient négligé de faire réparer l'égout de leur immeuble.

— La nommée E. Jeanne, 26, rue de l'Opéra, a été vue dresser procès-verbal pour avoir jeté dans la rue, à plusieurs reprises, les eaux dans lesquelles elle avait trempé sa morue et dont l'odeur incommodait les voisins.

— Contravention a été dressée également contre les nommées C. Catherine et M. Rose, rue Sainte-Elisabeth, 14, qui avaient transformé la cour intérieure de leur maison en basse-cour ; en effet, elles y avaient une vingtaine de poules.

— Procès-verbal a été dressé contre MM. V. et P., ferblantiers, boulevard Saint-Angelo, 9 et 10, pour avoir encombré le trottoir devant leur magasin avec leur étalage.

— Le nommé L. Dominique, maçon, 40 ans, avait bu un coup de trop, et causait du scandale sur la place du Marché, et s'est livré à des voies de fait sur le nommé C. Antoine, 40 ans. M. l'inspecteur Caneri, qui passait par là, l'a prié très gentiment de venir cuver son vin au violon municipal où il l'a écroué jusqu'après vêpres dimanche.

Avis

Il a été perdu le 3 avril dernier, à Nogueto, territoire de Quercitello, entre la Porta, une fausse robe noire, taille 1 m. 16, âgée de 10 ans, ferrée aux pieds de devant, dépourvue de poil à l'encolure sur une petite surface. L'étoile se est pleine.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Rosa, adjudant en retraite, à Quercitello.

HERNIES De passage à Bastia le spécialiste orthopédiste de la Maison Delaverrenne, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00201

A l'occasion des Fêtes de Pâques *Le Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain lundi.

BOURSE DE PARIS

	7 avril — 8 avril
Rentes 3 0/0 ancien	97.60 — 97.67
de 3 0/0 amortis.	97.70 — 97.80
	ex-coupon

Retraites

Paris, 10 avril.

M. Grimaldi, gardien de 1re classe du phare de la Chiappa, est mis à la retraite, à compter du 1er mai prochain.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 10 avril.

M. le général de brigade Nérau est nommé au commandement de la 26e brigade d'infanterie.

M. le général de brigade Pedin est nommé au commandement de la 45e brigade d'infanterie.

TROUPES COLONIALES

Etat-major général

Paris, 10 avril.

On annonce une prochaine promotion dans l'état major général des troupes coloniales.

M. le général de brigade Lefèvre serait promu au grade de général de division.

M. le colonel Le Blois serait promu au grade de général de brigade.

La présidence du Comité technique des troupes coloniales serait donnée soit au général de division Archinard, en remplacement du général Canonat, décédé.

Nouvelles Maritimes

PROMOTIONS

Paris, 10 avril.

Sont promus au grade de capitaine de vaisseau :

MM. les capitaines de frégate : D'Hugel, Schwerer, Benoît, Thoret.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau : Catoni, Chardon, Guyot, D'Asnières, de Salins, Casteinau, Reque, Delorche, Cervos.

LES CUIRASSÉS ITALIENS *et la Presse*

Rome, 10 avril.

Les journaux italiens mènent, depuis quelques jours, une campagne très vive contre le ministère de la Marine, au sujet de la construction des nouveaux cuirassés.

Ces journaux affirment que la construction des nouveaux cuirassés précoute des défectuosités nombreuses.

On a constaté notamment des défauts très graves dans les machines des quatre derniers croiseurs.

Ces révélations ont vivement ému l'opinion publique.

L'ACTION DIRECTE

NOUVEAUX EXPLOITS *des Grévistes de Méru*

Maisons pillées
Usines saccagées

Méru, 10 avril.

A l'issue d'une conférence, qui a été faite aux grévistes par un leader de la Confédération générale du travail, conférence qui échauffa beaucoup les esprits, les ouvriers en boutons de l'Oise se précipitèrent vers les demeures de leurs camarades non syndiqués qui n'avaient pas interrompu le travail, et lancèrent des pierres contre leurs immeubles.

Bientôt toutes les vitres volèrent en éclats ; quand il n'en resta plus une, les grévistes s'acharnèrent vers trois usines ; là aussi, ils brisèrent tous les carreaux, saboteèrent les machines et détruisirent le mobilier et les marchandises.

Après bien des efforts, la gendarmerie réussit à opérer vingt arrestations, notamment celle de minour Maréchal, un repris de justice des plus dangereux.

TOULON

MUTINERIE *à la Prison Maritime*

Un gardien baillonné.
— Une sentinelle désarmée et piétinée.

Toulon, 10 avril.

A la prison maritime, quatre matelots détenus se sont mutinés, et se sont livrés à des actes d'une gravité exceptionnelle.

Après avoir assailli le surveillant Héligot, ils le baillonnèrent, puis le jetèrent dans une cellule, après l'avoir dépouillé de ses effets.

Un détenu s'empressa de revêtir l'uniforme de gardien ; ce qui lui permit d'approcher la sentinelle.

Après avoir échangé quelques paroles avec le factionnaire, qui était loin de s'attendre à un mauvais coup, le détenu saisit la sentinelle par le cou, la renversa à terre, la frappa de plusieurs coups de pied, puis s'empara de son fusil et prit la fuite.

Aux cris poussés par le factionnaire les autres gardiens accoururent.

Les mutins s'enfermèrent dans une cellule, et ne se rendirent qu'après cinq heures de pourparlers.

Lorsque les autorités maritimes pénétrèrent dans cette cellule, les mutins n'avaient sur eux que leur chemise ; de cette façon il a été impossible de savoir lequel des quatre détenus avait revêtu l'uniforme de gardien.

Une enquête est ouverte.

MORT DE PASCHAL GROUSSET

Paris, 10 avril.

M. Paschal Grousset, député socialiste de la deuxième circonscription du 11e arrondissement de Paris, est décédé dans la matinée.

Né à Corte, le 7 avril 1845. Il étudia la médecine, puis se jeta dans le journalisme et débuta dans l'*Etendard*.

Lors de la fondation de la *Marseillaise*. Paschal Grousset suivait la fortune de Henri Rochefort.

Il collaborait à la même époque à un journal qui s'imprimait à Bastia, 8, boulevard du Palais, *la Revanche*.

A la suite d'un article du Prince Pierre Bonaparte contre les rédacteurs de cette feuille, MM. Tommasi, Saveli, Farinole, Thiers, Padovani, Vannier de Morelli, Olagnier, publié dans l'*Avenir de la Corse*, et d'une réponse de *la Revanche* et de *la Marseillaise*, le prince provoqua M. Henri Rochefort, tandis que Paschal Grousset lui envoyait de son côté, ses témoins, MM. Victor Noir et Ulrich de Fonvielle.

Alors eut lieu ce drame de la maison d'Auteuil, qui se termina par la mort de Victor Noir, tué d'un coup de revolver par le prince Bonaparte, le 9 janvier 1870.

Paschal Grousset fut arrêté et tenu au secret pendant deux mois, jusqu'à la réunion de la Haute-Cour de justice. Après l'acquittement du prince, il commença une campagne contre l'Empire qui lui valut de très nombreuses condamnations.

Après la révolution du 4 septembre, il s'engagea comme volontaire dans le 18e bataillon de chasseurs à pied.

Au moment de l'insurrection du 18 mars, il fut délégué aux Affaires étrangères par le comité central.

Traduit devant un conseil de guerre comme membre de la Commune, il fut condamné à la déportation et envoyé à la Nouvelle Calédonie, le 13 juin 1872.

Paschal Grousset ne rentra en France qu'en juin 1881. Aux élections législatives du 21 août, il se porta candidat dans l'arrondissement de Corte, contre Emmanuel Arène, et échoua avec 2 711 voix contre 6.572 obtenues par son concurrent.

Après son échec il se consacra tout entier aux travaux littéraires et pédagogiques, signant tour à tour ses publications du pseudonyme de *Philippe Daryl*, qu'il avait pris comme correspondant du *Temps*, ou de celui d'*André Laurie*, que lui avait imposé son éditeur dans la crainte d'effaroucher le public par la notoriété révolutionnaire attachée à son véritable nom.

Paschal Grousset faisait partie de la Chambre des députés depuis 1893.

Les Télégraphistes Militaires

Paris, 10 avril.

Afin de parer à toute éventualité, le Gouvernement a décidé que, désormais, les télégraphistes militaires seraient exercés non seulement sur le Morse, mais aussi sur le Hughes, et même sur le Baudot.

Les Morts du Jour

M. Paul Chansarel

Paris, 10 avril.

On annonce la mort de M. Paul Chansarel, sous-directeur au ministère de la Marine.

M. Chansarel est décédé subitement, à Bordeaux, où il était allé passer les vacances de Pâques.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A CAPANNELLE. — L'Orphéon Bastiais chantera ce matin à 10 heures, à l'église de Notre-Dame de Lourdes, une grand'messe en musique.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 11 courant, de 9 à 11 heures, à la Mairie, encouragement des initiations et réception des nouveaux adhérents.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambres entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 3 francs, 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de rénovations. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dépôt : Bastia, 21, rue Chanoine Culoni, Paris

CABINET
de M. Scipion Garelli
Agréé auprès du Tribunal de Commerce
5, rue St Joseph, Bastia

Réclamations sur contributions, patentes, foncières, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, seules les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrements, naturalisations etc.

PÉTROLE HAHN

NUL MIEUX — NUL MIEUX
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L'ex CHIMIE
60, AVENUE DES PONTS - LYON

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EAU de TOILETTE et DÉSINFECTION antiseptique.
EXIGER du RICQLÈS

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? etc. etc.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux tombants. Inoffensif. Toutes teintures condamnées.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON complète. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, dépurative, reductive, sex. plastic, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi. — Se traite les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rate, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle. Vient de Sang Noir, Impuissance, Hémorroïdes, Furoncles, Cœur, etc.

Religieuse, donne recette pour guérir enfant urinant au lit. Ecr. Maison Barat, à Chantenay, Nantes.

Le Directeur-Gérant : J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cinti, ex-ouvrier de Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. Orente BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pommonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Fierro 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiascbi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Fontdrus. — Demi-muids. — Bordoisines. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

CONSERVATEUR Journal Financier Français

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 101 LUNDI 12 et MARDI 13 AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

00202

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ermengildo.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Dernier quart., le 12. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Tiburce.

12 AVRIL

ŒUFS DE CARÊME ET ŒUFS DE PAQUES

La consommation des œufs — Le mirage. — Les œufs rouges. — Les cadeaux du Moyen-Age et les cadeaux d'à présent. — Œufs décorés et œufs garnis — Une mode coûteuse.

Avril n'apporte pas seulement aux gourmands et aux coquettes les œufs de chocolat ou de sucre, enrubannés, décorés et garnis, il fait abonder aussi les œufs frais, car c'est le moment des grandes pontes. Il suffit de passer quelques instants aux Halles de Paris pour se rendre compte du rôle important qu'ils jouent dans notre alimentation.

On croit à tort, que notre pays assure seul sa consommation. La vérité c'est que la plus grande partie des œufs vendus sur nos grands marchés proviennent de Russie, de Bulgarie, de Belgique et de Hongrie. Seuls, les œufs à la coque sont fournis par la Normandie, le Centre et le Midi de la France, les œufs étrangers perdant un peu de leur fraîcheur en raison même de la longueur du voyage et des manipulations dont ils sont l'objet.

Ils sont d'ailleurs soumis, les uns et les autres, à l'opération du mirage qui a pour but de fixer leur degré de fraîcheur : dans un coin sombre, un homme assis devant une bougie prend des œufs dans une manne et les place l'un après l'autre auprès de la flamme en les roulant entre ses doigts. Si l'œuf est frais, il apparaît d'une transparence limpide ; si, au contraire, une tache se montre à l'intérieur, c'est qu'il est mauvais. Un bon mireur examinera ainsi plusieurs milliers d'œufs dans une journée et, détail curieux, seuls la lumière d'une bougie permet le mirage parfait. Indiquons enfin que les œufs piqués sont employés pour la fabrication des échaudés et de la pâtisserie commune.

C'est également en avril, c'est-à-dire au moment où les prix de vente baissent qu'on fait des œufs rouges. Ce serait une erreur de croire que ceux-ci sont d'une qualité inférieure, car ils sont au contraire choisis parmi les meilleurs, ceux qui sont les plus pleins et qui pouvant, par suite, mieux résister aux manipulations produites et nécessitées par la cuisson. En effet, on pense bien que les œufs ne sont pas mis dans l'eau bouillante par petites quantités. On les place par cinq cents dans des corbeilles d'osier et on les plonge ainsi dans un bain chaud coloré d'aniline où on les laisse durcir.

Parlons à présent des œufs qui, déjà, s'alignent aux étalages et dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité. On explique la tradition de deux façons différentes. Les uns prétendent que les premiers Chrétiens virent dans l'œuf, à cause du phénomène de l'éclosion, un symbole de la résurrection du Christ. D'autres sont plus prosaïques et ceux-là me semblent avoir raison. Ils rappellent que l'Eglise interdit longtemps l'usage des œufs dans le Carême. Or, comme il était pénible de s'en priver pendant quarante jours, c'était pour tout le monde une grande joie de voir cesser le temps d'abstinence. Et pour marquer cette satisfaction, on avait pris coutume de s'offrir, à Pâques, entre amis et voisins, comme des cadeaux précieux, ces œufs dont on avait été sevré si longtemps.

Cependant, pour donner plus de prix à ceux-ci, on les faisait bénir à l'église dans les derniers jours de la semaine sainte ; puis on prit l'habitude de les décorer chez les riches et de les teindre en rouge ou en bleu chez les pauvres.

Au Moyen-Age, le jour de Pâques, les étudiants et les clercs de la basoche s'assemblaient sur la place publique au son des sonnettes et des tambours. Les uns portaient des étendards burlesques, les autres étaient armés de lances ou de bâtons. Ils se rendaient en cohue et avec un tapage horrible à la porte principale de l'église du lieu. Là, ils chantaient laudes, puis ils se répandaient dans la ville et quêtaient des œufs de Pâques, comme font encore les enfants dans certaines provinces

A la même époque, l'usage était de porter au roi, après la grand'messe, des œufs dorés et enjolivés qui constituaient parfois de véritables objets d'art. On a conservé longtemps, à Versailles, des œufs ornés de peintures de Lancret et de Watteau qui avaient été offerts par des gentilshommes de la Cour à Mme Victoire de France, l'une des filles de Louis XV.

« La coutume des œufs de Pâques aboutit à un véritable abus, écrivait un chroniqueur du XVIII siècle, certains cadeaux sont d'un prix élevé par la façon artistique dont ils sont décorés. »

Que dirait-il s'il vivait à notre époque ? Jadis, en effet, toute la valeur d'un œuf résidait dans sa garniture extérieure ; aujourd'hui on ne s'attache plus qu'à sa garniture intérieure. En effet, œufs de sucre ou de chocolat ne comptent point s'ils ne contiennent quelque bijou, quelque dentelle, et Charles IX a pu changer le calendrier, le jour de l'an a beau n'être plus en avril, nous avons peu à peu repris les coutumes d'alors, tout en conservant celles créées depuis.

Nous avons deux distributions d'étrennes pour le plus grand dommage de notre bourse

ROBERT DELYS.

Propos d'actualité

En Vacances !

En attendant qu'ils soient astreints au « statut » dont les menace le citoyen Pataud, nos parlementaires sont en vacances. Ce sera toujours autant de pris. Et sans doute ont-ils pensé qu'il fallait en profiter pendant qu'il en est encore temps, car les députés se sont donné rendez-vous au 11 mai et les sénateurs, moins ardents, au 18 mai. Cinq semaines aux uns, près de sept semaines aux autres, c'est assez coquet comme vacances de Pâques !

Depuis le premier de l'an, ils répétaient à l'envi qu'ils étaient accablés d'une besogne surhumaine : c'était l'impôt sur le revenu, la réforme électorale, la réforme des conseils de guerre, la réforme douanière, le statut des fonctionnaires... Au diable les réformes ! Députés et sénateurs ont pensé sagement qu'il y en avait trop, et ne sachant par quoi bout commencer, ils les ont laissées toutes. Avouez que ce n'est pas si bête ?

Après tout, c'est le printemps ; députés et sénateurs sont animés du légitime désir d'aller se rendre compte des progrès de la campagne... électorale. Et puis, la méningite sévit à Paris : ils n'ont nulle envie de l'attraper en s'acharnant à élaborer des lois que, comme la toile de Pénélope, il faut sans cesse refaire.

Elaborer des lois ! quelle soie ! Songez donc — si vous aurez pitié ! — que la dernière Chambre a été saisie, par l'initiative du gouvernement, de 1.200 projets de loi ; par l'initiative du Sénat, de 90 propositions de loi ; par l'initiative de ses membres, de 1.400 propositions de loi, ce qui fait un total de 3.700, en chiffres ronds. Qui donc oserait faire reproche à nos législateurs d'avoir manqué d'activité ?

D'ailleurs, ils n'ont fait, en cela, que suivre les traces de leurs aînés : un statisticien assure que les diverses assemblées de la Révolution nous ont légué près de 5.000 lois, le premier Empire plus de 10.000... La Restauration édicta 20.000 ordonnances, la Monarchie de Juillet, 4.000 ; la République de 1848 promulgua 12.000 lois, le second Empire 45.000, la Troisième République 70.000, et cela continue toujours ...

Considérez encore que là ne se borne pas le travail d'un parlementaire consciencieux ; le budget du Palais-Bourbon nous apprend que les députés noircissent pour 74.000 francs de papier à lettres par an, et les sénateurs pour 22.000 francs. Ce papier à lettres n'est pas quelconque : il est aux armes de la Chambre ou du Sénat, et réparti en 208 types différents. Enfin, tous les projets de loi ou autres élucubrations qui passent par la tête des parlementaires, sont imprimés illico aux frais de la princesse, et cela coûte bon an mal an un peu plus de trois millions...

Après cela, chacun trouvera, j'en suis sûr, tout naturel que nos honorables s'accordent cinq ou six semaines de repos à Pâques ; quelques-uns même regretteront peut-être qu'ils n'en prennent pas davantage !

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 avril à 2 h. 1/2

Allégro,	Allier.
La fête au village voisin,	Boeldieu.
Madone de Rubens,	Klein.
Guillaume Tell,	Rossini.
Rose Mousseuse,	Kessels.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Une Agence Consulaire Française à Cosenza

Nous publions ci-dessous la traduction que nous avons faite d'un entrefilet paru dans le *Corriere Bruzio*, journal hebdomadaire de Cosenza :

« La semaine dernière le gouvernement de la République Française a autorisé la création d'une agence consulaire à Cosenza. Il en a confié la direction à M. Battaglini, le distingué chef de service de la « Société nouvelle de Tannins ».

Tout en félicitant M. Battaglini pour sa nomination d'Agent consulaire d'une nation aussi importante, nous applaudissons à l'initiative du Gouvernement français pour les nombreux avantages qu'elle ne peut manquer d'apporter. »

141 — FEUILLE DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVEIL

III

VIE NOUVELLE

Trop heureuses celles qui peuvent, pour la fin de leurs jours, s'assurer cette modeste indépendance. A l'exception de quelques mois passés chaque année dans l'appartement de la comtesse, rue Madame, presque aussi solitaire que le vieux castel de Sablaines, mademoiselle Espérance, devenue une grande et splendide jeune fille, avait vécu presque exclusivement dans la Mayenne. A Paris, elle avait entendu de la musique profane, rarement, à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique, et de la musique religieuse à Saint-Sulpice ou dans d'autres églises.

Son institutrice ne lui avait rien appris de ce côté. L'élève était plus forte que la maîtresse. La comtesse lui avait donné une harpe et un piano d'Erard, une mandoline de luthiers en renom. Mais, à côté de ces précieux instruments, ceux qu'elle préférait, en soupirant parfois aux applaudissements par lesquels la foule saluait l'exécution d'une valse ou d'une aubade lentement enlevées, c'était sa vieille harpe et sa vieille mandoline de guivre, qu'elle avait traînées sur les routes de la Lombardie et de la Toscane ou de l'Engadine. Elle les gardait précieusement. Elles les entretenait avec un soin pieux comme des reliques. Près d'elles elle se reportait à ses mauvais jours. Et presque chaque soir, lorsqu'elle se retrouvait seule dans sa vaste chambre, en face des peloses du parc qu'elle dominait, du grand étang qui mordait dans le bosquet, bordé de joncs, et du coteau couronné de taillis et de grands arbres, elle regardait d'un œil distrait l'horizon qui allait en s'obscurcissant, la nuit qui tombait et les étoiles qui s'allumaient à la voûte immense de l'infini, et elle se disait :

— Pourquoi ne puis-je pas pénétrer les ténèbres de mon passé plus que l'obscurité de cette nuit qui s'étend sur nous ?.. D'où sors-je sortie ?.. De quel pays, de quels parents ? Pourquoi ne sais-je pas comme les autres enfants qui ont un nom, une famille ? Pourquoi n'ai-je pas connu ma mère ?.. Où est-elle ?

Et comme Hélène Rousset, la femme coupable, dans sa villa des Glycines. l'enfant innocente se demandait en songeant à cette mère inconnue :

— Oui, où est-elle ? Que fait-elle ? Pourquoi n'a-t-elle abandonnée ?

Cette pensée vivace et obsédante ne la quittait pas. Cependant elle avait trouvé une autre mère. Elle l'aimait passionnément. Par sympathie et par reconnaissance ! Mais cet amour pouvait-il l'empêcher de rêver à l'autre, à la vraie, à celle à qui elle devait le jour ? Elle avait tenu la promesse faite au paysan de Bessenaux qui lui avait rendu un si grand service. Elle lui avait donné de ses nouvelles, expliqué la tranquillité de son existence et témoigné sa gratitude par des lettres affectueuses auxquelles il répondait de temps en temps. Il s'était marié avec une jeune fille de son voisinage et demeurait toujours dans sa mémoire forme. Il se disait heureux dans son beau pays qu'elle voudrait peut-être revoir. Carlo Bennoni s'était guéri à l'hospice de Besançon, mais après une longue convalescence, et il avait dû reprendre sa vie errante, en d'autres pays sans doute, car on ne l'avait pas revu et on n'en avait plus entendu parler.

V

DEUX CONFIDENCES

Les choses en étaient là au moment où la comtesse de Frazé était allée rendre visite à Me Brissonnet, l'honnête notaire de Sablaines. Lorsque sa cliente se fut élargie, il plaça dans sa caisse le précieux papier qu'elle confiait à sa loyauté bien connue, avec les précautions qu'on doit à un acte considérable dont on espère à juste titre recueillir des avantages importants. Le petit notaire les voyait déjà pleuvoir sur son cabinet sous forme d'honoraires. Des honoraires ! Sans doute c'était déjà quelque chose. Que lui donnerait-on lorsqu'il livrerait à la légataire de la comtesse cette fortune qui, au bas mot, s'élevait à la somme de deux millions et demi ? Pour-être trois.

La comtesse entassait ses économies. Avec l'existence retirée qu'elle menait, elles s'accumulaient chez elle de façon à former une montagne. Pétion sur Ossa ! Elle devait en avoir de ces billets bleus et non des moindres, et des rouleaux de louis d'or ! Et tout irait à cette enfant trouvée, à ce produit d'amours inconnus, à cette fille sans nom rencontrée on ne savait où ! Et alors, qu'arriverait-il ? Les yeux gris du notaire s'enflammaient d'un feu de convoitise. Il avait dressé son plan depuis quelque temps déjà, depuis l'heure où il avait entendu les premières palinées de terre retomber sur le cercueil de sa malheureuse femme. Il y avait longtemps qu'il tournait ses regards vers mademoiselle Espérance.

Lorsqu'il dînait au château, il n'était pas d'attentions qu'il n'eût pour elle. Il y a des esprits pointus, on dit aujourd'hui avertis, qui escomptent tout, pèsent tout, calculent tout, sont prévoyants, parients, en embuscade comme des araignées au fond de leurs toiles, et qui dressent leurs pièges et leurs batteries des années d'avance. Me Brissonnet était de ceux-là ! Lui veuf, pourquoi n'épouserait-il pas cette inconnue, cette bâtonnière recueillie par la comtesse de Frazé et devenue une belle fille, en même temps que sa favorite et son enfant d'adoption ? Elle la doterait largement, c'était certain. Mais si la comtesse donnait toute sa fortune à cette enfant trouvée, mademoiselle Espérance devenait un parti superbe, inabordable pour lui. De tous côtés des héberceaux, des décavés, des comtes, barons et marquis se jetteraient sur cette proie magnifique. Magnifique par sa beauté et par ses millions !... Alors pour lui rien ! Plus d'espérance !

A suivre.

RENOUVEAU

Le voile de la nuit, tout doucement s'efface,
L'étoile du matin pâlit et disparaît ;
Et comme un globe en feu, suspendu dans l'espace,
Aux bords de l'horizon, l'astre du jour paraît.

L'astre du jour paraît ! .. Et tout dans la nature,
Caressé par ses feux se ranime à l'instant :
Tout s'éveille et sourit, tout chante et tout murmure,
Et des lilas s'exhale un parfum pénétrant.

Tout s'éveille et sourit, tout chante et tout s'anime :
L'Angelus retentit, partout, dans le lointain ;
Et les petits oiseaux, dans un élan sublime,
Mêlent leurs doux concerts à la voix de l'airain.

L'abeille, en bourdonnant, s'en va, vive et légère,
Butiner le nectar, sur les cytises d'or ;
Et le blanc papillon, niché sous la fougère,
S'éveille, et dans l'azur, joyeux, prend son essor.

Tout s'agite... et déjà, quittant la bergerie,
Conduits par le pasteur, au son du chalumeau,
Les moutons lentement, s'en vont dans la prairie,
Brouter le serpolet, au bord d'un clair ruisseau.

Conduisant leurs gros bœufs d'une main vigoureuse,
Les actifs laboureurs regagnent leurs guérets ;
Tandis qu'en fredonnant une chanson joyeuse,
Le brave bûcheron, retourne à ses forêts.

Tout s'éveille et sourit, tout chante et tout s'anime,
Tout s'apprête à fêter le retour du beau temps...
Adieu, les sombres jours ! Déjà, tout se ranime
Au souffle tiède du printemps !

RUSTICA.

30 mars 1909.

Conseil de Revision

Mardi 13 avril, canton de Moroaglia, à Moroaglia, à 4 heures du soir.

Conseillers généraux : M. Morachini, titulaire ; M. Manfredi, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Grimaldi d'Isdra, titulaire ; M. Poli, sup.

Mercredi 14 avril, canton de La Porta, à La Porta, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. J.-P. Gavini, titulaire ; M. J.-P. Morati, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Marzani, titulaire ; M. Luiggi, suppléant.

Jeudi 15 avril, canton de Piedicroce, à Piedicroce, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Bernni, titulaire ; M. Colombani, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Grimaldi, titulaire ; M. Luciardi, suppléant.

Vendredi 16 avril, canton de Valle-d'Alesani, à Valle-d'Alesani, à 2 h. s.

Conseillers généraux : M. Manfredi, titulaire ; M. Pierangeli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Paoli, titulaire ; M. Grimaldi d'Isdra, sup.

Samedi 17 avril, canton de Cervione, à Cervione, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. le vicomte Sebastiani, titulaire ; M. de Caraffa, sup.

Conseillers d'arrondissement : M. Vellutini, titulaire ; M. Ferrali, suppléant.

Bulletin Financier

Paris, 7 avril 1909.

A l'exception de notre Rente qui fléchit encore à 97.82, le marché ne se départ pas de sa fermeté qu'il accentue même dans nombre de compartiments en tête desquels nous signalons les offluences. Le Serbe monte à 81.85, l'extérieure à 99.05 et le Russe 4 1/2 1909 à 90.45. Nos Grandes Institutions de Crédit reproduisent pour le plupart leurs cours de précédente clôture : Crédit Foncier 749, Crédit Lyonnais 1.845 Comptoir National d'Escompte 730 La Société Générale est toujours en faveur à 664.

L'assemblée Générale du Crédit Mobilier Français tenue le 3 courant a fait ressortir l'excellente situation de cet Etablissement. Toutes les Résolutions du Conseil ont été votées à l'unanimité ainsi que l'augmentation du capital social réservé, dès à présent jusqu'au 25 avril par préférence aux actionnaires anciens à raison de 2 actions nouvelles par 5 anciennes et aux porteurs de parts à raison de 20 actions nouvelles par 4 parts.

A l'exception de Suez qui s'avance à 4.722, les valeurs industrielles et de traction sont calmes. Bonne tenue du groupe russe. Titres caprifères, en légère réaction : Rio 1.771.

Parmi les valeurs de plomb le Laurium Grec s'échange à 25.75.

En Banque nouveau progrès à 540 et à 824 de l'action et de la part Ouest Africain Français.

On recherche à 461 l'obligation 5 0/0 or Nord Est de l'Espagne.

L'obligation 3 0/0 or du Port de Bahia se traite à 454 très demandée.

Les chemins Français subissent un nouveau tassement.

Nécrologie

M. le Professeur Oubert

M. Louis Oubert, professeur honoraire au lycée de Dijon, vient d'être emporté en peu de jours par une congestion.

Comme tous les ans, il était venu passer l'hiver à Bastia, où il se proposait de se retirer définitivement, et jouir en paix d'un repos bien gagné, après quarante ans d'excellents services dans l'Université ; le destin en a décidé autrement.

M. Oubert était devenu notre concitoyen lorsque jeune professeur de seconde au lycée de Bastia, en 1872, il épousa l'admirable compagne de sa vie, Mlle Gusseo, fille de l'architecte Gusseo que tous les Bastiais ont avantageusement connu.

Appelé à Dijon, presque chez lui, il ne devait plus quitter cette ville, où il ne tarda pas à acquérir la notoriété que méritaient son talent et son caractère.

Plusieurs fois conseiller municipal, il avait été élu, il y a trois ans, premier adjoint au maire de Dijon. Il consacrait aux intérêts de cette ville tout son temps et le meilleur de lui-même. Il réalisa d'importantes améliorations administratives qui lui gagnèrent de plus en plus la confiance et l'estime de ses électeurs.

M. Oubert, dont les convictions libérales étaient tempérées par une sage tolérance, sut emporter l'estime même de ses adversaires.

Erudit profond, bibliophile distingué, il présidait à Dijon nombre de sociétés savantes, et c'était un régal pour tous, que d'entendre sa parole, fine, élégante et concise.

La mort d'un fils unique adoré, enlevé à 23ans, alors que le plus brillant avenir politique s'ouvrait souriant devant lui, avait brisé les ressorts d'un caractère aussi fortement trempé.

La levée du corps a eu lieu samedi à Chenove, au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Provisseur Barat, et par MM. Santi, Faggianelli, Tafanelli, professeurs au Lycée, en robe.

Les obsèques devant avoir lieu à Dijon, le corps est parti hier par le paquebot de Marseille.

Nous prions Mme Veuve Louis Oubert, les familles Perrochs, Barrand et Sisco de vouloir bien agréer nos compliments de condoléances.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MARICNANA. — Madame Versini, mère de M. Toto Versini, conseiller général, est décédée aujourd'hui après une douloureuse maladie.

Nous adressons à M. Toto Versini nos bien sincères condoléances.

VIVARIO. — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Jean Costa, décédé après une longue et douloureuse maladie. Toute la population suivait, émue et recueillie, le cercueil de cet homme de bien. M. Jean Costa était un des hommes les plus aimés de notre région. Toujours il se montra ami sûr et dévoué, toujours il fut bon pour les malheureux, secourable aux besogneux. Aussi bien ses compatriotes professaient pour lui une sympathie respectueuse, et, à différentes reprises, l'avaient placé à la tête de la municipalité vivarienne et l'avaient envoyé défendre leurs intérêts au conseil d'arrondissement.

Nous prions M. François Costa et sa famille de recevoir nos plus sincères condoléances. — A. P.

M. Morey est guéri

Il désire qu'on sache que c'est grâce aux pilules Pink

M. Morey Ferninand est un jeune homme de 20 ans, dont nous donnons ici le portrait. Il habite à Perrigny-sur-Armançon (Yonne), où il est propriétaire cultivateur. Il a été très malade et les pilules Pink l'ayant guéri, il nous a demandé de publier sa lettre justifiant sa guérison, espérant ainsi être utile aux jeunes gens dont la santé laisse à désirer

Voici sa lettre :

M. F. Morey (Cl. Dalex, Montbard)

« Depuis quelque temps, j'étais dans un bien mauvais état de santé. Je n'avais aucun appétit et je, me sentais si fatigué que j'en avais tous les membres comme endoloris. Je sentais mes forces diminuer tous les jours. Je manquais de respiration et après avoir marché un peu vite, je ne pouvais pas parler. Très fréquemment j'ai eu des étourdissements et de douloureux maux de tête. En outre mon estomac me faisait beaucoup souffrir. Je suis heureux de pouvoir vous informer que ces pilules m'ont fait le plus grand bien et que grâce à elles j'ai pu, complètement guéri, reprendre mes travaux et les faire sans fatigue. »

Il n'y a pas de cas de faiblesse générale qui ne puisse être enrayé et guéri par les pilules Pink. Ses symptômes éprouvés : manque d'appétit, pâleur, maux de tête, sommeil pénible, douleurs dans le dos faiblesse dans les jambes, sont autant d'appels du sang qui réclame un régénérateur, un tonique. Donnez-lui les pilules Pink qui sont souverainee comme rétablisseur du sang, tonique du système nerveux. Elles ont donné des guérisons remarquables à des anémiques, à des jeunes gens épuisés par une croissance trop hâtive. Elles ont activé bien des convalescences de fièvres, de grippe et ont rendu la santé à des surmenés, des épuisés par le travail et les excès.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 25, Rue Balle. Paris Fr. 3.50 la boîte, Fr. 17,50 les 6 boîtes, franco.

Service Médical de colonisation en Algérie

Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 2 juin prochain à Alger (Ecole de Médecine), à Paris (office de l'Algérie et à la Préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de Médecine.

Pour tous renseignements s'adresser, soit au Gouvernement Général (direction de l'intérieur, 2e Bureau) soit à l'office de l'Algérie, à Paris, soit à la Préfecture de chaque département.

La liste des candidats sera close le 18 mai.

On trouvera également le programme du concours à la sous-préfecture de Bastia.

ALISTRO

TERRIBLE ACCIDENT

de Chemin de Fer

Un homme écrasé

Dimanche, jour de Pâques, un bien douloureux accident s'est produit en gare d'Alistro, à 3 heures 20 de l'après-midi, au moment du croisement des deux trains de la Côte Orientale, les trains 12 et 11.

Le premier train, venant de Ghisonaccia, était déjà en stationnement ; le second, venant de Bastia, entrait en gare à petite vitesse.

M. Chiappe, gardien de 2e classe du phare d'Alistro, pénétrait en gare par un raccourci, se précipita devant la machine du train venant de Bastia pour traverser la voie et atteindre le quai Malheureusement il ne put se dégager à temps, et fut pris par le côté gauche de la machine qui le renversa à terre.

Le corps de ce brave gardien du phare d'Alistro fut horriblement meurtri sous les bielles et les différentes pièces du mouvement.

Le mécanicien du train 11, qui était loin de s'attendre à ce que M. Chiappe traversât la voie à une aussi faible distance de lui, stoppa immédiatement après avoir parcouru 8 à 9 mètres à peine.

L'infortuné gardien gisait sous l'avant du marche-pied du fourgon de tête ; il fut aussitôt retiré par tout le personnel de la Compagnie qui s'empressa de lui prodiguer les soins les plus dévoués, grâce aux approvisionnements de la boîte de secours qui existe dans chaque train.

M. Chiappe voulait faire une surprise à sa femme en allant passer avec elle la soirée de Pâques ; Mme Chiappe, de son côté, qui habite Bastia, rue Saint-Joseph, a eu la même idée. Elle prit le train à Lupino à 12 h. 48 et arriva à Alistro, au moment où son cher époux était victime de ce terrible accident.

Mme Chiappe retourna à Bastia par le train 12 avec son mari ; les plus habiles praticiens de notre ville furent appelés à lui prodiguer leurs soins.

Les blessures de M. Chiappe sont assez graves ; son état cependant ne paraît pas désespéré.

Succès ! Succès ! Succès !
SPLENDOR-CINEMA

20, Boulevard Paoli, 20

PROGRAMME

L'invulnérabilité en duel

DRAME de BRACONNIERS

SERVICE D'ART

Scène de Fou rire

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 9.5 à midi 19.2. + à 6 heures du soir + 12.4 Maxima + 19.2, Minima + 8 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, id.

Médaille Militaire

Le cavalier Camagli, du 5e rég. de chasseurs d'Afrique, est inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines (Casablanca).

Décès

Mme et M. Pierre Orseni, sonneur de cloches à Saint-Jean ont eu la douleur de perdre leur fils Henri, âgé de 18 mois.

Le blanc cercueil était suivi par la foule des parents et des amis que compte dans notre ville la famille Orseni.

Les dernières prières ont été dites en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à la famille Orseni nos bien sincères condoléances.

Ministère des Finances

M. Albertini, sergent-major comptable à la prison militaire de Tunis, est nommé à la perception d'Amou, dans les Landes, 4e classe.

Les Annales

A propos de la première représentation de « l'Impératrice », de Catulle Mendès, dont tous les journaux ont salué le succès, les *Annales* publient de curieux documents ayant trait à cette mystérieuse souveraine du cœur de Napoléon ; Mme Walewska, qui en est l'héroïne, et une savante étude d'Henry Houssaye sur le séjour de l'empereur à l'île d'Elbe. Il faut lire encore, dans ce même numéro, les intéressants souvenirs de voyage, à Rome, pendant la semaine sainte, de Frédéric Masson, la spirituelle chronique de René Doumic, sur les « snobs », le poétique conte de Pâques, de Jean Bertheroy, et maints autres articles ou poèmes d'actualité de Jean Richepin, Fernand Gregh, Jules Bois, Jules Claretie, Gaston Bonnier, Yvonne Sarcey, Max de Nansouty, etc., etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Concierges

M. Bastelica, adjudant du génie en retraite à Constantine, est nommé concierge du service de l'intendance et affecté au parc à fourrages de Sétif.

Objet perdu

Une Quinzaine de Pâques, avec un signet en ruban blanc.

La rapporter au bureau du *Petit Bastiais*.

Orsate Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6,

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Avis

Il a été perdu le 3 avril dernier, à Nogareto, territoire de Quercitello, canton de la Porta, une housse robe noire, taille 1 m. 16, âgée de 10 ans, ferrée aux pieds de devant, dépourvue de poil à l'encolure sur une petite surface. L'housse est pleine.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Rosa, adjudant en retraite, à Quercitello.

A vendre

Une paire de bœufs. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

Constructions modernes

Constructions modernes de villas et de maisons à loyer.

Balbeo François, élève de M. Chemin, architecte-expert, à Nice.

S'adresser, 7, rue Dante, à Nice.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Decherseuil, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais 00203

MARTINIQUE

Expulsion « Manu militari » de l'ex-président Castro

Paris, 12 avril.

Un câblogramme de Fort-de-France annonce que la commission de médecins, chargée d'aller visiter l'ex-président Castro, a déclaré que son état de santé lui permettait de voyager.

A la suite de ce rapport le forban Castro a été expulsé manu militari de Fort-de-France, et transporté sur une civière, à bord du paquebot *Versailles*, en partance pour Saint-Nazaire.

L'ex-président de la République du Venezuela a protesté énergiquement contre cette expulsion.

Interviewé, avant son départ, le forban du Venezuela a déclaré qu'il avait l'intention, dès son débarquement à Saint Nazaire, de partir pour l'Espagne d'où il s'embarquerait pour Ténériffe.

TOULON

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine

Paris, 12 avril.

Les membres de la Commission d'enquête parlementaire sur la Marine ont entendu M. Nicolini, président de la Chambre de Commerce, qui leur a signalé de nombreuses défectuosités dans le fonctionnement des marchés et des adjudications.

M. Nicolini a, pendant de longues heures, entretenu la Commission de différentes questions, les unes plus intéressantes que les autres.

Aussi les Commissaires enquêteurs remercièrent-ils chaleureusement le Président de la Chambre de Commerce de leur avoir fourni des renseignements si précieux et si précis.

Douloureuses constatations

Les membres de la Commission d'enquête se sont rendus ensuite à bord de la *Liberté*, et de la *Justice*. Ils ont entendu le capitaine de vaisseau Lalbrec qu'ils ont longuement questionné sur les approvisionnements en munitions.

Le général d'artillerie Gossot, qui avait été entendu à Paris, avait affirmé que le stock des munitions était complet.

Les Commissaires-enquêteurs constatèrent, avec regret, que les affirmations de cet officier général étaient inexactes.

La constatation fut plus douloureuse à bord du cuirassé *Liberté*, où toutes les installations d'artillerie étaient *indisponibles depuis plus d'un an.*

Enfin, dans les soutes, les Commissaires-enquêteurs trouvèrent des canalisations électriques.

Fort émus de ces constatations la Commission d'enquête passa plus loin ses investigations ; elle constata, une fois de plus, que tous les bâtiments de notre marine nationale sont dans une situation identique à celle des cuirassés *Liberté* et *Justice*

L'obus P

La Commission d'enquête est ensuite une longue conférence avec le colonel Gauthier sur l'obus P.

Cette conférence eut lieu à huis-clos ; n'assistaient seuls MM. Delcassé, président ; Guernier, Denzon, députés, Michel, rapporteur général

Bien qu'aucun communiqué n'ait été fait à la presse, tout porte à croire que les députés enquêteurs ont été très satisfaits des observations et des explications qui leur ont été fournies par le colonel Gauthier.

Départ pour la Tunisie

MM. Lebouco, Legrand, Aldy, Fournier et Guernier, députés, membres de la Commission d'enquête, se sont embarqués aujourd'hui, à Marseille, pour la Tunisie.

L'ACTION DIRECTE

NOUVEAUX EXPLOITS des Grévistes de Méru

Violentes bagarres entre la Troupe et les Grévistes. — 25 arrestations. — Nombreux blessés.

Méru, 12 avril.

A la suite des nombreuses arrestations qui ont été opérées par la troupe les grévistes ont lancé des pierres sur les gendarmes et les cavaliers, qui furent ainsi obligés de faire usage de leurs armes.

Plusieurs grévistes reçurent des coups de sabre.

Deux escadrons de cuirassiers sont arrivés ce matin ; ils sont dissimulés dans les environs, afin d'éviter un nouveau conflit.

Fermeture définitive des Usines

A la suite de l'entretien qu'ils ont eu avec M. Meunier, préfet de l'Oise, les patrons ont manifesté l'intention de fermer définitivement leurs usines.

Nouvelles arrestations

Ce soir, les grévistes paraissent plus calmes.

Sur mandat de juge d'instruction de Beauvais, la gendarmerie a procédé à l'arrestation de quatre ouvriers tablettiers, ce qui porte à 25 le nombre des arrestations.

LES SABOTAGES

à bord du SUBMERSIBLE « CIRCÉ »

Toulon, 12 avril.

L'enquête sur le sabotage qui, d'après certains journaux, se serait produit à bord du submersible *Circé*, s'est terminée hier dans l'après-midi.

Cette enquête n'a donné aucun résultat.

M. le commissaire spécial Dutery a abandonné les recherches ; les ouvriers travaillant à bord du submersible *Circé* sont très mécontents de l'enquête qui a été faite

Les ouvriers ont déclaré qu'ils resteront de travailler, à l'avenir, s'ils ne sont pas l'objet d'une surveillance constante.

CAMBRAI

La Grève DES OUVRIERS MAÇONS

Paris, 12 avril.

Les ouvriers maçons de Cambrai se sont mis en grève.

Ils réclament une augmentation de salaire ; ils veulent cinq centimes de plus par heure de travail.

Etant donné la tranquillité qui règne pour l'instant, le préfet du Nord ne compte prendre aucune mesure d'ordre particulière.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes *supérieures* et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Anzolo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurée. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs, 25.

Table d'hôte cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfections. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement se fournit pas de linge aux baigneuses.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

CABINET de M. Scipion Garelli

Agréé près le Tribunal de Commerce
5, rue St Joseph, Bastia

Réclamations sur contributions, patentes, foncières, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, seules les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrements, naturalisations etc.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PODOVANI, 7, route de Cap Bastia

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques

en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE
de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie
Fraisardo (Corse)

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONSTITUE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et de DIGESTIONS
EXIGER le RICQLÈS

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani

Joindre un timbre pour la réponse.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude par son Docteur méthode qui guérit radicalement la faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les troubles de l'Estomac, de l'Intestin, du Foie, la Bronchite, la Grippe, les Rhumatismes, etc. — Ecrivez gratuitement au journal et vous recevrez par retour du courrier la deuxième livraison de cet ouvrage si intéressant.

(9) — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA TOMBE EN RECULE

Le propriétaire de l'un des cafés qui se trouvent en face de la gare de la rive droite, à Versailles, avait fait placer quelques tables et chaises sur le trottoir, devant son établissement. Là matinée était très belle, toute ensoleillée. Un grand jeune homme, négligemment vêtu, et une femme très élégante, emmitouflée dans un superbe manteau orné de riches fourrures, s'étaient assis devant le café et buvaient du madère. Le jeune homme devait avoir une trentaine d'années. Son visage, absolument rasé, était très beau. La femme, une brune aux yeux bleus, riait de la mine scandalisée des bonnes gens qui passaient et qui la regardaient comme une bête curieuse parce qu'elle fumait une cigarette rose, qu'elle avait tirée d'un étui mignon en écaille incrustée d'or.

Ces deux consommateurs étaient deux premiers rôles d'une troupe dramatique, partie de Paris, l'avant-veille, pour promener un drame à succès à travers la province. Cette troupe avait commencé, la veille, sa tournée, par Versailles, où elle devait donner, encore, le soir même, une représentation.

— N'est-ce pas l'Albinos qui vient là-bas ? dit la jeune femme en montrant au loin un individu à la mine étrange.

— Si, c'est lui-même. Il arrive à pic, j'ai une idée ! Appelle-le donc, veux-tu ?

La jeune femme se leva aussitôt, mit ses deux mains sur sa bouche en forme de porte-voix, et cria d'une voix forte :

— Ohé ! l'Albinos, ohé !

Celui qu'on appelait ainsi entendit la voix de l'artiste, il s'arrêta.

— Par ici ! Par ici ! reprit le jeune homme en faisant signe à l'inconnu de venir.

L'Albinos arriva, bientôt, près des deux consommateurs qu'il avait reconnus.

— C'est mademoiselle qui veut te parler, dit l'artiste.

— Oui, dit la jeune femme. Veux-tu boire un verre avec nous ?

— Volontiers !

— Assieds-toi alors, Garçon, un madère !

— Bien ! un madère, m'!

L'Albinos s'était assis. Son surnom lui venait de la couleur de ses cheveux, d'un blond-blanc filasse. C'était un homme de trente ans environ, très petit de taille, et ayant, comme l'orang-outang, des bras d'une longueur démesurée, ce qui lui permettait de marcher parfois à quatre pattes, par plaisanterie, à la grande joie des artistes de la troupe. C'était en apparence, il était robuste, étant très nerveux. Et puis, il devait être agile comme un singe, dont il avait le masque rugolo, avec ses petits yeux ronds, spirituels et brillants, son front bas et étroit, ses oreilles écartées et larges, sa bouche fendue longitudinalement, et montrant, quand il rit, ses dents, petites, très blanches et aiguës ; avec son nez écrasé aux narines très ouvertes, et de rares poils de barbe blanchâtres qui poussaient sur ses joues et à son menton, tandis que sa lèvre supérieure était absolument imberbe. Il avait des pieds petits et des mains fort belles, aux doigts longs et effilés.

Il remplissait au théâtre les fonctions de troisième régisseur et de garçon d'accessoires. On le transformait en souffleur quand cela était nécessaire. Il jouait parfois de petits rôles et figurait au besoin. Personne ne savait, comme lui, imiter dans les coulisses : le murmure des foules ; l'orage, en tapant sur une grosse caisse ; la pluie, en agitant un bâton auquel des tiges de métal étaient attachées. Il faisait aussi les courses à l'occasion. Même, il pouvait tenir le contrôle. Souvent, il était chargé de coller des affiches en ville et aux grilles des grands cafés. Lorsqu'il le fallait, il se transformait en machiniste et en gazier, d'ailleurs très obligeant, très aimé par tout le monde, toujours gai, vraiment spirituel, ayant la répartie facile et sachant trouver le mot drôle : tel était l'Albinos.

— Dis donc, l'Albinos, fit la jeune femme en buvant son madère à petites gorgées avec des mines coquettes, tu devrais me faire un plaisir, toi qui es débrouillard en diable !

— Volontiers, si c'est possible ! De quoi s'agit-il ?

— Tu vas te ficher de moi, je te connais, tu es si blagueur, mais ça m'est égal.

— Moi, rire de l'étoile de la troupe ! Jamais de la vie... Je n'oserais pas.

— Voilà l'affaire !

— Je suis tout ouïe !

— Figure-toi, mon vieux, qu'avant-hier, à ce que disait tout à l'heure le garçon de ce café... on a trouvé...

— Quoi donc ?

— Un homme, pendu dans une grange, en un village qui se trouve à deux pas d'ici.

— Genre de suicide qui ne me convaincrait pas ! Après t...

— Si tu étais gentil, mais bien gentil... tu me prouverais un morceau de la corde dont il s'est servi.

L'Albinos s'esclaffa.

— Ça mort porte-toi la veine, reprit la jeune femme, j'en suis sûre.

— Et dans quel pays a-t-on trouvé ce pendu ?

— A Viroflay ; tu dois connaître ça, toi qui es un géographe distingué. Il paraît que c'est dans les environs.

— C'est à une demi-heure d'ici.

— Eh bien, veux-tu, dis ? Je te donnerai cent sous pour la peine.

L'Albinos fit une grimace comique.

— Cent sous ! Une rose de cerrières !.. C'est dit ! J'aurai la fiselle.

— Ce soir. Avant la représentation, j'y tiens beaucoup.

— Ce soir ? c'est dit ! Au revoir !

Ayant vidé son verre, l'Albinos s'éloigna. Il alla d'abord au théâtre où il avait à faire quelques besognes ; puis, il déjeuna modestement dans un petit restaurant. Enfin, il se dirigea à tenir la promesse qu'il avait faite à sa camarade.

A ce soir.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX ...IST?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?
SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médical. Résultats inespérés. Vente immense universelle.

Exigez que vos flacons portent bien Windsor. Se trouve chez les bons Coiffeurs, Parfumeurs et Grands Magasins. Le flacon : 3 fr. 50 — Franco contre mandat-poste de 4 fr. 50 — Notice explicative et testimoniale sur demande.

ANTHEUIL, 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés BYRRH MATTEI, apéritif supérieur.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

ON DEMANDE DES MALADES

même désespérés incurables.— PAIEMENT APRÈS GUERISON complète. Guérison rapides et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Sciatique, Eczéma, Vices du Sang, Goutte, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Consultations gratuites. Visite de 2 à 4. Ecrire ou se présenter.

Docteur [illegible], 10, Place du Palais, 10

Religieuse, donne secret pour guérir le enfant urinant au lit.

Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

Le Directeur-Gérant : J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. [illegible] SIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouges du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570 à 600** litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220 à 250** litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PEBICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

CONTENTIEUX

Journal Financier Français

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 103 MERCREDI 14 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an de plus : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 1914 1918

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

III.

La Sous-Commission d'enquête qui s'est rendue en Corse, au mois d'octobre dernier, a constaté que l'île mourrait de la politique et que si on ne cherchait un remède à ce mal, la régénération du pays ne se ferait jamais. Dans chaque bourg qu'elle traversait la crise se faisait sentir, plus intense, plus grave, au fur et à mesure qu'elle descendait vers le Sud. Dans son enquête elle en notait les tristes conséquences. C'était l'affirmation la plus violente d'un régime de complaisance à outrance, de faveurs semées çà et là sans discernement, dont l'action néfaste portait les plus graves atteintes aux intérêts supérieurs du pays.

Hélas ! nous venons d'en entendre encore les échos, pendant les élections mouvementées de Sartène qui se sont produites sous de telles servitudes, sous de si douteuses attenances, qu'on est à se demander si l'esprit public en Corse peut subir sans cesse de pareilles atteintes de veulerie et de corruptibilité, sans que le dégoût ne monte au cœur de ceux qui veulent enfin la régénération du pays.

Je n'ai pas le désir de m'étendre là-dessus.

Je déplore les polémiques que ces élections font surgir suivies de duels à grand fracas, de paroles grasses et insolentes imprimées dans les journaux, de scandaleuses effronteries affichées sans crainte et sans vergogne.

Un pays est digne de tous les maux quand il descend si bas, et nous nous en prenons aux hommes qui suivent cette pente fatale pour leur dire qu'ils trahissent la Corse.

C'est qu'il faut en finir, une fois pour toutes, avec ces consultations électorales où le clan familial domine, où l'on se met à quatre ou cinq pour combiner les élections, où l'on fait appel à toutes les audaces pour mieux dominer, pour mieux réussir.

Ces appétits qui s'éveillent causeront, si on n'y prend garde et si on ne songe à les étouffer, la gangrène qui pourrirait à jamais la Corse.

Le Préfet, M. Chalcil, en a senti le dégoût. Il espérait enfin qu'une politique mieux appropriée aux besoins du pays aurait surgi, après l'intervention du Président du Conseil, et il aurait voulu l'inaugurer dans la plénitude des sentiments d'affection qu'il a pour la Corse ; mais les événements ont été plus forts que lui, il est retombé dans les luttes, et cette fois il en est sorti amoindri, car les circonstances l'ont obligé à combattre des amis communs. Quelle misère ! d'un bout de la Corse à l'autre bout, on crie contre l'indifférence gouvernementale, on l'incrimine d'abandonner l'île pour servir les intérêts particuliers, et quand le Préfet veut se débarrasser de ces liens, on lui impose plus lourdement le joug des coteries, et on lui dit : Marchez pour le triomphe de celle-ci contre celle là, car en somme les principes ne sont presque jamais en jeu. Dans les élections insulaires, ce sont les combinaisons de famille et de personnes qui priment toujours.

Les hommes qui revendiquent l'honneur de représenter la Corse, la plupart du temps n'ont que des relations à faire valoir ; peu de mérite, pas de travail, pas même l'excuse d'agrandir la sphère d'action de la petite patrie insulaire.

Ne pouvait-on pas choisir une autre plate-forme aux élections sénatoriales comme aux élections législatives ; adopter un programme qu'on aurait soumis à la sanction populaire. Cela était plus simple, plus juste, plus démocratique, mais on préfère suivre les errements du passé, et les questions de personne ont prévalu.

Il en sera de même l'année prochaine, et toujours, nous nagerons dans les mêmes eaux tant que l'esprit public ne se sera débarrassé de cette oligarchie familiale qui pèse si lourdement sur le pays.

M. Antoine Gavini, président du Conseil général, en prenant possession du siège que lui avaient octroyé, presque à l'unanimité, tous ses collègues du Conseil, s'élevait fièrement contre cette tendance, dans son discours d'installation, et il disait qu'il fallait, pour le bien de la Corse, en finir avec les clans. Il avait en ce moment l'intuition que son avènement à la présidence du Conseil général, après M. Arène, devait entraîner un changement de régime, et qu'on devait remettre au peuple, et à lui seul, le soin de choisir ses représentants. Hélas ! le jour même où il prononçait ces patriotiques paroles, le contraire s'affirmait, les conseillers généraux qui l'avaient élu, obéissant, malgré eux, à cet esprit de clan qu'il fétrissait, cherchaient dans les combinaisons familiales le maintien du régime disparu.

Je sais bien qu'on peut m'objecter que tous les hommes qu'on envoie à la Chambre et au Sénat sont des républicains de nuances plus ou moins avancées. La belle affaire ! s'ils n'obéissent qu'à des sentiments pris en dehors du bien public, s'ils ne songent qu'à servir la clientèle, s'ils ne cherchent qu'à faire prévaloir la petite politique de clocher !

Pour tous la question dominante est là.

Le maire, le conseiller général trafiquent de leurs votes dans le même esprit de lucre, et ils ont formé des syndicats intéressés pour mieux servir les intérêts particuliers.

Tant qu'un pareil système prévaudra en Corse, l'île sera la proie des factions, et nulle initiative ne pourra se produire et nulle semence d'indépendance jetée comme enseignement dans le peuple par les esprits éclairés, ne portera de fruits.

Jamais un programme d'action ne sera arrêté, jamais on ne demandera à un candidat une profession de foi conforme aux vœux du pays ; celui qui se présentera, assuré de l'appui des chefs de clan, en fera bien une, où il mettra toutes les herbes de la Saint-Jean.

Mais comme elle sera élaborée en dehors de l'action populaire, elle n'aura aucune suite. Les engagements pris pourront être violés impunément. La clientèle n'a-t-elle pas été satisfaite dans toutes ses revendications ? Quant au pays, allons donc ! il attendra encore les siennes !...

Avec cela, l'administration ne peut que suivre le courant et abandonner les affaires du pays pour celles de la coterie.

Je crois que le rapport de M. Delanney vise ce mal et s'appuie sur les effets qu'il produit pour dire que toutes les réformes qu'on veut accomplir en Corse ne peuvent profiter si on suit les mêmes errements.

Plus de politique, mais des affaires ! c'est encore la pensée de M. Henri Pierangeli, le sympathique député de Bastia, la cheville ouvrière de la Commission d'enquête, et que celui-ci affirmait, par son action personnelle, dans l'élaboration des rapports présentés à M. le Président du Conseil, et dont nous avons hâte d'en connaître les termes et les conclusions définitives.

M. Henri Pierangeli, au début de sa carrière législative, ne cessait de répéter qu'il n'aurait pas accompli son mandat, s'il n'avait obtenu du ministère les grandes réformes administratives, financières et agricoles que nous sollicitons en vain depuis un demi-siècle.

« La Corse avant tout ! voilà mon programme, et je ne cesserai de travailler à sa prospérité, sans me laisser détourner du but par toutes autres questions secondaires. »

Il a encore un an devant lui pour faire aboutir au moins l'assainissement, l'achèvement du réseau, l'amélioration des routes. Il faut qu'il se mette résolument à la besogne, sans plus tarder, avec l'énergie et la ténacité que nous lui connaissons.

Il aboutira, car le succès appartient à ceux qui persévèrent ; et si l'opinion publique s'attache à lui, plus qu'à tout autre, pour voir la réalisation du vœu général, c'est qu'elle sait qu'en ce jeune homme réside notre espoir ; que c'est le seul ayant auprès des pouvoirs publics l'autorité nécessaire acquise par un labeur patient et obstiné, par une rectitude de vues, de pensée et d'action publique, qui lui permettent de parler haut et ferme et de prendre la défense désintéressée d'un peuple malheureux et fidèle

La politique des coteries doit disparaître ; il lui appartient d'être le premier à donner le branle à la tare insulaire qui a fait notre faiblesse.

Nous le convions à jouer ce rôle patriotique avant tout et qui ne manque ni de grandeur, ni de prestige. Il aura à lutter contre ces mœurs séculaires qui poussent le paysan à suivre la fortune d'une famille, contre l'atavisme invétéré de la *gens*, et surtout contre des ambitions inexcusables qui n'ont plus leur raison d'être en un pays aussi démocratique que le nôtre.

C'est pourquoi il sera aidé dans sa tâche par la génération nouvelle, plus instruite, mieux éclairée de ses devoirs, mieux inspirée dans ses actes, plus soucieuse de l'intérêt du pays, et qui sait qu'aucune régénération, ni politique, ni commerciale, ni agricole, n'est possible si on ne commence pas par faire disparaître le mal qui

---

1/2 — Feuilleton du "Petit Bastiais"

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

DEUX CONFIDENCES

Sans jeu de mots ! Il se le disait avec rage ! Elle serait trop riche, trop enviable pour un notaire de bourgade, pour un Brissonnet.

C'était donc avec stupeur qu'il avait entendu, deux jours plus tôt, la comtesse lui demander conseil en l'informant de ses projets. Ils anéantissent les siens. Dans sa tête, il roulait de vagues desseins, plus inextricables les uns que les autres, en se demandant par quel moyen il prendrait sa part de ce rare festin. Cuisse ou aile ! Peu lui importait, mais il voulait sa place au banquet. Toute la journée il avait tourné et retourné l'affaire sous toutes ses faces. Et pas de solution. Son imagination demeurait stérile.

L'après-midi se passa en réflexions qui ne pouvaient pas aboutir à un résultat pratique. Il venait d'achever un dîner sommaire et tardif, très maigre et très austère, servi par un sans-ruisseau qui s'appelait Léonard et remplissait au logis toutes sortes de fonctions, soignant le harnais, le bidet, les poules, balayant l'étude et la cuisine, recevant les clients et faisant au besoin la ménage, lorsqu'un coup de sonnette très discret annonça l'arrivée d'un visiteur. Léonard courut ouvrir, tandis que maître Brissonnet entrait dans son cabinet pour recevoir ce client attardé. A son aspect, il laissa échapper un cri de surprise :

— M. de Breux !

— Oui, c'est moi.

C'était le baron, en effet, l'intime du marquis d'Orville, le neveu de la comtesse de Frasi. Le notaire reprit :

— Par quel hasard ?

— J'étais à Mayenne... J'ai appris que madame de Frasi est souffrante... J'ai rencontré son médecin, le docteur Bunnet, bien par hasard... Il m'a appris que son état empirait... Votre lettre d'ailleurs me l'avait fait pressentir... Alors, je suis venu !..

— Votre voiture ?..

— ... est à cent mètres du bourg, au coin du bois de la Lande... Je dîne ce qu'on ignore notre entrevue...

— Ah !..

— Votre clerc est discret ?

— A mes ordres... Soyez tranquille.

Le baron reprit :

— Donc nous pouvons causer ?..

Me Brissonnet alla aux portes, appela son groom à tout faire, auquel il glissa quelques mots à l'oreille, revint et s'assura que tout était fermé, et, ses précautions prises, il dit au baron :

— Parlez, je vous écoute.

Le baron de Breux n'avait pas beaucoup changé depuis le jour où Hélène avait quitté son appartement de la rue Tournefort pour aller au balcon de l'Opéra-Comique assister à la première représentation de « Carmen. » Certains visages et cœurs se conservent étonnamment. Le tailleur, le perruquier, les cosmétiques variés contribuent à cette conservation. Et, cependant, les vingt années qui s'étaient écoulées depuis cette époque déjà lointaine ne lui avaient pas été favorables. De ses débris de fortune dont il s'était fait des restes qu'il supposait éternelles, la meilleure partie avait disparu. Ses valeurs de tout repos et de père de famille s'étaient abattues en quelques débâcles imprévues comme des châteaux de cartes. Son unique terre, la seule qui lui fût restée de dix ou douze qui formaient le patrimoine de sa famille, ayant perdu son fermier et n'en trouvant pas d'autre, avait été vendue à vil prix à un commerçant enrichi.

Il ne possédait plus qu'une rente viagère d'une dizaine de mille francs due par une compagnie d'assurances d'une inébranlable solidité et son petit appartement de la rue du Colisée. Grâce à elle, il pouvait masquer sa ruine et conserver une sorte de façade, mais quelle gêne, quelle difficulté, que d'art il devait mettre en œuvre pour garder le décorum, payer sa cotisation au cercle, son tailleur, son bottier, son propriétaire, son concierge devenu son unique serviteur et son tentateur, son cuisinier même quand il devait déjeuner de deux œufs à la coque, d'un café au lait, d'une tranche de galantine ou d'une simple cotelette ! Quelle existence mesquine, terre à terre, inquiète, et, en secret, rageusement envieuse ! Quelle déche, messeigneurs ! Quelle décadence ! Et cependant il tenait son rang ; il portait haut la tête : il avait grand air et grande mine.

L'âme était ulcérée, pleine de fiel et de venin. Le physique se défendait. Le ventre était seulement un peu plus flasque, les chairs plus molles, le crâne atrocement dénudé. Le cabinet de Me Brissonnet n'était éclairé que par deux bougies vacillantes à cause des courants d'air qui venaient on ne sait d'où, dans ces maisons de province. Le notaire, en attendant l'entrée en matière de son serviteur, examinait avec une sorte d'envie, cette tête qu'il aurait voulu avoir à la place de la sienne, pour faucher mademoiselle Espérance. Que n'avait-il le pouvoir de changer de personnage avec ce baron de Breux, chez lequel cependant il devinait une gêne, un embarras, sans doute, à cause de ce qu'il avait à dire et qui devait être difficile à expliquer. Il se décida enfin.

— Mon cher maître, commença-t-il, il y a des situations difficiles au milieu desquelles il faut savoir manœuvrer. Ruine ou fortune, tout dépend souvent d'une simple résolution prise à temps.

Il tortilla les pointes de ses moustaches en lissant le visage chafouin de Me Brissonnet, qui demeura impassible, et il continua :

— Chacun de nous, en ce bas monde où la lutte pour la vie devient de plus en plus âpre et pénible, a des intérêts à surveiller, des droits à défendre...

Il s'arrêta de nouveau et rassembla dans un geste filtrée les poils de son impériale qui lui donnait des airs d'officier de la garde à la fin du second Empire. Me Brissonnet demanda doucement :

— Vous parlez de droits ?.. Parlez-vous allusion à ceux que vous auriez sur la succession de madame la comtesse de Frasi ?

— Sans doute.

A suivre.

l'empêche de se produire et de se développer.

BEPPINO DE PENTA.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

La question de l'éclairage passionne plus que jamais l'opinion publique.

De tous côtés des demandes de renseignements nous parviennent.

Pour répondre au vœu de nos lecteurs, nous reproduisons de nouveau les propositions qui étaient soumises à l'appréciation du Conseil Municipal à la séance publique du 31 mars dernier.

Voici quelles étaient ces propositions :

Les offres de M. CHAPUIS étaient les suivantes :

Bâtiments communaux :	
le mètre cube	0,18.
Pour les *particuliers* :	
Eclairage le mètre cube	*0,25.*
Force motrice, »	0,18.
Eclairage public :	
le kilowattheure	0,45.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	*0,70.*
Force motrice. »	0,45

Les offres de M. MONGIN étaient les suivantes :

Eclairage public : le m. c	0 20.
Bâtiments com., »	0,175.
Illuminations, »	0,15
Particuliers :	
Eclairage, le mètre cube	*0 20.*
Force motrice, »	0,175.
Eclairage public :	
Lampe à arc, le kilowattheure	0 55.
Lampe à incandescence,	0,35
Bâtiments municipaux,	0,40.
» départementaux,	0,48.
Pour fêtes,	0,50.
Force motrice,	0,20.
Particuliers :	
Eclairage, le kilowattheure	*0,60.*
Force motrice, »	0,30.

C'est en nous basant sur ces chiffres que nous avons pu dire que les *particuliers* paieront, d'après les prix de M. Chapuis, le gaz et l'électricité plus cher, que d'après les prix de M. Mongin.

Notre affirmation ne saurait être sérieusement contestée. Les chiffres sont là.

On nous dit que les propositions de M. Mongin ont été distribuées au dernier moment ; nous répondons que c'est justement pour cela que le Conseil municipal n'aurait pas dû délibérer séance tenante.

Dans de pareilles conditions, le renvoi à la Commission s'imposait.

Ce que nous avons voulu faire connaître au public, c'est que les prix de M. Mongin pour l'éclairage des particuliers étaient inférieurs de 3 centimes pour le gaz et de 10 centimes pour l'électricité, à ceux de M. Chapuis.

Nous avons tout lieu de croire que la consommation de gaz des particuliers dépasse à l'heure actuelle 200 000 mètres cubes. Elle est donc supérieure du double, au moins, à celle de la Ville.

Et tout fait supposer qu'avec le gaz à 20 centimes, la consommation des particuliers aurait vite fait de tripler et même de quadrupler.

Ce sont là des considérations qui, à notre avis, ont leur importance.

En adoptant les propositions de M. Chapuis, on a trop légèrement sacrifié les intérêts des particuliers à ceux de la ville considérée comme municipalité

Etait-il d'autre part, si nécessaire de rejeter sans discussion les offres de la Compagnie actuelle du Gaz ?

Les prix de M. Anderson étaient pourtant basés sur des calculs fort précis, — calculs que nous avons publiés dans un précédent numéro — et sur des éléments d'appréciation qui sont le résultat d'une longue expérience locale et industrielle.

Il semble même, que l'on aurait pu avoir certains égards pour une société qui a servi la Ville, pendant plus de 45 ans, et qui se trouve, d'autre part, dans des relations toutes spéciales avec notre municipalité.

Si, du reste, nos informations sont inexactes, nous sommes tout disposés à publier le compte rendu in extenso de la séance du 31 mars. Nous pourrions ainsi être mieux documentés.

Au surplus, quand il s'agit d'un contrat, qui va lier une ville *pour une période de 40 ans*, le public a le droit d'être aussi complètement renseigné que possible. La libre discussion ne peut en aucune façon préjudicier aux intérêts d'une ville, ni surtout *à ceux des consommateurs*.

Nous estimons, pour notre part, que si toutes les grandes questions d'intérêt public, avaient été plus attentivement étudiées et débattues, nous n'en serions pas où nous en sommes, pour nos services municipaux, et à l'heure actuelle, nous ne serions pas obligés de payer l'eau 40 francs par an, prix maximum porté au cahier des charges, et qui n'a jamais été diminué, quoique le nombre des abonnés ait dépassé de beaucoup les prévisions. Nous ne verrions pas ainsi un ménage de *deux personnes*, payer pour un abonnement, *autant qu'une famille de 12 personnes* !

En matière de services publics, on ne saurait prendre assez de précautions.

Il y a quelques années, la Compagnie nantaise de navigation nous offrit l'exemple d'une de ces sociétés cherchant beaucoup plus à placer des actions qu'à satisfaire le public. Ce ne fut pas là, il est vrai, la seule cause de son échec, mais le fait certain c'est que nous supportons aujourd'hui les conséquences d'une mauvaise affaire.

Voilà pourquoi, comme nous le disions plus haut, il est nécessaire que le public sache à quoi s'en tenir sur de pareilles questions, et on permettant à toutes les opinions de se manifester librement, nous ne faisons que remplir notre devoir de simple informateur.

Correspondance

Ajaccio, 12 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je vous serais bien obligé d'insérer, dans un des prochains numéros de votre journal, la lettre rectificative ci-après, que j'adresse à M. Henry Spont, auteur d'un article intitulé « Ile Verte » qui a été reproduit dans votre journal, le 4 courant.

Agréez, Monsieur, avec mes remerciements, mes salutations empressées.

J. BOZZO-COSTA.

M. Henry Spont, rédacteur au *Petit Journal*, Paris.

Le *Petit Bastiais* reproduit, dans son numéro du 4 courant, un article de vous, sur la Corse, intitulé « Ile Verte ».

Notre nom y est mentionné inconvenablement d'une façon malveillante, évidemment voulue par son auteur. On vous fait dire que nous serions nous italianisants M. Levinstein, allemand, les deux usiniers d'acide gallique en Corse. Or, celui qui vous a si bien documenté sur cette industrie ne pouvait pas confondre notre nom avec celui des deux sociétés françaises qui, avec l'usine Levinstein, exercent cette industrie en Corse, et dans lesquelles nous n'avons actuellement et n'avons jamais eu dans le passé, le moindre intérêt.

Je vous serai bien obligé d'insérer la présente rectification, et vous présente Monsieur, mes civilités.

J. BOZZO-COSTA.

Bulletin Financier

Paris, 8 avril 1909.

Marché en nouvelle baisse malgré l'approche de quatre jours de chômage. Ce sont les Fonds et les valeurs russes qui bénéficient dans la plus large mesure de ces excellentes dispositions. Notre Rente oscille autour du cours de 97.95, les autres Fonds d'Etats sont également en avance plus ou moins marquée. Nos Grandes Institutions de Crédit ne restent pas en arrière.

La Banque Centrale Mexicaine a de nombreuses demandes à 432. La Route Foncière se négocie à 481.

Les groupes industriel et de traction réalisent de nouveaux progrès. Accentuation de la reprise des valeurs russes et des titres cuprifères.

En Banque, la Bella Karaidin est demandée entre 425 et 428.

Les recettes de la Cie des Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro se sont élevées, pour la dernière semaine de 1909, à 693.686 frs contre 640.926 pour la même période de 1908.

Au 30 mars 1909 la circulation effective de la Banque de Russie était de 1.058 millions, les ressources or de 1.236 millions soit une marge d'émission de 487 millions R. b. Le compte courant du Trésor montait à 220 millions R b.

Le cours du change sur l'étranger est en outre beaucoup plus favorable à la Russie.

Nos chemins de fer sont calmes.

Arrivée à Pino DE M. CAMILLE PICCIONI

Ministre Plénipotentiaire

M. Camille Piccioni, dont nous avons été heureux de saluer la récente promotion au grade de ministre plénipotentiaire, est en ce moment à Pino, au château familial. Il est accompagné de Mme Piccioni, de ses enfants, de Mlle Margot et de M. Margot, directeur à la Compagnie P. L. M.

L'arrivée de M. Piccioni, qui eut lieu le 8 courant favorisée par un temps superbe, fut marquée par une indescriptible manifestation de sympathie de la part de toute la population accourue. Des arcs de triomphe, des allées de verdure avaient été préalablement dressés avec un goût vraiment artistique. Le tout était recouvert de drapeaux et d'oriflammes disséminés à profusion. Le coup d'œil était exquis et d'un effet tout à fait gracieux.

Rien ne fut plus touchant que cette petite fête intime, spontanée, où la joie fut générale et l'émotion partagée. On comprend facilement cela. Si les habitants de Pino ont été fiers de recevoir une haute personnalité telle que M. Piccioni, je suis toutefois persuadé qu'ils ont dû être très heureux de saisir cette occasion pour exprimer une faible partie du tribut considérable de reconnaissance et d'affectueux dévouement qu'ils ont fondément contracté envers une famille qui a tant fait pour son pays d'origine. Combien il serait à souhaiter pour chaque commune de Corse de pareils bienfaiteurs ! Cela faciliterait de beaucoup la tâche de ceux qui rêvent le relèvement matériel de notre pauvre Ile.

A sa descente de voiture, une superbe voiture automobile, le nouveau ministre fut salué par M. Félix Blasini, maire, notre excellent collaborateur, dont nous reproduisons le discours in-extenso. M. Pietrini, instituteur, exprima lui aussi, dans les meilleurs termes, ses souhaits de bienvenue. M. Piccioni répondit et remercia par une aimable improvisation, empreinte des sentiments les plus élevés et où il fut surtout question de son profond attachement à la grande et à la petite Patrie, qu'il ne manqua pas d'unir dans une même idée de devoir et d'amour.

Discours de M. Blasini Maire de Pino

Monsieur le Ministre,

Je considère comme un grand honneur, le devoir qui m'incombe de venir, au nom de la population de Pino rassemblée ici, vous saluer, au moment où pour la première fois, investi du grade de ministre plénipotentiaire, vous mettez le pied sur le territoire de notre commune.

Je n'abuserai pas de vos instants. Dans mon vif désir de vous exprimer les sentiments qui nous animent tous, je tiendrai compte des fatigues du long voyage que vous venez d'effectuer et je me bornerai tout simplement à vous renouveler nos respectueuses félicitations et à vous dire la joie intense que d'Ilman de nous a éprouvée à l'occasion de la haute et nouvelle distinction dont vous avez été récemment l'objet. Il n'est personne ici, croyez-moi, qui n'ait ressenti, à ce moment dans son cœur, l'intime et profonde satisfaction que peut seule produire la réalisation d'un événement vraiment heureux.

Il vous appartenait, M. le ministre, en parcourant si brillamment la carrière diplomatique, si délicate et si complexe, d'illustrer, de la plus belle façon, le nom déjà glorieux que vous portez et qui symbolise à nos yeux la bonté et l'abnégation. Par la manifestation spontanée d'aujourd'hui, qui n'a d'autre mérite que la sincérité, nous tenons à affirmer, une fois de plus, que ce nom vénéré, pour lequel chacun ici professe un culte réel, culte que les générations qui passent, transmettent toujours intact à celles qui viennent, reflète bien la pensée de Pino, et en est devenu l'émanation toute naturelle.

Nous avons ici l'attachement solide et le souvenir durable ; c'est ce qui explique la constance de notre dévouement, et la grande part que nous prenons à vos brillants succès, dont l'éclat rejaillit quelque peu sur notre chère commune. Vous êtes pour Pino le digne représentant, aimé et respecté, d'une noble et belle famille, vous devenez maintenant sa magnifique illustration.

Et vous, Madame, permettez-nous de vous offrir, ainsi qu'à vos enfants, en un hommage spécialement respectueux, tous nos souhaits de bienvenue. Nous caressons volontiers l'espoir que le printemps, par une aimable attention, plus clément qu'il ne l'a été à son début, veuille bien agrémenter votre court séjour à Pino, de quelques doux rayons du beau soleil méridional. Cela rendra plus riants et plus belle votre petite patrie d'adoption, et vous la fera peut-être aimer davantage encore. Cela permettra aussi aux personnes qui vous accompagnent, et que nous associons avec plaisir dans les mêmes sentiments de bienvenue, d'apprécier à sa juste valeur notre pays de Corse, et d'emporter de leur promenade une heureuse et touchante impression.

Gazette Ajaccienne

Tentat ve de meurtre

Le 11 avril 1909 à 7 heures trois quarts du soir, à la suite d'une discussion futile survenue devant le numéro 40, de la rue Fesch, entre les nommés Rossi Fabius et Borgomano Pierre, les deux adversaires ont tiré leur revolver et se sont blessés réciproquement.

Rossi Fabius a été atteint par une balle et porte une blessure pénétrante derrière la dos à un centimètre à gauche de l'épine dorsale. Il a été soigné en son domicile, par les docteurs Guérin et Vincenti.

Borgomano Pierre a été atteint par deux balles, une est entrée dans le poignet droit, près de la main et est sortie entre le pouce et l'index, l'autre à l'épaule gauche près du bras, et est sortie par derrière.

Les blessures de Borgomano ne paraissent pas graves.

Les blessés ont été laissés à leur domicile.

Acte de probité

Le nommé Durazzo Jean-Baptiste, garçon au Café Napoléon, a trouvé un bijou de grand prix, qu'il s'est empressé de remettre à sa propriétaire, une étrangère de passage à Ajaccio.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

Docteur Henri Duplant, Mme et M. Henri Queller, M. Grourollard Fleury, M. Wolf gang Lotz, M. Gentzen, M. Magerl, M. Elliot, Mme et M. Vignas, Mme Finance, Commandant Benoc, M. Bouvry, M. Dupuis, M. et Mme Chanoc, M. Max Hach et Mlle, M. E. Barre, major E. Goldo Chmidt.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

Entrée :

Le « Golo », venant de Nice.

Sortie :

Le « Golo » pour Nice.

Etat Civil

NAISSANCES

Canioni André-Pascal. — Luiggi Pauline. — Leccia Etienne-Pascal-Jérôme. — Sozini Ignace.

DÉCÈS

Perinetti Paule-Louis, épouse Subrini, 76 ans.

P. V.

Conseil de Revision

Mercredi 14 avril, canton de La Porta, à La Porta, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux ; M. J -P. Gavini, titulaire ; M. J -P. Morati, suppléant.

Conseillers d'arrondissement ; M. Mariani, titulaire ; M. Luiggi, suppléant.

Jeudi 15 avril, canton de Piedicroce, à Piedicroce, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux ; M. Beroni, titulaire ; M. Colombani, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Grimaldi, titulaire ; M. Lucciardi, suppléant.

Vendredi 16 avril, canton de Valle-d'Alesani, à Valle-d'Alesani, à 2 h. s.

Conseillers généraux : M. Manfredi, titulaire ; M. Pierangeli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Paoli, titulaire ; M. Grimaldi d'Esdra, sup.

Samedi 17 avril, canton de Cervione, à Cervione, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. le vicomte Sebastiani, titulaire ; M. de Caraffa, sup.

Conseillers d'arrondissement : M. Vallistini, titulaire ; M. Ferrali, suppléant.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10.8 à midi 16°7. + à 6 heures du soir + 13°6 Maxima + 18°6, Minima + 9°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm., 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

La victime d'Alistro

Nous avons fait prendre des nouvelles de Chiappe, la victime de l'accident de chemin de fer qui s'est produit dimanche à Alistro. Son état inspire, paraît-il, de graves inquiétudes à ceux qui le soignent.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur en bronze a été décernée au matelot infirmier Cecaldi Antoine, attaché à l'hôpital maritime de Toulon : a fait preuve d'un dévouement digne de tous éloges en donnant ses soins à des malades atteints d'affections contagieuses graves, au cours de l'année 1908.

Les fêtes de Pâques

Nous sommes très heureux de constater que le calme le plus parfait a régné dans notre ville pendant les fêtes de Pâques. Contrairement à ce qui arrive habituellement les jours de fêtes aucune contravention pour ivresse n'a été dressée, et aucun incident fâcheux ne s'est produit. Nos félicitations aux adorateurs de Bacchus qui ont su cette fois mettre de l'eau dans leur vin.

Troupes coloniales

M. le capitaine Battesti est affecté au 4e tirailleurs tonkinois.

M. le capitaine Suzzoni et M. le lieutenant Lanfranchi sont affectés au 3e tirailleurs malgaches.

M. l'officier d'administration de 1re classe Filippi, des conducteurs de travaux, est affecté à la direction d'artillerie du Sénégal, à Dakar.

Protestation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans votre journal du 11 courant, sous la rubrique « Sévérité excessive, » vous publiez un avis en tous points inexact, et votre informateur a été lui-même insuffisamment renseigné, ou bien il dénature à plaisir les faits.

Je n'ai exercé aucunes violences sur les enfants qui ont volé devant mon magasin une caisse, je les ai tout simplement arrêtés et conduits au poste de police. Ce faisant j'ai accompli le devoir qu'incombe à chaque citoyen, soucieux de la sécurité publique en présence d'un méfait revêtant toutes les qualités d'un vol.

Je vous prie M. le Directeur, et au besoin je vous requiers de vouloir bien insérer la présente notification sur votre plus prochain numéro, à la même place et dans les mêmes caractères que la note parue, en faisant connaître le nom de votre correspondant afin de me permettre de donner à cette affaire les suites qu'elle comporte.

Veuillez agréer, etc.

P. LUGGI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

09205

Arrestation

La brigade de sûreté, sous la direction de son sympathique brigadier M. Octavi, a mis en état d'arrestation le nommé Massimi César, 50 ans de Carrara (Italie) accusé d'avoir donné la mort à son compatriote Ghali Abraham, qui fut assassiné d'un coup de couteau en 1905, dans le restaurant tenu par le sieur Girolami Charles, rue de l'Opéra 33 bis.

Le meurtrier gardait le maquis depuis près de 4 ans. Hier, à 1 heure, la brigade de sûreté, qui était à sa recherche depuis longtemps, a pu découvrir Massimi dans l'épicerie tenu, par la dame Rossi Jeanne, 26 rue de l'Opéra.

Invité à suivre les agents, il a opposé une vive résistance en protestant qu'il ne s'appelait pas Massimi, mais Grillo, qu'il travaillait du côté de Bigaglia. Malgré ses dénégations il a été écroué au violon à la disposition de M. le commissaire central.

Nos félicitations à la brigade de sûreté.

Ecole militaire

M. le lieutenant Luca, instructeur à l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, est nommé professeur adjoint de législation et d'administration à la dite école.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau Carlini, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Surprise*, dans l'Océan Indien.

Le quartier maître vétéran Alfonsi, du port de Toulon, est promu au grade de second maître.

Le caporal pompier Rocchi Joseph-Marie, du port de Toulon, est nommé sergent.

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 50 passag., diverses.

— Vap. « Iberia, » cap. Carriès, de Marseille, 66 passag., diverses.

— Vap. « Adriatico, » cap. Mornallo, de Porto-Torres, diverses.

Avis

Il a été perdu le 3 avril dernier, à Nogarello, territoire de Quercitello, canton de la Porta, une ânesse robe noire, taille 1 m. 16, âgée de 10 ans, ferrée aux pieds de devant, dépourvue de poil à l'encolure sur une petite surface. L'ânesse est pleine.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Rosa, adjudant en retraite, à Quercitello.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Dewersoun, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, Rue de l'Opéra Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en Ville
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créance — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissements de Comptabilités. — Mises

L'ACTION DIRECTE

NOUVEAUX EXPLOITS *des Grévistes de Méru*

Situation très grave

Méru, 12 avril.

La situation devient de plus en plus grave.

Des troubles très sérieux sont à craindre d'un moment à l'autre.

Après avoir coupé les fils télégraphiques réunissant Méru et Saint-Crépin, les grévistes ont attaqué l'omnibus qui servait au transport des prisonniers ; ils cassèrent les vitres à coups de pierres, puis dételèrent les chevaux.

A Amblainville, une réunion du Comité a été tenue, ce matin ; il a été décidé que la grève reprendrait totalement, si un seul patron refusait de se conformer à la convention de 1908.

A Valdampierre, où trois pelotons de dragons sont cantonnés, la situation n'est guère meilleure

Les généraux Joffre et Nicolas ont visité les cantonnements, en compagnie de M. Mesnier, préfet de l'Oise.

Les Poursuites

Trois manifestants, arrêtés samedi dernier à la suite des incidents graves qui se sont produits au moment de l'embarquement des prisonniers, ont comparu, cette après-midi, à l'audience des flagrants délits.

Le tribunal de Beauvais a condamné les nommés Dewez, à 4 mois de prison ; Champenois, à 3 mois et Deschamps à 1 mois de la même peine pour outrages, violences et rébellion envers la gendarmerie.

A Méru, huit délégués de la C. G. T. sont arrivés aujourd'hui ; ils organisent pour demain une grande conférence.

Tirages financiers

Foncières 1903

Paris, 13 avril.

L'obligation portant le numéro 175.008 gagne *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 443.530 gagne *trente mille francs*.

LES SABOTAGES

à bord du SUBMERSIBLE « CIRCÉ »

Le rapport de l'amiral Marquis

Paris, 13 avril.

Le vice-amiral Marquis, préfet maritime de Toulon, vient d'adresser au ministre de la Marine le dossier de l'enquête qu'il a prescrite sur l'incident du *Circé*.

Dans son rapport, l'amiral Marquis conclut que cet incident est dû à un acte de malveillance à l'adresse du surveillant des travaux, mais que cet acte ne pouvait pas avoir des conséquences très graves pour la machine.

TOULON

Arrivée de M. DOUMER

Toulon, 12 avril.

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés, député radical de l'Aisne, est arrivé ce matin, à Toulon.

Dans l'après-midi, M. Doumer s'est rendu à bord de l'*Ernest Renan*, qu'il a visité en détail.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine

Toulon, 12 avril.

Les membres de la Commission d'enquête sur la marine ont visité, ce matin, le cuirassé *Patrie*, afin de vérifier l'état des tôles de protection des chaudières du groupe arrière, qui sont déjà calcinées, quoique le navire ne soit en exercice que depuis quelque temps.

Le Commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée a retenu à déjeuner MM. Delcassé et Dausan.

Les Déclarations du Colonel Gauthier

Le colonel Gauthier, qui vient d'être entendu à nouveau par la Commission d'enquête, s'est fait le défenseur de l'*obus P.*

Il a démontré que c'est une arme admirable qui constitue pour nous une supériorité considérable sur les puissances étrangères.

SAINT-ETIENNE

LE CONGRÈS SOCIALISTE UNIFIÉ

Saint-Etienne, 13 avril.

Le sixième Congrès du parti socialiste unifié s'est réuni de nouveau aujourd'hui dans la grande salle de la Bourse du Travail.

La séance de ce matin a été consacrée à l'examen de la situation des petits viticulteurs de la Bourgogne.

Les orateurs ont indiqué les moyens pour les aider dans la peine.

Dans l'après-midi, trois orateurs ont pris la parole : MM. Jaurès, Hervé et Jules Guesde.

EN ESPAGNE

M. VIVIANI à CARTHAGÈNE

Paris, 13 avril.

M. Viviani, ministre du Travail, est arrivé ce matin, à Carthagène.

Il a été reçu à son débarquement par le Consul de France, et par les membres de la Colonie française.

Un grand déjeuner a été donné en son honneur au Consulat de France.

M. Viviani repartira dans la soirée pour Oran.

EN TURQUIE

TROUBLES GRAVES *à Constantinople*

Paris, 13 avril.

Des télégrammes de Constantinople annoncent que des troubles graves se sont produits ce matin dans cette ville.

La situation serait très grave.

Une imposante manifestation a eu lieu devant le Parlement. Les manifestants étaient tous des softas, qui n'avaient à leur tête aucun chef

A la suite de cette manifestation, toutes les boutiques furent fermées

EN DANEMARK

MESURES PRISES *contre* L'EX-PRÉSIDENT CASTRO

Copenhague, 13 avril.

Le gouvernement danois a décidé de s'opposer au débarquement de l'ex-président de la République du Venezuela, au cas où celui-ci se présenterait dans un port quelconque des Antilles danoises.

AVIS DE DECÈS

(VIVARIO)

Mme veuve Cécile Filippi ; Mme et M. Joseph Meraccioli, instituteur à Ajaccio, et leurs enfants ; Mme et M. Noël Perelli et leurs enfants ; Mlle Marie Perelli ; Mme et M. Antoine-Jules Costa et leurs enfants ; Mme Costa, née Giaffori, de Corte ; M. Dominique Calzi et ses enfants ; M. Augustin Battesti et ses petits-enfants ; M. Jérôme Lombardini ; Mme et M. Jean-Jacques Filippi, maire de Vivario ; Mme et M. Charles-Joseph Pantalacci et leurs enfants ; Mme et M. Dominique Pantalacci et leurs enfants ; Mme et M. Marcellac ; M. Thomas Perelli et ses enfants ; Mme et M. Dominique Stefani et leur enfant ; Mme et M. Dominique Lorghi et leurs enfants ; Mme et M. Philippe Rastelli et leur enfant ; Mme veuve Colombe Stefani et ses enfants ; Mme et M. Cassani ; Mme et M. Louis Battesti et leurs enfants ; Mme et M. Louis Fazzocani et leurs enfants ; Mme veuve Françoise Battesti et son enfant ; Mme et M. Victor Filippi, de Marseille, et leur enfant ; Mme et M. Paul-Dominique Filippi, d'Aussecy, et leur enfant ; M. et M. Joseph Lombardini et leurs enfants ; Mlle Antoinette Lombardini ; MM. César et Jean-Jacques Lombardini et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Pantalacci et leurs enfants ; M. Jean Rogliano et ses enfants : la famille Sabbaturoi, de Canale di Verde ; la famille Vincentelli, de Sainte Lucie de Tallano ; Mme veuve Clémentine Gabrielli et ses enfants ; Mme et M. Jean Pasquet et leurs enfants ; Mme Laurenos Stefani et ses enfants ; Mme et M. Jean-Grigelle Stefani et leurs enfants ; Mme et M. Antoine Luciani ; Mme et M. Pascal Pantalacci et leurs enfants ; Mme et M. Antoine-Marie Nasica et leurs enfants ; Mme veuve Adeline Pantalacci et ses enfants ; M. Ange Costa, payeur en Cochinchine ; M. Louis Costa, administrateur ; Mme et M. Charles Costa, à Paris ; Mme veuve Agathe Costa et ses enfants ; Mme et M. François Costa et leurs enfants ; Mlle et MM. Georges, Charles, Henri Battesti, d'Ajaccio ; Mme et M. Charles Stefani et leurs enfants ;

Les familles Filippi, Meraccioli, Perelli, Costa, Battesti, Pantalacci, Lombardini, Stefani, Sabbaturoi,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph-Baptiste Filippi

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Vivario, le 13 avril 1909, à l'âge de 64 ans.

L'inhumation aura lieu à Vivario, le 14 avril.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GETS OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fermes exquises, Parfum naturel. Goût sec & délicat.
Refuser les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imprimerie Générale de Bastia, 6 rue Cardinal Fesch
Frères, Successeurs de « PIPPERMINT »
MAISON FONDÉE EN 1796

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en coiffes de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Anselo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.
Chambre entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs, 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs
TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES
TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10 000 pièces par jour
CHAUX GRASSE
de qualité supérieure
CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I
BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON & Cie
Fraxardo (Corse)

AVIS aux propriétaires de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 18.75.
Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.
Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61.00.
Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 23.75.
Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Rue Fiesli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle succursale, installée dans les meilleures conditions modernes, qui n'est pas le droit d'user de la profession et qui supplément des matières nouvelles à la vérité pour la fabrication de divers articles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'APÉRO MATTEI, apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 104 — JEUDI 15 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	8 »	12 »

Union postale, 15 francs par an.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vittorin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 12 s.
Dernier quart., le 23. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Fructueux

14 AVRIL

LA LETTRE ANONYME EN CORSE

Notre pays de Corse souffre d'un mal chancreux : La Lettre anonyme.

Elle arrive, de chez nous, dans les ministères, pour y répandre son encre venimeuse et n'empoisonner, du reste, que ses propres auteurs.

Aux Finances, à l'intérieur, aux Travaux publics, et surtout à la Justice, on lit, hélas ! — car, quoi qu'on dise, tout est lu dans nos bureaux — on lit ces feuilles sales et abjectes.

Mais, après lecture, on déchire la vilaine chose en deux morceaux, simplement, sans indignation.

On ne s'indigne plus, dans les cabinets des ministères, à la réception du « papier venant de Corse, » — c'est l'expression tristement consacrée : on déchire, on jette et on passe à autre chose, voilà tout.

Au ministère de la Justice, où mes jours ont un modeste abri, je sais ces choses-là, et je les considère d'un œil triste.

La magistrature insulaire et notamment nos pauvres juges de paix sont, de la part de ces malfaiteurs anonymes, l'objet d'une attention particulièrement et malsaine.

Je dis « malsaine, » car ces dénonciateurs ne peuvent même pas revendiquer ce titre de « bandit » qui, en dehors de la Loi et en marge des lois de l'humanité, a pour dernier apanage l'honneur « spécial » du Corse.

La vilenie de ces personnages sans nom est si répugnante, que, même lorsque leur fade correspondance, rédigée dans la caverne, renferme quelque part de vérité, l'indifférence seule en accueille le misérable esprit ; c'est une indifférence *qui ne sait pas, qui ne peut pas savoir qui ignore.*

Son caractère est si louche, qu'on ne veut rien savoir.

Cette honte rejaillit particulièrement sur la Corse, parce qu'on s'étonne — et à bien juste titre — que le pays de la droiture et de l'honneur, le pays dont l'atmosphère si cordiale a inspiré tant d'écrivains sur l'idée de famille et les saints devoirs de l'hospitalité, apporte — ainsi que les autres — sa moisson de bassesse.

C'est comme un vers faux dans un bon poème, comme une note criarde dans une symphonie.

Ces messieurs de Paris d'sent avec quelque ironie que ces procédés sont « bizarres » venant de la belle île, victime de ses quelques rares enfants dégénérés. C'est lamentable !

Il n'est pas jusqu'au clergé, lui-même, qui ne soit marqué de la tare morbide qui va jusqu'à déshonorer certains de ses membres.

A Rome, j'allai, il y a quelques années, en ma qualité de journaliste, rendre visite au cardinal Rampolla, alors secrétaire d'Etat de Léon XIII.

Je m'intéressais à la candidature d'un vieil ami de ma jeunesse, Mgr Tiberi, préfet apostolique à Saint Pierre et Miquelon, mort, hélas ! à Paris, l'année dernière.

Je lui parlai incidemment et *in petto*, avec intention, du siège d'Ajaccio, vacant à la mort de Mgr de la Foata.

Son Eminence connaissait la candidature de notre distingué compatriote, ainsi que celle d'autres prélats non moins distingués de l'île.

Le Cardinal leva ses grands bras vers le ciel, et me dit, dans un français pittoresque :

— La Corse ?... Ah ! Monsieur ! que c'est dommage ! Nous recevons continuellement, de là bas, des lettres... des lettres... sans signature, et méchantes.

— Ah ! fis-je, abasourdi.

— Mais oui, Monsieur, des lettres, contre les candidats de la Corse au siège d'Ajaccio...

Je rentrai chez moi tout songeur.

Ce fut Mgr Olivier, de Marseille, qui fut nommé.

Je crois avoir, dans une correspondance de Rome au *Petit Bastiais*, écrit, à ce sujet, quelques lignes amères.

Mais l'infâme et infamante manie continue, insinuant son ignominieuse action au sein même des familles : elle ne respecte rien.

Dans l'ébauche d'un mariage, dans la sollicitation d'un emploi ou l'établissement d'un commerce, dans le moindre échange d'idées, la plus simple tranche de vie, on peut suivre dans toute son imbécillité malfaisante la hideuse lettre anonyme.

Qu'on se tranquillise ! auprès des pouvoirs publics, elle n'est jamais que... lettre morte.

Il n'en est malheureusement pas de même dans la famille où cette « bave des lâches » salit tant d'idyles, déflore tant de sentiments et, arme d'autant plus redoutable qu'elle est toujours cachée, cause souvent de si terribles blessures.

O jalousie ! ô haine ! que de mauvaises actions vous commettez !

La Justice ne saurait être assez sévère, lorsque les auteurs cependant bien prudents de ces ignobles pages, tombent entre ses mains, et c'est l'application irrévocable du maximum qui doit flétrir l'abominable système que l'opinion publique condamnera toujours, sans pitié.

PHILIPPE TONELLI.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

Ballons Teutons

En guise d'œufs de Pâques, les Allemands nous envoient des ballons ; ces cadeaux de bon voisinage arrivaient bien un peu brusquement, mais nous tiendrons compte de l'intention. D'ailleurs, à défaut de la qualité, n'avons-nous pas la quantité ? Les Allemands font bien les choses ; le nombre de leurs ballons qui ont atterri en France depuis le 5 avril dépasse la demi-douzaine. Ils nous combleront, vraiment !

En vain, nous protestons contre cette invasion modern-style : ces bons Teutons s'en excusent et jurent leurs grands dieux qu'ils ne l'ont pas fait exprès ; alors, mettant une fois de plus en pratique notre vieille galanterie française (d'aucuns appellent cela de la jobarderie), nous offrons à déjeuner aux aéronautes, nous mettons à leur disposition nos chambres d'amis. — C'est gentil d'être venus ! — et nous leur expédions leurs ballons par le premier train. Les Allemands en sont tellement enthousiasmés qu'ils s'empressent de nous les réexpédier par le plus prochain courant aérien. Ces courants aériens deviennent bateaux, à la fin !

Le plus curieux est que, par une guigne inexplicable, dès qu'une excursion est décidée, de l'autre côté du Rhin, c'est toujours le vent d'Est qui se met à souffler par rafales. Et comment expliquerez-vous aussi que les aéronautes sont neuf fois sur dix des officiers allemands, et que leurs ballons tombent généralement à proximité de nos forts ? C'est sans doute que le malencontreux vent d'Est cesse précisément de souffler quand le ballon allemand se trouve juste au-dessus d'une forteresse française ; le pauvre est bien forcé de descendre là ! L'année dernière, en moins de trois mois, trois ballons militaires allemands, montés par des officiers en service, sont tombés l'un à Toul, l'autre à Luméville, le troisième à Montmédy. Le 5 avril de cette année, quatre aéronautes, dont deux officiers, descendent à deux pas du fort de Manonvillier, et trois à Montsaville (Meurthe-et-Moselle). Le 9, trois autres, après avoir exploré la ceinture fortifiée de Paris, descendent en Seine-et-Oise ; ils déclarent qu'ils sont charcutiers. Nous voulons croire que c'est là une espèce spéciale de charcutiers, car leurs appareils photographiques étaient bourrés de clichés, et leurs carnets couverts de notes stratégiques. Si c'est une plaisanterie, elle est de mauvais goût, messieurs les Allemands.

Nous est-il permis d'oublier qu'il y a quelques années, deux officiers de la marine française, se promenant sur les côtes germaniques de la mer du Nord, furent empoisonnés pendant plusieurs mois en prévention d'espionnage ? Et ce ballon du 14 juillet qui, s'étant aventuré sur territoire allemand, fut reçu à coups de fusil ! Et ce pauvre diable qui, il y quelques semaines, à Belfort, fut tué de deux coups de fusil à bout portant par un garde-chasse allemand, pour avoir pénétré, en chassant, à une cinquantaine de mètres au-delà de la frontière ?

Sans doute, nous sommes plus courtois. Nous le sommes peut-être à l'excès. Qui sait si, un de ces jours, une sentinelle française ne s'avisera pas de garnir de pralines Label un ballon teuton qu'elle aura pris pour un œuf de Pâques ?

A. CAPELLO.

Le Pessimisme de Maupassant

Sous ce titre, lundi 29 mars, M. Gustucci, professeur au Lycée de Lyon, a fait une conférence au Palais de la Bourse, à la Société l'Office Social. M. le professeur Lacassagne, le célèbre médecin légiste, présidait.

Une affluence considérable était venue entendre M. Gustucci.

Avec tout le talent de causeur qu'appréciont si fort les Lyonnais, M. Gustucci a évoqué la physionomie si attachante de Maupassant, et il a montré l'évolution si personnelle du génie de l'écrivain de *Sur l'eau*. M. Gustucci estime que Maupassant peut être classé parmi les écrivains pessimistes. Avec ses qualités de psychologue expert et fin, M. Gustucci a montré à ses auditeurs les traits particuliers du pessimisme de Maupassant. Il révéla les qualités de cœur du grand romancier, qui, dit-il, crut en l'amour, en l'amitié. Il aima. Il cessa d'aimer ; mais, au fond, Maupassant avait de la vie une conception plus bienfaisante. Qui sait si, un de ces jours, une conférence au Palais de la Bourse, à la Société l'Office Social. M. le professeur Lacassagne, le célèbre médecin légiste, présidait.

Une affluence considérable était venue entendre M. Gustucci.

Avec tout le talent de causeur qu'appréciont si fort les Lyonnais, M. Gustucci a évoqué la physionomie si attachante de Maupassant, et il a montré l'évolution si personnelle du génie de l'écrivain de *Sur l'eau*. M. Gustucci estime que Maupassant peut être classé parmi les écrivains pessimistes. Avec ses qualités de psychologue expert et fin, M. Gustucci a montré à ses auditeurs les traits particuliers du pessimisme de Maupassant. Il révéla les qualités de cœur du grand romancier, qui, dit-il, crut en l'amour, en l'amitié. Il aima. Il cessa d'aimer ; mais, au fond, Maupassant avait de la vie une conception plus bienfaisante. Qui sait si, un de ces jours, une

---

1/1. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA TÊTE DE BENOITE

Comme il s'orientait, au sortir du restaurant, tout en roulant une cigarette, il vit passer un enterrement. Des groupes se formaient sur le trottoir, sur le passage du cortège.

— Tiens ! dit une femme, il n'y a pas de prêtre.

En province, il n'y a pas d'enterrements sans prêtres.

— Pardi ! Pas besoin de prêtre pour un suicidé ! répliqua une autre femme, une vieille dévote au teint bilieux.

— Un suicidé ? demanda l'Albinos.

La dévote reprit :

— C'est le convoi d'un homme qui s'est pendu, avant-hier, à Vireflay.

— Bien ! dit l'Albinos. Il s'agit de l'homme en question.

La vieille ajouta :

— Sa femme est enterrée dans le cimetière qui est près de Clagny et on transporte le corps à ce cimetière. Le journal donnait, ce matin, ces renseignements.

L'Albinos, curieux, suivit le convoi. Derrière le char, traîné par un seul cheval, marchaient, côte à côte, et tête nue, Romain Maquart et Toussaint Everard. Le convoi était bien, en effet, celui d'Antoine Everard qu'on avait trouvé pendu l'avant-veille, dans la grange, à Vireflay, dans la ferme de M. Maquart. Pour tout le monde, Antoine s'était suicidé. N'avait-il pas annoncé dix fois qu'il en finirait, un jour ou l'autre, avec une vie qui lui était à charge ! Toussaint était triste. Maquart, livide, avançait péniblement, appuyé sur un bâton. Derrière eux, marchaient les domestiques de la ferme : hommes et femmes.

Le convoi, après avoir traversé en biais un quartier de Versailles, sortit de la ville, s'engagea sur une assez belle route et pénétra enfin dans un petit cimetière. Antoine devait être inhumé dans la même fosse que la pauvre Benoîte dont on avait relevé les ossements, selon l'usage, pour les mettre dans une boîte carrée qui gisait sur les bords de la fosse. On descendit dans le trou la bière en sapin qui contenait le corps d'Antoine Everard, et l'on plaça, sur cette bière, la boîte qui contenait les os de Benoîte. Puis, Toussaint en sanglotant, jeta la première gelletée de terre sur ces deux victimes de Romain Maquart qui tressaillit lorsqu'il entendit ce bruit sinistre : cette espèce de crépitement que produit la terre en tombant sur le cercueil. Tous les assistants défilèrent devant la fosse béante et se retirèrent. Deux garçons de la ferme demeurèrent Toussaint. Lorsqu'ils se furent éloignés, un fossoyeur combla la fosse. L'Albinos avait suivi le convoi jusqu'au cimetière. C'était un curieux que tout intéressait.

Très impressionné, il avait totalement oublié la promesse faite par lui, deux heures auparavant, à sa camarade. Tout pensif, il s'assit sur un banc. A présent, le cimetière était désert. Il était fort beau, ce petit cimetière de village où de grands arbres à feuillage persistant : sapins, buxs, mélèzes, élevaient leurs branches chargées de verdure alors que les autres arbres étaient dépouillés. Le soleil inondait de clartés ce champ funèbre, faisant étinceler les perles de verre des couronnes. Des oiseaux chantaient et se pourchassaient gaiement sur les tombes. Soudain l'Albinos tressaillit. Il avait entendu, tout près de lui, retentir un sanglot prolongé. Il leva la tête et vit une femme, toute vêtue de noir, agenouillée au bord de la fosse nouvellement fermée. Cette femme frissonnait et pleurait. Très ému, l'Albinos se leva et s'approcha sans bruit de la femme et l'examina, à demi-caché derrière la pierre d'une tombe. Ses yeux se portèrent sur une croix de pierre qui gisait sur le sol ; cette croix provenait de la fosse sur laquelle priait l'inconnue. On l'avait abattue momentanément pour creuser la fosse. A coup sûr, on devait la relever prochainement. Tout à coup l'Albinos pâlit. Une émotion poignante l'avait étreint subitement. Il avait lu sur la croix ces mots :

CI-GIT

BENOITE EVERARD, née LECHENET

Priez pour elle

Or, c'était là pour lui une révélation !

— Madame, dit-il, alors, tout tremblant, à l'inconnue, c'est bien là que fut enterrée Benoîte Everard, née Lechenet ?

— Oui, répliqua l'inconnue qui avait été arrachée brusquement à sa prière et qui regardait étonnée son interlocuteur.

— Est-ce que vous avez connu cette Benoîte ?

— Oui, je l'ai connue ! La pauvre femme, c'était ma meilleure amie !

— Et elle se nommait Lechenet de son nom de fille ?

— Oui.

Alors l'Albinos s'approcha tout près de l'inconnue :

— Madame, il faut que je vous parle ! dit-il, de plus en plus ému.

— Qui êtes-vous ?

— Je vous le dirai. Venez, venez vite !... Où pourrons-nous parler sans courir le risque d'être entendus ?

— Chez moi, à deux pas d'ici. Mais que signifie ?

— Venez ! je vous dirai tout ! Ah ! venez vite, j'ai hâte de savoir !

Et il entraîna rapidement l'inconnue, c'est-à-dire Marion, la fidèle amie de Benoîte, la confidente de ses peines les plus secrètes, celle qui avait servi de mère à Toussaint et qui était restée à la ferme des Everard.

IV

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

L'auberge du Soleil d'Or, complètement disqualifiée après le meurtre de ce bon M. Barbequet, avait passé par toutes les phases de la dégringolade lente qui précède la ruine finale. Deux ans après le crime, on n'était plus qu'une infime gargotte fréquentée par des « gens de peu », comme disait Olympe.

A suivre.

vrons que celle qu'il a exprimée dans son œuvre. Ce pessimiste avait des élans, des enthousiasmes.

M. Gustucci raconta ensuite, avec l'émotion la plus discrète, des souvenirs personnels.

En Corse, il rencontra Maupassant, se lia avec lui et il partagea ses promenades. Ils causèrent, et l'écrivain donna à M. Gustucci l'impression d'un homme en pleine vigueur physique et intellectuelle. Pourquoi le retrouvait-il plus tard, pâle, défiguré, malade? C'est que la terrible névrose avait commencé ses ravages dans l'organisme de l'auteur du *Horla*.

Désormais le pessimisme de Maupassant s'aggrave, devient inquiétant. L'homme délabré, brisé par la maladie nerveuse, empêchera le bon ouvrier des lettres d'écrire les pages fortes, précises et vivantes comme des aux fortes.

Aux côtés de son génie la folie chemine. A ce moment, où lentement, de 1890 à 1893, assombrit son intelligence pourtant si lucide, son extraordinaire faculté de voir les choses et de les bien retenir, Maupassant produisait encore.

Il garde de son amour de la nature qui, chez lui était un instinct, le désir de voyager, et c'est au hasard de ses dernières années errantes qu'il écrit. M. Gustucci a su donner dans sa conférence d'intéressantes définitions du talent de Maupassant.

Il fut brutal et il fut tendre ; il chercha le détail dans la vie et il rêva pourtant.

Pessimiste, il a aimé la Vie. Il en a montré tous les côtés, s'arrêtant aux humbles avec une sympathie touchante. Maupassant, dit M. Gustucci, est au tendre que la vie a blessé, plus sceptique qu'indifférent : Ce fut « un idéaliste honteux. »

M. Lacassagne, après avoir remercié de sa délicieuse conférence M. Gustucci, apporta ensuite aux auditeurs son opinion sur la maladie et la mort de Guy de Maupassant.

Cette conférence de M. Gustucci, faite dans une forme littéraire d'une exquise pureté, laissera aux Lyonnais qui eurent la joie de l'applaudir un souvenir charmant.

Jean VERMOREL.

Ce que disent les Journaux

Le Gaulois :

Sur l'enquête de la commission de la Marine :

« Ce que les enquêteurs découvrent aujourd'hui, on le savait depuis longtemps, mais nul n'osait accuser les vrais responsables, les uns pour ne pas se compromettre, les autres pour ne pas nuire au gouvernement qui leur donne la sportule. Si l'on se décidait à ouvrir une enquête générale sur tous les services administratifs et militaires, on en verrait bien d'autres : déjà la grève postière nous a renseignés sur les ingérences franc-maçonniques et parlementaires dans le choix et l'avancement du personnel ; une enquête sur la défense nationale nous ménagerait certainement de douloureuses surprises ou plutôt elle confirmerait les attristantes révélations que nous a faites le sénateur de la Meuse, M. Humbert. On sait par les diverses études qu'a publiées M. Jules Roche, ce qu'il faut penser de l'administration des Finances, et j'imagine que l'on apprendrait de fort vilaines choses si l'on enquêtait sérieusement les agents électoraux du gouvernement : préfets, sous-préfets et fonctionnaires de tous ordres. »

Le Radical :

« Les constatations faites à l'arsenal de Toulon par la Commission parlementaire de la Marine ne sont précisément pas faites pour nous rassurer. Nos navires de première ligne manqueraient à la fois, et d'hommes d'équipage et de munitions ; le cuirassé « Justice, » qui peut cependant être considéré comme neuf, a ses chaudières, ou plutôt les tôles d'enveloppement des dites chaudières, dans un si triste état qu'il va être pour les réparations nécessaires immobilisé pour plusieurs mois ; les bâtiments de la seconde division sont lézardés ; les ateliers de pyrotechnie où se manipule la mélinite prêtent à de nombreuses et sévères critiques ; le matériel fait défaut pour les réparations d'un de nos trois cuirassés de première ligne ; tout cela forme déjà dit-il si souvent : il faut à tout prix que l'on remédie à ce désolant état de choses, et que l'on y remédie sans tarder. »

Le Rappel :

A propos du Congrès Socialiste Unifié :

« Il n'y a pas de doute que si certains groupements radicaux plus ou moins représentatifs de la réalité du radicalisme français ont pu affecter une sorte de préférence pour la tendance Lafferre contre la nuance Pelletan, l'immense majorité des radicaux, électeurs et comités, reste fidèle à la vieille tactique du Bloc, des alliances à gauche et rien qu'à gauche. Non ! Jamais les électeurs radicaux ne feront d'alliances ailleurs qu'avec les démocrates ; beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils ont renoncé à trouver des mandataires suffisamment dévoués à la tactique radicale ont préféré donner leur confiance à des socialistes ; on s'en va vu il n'y a pas longtemps. Aussi M. Jaurès et ses amis ont-ils tort de ne pas tenir compte du dernier congrès de Dijon, dont les résolutions demeurent indiscutées et indiscutables, et dont les conclusions furent tirées par les orateurs les plus authentiques du radicalisme le plus classique et le plus fidèle. »

Examens de la Marine Marchande

Les épreuves écrites pour les candidats aux divers grades de capitaine au long-cours, capitaine au cabotage, officiers et élèves de la marine marchande, commenceront ce matin, 15 avril, à l'école d'hydrographie.

Ces épreuves ont lieu sous la direction d'une commission de surveillance composée de MM. le Proviseur du Lycée, président ; de Suzzoni, délégué par la Chambre de commerce ; Ramelli, conseiller général ; Loca, mécanicien principal de la marine ; Padovani, commis principal des ponts-et-chaussées.

Courses de Bastia

Ajaccio, 10 avril 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vais largement abuser de votre amabilité en vous priant de vouloir bien accorder dans votre estimable journal, l'hospitalité de cette longue note que Messieurs les Commissaires des Courses de Bastia m'obligent à leur répondre :

Messieurs les Commissaires m'accusent de fournir des assertions « purement erronées ; » malgré cela, je maintiens ce que j'ai dit.

Dans le programme de l'année dernière, une seule course au trot de 300 francs était inscrite (cette course est imposée par la Société du demi-sang pour l'emploi de sa subvention). Or, dans le programme du 6 juin 1909 qui a été soumis à mon approbation (n'en déplaise à mes anciens collègues, car si les commissaires élaborent le programme, le comité tout entier est appelé à le ratifier et ma voix au moins n'est élevée pour protester), dans ce programme donc, il a été prévu 2 courses au trot : la 1re, celle du demi-sang, qui est portée de 300 fr. à 450 francs, la 2e, de 550 francs, de création nouvelle. Pour augmenter la 1re course et créer la seconde, il a fallu supprimer 700 francs aux chevaux au galop, c'est-à-dire aux chevaux ayant coûté dès leur naissance à leurs propriétaires toutes sortes d'ennuis et de frais.

Messieurs les Commissaires donnent comme raison qu'ils ont été inspirés par « le seul souci de courir, chez le public habituel des courses un intérêt déjà bien vacillant en raison du nombre de plus en plus restreint des chevaux produits sur notre hippodrome ».

Vraiment, Messieurs les Commissaires nous la baillent bien bonne. C'est avec deux courses au trot, où les trotteurs continentaux feront le vide autour d'eux, qu'ils espèrent rendre la réunion hippique intéressante !! alors qu'ils n'ont même pas pris la précaution d'exclure de la seconde le gagnant de la 1re et qu'ils ont réservé, contrairement à tout usage dans les courses au trot, des sommes dérisoires pour les second et troisième prix ! Dans ces conditions les engagements seront certainement très.... nombreux !

Je ne puis laisser dire cela, et le public jugera entre ma protestation absolument désintéressée, puisque je n'ai aucun cheval devant courir à Bastia, et celle des trois Commissaires dont l'un est propriétaire de deux chevaux, rebut des Hippodromes de trot du Continent, mais assez bons néanmoins pour battre les chevaux Corses qui n'existent pas en tant que trotteurs.

Ah ! si M. Olivari, puisqu'il m'oblige à le renommer, déclarait : Je n'engage aucun de mes chevaux dans ces deux courses, il pourrait alors exiger de son désintéressement dans la question et déclarer avec ses deux collègues qu'il a voulu créer ces courses pour « courer un intérêt vacillant etc , etc ... » Mais cela, je suis absolument fondé à ne pas y croire : *Prano*, parce que tout en admettant les chevaux du Continent on évite toute concurrence de chevaux de même classe avec la clause qu'ils doivent être en Corse depuis le 1er janvier 1909 ; *Secondo*, parce qu'ayant d'envoyer sa démission j'avais demandé (en tant que membre du Comité) que même en créant ces courses au trot, on en écartât nécessairement tout cheval non élevé en Corse, et cette juste demande m'a été naturellement refusée. La partie est trop belle pour M. Olivari, et ce seront les éleveurs du Département qui rembourse toutes les frais d'achat de trotteurs de ce Commissaires des Courses afin en même temps qu'homme d'affaires avisé.

Il y avait un autre moyen de rendre intéressantes et utiles les Courses, soit en créant une course de plus au galop pour les chevaux de l'arrondissement de Bastia qui ont plus particulièrement à être encouragés puisque c'est un élevage qui débute), soit en créant des courses d'obstacles, et aussi en ne supprimant pas la course militaire des sous-officiers qui réunissait toujours un joli lot de chevaux, coûtait à peine deux cent vingt-cinq francs, et constituait certainement une de ces attractions rêvée par ces excellents Commissaires.

Je n'insiste pas davantage, et je m'en rapporte au bon sens et à l'équité du public et des éleveurs.

Je crois avoir fait mon devoir en protestant au nom de ces derniers qui voient leurs intérêts sacrifiés, car en supprimant 700 fr. au galop on a réduit non seulement la part revenant au 1er, mais même celle revenant au cheval arrivant second ou troisième, et ce n'est pas un moyen d'attirer des chevaux et de « corser l'intérêt vacillant » etc., etc.

Je vais répondre aussi quelques mots au sujet des attaques pas nouvelles dont je suis l'objet.

Je remercie vivement Messieurs les Commissaires de ne pas me « faire l'injure de me supposer l'ignorance du règlement » et du Code des Courses. Cela leur aurait été bien difficile, puisque ces mêmes règlements qu'ils disent connaître si bien, c'est moi-même qui les leur ai appris depuis le 1er article jusqu'au dernier. Et même j'ajouterai qu'ils n'ont pas bien retenu les leçons que je leur ai données, car en dehors de toutes autres questions, leur 2e course au trot de 550 francs est absolument contraire au règlement, puisque l'art. 42 paragraphe 1, du Code des courses au trot dit formellement :

« Tout cheval ayant pris part en France à une course publique dont le montant en principal (entrées non comprises) est disqualifié pour « cette course si sa désignation n'a pas été insérée au Bulletin des Courses au trot avant la date de l'engagement, » désignation, ajoute le paragraphe 1er, qui sera refusée pour un cheval s'il est âgé de plus de 3 ans.

Or, il n'y a pas en Corse de trotteurs qui soient dans ces conditions, et tous les chevaux qui prendront part à cette course seront distancés... sauf peut-être ceux de M. Olivari qui ayant couru sur les Hippodromes du Continent doivent probablement être qualifiés. Dans leur ardeur à créer des courses au trot aussi élevées comme prix que possible, les Commissaires ont donc mis des chevaux corses dans l'impossibilité d'y prendre part. J'aurai pu passer sous silence ce détail, de moi seul connu, et me payer le plaisir de rire aux larmes lorsqu'au reçu des procès-verbaux des Courses à la Société du Demi-Sang à Paris, celle-ci aurait infligé à ces trop savants Commissaires, l'injure de voir leur course annulée et tous les chevaux y ayant pris part distancés. Mais ce plaisir aurait été aux dépens de quelques malheureux propriétaires qui auraient pu s'égarer dans ces courses et faire ainsi des frais inutiles, — et je préfère les prévenir.

Messieurs les Commissaires disent que des courses au trot où les chevaux du Continent sont admis ont déjà existé à Bastia, alors que j'étais commissaire. C'est exact. Mais erreur ne fait pas loi, et cette condition existait seulement pour un malheureux petit prix de la Société d'« Demi-Sang et non pour deux courses, l'une de 450 francs, et l'autre de 550 francs, créées tout d'un coup cette année sans motif et alors qu'un des commissaires possède les gagnants plus que certains de ces deux Courses.

J'arrive enfin pour finir au reproche que me font Messieurs les Commissaires d'avoir « en introduisant des chevaux de pur sang » remporté des victoires éclatantes et faciles. D'abord cette allégation est fausse. Je n'ai pas introduit de pur sang qui tout frais débarqués sont allés se balader sur nos Hippodromes. Non, j'ai introduit à grands frais des poulinières de pur sang et de cela j'en suis fier, car j'estime avoir rendu à l'élevage un véritable service en créant une race qui se répand dans le pays : exemple la pouliche *Révolution*, gagnante cette année d'une course de 3 ans, née chez M. Peraldi à Caure, de la jeune *Bettina* anglo-arabe que je lui avais vendue il y a 4 ans. Exemple encore, la jument *Manon*, qui appartient à M. Pantalacci, lequel n'a pas reculé devant un prix d'achat de deux mille six cents francs pour s'assurer une excellente poulinière.

Mes chevaux ont gagné certes, mais pas seulement les produits de mes juments importées. Car tous mes chevaux corses qui ont paru sur l'Hippodrome ont passé le Winning-Post en tre ligne. M. Olivari le sait bien, puisque même il a battu avec mon cheval corse *Regard* ma jument anglo-arabe *Rolène*, et ma jument de demi-sang *Caresse*. Et ces derniers gagnants m'ont ne tous pas coûté, bien seul le sait, mille ennuis, mille frais, des traces de toutes sortes et ne m'ont rapporté aucuns bénéfices.

J'ai également la prétention d'avoir en présentant ces beaux produits à la Roseraie (*Rolène* par exemple) attiré sur nos chevaux l'attention des Présidents des Comités d'Achat et j'ai démontré que l'on pouvait produire en Corse pour la Cavalerie légère d'aussi bons chevaux que dans le Midi de la France.

Enfin j'ai également prouvé qu'avec des soins et de la méthode on pouvait arriver à gagner des courses sur le Continent, et les deux juments *Caresse* et *Manon* que j'ai envoyées à Salon, Châteaurenard, Isle-sur-Sorgue, Cavaillon, ont brillamment représenté les couleurs Corses, en battant des lots de bons chevaux de pur sang anglais.

Je regrette beaucoup que M. Olivari, qui est un amateur de sport, et à qui la fortune dont il jouit, le permet largement, n'ait pas suivi mon exemple et tâché de faire briller ses couleurs sur le turf plus honorablement qu'en produisant des trotteurs déclassés sur le Continent et dont l'introduction en Corse ne profite en rien à l'élevage et ne sert que la vanité de leur propriétaire. Mais cela est plus facile et d'un rapport plus immédiat et plus certain.

Je vais clore ce fastidieux factum dont je m'excuse auprès des lecteurs de ce journal en répétant ce que j'ai écrit à M. le Président de la Société. J'ai eu une très large part, la plus large part, dans la création de la Société des Courses de Bastia, et j'ajoute aujourd'hui sans aucune fatuité que cette Société n'aurait pas sans moi fonctionné un seul jour, car, seul, au début, j'avais la compétence nécessaire en la matière. Mais je me suis vu dans la nécessité de démissionner, puisque le but de cette Société qui était l'Encouragement de l'Elevage en Corse est aujourd'hui malheureusement changé en celui de l'Encouragement au maquignonnage. Evidemment, on ne peut empêcher toute personne faisant courir d'avoir des idées de spéculation, mais on est en droit de demander à un Commissaire des Courses de ne pas surprendre avec tant d'impudence et à son profit la bonne foi de ses collègues et des autres membres du Comité en leur faisant adopter un programme qui constitue une véritable iniquité.

Je remercie profondément les quelques membres du Comité qui ont insisté auprès de moi pour me faire revenir sur ma décision et je suis très touché de leur démarche. Ils ont toute ma sympathie et je leur adresse tous mes regrets, notamment à M. le Comte de Béarn, le cher et distingué président, et à M. Pierre Pasqualini, son si zélé et si actif vice-président.

Comte ETIENNE FORCIOLI-CONTI,
Ancien Vice-Président des Courses de Bastia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. Achille Adam, de Paris, le baron et la baronne de La Caze et leur fille, sont arrivés d'Ajaccio avec leur auto et descendus au Grand Hôtel de l'Europe.

VESCOVATO. — Par décision du 29 mars 1909, le conseil d'Etat a rejeté la requête présentée par MM. Fiaschi et autres, contre un arrêté, en date du 17 juin 1908, notifié le 9 juillet, par lequel le Conseil de préfecture a annulé les élections municipales qui ont eu lieu, le 3 mai 1908, dans la commune de Vescovato.

CARCESE. — La nouvelle de la mort inattendue de M. Constantin Coti a causé une profonde et douloureuse stupéfaction. Rien ne pouvait faire prévoir la soudaine disparition de cet homme de bien, et les regrets qu'il laisse à tous ceux qui l'ont connu sont encore augmentés par la brusque cruauté du coup qui l'a frappé.

L'émotion produite par cette disparition est immense, car le regretté défunt pendant toute sa vie fut intimement mêlé à son pays. Très connu dans le canton et au dehors, très estimé de toute la population, M. Constantin Coti avait une figure très sympathique et des allures séduisantes de simplicité. Reconnaissant les rares qualités qui distinguaient cet homme d'élite ses compatriotes lui confièrent à plusieurs reprises le pouvoir municipal. Il mania cette arme, dont plusieurs font un abus, avec dextérité et un esprit de justice qui ne firent qu'augmenter l'estime générale dont il était entouré.

La régularité avec laquelle il remplit ses fonctions montrait bien qu'il était pénétré de leur importance.

Dans toutes les réunions intéressant son pays on remarquait aussi chez lui cette rare distinction de manières, cette élévation de langage qui le caractérisèrent toujours. D'une amabilité charmante il avait un esprit gracieux et enjoué et savait toujours trouver un mot affectueux à coup qui ne manquait à lui.

Doué au plus haut degré des qualités du cœur, ferme et décidé dans l'affirmation de ses principes, il ne s'est jamais départi de cette franchise et de cette loyauté qui, même dans la lutte, l'imposait à l'universel regret.

Il a toujours suivi les traditions d'honneur que ses ancêtres lui ont léguées. Cet héritage il le lègue intact à sa famille, c'est la plus belle auréole qui se formera autour de son souvenir. La meilleure preuve de mes paroles, se trouvent dans le deuil universel où sont plongés les habitants de tout un canton.

Homme de bien, M. C. Coti était une noble et belle physionomie qui vient longtemps dans nos souvenirs. Son attitude respirait la douceur, et je ne puis que soumettre au nom de « braves hommes » que lui donnait familièrement le sentiment populaire. Ces témoignages d'estime rendus à sa mémoire n'étonneront aucun de ceux qui l'ont approché. Ils paraîtront plutôt un faible hommage rendu aux mérites de ce digne homme.

Dieu donnera à cette famille si durement éprouvée la force de supporter cette nouvelle cruelle épreuve. Mais si quelque consolation humaine peut être apportée à d'aussi terribles douleurs, certes, le sympathique Mgr César Coti, archimandrite, recteur du rite Grec de Cargèse, et sa famille l'auront trouvée dans l'explosion des sympathies affligées qui sont alliées vers eux en faisant escorte jusqu'à sa dernière demeure au parfait honnête homme que fut Constantin Coti. — ZAKI.

Avertissement d'Enquête

Exécution de la loi du 28 juillet 1885

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique du tunnel de la Torretta, près le hâlte de Lupino, à la citadelle de Bastia par le chemin rural et la route nationale numéro 193.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports (on conduite) restera pendant trois jours consécutifs à partir du 19 avril 1909 déposé à la mairie de la commune de Bastia où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Le 13 avril 1909.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse.
PUJOL.

Souscription Publique

POUR LES

Fêtes de la Mutualité

qui auront lieu à Bastia

LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, fête vénitienne et autres attractions.

1re Liste

MM.

Collari, lieutenant de Port, fr. 2 ; Sisco Dominique, maître de Port, 2 ; Gandolfi (chalet du Nouveau Port), 3 ; Vincigueira, (Bar Cyrnos), 1 ; Coméo, 1 ; Corteggiani, 1 ; Schiaretti, 1 ; Zanni, 1 ; Maccori, 2 ; Vincentelli, industriel, 5 ; Ferrari Elisabeth, 1 ; Multedo, 1 ; Verrura Jean, 1 ; Tarabori, 1 ; Mlle Nicolai, 1 ; Rossi Humbert, 1 ; Biasotti, 0.50 ; Aitelli, 1 ; Gandolfi et atelier, 3.50 ; Alerini, (Douanne), 2 ; Nicolai, avoué, 3 ; Gélormini, 2 ; Bartoli François, 3 ; Cristofini, 2 ; Colonna Ange, 1 ; Lisnor, 1 ; Bartoli Henri, 2 ; Biagini Oreste, 2 ; Fabiani Jean, 2 ; J.-B. Segala, 2 ; (Anonyme). 1 ; Fragassi, 2 ; Sanguinetti, 1 ; Marrochi, 0.50 ; Lucchetti, 1 ; Ferrandi, 1.40 ; Poli, 1 ; Rossi, 2 ; Mozer Antoine, 2 ; Mozer Louis, 2 ; Docsinici, 1 ; Luciani, 1 ; Sourbini, 1 ; Perrichi, 1 ; Ducatillon, 1 ; Agostini, 1 ; Lota Julien, 2 ; Mme Giudicelli, 1 ; Mlle Giudicelli Joséphine, 1 ; Penchi (modes), 3 ; Golitton, étudiant, 1 ; Grasco, 2 ; Viale, bijoutier, 5 ; Ferracciuli, 1 ; Poggi Adolphe, 2 ; Moretti, 2 ; Peccioli Eugène 1 ; Nicolini Etienne, 1e Loca (tête pigeon), 1 ; Orenga Philippe 5 ; Grimaldi, 2 ; Fratiselli. 2 ; Santandrea, 2 ; Pourrevera, 2 ; Tudici (modes), 3 ; Dominici et Cie, 1 ; Maison Thiers, 5 ; Lasserre, 1 ; Santucci, 0.50 ; Bermocchi, 0.50 ; Ramaroni, pharmacie, 3 ; Un mutualiste, 1 ; Costa, (Librairie), 2 ; Martin, 1 ; Maison Carboccia, 10 ; Mlle Ramelli, 2 ; Maison Orenga, 20 ; Pasqualaqua, 1 ; Poggi, 2 ; Pellotier, 1 ; Vincentelli, 2 ; Biancarelli, cousins, 5 ; Airola, 5 ; Quilici, 3 ; Hôtel de France, 5 ; Lota (Bonhonnière), 2 ; Danesi, 0.50 ; Saintero, 2 ; Pont, (modes), 1 ; Brazi (A la nouvautés), 2.50 ; Campodonico, 2 ; Balzani, armurier, 5 ; Crucciani, 1 ; Mecconci, pharmacien, 1 ; Charcuterie Marcellaise, 1 ; Giantoli, bijoutier, 3 ; Gentil, pharmacien, 2 ; Hirigoyen, horloger, 1 ; Mme Tortoni (Au Bon Marché), 5 ; Vachier, 1 ; Franceschi, 2 ; Giambelli, 2 ; Benedittini, 2 ; Petit, 2.

Total de la 1re liste, 222.50.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Dewerswaere, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 avril à 2 h. 1/2

Allégro.	XXX.
Souvenir de Biarritz,	Dupouy.
Premier acte,	Signard.
La Mascotte,	Audran.
Polka des Dindons,	Parès.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14°. à midi 19°. + à 6 heures du soir + 14°. Maxima + 21°4, Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. le Sous-Préfet de Bastia et Mme Bordeaux-Desbarres, arrivés par le paquebot de Livourne.

Nous présentons à Mme Bordeaux-Desbarres, au moment de son arrivée dans notre ville, nos respectueux souhaits de bienvenue.

Palmes Académiques

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM. le docteur Belgodere Gaston-Jean-Baptiste-Jacques-André, médecin à Paris ; Bianchi Henri, expert en douanes à Paris ; Tomasini François-Xavier, instituteur à Propriano.

Nouvelles électorales

Les socialistes indépendants de la 2e circonscription de Montpellier, réunis en congrès, ont désigné comme candidat au siège laissé vacant à la Chambre par M. Bénézech, décédé, M. Salducci, conseiller général du canton de Lunel.

Le Cirque Montagna

La série de représentations que le cirque Montagna donne dans notre ville recueille le plus légitime succès.

Hier au soir Mme Montagna a exécuté le premier de ses travaux de force. A la grande satisfaction du public elle a déchiré un paquet de 100 cartes en un seul tour de main.

Ce soir jeudi, Mme Montagna tiendra sur l'épaule un canon d'artillerie de 100 kilogs chargés de 200 grammes de poudre. On fera partir le coup sans que Mme Montagna fasse la moindre reculade.

Toute la vaillante troupe, habilement dirigée par M. Montagna, fait des prodiges et exécutent des tours vraiment intéressants. On passe deux charmantes heures au cirque Montagna et pour un prix des plus modérés.

Nous pouvons déclarer que la troupe Montagna est très consciencieuse. Du reste ont peut lire affichés à l'entrée du cirque des certificats élogieux délivrés par des maires de différentes communes d'Algérie.

Tout Bastia ira donc se distraire et encourager en même temps ces artistes, ces amateurs de sport très méritants.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909 : pour adjudant : Graziani Joseph-Adolphe-Marie, sergent-major au 1er ; Luiggi Ignace-François, id. au 22e ; Biondi François-Marie, sergent au 1er ; Filippi Auguste-César, sergent au bataillon de la Côte d'Ivoire ; Raffalli Francisque-Charles, sergent-major au 1er tonkinois ; Rossi Antoine-Marc, id. au bataillon de Tombouctou ; Dragacci Constantin, id. au rég. sénégalais du Maroc ; Lorenzi Jules-Antoine, id. au bataillon de la Nouvelle-Calédonie ; Ottaviani Joseph, id. au 10e ; Fregosi Jean-Toussaint, id. au 8e ; Casanova Charles-Jean, sergent au 3e tonkinois ; Ambrosini François, sergent au 16e ; Bernasi Léon, sergent au 1er malgaches ; Luccioni Ours-Jean, sergent au 2e sénégalais ; Andreani Paul-François, sergent au 4e malgaches ; Codaccioni Marc-Marie, sergent-major au bat. du Zinder ; Rocca André-Joseph, sergent au 1er ; Pantalonnacci Charles, sergent-major au 4e ; Semidei Jean-André, sergent au 2e tonkinois.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22, Rue de l'Opéra Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc,
l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

Port de Centuri

Modern' Hôtel
tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Excellent d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — *Prévenir* la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

HUNYADI JANOS
UN VERRE À JEUN TOUS LES MATINS

Arrestation

Mme F., boulevard Paoli, avait constaté depuis quelque temps chez elle, la disparition de quelques sommes d'argent, dont le total s'élève à 60 francs. Ses soupçons ne sont portés sur la jeune L. M., âgée de 18 ans, qui était à son service.

Interrogée par M. le Commissaire central, elle a avoué avoir volé de l'argent à sa patronne, mais elle prétend y avoir été contrainte par son ami, le jeune C., âgé de 19 ans, qui lui demandait souvent de l'argent.

La jeune L. M. a été mise en état d'arrestation et écrouée au violon municipal.

Postes et Télégraphes

M. Bozzo est nommé facteur des postes à Paris.

Objet trouvé

Un porte-monnaie à 4 compartiments contenant un petit porte-monnaie, renfermant une clef de cadenas, a été trouvé à la descente de la Fontaine-Neuve.

Réclamer le tout au commissariat de police.

Avis

Il a été perdu le 3 avril dernier, à Nogareto, territoire de Quercitello, canton de la Porta, une ânesse robe noire, taille 1 m. 16, âgée de 10 ans, ferrée aux pieds de devant, déporvue de poil à l'encolure sur une petite surface. L'ânesse est pleine.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Rosa, adjudant en retraite, à Quercitello.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués et non syndiqués sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu vendredi soir à 8 h. 1/2, Bourse du Travail, place Cotta.

Objet : Dispositions à prendre en vue du renouvellement du contrat.

DERNIÈRES NOUVELLES

00207

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	13 avril — 14 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.57 — 97.62
de 3 0/0 amortis.	98.00 — 98.00
ex-coupon	

Nomination

DOUANES

Paris, 14 avril.

M. Monfoloni, ex soldat au 4e rég. d'infanterie coloniale, demeurant à Sartène, est nommé préposé des douanes en Algérie.

Conseil des Ministres

Paris, 14 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

TOULON

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine

Déclarations de M. Doumer

Toulon, 14 avril.

M. Doumer, rapporteur général du Budget, qui a visité plusieurs navires de guerre et a entendu les déclarations de plusieurs officiers, a déclaré que les approvisionnements de guerre étaient incomplets ; que le stock de guerre, qui devrait être à bord de tous les navires, se trouve à terre, et que celui qui devrait être en réserve dans nos parsenaux n'est pas constitué.

L'ancien président de la Chambre aurait ajouté que tous les officiers, sans exception, ont fait remarquer l'état fâcheux dans lequel se trouve notre artillerie navale, aussi bien en hommes qu'en matériel.

Déclarations de M. Delcassé

De son côté, le président de la Commission d'enquête parlementaire aurait fait les déclarations suivantes :

« Au cours de notre enquête, nous avons été heureux de constater, dans notre marine, beaucoup de bonnes volontés et une énergie extraordinaire »

D'autres commissaires-enquêteurs ont déclaré : « avoir constaté partout des négligences coupables et l'abandon criminel du matériel. »

AU VATICAN

La Béatification de Jeanne d'Arc

Rome, 14 avril.

Une quarantaine de prélats français, parmi lesquels Mgr Amette, archevêque de Paris ; S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux ; le cardinal Coullé, archevêque de Lyon, Mgr Dubourg, archevêques de Rennes, sont arrivés à Rome, afin d'assister aux cérémonies solennelles de la béatification de Jeanne d'Arc.

On annonce l'arrivée de vingt autres prélats français.

RETOUR DE M. PICHON

Paris, 14 avril.

A la suite des événements de Turquie, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui était en villégiature dans le Jura, rentrera demain à Paris, afin d'assister au conseil des ministres.

EN ITALIE

Les Souverains Allemands A VENISE

Rome, 14 avril.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, qui étaient partis hier, de Potsdam, sont arrivés à midi, à Venise.

Ils ont été reçus à la gare par le Prince de Bulow, grand chancelier de l'empire allemand, qui avait précédé de quelques jours ses souverains en Italie.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne se sont embarqués immédiatement à bord de leur yacht *Hohenzollern*, qui a appareillé dans la soirée pour Corfou.

EN TURQUIE

LA RÉVOLUTION *à Constantinople*

Massacre de Ministres

23 morts — 57 blessés

Paris, 14 avril.

L'ambassade de Turquie a communiqué aujourd'hui à la presse les graves événements qui se sont produits hier, à Constantinople.

L'armée tout entière, — les officiers non compris, — très mécontente de l'action du Comité *Union et Progrès*, qui aurait enfreint les lois religieuses, s'est déclarée contre le Parlement.

La populace, qui avait à sa tête les étudiants en théologie, a fait cause commune avec l'armée. Elle s'est portée en masse devant le Parlement, qui était déjà occupé par les soldats révoltés.

Tous les officiers furent jetés en prison ; les émeutiers parcoururent toute la ville semant la terreur sur leur passage.

Une manifestation monstre se reproduisit devant le Palais impérial ; les révoltés acclamèrent le Sultan et réclamèrent à grands cris, la destitution du Grand Vizir et du Ministre de la Guerre.

Démission du Cabinet

Dans l'espoir d'arrêter le mouvement révolutionnaire et d'empêcher toute effusion de sang, le Cabinet tout entier donna sa démission.

Les Massacres

A la suite de certaines mesures d'ordre qui avaient été prises, les émeutiers, qui avaient soif de vengeance, commencèrent les massacres.

La première victime fut le ministre de la Justice ; à ses côtés tombèrent son aide de camp, un officier grec et un député.

Le président de la Commission des Affaires étrangères fut tué en même temps que le ministre de la Justice.

L'émir Mohamed Arslan fut mortellement blessé.

Le ministre de la Marine est également blessé.

Deux officiers du Comité *Union et Progrès* ont été tués ; ils sont restés dans une mare de sang jusqu'à dix heures du soir.

A 9 heures du soir, le bilan de cette journée révolutionnaire était de 23 morts et de 57 blessés.

La fusillade a duré jusqu'à minuit.

Les insurgés avaient barré les rues conduisant au Parlement, et élevé des barricades.

Le ministre de la Guerre figure au nombre des prisonniers.

Le calme est rétabli

Paris, 14 avril.

Un télégramme privé, reçu à Londres, à midi, annonce que l'ordre est rétabli à Constantinople.

L'iradé du Sultan annonçant la démission du Cabinet commence par mettre fin aux massacres.

Puis, l'ordre rentra dans l'ordre quand les révoltés apprirent que le Sultan avait promis de faire respecter désormais la loi coranique.

LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE
et des Voies respiratoires
Sous ce titre, le docteur des Forges résume dans une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode d'après radicalement la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Emphysème, la Grippe, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce docteur met notre gratuitement ses remèdes inédits à M. le Docteur de l'Institut de Thérapeutique Générale, 19, Rue Lafayette, Paris.

A VENDRE
Bonne occasion
2 landaus,
2 paniers avec ombrelle,
1 voiturette à âne,
2 charrettes,
4 charrues,
2 appareils acétylène,
2 shambles,
1 grand pressoir.
S'adresser à l'Usine de Toga.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
EXIGER le RICQLÈS

TENTEZ-VOUS
2 Gros Lots
250.000'
100.000' - 50.000'
Tous les 621.100' dixain au lieu de 1 fr.
Emprunt de la Ville de Paris
autorisé par la GRANDE LOTERIE
ARTISTES LYRIQUES
qui sont en vente au
DERNIERS BILLETS
Tirage irrévocable le
15 JUIN 1909
sans remise possible.
N'attendez plus au dernier jour pour le retard qui vous empêcherait de participer au
FAIRE FORTUNE
BILLET : UN FRANC

Etude de Me H. MILLIE

Avoué à Calvi

VENTE
sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le onze mai prochain, à une heure de l'après midi, à l'audience des criées du Tribunal de Calvi, au Palais de Justice, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des immeubles ci-après désignés formant quatre lots :

Premier lot.

Le 1er lot se compose du tiers de la maison d'habitation sise à Cattori, appartenant au sieur Allegrini Thomas, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres au dessus avec grenier correspondant, vacherie, magasins près du four, four, étable ; le dit immeuble confronte avec la maison de la dame Catherine Miani épouse Grisoli et avec celle de la dame Joséphine Allegrini épouse Giovanetti.

Deuxième lot.

Le 2e lot se compose des immeubles suivants : 1° *Capo terre* arable, chênes verts, 47 ares, 8 cent., tenant à biens des sieurs Allegrini Jean Dominique, Salvatori Antoine Dominique et à voie publique; 2° *Modria*, terre arable, chênes blancs, 4 hect. 22 ares 90 cent., tenant à biens de M. Saliucci Angelin et à ceux de la dame Salvatori Don Jean; 3° *Madrielle*, terre arable, chênes, 93 ares 79 cent., tenant à terre de M. Salvatori Antoine Joseph de Catteri et à voie publique.

Troisième lot

Le 3e lot se compose des biens : 1° *San Cesaro*, terre arable, 11 ares 95 cent., tenant à biens de M. Salvatori Antoine Dominique de Catteri et à routes nationale; 2° *Vignacella-Casa*, vigne détruite, amandiers, 29 ares 40 centiares environ, tenant à biens de M. Allegrini Jean-Dominique de Catteri et à ruisseau ; 3° *Chiosella a Canapile Sottane*, terrain planté, figuiers, 20 ares 80 centiares, tenant à biens des sieurs Allegrini Jean Dominique et Antoine Gaëtan de Catteri; 4° *Orto alla Casa*, terre, amandiers, chênes verts, 6 ares 35 centiares, tenant à biens des sieurs Franceschini Pierre de Catteri, à ruisseau et à maison des héritiers de feu Allegrini Charles-François; 5° *Vigna-al-Poggio* vigne aujourd'hui détruite, amandiers, 38 ares 10 centiares tenant à propriété des sieurs Petrucci Jean-Baptiste et à celles d'Allegrini Jean-Dominique. Les immeubles ci-dessus décrits sont situés sur le territoire de la commune de Catteri et sont imposés au rôle de la contribution foncière pour un revenu de cent vingt un francs 14 cent.

Quatrième lot

Le *4e lot* se compose de l'immeuble *Gradelle*, terre arable, oliviers, amandiers, châtaigniers, 1 hectare, 3 ares, 90 centiares, tenant à l'embranchement de San Cesario à Sant'Antonino et à propriété de la dame Giovannetti. Il est situé sur le territoire de la commune de Sant'Antonino et est imposé au rôle de la contribution foncière de cette commune pour un revenu de vingt-huit francs 3 cent.

Les dits biens ont été saisis à la requête de M. Costa Numa, propriétaire, demeurant à l'Ile-Rousse, ayant pour avoué Me Millie, sur le sieur Allegrini Thomas, propriétaire à Catteri, par procès-verbal de l'huissier Crocaldi, en date des 25 et 26 janvier dernier, enregistré et transcrit après dénonciation à la partie saisie au bureau des hypothèques de Calvi, le 18 février suivant, vol. 20, n° 4.

La dite adjudication aura lieu sur les mises à prix ci-après :

Pour le 1er lot composé du tiers de la maison, avec vacherie, magasin et four, cinq cents francs, ci . . . . . 500 fr.

Pour le 2e lot, composé des immeubles Capo Modria, Madrielle, trois cents francs . 300 fr.

Pour le 3e lot, composé des biens San Cesario, Vigna alla Casa, Chiosello à Canapile Sottane, Orto alla Casa et Vigna al Poggio, trois cent cinquante francs, ci . . . . . 350 fr.

Pour le 4e lot, composé de l'immeuble Gradelle, quatre cents francs, ci . . . . . 400 fr.

Total des mises à prix 1.550 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, à Calvi, le 12 avril 1909.

H. MILLIE.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Olagnier.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ON DEMANDE DES MALADES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyez en poinçon et en gros.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Journal Financier Français

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des prurigos ou une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRECIEUSE DE PESSIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui remonte où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRECIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dix-huit ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRECIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

(Signé) JOSEPH MAGNES à St-Julien-en-Born (Landes)

Eaux Dragées contre maux de tête, 60 cachets à la Pharmacie Depositaire 35 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Teintes dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Mattei à Corte, Pedretti à l'Ile-Rousse, Sorgiolo, Ghisoni, Moltedo, Olmeto

CHEVEUX SAUVÉS par les Pastilles Hahn

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 105

VENDREDI 16 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an . . . 7 fr.

Un numéro : le petit en vitr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Fructueux.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 12 s.

Dernier quart., le 13. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Anicet

15 AVRIL

UNE PLAIE SOCIALE

ROMANICHELS ET CHEMINEAUX

Voici l'époque où, avec le beau temps, reparaît, au fil des routes, toute la gueuserie ambulante qui, vivant d'expédients, de rapines ou de mendicité, mette en coupe réglée nos campagnes.

Il est profondément regrettable qu'aucun texte législatif ne soit encore venu mettre un terme aux incursions de ces bohèmes, ou tout au moins donner aux représentants de l'autorité le moyen de les traquer et de les empêcher de nuire. Il serait fastidieux d'énumérer tous les projets qui ont été prônés, depuis quelques années, sans être suivis d'aucun résultat ; nous ne citerons que les derniers en date ; ce sont : l'important projet de M. Jean Grappi, aujourd'hui ministre du Commerce, relatif aux moyens d'assistance et de coercition propres à prévenir ou à réprimer le vagabondage et la mendicité ; le projet de M. Etienne Flandin relatif à la revision des lois pénales concernant le vagabondage et la mendicité, à l'organisation de l'assistance par le travail et à la surveillance des nomades ; le projet enfin, de M. Georges Clémenceau lui même, relatif à la réglementation de la circulation des nomades.

Pour le premier de ces projets, l'urgence a été déclarée ; le dernier a fait l'objet, le 25 novembre dernier, d'une courte discussion à la Chambre, et a été renvoyé à la commission du vagabondage et de la mendicité. Depuis, le silence s'est fait, silence qui ne paraît pas être à la veille de prendre fin. Sans doute, d'autres sujets non moins importante sollicitent, en ce moment, l'attention des pouvoirs publics ; mais cela n'empêchera pas le pays, et notamment les habitants des campagnes, de dire que ce n'était vraiment pas la peine de déclarer à maintes reprises, que cette réforme était urgente, si c'était pour se borner à cette manifestation platonique, et laisser nomades et romanichels continuer leurs exploits.

Nous ne prétendons pas apporter une consolation à ceux qui se plaignent si amèrement de cet état de choses, en leur apprenant que la question des mendiants et vagabonds est de celles qui sont éternelles. De tout temps, depuis les âges les plus reculés, le législateur s'est occupé de réfréner l'expansion de ces parasites, mais il paraît qu'il n'y en eût jamais autant que lorsqu'on s'en occupa le plus.

Les anciens, qui ne manquaient pas parfois d'idées pratiques, cherchaient à prévenir la mendicité en fournissant aux indigents soit du travail, soit des aumônes. L'empereur Théodose décida que « les mendiants reconnus valides seront adjugés comme esclaves. »

François Ier créa des ateliers de charité, où les valides, au lieu de mendier, devront venir travailler et recevoir salaire ; si malgré tout, ils persistent à quémander, « ils seront punis publiquement desverges, et, en outre, bannis du pays pour un temps ou à perpétuité. »

Henri II organise des « travaux publics pour les mendiants valides, » et plus tard, Louis XIV crée des maisons de travail pour vagabonds, dont les premières furent : la Pitié, le Refuge, l'Hôpital Scipion et Bicêtre ; tous ceux qui malgré cela persistaient à mendier ou vagabonder, étaient punis du fouet, et, en cas de récidive, des galères.

Enfin, par décret du 5 juillet 1808, Napoléon créa un dépôt de mendicité par département, où les vagabonds devaient être conduits. « Les choses seront établies de telle façon, écrivait Napoléon, qu'on puisse dire : tout mendiant sera arrêté. Mais l'arrêter pour le mettre en prison serait barbare ou absurde ; il ne faut l'arrêter que pour lui apprendre à gagner sa vie par le travail. »

A n'en pas douter, c'était là la meilleure façon de comprendre la répression du vagabondage ; malheureusement elle ne fut jamais appliquée intégralement. Au lieu d'un dépôt de mendicité par département, il n'en fut créé que 37 ; en 1816, un an après la chûte de l'empire, il n'en restait plus que 22, et en 1830, il n'y en avait que 7.

A l'heure actuelle, on compte 31 dépôts de mendicité, mais leur insuffisance est telle que le régime ainsi créé est parfaitement inefficace. Pour exposer cette déplorable situation présente, laissons la parole à M. Cruppi lui-même : « On arrête et on condamne, dit le ministre du Commerce, des mendiants coupables d'avoir sollicité l'aumône à 150 ou 200 kilomètres du dépôt de mendicité le plus proche, et de n'avoir pas profité de ces asiles qu'il leur était matériellement impossible d'atteindre. Autre conséquence : Beaucoup de tribunaux, hésitant devant l'énormité juridique de pareilles décisions, relâchent les inculpés, et la vérité est qu'à l'heure actuelle, la charité publique est sollicitée, à peu près impunément à travers la France entière, contre un pays des sommes bien plus considérables que n'en exigerait un système logique et bien organisé de mesures préventives et répressives. »

Si l'on met à part les ambulants qui exercent, de village en village, un métier honnête, on peut dire qu'il n'y a pas un vagabond qui ne soit pas un mendiant, à moins qu'il ne soit un voleur.

Que dire, en effet, de ces prétendus artistes ambulants, montreurs de phénomènes, somnambules ou tireuses de cartes qui exercent leur industrie malheureusement lucrative, les jours de foire ? Que dire de ces bandes de romanichels qui traînent à travers la France des roulottes pouilleuses ; que dire, enfin, des centaines de trimardeurs de tout âge, qui se disent vanniers, rétameurs, ou plus souvent « ouvriers sans travail ? »

« A la vérité, explique M. Clémenceau, ces « ouvriers sans travail » n'ont jamais travaillé que dans les prisons ; certains d'entre eux ont bien souvent trente, quarante et même cinquante condamnations.

» Les nomades de cette catégorie sont ceux que les populations des campagnes redoutent le plus. Il y a certainement parmi eux beaucoup de malfaiteurs dangereux. Ils ne travaillent que très exceptionnellement, vivent le plus souvent d'aumônes requises au besoin avec violences et menaces, d'incendie notamment, de maraudes, de vols et de petits secours en argent que beaucoup de municipalités leur donnent pour s'en débarrasser... »

Puisque le président du Conseil connaît si parfaitement le mal qui désole les campagnes, nous lui demandons d'insister auprès du Parlement pour qu'il réserve un jour de faveur aux mesures dont il escompte le remède. A quoi bon tant de merveilleux projets de loi, s'ils persistent à dormir dans les cartons des commissions, tandis que romanichels et chemineaux cheminent... et pillent le payzan ?

C. DES CORDELIERS

Propos d'actualité

La Monnaie en Aluminium

M. Caillaux, notre grand argentier, ne sait comment nous faire plaisir. Il parle bien, il est vrai, d'augmenter les impôts, mais, en revanche, pour que la saignée nous paraisse légère, il nous offrira une nouvelle monnaie légère. Légère !... Ce sera la monnaie en aluminium, destinée à remplacer les gros sous de bronze, si lourds, si sales et si malcommodes.

Au premier abord, lors de la discussion du budget de 1907, c'était la monnaie de nickel qui avait été adoptée ; mais une étude ultérieure a permis de constater que la monnaie d'aluminium coûterait moins cher de fabrication, et qu'elle serait, en outre, l'avantage d'être encore moins lourde et de s'user beaucoup moins rapidement.

L'aluminium est un métal d'un blanc légèrement bleuâtre, très malléable quand il est pur ; sa dureté et sa ténacité sont égales ou même supérieures à celles de l'argent ; il possède une sonorité métallique permettant facilement de reconnaître la monnaie ; en outre, il est très précieux au point de vue monétaire par son inaltérabilité à l'air, quelle que soit la température. Enfin, sa densité, extrêmement faible, est de 2,56 ; il est donc quatre fois plus léger que l'argent.

Les émissions successives de monnaies de bronze qui ont été faites en France s'élèvent au total de plus de 72 millions, mais le montant des pièces de 5 et 10 centimes actuellement en circulation ne s'élève pas à plus de 56 millions. Le reste a été usé ou perdu.

Afin de faire face à tous les besoins, par suite de l'augmentation des transactions, la Monnaie prévoit l'émission de 63 millions en pièces d'aluminium, pour remplacer ces 56 millions en bronze.

Il y aura 35 millions de francs en pièces de 10 centimes, soit 350 millions de pièces, et 28 millions de francs en pièces de 5 centimes, soit 560 millions de sous.

Le diamètre actuel sera conservé : 30 millimètres pour les pièces de dix centimes, 25 millimètres pour celles de cinq centimes. Le poids sera réduit à 3 et 2 grammes, au lieu de 10 et 5 grammes que pèsent actuellement les sous. Quant à l'épaisseur, elle sera diminuée de moitié. Ces diverses modifications seront probablement gênantes dans les premiers temps, pour le maniement de monnaies d'un usage courant, et il faut s'attendre à ce qu'elles occasionnent des erreurs et des récriminations ; mais le public ne tardera pas à s'habituer aux nouvelles pièces.

143 — FEUILLE ON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

DEUX COMPLICES

— Ils n'existent pas...

Le baron prononça négligemment :

— Je sais bien...

— Vous n'êtes pour madame de Fraxé qu'un simple collatéral...

Le baron répéta :

— Je sais bien !.. Son neveu, cependant...

— Les neveux n'ont pas plus de droits sur les biens d'une tante que le dernier des cousins sur ceux de leur parent le plus éloigné.

Le baron répéta encore :

— Je sais bien, je sais bien... Mais je sais aussi que s'il n'y avait pas de testament, la succession de madame de Fraxé lui reviendrait tout naturellement...

— C'est juste, mais la comtesse a parfaitement le droit de tester au profit de qui bon lui semblera.

— D'accord...

Le baron se pencha vers le notaire, dont les yeux verdâtres pénétraient au fond de sa conscience, pour ainsi dire, tant ils étaient calmes, interrogateurs et perçants, et il demanda brusquement :

— L'a-t-elle fait ?

Me Brissonnet déclara simplement :

— Oui.

— Dans quelle forme ?

— Celle que je lui ai conseillée.

— Par un testament olographe ?

— Parfaitement.

— Pourquoi pas par un testament notarié ?

— Parce qu'on peut toujours plus facilement changer ses dispositions quand on n'a qu'une feuille de papier à déchirer que s'il faut annuler un acte rédigé devant témoins et conservé dans une étude de notaire.

Me Brissonnet ajouta, de sa voix aigre et claire :

— Ce testament écrit au sujet, daté et signé de madame la comtesse de Fraxé, ma cliente, c'est moi qui l'ai préparé...

— Où est-il ?

— En ma possession et sous ma garde. Je ne devrais pas entrer dans ces détails, mais vous me paraissez légèrement surexcité, inquiet...

— Dites-donc, fit le baron, avec une sorte de brutalité, pensez-vous que je puisse envisager de sang-froid la perte d'une fortune à laquelle, quoique vous en disiez et en dépit du culte lui-même et de ses dispositions, je crois avoir des droits naturels, des droits imprescriptibles qui priment les autres ? Ma mère était la propre sœur de madame de Fraxé... Je suis donc du même sang que votre cliente, le seul de sa famille qui lui touche d'assez près. Sublaines et les autres biens de la comtesse appartenaient à mes grands-parents... Je prétends qu'ils doivent me revenir... Ai-je tort ?

— Légalement, c'est incontestable.

— A qui madame de Fraxé les donne-t-elle ?

Me Brissonnet étendit ses bras courts et maigres et déclara :

— C'est un secret que je ne me crois pas le droit de trahir.

Le baron Hubert de Brecx se leva et, debout, dominant de sa haute et lourde taille le notaire enfoncé dans son fauteuil, les bras croisés et le regard aussi froid qu'inquisitorial :

— Un secret ! Allons donc !.. Le secret de polichinelle alors, répété par tous les échos du bois des Charmettes et par toutes les langues des commères de Sublaines et des environs. La légataire de la comtesse, c'est mademoiselle Espérance, cette bohémienne recueillie par elle sur les chemins de la Louisiane, où elle mendiait en jouant de la harpe en compagnie de gueux et de romanichels qui ne valaient pas mieux qu'elle ; c'est cette créature qui passe pour sa fille adoptive et dont elle raffole, positivement...

— Eh !.. fit le notaire...

— Vous dites ?..

— Pas de chose, sinon que cette bohémienne est devenue une merveilleuse jeune fille et que rien en elle ne rappelle son origine, si tant est qu'elle ait celle qu'il vous plaît de lui attribuer.

— Vous la défendez ?

Me Brissonnet ne répondit que par un clignement d'yeux et un mouvement des épaules qui indiquait une neutralité plutôt bienveillante et il laissa tomber de ses lèvres menues ces mots qu'on pouvait interpréter de plus d'une façon :

— Je suis notaire et vous me permettrez de songer à mes intérêts comme vous songez aux vôtres.

Le baron de Brecx, qui faisait quelques pas de droite à gauche en expliquant ses idées, s'arrêta brusquement, fixa de nouveau le notaire et dit :

— Sur ce terrain-là, nous pourrions nous entendre.

Me Brissonnet ne se rebiffa pas. Sa conscience n'est pas un surtout de révolte. Il demanda seulement :

— Comment l'entendez-vous ?

Mais pas un muscle de son visage ne broncha. Il demeura aussi impassible et aussi énigmatique qu'au début de l'entretien. Alors le baron brûla ses vaisseaux. Qu'avait-il à risquer d'ailleurs ? Le cabinet du notaire était clos, la nuit profonde, les gens de Sublaines rentrés chez eux, les portes fermées. Seul avec Me Brissonnet, n'ayant, il le savait, rien à espérer de la comtesse de Fraxé étrangère de lui par tous les souvenirs et tous les ressentiments du drame de famille qui les avait irrémédiablement divisés, il se dit qu'il n'avait qu'un moyen de succès, une planche de salut, la corruption de ce dépositaire du testament qui le frustrait à jamais, l'achat de ce complice qui, seul, pouvait le servir.

— Mon cher monsieur Brissonnet, reprit-il en se plaçant devant le notaire, je vais m'expliquer nettement avec vous pour cette seule raison que je vous tiens pour un homme intelligent, supérieurement intelligent même, et par conséquent mécontent de la place nauséeuse que vous occupez et que j'estime tout à fait indigne de vous... Je suis sûr que vous êtes de mon avis.

A suivre.

l'os coupures, et à apprécier leur légèreté, leur faible volume, et aussi leur propreté.

Il reste encore à régler le sort de la pièce de 25 centimes en nickel. Il est probable que celle-ci sera conservée telle qu'elle est. Une coupure de 25 centimes en aluminium aurait, en effet, l'inconvénient d'être presque aussi grosse qu'une pièce de cinq francs en argent. C'est un format assez peu pratique, et dans ces conditions, le gouvernement s'est abstenu de prévoir des crédits pour la refonte du type actuel en nickel et la frappe d'un nouveau type en aluminium.

La fabrication de la monnaie d'aluminium commencera dès que le projet déposé par M. Gaillaux, et qui est actuellement à l'étude à la commission des finances, aura été approuvé par la Chambre. Une partie des crédits nécessaires sera vraisemblablement incorporée au prochain budget, de sorte qu'une première émission pourrait être lancée dans le public, au cours de l'année 1910.

A. CAPELLO.

UNE FÊTE

La fête foraine, annoncée d'abord pour le 18 avril, est définitivement fixée au dimanche 25.

Une indiscrétion nous permet d'affirmer que ce dimanche réserve aux Bastiais les plus agréables surprises. Nous ne parlons pas seulement du public élégant auquel on destine généralement tous les plaisirs, mais du grand public, de ce bon peuple un peu trop négligé dans nos réjouissances. La fête du 25 avril a pour but de réunir toutes les classes de la société dans le même esprit de cordialité et de bienfaisance. La noble pensée qui a inspiré les organisateurs intéresse au plus haut point la population ouvrière. Ne s'agit-il pas, en effet, de l'éducation et de l'instruction du peuple ?

L'appel s'adresse donc à tous : à vous, « belles Madames, » que l'on trouve toujours prêtes à donner aux bonnes œuvres votre or et votre précieux sourire ; à vous, braves mères de famille, qui voyez avec orgueil les progrès de vos enfants, à vous surtout, Messieurs, qui savez être si généreux quand, pour vous solliciter, la Bienfaisance se fait belle

Si nous ne craignions d'être indiscret, nous vanterions d'avance le charme piquant de nos élégantes transformées en marchandes foraines, en discuses de bonne aventure ; nous battrions la grosse caisse autour des vertigineux chevaux de bois, cette suprême joie des gosses ; nous nous glisserions dans les coulisses de la salle de concert où déjà montent d'adorables voix...

Mais chut ! Il n'est pas temps encore de dévoiler toutes ces merveilles.

CAUSERIE MEDICALE

Les Fraises

La fraise, en dehors de son goût exquis, a-t-elle une vertu médicale quelconque ?

D'après les anciens et parmi eux Berzélius, elle guérit les rhumatismes et les goutteux, de même que d'autres fruits acides, le citron en particulier. Les modernes, curieux de savoir le pourquoi des choses, ont découvert qu'elle contenait de l'acide salicylique, ce qui expliquerait naturellement son action anti-rhumatismale.

Voilà donc une agréable façon de s'administrer ces préparations salicylées, si lourdes à l'estomac et si difficiles à accepter.

On a bien reproché à ce fruit printanier de donner l'urticaire, de produire des poussées érythémateuses... Cela ne paraît point douteux, et nous connaissons nombre de personnes qui ne peuvent se régaler de fraises sans être couvertes d'urticaire. Cela ne va pas bien loin, il est vrai ; avec un lavatif léger, ou un bain alcalin, on fait disparaître cette éruption désagréable. N'empêche que les lanciantes démangeaisons de l'urticaire viennent singulièrement gâter le plaisir que beaucoup de personnes éprouvent à manger des fraises !

Et pourtant, si l'on en croit l'histoire, la Poppée de Néron, pour offrir à son impérial époux une peau incomparable, se baignait dans du lait d'ânesse où l'on avait broyé des fraises.

La belle Ninon de Lenclos entretenait son teint de rose en se passant sur le visage de l'eau pure additionnée de fraises écrasées.

Il est vraisemblable que dans tout cela il y a, comme on dit, à boire et à manger. Ce qu'il y a de mieux à manger, ce sont les fraises elles-mêmes qui, additionnées d'un peu de sucre et de vin, voire de champagne, constituent un dessert délicieux.

On peut affirmer que, grâce à la notable quantité de phosphate qu'elles contiennent, les fraises constituent un aliment tonique et reconstituant. Enfin ceux qui ont tendance à devenir rhumatisants compléteront utilement leur cure de printemps par une *cure de fraises*.

Ainsi, les fraises joignent l'utile à l'agréable. Voici la saison où la nature en est prodigue : hâtons-nous d'en profiter. Nombreuses sont les régions privilégiées à cet égard, car, si j'en crois mon excellent confrère agricole Georges Rommeby, la fraise serait le fruit répandu sous le plus grand nombre de climats, et un de ceux qui parviennent à maturité le plus près du pôle Nord.

Bien, à côté du mal, a placé le remède !

Docteur VIGENAUD.

RÉJANE EN CORSE

Les journaux du 8 avril, et le *Figaro* du 9 confirment la nouvelle de l'arrivée en Corse de Réjane et de Max, et tous parlent avec sympathie du projet de M. René Sangy. Quelques-uns, enfin, ceux de *Comœdia*, rappellent la vive admiration qu'Emmanuel Arène professait pour Réjane et le geste de celle-ci envoyant des fleurs sur le cercueil du sénateur de la Corse.

L'arrivée de Réjane et de Max est d'ailleurs confirmée par ces deux lettres adressées à M. René Sangy par Mme Jane Catulle Mendès :

Cher Monsieur,

Merci. Je suis profondément heureuse des belles représentations que vous me promettez de l'*Impératrice* en Corse, et ferai tout ce qui dépendra de moi pour en faciliter la réalisation.

Réjane et de Max se montrent enthousiastes. Merci encore de tout mon cœur, croyez-moi bien amicalement votre,

JANE CATULLE-MENDÈS.

Cher Monsieur,

Les journaux annoncent la prochaine réalisation de notre projet qui m'est si cher. Réjane paraît enthousiaste, de Max est aussi enthousiaste que Réjane. J'en suis très heureuse, comme je vous l'ai dit dimanche. Nous allons en parler de nouveau un prochain jour. Pour le moment, l'*Impératrice* fait salle comble tous les soirs.

Croyez à mes très sympathiques sentiments et à mes meilleurs et plus charmés souvenirs.

JANE CATULLE-MENDÈS.

M. René Sangy s'entendra, cette semaine, avec l'illustre comédienne et Mme Jane Catulle-Mendès pour la date de ces représentations sensationnelles.

Bulletin Financier

Paris, 12 avril 1909.

Les bonnes dispositions du marché se sont accentuées au cours de la huitaine écoulée malgré les affaires plutôt restreintes. Notre Rente s'est avancée à 97.92. Parmi les Fonds Etrangers le Serbe, l'Extérieure et les Empruntes Russes accusent de nouveaux progrès. Bien influencés par leurs prochaines augmentations du capital social nécessitées par l'accroissement de leurs affaires, le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale ont été particulièrement recherchés. Le Crédit Lyonnais est en plus value à 1.218.

La Banque Centrale Mexicaine entre en nouvelle avance à 623. Elle sera la première à profiter de l'amélioration économique qui commence à se manifester au Mexique.

Bonne tenue par continuation des valeurs industrielles et de transports et des titres cuprifères.

Le Bec Azar est recherché à 806.

En Banque les bénéfices nets de la Société des Wagons Foudres (de Béziers) dont les parts eurent 300 frs'ont atteint 345.812 frs 71 pendant l'exercice 1908.

L'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing se consolide à 241,50. Les recettes du réseau secondaire se sont élevées pour les trois premiers mois de l'année en cours à 68 807 frs 40.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Para est en nouveau progrès à 480. Vers la fin de l'année les travaux seront assez avancés pour que la Cie puisse réellement commencer son exploitation.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia à 455 sont les plus recherchées parmi les valeurs à gros revenus.

Tandis que nos troupes sur la frontière de Yunnan sont obligées de livrer de fréquentes batailles pour maintenir l'ordre, on disait en France sous le manteau de la cheminée il est vrai, un emprunt dit du Yunnan le moment, semble donc bien mal choisi pour engager notre épargne dans des opérations aussi lointaines et qui comportent tant de risques.

Nos chemins de fer Français restent mal impressionnés par le mouvement syndicaliste.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VICO. — Le conseil d'Etat a rejeté diverses protestations contre les élections au conseil général qui ont eu lieu dans le canton de Vico, le 20 septembre 1908.

PERO-CASEVECCHIE. — Dimanche dernier ont eu lieu à Pero-Casevecchie, au milieu d'un grand concours de population, les obsèques de la très regrettée Mme Anne-Marie Cavaldini, femme de notre ami M. Don-Joseph Cavaldini, négociant et conseiller municipal de Pero.

Après environ quatre mois de souffrances, malgré les soins les plus empressés et les plus assidus, elle a été fauchée à son trente-huitième printemps, emportée par une de ces cruelles maladies qui ne pardonnent point et contre lesquelles restent vains tous les efforts de la science.

Epouse modèle, mère tendrement dévouée, Mme Cavaldini ne laisse que de profonds regrets dans le cœur de ceux qui l'ont approchée et connue.

Puissent ces regrets unanimement éprouvés atténuer s'il se peut la profonde douleur de notre sympathique ami, M. Cavaldini, de son beau-frère M. Dominique Bracconi, auxquels s'adresse en cette douloureuse circonstance, l'expression émue de nos sincères sentiments de condoléance.

PIOGGIOLA. — Le conseil municipal a demandé dans sa dernière réunion, que les biens ecclésiastiques soient dévolus à la commune.

PORTOVECCHIO. — M. Grimaldi Napoléon, gardien de 1re classe au phare de Porto-Vecchio, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er mai 1909.

Voyage en Corse

Les membres du Conseil de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, 83, rue de la Tour, à Paris, s'offrent, à titre absolument gratuit, de fournir tous les renseignements désirables et recommander de la façon la plus sérieuse tous les continentaux et étrangers qui désireraient visiter la Corse.

Cette association indiquera aux visiteurs, les hôtels qui ont pris l'engagement formel de les traiter en amis et leur fournir des guides de confiance.

Pour le Conseil et par ordre :

Le Secrétaire général, A. ROSA. — *Le Président,* P.-O. POLI.

Tirs à la Mer

Des tirs à la mer auront lieu de la batterie des Turquines à la Citadelle les 22, 23, 24 avril 1909 à partir de 2 heures de l'après-midi.

La séance sera annoncée par un coup à blanc tiré une heure avant le commencement du tir, en même temps un pavillon rouge sera hissé sur la batterie, un deuxième coup à blanc sera tiré 10 minutes avant l'ouverture du feu et à partir de ce moment la circulation sera interdite dans le champ de tir. (Arrêtés en date des 7 mars 1907, du Préfet de la Corse, et 28 février 1907, du Capitaine de Vaisseau, commandant la Division Navale et la Marine en Corse.

En cas de mauvais temps les séances prévues ci-dessus seront remises à l'un des jours suivants sans autre avis.

La zone dangereuse interdite comprend :

Sur la terre, la jetée Est du vieux port, un plantoir en interdira l'accès.

En mer, jusqu'à 1.000 mètres le secteur limité à gauche par l'alignement ; batteries-môles des feux du port, à droite par l'alignement : batterie-pointe Pinota.

Lorsque le tir sera terminé, le pavillon rouge hissé sur la batterie sera amené et la circulation rétablie.

Avis important.

Les habitants des maisons avoisinant la batterie sont invités à ouvrir leurs fenêtres pour éviter le bris des vitres.

Bastia le 8 avril 1909.

Le Colonel, Directeur d'artillerie, LEDDET.

Conseil de Revision

Jeudi 15 avril, canton de Piedicroce, à Piedicroce, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Bereni, titulaire ; M. Colombani, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Grimaldi, titulaire ; M. Lacciardi, suppléant.

Vendredi 16 avril, canton de Valle-d'Alesani, à Valle-d'Alesani, à 2 h. s.

Conseillers généraux : M. Manfredi, titulaire ; M. Pierangeli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Paoli, titulaire ; M. Grimaldi d'Eetra, sup.

Samedi 17 avril, canton de Cervione, à Cervione, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. le vicomte Sebastiani, titulaire ; M. de Caraffa, sup.

Conseillers d'arrondissement : M. Vellutini, titulaire ; M. Ferrali, suppléant.

Dimanche 18 avril, Voyage à Ajaccio

Lundi 19 avril, canton de Sari-d'Orcino, à Calcatoggio, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Luca, titulaire ; M. Folacci, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Alessandri, titulaire ; M. Muraccioli, sup.

Mardi 20 avril, canton de Vico, à Vico, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Ceccaldi, titulaire ; M. A. Luca, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Luca, titulaire ; M. Bartoli, suppléant.

L'Anémie et le Printemps

C'est au printemps, au moment où tout dans la nature a un regain de vie, que l'anémie, ce mal qui, s'il n'est pas énergiquement combattu, amène la mort, se déclare chez beaucoup de jeunes filles. Le trouble que nous éprouvons tous au moment des premiers beaux jours suffit à déterminer dans l'organisme plus particulièrement délicat des fillettes et des jeunes filles l'éclosion d'une maladie qui couvait depuis quelque temps. Si le traitement des pilules Pink est favorable à tout le monde, au printemps, il est principalement recommandé aux jeunes filles.

Pilules Pink

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Giudicelli Romulus-Paul-Martin, caporal pompier ; 25 ans 5 mois 29 jours de services. Pension avec jouissance du 25 janvier 1909. 705 fr.

Cette pension pour la constitution de laquelle il a été admis des services civils, ne peut se cumuler avec un traitement civil d'activité. (Art. 371 du décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique).

Mariani Félicité, veuve Baldassari. Le mari premier maître de manœuvre, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 19 mai 1908. 776.

Tournelli Marie-Adelaïde, veuve Pekle. Pension avec jouissance du 21 novembre 1908. 200 fr.

Avertissement d'Enquête

Exécution de la loi du 28 juillet 1885

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique du tunnel de la Torretta, près la halte de Lupino, à la citadelle de Bastia par le chemin rural et la route nationale numéro 193.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports (ou conduite) restera pendant trois jours consécutifs à partir du 19 avril 1909 déposé à la mairie de la commune de Bastia où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Le 13 avril 1909.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse, PUJOL.

Gazette Ajaccienne

Une Réponse

Ne faire serait laisser croire à M. Luigi que j'hésite à prendre la responsabilité de ce que j'écris.

M. Luigi veut savoir mon nom. Il le demande à *La Jeune Corse*, il le demande au *Petit Bastiais*. L'informateur des deux journaux est le même, je m'empresse de le faire savoir à M. Luigi et j'ai la prétention d'avoir exactement renseigné mes lecteurs.

S'il lui a plus de se croire blessé par une note anodine, je n'y peux rien et j'ai le regret de lui faire savoir que je ne peux rien rétracter, étant obligé de m'incliner devant le fait acquis.

Je ne sais et ne veux pas savoir pourquoi M. Luigi proteste. J'ai, pour ma part, prouvé ce que j'ai avancé dans le numéro d'hier ; si M. Luigi me prouve le contraire, alors nous pourrons nous entendre.

Paul VALOT.

Balle perdue

La nommée Canello Angèle-Marie, 40 ans, demeurant chez Mme Lucchi, Cours Napoléon, 18, était assise hier, près de la porte de la terrasse donnant sur la cour de la maison, lorsqu'elle fut blessée à la main, par une balle perdue.

Elle a été soignée à son domicile, par le docteur Guérin. La blessure est très légère.

A l'hôpital

Les nommés Raphaelli Marie, 80 ans, et son fils Antoine, âgé de 55 ans, trouvés malades et sans ressources, dans un appartement du numéro 24, de la rue Fesch, ont été conduits et admis d'urgence à l'hôpital civil.

Etat Civil

NAISSANCES

Casanova Lucie-Marie-Françoise. — Bocciero Procolo.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 11°, à midi 16°. + 4 6 heures du soir + 15°. Maxima + 19°, Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 dm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Distinction

Nous avons appris avec un bien sincère plaisir que M. Ernest Ballero, publiciste à Paris, a été promu au grade d'officier de l'instruction publique.

Cette promotion est pleinement justifiée par les excellents services que notre très distingué confrère rend dans la presse parisienne depuis un certain nombre d'années déjà et par ses succès mérités.

Nous lui envoyons nos plus cordiales félicitations.

Nouvelles militaires

M. le médecin principal de 1re classe Cabier est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Versailles.

Société Assistance Publique

Services faits pendant le 1er trimestre 1909 :

Blessés et malades transportés de la rue à l'hospice, 22 ; blessés et malades transportés de la rue à domicile, 9 ; blessés et malades transportés de la gare à l'hospice, 3 ; blessés et malades transportés de la gare à domicile, 3 ; blessés et malades transportés d'un domicile à un autre, 1 ; blessés et malades transportés du domicile au bateau, 1 ; blessés et malades transportés de l'hospice au bateau, 4 ; services faits à l'intérieur de la ville, 4. — Total : 47.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour le grade de sergent, les caporaux :

Vallicioni Don-Marc, du 22e, Guerrini Dominique-Marie, du 22e, Festa François, du dépôt des isolés de Marseille, Ceccaldi François-Antoine, du 22e, Vittori, du bat. de la Nouvelle-Calédonie, Castelli Paul-Marie, du 3e sénégalais, Giudicelli Pierre, du 8e, Marioni Xavier, du rég. sénégalais du Maroc, Fregosi Antoine-Joseph, du 16e, Ferrari Don-Jacques, du bat. de l'Afrique occidentale française, Massoni Félix-Eugène, du 2e malgaches.

Naturalisations

Pendant l'année 1908, dans le département de la Corse, 85 individus, presque tous italiens, majeurs et mineurs, sont devenus français par voie de naturalisation, de réintégration ou de déclaration.

Nouvelles maritimes

M. Mattei, magasinier de 1re classe à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle Calédonie, a été reconnu admissible à l'emploi de sous-agent comptable des matières des colonies.

M. le médecin de 1re classe Sicco Théophile-Michel-Maurice est promu au grade de médecin principal.

M. le lieutenant de vaisseau Cotoni est promu au grade de capitaine de frégate.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Deversoris, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

Etat-Civil

MARIAGES

Filippo Francois, marbrier, et Fidani Anne-Madeleine, ménagère.

NAISSANCES

Principalle Antoine. — Pasquini Cécile. — Fusella Marie Pasquine.

DÉCÈS

Giannoli Catherine, célibataire, 85 ans, de Bastia.

Deneri Georgette Angèle Jeanne, 13 mois.

Bartolosi Elvire, veuve, 56 ans, de Vittoja (Italie).

Rongini Madeleine, veuve, 65 ans, de Parme (Italie).

Pulvenani Marie, veuve, 64 ans, de Boccognano.

HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle cruelle infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50, franco.

Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature de garantie Nyrdahl.

Information Importante

La *Cyrnos*, Société Anonyme Française, pour la mise en valeur des richesses de la Corse, au capital de 300.000 francs.

Siège Social : 150, Rue Montmartre, 150, Paris.

Le but poursuivi par La *Cyrnos* et la raison d'être étant la mise en valeur des richesses de la Corse, son Directeur soussigné a l'honneur d'informer les producteurs Corses que la Société se charge du déplacement de leurs produits quels qu'ils soient, à Paris et en province.

Il les prie, en conséquence, d'adresser leurs échantillons et prix à M. l'Administrateur de La *Cyrnos*, Rue Montmartre, à Paris.

L'Ingénieur-Directeur : Pierre PONS.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service téléphonique spécial du *Petit Bastiais*

00209

BOURSE DE PARIS

	13 avril	14 avril
Rentes du 3 0/0 perpétuel	97.02	97.02
Rentes du 3 0/0 amortissable	96.90	96.90
	ex-coupon	

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. Fallières à Nice

Paris, 15 avril.

Les dernières dispositions, relatives au Voyage du Président de la République à Nice, ont été réglées définitivement aujourd'hui.

M. Fallières quittera Paris le samedi 24 avril, à 4 heures du soir.

Le Président de la République rentrera à Paris le 29.

M. Fallières passera en rade de Toulon la revue des navires français et italiens, à bord d'un contre-torpilleur.

Tirages financiers

BONS A LOTS DE PANAMA

Paris, 15 avril.

Le gros lot de *cinq cent mille francs* a été gagné par le bon portant le numéro 1 268.696.

Le bon portant le numéro 116.402 gagne *cent mille francs*

Ville de Paris 1869

L'obligation portant le numéro 371 622 est sortie remboursable à *deux cent mille francs.*

GRANDE RÉUNION des Postiers

Paris, 15 avril.

Les employés du Central se sont réunis ce soir, à 9 heures, à la salle Scheser.

A cette réunion ont été convoqués tous les postiers.

De nombreuses questions sont à l'ordre du jour. La plus importante est celle relative au chômage partiel à l'occasion du 1er mai.

Conseil des Ministres

Paris, 15 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Falhères.

Le Voyage Présidentiel

Le Conseil s'est occupé du voyage du Président de la République à Nice, dont le départ de Paris a été fixé au samedi 24 courant, à 4 heures de l'après-midi.

Tous les toasts qui seront prononcés ou cours des fêtes de Nice auront un caractère politique.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les télégrammes relatifs aux troubles de Constantinople et aux événements des Balkans.

La Jacquerie de l'Oise

M. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'intérieur, a entretenu ses collègues de la Jacquerie de l'Oise.

Il a fait connaître les mesures d'ordre qu'il avait prescrites.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Le prochain Conseil

Les ministres ont décidé de tenir leur prochaine réunion le 23 avril prochain, la veille du départ de M. Fallières pour Nice.

MARSEILLE

CONFLIT PROCHAIN entre Armateurs et Inscrits Maritimes

Marseille, 15 avril.

Une très vive agitation se manifeste, depuis plusieurs jours, parmi le personnel navigant.

Une longue réunion des inscrits maritimes a eu lieu aujourd'hui, afin d'obtenir des armateurs l'application intégrale de la loi de réglementation du travail à bord des navires de commerce.

Les armateurs opposant aux réclamations des équipages des thèses basées sur le texte du décret du 20 septembre 1905, de graves événements pourraient se produire à bref délai.

A PARIS

ARRIVÉE DU ROI D'ANGLETERRE

Paris, 15 avril.

S. M. Edouard VII est arrivé ce soir, à 6 heures, par train spécial, venant de Biarritz.

Il a été reçu, à la gare du Quai d'Orsay par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et par Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Le roi d'Angleterre était accompagné du colonel Ponomby, du capitaine Fortescul et du docteur Reid.

Le roi Edouard est descendu à l'Hôtel Bristol, où des appartements avaient été retenus.

EN TURQUIE

LES TROUBLES DE CONSTANTINOPLE

L'ordre semble rétabli

Constantinople, 15 avril.

La journée s'est écoulée sans aucun incident.

Les émeutiers paraissent calmes, mais les populations turques sont très inquiètes, car elles ne croient que ce calme n'est qu'apparent.

Les matins ont bien reçu satisfaction par suite de la démission du Cabinet et du rappel de plusieurs officiers, mais d'après certains journaux allemands des événements très graves ne tarderont pas à se produire.

D'après ces organes l'émeute d'hier aurait été fomentée par le Sultan lui-même.

Le bilan de la Journée révolutionnaire

Suivant des nouvelles de Constantinople, le bilan de cette journée révolutionnaire serait de 27 morts et d'une centaine de blessés.

Les nouvelles, reçues aujourd'hui à l'ambassade de Turquie à Paris, ne signalent aucun fait grave.

Une Vieille Affaire

LES FAUX DIAMANTS

Arrestation et Interrogatoire de Lemoine

Paris, 15 avril.

Le fameux fabricant de diamants, Lemoine, a fini par se faire arrêter hier soir par la brigade de sûreté.

M. le juge d'instruction Bourdeau lui a fait subir aujourd'hui un interrogatoire sommaire.

Lemoine a déclaré qu'il avait en mains tous les documents nécessaires pour confondre ses accusateurs.

Dans tous les cas, il est sûr de ne plus être mis en liberté provisoire.

EN RUSSIE

LE DÉPART DE M. ISWOLSKY

Saint Pétersbourg, 15 avril.

M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères, est parti aujourd'hui pour Munich.

L'absence de M. Iswolsky sera de trois semaines environ.

AUX ÉTATS-UNIS

Le Nouveau Tarif Douanier *devant le Sénat*

Washington, 15 avril.

Le Sénat a commencé aujourd'hui la discussion du projet de loi relatif aux modifications à apporter au tarif douanier des Etats Unis.

Les rédactions proposées par la Commission sénatoriale des finances, sont environ trois fois plus nombreuses que les majorations.

La Commission estime que s'il importe d'augmenter les revenus, il convient d'imposer plutôt les articles de luxe, que les produits nécessaires à l'existence.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués et non syndiqués sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu vendredi soir à 8 h. 1/2, Bourse du Travail, place Caselle.

Objet : Dispositions à prendre en vue du renouvellement du conseil.

Remerciements

Madame Veuve Louis Oubert remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son regretté époux

Monsieur Louis Oubert

Professeur Honoraire au Lycée de Dijon

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières dépêcheuses et emballeuses.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 3 francs, 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfections. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, imitation marbre
Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES *en tous genres*
Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE
de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot.
Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie
Fransarde (Corse)

ON DEMANDE représentants sérieux, visitant fabrique art. forbl., p. placer sur à soudre, rempl. avantag. esprit de sel, commission 20 p. 0/0. Ecrire E. P., 50 abonné, Capucines Marseille.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS — MENUISIERS, PEINTRES, TOURS, Perceuses, DÉCOUPAGE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyent en poteaux et en gros.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Barres artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 3

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour:
Le Maison se charge des réparations
Demandez et offrez dans tous les Cafés

ANCIEN CABINET
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATI a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à ... toutes et garde contre certaines charl... sans scrupules — se disant chirurgiens-dentistes, qui n'ont pas le droit d'exercer sur le territoire et qui emploient des moyens malhonnêtes à le seul but de ... clientèle de leurs spéculateurs.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente: Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orestie BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir:
VINS
Un Stock de vins rouge du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane: 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Fierie 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.
MATÉRIEL
Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Gaînes à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouliins. — Tables brancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux:
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ. 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accordera des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES: le manque d'appétit, la migraine, la gastralgie, le ballonnement, etc., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que: si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent? Unanimement elles vous répondront:
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte: 1 fr.; 1 fr. 25 franco
Dépôt: Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 196

SAMEDI 17 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers. 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 32 fr. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00210

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Abbon.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 12 s.
Dernier quart., le 13. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain: Saint Appolonie

16 AVRIL

La Nouvelle Législation des SYNDICATS AGRICOLES

Plus d'un an a passé depuis que la Cour de Cassation a établi une jurisprudence particulièrement défavorable aux syndicats agricoles, en déclarant illégales toutes opérations commerciales auxquelles se livreraient ces syndicats en faveur de leurs membres. Cependant, aucune solution n'est encore intervenue pour savoir si on légiférera de nouveau, afin d'accorder aux syndicats la capacité commerciale qu'ils demandent, ou bien si l'on s'en tiendra à la jurisprudence actuelle.

C'est que la question est particulièrement complexe et délicate. Interdire aux syndicats agricoles toute opération d'achat ou de vente, c'est condamner du même coup à disparaître cet admirable réseau coopérateur qui a tant contribué, en ces dernières années, à la prospérité de l'agriculture. Leur laisser, au contraire, toute latitude à cet égard, c'est porter un grave préjudice au commerce, situation d'autant moins admissible que les syndicats jouissent de privilèges enviables: dispositions de fonds d'Etat, subventions, prêts et avances de l'Etat à des conditions particulièrement avantageuses, etc.

Il ne paraît guère possible de laisser subsister la concurrence dans de pareilles conditions d'inégalité. Aussi, la lutte est-elle ouverte entre agriculteurs et commerçants, Tandis que la Société des Agriculteurs patronne ouvers-syndicats, la Fédération nationale des Commerçants-détaillants s'est élevée avec violence contre cette prétention.

Il appartenait aux pouvoirs publics d'apporter le remède à cette situation, sans sacrifier les intérêts d'aucune des parties. C'est une vérité incontestée que ni l'agriculture, ni le commerce, demeurant isolés ne contribuent exclusivement à la richesse nationale. Si notre agriculture arrive à se maintenir à un rang honorable et à prospérer, cela tient à ce qu'elle s'est industrialisée et commercialisée, à ce qu'elle est devenue à la fois plus scientifique et plus pratique; mais elle doit se garder par dessus tout de porter le moindre préjudice au commerce, c'est-à-dire au marché intérieur, dont elle est à la fois le fournisseur et le client. « Le pays idéal est incontestablement, dit le journal technique *Le Fermier*, celui où l'agriculture, l'industrie et le commerce se compléteat et s'équilibrent dans une harmonie parfaite. » C'est à ce résultat qu'il faut tendre, inlassablement.

Pour y parvenir, M. Ruau a élaboré un projet de loi aux termes duquel les syndiquants économiques agricoles auraient le droit d'achat et de vente des produits exclusivement nécessaires à l'agriculture, à condition toutefois d'être gérée gratuitement et de ne pas réaliser de bénéfices commerciaux.

Mais la Fédération des Syndicats trouva ce texte insuffisant, et, avec l'appui de M. Millerand, ancien ministre du Commerce, elle s'employa à obtenir de plus larges garanties.

Après entente entre la Commission du Travail et la Commission de l'Agriculture de la Chambre, un nouveau texte vient d'être publié, qui paraît, cette fois, devoir rallier la majorité des intéressés. C'est le contre-projet Millerand-Dubief, qui ne fait aucune distinction entre tous les syndicats, agricoles ou autres. Il est ainsi conçu:

régi par la loi du 24 mars 1884, peut, s'il y est autorisé par ses statuts, et à la condition de ne pas distribuer de bénéfice, même sous forme de ristournes à ses adhérents:

« 1°. Acheter pour les revendre, louer ou prêter à ses seuls membres, tous les objets nécessaires à l'exercice de leur profession, notamment les matières premières, machines, instruments et outils, les engrais, semences et bestiaux; 2° recevoir en dépôt les produits du travail de ses membres; 3° prêter son entremise pour la vente de ces produits, faciliter cette vente par expositions, annonces, publications, groupements de commandes et d'expéditions, sans pouvoir l'opérer sous son nom et sa responsabilité; 4° passer des marchés avec les administrations publiques; 5° faire tous les actes nécessaires à la création et au fonctionnement d'œuvres annexes strictement professionnelles, tels que champs d'expériences, laboratoires, cours d'instruction professionnelle, publications syndicales périodiques ou non. »

Ainsi conçus, les syndicats agricoles ne peuvent porter ombrage au commerce, puisqu'ils ne réalisent aucun bénéfice. Cette nouvelle législation aura, en outre, l'avantage d'établir une démarcation très nette entre les syndicats proprement dits, almoles gratuitements d'intérêts, et les sociétés coopératives d'achat ou de vente, régies par d'autres lois, et ayant pour but de faire du commerce.

Les syndicats agricoles, poursuivant en toute indépendance leur mission initiale et légale de protection des intérêts collectifs des agriculteurs, ont tout à gagner à n'être plus confondus avec les sociétés commerciales tenant boutique constamment pourvue de marchandises. Les agriculteurs aussi bien que les commerçants souhaitent la fin de cette équivoque et attendent avec une légitime impatience la fixation définitive de la Parlement.

Grégoire Bonnefoy.

Alleluia !

A mon amie Jane Pernaud

Avec de joyeux alleluias, les cloches égrenaient, éparpillées dans la belle lumière bleue, leurs sonneries des jours de fête.

Avril ramenait tard, cette année là, Pâques fleuries, Pâques bénies.

A l'abri du souple avancement de ses cheveux bruns, à reflets d'or, les yeux de Lucie brillaient étrangement; ils scintillaient comme deux larges corolles bleues, où quelques gouttes de rosée demeurent; rosée de larmes retenues dans ce regard de jeune femme qui ne se sentait plus heureuse.

Et pourquoi?

Trois ans auparavant Lucie avait cru atteindre le parfait bonheur. Epouse du poète déjà célèbre, Raoul Deschamps, elle lui faisait offrir, avec sa petite main de fée, un cœur neuf comme un lys qui s'ouvre au soleil. Dix-sept ans la nimbaient alors de fraîcheur. Raoul ne avait su glisser trente sur son large front, lourd de pensées en travail. Gravement ému en face de ce juvénile amant, venant simplement à lui, il y avait répondu.

Les perspectives les plus enchantées qu'ouvrent dans l'union choisie l'imagination chaude d'une créature ingénue, avaient été dépassées, centuplées durant la période de la lune de miel prolongée même au-delà des limites ordinaires.

Hélas! depuis Raoul se replongeait plus vibrant et inspiré que jamais dans son existence fermée d'intellectuel.

L'homme qu'il était ne pouvait vivre uniquement de baisers, il lui fallait l'action de l'esprit, la lutte avec le mot rebelle qui doit servir de cadre ciselé à la pensée qui vient s'y enchâsser et luire.

Voilà ce que Lucie n'a pas compris, l'unique cause de sa désolation profonde: elle croit n'être plus aimée, ne l'avoir été qu'en raison du premier don toujours charmeur.

Lui confie-t-il, jamais ses rêves, ses désirs, ses espoirs?

Non! ses cris d'âme, elles les entend comme les autres en lisant et relisant les strophes ailées et profondes qui lui révèlent une nature intime que Raoul ne lui a pas dévoilée.

Elle découvre qu'elle est jalouse. Et de qui? Si c'était d'une autre femme elle pourrait vaincre; mais peut-elle lutter avec la muse? Et le voudrait-elle? C'est la gloire de son mari et la sienne par échos!

La jeune femme est seule. Elle a quitté Paris plus tôt que de coutume. Son mari l'a ses côtés, séparée de ce qu'elle aime en lui, puisque de son poète elle ne possède pas l'âme. Et c'est de cette âme, bijou de l'écrin, de cet esprit qui plane si haut et lui échappe, que Lucie est amoureuse.

Voudra-t-il demain comme il l'a promis passer avec elle la grande fête qui commence, ce soir, les cloches triomphales?

Dans la pièce intime où la jeune femme rentre pour y réfugier ses tristesses, les panneaux de glaces d'une haute armoire la reflètent toute. Dans ce meuble Lucie conserve des souvenirs de l'aimé: deux mignons œufs de Pâques en lesquels dorment sur un lit de satin, lorsqu'il les lui offrit, les merveilleux diamants qui cerclent ses menues phalanges.

Les petits œufs de transparent ivoire reposaient en le creux de sa robe flottante comme en un nid douillet chaud.

Le soir tombait.

Du dehors, avec la clarté des derniers rayons du soleil glissant très doux, dans la la chambre où tant de rêves avaient souri, Raoul pénétra soudain, inattendu, et s'aperçut que Lucie pleurait.

Le voyageur arrivait joyeux, l'esprit reposé à la perspective des courtes vacances qu'ils s'accordait. Il jouissait par avance du cri d'heureuse surprise de celle qui ne l'attendait que demain.

Elle courrait à lui, les mains tendues avec le joli sourire de son regard clair, sous la couronne mousse de sa chevelure dorée.

Une cause de bonheur inconnu baigne aussi les yeux du poète de la lueur secrète dont Lucie est jalouse.

La vue des larmes que sa femme cherche enfin à lui dérober éteint cette lueur. A genoux, maintenant, près d'elle sur le tapis blanc, moelleux, où courent de grandes fleurs étranges, ses yeux, ses lèvres interrogent.

Et voilà, que sans avoir prévu, cette enquête pressante, malgré toutes ses résolutions d'endure minutes ses angoisses, la jeune femme confiue est amenée à crier d'un élan ce qui lui torturait le cœur. Elle retrace, à mots coupés, la longueur de ces jours où elle a senti l'adoration de son mari décroître, les minutes de désespoir quand elle a constaté sa pensée détachée d'elle.

Raoul, s'il n'a su deviner, a pénétré au moins l'intensité vraie de l'exquise et délicate plainte. Mais, rassuré, dans ses prunelles a rejailli la flamme heureuse.

— Oh! murmure sa voix très tendre, pauvre petit cœur écho à l'amant lui que je la désirais, comme il a dû souffrir en silence! Mais c'est pour vous, mon aimée, que je travaille, de vous que je rêve. La voilà cette preuve, le résumé, petite jalouse, des longs entretiens secrets avec la Muse. Voyez son nom en tête de ce qu'elle seule m'a inspiré.

La jeune femme est seule. Elle a quitté Paris plus tôt que de coutume. Son mari l'a ses côtés, séparée de ce qu'elle aime en lui, puisque de son poète elle ne possède pas l'âme. Et c'est de cette âme, bijou de l'écrin, de cet esprit qui plane si haut et lui échappe, que Lucie est amoureuse.

Voudra-t-il demain comme il l'a promis passer avec elle la grande fête qui commence, ce soir, les cloches triomphales?

Dans la pièce intime où la jeune femme rentre pour y réfugier ses tristesses, les panneaux de glaces d'une haute armoire la reflètent toute. Dans ce meuble Lucie conserve des souvenirs de l'aimé: deux mignons œufs de Pâques en lesquels dorment sur un lit de satin, lorsqu'il les lui offrit, les merveilleux diamants qui cerclent ses menues phalanges.

Les petits œufs de transparent ivoire reposaient en le creux de sa robe flottante comme en un nid douillet chaud.

Le soir tombait.

Du dehors, avec la clarté des derniers rayons du soleil glissant très doux, dans la la chambre où tant de rêves avaient souri, Raoul pénétra soudain, inattendu, et s'aperçut que Lucie pleurait.

Le voyageur arrivait joyeux, l'esprit reposé à la perspective des courtes vacances qu'ils s'accordait. Il jouissait par avance du cri d'heureuse surprise de celle qui ne l'attendait que demain.

Elle courrait à lui, les mains tendues avec le joli sourire de son regard clair, sous la couronne mousse de sa chevelure dorée.

Une cause de bonheur inconnu baigne aussi les yeux du poète de la lueur secrète dont Lucie est jalouse.

La vue des larmes que sa femme cherche enfin à lui dérober éteint cette lueur. A genoux, maintenant, près d'elle sur le tapis blanc, moelleux, où courent de grandes fleurs étranges, ses yeux, ses lèvres interrogent.

Et voilà, que sans avoir prévu, cette enquête pressante, malgré toutes ses résolutions d'endure minutes ses angoisses, la jeune femme confiue est amenée à crier d'un élan ce qui lui torturait le cœur. Elle retrace, à mots coupés, la longueur de ces jours où elle a senti l'adoration de son mari décroître, les minutes de désespoir quand elle a constaté sa pensée détachée d'elle.

Raoul, s'il n'a su deviner, a pénétré au moins l'intensité vraie de l'exquise et délicate plainte. Mais, rassuré, dans ses prunelles a rejailli la flamme heureuse.

— Oh! murmure sa voix très tendre, pauvre petit cœur écho à l'amant lui que je la désirais, comme il a dû souffrir en silence! Mais c'est pour vous, mon aimée, que je travaille, de vous que je rêve. La voilà cette preuve, le résumé, petite jalouse, des longs entretiens secrets avec la Muse. Voyez son nom en tête de ce qu'elle seule m'a inspiré.

92 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Voie

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

IV

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

La guerre de 70-71 avait accéléré la décadence. La gêne, d'abord, s'était installée au foyer; puis, la misère noire. En 1871, le Soleil d'Or s'était transformé en une sorte de cabaret borgne où l'on débitait du petit-bleu et du tord-boyaux. En 1875, Marcq-Latreille, presque toujours ivre, pour noyer son chagrin, et sa femme la hargneuse Olympe, devenue une harpie abominablement insociable, avaient dû déguerpir; les nombreux créanciers du « richard » ayant fait mettre l'immeuble en vente. Nous n'était effondrée, tout comme les anciennes gloires de ce monde, l'une des plus vieilles hôtelleries de France où plusieurs générations de Latreille avaient fait fortune.

Pendant quelques années, un des Latreille avait essayé, vainement, de relever la vieille auberge. Enfin, un étranger au pays, un sieur Romain Maquart avait racheté la propriété en 1882. Dans les villages, les moindres faits prennent des proportions considérables. Pourquoi, cet étranger, qui avait, ailleurs, des biens au soleil, s'était-il imaginé de devenir propriétaire dans la contrée? On ne pouvait pas dire le contraire, il devait y avoir quelque chose là-dessous! Même on avait trouvé ça louche, aux alentours. Bédaine! Pourquoi?... avaient répondu les optimistes. Tout simplement parce qu'il était une bonne affaire, parbleu! L'auberge et les bâtiments qui la desservaient, les jardins : un immense terrain, avaient été vendus quasi pour rien, — c'est-à-dire au tiers de leur valeur. M'sieu Maquart, un malin! — ayant, pour le quart d'heure, des fonds disponibles, les avait placés au mieux de ses intérêts. Quoi de plus naturel, après tout?

D'ailleurs, il avait payé rubis sur l'ongle. Il avait du feu dans ses bottes, ce gaillard-là! Et, à la campagne, chacun sait ça, de reste, quand on a du feu dans ses bottes... ça suffit!.. L'argent aux champs surtout, fait la puissance et donne la considération.. Romain Maquart le savait, car il avait toujours vécu à la campagne... Il faisait sonner haut son nom par ostentation, mais pour en tirer profit. Le bonhomme, même, n'avait pas froid aux yeux; il s'en fallait de beaucoup. Aussi, dès'mit l'étalage de sa fortune, devant son arrogance, les plus méchantes langues s'étaient tues! Il valait mieux avoir avec soi que contre soi un gaillard de cette trempe; chacun, après l'avoir constaté, se l'était tenu pour dit. Il avait des façons de vous regarder de travers, obliquement, avec des yeux qui perçaient comme une vrille percé le bois. Tonnerre! d'être fixé par ces yeux-là, ça faisait froid dans le dos, tout de bon!

Assisté après son acquisition, m'sieu Maquart avait employé des ouvriers à Angerville : une véritable légion d'ouvriers de toutes sortes. On avait démoli, en quinze jours, la vieille auberge, où, vingt-cinq ans auparavant, « ces messieurs les rouliers » faisaient si délicate chère! Oh! ça avait marché comme sur des roulettes! On ne perd pas de temps, au moins, quand on a de la monnaie! Aussi, une ferme magnifique, splendidement aménagée, avec maison d'habitation, communs, pavillon de maître, écuries, remises, greniers à fourrages, colliers, bannderies, serres, avait remplacé l'auberge. Puis, on avait meublé les différents corps de logis. Un homme ayant la confiance du maître, un nommé Toussaint Evorard, un beau jeune homme, avait engagé des garçons de ferme et des servantes. Quinze chevaux de trait et vingt de labour avaient été amenés à la ferme et logés dans les écuries.

Enfin, on avait vu venir des voitures, des chariots, des charrettes, des tombereaux, un tilbury, un panier, qui avaient pris place dans les remises et sous les vastes hangars. Et c'avait été le tour des machines de toutes sortes pour ensemencer, faucher, herser. Sacrebleu! à dix lieues à la ronde, on ne parlait que de ceux. M. Romain Maquart — on se le répétait — voulait que sa ferme fût une ferme modèle, disposant de tous les moyens de culture nouvellement inventés ou perfectionnés. Une bonne affaire pour le pays, après tout! Seuls, les petits fermiers enrageaient, mais sans le dire trop haut, et pour cause! Enfin le maître avait écrit pour annoncer son arrivée, fixée au 25 mai. Or, on était précisément à la date indiquée; on allait voir, enfin, le nouveau fermier. Aussi, dès le matin, la ferme était sens dessus dessous, tout comme aux jours de fêtes carillonnées. Garçons et servantes s'étaient levés bien avant l'aube et mis immédiatement à l'œuvre. Déjà, le bruit s'était répandu que m'sieu Maquart était un gai pas commode; qu'il ne barguignait pas et flanquait au dehors, sans discussion, tous ceux qui ne lui donnaient pas du travail pour son argent.

C'était son droit, à cet homme, pas vrai? puisqu'il payait bien, de vouloir être bien servi! Lui-même, il avait réglé l'ordre et la marche des cérémonies qu'on devait accomplir, le jour de son installation, pour la pendaison de la crémaillère... un jour de fête, avant le travail, auquel, dès le lendemain, on devait se mettre d'arrache-pied. Et c'était crânement organisé... allez!.. Le maître devait être un homme de tête, bien sûr! Rien n'y manquait... Chacun aurait sa part des divertissements imaginés par le nouveau fermier pour fêter sa bienvenue. D'abord, à dix heures, grand'messe à laquelle tous les « engagés », quels qu'ils fussent étaient tenus d'assister. Ça, c'était bien! Le maître avait pensé, d'abord, à attirer, sur sa ferme, les bénédictions du Ciel. Ça lui avait gagné, d'un coup, les sympathies du curé : depuis M. le curé jusqu'au garde-champêtre. Avoir le bon Dieu dans son jeu, c'était de l'atout! Un matin, on m'sieu Maquart! Allez donc dire du mal d'un homme qui oblige son personnel à entendre la messe aux jours solennels!

A suivre.

Sur le vélin de luxe d'un volume fraîchement imprimé que Raoul place entre les mains de Lucie, elle lit à travers la buée de larmes — le titre et la dédicace à elle dédiée.

Radieuse, Lucie, ainsi qu'on le lui demande, baise la page avec ardeur. — C'est le double triomphe rêvé ! Un merci à mi-voix tremble sur sa lèvre. Les petits écrins blancs, clos et oubliés, gisent toujours au creux de la robe flottante ; elle les aperçoit et sourit.

— Ma chérie, cette année où Pâques vient si tard, tous les petits œufs sont éclos. Je vous en apporte un pourtant...

Raoul n'a rien oublié ! Et que son souvenir est bien du goût d'un poète : sortant à demi d'une coquille fragile qu'un coup de bec semble-t-il a brisé, un tout petit oiseau émerge.

Raoul dégage le fin bijou et le pique au corsage de la jolie femme.

Autour du reposoir en gazéification où tous les rameaux fleuris les vrais petits chantiers de l'avril embaumé. *Alleluia* redit ravi, tout bas, le cœur qui vient de ressusciter au bonheur.

RYANE.

Ce que disent les Journaux

Le Radical :

« Quoi qu'il arrive, l'Europe conservera à la Turquie nouvelle les sympathies qu'elle lui a montrées dès les premiers jours de la triomphante révolution. Un parti vient de remplacer l'autre. Ce n'est pas, comme on l'a dit un peu à la légère, la contre-révolution qui s'implante, il faut l'éviter et c'est là la tâche première des nouveaux gouvernants, c'est à leur perspicacité de ne point se laisser envahir par les éléments douteux, partisans occultes de l'ancien régime. Qu'ils n'oublient pas que le maître d'hier est toujours tout puissant dans son palais d'Yildiz, muet encore en face des rivalités et des désordres qu'il encourage peut-être et que, dans tous les cas, il considère sans chagrin. Depuis la révolution de juillet, voici deux mouvements militaires aboutissant tous deux à un changement dans la direction des affaires à Constantinople ; une troisième épreuve serait mortelle à la liberté. »

L'Aurore :

« Ce qu'il nous faut espérer tout d'abord, c'est que la nouvelle révolution, ou plutôt la nouvelle contre-révolution turque, n'entraîne après elle aucune complication dans la politique étrangère. Aux dernières nouvelles, le tsar Ferdinand serait rentré brusquement à Sofia où un Conseil des ministres aurait décidé de demander à la Porte la reconnaissance immédiate de l'indépendance de la Bulgarie et le règlement non moins immédiat de toutes les difficultés pendantes. Le gouvernement bulgare, si satisfaction ne lui était donnée, serait prêt à recourir à la mobilisation. Qu'il y ait un peu de bluff dans ces menaces par trop hâtives, cela se peut fort bien ; dans tous les cas, il n'y a pas à nier qu'un nouveau nuage se forme là-bas. Et c'est là pour le moment ce à quoi l'Europe doit parer. La crise orientale a déjà trop duré, ne la laissons pas se rouvrir. »

L'Action :

« Autant nous considérions comme engagés vis-à-vis d'un gouvernement réformateur, autrant nous avons notre liberté d'action en face d'un gouvernement réactionnaire. Nous pouvons trouver un avantage matériel à lier partie avec lui, mais aucune raison de principe ne nous interdit de l'abandonner à son sort si nous y trouvons quelque utilité. Il faut donc que nos regardions attentivement ce qui se prépare en Orient et que, d'accord avec l'Angleterre et la Russie, nous prenions position comme nos intérêts nous le commandent. Deux questions vont se poser à bref délai : celle de Crète, qui émeut les Grecs jusqu'à l'impatience, et celle de Bulgarie. Le gouvernement de Sofia ne peut pas, sous peine de perdre son autorité, attendre indéfiniment qu'on reconnaisse son indépendance ; en outre, il peut s'inquiéter du sort qui sera fait aux Bulgares de Macédoine maintenant qu'une contre-révolution musulmane a triomphé à Constantinople. »

Bulletin Financier

Paris, 14 avril 1909.

Bien disposé au début, notre marché s'alourdit en séance, à la suite d'avis moins favorables de Constantinople, pour se réserver sensiblement et finir, dans la plupart des compartiments, aux environs des cours de précédente cotation. Notre Rente varie peu à 97.85. Les Fonds Etrangers sont irréguliers : le Turc perd plus d'un point à 92.35. Le Serbe recule à 81.65 et l'Extérieure à 96.87. Le Russe à 4½ 1909 se retrouve à 91.95. Le Portugais monte à 61.40. Excellente allure de nos Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier, s'établit à 749, le Crédit Lyonnais à 1.917. La Société Générale toujours en faveur à 664.

Suivant la décision de l'assemblée extraordinaire du 1er avril, le Conseil du Comptoir National d'Escompte offre actuellement, et jusqu'au 22 courant, 100,000 actions nouvelles, au prix de 600 frs, qui porteront le capital social définitivement à 200 millions. Un droit irréductible est réservé aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle pour trois.

La Banque Centrale Mexicaine se négocie à 433.

La Rente Foncière est demandée à 482.

Les valeurs industrielles et de traction sont en reprise. Le Sucre passe à 4.745. Peu de changements au groupe industriel Russe. Accentuation de la bonne tenue des titres cuprifères. Rio 1.790.

En Banque, la Baïa Karaïdin s'échange à 444.

L'action et la part Wagons-Foudres ont été activement traitées à 235 et 388.50.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 Nord Est comme affluents du trafic du Nord Est de l'Espagne témoigne plus que tout en faveur de l'avenir réservé à la Cie.

Nos chemins de fer sont calmes.

Compagnie Française des Eaux

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population que des réparations nécessitant le retrait de l'eau devant être exécutées sur la conduite d'amenée le service des eaux sera suspendu à partir de ce soir, à 8 heures, jusque dans la matinée de demain.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERO. — M. Municani, surnuméraire à Nice, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Pero, en remplacement de M. Jauffret, appelé au bureau de Dominet.

VEZZANI. — Le 12 courant une grande foule, accourue de tous les points environnants a accompagné à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Graziani, facteur des postes à Aghione.

L'Administration perd en ce fonctionnaire un de ses plus dévoués et zélés subordonnés.

Nous présentons à sa veuve éplorée ainsi qu'à ses frères et sœurs nos plus émues condoléances.

Quelques mots d'adieu ont été prononcés par son camarade Battaglini facteur, cycliste à Vezzani.

Mesdames, Messieurs,

Qui de vous peut ne pas avoir le cœur navré en présence de cette tombe encore ouverte qui renferme la dépouille mortelle de notre infortuné camarade ?

O ! Destinée aux cent ! Qui pourra sonder les abîmes ? Ou sème le champ et, lorsqu'on veut récolter, ton souffle délétère enlève les épis !

Témoin oculaire, j'ai remarqué maintes fois que Graziani était sans cesse le jouet de la triste fatalité.

En effet, républicain convaincu et fidèle, il aurait mérité quelque petite compensation et pourtant il est mort victime des tracasseries et du climat malsain qu'il était obligé de parcourir pour accomplir sa tâche quotidienne.

Aujourd'hui, l'œuvre est consommée. Son corps gît à jamais entre les quatre planches de ce cercueil ; son âme candide et pure s'est envolée dans l'éternité pour y jouir des grâces réservées aux élus.

Adieu cher camarade ! Au nom du personnel des Postes du canton de Vezzani, qui tous l'aimaient ; de toute cette foule éplorée qui entoure ta dépouille, je viens te dire un éternel et fraternel adieu !

Que la terre te soit légère.

Conseil de Revision

Samedi 17 avril, canton de Cervione, à Cervione, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. le vicomte Sebastiani, titulaire ; M. de Caraffa, sup.

Conseillers d'arrondissement : M. Vellutini, titulaire ; M. Ferrali, suppléant.

Dimanche 18 avril, Voyage à Ajaccio

Lundi 19 avril, canton de Sari-d'Orcino, à Calcatoggio, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Lucy, titulaire ; M. Falsoni, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Ainsandri, titulaire ; M. Maracciali, sup.

Mardi 20 avril, canton de Vico, à Vico, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Cecaldi, titulaire ; M. A. Luca, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Luca, titulaire ; M. Bartoli, suppléant

Le 13 avril 1909.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse,
PUJOL.

La Réorganisation de la Corse

Les membres du Conseil de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, 83, rue de la Tour, à Paris, ont décidé de faire connaître par la grande presse française et étrangère que cette société de fraternité corse s'offre, à titre absolument gratuit, de renseigner et recommander d'une façon sérieuse et amicale aux hôteliers Corses tous les étrangers qui désireraient aller visiter l'île de beauté.

Les administrateurs de l'Union Générale seraient heureux de connaître les hôteliers d'une manière amicale, confortable et à des prix modérés, tous les étrangers qui désireraient visiter la Corse et qui se recommanderaient de notre association.

Après un long examen sur la question, les membres de la dite société se sont trouvés tous d'accord à reconnaître l'intérêt qu'il y a d'inciter le public à visiter la Corse, à y séjourner et en devenir un agent de propagande. Or, pour obtenir cet excellent résultat, il importe que tous nos compatriotes insulaires fassent tout le possible pour que ces visiteurs aiment le pays, se fassent et gardent les meilleures opinions de la Corse et de ses habitants.

Pour le Conseil et par ordre :

Le Secrétaire général, A. ROSA. — *Le Président,* P.-O. POLI.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Départ de M. le Préfet

M. le Préfet de la Corse est parti pour Paris, par le courrier de Nice.

M. Chaleil sera de retour à Ajaccio pour la session du Conseil général.

Conseil général

Le Conseil général est convoqué pour lundi prochain, 19 avril.

Mais, comme les membres de notre assemblée départementale ont pris l'habitude de ne pas répondre à la première convocation, l'ouverture de la session d'avril n'aura lieu effectivement que le lundi 26.

Au théâtre Saint-Gabriel

La troupe Dargès a fait hier ses débuts devant une très belle salle et les applaudissements n'ont pas manqué aux artistes.

L'hilarante comédie Durand-Durand a été jouée à la satisfaction générale.

M. Henris a été splendide de naturel dans le rôle de l'épicier, ainsi d'ailleurs que M. Pascalis dans le rôle de l'avocat.

Tous nos compliments à M. Vigoureux amusant à souhait dans le rôle de *cocardier*.

Mmes Henris, Vigoureux, Sylvestre et Mary ont été très appréciées et très applaudies.

Au Port

Entrée :

Le « Golo, » venant de Nice.

Sortie :

Le « Golo, » pour Nice.

Le « Venceslas, » pour Bône.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Par programme du 18 avril, à 2 heures

Marche Italienne,	Rousseau.
Robert le Diable, fant.,	Meyebeer.
La Caravane,	Blockmger.
Lucrezia Borgia, duo.	Donizetti.
Au pays bleu, valse,	Klein.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Avertissement d'Enquête

Exécution de la loi du 28 juillet 1885

L'Administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique du tunnel de la Torretta, près le hallo de Lupino, à la citadelle de Bastia par le chemin rural et la route nationale numéro 193.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports (ou conduite) restera pendant trois jours consécutifs à partir du 19 avril 1909 déposé à la mairie de la commune de Bastia où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Le 13 avril 1909.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse,
PUJOL.

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 13°. A midi 16°. + à 6 heures du soir + 14°. Maxima + 16.5. Minima + 9°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. A midi, 764 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Concerts militaires

Les concerts donnés sur la place Saint-Nicolas par la musique du 173e rég. d'infanterie, auront lieu à partir de dimanche prochain, de 4 à 5 heures du soir.

Acte de probité

Les jeunes De Franceschi René, âgé de 11 ans, demeurant rue de l'Opéra numéro 27 et Airola Henri, âgé également de 11 ans, ont déposé au commissariat central de police une broche en argent représentant une fleur de lys sur laquelle est incrusté l'effigie de St-Louis, roi de France, qu'ils ont trouvée sur la place St Nicolas.

Nos félicitations à ces jeunes enfants pour leur acte de probité qui est d'un heureux présage pour l'avenir.

Tapage nocturne

La nuit dernière vers minuit les nommés S. L. 28 ans, portefaix, U. J. 18 ans et M. C. 18 ans, s'amusaient sur le Boulevard Paoli à faire rouler de grosses pierres contre les devantures des magasins. La police les ayant surpris en train de se livrer à ces drôles d'amusement leur a dressé procès-verbal pour tapage nocturne.

Jeu de bataillon

Diverses plaintes nous sont arrivées au sujet du sans gêne avec lequel les voyous de Bastia s'amusent aux environs de Monte Pinzo.

Un honorable facteur de notre ville a eu l'autre jour toutes les peines du monde à se garer des projectiles qu'une bande de mauvais garnements s'amusaient à lancer sur la route de St-Antoine. Et ce ne sont pas seulement de petits enfants qui ont de ces goûts malfaisants ; des grands garçons de 13 à 14 ans prennent plaisir à s'exercer à la cible sur la tête des promeneurs.

Il y a quelques jours à peine plusieurs de ces mauvais sujets étaient tout fiers d'avoir obligé un brave homme, exaspéré de se voir menacé par les pierres, à rentrer bel et bien sous une porte de propriétés.

Voilà à quoi nous expose la police, quand elle chôme. Les gamins s'organisent en vrais bataillons et nous n'avons plus qu'à battre en retraite.

Il serait temps que cela cesse.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour le grade de sergent, les caporaux :

Lega François, du bat. de Diego, Luciani Paul-Antoine, du 8e, Cecraldi François, du 22e, Sinibaldi Joseph-Marie, du 4e, Poggi Antoine, du 3e, Antonetti Pierre, du 7e, Colonna Jean, du 9e, Alafanti Paul-André, du 11e, Battini Dominique, du 11e, Bruderi Antoine du 19e, Marchi Dominique-François, du bat. de Mauritanie, Chiaroni Ignace, du 4e, Gaelfreci Don-Ange, du 1er, Ribotti François-Joseph, du 22e, Falesi Louis, du 21e, Paoli Jean-Michel, du 21e, Alfonsi Don-Joseph, du 4e, Leca Frédéric, du bat. de la Nouvelle Calédonie, Don-Pietri François, du bat. de l'Empire, Cianfarani, Charles, du 21e, Demartini Jean, du 22e, Leoni François-Xavier de la compagnie de la Martinique.

Accident

Avant hier vers 6 heures du soir, le nommé Lanfranchi Nonce, 41 ans, ouvrier chez M. Paoli, entrepreneur de travaux, se trouvait près de la fontaine située en face de la maison Locciardi à Toga, lorsqu'il a été atteint à la tête par un éclat de pierre qui venait d'une mine qu'on avait fait partir à la carrière de pierres exploitée par M. Muracciole, entrepreneur du port à Bastia, située derrière cette maison. La distance parcourue par cette pierre est d'environ 150 mètres.

M. Lanfranchi est tombé évanoui. Transporté à la pharmacie Luciani, place Saint-Nicolas, il y a reçu les premiers soins que comportait son état ; il a été ensuite transporté à l'Hôpital Civil par les soins de l'Assistance publique où il a été admis d'urgence.

La police a procédé à toutes les constatations sur cette affaire.

Il nous semble que si toutes les précautions avaient été prises pour amortir l'explosion, cet accident aurait pu être évité. Il paraît, d'après les témoins, que c'est une pluie de pierres qui s'est abattue sur la route à cet endroit.

— Nous avons fait prendre des nouvelles du blessé hier au soir ; son état paraît satisfaisant.

Avis

A partir du 10 avril courant les Magasins de Cuirs et chaussures de Mme veuve Jacques Bozzani seront transférés, place d'armes, N° 10, à côté de la Fabrique de Pâtes alimentaires.

A vendre

Mobilier à vendre immédiatement pour cause de départ : meubles et tentures de salon, salle à manger, bureau, cuisine, etc.

S'adresser à M. Bresson, sous-intendant militaire en retraite, villa Ste Marie Miselli, près la route du Cap.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Constructions modernes

Constructions modernes de villas et de maisons à loyer.

Baffico François, élève de M. Chanis, architecte-expert, à Nice.

S'adresser, 7, rue Dante, à Nice.

A louer

Local pour industrie de liège, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Dewersoun, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00211

BOURSE DE PARIS

	14 avril — 15 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.92 — 97.40
— de 3 0/0 amortis.	98.00 — 98.10
	ex-coupon

Les Gaspillages de la Marine

Un article de M. Doumer

DÉMISSION DE M. BOBET

Paris, 16 avril.

M. Doumer, député radical de l'Aisne, rapporteur général du Budget, publie aujourd'hui dans le *Matin* un article sensationnel sur les gaspillages de la Marine.

M. Paul Doumer démontre, d'une manière évidente, que la Marine française n'a ni hommes, ni canons, ni projectiles suffisants pour faire face à une guerre toujours possible.

La démission de M. le Commissaire Bobet

Toulon, 16 avril.

A la suite des observations qui lui furent adressées au sujet de la passation des marchés, par la Commission parlementaire d'enquête, M. Bobet, commissaire en chef de la marine, chargé des services administratifs de la flotte, à Toulon, vient d'adresser sa démission au Ministre de la Marine.

A PARIS

LE DÉPART DES SOUVERAINS ANGLAIS

Paris, 16 avril.

M. Clémenceau, président du Conseil, s'est rendu ce matin à l'hôtel Bristol, où les Souverains Anglais occupent le grand appartement du premier étage : « dit appartement royal. »

S. M. Edouard VII s'est entretenu longuement avec M. Clémenceau, qui était allé le saluer avant son départ de Paris.

Les souverains Anglais sont partis, par train spécial, pour Gênes, où ils doivent s'embarquer à bord du yacht royal *Victoria and Albert*, pour faire une croisière dans la Méditerranée.

EN BELGIQUE

Arrestation DE DEUX FRANÇAIS

Vol de documents

Paris, 16 avril.

Un télégramme de notre ambassadeur à Bruxelles, annonce l'arrestation de deux individus, soupçonnés d'avoir livré à l'Allemagne des documents sur la défense mobile de Brest.

Les Morts du Jour

M. le Sénateur Girault

Paris, 16 avril.

On annonce la mort de M. Girault, sénateur radical du Cher, décédé à l'âge de 83 ans.

Ancien membre ; ancien maire, M. Girault protesta contre le Coup d'Etat de 1851, et fit une opposition énergique à l'Empire.

Député en 1869, il combattit le plébiscite et vota contre la guerre.

Député en 1876, l'un des 363, il fut réélu en 1877 et en 1881.

Elu sénateur en 1885, il a toujours fait partie de la Chambre Haute depuis cette époque.

COTE D'IVOIRE

Mutinerie A BORD DU « DU CHAYLA »

Paris, 16 avril.

Une correspondance particulière de Grand Bassam annonce qu'une mutinerie a éclaté à bord du croiseur *Du Chayla*,

Nos marins se sont, paraît il, révoltés à la suite d'un grand surmenage.

Le Ministre de la Marine n'a pas reçu confirmation de cette nouvelle.

LES TROUBLES OTTOMANS

LES JEUNES-TURCS *contre* LES VIEUX-TURCS

Paris, 16 avril.

Les télégrammes, qui arrivent aujourd'hui de Constantinople, sont peu rassurants.

La situation est critique.

La restauration du régime constitutionnel avait été acceptée trop facilement par le sultan Abd-ul Hamid pour ne pas éveiller tous les soupçons.

On pourrait bien assister à une réédition de coup d'Etat qui a suspendu la première constitution turque.

Les graves événements qui se sont produits mardi dernier à Constantinople, ont assuré le triomphe des réactionnaires.

Les Vieux Turcs ont triomphé des Jeunes-Turcs. Les libéraux et la Ligue mahométane, récemment constituée, se sont donné la main pour arriver à abattre la puissance du Club politique *Union et Progrès*.

Mais le parti Jeune Turc ne se donne pas pour battu ; il ne veut pas reconnaître Tewfik Pacha, comme grand-vizir.

Les Jeunes Turcs de Salonique et de Monastir menacent de résister à outrance au gouvernement.

Deux bataillons du 3e corps d'armée de Salonique marchent sur Constantinople, qui est très menacé.

La destitution du Sultan

Des feuilles volantes, distribuées à Salonique, réclament la destitution du Sultan et la proclamation de la République.

Le Nouveau Cabinet

Constantinople, 16 avril.

Le nouveau Cabinet fera lundi au Parlement un programme d'apaisement.

Le nouveau Cabinet est ainsi constitué :

Grand-vizir, Tewfik Pacha ;

Guerre, Edhem-Pacha ;

Marine, par intérim, le vice amiral Hadji Emin-Pacha ;

Intérieur par intérim, Adel-Bey ;

Finances, Noury-Bey ;

Justice, Hassan-Fehmi-Pacha, ancien président du Conseil d'Etat dans le précédent cabinet ;

Les autres ministres gardent leurs portefeuilles.

La Protection de nos Nationaux

Paris, 16 avril.

Dès sa rentrée à Paris, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a pris des mesures urgentes pour assurer la protection de nos nationaux en Turquie.

Le grand croiseur *Victor Hugo* et *Jules Michelet* ont reçu l'ordre de se tenir prêts à appareiller au premier signal.

EN ALBANIE

Cinquante mille Volontaires *marchent sur Constantinople*

Londres, 16 avril.

D'après des nouvelles reçues d'Albanie, une très grande effervescence règne parmi les habitants.

La plupart des Beys ont appelé leurs hommes sous les armes et sont plus que jamais décidés à faire valoir leurs droits et à proclamer leur indépendance.

La situation est extrêmement grave.

Cinquante mille Albanais se sont mis en marche sur Constantinople pour dissoudre la Constitution.

Les Albanais, qui ont formé longtemps comme un royaume des armées ottomanes, sont un peuple belliqueux, habitué à la fatigue, et qui le plus souvent, a vécu en guerre avec ses voisins. Aussi son nom est-il resté, en quelque sorte, légendaire, dans l'histoire des Révolutions de la péninsule des Balkans.

Adana en flammes

Epouvantables massacres de Chrétiens

Londres, 16 avril.

Une dépêche d'Adana, chef-lieu de l'eyalet de ce nom, annonce que la ville est en flammes, et que, dans les rues, les Chrétiens sont massacrés sans pitié.

Le spectacle est horrible.

L'eyalet d'Adana est borné au S. par la Méditerranée ; au N. par l'eyalet de Konieh, et à l'O. par celui de Sclefkeh.

Le traité de 1833 après la défaite des Turcs à Konieh avait attribué au pacha d'Egypte l'eyalet d'Adana.

Il fut restitué à la Porte par le traité de Londres, 15 juillet 1840.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée extraordinaire ce soir, à 8 heures, Bourse du Travail.

Le Secrétaire, CIANNI.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs, 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
CUITS OLD RHUM
PUR, AU NATURIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Anglais.
Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imprimerie Générale Réunies, 19, RUE CUT Frères, Imprimeurs, « PIPPER-LAT »
MAISON FONDÉE EN 1796

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, Rue du Quai, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

CABINET
de M. Scipion Garelli
Agréé près le Tribunal de Commerce
5, rue St Joseph, Bastia

Réclamations sur contributions, patentes, foncière, mobilières, etc.

Les feuilles d'impôts sont vérifiées gratuitement, seules les réclamations fondées sont produites, elles donnent droit aux honoraires, payables : moitié au moment de la réclamation et moitié après le dégrèvement.

Le délai de réclamation est de 3 mois à compter de la publication des rôles.

Vente, location et gérance d'immeubles.

Recouvrements, naturalisations etc.

En vente chez M. Marfisi
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
EAU de TOILETTE et RAFRAÎCHISSANTE antiseptique
EXIGER le RICQLÈS

UNE ASSURANCE IDÉALE

doit être un contrat absolument incontestable

Garantissant le risque de guerre sans surprime.
Participant pour **100 0/0** dans les bénéfices.
Donnant des dividendes sur les primes, dès après la première année.
Dans lequel sont inscrites en garanties { les valeurs de prêt. / les valeurs de rachat en espèces. / les valeurs d'assurance prolongée automatiquement. / les valeurs d'assurance libérée. }
Qui ne peut tomber en déchéance par faute de paiement des primes.
Offrant une grande flexibilité, s'adaptant aux besoins de l'assuré, tant à la date d'émission et pendant toute la durée, qu'au moment du règlement.
Offrant un grand nombre d'options et modes de règlement, particulièrement la faculté de rachat..... { d'une rente viagère, / par rentes viagères, / à la fois par tous ces avantages partiellement. }

En un mot, l'assurance idéale doit être une assurance faite pour l'assuré,

un Titre garantissant { le *MAXIMUM* de GARANTIES d'AVANTAGES de LIBERALITÉ de CONDITIONS et / le *MINIMUM* de COÛT }

Cette Assurance idéale est réalisée par la *Nouvelle Police* de

L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS
(ENTREPRISE PRIVÉE ASSUJETTIE AU CONTRÔLE DE L'ÉTAT)

dont le fonds de Garanties dépasse **2 MILLIARDS 400 MILLIONS**
dont le montant des paiements effectués aux assurés dépasse **3 MILLIARDS 400 MILLIONS**

Le fac-similé de la **Nouvelle Police** et tous renseignements sur les **bénéfices répartis** seront envoyés gratuitement sur demande adressée au Siège français de l'**EQUITABLE**, 36bis, Avenue de l'Opéra, à PARIS.
ou à M. ANTOINE MOZER, Nouveau Port, à BASTIA.

20 frs à gagner par jour

ne vendant nos nouveaux articles sensationnels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de Lyon

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa nouvelle adresse, toutes les dernières découvertes concernant la chirurgie dentaire, qui n'ont pas le droit d'assurer la protection et qui augmentent les chances de réussite pour la conservation des dents condamnées.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. ORLANDINI

Bastia, Imprimerie ORLANDINI

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour:

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels, &c.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment EFFICACE et INOFFENSIF que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : *le manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *bâillonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, dans leur jeune.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 117

DIMANCHE 18 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.50

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	1 an
Corse	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	12 »	22 »

Union postale, 27 francs. Faire le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

La Politique en Corse

ET LA QUESTION DU RELÈVEMENT

La politique, ne cesse-t-on de répéter avec raison, est la principale cause de la désastreuse situation de notre pays, et par politique nous savons tous ce qu'il faut entendre : ce n'est pas la libre manifestation d'opinion telle qu'elle existe dans les autres départements français ce n'est pas cette lutte d'idées ou de principes qui semble si profondément parfois la vie de la nation, lutte dont nous ne recevons ici que de lointains échos, non, la politique corse n'est la plupart du temps qu'un simple conflit d'intérêts particuliers au milieu desquels les idées ou les principes n'apparaissent qu'à de très rares intervalles et dans des conditions toutes spéciales.

Les luttes électorales les plus passionnées se réduisent le plus souvent à de simples questions de personnes, de savantes *combinazioni* où l'on trouve un bizarre mélange de tous les sentiments humains mais d'où paraît exclu tout souci de l'intérêt public.

Cette manière de concevoir la politique est, du reste, une tendance générale du pays, et il est regrettable de constater que c'est dans la préparation de ces *combinazioni* dont nous parlions tout à l'heure, que se consume grand nombre de nos compatriotes — et non des moindres. — Temps et l'activité perdus dans l'élaboration de ces luttes si passionnées, mais dépourvues de tout idéal, représentent une somme de travail vraiment considérable qu'elle suffirait à elle seule pour assurer en peu de temps le relèvement de l'île.

Au point de vue politique, c'est toute l'éducation du peuple corse qui est à refaire. Le mécanisme électoral est faussé depuis longtemps et jusqu'ici, malheureusement, la plupart des administrateurs que l'on nous a envoyés n'ont rien fait — ou n'ont pu rien faire — pour combattre et détruire les procédés électoraux qui sont en usage dans un certain nombre de communes.

C'est contre cette déplorable mentalité, véritable cause de tous nos maux et de toutes nos misères, qu'il importe d'organiser une lutte sérieuse et résolue.

Une large politique d'intérêt général uniquement inspirée de la situation actuelle du pays, devrait faire place à ces procédés d'un autre âge. Il faudrait que nos compatriotes se fassent bien à cette idée que nous ne vivons plus au Moyen-Age, mais bien au XXe siècle. La politique de clientèle a fait son temps, et un pays qui s'obstine à conserver des mœurs en opposition avec ses propres besoins, ne peut que végéter lamentablement et rester réfractaire à tout progrès. Il ne faut pas qu'aux inconvénients déjà si nombreux qui résultent de notre situation géographique, nous ajoutions une nouvelle cause d'infériorité en nous mettant volontairement en dehors de la civilisation moderne.

C'est donc à l'initiative privée qu'il appartient de donner l'éveil et de travailler à la rénovation morale de l'île.

Mais cette action individuelle, si puissante qu'elle soit, sera toujours insuffisante ou inefficace si elle ne trouve dans des organisations assez étendues un point d'appui et une direction.

Il faut arriver à une coordination rationnelle et méthodique des efforts individuels et grouper en de vastes comités toutes les bonnes volontés et toutes les énergies. C'est en étendant leurs ramifications dans les régions les plus éloignées et les plus arriérées de l'île, que ces groupements pourront travailler utilement à la transformation de nos mœurs politiques et sociales.

Le pouvoir de l'idée d'association est immense, mais il faut avouer que nos compatriotes n'ont pas encore compris la puissance qui résulte de la mise en commun des efforts individuels. C'est pourtant dans cette faculté d'association que réside à l'heure actuelle le moteur le plus puissant de toute évolution politique ou économique.

Que des comités, que des ligues se forment sur tous les points de l'île, que ces divers groupements, unis dans une même pensée de rénovation, établissent un programme commun d'action et l'on ne tardera pas à voir changer la mentalité des habitants et la situation du pays.

En établissant une action combinée, ces associations pourraient progressivement arriver à détruire les conséquences de la politique corse telle que nous l'avons décrite plus haut, et, au moment d'une élection, le pays directement consulté pourrait, par l'entremise de ces comités, faire entendre sa voix et indiquer à ses représentants la mission qu'ils auront à remplir.

L'intérêt des représentants, vraiment soucieux de leur rôle, est d'ailleurs dans ce sens. Dégagés de certaines compromissions personnelles qui entravent si souvent leur liberté d'action, et sachant qu'ils ont avec eux la masse consciente de leurs électeurs, ils n'hésiteront pas à se consacrer résolument à la solution des grandes questions d'intérêt général qui importent beaucoup plus à l'avenir d'un pays que les seules satisfactions d'intérêt personnel.

En disant que l'initiative privée sous forme individuelle ou collective, a le principal rôle à jouer, nous n'entendons pas diminuer l'action très efficace que peuvent exercer les pouvoirs publics. C'est au contraire, aux différents organes de l'Administration qu'il appartient de seconder les efforts des individus et des groupements.

La réorganisation doit se traduire par une impulsion toute nouvelle donnée aux divers services administratifs et par une lutte systématique des pouvoirs publics, contre les procédés politiques et électoraux qui sont en usage dans l'île, et qui constituent pour notre malheureux pays tout à la fois un anachronisme et une cause évidente d'infériorité.

Telle est la double action qu'il convient de poursuivre sans retard si l'on veut arrêter l'œuvre lente, mais continue des divers ferments de dissolution qui hâtent chaque jour la ruine du pays. Il n'est donc pas possible de croire que ceux qui nous ont laissé entrevoir une ère de relèvement et de progrès, nous abandonnent à présent à notre malheureux sort.

Les travaux de la Commission d'enquête deviennent presque légendaires, et ceux-là mêmes qui persistent à faire confiance aux promoteurs de cette œuvre si généreuse et si patriotique commencent à désespérer. Les belles promesses qui nous furent faites s'évanouissent de jour en jour, et à la place des réalisations attendues, nous ne voyons que s'accumuler de nouvelles déceptions.

La Corse ne peut cependant renoncer à la lutte qu'elle a entreprise dans un si bel élan d'espoir et de bonne volonté. Il faut, de toute nécessité, qu'elle supplée elle-même à l'inaction gouvernementale, et c'est en montrant qu'elle est capable d'énergie et d'initiative, qu'elle obligera les pouvoirs publics à mettre enfin à exécution les réformes promises et projetées.

Pour que les revendications insulaires puissent aboutir, il faut permettre à toutes les actions individuelles de coopérer à l'œuvre commune de relèvement, et cela ne sera possible que du jour, où de grands comités, fermement décidés à poursuivre la régénération de l'île, s'imposeront aux yeux de tous comme une inéluctable nécessité.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Appolonis.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 53 m. — Coucher, 6 h. 12 s.

Dernier quart., le 12. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Léon I.

17 AVRIL

Propos d'actualité

Le Pari Mutuel

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a fait adopter à la hâte, en dernière séance de la Chambre avant les vacances de Pâques, un projet de loi destiné à sauvegarder les intérêts de l'Etat dans l'exploitation du pari mutuel aux courses.

Chacun sait que l'Etat encourage puissamment ce vice : le jeu, et qu'il perçoit chaque année des millions qui proviennent non seulement des paris de nombreux sportmen, mais aussi, hélas, de ceux de pauvres diables, plus à plaindre qu'à blâmer, hantés par l'appât d'un gain illusoire, qui toute la semaine se privent de couverture pour miser le dimanche, quelques thunes sur un cheval.

Il est vrai que l'Etat excuse ce détestable trafic en consacrant la plus large part du profit qu'il en tire, à des œuvres utiles : à l'élevage, à des travaux d'hygiène publique, la construction d'hôpitaux ; les trois quarts environ vont aux établissements publics, le reste à des œuvres de bienfaisance et d'assistance. Ainsi, la plus grande partie de l'argent gaspillé au jeu fait retour aux pauvres.

Tout serait donc pour le mieux s'il ne fallait compter aussi avec la fraude, et l'ingéniosité des parieurs, qui, par le pari clandestin, échappent au contrôle de l'Etat.

C'est ainsi que, depuis la jurisprudence de la cour de cassation, tolérant l'existence du pari dit « sur livre, » les recettes du pari mutuel,

---

— Feuille du Petit Bastiais —

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

DEUX COMPLICES

Qui vous le fait penser ? Tout et rien. Ecoutez-moi. Vous réussirez. Moi, j'ai un but... Je vais vous dire ce qu'il est. J'ignore quel est le vôtre et je ne vous le demanderai pas ; mais il est certain que vous ne seriez pas fâché de faire tomber sur vous, comme une manne inespérée, une somme appréciable... Deux ou trois cent mille francs par exemple...

Brissonnet était en réalité un homme fort, très fermé. Il approuva en souriant.

Il est certain que si la Providence, ou disons le hasard, m'envoyait cette somme bienfaisante dont vous parlez, je ne la repousserais pas, assurément, mais en vérité je n'ai jamais songé à des miracles aussi extraordinaires... et je ne vois pas...

— Vous allez voir... à moins qu'il ne vous plaise de fermer vos yeux à la lumière. Mon but, le voici. Je veux la succession de madame de Frazé... Je l'aurai...

— Pas sans de grandes difficultés.

— La vie est un combat... Les forts ne connaissent pas de scrupules... Les faibles en ont, ce qui est pour eux une cause d'infériorité marquée. Il faut être du côté des forts, raisonner comme eux, agir comme eux... Supposons pour un moment que madame de Frazé vienne à mourir... et que demain, par exemple, ou dans deux ou trois jours, les domestiques de cette bicoque qui s'appelle le château de Sablaines, arrivent et vous disent :

— Madame la comtesse est morte subitement...

— Soit.

— Que ferez-vous ?

— J'irai à Mayenne et je déposerai au greffe du tribunal le testament dont je suis dépositaire.

— Ce dépôt, qui le connaît ?

— Moi.

— Bon... et après ?

— Après ?.. Personne, à moins ce qui est probable, que la légataire universelle n'ait été informée de ce dépôt par sa bienfaitrice.

— Vaines paroles, promesses chimériques, si on ne peut pas produire les quelques lignes qui suffisent à me dépouiller...

— Sans doute...

— Supposez d'un autre côté que je vous aie dit : — Supprimez ce testament, mon existence... Déclarez qu'en effet votre cliente a eu des intentions, mais rien que des intentions qu'elle a négligé de réaliser par des actes, comme vous le lui conseilliez... Soutenez que cette fin subite, inattendue, un anévrisme, une congestion, l'a surprise comme beaucoup d'autres... Et alors...

— Alors ?.. demanda Me Brissonnet, sans s'irriter.

— Je revendique avec incontestables droits... J'entre en possession du château de Sablaines de la maison de la rue Madame, des terres de ma tante, de ses valeurs, de ses meubles, de tous ses biens en un mot et pour le service sans prix que vous m'avez rendu, je fais tomber sur votre tête la pluie d'or dont je vous parlais tout à l'heure... Deux cent cinquante mille francs...

— Oh !

— En voulez-vous trois cent mille ?

— Monsieur le baron, dit tranquillement le notaire, vous méritez la réputation qu'on vous a faite...

— Où ça ?

— Dans ce pays, à Laval et à Mayenne.

— Une réputation d'homme d'esprit ?

— Non... de vicieux sans principes et sans foi... Vous êtes un profond scélérat, permettez-moi de vous le dire.

L'ami du marquis d'Oreille haussa les épaules, retroussa ses moustaches et sourit.

— Pas du tout, fit-il. Je suis d'un temps, où tout s'achète et tout se vend, où le respect de tout a disparu ; où dans la mêlée des convoitises et des appétits on ne s'occupe que de la quantité d'or qu'on peut retirer d'une affaire et du prix qu'on peut réclamer pour un service quelconque, abus de confiance, trahison ou complicité dans une entreprise hasardeuse... Je vois que je n'ai pas affaire une somme assez forte. Je vais aller plus loin. L'héritage de ma tante vaut à mes yeux deux millions. Je vous en offre le quart... Cinq cent mille francs, un demi-million, monsieur Brissonnet... Mais je n'irai pas plus loin... C'est à prendre ou à laisser... L'affaire est des plus simples et ne vous donnera aucun mal... Ne me répondez pas... Je laisse au temps le soin de vous décider.

Il répéta :

— Cinq cent mille francs, cher monsieur Brissonnet... Et maintenant, bonsoir... Je serai, demain, à Mayenne, chez mon ancien de Lagasne jusqu'à midi... J'y attendrai votre visite ou votre réponse... Un dernier mot... Je sais que madame de Frazé est atteinte d'une maladie de cœur des plus sérieuses et que d'un moment à l'autre une issue fatale peut se produire... à la suite d'une émotion, d'une surprise, d'une simple contrariété... Je sais au courant... Bonne nuit, cher maître... Mon cheval doit s'impatienter... Au revoir !..

Il sortait suivi du notaire. Sur le seuil du cabinet, Me Brissonnet l'arrêta.

— Inutile d'attendre jusqu'à demain, dit-il d'une voix qui n'indiquait aucune émotion. Rentrez, monsieur de Boux, vous êtes un fier coquin...

— Vous trouvez ?..

— Parfaitement. Ce que vous me proposez est abominable et la vie de Paris a détruit en vous tout ce qu'il pouvait y avoir de conscience, mais nous sommes faits pour nous entendre. Venez.

Il précéda le baron dans son bureau et là, les portes prudemment refermées, il dit :

— J'accepte ce que vous m'avez proposé...

— J'y comptais...

— Le testament disparaîtra.

— Bien.

— Vous me verserez cinq cent mille francs.

c'est-à-dire du pari officiel, ont baissé de 25 millions en un an.

En 1891, ces recettes s'élevaient à 103 millions, en 1895, à 153 millions, en 1900 à 231 millions, en 1905 à 262 millions, en 1906 à 301 millions, suivant une marche ascendante régulière. En 1907, on encaisse encore 322 millions : puis, brusquement, l'année dernière, on retombe à 297 millions, et pour les trois premiers mois de 1909, on constate une moins-value de six millions et demi par rapport à la période correspondante de 1908.

Si cette diminution correspondait à un ralentissement affectif des paris, ce ne serait que demi-mal ; mais il est démontré que, bien au contraire, la passion du jeu aux courses ne fait que croître et embellir, parce qu'elle est encouragée, excitée par des spécialistes qui, ouvertement et sûrs de l'impunité, exercent une lucrative industrie en racolant des joueurs et en les détournant des guichets du pari mutuel.

En présence de cette situation, deux solutions étaient possibles : ou bien interdire radicalement les paris aux courses et en organiser la répression par des mesures rigoureuses ; ou bien restreindre dans la plus large mesure possible les abus.

La première solution, outre qu'elle exigeait une législation draconienne et coûteuse, privait l'élevage et la défense nationale de ressources précieuses. C'est donc à la deuxième proposition que s'est rangée la Chambre, en édictant les pénalités sévères de l'article 410 du code pénal à l'égard de « quiconque aura habituellement, en quelque lieu et sous quelque forme que ce soit, donné ou reçu des paris sur les courses de chevaux, soit directement soit par intermédiaire. »

Ainsi disparaîtra la louche industrie qui, en frustrant les œuvres d'utilité et de bienfaisance, réalisa de honteux bénéfices par l'exploitation du jeu public.

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 avril à 4 h.

Allégro,	Parès.
L'Arlésienne,	Bizet.
Sobre las Olas,	Rosas.
Le Cheminou,	Leroux.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Bulletin Mutualiste

Les Grandes Fêtes du mois de Mai

C'est au milieu des plus précieux encouragements que se poursuit l'organisation des grandes fêtes de la Mutualité. Ces fêtes, comme chacun le sait, présenteront cette année-ci un caractère exceptionnel. Organisées sous le patronage de l'Union mutualiste de la Corse, elles seront très probablement présidées par un Membre du gouvernement.

Dans ces conditions le Comité des Fêtes s'est vu obligé de prendre des dispositions toutes spéciales pour rehausser l'éclat de cette imposante cérémonie.

Indépendamment du grand banquet qui réunira près de 500 convives appartenant aux diverses sociétés du département, le Comité a arrêté un fort joli projet de décoration de la Ville, ainsi que tout un programme de nouvelles attractions. Le caractère essentiellement populaire de la fête s'affirmera ainsi plus nettement.

Les grandes régates, qui auront lieu le second jour des fêtes, paraissent, dès à présent, appelées à un brillant succès. Placées sous la présidence et sous la haute direction de M. Bernard, notre sympathique administrateur de la Marine, elles constitueront une véritable fête maritime qui intéressera et amusera tout à la fois le public de notre ville et les nombreux curieux que les fêtes attireront.

Le caractère départemental de la fête crée pour toutes les Sociétés de l'île l'obligation de prendre part à cette grande manifestation mutualiste. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues au Comité, et il y a tout lieu de croire que les autres sociétés ne tarderont pas à répondre à l'invitation qui leur a été adressée.

Le but et le programme de la fête doivent rallier tous les suffrages et les Mutualistes de la Corse, à quelque opinion qu'ils appartiennent, ne manqueront pas, le 30 mai prochain, d'affirmer leur foi commune dans un même idéal.

L'APPLICATION DES LOIS D'ASSISTANCE *en Corse*

Lettre ouverte à M. Clémenceau

Monsieur le Président du Conseil,

Nous soussignés, contribuables demeurant et domiciliés à Porri (Corse), avons l'honneur de venir respectueusement vous faire connaître de quelle façon scandaleuse et éhontée la loi d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables est appliquée dans notre malheureux département.

La loi très humanitaire et de solidarité sociale du 14 juillet 1905, loi qui fait honneur aux législateurs qui l'ont élaborée et votée, porte expressément dans son esprit que seuls auront droit à l'assistance les vieillards réellement nécessiteux, indigents, âgés de 70 ans, au moins, et les infirmes incurables qui, privés de ressources et abandonnés, sont réduits à la mendicité.

Et bien ! non, certains maires de notre département, — et ils sont nombreux, — assistés dans leur œuvre néfaste par des commissions municipales et des bureaux d'assistance à leur dévotion, se comprennent pas du tout de cette façon l'esprit de la loi.

Préoccupés beaucoup plus de l'intérêt électoral que des devoirs qu'ils sont appelés à remplir, ils dressent, sans aucun scrupule, des listes d'assistés abreuvées et souverainement abusives qu'ils réunissent cependant à faire accepter par l'Administration départementale, au mépris de la loi, au détriment des intérêts de l'Etat, du département et des communes, et surtout à la grande stupéfaction des contribuables dans la poche desquels on puise à pleines mains, l'argent destiné à récompenser les services électoraux passés, présents et futurs.

Sans énumérer, ce qui nous mènerait trop loin, les nombreuses communes du département, dont les doléances et les énergiques protestations au sujet des abus commis dans l'application des lois d'assistance sont peut-être parvenues jusqu'à vous, permettez-nous, Monsieur le Président du Conseil, de vous citer, comme exemple frappant, la commune où nous avons le malheur d'être contribuables.

C'est certainement chez nous, nous n'avons aucune crainte de l'affirmer, que les abus les plus révoltants ont été commis par la municipalité depuis que la loi d'assistance fonctionne en France.

Nos édiles ont trouvé, dans l'application de cette loi, une mannaie électorale, facile et à leur disposition, pour assurer leur réélection compromise, et ils en ont largement profité en transformant la loi d'assistance en loi de parti et de compromission électorale, sous l'œil bienveillant et paternel de l'autorité préfectorale, trompée sans doute, — nous voulons bien le croire, — par les affirmations mensongères et intéressées de certaine chute de parti malheureusement trop écoutés.

Déjà, en 1907, malgré nos nombreuses protestations indignées, adressées à la préfecture et restées sans écho, la liste des assistés, établie au mépris de tout esprit d'équité et de justice par la municipalité qui nous administrait, fut approuvée en tous points par l'Administration et acquit son plein effet, au préjudice des uns et à la grande satisfaction des autres, de ceux qui, chose étrange, n'ont même pas le mérite d'appuyer les idées républicaines.

En 1908, les circulaires préfectorales, adressées aux maires et membres des conseils municipaux, aux juges de paix et membres des commissions cantonales, aux conseillers généraux et d'arrondissement, circulaires empreintes du plus pur libéralisme, où l'on voyait l'administrateur sûr, équitable, reconnaissant les abus commis et décidé à faire observer la loi, nous avaient un instant fait espérer que nos doléances seraient enfin entendues et que la loi serait appliquée chez nous avec une certaine équité. Vain espoir ! notre conseil municipal, encouragé par un premier succès inespéré et guidé par un esprit de lucre, s'adressa en 1908, une liste d'assistés qui a révolté toutes les consciences honnêtes.

Cette liste, identique à celle de 1907, mais augmentée de six unités, (elle se compose de 46 postulants sur 300 habitants) comprend des personnes de toute âge, depuis 25 ans jusqu'à 70, qui, pour la plupart, — 44 au moins sur 46 — n'ont, au point de vue de l'âge, de l'indigence, de l'incurabilité et de l'infirmité, aucun titre à la générosité publique et aux secours que la loi accorde aux malheureux et aux déshérités.

On y compte, non sans surprise, dans cette fameuse liste, deux conseillers municipaux, un frère du maire, la mère de l'adjoint municipal, la femme d'un conseiller municipal, le père d'un autre conseiller municipal, la femme d'un retraité, bellesœur d'un troisième conseiller etc. etc., et l'on est en droit de se demander si, en vertu de l'art. 64 de la loi municipale du 5 avril 1884, la délibération qui a été prise pour la formation de cette liste, par des conseillers municipaux directement intéressés, lesquels se sont octroyés *cyniquement*, pour eux-mêmes personnellement et pour les membres de leurs familles respectives, des secours auxquels ils n'ont aucun droit, ne doit pas être annulée de plein droit par l'Administration mise au courant de cette flagrante infraction aux lois en vigueur.

Aux diverses plaintes et réclamations qui ont été adressées à la préfecture, sous plis recommandés, et dans lesquelles nous protestions énergiquement contre les abus, par trop graves, commis par la municipalité ; aux nombreux rappels, également adressés à l'Administration afin de provoquer une enquête qui n'a jamais été faite, on nous a toujours opposé un silence *déconcertant*, et il faut croire que les circulaires préfectorales n'ont été faites que pour jeter de la poudre aux yeux du *bon peuple*, devenu en la circonstance, taillable et corvéable à merci, comme aux bons vieux temps de nos ancêtres, puisque nous n'avons pu obtenir aucune satisfaction et que nos réclamations réitérées n'ont même pas été soumises à la commission cantonale qui ne s'est jamais réunie à ce sujet, ce qui nous a privés du droit de faire appel à la commission centrale conformément à la loi, (on ne peut certainement pas appeler d'un jugement qui n'a pas été prononcé).

Et maintenant que le gaspillage des deniers de l'Etat et de nos propres deniers est un fait accompli, ce qui, à notre avis, peut être considéré comme un vol manifeste ; maintenant que l'argent des contribuables garnit l'escarcelle d'une bande de profiteurs » et de faux mendiants qui nous narguent effrontément, il ne nous reste plus qu'à nous adresser au Chef du Gouvernement qui, seul, peut faire cesser les graves abus commis dans l'application de la loi du 14 juillet 1905, abus qui menacent de se perpétuer, en Corse surtout où le *favoritisme* est pratiqué sur une grande échelle par des *fonctionnaires* bien en cour, et où l'on finira bien, si cela continue, par désespérer de la République et des républicains.

En attendant qu'il soit fait droit à nos justes réclamations, confiants dans la haute bienveillance du gouvernement et dans la justice de notre pays.

Nous avons l'honneur d'être, avec respect, M. le Président du Conseil, vos très humbles et très dévoués serviteurs.

Ciavaldini. — Vittori. — Colombani. — Lorenzi. — Angeli. — A. Vittori. — Antomarchi. — Guerrieri. — N. Peretti. — Cipriani. — Victori J. Antoine, — Ghérardi.

Porri, le 4 mars, 1909.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 18 avril, à 2 heures

Marche Italienne,	Rousseau.
Robert le Diable, fant.,	Meyebeer.
La Caravane,	Blokburger.
Lucrezia Borgia, duo,	Donizetti.
Au pays bleu, valse,	Klein.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Conseil de Revision

Dimanche 18 avril, Voyage à Ajaccio

Lundi 19 avril, canton de Sari-d'Orcino, à Calcatoggio, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Leca, titulaire ; M. Falzani, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Alessandri, titulaire ; M. Marcocci, sup.

Mardi 20 avril, canton de Vico, à Vico, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Cecaldi, titulaire ; M. A. Leca, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Leca, titulaire ; M. Bartoli, suppléant.

Mercredi 21 avril, canton de Sccia, aux Bains de Guagno, à 10 heures et demie du matin.

Conseillers généraux : M. Versini, titulaire ; M. Pinelli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Serafini, titulaire ; M. Filippi, suppléant.

Jeudi 22 avril, canton de Piana, à Piana, à 9 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Gallini, titulaire ; M. Maraccini, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Defranchi, titulaire ; M. Serafini, sup.

In Occasione

DELLA

Beatificazione dell'illustre

Liberatrice della Francia

JEANNE D'ARC

18 aprile 1909.

Già l'infida Albion tenea soggetta
La bella Francia sotto dura offesa ;
Quando di Domrémy da Dio eletta
Una Vergin sorgea in sua difesa.

E stretto il ferro all'alt'ardua impresa
La mistica guerriera corre in fretta ;
Salva il suo Re ; rende la Patria illesa,
Ma poi ! ahi, fier martirio l'aspetta !

Arde nel rogo già ! piange e si duola ;
Pietà non hanno i fieri esecutori ;
Spira e Gesù ! fa l'ultima parola.

O, preziera eroina, or sacri cori
Ti rendon sugli Altari, or santo vola
Il tuo bel Nome, adorno di splendori.

G. GIOVANNELLI.

Souscription Publique

POUR LES

Fêtes de la Mutualité

qui auront lieu à Bastia

LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, fête vénitienne et autres attractions.

2e Liste

MM.

Vincentelli, 2 fr. ; S. Damiani, 2 ; Luigi (pharmacie,) 3 ; Angeli (épicerie,) 5 ; Quilfo, 2 ; Sisco-Brignardelli, 10 ; Sisco Louis, 3 ; Cagnazzoli, 2 ; Mozziconacci, 2 ; Belgodere, 1 ; Dapelo, 2 ; Fornelli, 1 ; Sivori, 1 ; Marcelli, 1 ; Paris, 2 ; Piaggi Isidore, 1 ; Micheli, 2 ; Graziani, boulanger, 1 ; Antoni, buvettier, 1 ; Erminy, 0,50 ; Simonpaoli, 1 ; Stagnara Crusien, 5 ; Locani, pharmacien, Terrasses, 1 ; Blanc François, 0,25 ; Collari, pâtissier, 2 ; Un ami, 1 ; Pucci, 2 ; Agostini Hérôme, 5 , Viacconsini, cordonnier, 2 ; Peretti, 1 ; Fantozzi, 1 ; Fillicetti Adam, 5 ; Tartaroli, 1 ; Gregory, (épicerie,) 1 ; Muracciali, 1 ; Morelli, gentiane. 1 ; Luperini, 1 ; Pasquali, 0.50 ; Casanova adjudant, 1 ; Mme XX, 1.

Total de la 2e liste,	78.25
Liste précédente	222.90
Total général	301.15

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 avril

Thermomètre. —7 heures de matin + 12°. à midi 16°5. + à 6 heures du soir + 14°. Maxima + 22°5, Minima + 11°.

Baromètre. —7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Administration centrale

M. Salvi, chef du bureau de 3e classe à l'administration centrale du ministère de la guerre, est nommé chef de bureau de 2e classe.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Place d'Armes.

Distinction honorifique

M. et Mme Fontana, instituteurs publics à Pietra-Corbara, viennent d'obtenir de la « Société de Préservation contre la Tuberculose » une Médaille de bronze.

Nos sincères félicitations.

Le Cirque Montagna

La troupe du cirque Montagna a donné jeudi soir une représentation très intéressante qui a joliment amusé les nombreux spectateurs qui y étaient accourus. Je vous assure que tous ceux, messieurs et dames, qui fréquentent le cirque n'ont qu'à se féliciter des spectacles superbes qui leur sont offerts principalement par M. et Mme Montagna.

Mme Montagna est vraiment une montagne de vaillance, d'intelligence et d'adresse. Elle fait des tours de force admirables. Nous engageons le public à persévérer dans la fréquentation de ce cirque, où se déroulent les scènes les plus remarquables et les plus variées.

Jeudi, un canon a été chargé en présence de tous les spectateurs, et placé sur les épaules de Mme Montagna, on y a allumé la mèche et le canon est parti avec la détonation habituelle des canons des forts sans que Mme Montagna ait montré la moindre faiblesse.

Bastinis ! Profitons du cirque Montagna. On y trouve les émotions les plus agréables, on en sort bourré des meilleures impressions, et, de plus, la très sympathique Mme Montagna y joue des rôles très nouveaux et très instructifs, avec une *maestria* dont nous garderons le souvenir le plus durable. Toute la troupe joue avec brio. Un bon point à la charmante jaune fille dont l'adresse est vraiment surprenante.

Douanes

Ont été nommés à l'emploi de préposé des douanes en Algérie : MM. Leca Paul, ex-soldat au 24e rég. colonial, à Marseille ; Susini Jean-Baptiste-Sébastien, ex-soldat au 1er rég. de zouaves ; Casalta Jean-Jacques, soldat au 11e rég. d'inf. coloniale ; Roccaserra François-Don-Baptiste, soldat au 21e rég. d'inf. coloniale ; Rasori Michel, soldat au dépôt des isolés des troupes coloniales ; Mondoloni Antoine-Lucien, ex-soldat au 4e rég. d'inf. coloniale, à Sartene.

Arrestation

La nommée C. M., 28 ans, fille soumise, a été surprise par les agents de la sûreté hier au soir dans le vestibule du numéro 9, Avenue Carnot.

A la vue de la police elle s'est sauvée et est allée se cacher dans les lieux d'aisance de l'Hôtel.

Appréhendée, elle a opposé une vive résistance aux agents qui ont eu toutes les peines du monde à la conduire au poste. Tout le long du chemin elle les a agressés d'injures en ajoutant, entre autres choses, qu'elle espérait les voir sur la dalle comme leurs malheureux collègues, qui ont été lâchement assassinés.

Ecroûée au violon, elle a été délirer au parquet pour injures aux agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Avis

A partir du 19 avril courant les Magasins de Cairs et chaussures de Mme veuve Jacques Bonzani seront transférés, place d'armes, N° 10, à côté de la fabrique de Pâtes alimentaires.

A vendre

Mobilier à vendre immédiatement pour cause de départ : meubles et tentures de salon, salle à manger, bureau, cuisine, etc.

S'adresser à M. Bresson, sous-intendant militaire en retraite, villa Ste Marie Minelli, près la route du Cap.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

HERNIES De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Deverseun, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

Etat-Civil

MARIAGES

Raffini Don-Jean, cultivateur et Savignoni Françoise-Marie.

NAISSANCES

Pancrazi Catherine. — Placquet Julienne Hermida. — Falchetti Pascal. — Dolfi Pascal.

DÉCÈS

Orsatelli Alexandrine, 6 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00213

BOURSE DE PARIS

	16 avril — 17 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.40 — 97.42
— de 3 0/0 amortis.	98.40 — 97.85

ex-coupon

Nouvelles Maritimes

L'ESCADRE à NICE

Nice 17 avril,

L'escadre de la Méditerranée à sous le commandement en chef de M. le vice-amiral de Fauques de Jonquières, a appareillé aujourd'hui des Salins d'Hyères pour Villefranche.

L'escadre a été constituée en trois divisions.

Le croiseur *Condé* fera fonction de répétiteur.

Cette force navale sera passée en revue, le 26 avril courant, dans la baie des Anges, par le Président de la République.

TOULOUSE

Après avoir tué sa femme le meurtrier se noie

Toulouse, 17 avril.

Un drame conjugal vient d'avoir lieu aux environs de Toulouse.

Un journalier, âgé de cinquante ans environ, se mettait au lit, en même temps que sa femme, âgée de 49 ans.

Son fils, âgé de quatorze ans, remarqua qu'il était très agité. Vers trois heures, le journalier assiste un peu au cauchemar, et plongea dans la poitrine de sa femme et s'enfuit.

La victime poussa un grand cri ; son fils accourut et constata sa mort.

Le meurtrier fut trouvé, le lendemain, noyé dans la Garonne ; il avait le couteau, maculé de sang, dans sa poche.

Les deux époux vivaient en mauvaise intelligence depuis de longs mois.

TOULON

VICTIME D'UN ACCIDENT

Toulon, 17 avril.

M. l'enseigne de vaisseau Marquis, de du préfet maritime de Toulon, a blessé ces jours derniers à la tête, à bord du sous-marin *Saphir*.

M. Marquis, ayant négligé de soigner sa blessure, la plaie s'agrava et le jeune officier fut transporté en urgence à l'hôpital de la Marine.

L'état de l'enseigne de vaisseau Marquis est extrêmement grave.

Les médecins, qui le soignent, ont fait connaître au vice-amiral Marquis toute la gravité de l'état de son fils.

ARRAS

MAUVAISE MÈRE

Arras, 17 avril,

Le parquet vient d'ouvrir une information contre une ménagère, qui est accusée de se livrer, quand elle est sous l'influence de l'ivresse, à de mauvais traitements sur ses quatre filles, dont l'aînée est à peine âgée de six ans.

Hier soir, cette mauvaise mère avait causé dans la maison une scène scandaleuse en frappant tous ses enfants avec un gros bâton.

Les voisins sont accourus, et ont mis fin à cette scène de sauvagerie en allant chercher la police, qui a mis cette ménagère en état d'arrestation.

Les voisins ont pris soin des enfants.

AU VATICAN

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Rome, 17 avril.

Plus de soixante prélats français se trouvent réunis aujourd'hui à Rome, pour assister aux cérémonies de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Tous les prélats français seront reçus demain, dans l'après-midi, dans la nouvelle pinacothèque du Vatican.

Mgr Donati, évêque d'Ajaccio, a été reçu aujourd'hui par le cardinal Merry del Val.

L'ACTION DIRECTE

A MAZAMET

Paris, 17 avril.

Le préfet du Tarn et le sous-préfet de Castres ne quittent pas Mazamet, où la situation s'aggrave de plus en plus.

Les ouvriers ne se donnent même pas la peine de discuter les propositions des patrons.

Les ouvriers de Mazamet sont excités par des meneurs de la C.G.T., qui ne veulent pas que les grévistes reprennent le travail.

A la suite des incidents qui se sont produits ces jours derniers, au cours desquels un lieutenant d'infanterie a reçu une grêle de pierres, dont une l'a blessé à la joue, des mesures d'ordre très sévères ont été prises.

Des patrouilles de fantassins, de dragons, de hussards, de gendarmes circulent continuellement dans les rues de Mazamet.

A MÉRU

Bien que la reprise du travail ait eu lieu dans plusieurs localités du département de l'Oise, la situation est toujours très critique.

Afin de mettre un terme aux graves désordres qui se sont produits dans plusieurs usines patronales, un certain nombre de patrons ont adhéré au tarif d'Andeville, tarif tellement raisonnable que le plupart des usines, qui viennent d'être rouvertes, ne tarderont pas à fermer définitivement leurs portes.

LES TROUBLES OTTOMANS

La Protection des Nationaux Etrangers

Paris, 17 avril.

L'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne ont décidé d'envoyer des navires dans les eaux turques, afin de protéger leurs nationaux en cas de conflits.

Le gouvernement français a donné l'ordre au préfet maritime de Toulon de faire partir sans retard deux grands croiseurs cuirassés.

Ces deux navires ont appareillé aujourd'hui pour l'Orient.

A CONSTANTINOPLE

La Situation

Paris, 17 avril,

Le calme règne en apparence, mais la situation est très critique.

Si les Vieux-Turcs sont soutenus par le Sultan, les Jeunes-Turcs ne sont pas décidés à abandonner leurs positions.

Le Comité Jeune-Turc est très fort, et dispose des ressources pécuniaires considérables, car ils possède actuellement au moins un million de livres turques.

Les Jeunes Turcs s'efforcerent de prendre leur revanche ; ils feront appel aux troupes de Macédoine et d'Andrinople, dont presque tous les officiers font partie du Comité.

Le 3e corps d'armée de Salonique campe à vingt kilomètres environ de Constantinople.

LA GUERRE CIVILE

Les dernières nouvelles reçues de Constantinople sont peu rassurantes.

Une conflagration imminente est à craindre, et cette conflagration pourrait bien entraîner la guerre civile dans toute la Turquie.

EN ASIE MINEURE

Massacres de Chrétiens

Paris, 17 avril,

Les dépêches reçues de Constantinople annoncent que les massacres de chrétiens continuent en Asie Mineure.

Plus de deux mille Arméniens ont été massacrés dans les rues de Mersina.

Parmi les blessés figure le consul anglais.

ON DEMANDE offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et France par courrier et enverra les indications demandées.

TENTEZ-VOUS N'Hésitez plus AUJOURD'HUI MÊME Achetez des Billets de la 6e LOTERIE Nat. des ARTISTES LYRIQUES

DERNIERS BILLETS — FAIRE FORTUNE — 621.100 fr. — 250.000 — 100.000 - 50.000 — et 221.100 de Lots divers. — Tirage irrévocable — 15 JUIN 1909 — sans remise possible. — DERNIERS BILLETS

BILLETS UN FRANC

BIJOUTERIE-HORLOGERIE DANESI Fils Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

MELROSE RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

Dépôt : Parfumerie MELROSE, 23, rue Etienne-Marcel, PARIS

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, Rue du Vieux-Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Excellent d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

PÉTROLE HAHN — NIL MELIOR — TRÉSOR DES CHEVEUX — Gérant : F. VIBERT Lt de CHIMIE — 85, AVENUE DES PONTS - LYON

BAINS DE POZZO CHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurée. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc, 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfections. Jardin entièrement reconstitué.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Penta-di-Casinca.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

A tous et partout

30 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté au foyer absolument bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59 rue de Lanery, Paris.

20 frs à gagner par jour

à vendre nos nouveaux articles sensationnels, utiles de tous moments pour le ménage, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lanery Paris.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

PONDENT LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et Echantillon
PRÉMONT (Aisne) France

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le MEILLEUR Régénérateur des Cheveux connu. Résultats immédiats. Vente énorme dans le monde entier.
EN DÉPÔT : 28, rue d'Anglais, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus illustré détaillé et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Fol à fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudrait se rendre négociant en bien du fonds de commerce, de matériel, installations et marchandises.

OUVRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons

Journal Financier Français

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyent au poteau et au gris.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Simonetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant universités dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent la crédulité publique.

Maux de Dents guéris radicalement
Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Ralfenlli à Corte, Pédevant à l'Ile-Rousse, Serguilla, Cours Napoléon, à Ajaccio.
„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Installation à Gaz
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AGENT DE CHANGE ET DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à MORETTI

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette au éclat fixe sans égal
En vente chez MILLELIRE MATTEI & Cie

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 172

LUNDI 19 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Pays	22 »	12 »	6 »

Union postale, un article Paris ne peut en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon I.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 48 m. — Coucher, 6 h. 16 s.
Dernier quart., le 13. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Victor.

18 AVRIL

Jeanne d'Arc!

La France valait bien qu'un ange fut martyr.

Dans la Rome éternelle, une grandiose fête française a lieu aujourd'hui. Notre héroïne nationale, notre Jeanne d'Arc est élevée sur les autels de la Chrétienté, proclamée Bienheureuse, décrétée Protectrice des France, de tous les Francs. A l'heure où certains, par des manifestations aussi bruyantes qu'intempestives, ont essayé d'accaparer la mémoire de la Vierge de Domremy, d'en faire la propriété exclusive d'une minorité, il était nécessaire qu'une équivoque dangereuse soit brisée. L'Eglise a eu ce mérite. Elle est venue affirmer, par un acte solennel, que « Jeanne d'Arc n'appartient à aucun parti, qu'elle n'est ni aux républicains, ni aux royalistes, mais à la France; que Sainte catholique, elle est à l'Humanité »

Puisse l'apaisement se faire; puisse celle, qui après avoir été la lumière du Conseil de France, est maintenant entrée au Conseil de Dieu, opérer l'union de tous ses frères divisés. Ne l'a-t-elle point opérée autrefois ? N'est-il pas suffisant de relire sa prodigieuse épopée pour sentir l'impérieuse nécessité de cette réconciliation nationale ?

Reportons-nous par la pensée — pieux pèlerinage — aux lamentables événements qui marquent pour la malheureuse France la première moitié du XVe siècle. La folie subite du roi Charles VI, le bien-aimé, amène le gouvernement exécrable de ses oncles, de son impudique épouse la reine Isabeau. La guerre civile désole le Pays; Armagnacs et Bourguignons ensanglantent le sol de la Patrie, que l'Anglais foule en vainqueur. Le roi de Grande-Bretagne Henri VI a été proclamé roi de France. Ses soldats, hier boutés hors du territoire par Du Guesclin, sont revenus plus arrogants, plus pillards, plus décidés à vaincre les dernières résistances qui s'opposent à l'hégémonie de leur maître sur les rares villes demeurées fidèles au fils du roi défunt, au faible Charles VII. Et lui, le souverain légitime mais dépossédé, il demeure impuissant, doutant de lui-même, il n'ose rien tenter pour reconquérir son trône. Il préfère les plaisirs faciles à la mort glorieuse sur un champ de bataille. Sa courtisane l'amuse, elle essaie de vaincre la nostalgie de son Seigneur en l'entourant de méchants histrions et de jongleurs.

La France est à l'agonie. Demain Orléans verra flotter sur ses murs écroulés, le drapeau de l'oppresseur, le léopard anglais. Dieu ne permettra pas cette suprême insulte La France de Charlemagne et de Saint Louis, la France des Croisades a encore droit à sa miséricorde. Il la sauvera. Il fera germer un lys étincelant au-dessus de la putréfaction ; il fera surgir de la corruption une Vierge, une Sainte.

Dans un village des Marches lorraines, le Sauveur du monde s'est, en effet, réservé une faible et humble enfant. Pour la préserver de tout contact avec la pourriture contemporaine, il l'a isolée loin de la frivolité malsaine des villes ; il lui a donné un troupeau à garder sur la cime neigeuse de montagnes abruptes. En elle il a déposé les germes de toutes les vertus chrétiennes et françaises ; la foi, la pureté, le courage, l'amour, la volonté du sacrifice nécessaire. Les longues méditations, les profondes extases ont grandi ces vertus, les ont porté à leur maximum.

A treize ans, Jeanne d'Arc est prête pour accomplir les ordres qui lui sont transmis par de célestes messagers Elle obéit ; elle court à la mort pour sauver la « douce France. » Elle vient près du roi, au milieu du peuple. Elle répand autour d'elle, par sa seule présence, les indispensables forces morales dont son âme est ressaisie. Elle les communique à un roi pusillanime, à des chefs accablés, à un peuple abattu. D'une bande inorganisée, elle forme une armée compacte, entreprenante, capable de vaillance, d'héroïsme, elle la fait voler à la victoire ; elle délivre la Patrie, elle réconcilie les frères ennemis.

C'est ainsi qu'une frêle paysanne, une fille du peuple, forte seulement de sa foi dans le Christ et dans les destinées de la nation, accomplit, en assemblant les énergies éparses, la plus prodigieuse, la plus miraculeuse des épopées Elle la couronne par le martyre, par un cri de pardon et d'amour : pardon pour ses bourreaux, amour pour son Dieu, pour sa France.

Histoire sublime, histoire pleine d'enseignement que celle que commémore et perpétue l'Eglise ; histoire que nous devons tous méditer. Aujourd'hui, comme au temps de Charles VII le Pays est agité par des querelles intestines ; des haines s'accumulent que d'aucuns voudraient abriter sous l'étendard de la Bonne Lorraine. Cet accaparement sacrilège il le faut empêcher. Autour de Jeanne doivent se grouper tous les Français, tous ceux qui sont invinciblement attachés aux traditions d'un passé glorieux, qui veulent continuer par d'incessants progrès vers plus de Justice, plus de Fraternité, plus d'Amour.

L. M.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

VARIÉTÉS

Le Retour des Hirondelles

On signale — enfin ! — le retour de nombreux couples d'hirondelles. Nos fidèles visiteuses cosmopolites ne reviennent à nous généralement qu'en la deuxième quinzaine d'avril :

C'est le seul mois courtois et gentil
Qui d'exil
Reitre ces passagères,
Ces hirondelles qui vont
Et qui sont
Du printemps les messagères...

De mémorables batailles se livrèrent autrefois, à propos des hirondelles, entre savants naturalistes. Linné, après tant d'autres, croyait qu'elles s'engourdissaient avant l'hiver, et même « qu'elles passaient cet état d'engourdissement au fond de l'eau des marais ! ». Il a fallu multiplier les expériences pour détruire cette légende pour le moins étrange.

Les hirondelles n'ont pas de patrie, ou plutôt elles ont deux patries auxquelles elles demeurent à jamais fidèles ; leur domaine s'étend partout où l'air nourrit assez d'insectes pour leur fournir une abondante proie. Dans ces longs voyages qu'elles exécutent deux fois l'an, des terres équatoriales aux brumes polaires, elles se choisissent toujours deux points de repos entre lesquels elles partagent leur vie. Ce n'est pas une des moindres curiosités de la nature que ce sentiment de la famille, cet amour de son chez-soi, que l'on constate chez ces oiseaux, à un degré plus élevé peut-être que chez les hommes.

Le naturaliste italien Spallanzani, qui a particulièrement étudié les mœurs de l'hirondelle, « dit qu'elle revient toujours au nid qu'elle s'est bâti, et, ce qui est plus étrange encore, les jeunes hirondelles établissent presque toujours leur demeure dans le voisinage du nid qui les a vues naître.

Combien de particularités touchantes n'a-t-on pas remarqué ! Les hirondelles sont monogames ; elles défendent en commun leur foyer envahi par l'ennemi, et elles reconstruisent également en commun leurs demeures renversées ou détruites. Très familières, elles recherchent la compagnie des hommes, et bâtissent généralement leurs nids, pétris avec de la boue, sous les toits des maisons ou dans l'angle des fenêtres. La confiance que nous témoignent ces intelligentes bêtes aurait dû les protéger contre la méchanceté des hommes. Mais au contraire, la barbarie des enfants, dans nos campagnes, et aussi, hélas, celle des grandes personnes, s'exerce contre les hirondelles. Ces gardiennes du foyer, ces fidèles visiteuses de la belle saison, sont traquées, dénichées avec acharnement ; leurs ailes anguleuses et d'un beau noir, sont particulièrement recherchées pour l'ornementation des chapeaux des dames.

Cependant, l'agriculture n'a pas de plus précieux auxiliaire. Essentiellement insectivores, les hirondelles font leur nourriture ordinaire de cousins, de mouches, de charançons. On a calculé que chaque hirondelle apporte en une heure vingt becquées à ses petits ; chaque becquée est composée d'une dizaine d'insectes, soit 200 insectes détruits par heure, et environ 3.000 par jour ! En supposant que deux cents hirondelles s'installent dans un village, elles détruiraient, dans un seul été, plus de cent millions d'insectes.

Le vol des hirondelles est aussi une précieuse indication météorologique. Quand le ciel est sec et pur, elles poursuivent les insectes dans les plaines les plus élevées de l'air ; plus le beau temps est sûr et plus elles s'élèvent haut : on entend parfois leur cri strident à plusieurs centaines de mètres de hauteur. Au contraire, quand l'air est humide et que la pluie est proche, les hirondelles font leur chasse en rasant le sol.

Outre l'hirondelle d'Europe, que l'on appelle aussi hirondelle domestique ou hirondelle de fenêtre, il existe en Asie une autre espèce que l'on appelle *salangane*, et dont les Chinois sont très friands. La Salangane construit des nids gélatineux, pétris avec des plantes marines et du frai de poisson, que les gourmets de là-bas apprêtent comme des champignons et qui est pour eux un régal sans pareil. Ces nids, d'aspect transparent et vitreux, adhèrent aux rochers, et on les récolte trois fois par an. Mais les Chinois en font une telle consommation que l'espèce Salangane devient de plus en rare.

Dans nos pays, on confond souvent dans la catégorie des hirondelles, un oiseau nocturne, au plumage gris sombre et d'une taille un peu plus élevée que celle du merle : c'est l'engoulevent, que l'on appelle aussi « tette-chèvre », « hirondelle à « queue carrée », ou « corbeau de nuit ».

« Engoulevent, dit Monthéliard, peint assez bien l'oiseau, lorsque, les ailes éployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes qu'il semble « engouler » par aspiration ».

Celui-là s'attaque aux plus gros insectes ;

---

93. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

Après la messe, à midi : dîner, un dîner froid, naturellement, un simple dîner à la fourchette, pour se tenir en haleine, histoire d'attendre le souper qui devait être somptueux. Après le dîner : bal pour les jeunes gens ; ça c'était une attention délicate ; il fallait bien que les jeunes aussi s'amusassent ! Or, rien ne divertit mieux qu'un bal où l'on se trémousse en cadence. On avait, pour le bal, convoqué deux violons d'Ekampes, avec un piston, un trombone et un joueur de flûte : un orchestre complet, quoi ! M'sieu Romain Muquet devait arriver à la ferme sur le coup de quatre heures. On l'attendait même avec impatience, avec une sorte de crainte.

Les uns, faisaient, tournant sans disparaître dans la grande cour, emportés par la danse et poussés par les glapissements de l'orchestre. Les polkas, les mazurkas, les valses succédaient aux valses, aux mazurkas, aux polkas. On s'amusait ferme, allez ! Jamais on n'avait dansé de meilleur cœur. Les belles filles, rouges, joufflues, bien en chair, coquettement attifées, s'en donnaient à cœur-joie à tourbillonner, folles, échevelées, aux bras de leurs cavaliers, des lorons, aux jarrets d'acier, qui devaient, dès le lendemain, aller sur le sillon, sous les chaudes caresses du soleil.

D'autres, les vieux, jouaient aux boules au fond du jardin, ce qui développait encore leurs biceps, formant déjà les musculeux charmes sur leurs bras poilus et tannés par le hâle des champs. Ailleurs, on buvait ferme, en fumant, car le vin coulait, largement versé... On devinait du passé, de l'avenir. On se racontait des histoires à dormir debout sur l'auberge du Soleil d'Or, sur les Barres-Labeille : ces ébrouffloirs du pauvre monde, et sur leur fin misérable ! On s'inquiétait surtout beaucoup de ce que dirait le maître en arrivant à la ferme. Quel bonnes était-ce ? Etait-il bon ? Serait-il fier ? Comment mènerait-il ces engagés ? Toutes questions auxquelles personne ne pouvait répondre.

La journée était magnifique, la plus belle de la saison. Oui-dà, c'était une chance de prendre la ferme en cette année qui promettait une année exceptionnelle, si l'on en croyait les affirmations des vieux qui avaient le nez creux dès qu'il s'agissait de ces choses-là ! En effet, le froid ayant été très vif presque jusqu'à la fin d'avril, la végétation, partout, s'était trouvée en retard. Mais, voilà que, vers le 10 mai, tout à coup, le temps avait changé, subitement. Il y avait eu une sante brusque dans l'état de l'atmosphère. Le soleil, un soleil brûlant, avait, soudain, réchauffé la terre et fait monter la sève, si bien que les bourgeons avaient poussé la résine pendant vingt-quatre heures, et avaient éclaté en mignonnes feuilles d'un vert tendre si doux, que les yeux se reposaient rien qu'à les regarder. De jour au lendemain, la campagne n'était parée de sa belle robe émeraude. Aussi, sous les rayons ardents qui resplendissaient dès l'aube, tout était revivifié. Les haies d'aubépines s'étaient couvertes de fleurs et les chardonnerets s'y égosillaient. Les hirondelles, qu'on avait désespéré de voir cette année-là, étaient arrivées et coupaient l'air, d'un vol rapide, au pourchas des insectes, lançant leur petit cri joyeux qui semble être le prélude de la mélodie symphonique qu'on entend, dès le mois de mai, et où toutes les créatures mettent une note pour chanter le printemps.

Dans la grande cour, et toujours sur l'ordre du maître, on avait érigé une sorte de « reposoir », comme à la Fête-Dieu, c'est-à-dire une sorte d'autel, chargé de fleurs printanières : giroflées, pivoines, marguerites, pensées, roses, et orné de dentelles comme de mousselines brodées. C'est que m'sieu Romain avait tenu, avant tout, à ce que le clergé d'Angerville vint bénir la ferme. Lorsqu'on avait connu ça, dans le pays, les fortes têtes avaient haussé les épaules. On en avait ri à ventre déboutonné. Elle était bonne celle-là ! Le nouveau fermier devait être un rêve... un sale bondieusard ! Mais, en général, les fermières — car chacun avait dit son mot, — les fermières avaient trouvé l'idée « poétique ». Elles avaient déduré, avec des mines attendries, que les bénédictions du ciel ne manqueraient pas de tomber sur la ferme et sur son pieux propriétaire : un digne homme, à coup sûr !

A quatre heures moins le quart, les cloches de l'église commencèrent à résonner en un carillon éclatant et joyeux, dominant toutes les voix de la nature. Le soleil, déjà, déclinait à l'horizon, qu'il colorait de pourpre. La lourde chaleur de midi, cette chaleur dorante des premiers beaux jours, s'était amoindrie. Une brise rafraîchissante s'était levée, courait dans l'air, par instants, et dispersait, aux quatre coins de la campagne, les senteurs pénétrantes qui montaient des champs. Vite, en deux temps et quatre mouvements, on avait démoli l'estrade des violoneux, estrade trop profane pour faire face au pieux reposoir. Chacun s'était retiré dans sa chambre pour donner un rapide coup de fion à sa toilette, frippée pendant la danse. Un moment, on eût pu croire que la ferme était inhabitée, tant elle était devenue silencieuse, tout à coup. On n'entendait que de brut des sabots des chevaux battant les pavés de l'écurie et perçant l'épaisse litière qu'on leur avait faite.

Deux servantes, deux jeunes filles, faisant partie de la congrégation de Marie, mère de Dieu, allumaient les cierges, sur le reposoir, et effeuillaient des fleurs sur le tapis dont elles avaient recouvert les marches de l'autel improvisé, — un tapis, emprunté à la chambre du maître, et représentant des roses rouges, aux guirlandes carolles. Bientôt, garçons et filles de la ferme reparurent ratissés, rafistolés, pomponnés, endimanchés. Les filles avaient ajouté les boucles de leur chevelure renoué leurs rubans, tapé leurs jupes.

A suivre.

il détruit une quantité considérable de hannetons, de grillons, de libellules, de coccinelles, de guêpes, de phalènes, etc. Il jette pendant la nuit un cri perçant qu'il répète trois fois et qui paraît avoir pour objet de faire lever les insectes qu'il recherche ; il chasse surtout au crépuscule du matin et du soir ; le jour, il se tient caché dans les fourrés et taillis, et comme sa couleur est sombre, il est très difficile à apercevoir.

Contrairement à l'hirondelle ordinaire, qui a tant de soin de son nid, la famille de l'engoulevent pose son nid à terre, sans même se donner la peine de creuser un trou. Le nom de « tette-chèvre » vient sans doute de ce que les engoulevents suivent assidument les troupeaux, pour se nourrir des insectes que ceux-ci attirent à leur suite. Ces oiseaux rendent ainsi d'incessants services à l'agriculture.

Protégeons les hirondelles : Ce sont les meilleures amies du paysan.

C. DES COROLLIERS

Chronique Sportive

L'ESCRIME AU RÉGIMENT

Grâce au zèle et à l'activité déployée par M. Barbolosi, l'excellent maître d'armes du régiment, la salle d'escrime du 163e est de plus en plus fréquentée.

Depuis quelque temps de fort intéressantes réunions permettent de constater les réels progrès accomplis par tout un groupe de brillants élèves, et les résultats obtenus sont bien la meilleure preuve de l'excellente méthode d'enseignement du jeune maître du 163e.

Samedi matin, MM. les Officiers du 163e ont organisé une poule à l'épée d'entraînement à laquelle ont pris part d'excellents tireurs. La plupart des officiers de la garnison ont suivi avec un très vif intérêt les divers assauts qui ont eu lieu.

Dans l'après-midi, une seconde poule s'est disputée entre les sous-officiers du 38e régiment d'artillerie et du 163e régiment d'infanterie.

Les assauts ont été dirigés par M. Barbolosi, maître d'armes.

Tous les tireurs ont fait apprécier de solides qualités qu'ils doivent à un entraînement rationnel et sérieusement dirigé.

La réunion a eu lieu sous la présidence de M. le commandant Olivaint.

Les membres du jury étaient M. le capitaine Pietri et MM. les lieutenants Coudanne, de Lamaze et Azan.

Douze tireurs se trouvaient en présence. Après deux séries éliminatoires, six concurrents ont pris part à la poule finale.

Voici les résultats obtenus :

1er, Rouhert, sergent-major 163e (1 touche);
2e, Grasco, caporal au 163e, (2 touches);
3e, Ouryoux, maréchal des log., 38e, 3 touch.;
4e, Guarneri, sergent-major au 163e ;
5e, de Zerbi, maréchal des logis au 38e ;
6e, Ghitalla, sergent au 163e.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'excellente initiative prise par M. le Colonel et par MM. les Officiers du 163e, et nous sommes très heureux de constater les brillants résultats obtenus par la salle d'armes de notre beau régiment.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Caperoni Cécile-Suzanne, veuve Cavale. Le mari professeur d'école normale, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 27 juillet 1908. 772 fr.

Carattini Antoine-Marc, garde de 1re classe ; 37 ans 8 mois 11 jours de services. Pension de 600 fr avec jouissance du 1er juillet 1908. Part de l'Algérie 184 fr. Part de la métropole. 416 fr.

Leschi Marie-Dominique, veuve Orsini. Le mari préposé ; 28 ans 1 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 12 octobre 1908. 450 fr.

Chiaroni Joseph-André, gendarme ; 32 ans 15 jours de services, (blessures ou infirmités). Pension avec jouissance du 19 octobre 1908. 743 fr.

Paoli Dominique-Antoine-Marie, chef ouvrier ; 30 ans 11 mois 22 jours de services. Pension avec jouissance du 6 décembre 1908. 760 fr.

Bulletin Financier

Paris, 15 avril 1909.

La réponse des primes n'est effectuée sur un marché résistant malgré la mauvaise impression causée par les événements de Constantinople. Notre Rente clôture 97.80. Le Turc recule encore à 93.20.

L'Extérieure et le Serbe varient peu.

L'action du Crédit Foncier est fermé à 745. Dans sa séance du 7 avril 1909 le Conseil a autorisé pour 4 millions 1/2 de prêts nouveaux. La Société Générale procède actuellement, et jusqu'au 22 avril, à l'augmentation de son capital social de 200 à 400 millions par la création de 200,000 actions nouvelles de 500 frs, libérées de moitié. Ces actions, réservées aux actionnaires actuels, à raison d'une nouvelle pour trois anciennes, sont offertes à 650 frs ce qui fait ressortir le prix effectif d'émission à 400 frs.

Le Crédit Lyonnais s'établit à 1.215 et le Comptoir National d'Escompte à 724.

La Banque Centrale Mexicaine se consolide à 433.

Les valeurs industrielles et de traction subissent des réalisations. La Suez cote à 4.710. Le groupe industriel russe varie peu. Bonne tenue des titres cuprifères. Rio à 1.700.

En Banque, le Lazrism Grec se représente à 57.50.

L'action Ouest Africain Français accentue son avance à 554, et la part, à 265.

Bonne tenue à 243 de l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing.

Nos chemins de fer sont calmes.

Conseil de Revision

Lundi 19 avril, canton de Sari-d'Orcino, à Calcatoggio, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Leca, titulaire : M. Folacci, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Alessandri, titulaire ; M. Marsocioli, sup.

Mardi 20 avril, canton de Vico, à Vico, à 2 heures et demie du soir.

Conseillers généraux : M. A. Cecaldi, titulaire ; M. A. Leca, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Leca, titulaire ; M. Bartoli, suppléant

Mercredi 21 avril, canton de Socria, aux Bains de Guagno, à 10 heures et demie du matin.

Conseillers généraux : M. Versini, titulaire ; M. Pinelli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Serafini, titulaire ; M. Filippi, suppléant.

Jeudi 22 avril, canton de Piana, à Piana, à 9 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Gallini, titulaire ; M. Muracciali, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Defranchi, titulaire ; M. Serafini, sup.

Nécrologie

M. ANTOINE FILIPPINI

Nous avons le très vif regret d'enregistrer le décès de M. Antoine Dominique Filippini, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, Commissaire de Surveillance Administrative des chemins de fer en retraite, qu'une cruelle maladie a enlevé en quelques jours à l'affection de sa famille, à l'estime de tous.

M. Filippini était un des rares républicains de la première heure. Il appartenait à cette poignée de vaillants démocrates, de libres penseurs convaincus qui affirmèrent leurs sentiments libéraux à une époque où il y avait quelque danger à le faire.

Appartenant à une des familles les plus connues et les plus justement aimées et estimées de notre ville, jouissant lui-même de la considération générale, M. Filippini, après une brillante carrière, consacrait les loisirs que lui laissait une vie des mieux remplies, à ses devoirs de citoyen, d'ami, de père.

Homme de bien dans toute l'acception du mot, il savait s'attirer par l'empressement qu'il mettait à rendre service, par la grande franchise et la toute aussi grande loyauté de son caractère, l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

Aussi sa mort a-t-elle suscité dans notre ville de nombreux et sincères regrets que témoignait hautement la nombreuse affluence venue en foule, payer, en assistant à ses funérailles, un légitime et respectueux hommage à sa mémoire.

Nous nous inclinons douloureusement devant le cercueil de l'honnête homme, du père modèle, de l'ami sûr et dévoué qui vient de disparaître et nous offrons à la famille et particulièrement à ses enfants, M. Paul Filippini, Receveur particulier des Finances à Netron, chevalier de la Légion d'Honneur ; Mme M. T. Taddei Filippini, Directrice de pensionnat ; M. Jean César Filippini substitut du Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Toulon et M. Sylvestre Filippini, représentant de commerce, l'expression émue de nos bien sincères condoléances.

Discours prononcé par M. le Capitaine Feracci

Messieurs,

Avant que la dépouille mortelle de celui qui fut le capitaine Filippini ne disparaisse à tout jamais dans la tombe, j'ai le devoir de lui adresser le dernier adieu.

La carrière du capitaine Filippini, aussi brillante que mouvementée, a été de celles qui sortent du cadre banal de la vie ordinaire. Après avoir, à différentes reprises, donné la preuve d'une activité physique et d'une énergie morale peu communes nous le trouvons capitaine des Mobiles en 1870.

La guerre terminée il rentre dans la vie civile avec la retraite de son grade et la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Peu après, il est nommé Commissaire de surveillance Administrative des chemins de fer et partout, en Algérie, sur le Continent et en Corse, il s'acquitte de ses fonctions avec une telle perfection, qu'il est élevé rapidement de classe en classe, jusqu'au sommet de la hiérarchie.

L'heure de la retraite définitive sonnée, il se fixe dans sa ville natale, où il trouve encore le moyen de montrer un goût très marqué pour l'agriculture.

Peu qualifié pour parler de l'homme politique, il me suffira de rappeler qu'on le voyait toujours sur la brèche, au premier rang, lorsqu'il fallait défendre les idées qui lui étaient chères et qui étaient celles de Gambetta et de ses disciples, auxquels il resta fidèle toute sa vie.

Entre temps, le capitaine Filippini n'avait pas négligé ses enfants. A tous il leur avait donné une éducation complète et soignée, qui leur a permis d'obtenir de bonne heure de hautes situations dans l'Enseignement, dans le Commerce, dans la Magistrature et dans les Finances.

Une autre satisfaction lui était encore réservée ; celle de voir son aîné décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur pour sa brillante conduite dans la défense du Consulat de Pékin.

Mais le bonheur de ce monde n'a qu'une durée éphémère ; la mort, toujours impitoyable et jalouse, semble plus particulièrement nous guetter au moment où nous croyons le plus à l'abri de ses cruelles atteintes, et c'est à ce moment là qu'elle est venue brusquement frapper le Capitaine Filippini, la veille encore débordant de santé et de vigueur.

Mais, vous aviez 77 ans, mon Capitaine, et votre tâche était accomplie ici-bas. Puissent vos enfants et vos petits-enfants trouver dans les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus un adoucissement à leur douleur.

Puissent-ils y trouver aussi une atténuation aux regrets de n'avoir pu, par suite d'une tempête en mer, arriver tous à temps, pour vous accompagner au champ de l'éternel repos.

Adieu donc, mon Capitaine. Au nom de la grande famille militaire à laquelle vous avez appartenu à l'heure la plus tragique de son histoire et en mon nom personnel, je vous dis une dernière fois, Adieu !

(Corte-Journal).

Nous nous associons aux regrets exprimés par notre excellent confrère de Corte, et offrons à MM. Filippini et Taddei, à Mme Zoccarelli et à leurs familles, l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Sauvetage

Le nommé Tezza Clovis, âgé de 4 ans, est tombé, hier, accidentellement à la mer.

Il a été, après bien des efforts, retiré sain et sauf de l'eau par le douanier Chiappara Ange-Marie, qui n'a pas hésité à se jeter tout habillé à l'eau.

Chiappara n'en est pas, d'ailleurs, à son coup d'essai.

Nous le félicitons chaudement.

Au Port

L'*Eclair*, école de pilotage de la marine, est arrivé hier dans notre port.

Etat Civil

NAISSANCES

Pontana Rose.

DÉCÈS

Baldacci Jeanne, 77 ans.

Tirs à la Mer

Des tirs à la mer auront lieu de la batterie des Torquines à la Citadelle les 22, 23, 24 avril 1909 à partir de 2 heures de l'après-midi.

La séance sera annoncée par un coup à blanc tiré une heure avant le commencement du tir, en même temps un pavillon rouge sera hissé sur la batterie, un deuxième coup à blanc sera tiré 10 minutes avant l'ouverture du feu et à partir de ce moment la circulation sera interdite dans le champ de tir, (Arrêtés en date des 3 mars 1907, du Préfet de la Corse, et 28 février 1907, du Capitaine de Vaisseau, commandant la Division Navale et la Marine en Corse).

En cas de mauvais temps les séances prévues ci-dessus seront remises à l'un des jours suivants sans autre avis.

La zone dangereuse interdite comprend :

Sur la terre, la jetée Est du vieux port, un piquet en interdira l'accès.

En mer, jusqu'à 7.000 mètres le secteur limité à gauche par l'alignement ; battorio-millos des feux du port, à droite par l'alignement : batterie-pointe Pinéta.

Lorsque le tir sera terminé, le pavillon rouge hissé sur la batterie sera amené et la circulation rétablie.

Avis important.

Les habitants des maisons avoisinant la batterie sont invités à ouvrir leurs fenêtres pour éviter le bris des vitres.

Bastia le 8 avril 1909.

Le Colonel, Directeur d'artillerie,
LEDDET.

18 PRINTEMPS

On a coutume de dire lorsqu'on parle de l'âge des jeunes filles, non pas « elle a 18 ans, » mais « elle a 18 printemps. » Il y a dans cette coutume charmante comme un hommage, comme un symbole : celui de l'inaltérabilité de leur jeune santé qui ne peut être comparée qu'à une seule saison, la plus belle, le printemps.

Mais hélas, combien y a-t-il de jeunes filles de 18 ans, dont on peut dire sans faire contre l'analogie : elles a 18 printemps ? En effet, cette désignation toute fraîche, toute pimpante, s'accorderait mal avec une pauvre mine souffreteuse, un teint pâle, des yeux éteints, une démarche lasse. Beaucoup ont cet aspect maladif, chez qui nous sentons bien qu'il y a une réelle jeunesse, et nous comprenons qu'il faudrait peu de chose pour que cette jeunesse s'épanouisse,

Mlle Céline Cau (Cl. Hermant, Roubaix)

et soit l'image du printemps. Ce quelque chose, c'est peu de chose, et c'est beaucoup, c'est même tout. Ce quelque chose c'est du sang. Il leur manque du sang rouge, du sang pur, riche, qui donne des couleurs aux joues et aux lèvres, de l'éclat aux yeux, cette allure de femme naissante qui est si captivante, ce teint de rose, cet air de rayonnante santé qui fait dire de celles qui sans être jolies le possèdent : « Elle a la beauté du diable » Les pilules Pink qui donnent du sang, donnent à toutes les femmes cet air de printemps, parce qu'en donnant du sang, elles font disparaître toute trace d'anémie, de chlorose, elles régularisent les fonctions, donnent des forces, de l'appétit, de bonnes digestions, mettent la santé complètement en ordre. On peut dire maintenant de Mlle Céline Cau, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing et d'Alma N° 70, qu'elle a « 18 printemps. » Sa bonne, mise répond « plutôt moins que davantage. » Il y a quelque temps il n'en eut pas été ainsi, car Mlle Cau, profondément anémique, faisait peine à voir.

« J'ai beaucoup souffert, écrit-elle, et cela pendant une année entière ; ma faiblesse était extrême, je ne mangeais plus, je ne tenais plus debout, je ne dormais plus et j'avais aussi mauvaise mine que possible. J'étais si mal que j'avais dû faire un séjour à l'hôpital. J'en suis sortie mieux, mais pas guérie. Si actuellement je me porte si bien, c'est aux pilules Pink que je le dois. Les pilules Pink m'ont rendu les forces, l'appétit, le bon sommeil et une santé excellente. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes, irrégularités des femmes Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, Rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

Réceptions officielles

A l'occasion de son arrivée, M. le sous-préfet Bordeaux-Desbarres recevra les autorités et les fonctionnaires, samedi prochain, 24 courant, à 10 heures du matin.

Nouvelles militaires

MM. les chefs d'escadrons de cavalerie, de Boërie, du 4e rég. de spahis, et de Francolini, du 14e rég. de chasseurs, sont désignés pour suivre, en 1909, le cours pratique des officiers supérieurs de l'école d'application de cavalerie.

Acte de probité

Les jeunes M. B., T. P., F. F., ont déposé au commissariat de police, où on pourra le réclamer, un petit bracelet de Bébé en or, qu'ils ont trouvé sur le boulevard Paoli. Nos félicitations à ces jeunes gens pour leur acte de probité.

Administration centrale

M. Marselli, rédacteur principal de 4e classe à l'administration centrale du ministère de la Guerre, a été nommé rédacteur principal de 3e classe.

M. Gentili, expéditionnaire de 1re classe, a été nommé expéditionnaire principal de 3e classe.

Contraventions

Bartoli Leandre, 15 ans, et Carboni Jean-Baptiste, 12 ans, se battaient hier au soir à coups de poings et à coups de pierres.

La police mit fin à cette bataille en dressant procès-verbal aux deux belligérants. Au cours de la lutte le jeune Carboni a été blessé à la tête par un coup de pierre.

Fédération des Contribuables

Les contribuables, qui veulent se défendre contre l'impôt progressif sur le revenu, sont invités à envoyer leur adhésion, 30, rue de Provence, Paris, à la Fédération des Contribuables.

Cette adhésion n'entraîne aucun engagement de cotisation. Il s'agit d'abord de se compter.

Accident

Le jeune Negretti Antoine, 15 ans, demeurant boulevard du Palais, 11, a porté plainte contre le sieur M., représentant de commerce, dont il venait d'être mordu par le chien.

Les Annales

Dans l'intéressante série des « Souvenirs inédits » de François Coppée, que publient depuis quelque temps les *Annales*, il convient de signaler, de façon toute particulière, le chapitre paru cette semaine, consacré à la première représentation et au triomphe du *Passant*, qui mit en vedette le poète et commença d'asseoir sa fortune. C'est un régal que de lire ce récit plein de verve et d'émotion... On ne savourera pas avec moins de plaisir le délicieux poème en prose de Paul et Victor Margueritte sur le « Printemps de Paris » ; la brillante fantaisie lyrique d'Abel Bonard ; la substantielle étude psychologique d'Henry Bordeaux sur une « Inconnue de Sto-Beuve » ; le lumineux compte rendu du Salon de la « Nationale », par Léon Pise ; la spirituelle boutade de Miguel Zamacois sur le syndicat des modèles ; les judicieuses réflexions qu'inspire au Bonhomme Chrysale le projet lancé par Camille Flammarion d'explorer le centre de la Terre ; les poignantes évocations des sains célèbres de l'histoire ou de la légende dues à Swift, à Barnum, voire à Anatole France que contient ce même numéro ; sans parler des articles d'actualité d'Yvanne Saroey, Max de Nansouty, Gaston Ragnet, René Thorel, Sergines, etc., etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Objet trouvé

Un portemonnaie contenant de l'argent a été trouvé dimanche matin, rue Neuve Saint-Roch. Le réclamer à M. Jacques Retali, instituteur à l'Ecole, 13, rue de l'Opéra.

A vendre

Mobilier à vendre immédiatement pour cause de départ : meubles et tentures de salon, salle à manger, bureau, cuisine, etc.

S'adresser à M. Bresson, sous-intendant militaire en retraite, villa Ste Marie Minelli, près la route du Cap.

Orvate Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

NOS LECTURES

Revue Nationale Illustrée

Paraissant le Dimanche

Sommaire du numéro 27 : 4 avril 1909.

Ceux de Perrière-garde. Christophe. — A bâtons rompus. Le Détective. — Atroce brutalité d'un sergent de ville. D'Alsace. — Chanson (croquis) Edouard Pailleron. — Clichés de Pâques (modèle), André Marty-sauv. — Le Retour des Cloches. Jean Aicard. — Les Corbeaux des Hebdomery. Emile Hugelin. — La Baie du Marseillais (modèle) Octave Pradels. — L'Age du Muscle, Pierre Cerreod. — Ravages d'un volcan. Lacépède. — Croquis (page comique illustrée) Hepriot. — Deux Educations, E. Petit. — L'Esprit des autres. Le Paralgeur. — L'Ecole du scandale, Léon Robelin. — Mes mémoires, Camille Flammarion. — La Fièvre de Guerre moderne Georges Turdeuve. — Renseignons les acheteurs G. Rigaudet. — La Cote où l'on vit. Le Domaine Vert. — Le Chien des Baskerville, Conan-Doyle. — Ou se marie aux colonies. Rosanne Stalle. — A propos des petits oiseaux, Joseph Hervé. — L'Infanticide, Dr Louis Mesnard. Les Sports, P. Champ.

Le 11 Avril « Nos Lectures » commencera la publication du Roman inédit de Jules Lermina : « Le Crime de l'Empereur Mexent.

On s'abonne sans frais dans les bureaux de poste ou par mandat à l'adresse de « Nos Lectures » 26 rue Bayard, Paris.

Prime. 6 fr. par an. — Union Postale, 10 fr. par an.

Le N° 10 centimes. — Envoi 1er Spécimen sur demande affranchie.

Lectures pour Tous

Quelques semaines encore, et la bonification de Jeanne d'Arc va être solennellement proclamée. Quelle fut la procédure suivie pour cette nouvelle glorification de l'héroïne populaire ? C'est ce que nous apprend, dans le numéro d'Avril des *Lectures pour Tous*, un article très curieusement documenté.

Sont-ils de renseigner exactement sur toutes les questions actuelles la célèbre revue fait aussi une large place à tout ce qui peut séduire ou amuser. Encore du théâtre, expositions en vogue, grandes premières. Précisément d'hier ou de demain, voilà un aperçu de ce qu'on trouve dans cette dame des *Lectures pour Tous*, dont les copieuses illustrations suffiraient à justifier le succès toujours croissant.

Dans le sommaire du numéro d'Avril : Les étapes d'une Pairie. — Au Foyer de la Maison de Molière. — Les Magiciens des Plantes. — Où les Femmes font l'ouvrage des Hommes. — La père du Petit Poucet, par Arvède Barine. — Or, en 1800, nous prîmes Saragosse, nouvelle, par L. Sonolet. — Les plus belles Dames d'hier leur Peintre. — Le mystère du Grand Hôtel, roman. — Des folies pour un plat d'asperges. — Hyères-les-Palmiers. — Actualités : L'esprit de Caran d'Ache. — Tous les Noirs du monde en villégiature à Paris — Du pain à la Mécanique, 6, V. P. — Sacchas le nouvel ouvrage de Maeterlinck.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani

Joindre un timbre pour la réponse.

Un vermouth chez M. Morati, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00215

MARSEILLE

Un Marin Corse agressé

Marseille, 15 avril.

Un marin Corse a été, la nuit dernière, assailli et dévalisé, place d'Aix, par quatre individus que la police n'a pu encore retrouver.

Ces apaches se sont précipités à l'improviste sur le marin et l'ont bâillonné ; tandis que trois d'entre eux le maintenaient, le quatrième le fouillait.

Ils ont pu ainsi s'emparer du porte-monnaie de leur victime, qu contenait 75 francs, et ont pris aussitôt la fuite.

CHERBOURG

Rixe sanglante *entre Marins*

Cherbourg, 15 avril.

Hier soir, vers 11 heures, une rixe a éclaté entre des marins d'un contre torpilleur.

Un quartier-maître est tombé, frappé à la tête d'un coup de couteau.

L'agresseur et ses camarades se sont enfuis.

Ses premiers soins ont été donnés à la victime, dans une pharmacie place de l'Hôtel de Ville ; puis le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital de la marine.

L'autorité maritime a fait ouvrir une enquête pour découvrir l'auteur du coup porté au quartier-maître.

PARIS

Terrible accident

Une fillette brûlée vive

Paris, 15 avril.

Un bien douloureux accident s'est produit, vers midi, au n° 7 de la rue Turenne.

Pendant que sa mère s'était absentée, la petite Marguerite, âgée de sept ans, s'était assise près du fourneau de la cuisine et peignait sa petite sœur, âgée de cinq ans, quand, tout à coup, une étincelle vint mettre le feu à sa robe.

L'enfant cria bien au secours, sortit même dehors avec ses vêtements en feu, mais personne ne l'entendit.

Quelques minutes plus tard, la mère arriva et trouva sa fillette gisant à terre.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, la malheureuse ne survécut que quelques heures à ses brûlures.

LES TROUBLES OTTOMANS

Trente officiers massacrés

Paris, 15 avril.

Trente officiers de cavalerie, qui avaient refusé de prêter serment au Chériat, ont été massacrés ce matin.

Le Chériat est la loi sainte des mahométans, fondée sur le Coran.

Une Armée de révoltés marche sur Constantinople

Les nouvelles reçues ce matin à l'ambassade ottomane annoncent que les 2e et 3e corps d'armée d'Andrinople et de Salonique, qui sont restés fidèles au Comité des Jeunes-Turcs, sont aux portes de Constantinople.

Ces troupes ont posé certaines conditions ; si elles ne sont pas acceptées, elles entreront dans la Capitale.

A ROME

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

A Saint-Pierre

Rome, 18 avril.

La cérémonie de la béatification a été imposante.

Plus de soixante prélats français, ainsi que cinquante mille pèlerins y assistaient.

Les cérémonies religieuses

D'imposantes cérémonies ont eu lieu également dans les églises françaises de Rome, à Saint Louis des Français, à la Trinité des Monts, à Sainte Claude des Bourguignons et à Saint-Nicolas des Lorrains.

Les Evêques Français au Vatican

Mgr Misciatelli a reçu cette après-midi, dans la nouvelle pinaco thèque du Vatican, les cardinaux, archevêques et évêques français venus à Rome pour la béatification de Jeanne d'Arc.

Après cette réception, les prélats se sont rendus de là à la basilique de Saint Pierre, pour participer à la grande cérémonie du soir, à laquelle le Pape assistait.

Grande réception au Collège français de Saint-Joseph

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, donnera, demain soir, une grande réception en l'honneur des cardinaux et évêques, dans la salle des fêtes du collège français de Saint-Joseph.

Les grands dignitaires et les cardinaux de la Cour Pontificale, ainsi que les notabilités de Rome et de France, actuellement à Rome, et les pèlerins de haute distinction, assisteront également à cette réception.

Une Statue à Jeanne d'Arc

Une statue sera élevée à Jeanne d'Arc, dans l'église Saint-Louis des Français.

La statue modelée par le sculpteur Vermaire, de Lyon, sera exécutée en marbre, et haute d'un mètre cinquante.

Le modèle en plâtre, qui est placé sur l'autel, était couvert d'un voile blanc. Après la cérémonie de Saint-Pierre, à midi, ce voile a été enlevé, pendant que Mgr Guthlin, recteur de Saint-Louis des Français, récitait l'antienne et l'oraison propre de la bienheureuse.

La Pucelle d'Orléans a reçu ainsi, dans une église française de Rome, les premiers hommages du culte public.

EN ASIE MINEURE

Nouveaux Massacres de Chrétiens

Une usine française saccagée

Paris, 18 avril.

Les massacres de chrétiens continuent à Adana.

La situation est affreuse.

Le consul d'Angleterre a fait débarquer des troupes, afin de mettre un terme aux massacres.

Une usine française a été saccagée.

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Location d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap. Postes.

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques en ciment comprimé unis, à dessins, simili-marbre

Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES *en tous genres*

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie

Fraccardo (Corse)

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambres entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs, 25.

Table d'hôte. cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agents en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22, Rue de l'Opéra. Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

Si vous voulez avoir une **Belle Poitrine**

une gorge et des épaules pleines, sans creux ni saillies osseuses, prenez les « Pilules Orientales ».

Ces pilules, toujours bienfaisantes pour la santé et approuvées par le monde médical, sont sans rivales pour développer, refleurir et reconstituer les seins aussi bien chez la femme que chez la jeune fille.

Pour avoir un succès avec notre moyen envoyer 6'75 à M. J. Bell, Pharmacien, 8, passage Verdeau, Paris, en mentionnant le nom de ce journal.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

A tous et partout

20 à 30 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59 rue de Lancry, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles accessoires, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Recherches Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS? ALORS...

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons le nom Royal Windsor. En Lotion (Cheveux Gris—Pellicules) en Liquide et en Crème (Cheveux Secs—Cassants). Succès Universel.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour:

La Maison se charge des réparations

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. Orneto BIAGINI, négociant, Avenue Cernet, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son **MATÉRIEL** composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gemiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait ce vendre séparément ou bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

Journal Financier Français

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plâtre et rondes. — Carreaux. — Tommettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

DENTS & DENTIERS

Systèmes perfectionnés

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

De Paoli, 18, au 1er

Maison Ramolini

N. B. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la présentation et qui empruntent des matières utilisées à la clinique pour le fabrication de fausses dents.

Maux de Dents

guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Balfiardi à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiliola, Cours Napoléon à Ajaccio.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.

C'est encore le roi des apéritifs.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 2 fr. par an.

Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, conseils, défense et initiatives du commerçant, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner

Fr. MAESTRACCI

ANCIEN AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI [illegible]

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez M. L. M. MATTEI & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 170

MARDI 20 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00216

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Victor

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 48 m. — Coucher, 6 h. 16 s.

Premier quart., le 20. — Pleine Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Anselme.

19 AVRIL

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Lamentables découvertes. — La Commission est indignée. — Les Sanctions.

Tout était vrai ! L'enquête à laquelle s'est livrée à Toulon une délégation de la Commission parlementaire a démontré des faits inouïs, révoltants, honteux. « Nous sommes écœurés et indignés ! » s'écrient les enquêteurs : « La situation que nous avons constatée est encore pire que tout ce qu'on en avait osé dire jusque-là ! »

Ainsi, les révélations contenues dans le rapport de M. Brousse, les affirmations de M. Delcassé, tout ce qui avait été démenti à la tribune de la Chambre tour à tour par M. Thomson, par M. Alfred Picard, ministres responsables, tout cela était vrai !

A chaque pas que l'on fait dans les arsenaux, sur les cuirassés même les plus récents, on découvre le gâchis, le gaspillage, les malfaçons. Après avoir dépensé dix milliards en vingt ans, nous n'avons pas de marine, nous comptons zéro. L'effectif n'est nulle part au complet, les munitions sont inexistantes, les navires neufs sont incapables de prendre la mer. Voilà la vérité !

Pourquoi cette lamentable situation a-t-elle été soigneusement dissimulée au Parlement et au pays ? C'est ce qu'il importe maintenant de savoir ; il y a des responsabilités qui ne peuvent échapper aux sanctions légales.

Lorsque les catastrophes se succèdent sans interruption dans notre marine, M. Thompson se rendait en hâte sur la tombe des victimes, et là, il jetait des fleurs, parlant de fatalité ; si quelqu'un s'avisait de protester, il lui criait à la face : « Vive la France, monsieur ! » et cela, dans son esprit, suffisait.

L'amiral Germinet a été frappé pour avoir dit : « Nous n'avons pas pour trois heures de munitions à bord ! » Et l'on a applaudi quand le général Gossot, directeur de l'artillerie navale, mandé à Paris, pour dire la vérité, répondit : « Tout est au complet, nous sommes prêts ! »

Ainsi, trente ans ne se sont pas encore écoulés depuis le jour où Lebœuf disait à Napoléon : « Sire, il ne manque pas un bouton de guêtre ! » et déjà nous retombons dans les mêmes errements, nous sommes prêts pour les mêmes défaites et pour les mêmes hontes. Tant de sang versé aura-t-il donc été inutile ?

Heureusement, il existe encore des hommes de cœur en France, qui ont le souci de leur devoir. Tandis que le gai soleil de Pâques incitait à la promenade et au repos, ils ont passé leurs vacances à visiter les arsenaux, les pyrotechnies, les soutes... Suivons-les un instant dans leurs pérégrinations ; la promenade en vaut la peine.

Les cuirassés *Justice* et *Liberté*, qui ont été les premiers visités, ne possèdent pas la moitié de leur stock d'obus de semi-rupture ; en cas de guerre à cette heure ces canons de 65 et de 47 resteraient muets ; quant aux stocks à terre, destinés à compléter les stocks du bord, ils ne sont même pas constitués.

Depuis plus d'un an, le groupe des chaudières arrières de la *Liberté* sont indisponibles, parce qu'il manque un appareil insignifiant que l'on réclame en vain depuis un an ! Par suite de cette insuffisance qualifiable incurie des bureaux, l'une de nos plus puissantes unités de guerre se trouverait donc, en cas de guerre, incapable de vitesse, à la merci d'une avarie des chaudières avant.

Sur le cuirassé *Justice*, c'est pire encore : bien que l'installation soit neuve, les chaudières sont craquelées, la maçonnerie qui les supporte est déjà désagrégée, de telle sorte qu'un fléchissement s'est produit dans la tuyauterie : la rupture surviendra au premier jour, alors ce sera une catastrophe, des victimes de plus à ajouter à tant d'autres. Voilà où en sont nos bâtiments neufs !

En revanche, on exécute couramment des transformations, des travaux de peinture sur des bâtiments condamnés d'avance à ne pas remplir leur emploi, on répare des unités dont la valeur militaire est à peu près nulle.

Passons maintenant à la pyrotechnie. Les manipulations les plus dangereuses de la matière se font dans les conditions les plus défectueuses, sous des hangars branlants, dans des cabanes sordides. Les robinets par où arrive la mélinite, usés, brisés, sont rattachés avec des bouts de ficelle ; les précautions les plus élémentaires sont négligées, comme si les hécatombes de l'*Iéna*, de l'*Iagoubi* n'avaient oubliées.

Le nouvel obus P, inventé depuis huit ans, et dont on a reconnu à maintes reprises l'indéniable valeur, la supériorité qu'il donnerait à notre marine sur toutes celles de l'étranger, n'a pas encore reçu la consécration qui s'impose ; par des tâtonnements coupables, cette arme admirable n'est pas utilisée.

En présence de telles révélations, il n'est plus possible de fermer les yeux. Il ne suffit pas, une fois de plus, de conjurer un danger immédiat, pour recommencer ensuite la débâcle. Il faut rechercher les responsabilités, ne pas craindre de montrer au pays les fautes commises, dût-on mettre au pilori de l'opinion publique ceux qui en furent les auteurs ; ce sera la meilleure garantie qu'elles ne se renouvelleront plus. Aujourd'hui, un certain nombre de questions précises, impérieuses, angoissantes, se posent à l'esprit de tous les Français : Quels sont les fournisseurs malhonnêtes et criminels qui ont compromis la sécurité nationale et la vie de nos marins, pour réaliser de meilleurs bénéfices ? Quels sont les fonctionnaires qui ont accepté ces fournitures défectueuses ? Par quelle aberration a-t-on pu déclarer que tout était au complet, alors que l'essentiel manquait ? Qui a commis des négligences ? Qui a failli à son devoir ? Qui a menti ? Il faut que l'on réponde.

Le Parlement, la Commission d'enquête effectuent en ce moment une œuvre d'assainissement et de véritable patriotisme ; il faut que l'on ait le courage d'aller jusqu'au bout, de remonter à toutes les sources d'erreur ou de mensonge, et que l'on sévisse avec la plus implacable sévérité. Il y va de l'honneur et de la sécurité nationale.

HENRI BRUMONT.

Le Respect de la Propriété

On nous écrit de l'Inondine :

C'est une vérité banale, que d'affirmer que le respect de la propriété n'existe pas en Corse. Ce qui est moins connu, c'est que, par suite de circulaires multipliées, les divers procureurs généraux qui se succèdent en Corse rendent la procédure en matière de dommages ruraux tellement compliquée, que bien souvent les malheureux propriétaires, pour éviter démarches sur démarches, frais sur frais, s'en rapportent au bon vouloir des gardes-champêtres et des maires.

Or, nous savons tous que les sanctions des tribunaux répressifs ne résument en des amendes que personne ne paie, ou en quelques jours de prison, que les bergers considèrent comme des jours de repos, au milieu de leur existence tourmentée. Tout cela, en fin de compte, n'aboutit qu'à grever le trésor public de frais de justice de plus en plus onéreux.

Il conviendrait de faciliter dans la plus large mesure l'entente directe entre l'auteur du dommage et celui qui l'a subi, veiller à ce que les experts publics soient consciencieux, compétents, honnêtes, ne les désigner qu'à bon escient et laisser les propriétaires libres dans leur choix.

Aujourd'hui, il faut, au contraire, que l'expert soit assisté de l'auteur du dommage pour instrumenter : de là, première complication ; l'auteur du dommage n'ayant qu'un intérêt : fatiguer celui qui le poursuit.

Il faudrait surtout supprimer cette mode draconienne, dans certains cantons, où les juges de paix suivent la loi à la lettre, qui consiste à exiger que les paysans qui ont besoin d'un expert soient tenus au préalable d'écrire au juge de paix, pour être autorisés à faire exproprier tout le dommage, même en cas d'urgence, par l'expert dont c'est le tour à marcher.

Que de gêne, que de temps perdu, que d'embarras ! Et alors donc au plus simple, messieurs les successeurs de Bridoison, choisissez des experts honnêtes, brisez ceux qui trafiquent de leur mandat, et laissez-nous nous débrouiller.

UN PAYSAN.

Conseil Municipal

Séance publique extraordinaire du 31 mars 1909

(Compte-rendu in extenso)

Eclairage public au Gaz et à l'Electricité

L'an mil neuf cent neuf, le trente-un de mois de mars, à quatre heures du soir.

Le Conseil municipal de la Ville de Bastia s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Gaudin, maire.

Etaient présents : MM. Gaudin, de Carafla, Dupelo, Valery, Giordani, Mattei, Pelletier, Rumolli, Cinquini, Fierangeli, de Zerbi, Damei, Leta, Thiers, Ferrier, Maestracci, Scamponi, Parodi, Agostini, Gregori, Stretti, Bourgeois et Olivari.

Absents : MM. Sari, de Monter a, Balbi e Nicolai.

M. le Maire ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire.

M. Olivari, élu secrétaire, prend place au bureau.

Le Conseil, vu les dernières conditions

---

145 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

DEUX COMPLICES

— C'est convenu.

— Ou plutôt vous n'aurez pas besoin de me les remettre. Avez-vous l'intention de conserver la terre de Sablaines ?

— Non.

— Vous la vendrez ?

— Dès que je trouverai un acquéreur.

— Bien. Vous me chargerez de liquider tout héritage sur lequel vous ne devez pas compter, hé !...

— Soit.

— Et je toucherai mon demi-million sur les premiers fonds que j'aurai entre les mains...

— Rien de plus facile.

Le petit notaire prit une feuille de papier et une plume. Il plaça le papier devant le baron et lui offrit la plume en ordonnant :

— Il me faut des gages... Ecrivez.

Il dicta :

« Je soussigné, Hubert de Breux, m'oblige au cas où Me Brissonnet, par suite d'une enquête dont nous venons de poser les conditions me mettrait en possession de l'héritage de ma tante Athénaïs de Courville comtesse de Frazé, à le charger de la liquidation de cette succession, de la vente de Sablaines, et à lui verser pour ses services des honoraires fixés entre nous à cinq cent mille francs qu'il prélèvera sur les premiers fonds disponibles.

» Fait à Sablaines, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-quinze. »

Il demanda :

— C'est fait ?

— Voyez.

— Signez donc.

« Baron Hubert de Breux. »

Le petit homme s'empara du papier, le relut avec attention et le plia en quatre après l'avoir scrupuleusement séché. Le baron s'était levé. Il demanda à son tour :

— Tout est réglé ?

— Tout.

— Je peux compter sur vous ?

— Entièrement. Nos intérêts sont désormais communs. A vrai dire, je n'avais pas besoin de cette obligation. Le testament qui restera entre mes mains...

— Toujours ? fit le baron avec défiance.

— Non pas, dit Me Brissonnet. Le temps nécessaire pour l'accomplissement de nos conditions... Ensuite à quoi bon le conserver ?...

— Vous avez raison.

— Au revoir, monsieur le baron. N'oubliez pas que madame de Frazé peut vivre longtemps, changer d'avis, rédiger un autre testament et le confier à un dépositaire plus scrupuleux que votre complice.

— Je le sais.

— Peut-être l'a-t-elle déjà fait... Donc n'oubliez pas l'adage...

— Lequel ?...

— Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Salut !

Les deux hommes ne se donnèrent pas la main. Ils devaient avoir un profond mépris l'un pour l'autre. Mais le démon de l'argent les tenait entre ses griffes et les poussait en avant à la façon de l'aiguillon du bouvier qui pique le bœuf attelé à la charrue.

L'odeur des millions les attirait comme l'odeur du carnage attire les bêtes puantes... Pour arriver jusqu'à eux, ils servaient passés sur les cadavres de leurs filles ou de leurs mères. Deux jours après madame de Frazé sortit vers huit heures du matin pour aller à l'église et au cimetière de Sablaines. Elle semblait en aussi bonne santé qu'à l'ordinaire. Sa protégée l'accompagna jusqu'à la sortie du parc. C'était par une radieuse journée de printemps. Les arbres fruitiers des vergers, les bosquets de lilas et de syringas ou de forsaire se couvraient de fleurs ; les pelouses en étaient émaillées. La comtesse s'appuyait au bras de Speranza avec la tendresse d'une mère.

— Grâce à toi, lui disait-elle, j'aurai joui d'une vieillesse heureuse ! Mais après moi que deviendras-tu ?

L'enfant de la villa des Glycines avait dix-neuf ans. C'était un modèle de grâce et de fraîcheur, une fleur animée parmi la multitude des fleurs du parc, celui plus belle que les autres. Et quel sourire doux et triste à la fois, quel son de voix caressant et cependant plein de fraîcheur ! Elle rassura la comtesse.

— Je vivrai seule, dit-elle, comme vous dans cette maison et je ferai du bien autour de moi, en souvenir de vous.

— Seule ?...

Madame de Frazé secouait la tête. Elle songeait aux amoureux qui s'empresseraient autour d'elle, dès qu'elle serait en possession de la fortune assurée sur sa tête. Et secrètement elle caressait l'espoir de vivre assez longtemps pour lui choisir un compagnon digne d'elle qui consentirait à vivre à Sablaines, car elle ne voulait pas se résoudre à la quitter. Autant vivre dans un couvent que de renoncer à cette vision qui avait si heureusement adouci ses dernières années. A la sortie du parc, la comtesse dit à sa protégée :

— Rentre et occupe-toi de tes petites affaires. Je reviendrai seule.

— Voulez-vous que je vous attende ?

— Non. Va.

Elle se plaisait à passer quelques instants à prier pour son mari, certains jours, sur sa tombe qu'elle faisait entretenir avec un soin jaloux. Speranza connaissait ses désirs, ses habitudes. Elle la quitta, la vit de loin traverser la route bordée de maisons qui forme à peu près l'unique rue du bourg de Sablaines, et entrer dans l'église située au point culminant du coteau sur lequel elle est bâtie au milieu d'un cimetière presque toujours fleuri, car les gens du pays ont au suprême degré le respect et le culte des morts. Puis elle revint à pas lents vers le château, à travers le parc très étendu et composé pour la plus grande partie de grands bois vallonnés traversés par le ruisseau qui donne la vie à cette sauvage et pittoresque contrée. Enfin, elle rentra chez elle, dans le petit salon qui accompagnait sa chambre.

A suivre.

offertes par MM Chapuis et Bongins, à l'effet d'obtenir la concession de l'éclairage public de la Ville de Bastia par le gaz et l'électricité à partir du 1er janvier 1912 et pour une période de quarante ans ;

Après en avoir délibéré, procédant au scrutin secret demandé par le tiers des membres présents en conformité de l'art. 51 de la loi du 5 avril 1884, autorise M. le Maire par 13 voix contre 8 et deux bulletins blancs à traiter avec M. Chapuis, de Lyon, lequel est déclaré concessionnaire.

Le cahier des charges devra être soumis au Conseil municipal avant la signature par les deux parties.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 6 heures.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 avril, à 4 h.

Allégro,	Parès.
L'Arlésienne,	Bizet.
Sous les Ifs,	Rosas.
Le Chasseur,	Leroux.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Dévolution de Biens Ecclésiastiques

Le Président de la République française,

Sur les rapports du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, et du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu les rapports des inspecteurs généraux des bibliothèques et des archives et des propositions collectives des dits inspecteurs en date du 24 décembre 1908, tendant à attribuer à l'Etat, par application de l'article 9, paragraphe 1er, 3e, de la loi du 9 décembre 1905, modifié par la loi du 13 avril 1908, les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques ayant appartenu à la mense épiscopale et au séminaire d'Ajaccio, ainsi qu'à l'école secondaire ecclésiastique de Corte ;

Vu les inventaires dressés par les agents de l'administration des domaines et l'archiviste départemental ;

Vu l'avis du ministre des finances ;

Vu les lois des 9 décembre 1905, 2 janvier 1907 et 13 avril 1908, et le décret du 16 mars 1906,

Décrète :

Art. 1er. — Sont attribués à l'Etat, pour recevoir la destination prévue par l'article 9, paragraphe 1er, 3e, de la loi du 9 décembre 1905, modifié par l'article 1er de la loi du 13 avril 1908, les documents, livres et manuscrits contenus dans la bibliothèque ayant appartenu : 1° à la mense épiscopale d'Ajaccio ; 2° au séminaire d'Ajaccio ; 3° à l'école secondaire ecclésiastique de Corte.

Fait à Paris, le 9 mars 1909.

Ce que disent les Journaux

Paris-Journal :

Sur l'enquête de la commission de la Marine :

« L'origine du mal remonte à bien longtemps. La faute des ministres contemporains aura été de n'avoir rien tenté pour y mettre un terme ; c'était une besogne formidable ; celui qui l'aurait entreprise aurait sans doute succombé sous les coups de ceux dont il ruinait la puissance ; mais quels malheurs il aurait évités à son pays ! Il y eut assez chez certains le souci dominant de servir une politique déterminée au dépriment de la discipline et de la force défensive ou offensive de la flotte ; cela, nul ne songe à le contester, mais il ne faudrait pas aujourd'hui que pour une œuvre également politique la commission se détournât de son véritable devoir, qui est de réparer le désastre et d'indiquer un remède. »

L'Aurore :

A propos des syndicats de fonctionnaires :

« Eh bien ! voilà le beau programme que la Fédération nouvelle offre aux méditations des camarades fonctionnaires ; ajoutons y la grève militaire, l'expropriation violente (!) et l'insurrection, sans compter les manifestations dans la rue ; tout cela en vue de la destruction radicale de la société capitaliste et autoritaire. » Pauvres fonctionnaires ; les voilà vraiment en curieuse compagnie ! On a beau voter des ordres du jour, faire grève, entretenir des permanences, on n'est pas pour cela insurgé de métier ; c'est ce qu'ils doivent se dire au fond, il faut du moins l'espérer. Et nous nous imaginons que quels qu'ils soient, postiers, employés de ministères ou de banques, ils répudieront un peu à la hagarre dans laquelle on cherche à les entraîner. »

La Petite République :

Sur les événements de Turquie :

« Les Jeunes Turcs mobilisent leurs troupes, se concentrent vers Constantinople. On annonce même déjà quelques escarmouches, mais il convient d'accueillir sous réserves cette nouvelle, car si quelque chose de décisif doit se produire, ce ne sera pas avant quelques jours. En vérité ce nouveau l'Europe en état d'équilibre très instable ! Il faut reconnaître, toutefois, que la journée d'hier a été plutôt bonne, car la signature de l'arrangement Turco-Bulgare calme les inquiétudes immédiates. Il était à craindre que la Bulgarie profitât de la division des troupes turques pour franchir la frontière sous prétexte d'obtenir la reconnaissance de son indépendance. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FOZZANO. — Le conseil d'Etat a rejeté les protestations formulées contre les élections municipales de la commune de Fozzano.

CORTE — M. Vernier, commissaire de police à Corte, est appelé aux mêmes fonctions à Isle-sur-Sorgues.

CARGESE. — Samedi 10 courant, un écho douloureux se répandait dans notre commune. M. Constantin Coti, âgé de 77 ans, propriétaire, ancien maire, chevalier du Mérite agricole, rendait sa belle âme à Dieu. La disparition de cet homme de bien, de ce père des pauvres, cause dans le cœur de tous une douleur profonde. Rarement on assiste à une telle explosion de larmes et de sanglots.

Ni les tendres soins prodigués par toute sa famille, ni les secours empressés de la science médicale ne purent éviter le dénouement fatal.

Les obsèques ont été vraiment imposantes. Elles ont eu lieu dans la petite ville de Cargèse, le jour de Pâques, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis accourus de tout l'arrondissement, rendre au cher disparu un dernier témoignage d'amitié et donner à sa famille éplorée une dernière marque d'estime et de regrets.

Le deuil était conduit par son fils, Mgr César Coti, archimandrite, recteur du rite grec de Cargèse, par son petit-fils Luc Coti, étudiant, et par son beau-frère, M. Xavier Comaldi, entourés par leurs nombreux parents.

Les cérémonies religieuses ont eu lieu en l'église grecque.

En quelques mots émus, que nous sommes heureux de reproduire, M. le docteur Dragacci, parent et ami du défunt, a prononcé le discours suivant. — ZAKI.

Messieurs,

La mort vient de frapper une des personnalités les plus considérables de Cargèse, un de ceux qui ont rendu le plus de services à leurs concitoyens et jeté le plus d'éclat sur notre pays.

De tels hommes ont droit à la reconnaissance publique.

En raison des liens de parenté et d'amitié solide qui m'unissaient à lui, j'ai cru que je devais me faire l'interprète de la douleur générale, sur, d'ailleurs, que mes paroles trouveraient un écho puissant dans les cœurs de la population Cargésienne, qui l'a toujours apprécié à sa juste valeur et qui se presse aujourd'hui nombreuse et attristée autour de sa dépouille mortelle.

En acceptant, Messieurs, la tâche pénible de faire l'éloge du défunt, je n'ai entendu nullement retracer, dans toutes ses phases, une vie si longue et si bien remplie. Cela serait au-dessus de mes forces. Je me bornerai à esquisser devant vous quelques traits de cette belle existence.

Constantin Coti a occupé parmi nous un rang distingué, une place large et des plus importantes.

Comme homme politique, il avait une influence réelle très grande. Il marcha toujours en première ligne, à la tête d'un parti, et vous savez tous que son intervention était la plupart du temps prépondérante. Aussi présida-t-il, pendant un demi-siècle, aux destinées de Cargèse. Il fut maire longtemps, et lorsque son âge et ses affaires privées ne lui permirent plus d'administrer directement la commune, il fut remplacé par son fils ou un membre de sa famille. A quoi bon même, son petit-fils, auquel la sauvegarde de cette mort n'a pas donné le temps d'accourir auprès de ce cercueil, fait partie de notre municipalité.

On peut donc affirmer que rien d'important n'a été fait depuis 30 années en dehors de son concours et de ses conseils. La prospérité toujours croissante de notre pays nous dit assez combien son administration a été sage et féconde.

Il aurait été appelé certainement à remplir des fonctions électives ou administratives plus hautes, s'il avait consenti à faire abandon de ses opinions politiques. Il préféra imposer silence à sa légitime ambition et vivre en bon citoyen dans les principes de ses pères.

Constantin Coti avait d'autres titres à l'estime publique.

Il possédait de vastes connaissances en toutes choses, principalement en agriculture, à laquelle il se livra jusqu'aux dernières années de sa vie. Il avait hérité d'un patrimoine modeste ; mais il sut le diriger avec tant d'intelligence qu'il l'a grandi considérablement et en a fait une des fortunes immobilières les plus importantes de notre région.

On ne pouvait pas ne pas reconnaître les heureux résultats qui couronnèrent ses efforts, et à l'Exposition de Paris il obtint une médaille d'honneur pour la bonne qualité de ses vignes, et tout récemment, malgré la réserve qu'il avait toujours eue envers le gouvernement de la République, il fut décoré de la croix de chevalier du Mérite agricole.

Distinction tardive, insuffisante, quoique bien méritée.

Toutes ses aptitudes il les mit largement au service de ses concitoyens, et en recueillit une grande considération.

Là ne s'arrêtent pas les services qu'il rendit à ses compatriotes. Grâce à une expérience très grande qu'il avait acquise sur tout ce qui a trait à la campagne, il était appelé souvent comme arbitre, soit dans les partages de famille, soit dans les différends qui survenaient entre citoyens, ses décisions, marquées d'ailleurs au coin de l'impartialité et de la raison, étaient acceptées le plus souvent avec reconnaissance. C'est ainsi qu'il maintint l'union dans les familles divisées, évitant des procès ruineux, étouffant les inimitiés, faisant œuvre des plus utile.

Je ne terminerais pas, Messieurs, si je voulais passer en revue toutes les qualités qui distinguaient le défunt. Je n'ajouterai qu'un mot pour vous rappeler que, s'il vécut devant les hommes en excellent citoyen, il se présente devant Dieu en parfait catholique. Une mort chrétienne, en effet, a couronné sa vie toute de vertus et de mérites.

Tel fut Constantin Coti ; un homme de cette valeur ne peut pas disparaître en entier.

Oui, cher parent, vous survivrez par les œuvres nombreuse que vous laisser ; vous resterez dans la mémoire de la population Cargésienne tout entière et dans les cœurs de vos parents que je vois plongés dans la plus profonde tristesse. Ils sauront trouver un soulagement à leur immense douleur dans leur foi religieuse et dans la résignation et l'énergie de l'éminent ecclésiastique appelé désormais à être leur directeur et leur soutien. Vous vivrez aussi, bien longtemps, dans le souvenir de ce parent qui, d'une voix émue, le cœur brisé, vous adresse un adieu suprême en son nom et au nom des nombreux amis accourus de loin pour vous rendre les derniers devoirs. Adieu, cher parent. Reposez en paix.

GUAGNO. — M. Casanova Jules-François est nommé garde-champêtre de la commune de Guagno, en remplacement de M. Castagnoli, démissionnaire.

TOMINO. — M. Mari, ancien commandant, originaire du village de Tomino, avantageusement connu dans les milieux maritimes, vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son unique fils, ravi brusquement à sa tendre affection par une fièvre implacable maladie.

Embarqué comme pilotin, à bord du *Calédonien*, des Messageries Maritimes, le malheureux Pierre Mari, à peine âgé de 20 ans, est tombé loin des siens, sur cette terre inhospitalière et malsaine de l'Indo-Chine, au climat meurtrier, frappé d'une terrible insolation.

Plein d'avenir dans la noble carrière qu'il avait entreprise, justement apprécié par ses chefs qui l'admiraient et déceraient chez cette nature précoce, de brillantes qualités et de réelles aptitudes, dont des dons précieux du cœur et de l'esprit, il était l'orgueil de ses parents qui fondaient sur lui les plus douces espérances.

Hélas ! les beaux rêves caressés par-contre. Ils mêmes qui l'entouraient des soins les plus jaloux ne devaient pas le réaliser, car la destinée en avait décidé autrement. La mort hideuse et inutilable d'existences humaines allait briser impitoyablement, dans toute sa vigueur, une jeunesse éclose au soleil printanier.

Devant un pareil malheur, nous nous inclinons respectueusement. Puisque nous sommes impuissants à réparer l'irréparable, nous chercherons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir à atténuer les souffrances morales de tous ceux qui pleurent aujourd'hui sur la tombe de l'être qui emporte dans l'au-delà, avec notre souvenir, nos regrets amers et nos plaintes justifiées.

Au père et à la mère inconsolables, aux nombreux parents du défunt, nous adressons nos condoléances émues et sincères. Puissent les marques de sympathie qu'ils recevront en cette pénible circonstance alléger le fardeau de leurs douleurs éternelles. — J.

UCCIANI. — M. l'abbé Nicoli, vicaire d'Ucciani, est nommé curé d'Azana, en remplacement de M. l'abbé Colonna, transféré à Guagno.

CHIAVARI. — M. Sanzuni Noël est nommé facteur intérimaire des postes à Coti-Chiavari.

Souscription Publique

POUR LES

Fêtes de la Mutualité

qui auront lieu à Bastia

LES 30 ET 31 MAI 1909

3e Liste

MM.

Olivieri, 2 fr. ; Vinciguerra tabacs, 2 ; Polacci, négociant, 1 ; Bar Marfisi, 1 ; Mingalon A., 1 ; Mattei aîné, 2 ; Frutacci (Café du Kiosque), 1 ; Tommasi, 1 ; Aux bons gâteaux Ferrandini, 2 ; Agostini Antoine, 2 ; Amani Pauline, 1 ; Lota André, 2 ; Innocenti, coiffeur, 2 ; Bar Américain Colonna, 1 ; Cagnazzoli, 1 ; Casanova, épicerie, 2 ; Graziani, 25 c. ; Poggi, retraité, 1 ; X., 1.50 ; Canno, tonnelier, 2 ; Un ami de la mutualité, 1 ; Balbi et Cie, 2 ; Balbi Joseph, 2 ; Muscatelli, 1 ; Filippi, lonneur, 2 ; Pucciarelli, sellier, 1 ; Mattei, lonneur, 2 ; Laccioni, 1 ; X., 50 c. ; Susini, peints et chaussées, 3 ; Ogliastro, rentier, 1.50 ; X., 0,50 ; X., 1 ; Bonavita, épicerie, 1 ; Vannucci, 1 ; Valery, 1 ; Barsotti, 2 ; Lucciardi, 2 ; Damsi Etienne, 5 ; Franceschi, épicerie, 0,50 ; Dellacasa, pâtisserie, 5 ; X., 2 ; Morucci, pharmacien, 1 ; Meiun frères, 5.

Total : 73 fr. 75.

4e liste

Propriétaires de l'Usine à Gaz, 50 fr. ; D. H. Anderson, directeur, 10 ; Southwel, industriel, 10 ; Gasperini, café, Nouveau Port, 3 ; Orsini, 1 ; Avanzi, 2 ; Pasquini, 0,50 ; Gavini, Café de France, 1 ; Angeli, Nouveau Port, 1 ; Vivier, 2 ; Cardi Louis, 2 ; Chardon, 2 ; Biaggini Guillaume, 3 ; Cristiani, donateur, 1 ; Laccioni Auguste, 1 ; Ricomini Joseph, 1 ; Padovani, expéditionnaire, 2 ; Giuary, 1 ; Fistra, 1 ; Ballaiti, 1 ; Duné, 1 ; Bonavita, 1 ; Rosa, 1.

Total : 98 fr. 50

Listes précédentes : 283 fr. 40

Total général : 484 fr. 90

Les personnes qui désireraient prendre part à la souscription sont priées de vouloir bien faire parvenir le montant de leurs cotisations à M. le Commandant Costa, trésorier, (chez M. D. Mattei aîné, Place Saint-Nicolas).

Bulletin Financier

Paris, 16 avril 1909.

La caractéristique de cette séance de liquidation de quinzaine est la lourdeur de notre Rente qui perd 20 centimes à 97.60. Les Fonds Etrangers sont diversement traités : ou meilleurs comme l'Extérieure à 99.45 et le Portugais à 61.40 ou moins bons comme le Turc à 92.55 et le Serbe à 81.40. Nos Grandes institutions de Crédit témoignent d'excellentes tendances ; le Crédit Foncier se négocie à 740 et le Comptoir National d'Escompte à 725, le Crédit Lyonnais passe à 1.215.

La Société Générale s'établit à 664 ; l'augmentation de son capital obtiendra certainement un plein succès.

La souscription aux 200.000 actions nouvelles du Crédit Mobilier Français réservées par privilège aux anciens actionnaires et porteurs de parts est dès à présent ouverte et jusqu'au 24 avril. Ces titres sont offerts à 400 frs payables 24 frs en souscrivant et le solde de 25 en 30 juin. Cette augmentation de capital marquera une étape nouvelle dans le développement des affaires sociales et des bénéfices de cet établissement.

Bonne tenue à 431 de la Banque Centrale Mexicaine dont la revenu dépasse 6 1/2 0/0.

Au compartiment officiel, le Bon Azur est recherché à 708, ex-coupon de 45 frs.

Parmi les valeurs de plomb la Balia Karaidin s'avance à 425.

Les obligations 3 0/0 or du Port Pirée se négocient à 409 ; trois appointements du Lloyd brésilien à Paris viennent d'être empruntés.

Fer de variations en chemins Français.

FÊTE FORAINE

SUR LA PLACE DU THÉATRE MUNICIPAL

Dimanche, 25 avril

DÉCORATION TOUT À FAIT NOUVELLE

Attractions diverses et inédites

Grande fête de nuit

ILLUMINATIONS

Entrée : 25 centimes

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Vol avec effraction

Dans la nuit du 17 au 18 avril, des malfaiteurs demeurés inconnus, se sont introduits dans une cave, située 32, Cours Grandval, et appartenant à M. Lantieri, inspecteur des contributions en retraite.

Ils se sont emparés d'une bicyclette marque Peugeot, encore toute neuve.

Une enquête est ouverte.

Accident

Le nommé D. B., a heurté hier, avec sa bicyclette, près du lavoir communal, boulevard Roi Jérôme, le nommé Muselli Sébastien, 11 ans, demeurant rue Fesch, 48.

Après avoir heurté l'enfant, le bicycliste lui est tombé dessus.

Après l'accident, le jeune Muselli n'est alité, a été visité par le docteur Pompeani.

Au théâtre Saint-Gabriel

Hier, la troupe Durgès nous a donné un très joli drame : « Le tour du monde d'un gamin de Paris » qui a, à la fois, beaucoup amusé et beaucoup ému, les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle de notre théâtre.

Le héros de ce drame, Albert Fruchon, a été personnifié à souhait, par M. Pascal qui s'est montré plein de qualités, ainsi que son inséparable ami, M. Henris (Boudinet), qui s'est taillé un très joli succès.

Les autres artistes ont également droit à tous nos compliments, surtout MM. Sylvestre, Decaral, Vigouroux, Cambès, Mme Henris, Vigouroux, Constant, Marz et Sylvestre.

Décidément, la troupe de Mme Durgès est composée de très bons sujets, et nous ne saurions trop remercier la sympathique directrice, de l'excellence de son choix. Ce la nous promet quelques belles soirées.

Etat Civil

NAISSANCES

Fattaccioli Toussainte.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12°5 à midi 16°. + à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 17°2, Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Distinction

M. le capitaine au long-cours Orsini, commandant du paquebot *Le Corte*, vient d'être nommé officier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

Toutes nos félicitations à ce brave marin.

Manœuvres

Dans les matinées du mardi 20 avril (vieille route de St Florent) et jeudi 22 avril (champ de manœuvres du Montecoro) le bataillon exécutera deux exercices de service en campagne avec cartouches à blanc.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour le grade de sergent, les caporaux :

Orell Jacques-Alphonse, du bat. de Diego-Suarez, Giudicelli Noël, du 24e, Marcelli Charles-Marcel, du 9e, Serra Antoine Louis, du 16e, Pati Amédée, du 18e, Canale Dominique, du 10e, Guelfucci François-Jean, du dépôt des isolés de Marseille, Giovanetti Pascal, du 11e, Sabrini Martin, du 9e, Casanova Antoine Toussaint, du 4e, Serpaggi Lucien, du 10e, Marini François Horace, du bat. de l'Afrique occidentale Française, Antonetti Ange-Paul, du 11e, Antonini Pierre Toussaint, du 9e.

Décès

Notre érudit bibliothécaire, M. le chanoine Letteron, vient d'avoir la douleur de perdre son père, qui s'est éteint mercredi, à Champigny sur Yonne, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Ce vénérable nonagénaire a conservé jusqu'à la fin toute sa lucidité d'esprit et a eu la consolation d'embrasser une dernière fois son bien-aimé fils, qui s'était empressé d'accourir à son chevet dès le premier appel inquiétant.

Cet excellent vieillard n'avait abandonné ses propriétés que depuis quelques semaines : tant que ses forces le lui avaient permis il n'avait cessé de s'occuper des travaux de la campagne dans lesquels il trouvait avec la santé toutes les satisfactions.

Nous offrons à M. le chanoine Letteron et à sa famille notre part bien sincère de regrets et nos condoléances.

Ministère de la Guerre

Ont été promus dans l'administration centrale du ministère de la guerre : expéditionnaires de 3e classe, MM. Landucci et Lanzani, expéditionnaires de 4e classe.

Pilules Suisses

Gil-Combé (Doubs), 4 Avril 08 Depuis plusieurs mois, je ne prenais que du lait. J'avais des douleurs d'estomac et des vomissements. Aucun médicament ne me soulageait. Il n'y a que les Pilules Suisses qui ont réussi à améliorer mon état. ISABEY (Sig. lég.).

Société des Chasseurs

La Société centrale des Chasseurs a décerné une médaille en argent de 2e classe au gendarme Cattoli, de l'arrondissement de Sancerre.

On demande

On demande à acheter jeune cheval dressé au trait.

S'adresser pour offres à M. Joseph Patrimonio, 2, rue Abbatucci, Bastia.

Chasseurs forestiers

Sont nommés dans le corps des chasseurs forestiers : au grade de capitaine à la 22e Cie bis, M. Pieri, inspecteur adjoint des eaux et forêts, lieutenant à la 30e Cie ; sous-lieutenant à la 30 Cie, M. Bonifaci, garde général stagiaire.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Orsete Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

A vendre

Mobilier à vendre immédiatement pour cause de départ : meubles et tentures de salon, salle à manger, bureau, cuisine, etc.

S'adresser à M. Brusson, sous-intendant militaire en retraite, villa Ste Marie Minelli, près la route du Cap.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

HERNIES

De passage à Bastia, le spécialiste orthopédiste de la Maison Dewersoun, avec le nouvel appareil perfectionné sans ressort, restera plusieurs jours à l'Hôtel de l'Univers chez M. François Bartoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00217

SUR LA PLACE DE PARIS

	17 avril — 19 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.42 — 97.50
de 3 0/0 amortis.	97.85 — 98.05
ex-coupon	

Nouvelles Militaires

TROUPES COLONIALES

Etat-major général

Paris, 19 avril.

M. le général de brigade Lefèvre est promu au grade de général de division.

***

M. le colonel Leblois, breveté d'état-major, est promu au grade de général de brigade.

Elections Législatives

Scrutin de ballottage

GARD

Paris, 19 avril.

Les électeurs de l'arrondissement d'Uzès étaient appelés hier à élire un député, en remplacement de M. Pierre Poisson, radical-socialiste, décédé.

M. Compère Morel, socialiste unifié, a été élu par 9.930 voix, sans concurrent.

***

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

Inscrits : 25.591

Votants : 16.370

Ont obtenu :

MM.

Compère Morel, socialiste unifié, 7 890 voix.

Sully Thomas, r. s., 7.850

Bonnevaux, soc. ind., 940

Au renouvellement de mai 1906, M. Poisson avait été réélu, au deuxième tour, par 10.841 voix contre 9 299 à M. le duc d'Uzès, conservateur.

BOURG

Inauguration d'un Monument

Bourg, 19 avril.

De grandes fêtes ont eu lieu hier, à Bourg, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé au célèbre astronome Lalande.

Ces fêtes étaient présidées par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux Arts.

Ce monument a été élevé dans le coquet square, récemment construit dans l'avenue d'Alsace, à cent mètres environ de la maison natale de l'astronome.

Le monument est d'un bel effet ; le fût est décoré sur la face d'une grande figure en bas-relief représentant l'Astronomie soulevant les voiles de la nuit et découvrant des étoiles.

A droite, un génie symbolise l'agriculture par la science, et, à gauche, un autre génie symbolisant la science par l'étude.

Sont discours ont été prononcés par MM. le docteur Passerat, président de la Société d'émulation ; Poisson, maire de la ville de Bourg ; Loewis, membre de l'Institut, délégué de l'Académie des Sciences ; Renan, délégué de l'Observatoire de Paris ; M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi ; Bérard, sénateur de l'Ain, vice-président du conseil général ; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE sur la Marine

Paris, 19 avril.

La Commission d'enquête sur la Marine tiendra une grande réunion le 27 avril, afin de prendre connaissance des résultats de l'enquête faite dans les ports de la Méditerranée.

Le 3 mai, une délégation ira visiter les ports de Brest, Cherbourg, les établissements de Guerigny, Ruelle, Indret et Gavres.

RETOUR DE M. PICARD

Paris, 19 avril.

M. Alfred Picard, ministre de la Marine, vient de rentrer de Cherbourg, où il a visité, en compagnie du vice-amiral, préfet maritime, le chantier des sous-marins et l'hôpital de la marine.

Le ministre a eu également une très longue conférence avec M. Mahieu, député et maire de Cherbourg.

Aussitôt après cette conférence, M. Alfred Picard s'est rendu à l'arsenal, où il s'est enquis de l'état des travaux et du personnel ouvrier.

A ROME

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Grandiose Réception des Pèlerins Français au Vatican

Rome, 19 avril.

S. S. Pie X a reçu aujourd'hui les cinquante mille pèlerins, venus à Rome pour assister aux imposantes cérémonies de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Les pèlerins ont été présentés par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui a prononcé un discours d'une éloquence remarquable et d'un patriotisme ardent.

LE PAPE *embrasse* le Drapeau Français

L'enthousiasme fut indescriptible, lorsque le Saint-Père, après avoir répondu en français à l'éloquent et vibrant discours de l'évêque d'Orléans, saisit le drapeau français que portait un pèlerin et l'embrassa à plusieurs reprises.

A ce moment-là, les voutes du Vatican tremblèrent sous les applaudissements des cinquante mille pèlerins qui furent électrisés par ce geste sublime de S. S. Pie X.

EN RUSSIE

Dépôts Secrets

Saint-Pétersbourg, 19 avril.

La police de Saint Pétersbourg vient de découvrir de nouveaux dépôts secrets de fusils et de cartouches.

Elle a encore opéré de nombreuses arrestations, notamment celles de plusieurs suspects, à la frontière finlandaise.

EN ITALIE

Drame de la Folie

Rome, 19 avril.

Dans l'asile d'aliénés de Padoue, un nommé Giovanolo, atteint de la manie de la persécution, profitant de l'absence des gardiens, a tué à coups de poing un pauvre fou inoffensif.

La Contrebande des Montres

Turin, 19 avril.

Les douanes italiennes viennent de procéder à l'arrestation de quatre contrebandiers qui s'étaient surtout spécialisés dans le passage, en France, de montres suisses.

Deux d'entre eux avaient chacun une valise contenant quatre cents montres de valeurs.

LES TROUBLES OTTOMANS

CENT OFFICIERS *jurèrent sur le Coran* DE TUER LE SULTAN

Paris, 19 avril.

Les événements de Turquie sont suivis avec une émotion croissante.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Constantinople sont peu rassurantes.

Cent officiers jurèrent sur le Coran de tuer le Sultan.

La marche des bataillons **Jeunes-Turcs** *sur Constantinople*

La marche des troupes fidèles aux Jeunes-Turcs, continue sur Constantinople.

On prétend que Mukhtar-Pacha, précédemment commandant de la garnison de Constantinople, serait à la tête des troupes, qui sont plus que jamais décidées à faire leur entrée, dans la capitale de l'empire ottoman.

« Nous savons mourir, disent-elles, nous ne retournerons pas en arrière. »

LE SULTAN EN FUITE

Les dernières nouvelles reçues dans la soirée annoncent que le Sultan est en fuite.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

A l'ambassade de Turquie, on n'a reçu aucun renseignement sur les événements de la journée.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES

Antillennes

RHUM GRANDS MORNES

GETS OLD RHUM

PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX

RHUM GRANDS MORNES

Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Anglais.

Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.

Dépositaire pour Bastia : M. SIMEONI Frères, Liquoristes. « PIPERMINT. »

MAISON FONDÉE EN 1796

LA GRANDE LOTERIE NATIONALE des ARTISTES LYRIQUES

DERNIERS BILLETS

15 JUIN 1909

621.100 francs de lots

250.000-100.000-50.000

BILLET : UN FRANC

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

GRAND PRIX, St-Louis 1904

RICQLÈS

CONTRE LES MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS

HAUT DE LA COLLINE et DENTIFRICE antiseptique.

EXIGER RICQLÈS

PÂTE STEINER Attire et TUE RATS ET SOURIS

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

BAINS DE POZZICHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai.

2me saison du 16 mai au 5 juin.

3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurée. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc. 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 3 francs, 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de rétablissement. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzichello.

USINE à GAZ, *BASTIA*

Houille, Cock, Goudron

TERRES ET BRIQUES RÉFRACTAIRES

Prix au détail

(Marchandises prises à l'Usine)

Houille, 4.50 les 100 kilos

Coke tout venant, 3.00 » »

Coke concassé à la machine pour cuisinières et calorifères, 3.50 les 100 kilos.

Goudron, 0.10 le kilo.

Terres réfractaires, à partir de 10.00 les 100 kilos.

Briques réfractaires, à partir de 25.00 les 100

La Direction se charge de la livraison à domicile ou en gare de Bastia, moyennant une légère augmentation de prix.

Adresser les commandes au Directeur de l'Usine à Gaz, Bastia.

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine gagnés chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs. Travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Entire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia. Imprimerie Ollagnier

20 frs à gagner par jour

en vendant nos ouvrages artistes sans commis, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Knip-Invention Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

OUTILS

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec La tête de Chat.

PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
NE HÉSITEZ PAS!
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles du jeune âge. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERELLI, propriétaire
Saison Printemps-Été 1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Vin Blanc de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15: — Vin de Barbera et Genisane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pau Bonnet et — Vin de Barbera et Genisane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pau Bonnet et St-Léon. Apéritif le Pot 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

CONTENANCE DES BOUTEILLES
Vermouth gratuit de Campari
Journal Financier Français
16, Place Saint-Sauveur, 16

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyant en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Rue Fesch, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa nouveau en parfait état de fonctionnement son cabinet de consultations, et espère, par des soins consciencieux, mériter la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Casalta à Corte, Padovani à Calvi.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gu
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien à l'éclairage : — Travail soigné et g

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 2 fr. par an
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, moins, défense et intérêts du commerçant, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*
Fr. MAESTRACCI
ancien de Tribunal de commerce
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. H. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 110 MERCREDI 21 AVRIL 1909

00218

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anselme
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 48 m. — Coucher, 6 h. 16 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Opport.

20 AVRIL

LES SOUVERAINS EN VOYAGE

Déjà, les arcs de triomphe s'apprêtent : la Méditerranée va être, ce printemps, le rendez-vous de la plupart des souverains d'Europe.

On n'a pas manqué d'attribuer à ces visites une importance capitale au point de vue des relations internationales ; sans doute, de tels conciliabules sont une excellente occasion d'échanger des vues et de dissiper bien des malentendus. N'oublions pas, cependant, que le sort des nations non plus que leur direction politique ne sont exclusivement entre les mains des rois. Les accords et les alliances sont des œuvres de longue haleine, minutieusement préparées par les diplomates et les chancelleries, et dans lesquelles l'opinion des peuples joue, quoiqu'on en dise, un rôle prépondérant.

Il n'en est pas moins vrai que les relations des souverains, les paroles qu'ils prononcent et qui sont destinées à avoir leur retentissement dans le monde entier, sont les pierres de touche de mainte combinaisons ultérieures ; elles éclairent souvent d'un jour très précieux les divers projets diplomatiques ou politiques que toutes les nations ont intérêt à connaître.

Nous avons été mêlés de trop près aux événements qui se sont déroulés pendant la dernière période, pour nous désintéresser de l'orientation nouvelle qui peut surgir des entrevues sensationnelles qui s'apprêtent. Gardons-nous de croire que les souverains d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, se sont décidés à une croisière simultanée en Méditerranée uniquement pour le plaisir de contempler la grande bleue aux flots paisibles, ou pour fumer ensemble un bon cigare après déjeûner ; profitons de ce que notre situation de puissance méditerranéenne nous place au premier plan d'observation, pour faire notre profit de la fête et pour nous y mêler.

La première partie du programme paraît devoir se jouer au fond de l'Adriatique, dans la vieille et floriissante cité des doges. Déjà, M. Tittoni et le prince de Bulow se sont rencontrés la semaine dernière, à Venise, pour préparer le terrain d'entente. L'empereur Guillaume et le roi d'Italie viendront ensuite pour sceller le pacte. On dit, en effet, que la brûlante Triplice aura le plus pressant besoin d'être consolidée ; l'opinion publique italienne est depuis longtemps hostile à l'alliance austro-allemande ; les récentes provocations de l'Autriche et l'appui par trop exclusif prêté à Vienne par le gouvernement de Berlin ont mis la comble au mécontentement.

L'Allemagne et l'Autriche ne sont pas dupes de ces dispositions hostiles de leur complice, et elles voudraient profiter de leurs récents succès diplomatiques pour exiger du gouvernement italien des garanties en vue du renouvellement de la Triple-Alliance.

Le calcul est assez habile, et il est probable qu'il réussira. L'Italie, en effet, n'est pas encore en condition de pouvoir résister ; la reconstitution de ses armements a presque eu totalité été confiée à l'Allemagne, et l'on vient seulement de s'apercevoir à Rome que l'on avait négligé toute mesure défensive sur la frontière avoisinant l'Autriche. Il est donc entendu que, à défaut de mieux, on va procéder à Venise à un habil replâtrage de la Triplice Mais on ne dissimule pas, à Rome, que ce n'est là que du provisoire. Attendons

Le second acte aura lieu vraisemblablement en France, M. Fallières va partir pour la Côte d'Azur, où il recevra l'hommage d'une escadre italienne venue pour le saluer. Edouard VII, qui vient de quitter la France et s'est embarqué à Gênes pour effectuer une croisière en Méditerranée, ne manquera pas, à son retour, de clôturer la série de ses visites de courtoisie par celle de l'amitié et de l'entente cordiale. Enfin, le tsar prendrait lui aussi la mer et rendrait visite successivement aux rois de Suède, de Norwège, d'Italie, non sans s'être arrêté soit à Brest, soit à Cherbourg, pour porter avec le président de la République, un tout aux deux nations fidèlement amies et alliées. Après quoi, Nicolas II continuerait sa route par Naples et Athènes pour rentrer dans ses Etats par la mer Noire.

On sait que déjà, au moment de la crise des Balkans, un accord Italo-russe fut ébauché ; il n'y a rien d'improbable à ce qu'un traité définitif entre Nicolas II et Victor-Emmanuel ne vint singulièrement contrebalancer le succès diplomatique en Orient.

Passons au troisième acte : ce ne sera pas le moins important. Les dispositions n'en sont pas encore définitivement réglées. On croit savoir néanmoins que Guillaume II et Edouard VII se rencontreraient, au cours de leur croisière, soit à Malte, soit à Corfou, où l'empereur d'Allemagne doit faire un assez long séjour. On laisse entendre aussi que, dans cette entrevue, Nicolas II serait le troisième convive.

En la situation actuelle de l'Europe, ces diverses visites de courtoisie et d'affaires, sont, est-il besoin de le dire, un très heureux présage pour le maintien de la paix. Grâce au jeu des rapprochements et des ententes entre puissances, l'équilibre s'établit et le concert s'harmonise. Le malheur est que, pour avoir droit de prendre part à ce concert, il est nécessaire de posséder une force militaire et navale qui commande le respect. Quand donc, et en quel pays de cocagne n'as merveilleux encore que la Méditerranée ensoleillée, les souverains se donneront-ils rendez vous pour jeter les bases du désarmement universel ?

C. DES CONDILLIERS.

LA MAISON QUI TUE

On peut multiplier à l'infini les dispensaires et sanatoria, la lutte contre la tuberculose sera inefficace et vaine tant qu'on ne s'attaquera pas bravement au foyer d'infection lui-même, c'est-à-dire au logement insalubre, à la maison qui tue.

Il ne suffit pas de le dire, il faudrait agir. Or l'action est lente et coûteuse.

On ne peut pas comme cela, tout d'un coup, mettre bas une maison contaminée, eût-elle déjà causé vingt décès. Il faut payer à son propriétaire une somme représentant la valeur de l'immeuble et de plus une indemnité pour le fait de déposession.

Pour faciliter aux communes l'expropriation des maisons ou des groupes de maisons reconnues insalubres, M. Jules Siegfried a présenté un projet de loi décidant qu'en cas d'expropriation pour cause d'insalubrité notoire d'un immeuble, l'indemnité à allouer ne porterait que sur la valeur vénale courante dudit immeuble. Par estimation on diminuerait le coût des réparations nécessaires pour rendre habitable un logement condamné précisément par son inhabitabilité, et si la démolition s'imposait par suite de l'insuffisance des réparations possibles, on ne tiendrait compte que de la valeur du terrain.

Le logis malsain est étroit, humide, il n'est jamais éclairé par un rayon de soleil.

La maison saine par excellence est celle où pénètrent largement l'air et la lumière solaire.

Le soleil est un grand meur des microbes. Un appartement ensoleillé, où l'air sera facilement renouvelé, ne deviendra jamais un foyer de tuberculose.

Il est aussi nécessaire qu'une émanation malsaine ne vienne pas vicier l'air ou contaminer le sol. Cependant, le cas est fréquent à la campagne, où les fumiers s'étalent à deux pas des portes et sont parfois entassés contre les murs des habitations.

Par malheur, les bons conseils des hygiénistes ne sont que rarement écoutés par les intéressés.

Que la maison soit saine ou non, du moment qu'elle est commode, d'un faible loyer, on la loue, et des gens en bonne santé entrent avec la plus parfaite indifférence dans le logement laissé vacant par suite du décès d'un tuberculeux

L'institution du carnet sanitaire, consistant en la notation sur des fiches spéciales à chaque immeuble, des décès qui s'y produisent par le fait de maladies contagieuses, a déjà permis à certaines grandes villes de poursuivre avec méthode et sûreté leur œuvre d'assainissement. Paris, Rouen, Saint-Etienne, Nancy, Orléans, Toulon, connaissent maintenant les quartiers insalubres de leur agglomération, et, dans ces quartiers, les maisons contaminées, les maisons qui tuent.

Car elles tuent bien ces maisons !

Il suffit de consulter les registres de décès, aux bureaux de l'Etat civil, de relever en même temps que les domiciles, les cas de morts par tuberculose, on trouvera que 90 0/0 sont survenus dans quelques-unes de ces maisons étroites sans air et sans lumière qu'il faudrait démolir au plus vite pour sauvegarder d'autres vies humaines.

Le casier sanitaire a donné de bons résultats, il en donnerait de

94 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

Les garçons s'étaient ecrimés, brossé en hate, contre leur veste et leurs souliers couverts de poussière. Tout reluisait comme au sou neuf et cela formait, vraiment, un magnifique spectacle champêtre. Le soleil, à présent, dardait obliquement ses rayons sur l'autel, qu'ils dorment, ainsi que sur les toits du bâtiment principal de la ferme au-dessus duquel, trois drapeaux tricolores, nouvelle par la brise, flottaient. Ça, c'était bien encore !... Toujours une pensée de m'sieu Maquart ! Il avait voulu que l'idée de la patrie fût représentée à la fête ! Il avait fait savoir, huit jours auparavant, que les gens d'Angerville, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent pourraient assister à la bénédiction de la ferme, selon leur bon plaisir.

Aussi, tout Angerville était là, en habits de dimanche : hommes, femmes, enfants, riches et pauvres ; tous, curieux d'abord, maintenant enthousiasmés par la splendeur du décor que la présence du clergé devait rendre plus imposant encore. Sur le désir de M. Maquart, le curé d'Angerville, un vieillard bonhomme, qui avait été aumônier militaire en Crimée, avait prié le capitaine des pompiers d'assister, en armes, avec ses hommes, à la cérémonie. A quatre heures moins dix, heure militaire, les pompiers, en grande tenue, avaient pris place autour de l'autel, dans la cour de la ferme. Les bonnes femmes, en voyant cet appareil guerrier et religieux, étaient émues. Elles déclarèrent que c'était beau comme à la Fête-Dieu. On se sentait tout remué, quoi ! ça faisait plaisir ! Et voilà qu'un grondement sonore s'était fait entendre, tout à coup, accompagnant des voix tonitruantes qui psalmodiaient des psaumes. C'était le clergé qui arrivait ; pour le coup, l'enthousiasme fut à son comble.

Le vieux curé, le dos couvert d'une lourde chape d'or brun, que le soleil faisait scintiller, marchant sous un dais empanaché porté par quatre enfants de chœur, en robes rouges, sous leurs surplis de dentelle, et tenant l'ostensoir, pénétra dans la cour. Quatre chantres, gras à lard, aux faces rebondies, l'accompagnaient, chantant à pleine voix. Deux hommes, en robes noires et surplis blancs, soufflaient dans leurs instruments : des ophicléides aux cuivres resplendissants, d'où sortaient, en ingoissant, les notes profondes qu'on avait entendues. Le curé monta à l'autel. Les vieilles dévotes, toutes secouées, pleuraient à chaudes larmes. Un grand silence se fit, un silence solennel. A ce moment-là même, une voiture, attelée d'un cheval, tout blanc d'écume, fit son entrée dans la cour de la ferme. C'était m'sieu Romain Maquart en personne. Il descendit de l'équipage, donna la main à une jeune fille qui l'accompagnait, et marcha vers l'autel. Le maître était en redingote noire, en chapeau haut de forme et ganté de noir. Tous les regards se fixèrent sur lui. On trouva qu'il avait grand air. La jeune fille portait une jolie toilette claire qui la parait superbement, bien qu'elle fût extrêmement simple. Cette jeune fille, c'était Antoinette. Romain Maquart demeura debout, au premier rang, au-dessous de l'autel improvisé. Antoinette s'agenouilla sur les marches, recueillie, très grave. Soudain, le curé, tenant l'ostensoir d'argent aux rayons de vermeil, se retourna

— Portez, armes, dit alors le capitaine des pompiers d'une voix sonore. Présentez, armes ! Genou, terre !

Les pompiers exécutèrent les mouvements ordonnés. Un cliquetis d'armes retentit, clair, dans le silence. Tous les assistants, agenouillés, étaient vraiment impressionnés.

— *Benedicat vos, omnipotens Deus ! Pater et Filius, et Spiritus sanctus... Amen !* dit le prêtre.

Chacun s'était signé dévotement. Le maître avait jeté, rapidement, un coup d'œil indéfinissable, à gauche, — un coup d'œil que personne n'avait pu voir, — dans la direction d'un pain hors d'usage, bouché depuis longtemps... et dont les moments de fer, rouillés, avaient été repeints récemment en rouge. Puis, il s'essuya ! Qu'avait-il donc ? Sa haute taille se courba... En vérité, c'était surprenant ! Enfin, il se signa à son tour... après quoi, sûr que personne n'avait remarqué son trouble, il se redressa et promena lentement son regard perçant sur l'assistance, pendant que s'achevait la cérémonie religieuse organisée par lui...

V

LE SOUPER

Sous un hangar très long, qui est abrité un régiment tout entier, — un de ces hangars qu'on voit dans les fermes importantes, on avait placé une table immense et rustique, faite de planches simplement posées sur des tréteaux. C'est sur cette table improvisée qu'on devait servir le souper attendu par une légion de ventres affamés. A six heures sonnantes, le maître s'était assis à la place d'honneur, au milieu de la table, ayant, à sa droite, monsieur le curé d'Angerville, et monsieur le maire à sa gauche. En face du maître, Antoinette avait pris place et le capitaine des pompiers s'était installé à sa droite, tandis qu'à sa gauche se trouvait Toussaint Evrard. Sur la nappe, les servantes avaient servi un souper copieux. D'abord, un bouillon pantagruélique et fort appétissant ; puis, un civet de lapin, des asperges et enfin, comme rôti, plusieurs gros poulets... soit un souper magnifique... une vraie noce, quoi !

Il y avait bien soixante convives, pour le moins, à ce festin. Tous les pompiers en grand uniforme, les chantres, les enfants de chœur, le maître d'école, le garde-champêtre, les volontaires, les autres musiciens, enfin les garçons et les filles de la ferme. Les victuailles de toutes sortes, servies à profusion, avaient disparu comme par enchantement. Chacun, en effet, avait un appétit formidable, excité, d'ailleurs, par le grand air, par l'exercice, et aussi par la joie, il est inutile de le dire.

A suivre.

meilleurs si le public était autorisé à le consulter.

Mais voilà, les municipalités seules ont ce droit, car l'article 1382 du code civil met la fiche de la maison à l'abri de la pourtant légitime curiosité du futur locataire.

Car, si par hasard, le futur locataire convaincu que le logis est mortel n'allait pas le louer, le propriétaire attaquerait la municipalité en diffamation.

La loi est la loi, parfaitement !

Mais, quand une loi est aussi sotte, on la change. Selon le désir formulé par le docteur G. Petit, on devrait pouvoir lire sur les façades des immeubles, à la suite du petit placard célébrant les avantages des appartements à louer : eau, gaz, ascenseur, etc., ces mots rassurants : *Maison salubre !*

Ce serait le seul moyen de lutter avantageusement contre l'incurie des propriétaires et l'insouciance des locataires.

En tout cas, qu'on y songe; à la ville comme à la campagne, la maison saine doit être aérée, bien éclairée.

Qu'on élargisse les fenêtres, qu'on perce les murs pour en établir d'autres, qu'on assure la libre circulation de l'air et la très large pénétration du soleil ; la maison ne fera plus de victimes. Si paradoxal que cela puisse sembler, ouvrir grandes les fenêtres c'est fermer la porte à la mort.

MARC LANGLAIS.

Conseil Municipal

Séance plénière

Le Conseil Municipal se réunira, en séance plénière aujourd'hui mercredi, à 3 heures du soir.

Ordre du jour : Lecture et discussion du cahier des charges de l'éclairage public au gaz et à l'électricité.

Séance publique extraordinaire

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique extraordinaire, le vendredi 23 du courant, à 3 heures du soir.

Ordre du jour : Sections de famille. — Demande de subvention pour les fêtes de la Mutualité. — Examen du cahier des charges de l'éclairage public au gaz et à l'électricité.

Causerie Agricole

ENGRAIS

On dirait que tout le monde sait à quoi s'en tenir sur cette importante question, mais en réalité tant s'en faut. Que de fumiers mal préparés, perdus, employés sans discernement ! Quelle ignorance encore des engrais chimiques ! Et cependant il y va de l'avenir économique de la Corse.

Voici donc quelques conseils pratiques :

1. FUMIERS. — Il importe d'avoir une fosse à fumier maçonnée, à l'abri du soleil ; un réservoir cimenté à purin, à proximité des écuries et des étables ; de renouveler fréquemment la litière, en utilisant surtout les pailles de céréales, les fanes de pois, de haricots, de fèves, de pommes de terre ; de tasser les fumiers de temps à autre ; de les arroser quelquefois et de les préserver des pluies abondantes. Voilà autant de choses qui, avec le mode de nourriture et l'âge des animaux, les travaux auxquels on les occupe, influent sur la richesse des fumiers.

Dès lors, pourquoi ne pas tirer parti des hoies des chemins, des fossés et des murs, si propres à faire des composts avec la chair des animaux morts, le sang, les os, les poils, les vieux chiffons ? Les cultivateurs pourraient aussi, sans bourse délier et en grand avantage de l'hygiène publique, augmenter considérablement la quantité de leurs engrais, améliorer leurs terres et accroître leurs revenus.

2. ENGRAIS ANIMAUX. — Chevaux et moutons donnent des fumiers chauds ; bêtes à cornes et porcs, des fumiers froids. Les premiers conviennent aux terres fortes; les autres aux terres légères. On les corrige en les mélangeant. Les employer sans discernement, c'est deux fois la production.

3. ENGRAIS CHIMIQUES. — Ils consistent en nitrates, phosphates et superphosphates, et complètent avantageusement les fumiers. Ceux-ci, en effet, ne renferment pas tous les principes nécessaires aux plantes ou ne les contiennent qu'en quantités insuffisantes. Dès lors, les plantes qu'ils doivent nourrir n'atteignent pas leur complet développement et leurs produits sont inférieurs à ce qu'ils pourraient être.

Il faut toutefois user, dans une sage mesure, des fumiers et des engrais chimiques ; les premiers enrichissent la terre et l'amendent ; les autres augmentent son degré de fertilité et désencouragent le cultivateur des peines qu'il s'est imposées pour se les procurer.

Malgré cela, les engrais chimiques sont encore inconnus dans beaucoup de localités. Aussi, au lieu d'abondantes récoltes de céréales, légumes et autres, on ne voit que des broussailles peuplées de sangliers, renards et lièvres, si funestes à l'agriculture.

Il importe donc que le cultivateur accorde de tous ses soins aux fumiers et utilise, sans plus tarder, les engrais chimiques. C'est le seul moyen d'avoir toujours de bonnes récoltes ; d'enrayer, conséquemment, la désertion des campagnes.

Allons, braves cultivateurs, faites en sorte de délivrer notre belle Corse de la misère qui l'étouffe, en attendant l'action bienfaisante des pouvoirs publics. Et pour cela, vous n'avez qu'à faire de l'agriculture rationnelle et retenir vos fils au foyer domestique, loin des petits emplois et surtout des compétitions locales.

FONTANA.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le 28 mars dernier a eu lieu dans toute la France l'Assemblée générale annuelle des membres de la Dotation de la Jeunesse de France.

Dans cette réunion plénière, il y avait à élire cinq administrateurs pour Paris et six administrateurs pour la province.

Douze candidats étaient en présence pour Paris et quinze pour la province.

Le dépouillement des votes a eu lieu dimanche dernier au siège social de la Dotation, 25, boulevard Sébastopol, à Paris.

Nous apprenons avec plaisir que M. Cardi, président de la section d'Angers, et administrateur sortant, a été réélu le quatrième sur quinze candidats avec 140.720 voix.

C'est là un nouveau témoignage d'estime et de confiance donné à M. Cardi dont tous connaissent le dévouement aux œuvres de mutualité et en particulier à l'œuvre de la Dotation de la Jeunesse de France.

M. Cardi a déjà reçu les félicitations du Comité central et nous sommes heureux de lui adresser ici les nôtres.

(Le Petit Courrier).

Conseil de Revision

Mercredi 21 avril, canton de Soccia, aux Bains de Guagno, à 10 heures et demie du matin.

Conseillers généraux : M. Versini, titulaire ; M. Pinelli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Serafini, titulaire ; M. Filippi, suppléant.

Jeudi 22 avril, canton de Piana, à Piana, à 9 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Gallini, titulaire ; M. Muraccioli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Defranchi, titulaire ; M. Serafini, sup.

Vendredi 23 avril, canton d'Evisa, à Evisa, à 3 heures du soir.

Conseillers généraux : M. Forcioli, titulaire ; M. Stephanopoli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Filippi, titulaire ; M. Defranchi, suppléant.

Samedi 24 avril, canton de Calacuccia, à Calacuccia, à 1 heure et demie s.

Conseillers généraux : M. Giamarchi, titulaire ; M. Lorenzi, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Luccardi, titulaire ; M. Paoli, suppléant.

Dimanche 25 avril

Voyage à Ajaccio

Suspension des opérations du 25 au 28 avril inclusivement

Bulletin Financier

Paris, 17 avril 1909.

Le mouvement rétrograde qui avait marqué la clôture d'hier s'accentue aujourd'hui sur une nouvelle baisse du Turc à 91.70. Tous les Fonds d'Etats sont lourds ; Rente Française 97 52 ; Serbe 81 40. Russe 1906 92 60. Les Sociétés de Crédit conservent facilement leurs bonnes tendances.

Nous avons annoncé que le Comptoir National d'Escompte portait son capital social de 150 à 200 millions de francs. La progression de dividendes a été la suivante : en 1905, 25 frs ; de 1900 à 1905, 27.50 ; et de 1906 à 1908, 30 fr.. Les bénéfices ont passé de 2.822.000 frs en 1900 à 5.200.000 frs en 1905 ; à 8.490.000 frs en 1906 ; à 8.909.000 frs en 1905 et à 10.265.000 en 1908.

La Rente Foncière s'inscrit à 477.

Parmi les valeurs industrielles et de traction plus ou moins lourdes, la Jeumont est en baisse marquée à 343, cours encore trop élevé.

En Banque, le Laurium Grec a des échanges suivis à 57.50.

On annonce pour demain 17 courant l'introduction au marché en Banque au comptant des actions d'une affaire brésilienne, la Société Sucrière d'Agra, qui paraît intéressante.

Les recettes des Tramways Camaragé et Force à Rio de Janeiro se sont élevées pour la 43e semaine de 1909 à 1.084.851 frs contre 982 526 frs pour la même période de 1908. L'augmentation depuis le 1er janvier 1909 est de 836.936 frs.

Nos chemins de fer sont irréguliers.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PARTINELLO. — Le Conseil d'Etat a rejeté les protestations formulées contre les élections municipales de Partinello.

BOCA-CROCE. — M. Ettori Jean-Jacques, ex-sergent fourrier au 163e d'infanterie, à Mons-Cruon, est mis à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, pour occuper un emploi de préposé de 4e classe des douanes et régies.

SAINTE-MARIE-SICHÉ. — Le 14 mars courant s'est éteinte à Sainte-Marie-Siché, après une maladie de plusieurs mois, Mlle Fico, institutrice-adjointe dans cette commune.

Mlle Fico était à peine âgée de 25 ans. C'était une maîtresse très dévouée que l'administration académique tenait en grande estime et qui sera regrettée des familles et des élèves.

Nous adressons aux parents de Mlle Fico l'expression de nos bien vives condoléances.

CORSCIA. — M. l'abbé Geromini, curé doyen de Poggio-Mezzana, est nommé curé à Corscia, et M. l'abbé Albertini, vicaire de Lozzi, est transféré à Corscia.

Carnet Mondain

Hier matin a été célébré, en l'ancienne cathédrale de Sainte-Marie, le mariage religieux de M. Cristiani Jacques-Toussaint, adjudant en retraite, de Valle-di-Rostino, avec Mlle Casta Julie-Marie, la très distinguée et charmante nièce de M. l'archiprêtre Casta.

Ce mariage est des mieux assortis et unit deux familles également honorables : le marié appartient à une vieille famille du canton de Moroseglia, et la mariée est une descendante des célèbres *Capitani de Casta* qui ont joué un si grand rôle dans notre histoire insulaire, du XIVe au XVIIe siècle.

M. Cristiani a été un brillant sous-officier. Il a combattu en Chine, au Tonkin, dans toutes nos colonies de l'Afrique Occidentale, et partout, il s'est conduit avec bravoure, honneur et dignité, ayant été plusieurs fois cité à l'ordre du jour. Il a de très glorieux états de services à son actif, et ses chefs qui le tenaient en très haute estime, l'ont toujours noté comme « un sous-officier parfait et très énergique ; consciencieux, brave et zélé ; très au-dessus de la moyenne, servant avec beaucoup de zèle et de dévouement, méritant d'être maintenu pour sous-lieutenant, etc. »

Par suite d'un deuil très récent, la cérémonia revêtu un caractère de stricte intimité.

La mariée rayonnante de jeunesse, de fraîcheur et de beauté, a été conduite à l'autel par son frère, un jeune sous-officier des Chasseurs alpins.

Les témoins de l'épouse étaient : M. Casta Charles-Paul, son frère, et M. Luciani, un ami de la famille ; ceux de l'époux ; MM. Cristiani Paul Hyacinthe et Matteï Sampiero, ses frère et beau-frère.

M. l'archiprêtre Casta a officié. Quoique en proie à une grande émotion, il a prononcé, avec le réel talent qu'on lui connaît, un très éloquent discours, où il a mis tout son cœur et toute son âme pour exalter les beautés du mariage chrétien.

Après la cérémonie, les mariés sont partis en voyage de noces pour la Côte d'Azur, où nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Un Ami.

FÊTE FORAINE

SUR LA PLACE DU THÉATRE

Dimanche, 25 avril

DÉCORATION TOUT A FAIT NOUVELLE

Attractions diverses et inédites

Grande fête de nuit

ILLUMINATIONS

Entrée : 25 centimes

Nous publierons demain le programme de cette brillante fête.

Menacée de perdre la vue.

Récit d'une brodeuse.

Mme Olivier qui demeure à Nevers (Nièvre), 30, rue de la Barre, et qui vient d'être si bien guérie par les pilules Pink, nous a fait dans une lettre le récit suivant :

Mme Olivier

« Ma santé depuis longtemps déjà, laissait beaucoup à désirer ; l'anémie m'avait minée lentement, mais si sûrement que j'étais à bout de forces. J'étais devenue très pâle et me traînais avec peine. Il n'aurait pas fallu me demander de monter un escalier d'une traite, cela m'aurait été impossible. J'avais fréquemment, et la nuit aussi bien que le jour, des palpitations du cœur, des sensations d'angoisse qui me prenaient à la gorge et aussi des étourdissements, des vertiges. J'étais excessivement fatiguée. J'ai continué cependant, tant bien que mal, mon métier de brodeuse, mais je dus un jour cesser cela aussi. La faiblesse, l'épuisement, se faisaient sentir sur ma vue. Je n'y voyais plus bien, et pour broder, il faut y voir, n'est-ce pas ? J'avais bien essayé de mettre des lunettes, mais je m'étais rendue compte que toute lutte était inutile. Je ne savais plus que devenir à 32 ans, ayant successivement essayé tout ce qu'on m'avait ordonné pour combattre mon anémie et tout cela sans résultat. On m'a tant dit que les pilules Pink me guériraient que j'ai voulu faire avec elles une dernière tentative. Vous pouvez penser si j'attendais anxieusement l'effet produit par la première boîte. Il fut favorable, et je me sentis toute heureuse. J'avais repris un peu meilleure mine et sans pouvoir préciser davantage, je me sentais mieux. J'ai continué le traitement avec confiance. Il m'a complètement rétablie. J'ai eu de nouveau des forces, de belles couleurs, j'ai repris courage et je me suis remise au travail sans éprouver de fatigue, et y voyant bien clair. »

Nous avons tenu à publier cette intéressante attestation, non seulement parce qu'elle relate une belle guérison d'un cas d'anémie profonde, mais aussi parce que la malade a été guérie de son affaiblissement de la vue. Bien des personnes dont la vue baisse, sont loin d'attribuer cet affaiblissement de l'acuité visuelle, à une répercussion de l'état général d'anémie. Cela est pourtant, et le cas ci-dessus en est un exemple frappant.

Les pilules Pink régénèrent le sang et tonifient les nerfs. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, Rue Rolin, Paris Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Service Médical de colonisation en Algérie

Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 2 juin prochain à Alger (Ecole de Médecine), à Paris (office de l'Algérie) et à la Préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de Médecine.

Pour tous renseignements s'adresser, soit au Gouvernement Général (direction de l'intérieur, 2e Bureau) soit à l'office de l'Algérie, à Paris, soit à la Préfecture de chaque département.

La liste des candidats sera close le 18 mai.

On trouvera également le programme du concours à la sous-préfecture de Bastia.

Souscription Publique

POUR LES

Fêtes de la Mutualité

qui auront lieu à Bastia

LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, fête vénitienne et autres attractions.

1e Liste

MM. Antoine Pierangeli, agent général, fr. 20 ; Louis Pierangeli, 5 ; Vincent Lanata, 5 ; Castellani, 2 ; Nicolini, 2 ; Sottoni, 1 ; Narcilli, 1 ; Collari, 1 ; Soletti, 1 ; Danesi, 1 ; Lemiani, 1 ; Molinelli, 1 ; Vincent Orenga, 1 ; Grimoni, 0,50 ; Carli, 0,50 ; Santoni, 0,50 ; Un ami, 2 ; Valery et Casanova, 5 ; Agostini Antoine, 2.

Total : 50 fr. 50.

6e liste

MM. Lizza, fr. 5 ; Matricali, 1 ; Brunidi, 2 ; Campana, officier de la marine en retraite, 1 ; Amoyme, 1 ; Brunini, 2 ; Amoyme, 1 ; Romagnoli, horloger, 2 ; Ferretti Vincent, négociant, 2 ; Sanini, sous-officier, 1 ; Feine, 2 ; Cermolacce, représentant de commerce ; 2 ; Léon Prêt, 2 ; Jean Zanni, pharmacien, 2 ; Quilici, 1 ; Sarrapani, retraité, 1 ; Morelli, 1 ; Antomarchi Dominique, 2 ; Vive l'Empereur, 1 ; Colonna, coiffeur, 1 ; Le Croisant Parisien, 2 ; Bar Sotsi, 2.

Total : 37 fr. »

Listes précédentes : 533 fr. 40

Total général : 569 fr. 40

Les personnes qui désireraient prendre part à la souscription sont priées de vouloir bien faire parvenir le montant de leurs cotisations à M. le Commandant Costa, trésorier, (chez M. D. Mattei aîné, Place Saint-Nicolas).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14°. à midi 18°. + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 20°, Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Nouvelles maritimes

M. le sous-agent comptable Quilichini, des comptables des matières des colonies, est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'emploi d'agent comptable de 2e classe.

M. Alfonsi, commis de 3e classe de l'inscription maritime, est nommé commis de 2e classe.

M. l'ouvrier tourneur Orsini, du port de Toulon, est nommé surveillant technique de 2e classe.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour le grade de sergent, les caporaux :

Balesi Jean-Baptiste, du 21e ; Gozzi Hilaire-Antoine, du 24e ; Lena Jean, du 7e ; Leandri Paul-Michel, du 9e ; Cervoni Dominique, du 8e ; Paoli Pompée, du bat. de l'Emyrne ; Streuna Albert, du 16e ; Calioli Jean-Baptiste, du 11e ; Emanuelli Pierre-Jacques, du 24e ; Orsoni Jacques-François, du 8e ; Chiarelli Pierre-Paul, du bat. de l'Emyrne ; Geloromini Simon-Paul, du 9e ; Giannitj Auguste François, du 6e ; Cecoldi Antoine-Martin, du 9e ; Parsi Laurent-Jean, du 23e ; Laurelli Jules-Antoine, du 1er sénégalais ; Rossi Antoine-Joseph, du 1er malgaches ; Mattei Ange, du 11e ; Crasciucci Maurice-Marius, des secrétaires d'état-major ; Casanova Pascal, des commis d'administration ; Santoni Marc, Franceschi Antoine, de la section d'infirmiers.

Constructions modernes

Constructions modernes de villas et de maisons à loyer.

Baffico François, élève de M. Chemin, architecte-expert, à Nice.

S'adresser, 7, rue Dante, à Nice.

Avis

A partir du 19 avril courant les Magasins de Cuirs et Chaussures de Mme veuve Jacques Bonnani sont transférés, Place d'armes, N° 10, à côté de la fabrique de Pâtes alimentaires.

Police des mœurs

Malgré la chasse que leur fait la police les filles soumises ne se gênent pas. C'est ainsi qu'hier on a dû en écrouter une au violon pour avoir causé du scandale place de l'Hôtel de Ville.

Procès verbal a été dressé contre deux autres pour avoir causé du scandale rue de l'Opéra.

Enfin les agents ont dû mettre en état d'arrestation la fille soumise Cima Marie, coupable d'avoir labouré la figure avec une épingle à cheveux à la fille Bech Jeanne.

A louer

Local pour industrie de liège, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et graines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, rue Saint Nicolas, Bastia.

On demande

Un demande à acheter jeune cheval dressé au trait.

S'adresser pour offres à M. Joseph Antimonio, 2, rue Abbatucci, Bastia.

A vendre

Mobilier à vendre immédiatement pour cause de départ : meubles et tentures de salon, salle à manger, bureau, cuisine, etc.

S'adresser à M. Bresson, sous-intendant militaire en retraite, villa Ste Marie Minelli, près la route du Cap.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie villa Farinole, située au Boulevard de Paris, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

Etat-Civil

MARIAGES

Pasturi Albert-Frédéric-Pierre et Lota Franceschi Marie-Dominique, tous deux de Bastia.

Simeoni Jean-Baptiste, de Bastia, et Paoli Marie-Pierrine, de Sorbo-Ocagnano.

Casanova Marius-Charles, de Paris, et Casanova Marie, de Bastia.

Cristiani Jacques-Toussaint, de Valle de Rostino, et Casta Julie-Marie, de Santo Pietro di Tenda.

NAISSANCES

Colonna Angèle-Marie. — Parodi Dominique-Antoine. — Ristorcelli Félicité. — Terre Marie-Augustin. — Tarquini Joséphine.

DÉCÈS

Colonna Sauveur, marié, 77 ans, de Bastia.

Colonna Fernande, 3 mois, de Bastia.

Colonna Marie, 6 ans, de Bastia.

Colonna Marie-Madeleine, mariée, 35 ans, de Bastia.

Colonna Philippe-François, marié, 45 ans, de Nocariès.

Colonna Antoine-Laurent, célibataire, 22 ans, de Farinole.

Colonna Joseph, célibataire, 45 ans, de Bastia.

Information Importante

Il est formé par La Cyrnos, Société Anonyme Française pour la mise en valeur des richesses de la Corse, au capital de 400.000 francs.

Siège Social : 159, Rue Montmartre, à Paris.

Il sera poursuivi par La Cyrnos et pour son compte d'être étant la mise en valeur des richesses de la Corse, son sous-sol soumigné a l'honneur d'informer les populations Corses que la Société a chargé du déplacement de leurs produits quels qu'ils soient, à Paris et en province, en conséquence, d'adresser leurs échantillons et prix à M. l'Administrateur de La Cyrnos, Rue Monsieur, à Paris.

Le Gérant-Directeur : Pierre PONS.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00219

BOURSE DE PARIS

	19 avril	20 avril
Rente de 3 0/0 ancien	97.50	97.30
de 3 0/0 amortis.	98.05	98.05
ex-coupon		

Ponts et Chaussées

Paris, 20 avril.

M. Casalonga, ingénieur des ponts et chaussées, à Corte, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er mai prochain.

Nomination

Commissariat de police

Paris, 20 avril.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la nomination de M. Caillaud, comme commissaire de police, à Corte.

LE TSAR en France

Paris, 20 avril.

Plusieurs journaux annoncent que le Tsar, qui serait très probablement accompagné de la Tsarine, assisterait, le 2 mai prochain, au lancement du cuirassé de premier rang *Danton*, à Brest.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 avril.

L'obligation portant le numéro 562.760 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Les obligations portant les numéros 708 546 et 1.054.378 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs.*

L'ouverture DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 20 avril.

L'ouverture de la session des Conseils généraux a eu lieu, hier et aujourd'hui, dans presque tous les départements.

*

Suivant une noble habitude, l'ouverture de la session du Conseil général de la Corse n'aura lieu que lundi 26 avril.

EN SUISSE

DRAME DE LA FOLIE

Berne, 20 avril.

Hier soir, à quelques kilomètres de Berne, un propriétaire qui jouissait d'une assez belle fortune, a fait sauter sa maison avec de la dynamite.

Les quatre murs seuls sont restés debout ; tout l'intérieur s'est écroulé.

On croyait que le propriétaire était resté dans les flammes, car un incendie venait de se déclarer, lorsqu'il fit son apparition à une fenêtre, menaçant la foule avec un fusil.

Les gendarmes le ramenèrent de force en ville, et tâchèrent plusieurs coups en l'air pour l'effrayer, mais le fou se précipita dans la rue, et s'écrasa sur le pavé.

Les Bandits de l'Aisne

Interrogatoire des deux frères LECLERC

Amiens, 20 avril.

Le Juge d'instruction près le tribunal d'Amiens a commencé aujourd'hui l'instruction des deux frères Leclerc, les chefs des bandits de l'Aisne, dont les exploits rappellent ceux de la bande Pollet.

Les deux frères, Léon et Georges Leclerc, âgés de 23 et 29 ans, sont accusés d'avoir commis depuis l'année dernière au moins cinq assassinats et plus de cent vols qualifiés.

Ces bandits nient les faits qui leur sont reprochés ; au moment de leur arrestation, ils étaient cependant armés jusqu'aux dents.

Ces deux malfaiteurs avaient l'intention d'aller se cacher en Italie ; ils avaient des papiers portant deux noms d'emprunt.

LA MALADIE DU NÉGUS

Paris, 20 avril.

Les nouvelles reçues d'Addis-Abeba font connaître que l'état de santé de l'empereur Ménélik laisse de nouveau à désirer.

L'impératrice Taïtou, dont les sentiments xénophobes sont très connus, a repris grâce à ces circonstances une partie de son influence.

EN HOLLANDE

GRANDES RÉJOUISSANCES

La Haye, 20 avril.

A l'occasion du 33e anniversaire du prince Consort Henri, des réjouissances publiques, plus fastueuses que les années précédentes, ont eu lieu à la Haye.

L'état de la reine est toujours excellent.

Le professeur Kouwir, de l'Université d'Utrecht, reste en permanence au palais ; la délivrance de la jeune souveraine pouvant se produire d'un moment à l'autre.

EN RUSSIE

HUIT PERSONNES ÉCRASÉES sous un train

Saint Pétersbourg, 20 avril.

A la gare de Voronèje, huit personnes venues pour chercher du bois de chauffage, s'abritèrent de la pluie sous des wagons d'un train de marchandises.

Ce ci ci s'étant subitement mis en marche, écrasa les malheureuses, dont la plupart furent coupées en morceaux.

DINAN

Terrible accident de voiture

Deux morts

Dinan, 20 avril.

Le docteur Michel revenait de voir un malade, et venait de remettre la bride de son client qui devait rapporter des médicaments.

A deux kilomètres de Dinan, dans une descente, le cheval prit peur et s'emballa.

La voiture fut précipitée dans une carrière et le docteur Michel fut tué ainsi que son compagnon.

LES TROUBLES OTTOMANS

La Situation

Paris, 20 avril.

Dans les milieux politiques et diplomatiques, on considère la situation en Turquie, comme plus grave que jamais.

Les nouvelles reçues de différentes provinces sont inquiétantes à tous les points de vue.

L'abdication du Sultan

Paris, 20 avril.

Dans les milieux officiels autrichiens, le bruit court que le Sultan serait décidé à abdiquer à la condition qu'on lui garantisse qu'il aura la vie sauve.

*

Dans les cercles diplomatiques de Berlin on dément la nouvelle de l'abdication d'Abdul Hamid, et la nomination du prince héritier.

Les Ambassadeurs

de France et d'Angleterre

refusent leur protection

A ABDUL-HAMID

Constantinople, 20 avril.

Le bruit court que le Sultan aurait supplié les ambassadeurs de France et d'Angleterre de le protéger.

Les représentants de ces deux puissances auraient fait répondre à Abdul Hamid qu'il leur était impossible d'intervenir dans des questions de ce genre.

EN ALLEMAGNE

LE PROCÈS

de Moltke-Harden

Berlin, 20 avril.

Le procès du général comte de Moltke contre M. Harden, qui avait été cassé pour vice de forme, par la cour de Leipzig, est revenu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Berlin, mais sans l'appareil des précédentes instances.

Quatre témoins seulement sont assignés cette fois, parmi lesquels ne figure pas le prince d'Eulenbourg.

Les deux parties ont jugé à propos de réduire cette scandaleuse affaire à sa plus simple expression.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jean Feretti et leurs enfants ; Mme Veuve Rose Lorenzi et son fils ; M. et Mme Zuloni et leurs enfants ; M. et Mme Jérôme Agostini et leurs enfants.

Les familles Daudi, Bozzani, Colombani, Carenzo, Ayme, Nozzari, Delorenzi, Jacovie, Vincentelli, Berti, Carli, Gallina, Hyvelt, Cinquini, Gambart Lota, Adelie, Ghio, Ginestet, Grosjean, Patrimonio, Pighi, Marchetti, Granarolo, Durosi, Bastiani, Minotto et Pervereux,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Feretti

leur frère, beau frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, dans sa 45e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 21 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Evêché, 2, (Haute Ville).

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs.*

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

23, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre

la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques

en ciment comprimé

unis, à dessins, simili-marbre

Grand'choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES

en tous genres

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE

de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :

Bastia, 2, Avenue Cornet,

Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie

Fernande (Corse)

20 frs à gagner par jour

se vendant nos nouveaux articles sensationnels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Kerbo Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporte un foyer aisance et bien être. Kerbo Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Rue Fodi, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières toxiques à la place pour la fabrication de dents artificielles.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour!

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T, U de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA

POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE** et **INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc..., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT

Pour BASTIA et CORTE

M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

à fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 3111

JEUDI 22 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00220

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Opport

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 21 s.

Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Alexandre Sauli.

21 AVRIL

LES SOCIALISTES ET LES PAYSANS

L'importance de se concilier les paysans n'a pas échappé aux socialistes réunis en congrès à Saint-Etienne. Ils ont compris que la masse rurale qui représente plus de la moitié de la population totale de la France serait pour eux un utile appoint électoral. Les paysans ne sont-ils pas le grand réservoir d'où sortent les majorités parlementaires? Mais il est au moins curieux d'étudier les moyens qui ont été préconisés par les socialistes pour se rendre maîtres des travailleurs de la terre.

A vrai dire, nos socialistes sont fort embarrassés pour définir exactement leur programme agraire. Peuvent-ils dire tout de go aux paysans : « Vous nous intéressez énormément, mais vous nous intéresseriez encore davantage si vous vouliez bien voter pour nous? »

Les uns ont pensé que c'était le meilleur système. « Il faut, disent-ils, parler franchement aux paysans, et ne pas cacher aux petits propriétaires que nous visons à la socialisation de toute la terre. C'est la manière forte, tant pis pour ceux dont cela contrariera le goût! »

D'autres, avec à leur tête Compère-Morel, le nouvel élu d'Uzès, ont prétendu être plus habiles. « On ne peut pas parler aux paysans de leur enlever leur petit bien, pour le socialiser; il ne faut pas les effaroucher en leur parlant de suite d'expropriation. »

Si nous comprenons bien, il s'agit, pour les socialistes, de « monter le coup » aux paysans, de façon à les amener au communisme sans qu'ils s'en doutent.

Le procédé est peut-être fort adroit, mais est-il bien honnête? En tout cas, je crains que les théoriciens du collectivisme ne se fassent quelque illusion sur la mentalité paysanne; ceux qu'ils prétendent ainsi berner comprendront fort bien leur tactique et ne s'y laisseront pas prendre; les paysans de France possèdent en réserve une dose de bon sens dont les socialistes ne se doutent même pas, et qui, en tout cas, aura vite fait justice de leurs sophismes.

Du reste, la question agraire n'est pas posée d'hier; tous les chefs, depuis Karl Marx, Vandervelde et Kautski, jusqu'à Jaurès et le spécialiste Compère-Morel, s'y sont usé les ongles, et il ne paraît pas qu'ils aient moindrement réussi à une solution.

Kautski, le premier, essaya de convaincre les paysans de la communauté de leur cause avec celle des ouvriers des villes: « Sous l'influence de ces deux éléments, concurrence et industrialisation de l'agriculture, écrivait-il, la masse paysanne constitue un misérable prolétariat rural. La condition des paysans, qui d'ailleurs sont destinés à se confondre avec les ouvriers des villes, est pire que celle des ouvriers; le paysan est voué à un surmenage plus grand, à une vie plus parcimonieuse que le travailleur à gages; ses profits sont moindres, son instruction et sa moralité inférieures... »

Vous n'y êtes pas! répond maintenant M. Compère-Morel. Le paysan aime trop son lopin de terre pour le laisser mettre en commun. Il y a quelque temps encore, on pouvait compter sur l'accroissement de la grande propriété qui devait « manger » la petite propriété, et accroître la misère rurale, préparant ainsi des troupes nombreuses de mécontents pour s'enrôler dans le socialisme. Mais il est aujourd'hui démontré que la petite propriété se défend vaillamment, et que, presque partout, bien loin de se laisser manger, c'est elle qui mange la grande.

Cette illusion étant évanouie, M. Compère-Morel dresse fort habilement un plan d'attaque, en divisant les populations rurales en cinq grandes classes, que l'on vaincra en détail, par des moyens différents. C'est ce que l'on appelle diviser pour régner. Il y a, dit-il :

1° les grands propriétaires fonciers;

2° les moyens propriétaires fonciers;

3° les fermiers;

4° les métayers;

5° les salariés.

Les grands propriétaires fonciers, il sera extrêmement simple de s'en débarrasser. Le théoricien socialiste en fait tout bonnement une hécatombe : on les socialisera, ou les expropriera, ou partagera leurs biens entre les syndicats ouvriers qui les exploiteront sous le contrôle de la nation.

Les fermiers qui sont riches subiront le même sort.

Quant aux autres, avec les métayers et les salariés, ils seront particulièrement choyés et enrôlés bon gré mal gré dans le socialisme, car, dit M. Compère, « quand le paysan aura vu la coopération augmenter le rendement de sa terre, il ira tout seul au collectivisme. »

Cette théorie merveilleuse n'a qu'un défaut, c'est qu'elle est inepte. Il serait vraiment trop commode de se débarrasser ainsi de ceux qui gênent et d'attendre sous l'orme que les autres se rendent d'eux-mêmes. Les paysans ne savent ils pas que cette coopération, sur laquelle comptent les socialistes, a été particulièrement encouragée bien avant l'avènement escompté du collectivisme; la mutualité de secours et de retraite, le syndicalisme agricole, l'assurance mutuelle, la protection du foyer, le bien familial, sont autant d'institutions républicaines, qui ne conduisent nullement à la socialisation de la terre. Les paysans s'uniront, coopéreront, s'associeront tant qu'il le faudra et tant qu'ils y verront leur profit, et ils feront bien. Mais quant à consentir à abandonner leurs titres de propriété, à travailler « pour le compte et sous le contrôle de la nation, » n'y comptez pas, messieurs les socialistes!

J. SOLEIL.

Propos d'actualité

Le Dimanche des Soldats

Si le colonel de chaque régiment est le père de ses soldats, M. Chéron en est la maman. L'honorable sous-secrétaire d'Etat à la guerre est animé d'une sollicitude toute maternelle à l'égard des troupiers, à un tel point que, si cela continue, la caserne deviendra un séjour de félicité que nul ne voudra plus quitter.

Après avoir fait rédiger à leur usage un livre de cuisine contenant les cent et un moyens de préparer le « rata » et les « patates, » il a songé à leur procurer des chaussettes, puis des oreillers... Maintenant, il se soucie de leur faire passer agréablement la journée du dimanche.

Le dimanche du troupier! Autant il est attendu avec impatience par les uns, autant il est maussade pour d'autres. Les premiers, ceux qui s'amusent, sont ceux qui ont quelque argent en poche, des parents ou des relations en ville, maintes occasions de s'amuser. Mais les autres, ceux auxquels la famille, trop pauvre, ne peut envoyer la pièce de cent sous indispensable, que font-ils? Ils errent, désœuvrés, par les rues de la ville, ils s'ennuient, ils dorment, finalement, ils prennent en dégoût la vie de caserne.

M. Chéron a pensé avec raison que ceux-là, aussi bien que ceux qui consacrent leur argent de poche à fréquenter assidument les cafés, pourraient bien plus utilement employer leur dimanche. Pour l'hiver, on avait déjà ouvert dans les casernes, des salles de réunion et de lecture; pour l'été, M. Chéron propose et recommande des promenades-causeries. Tous les chefs de corps viennent de recevoir à ce sujet une circulaire pleine d'à-propos et de bons conseils :

» Tantôt, dit le sous-secrétaire d'Etat, on se rendra aux alentours de la garnison, pour visiter un site curieux ou un monument rappelant des souvenirs historiques... Tout ce qui rappelle les gloires et le génie de la France sera commenté; on ne négligera aucune occasion de développer l'intelligence et de stimuler le patriotisme.

» Les hommes des professions les plus diverses appartiennent aujourd'hui à l'armée. Chacun pourra donc faire avec fruit l'éducation de son voisin. Le citadin renseignera le paysan sur l'industrie nouvelle rencontrée sur le chemin, mais de son côté le paysan racontera à son camarade des villes les méthodes de culture. Il est des gens instruits de beaucoup de choses qui ignorent les détails les plus élémentaires de la vie des campagnes et savent à peine distinguer les récoltes...

» Parfois, on utilisera le chemin de fer. C'est alors que l'oasrit de solidarité si heureusement pratiqué par les coopératives de compagnies, trouvera une de ses plus utiles applications. La coopérative pourra, en effet, à l'aide d'un prélèvement sur ses bénéfices, offrir le voyage... »

Il va sans dire que ces excursions seront absolument facultatives : c'est le meilleur moyen de les faire adopter par le plus grand nombre.

Voilà qui est parfait; volontiers je répéterai au sous-secrétaire d'Etat de la guerre la boutade d'un commandant : « Monsieur Chéron, chaque petit soldat de France vous élève une statue dans son cœur! »

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 avril à 4 h.

Allégro,	Allier.
La fête au village venue,	Bouldieu.
Madone de Rubens,	Klein.
Guillaume Tell,	Rossini.
Rose Mousseuse,	Kessels.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

140 — FEUILLE DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

IV

DEUX COMPLICES

Deux heures s'écoulèrent. La vieille dame ne revenait pas. La jeune fille ne pouvait pas concevoir d'inquiétudes. Souvent la châtelaine prolongeait beaucoup plus longtemps ses promenades ou ses courses. Connue de tous les habitants du bourg, en relations avec les riches pour ses affaires, avec les pauvres pour les services qu'elle leur rendait de si bon cœur, elle entrait parfois chez les uns ou les autres pour causer familièrement, souvent chez le notaire, M. Brissonnet, son intendant, ou plutôt son factotum et son conseil, et ne rentrait au château que pour l'heure du déjeuner.

Speranza attendit patiemment, en jouant du piano, de la harpe, en mettant en ordre ses vêtements, dont elle s'occupait elle-même, en songeant au passé, à l'avenir, à ce que pourrait être plus tard son existence si étrange jusque-là, si misérable d'abord, si triste presque toujours! Car, à quoi tenait-elle? Où étaient ses parents, ses amis? Si la main qui la soutenait venait à lui manquer, dans quel dénouement, dans quels abîmes retomberait-elle! Elle n'avait pas pour Me Brissonnet la même estime que la comtesse. Au contraire. Il lui inspirait une secrète antipathie, une sorte d'aversion qu'elle n'essayait pas de dominer. Midi sonna et madame de Frazé ne parut pas. Alors une angoisse envahit l'âme de la malheureuse. Un atroce pressentiment lui étreignait la poitrine. Depuis deux ans son institutrice l'avait quittée parce qu'il ne restait plus rien à lui apprendre. Elle appela Suzanne, la vieille femme de chambre de madame de Frazé. Suzanne l'aimait. Elle s'était attachée à la protégée de sa maîtresse comme à sa maîtresse elle-même.

— Je suis inquiète, lui dit-elle, madame ne rentre pas.

Le deuxième coup du déjeuner sonnait à la cloche des cuisines.

— Venez, Suzanne, dit la jeune fille. Allons au-devant d'elle.

Toutes les deux elles commencèrent le chemin que la comtesse avait dû suivre. Les compagnards mènent une vie monotones. Il semble que leur existence soit tracée d'avance comme les routes et les sentiers qu'ils ont à suivre chaque jour. Les deux femmes ne tardèrent pas à arriver à quelque distance de la grille, ouverte toujours, par laquelle on passait du parc sur la route qui traverse le bourg de Sobiaines. Un spectacle douloureux les y attendait. Etendue sur un banc rustique, madame de Frazé ne donnait plus signe de vie. Le visage empreint d'une pâleur mortelle, les yeux fermés, elle reposait semi sur ce banc et personne ne veillait auprès d'elle. Mais déjà à une certaine distance de la grille une rumeur se faisait entendre; un groupe de villageois, le curé en tête, s'empressaient d'accourir. Un peu en arrière de ce groupe, le notaire, Me Brissonnet, et un homme grand et fort, élégant de tournure et de mise, se hâtaient de rejoindre les autres. Sans s'occuper d'eux, Speranza s'était jetée à genoux auprès de la comtesse, lui prenait les mains, les pressait dans les siennes, les couvrait de baisers en l'appelant d'une voix angoissée :

— Madame!.. C'est nous, Espérance et Suzanne!.. Que vous est-il arrivé?

La mourante rouvrit un instant les yeux. Elle fixa tendrement sa protégée, l'attira près d'elle dans un suprême effort et murmura d'une voix éteinte déjà et qui lui parvint comme un souffle :

— Pauvre, pauvre enfant!

Et elle ajouta :

— Dans ma chambre... Cherche... Partout!.. Que Dieu te garde!..

Ses paupières alourdies se refermèrent... Un dernier soupir gonfla sa poitrine. C'était fini. Le prêtre arrivait trop tard. Il ne put qu'esquisser un geste de bénédiction et prononcer ces mots :

— Elle est morte!

Confident de sa parenté, comme le notaire de sa clientèle, il se tourna vers la jeune fille en disant :

— Elle vous aimait bien, mademoiselle Espérance. Vous garderez d'elle une véritable mère, mais elle a pris soin de votre avenir.

Me Brissonnet et le baron de Breux l'entendirent. Un ironique sourire crispa les lèvres du baron de la comtesse.

— Ma tante, en effet, avait cette intention, dit-il, mais l'a-t-elle réalisée?

Le curé de Sobiaines était un prêtre âgé, d'une soixantaine d'années, à cheveux gris, au visage coloré, d'aspect robuste et énergique. Il ne répondit pas. Malgré la solennité funèbre de la scène imprévue à laquelle il présidait pour ainsi dire, en présence de ce cadavre chaud encore, il venait de saisir sur le visage du baron de Breux une expression de triomphe, non pas mal dissimulée qui éclatait malgré ses efforts et il se demandait :

— Que s'est-il passé?

Le baron l'expliqua de lui-même en quelques mots, avec une apparence de franchise qui pouvait tromper les paysans qui l'entouraient.

— J'étais à Noyenne, dit-il, chez des amis. Je suis venu voir madame de Frazé, ma tante. Comme j'arrivais à l'auberge, on m'a appris qu'elle venait de passer... Je l'ai rejointe juste au moment où elle tombait, dans un accès du mal dont elle souffre depuis longtemps. Et j'ai couru chercher du secours... Trop tard!

Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il était venu l'attendre sur le chemin qu'elle devait suivre pour rentrer chez elle, qu'il s'était trouvé soudainement au milieu de ce chemin, que là, il l'avait contrainte d'écouter ses reproches; que, reconnaissant l'impossibilité de la ramener à de meilleurs sentiments pour lui, il s'était efforcé de provoquer, par la violence de ses allusions au passé, par le tableau de mourire de son mari et la menace de vengeances terribles si elle mettait à exécution ses projets de la déshériter, ainsi qu'il en avait été prévenu, les accidents qu'on redoutait pour elle!

A suivre.

Un Bureau Télégraphique
A LA GARE DE GHISONACCIA

La nécessité d'un Bureau des Postes et Télégraphes à la gare de Ghisonaccia se fait de plus en plus sentir chaque jour, surtout depuis qu'il existe un service rapide et régulier d'automobiles entre Ghisonaccia et Sartène.

On sait que la gare de Ghisonaccia est la plus importante de toutes les gares contenues dans le réseau de nos chemins de fer corses. C'est, en effet, la gare qui dessert les cantons populeux du Fiumorbo et de Ghisoni, et rayonne à 145 kilomètres de distance jusqu'à la fameuse vallée de Restonica. Là aboutissent toutes les marchandises qui sont distribuées sur la côte orientale, et tous les voyageurs qui la traversent.

On voit par là quel intérêt il y aurait à ce que la gare de Ghisonaccia fût reliée à la ligne de Bastia d'un côté et à la ligne de Sartène de l'autre par un service télégraphique.

S'il existait, les voyageurs pourraient être rapidement renseignés sur les places qu'ils peuvent avoir dans les voitures, et les expéditeurs pourraient recevoir quand ils voudront des nouvelles de leurs envois. Aujourd'hui, si l'on télégraphie à cette gare, le télégramme va d'abord au village de Ghisonaccia, puis est transporté souvent vingt-quatre heures après à la gare par la poste.

Un bureau télégraphique s'impose certainement plus à la gare qu'au village de Ghisonaccia. Si l'administration objectait qu'il est impossible d'avoir deux postes télégraphiques à une distance de 5 kilomètres, il semblerait que la préférence doive être donnée à la gare. C'est aux points terminus que doivent généralement affluer toutes les correspondances, y compris la correspondance télégraphique.

La gare de Ghisonaccia a déjà une certaine importance. Elle en acquerra sûrement de plus en plus au fur et à mesure que les communications deviendront plus faciles avec un service d'automobiles fait comme celui qui existe dans les meilleures conditions de sécurité, de confortable et de rapidité.

Nous demandons vivement à nos conseillers généraux et à tous nos représentants qu'ils s'intéressent à cette question d'un bureau télégraphique à la gare de Ghisonaccia et qu'ils cherchent à l'obtenir au plus tôt.

L'Antialcoolisme à l'École
Une Circulaire du Ministre de l'Instruction Publique

Nous lisons dans l'*Etoile Bleue*, organe mensuel de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme :

Depuis près d'une année, le Bureau de la Ligue Nationale a multiplié de respectueuses démarches auprès de M. le Ministre de l'Instruction Publique, pour obtenir de lui que des instructions précises fussent envoyées à tout le corps enseignant à l'effet de renouveler et développer l'enseignement antialcoolique dans les écoles publiques.

Nous avons la joie de pouvoir annoncer aujourd'hui que ces efforts ont abouti. M. Gaston Doumergue vient de signer l'importante circulaire dont nous donnons ci-dessous un extrait.

Il est à peine besoin de souligner l'énorme intérêt qu'a pour notre cause ce document officiel, qui sera la demain dans toutes les écoles de France.

« ... Il me paraît indispensable, Monsieur le Recteur, que les maîtres de l'enseignement, à tous les degrés, soutenus par la ferme conviction de la gravité du fléau dont la France est aujourd'hui l'une des victimes les plus éprouvées, redoublent de vigueur dans la lutte contre l'alcool et l'absinthe.

« Vous voudrez bien, de votre côté, favoriser de tout votre pouvoir la création ou l'extension des Sociétés scolaires de tempérance dans les établissements d'enseignement secondaire comme dans les écoles primaires ; leur affiliation comme sections aux ligues prospères déjà existantes en France me paraît d'autant plus désirable qu'elles recevront de ces ligues les secours les plus variés, en vue de leur développement et de leur succès.

« Il importe de considérer que la constitution de ces sociétés scolaires n'a pas sa raison d'être exclusivement dans les écoles de garçons, comme on le croit généralement. *Elle paraît* comme indispensable aussi dans les écoles de filles, car les femmes s'alcoolisent, moins que les hommes, il est vrai ; mais, en considération du rôle que la femme doit jouer plus tard, de l'influence prépondérante qu'elle doit exercer sur son entourage immédiat, sur son mari et sur ses enfants, il est indispensable qu'elle puisse posséder une solide formation antialcoolique et que, dès la jeunesse, on lui inculque l'aversion pour l'alcool...

« D'autres pays nous ont donné, à cet égard, un salutaire exemple. En Belgique, notamment, le nombre de sociétés scolaires de tempérance atteignait 5.193 à la fin de l'année 1905, avec 190.098 élèves sociétaires, dont 92 067 dans les écoles primaires. Aussi la propagande par l'école, en Belgique, tant par l'enseignement antialcoolique que, tant par l'action des Sociétés de tempérance, a-t-elle abouti à réduire la consommation de l'alcool par tête d'habitant : de 40 litres 22 en 1891, à 8 litres 45 en 1902 et à 5 litres 78 en 1905.

« Je vous serais obligé d'inviter MM. les Inspecteurs d'Académie de votre ressort à faire procéder par les instituteurs et institutrices de leur département à une enquête dont les résultats seront consignés par un questionnaire dont le modèle uniforme a été arrêté par la Ligue Nationale contre l'alcoolisme.

« A cet effet, MM. les Inspecteurs auront à faire connaître d'urgence le nombre d'exemplaires de ce questionnaire qui devra être mis à leur disposition par la Ligue pour toutes les écoles de leur département. Ces renseignements seront adressés à la Direction de l'Enseignement Primaire, 2e bureau.

« L'ensemble des questionnaires dûment remplis pour chaque département devra me parvenir, par votre intermédiaire, au plus tard le 1er juin 1909.

« Vous voudrez bien, en outre, me faire connaître par un rapport d'ensemble, à la date du 1er août, de quelle manière s'est manifestée, au point de vue de l'enseignement antialcoolique, l'initiative des maîtres et maîtresses de votre académie et quels en ont été les résultats tangibles.

« Gaston DOUMERGUE. »

Nous espérons que, dans notre département, tous les membres de l'enseignement organiseront sans tarder les Sociétés scolaires de tempérance dont il est question dans cette intéressante circulaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général de la section bastiaise de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme, M. Alfonsi, étudiant en droit, 11, Boulevard du Palais, Bastia.

NOTA. — Les membres du Comité de la Section Bastiaise de la L. N. sont priés de se réunir aujourd'hui jeudi, à 5 heures, au local habituel.

Examens des Bourses
Jeunes Filles

Les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses de l'enseignement secondaire des Jeunes filles, auront lieu au lycée le jeudi, 22 avril, à 7 heures 3/4 du matin.

Entrée par la rue de la Miséricorde.

Bulletin Financier

Paris, 18 avril 1909.

Sur notre marché comme sur toutes les places étrangères, la hausse s'accentue encore aujourd'hui. Tandis que la Route Française réalisait à 97.50, le Turc perd un point, le Serbe et les Emprunts Russes perdent un demi-point. Etablissements de Crédit calmes et fermes. On a les meilleures nouvelles de la souscription aux actions nouvelles de la Société Générale, ce qui n'a pas lieu de surprendre.

Rappelons que la souscription aux 200.000 actions nouvelles du Crédit Mobilier Français réservées par privilège aux anciens actionnaires et porteurs de parts est ouverte dès maintenant pour être close le 24 avril. Les actions nouvelles sont offertes à 190 fr. payables 25 fr. plus la prime en souscrivant et le solde du 25 au 30 juin.

En Banque l'action Ouest Africain Français passe à 555 et la part à 325.

Sur les actions Wagons-Foudres ces Bl-

Une délégation des professeurs du Lycée Carnot, la plupart en robes.

Au cimetière, avant que le cercueil soit descendu dans la caveau de la famille, deux discours ont été prononcés, se premier par M. Bourlier, proviseur du lycée Carnot, qui s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Les deuils se succèdent avec une rapidité effrayante dans notre maison. Je vois disparaître tour à tour mes plus fidèles collaborateurs, mes plus chers amis, et sous les coups répétés de la mort, qui fait le vide autour de moi, je demeure consterné. Il y a quelques jours, je conviais M. Oubert à une prochaine fête de famille ; la réponse fut qu'il n'était plus ; et dans la stupeur où m'a plongé tout d'abord cette foudroyante nouvelle, il m'a fallu faire effort sur ma douleur pour m'acquitter d'un devoir que me dictait encore l'amitié, s'il ne m'était imposé par mes fonctions.

Oubert avait cessé les siennes et quitté l'établissement depuis le mois d'octobre dernier, mais il nous restait attaché par les liens de l'honorariat, et mieux encore par ceux de l'amitié. C'est au sein de notre maison, qu'il a si bien servie pendant trente années, que je viens lui dire le suprême adieu.

Nous sommes en petit nombre autour de son cercueil : les vacances ont dispersé le personnel, nos élèves sont dans leurs familles. Absent moi-même de Dijon, et avisé tardivement du malheur qui nous frappait, j'ai dû rentrer en toute hâte. Du moins ceux qui n'ont pu se joindre à nous sont de cœur avec nous et présents par la pensée : anciens élèves, collègues, amis, chacun, de près ou de loin, prend sa part de notre deuil familial ; il n'est pas d'hommage qui puisse honorer plus dignement une mémoire que cette douleur commune et ces unanimes regrets.

Né à Langres, il y avait fait de fortes études : mais Dijon était sa patrie d'adoption. C'est à la Faculté de Dijon qu'il prit ses grades, c'est au lycée de Dijon qu'il débuta comme maître auxiliaire et qu'il fournit sa carrière universitaire presque tout entière. Appelé d'abord comme professeur de seconde au lycée de Bastia, il y fut retenu pendant trois années par la confiance affectueuse de son proviseur et aussi par le lien qui le rattachait à sa nouvelle famille. De là, il passa à Nevers, et enfin fut rappelé, en 1878, au lycée de Dijon, qu'il ne devait plus quitter que pour la retraite.

Pendant trente années, il y a conquis et gardé l'affectueuse sympathie de ses collègues, qu'attirait tout d'abord sa physionomie ouverte et souriante, son accueil simple et facile, sa main cordialement tendue, que retenait ensuite et fixait la franchise et la loyauté de son caractère, l'agrément et la sûreté de son commerce.

Ses élèves l'aimaient parce qu'ils le sentaient bienveillant, paternel pour leurs faiblesses, indulgent pour leurs fautes, parce qu'ils trouvaient en lui la bonté, cette suprême vertu de l'éducateur. Sa méthode, fruit d'une longue expérience, son enseignement solide et substantiel assurait leurs progrès, et quand ils sortaient de ses mains, ils n'ignoraient rien de ce qu'ils devaient savoir.

Sa nature généreuse et dévouée dépensait sans compter à leur service des forces qui paraîtront longtemps inépuisables. Il faisait sa classe avec une ardeur que les années ne purent affaiblir ; il la préparait avec un zèle que ne lassèrent jamais les besognes les plus monotones et les plus fastidieuses, pas même cette rebutante correction des devoirs journaliers qui est à charge aux plus dévoués. Sa vaillance professionnelle ne l'abandonna pas, même au milieu des plus rudes épreuves. Après la perte de son fils, il est dans sa douleur le courage stoïque de retrouver pour ses élèves, pendant ses heures d'enseignement, son entrain et sa bonne humeur.

Conscient de tous ses devoirs et de sa responsabilité morale d'éducateur, il avait, avec le souci de former le cœur de ses élèves en façonnant leur intelligence, le respect sincère de cette chose délicate et sacrée qu'est l'âme et la conscience de l'enfant.

Il avait fait deux parts de sa vie laborieuse ; la meilleure était consacrée à ses fonctions de professeur, toujours remplies avec une impeccable probité ; il donnait l'autre à la chose publique. L'estime de ses concitoyens l'appela à plusieurs reprises à la gestion des affaires de la cité ; mais s'il sollicita leurs suffrages, ce n'est pas qu'il ambitionnât des honneurs parfois dangereux, ou une popularité souvent capricieuse et décevante, mais il avait le désir d'être utile, le besoin de se dévouer. Il ne me convient pas d'apprécier le rôle politique de M. Oubert, et si je me permets d'y faire cette discrète allusion, c'est que j'y trouve une nouvelle manifestation de cet esprit de dévouement qui a guidé et ennobli sa vie.

Aussi bien, jamais il ne sacrifia rien de ses devoirs professionnels à ses obligations municipales. S'il avait quelque goût pour la politique, il avait de ses mêlées la passion et le culte ; et quand il fut contraint de le quitter, c'est avec un déchirement de cœur qu'il dit adieu à ses élèves, c'est en pleurant qu'il vint prendre congé de moi.

Un repos définitif lui était imposé. Déjà à deux reprises ses forces avaient trahi son courage et il avait dû prendre un congé. On comptait que les tendres soins dont il était entouré, et le soleil vivifiant de la Corse rétabliraient sa santé ébranlée. Vain espoir : il était mortellement atteint. Le jour où un coup effroyable de la destinée lui avait ravi son fils en pleine jeunesse, en plein amour, ce fils qui était toute sa joie et tout son orgueil, dont l'avenir brillant promettait de réaliser toutes ses espérances et toutes ses ambitions, ce jour-là il avait été frappé au cœur, et le ressort de la vie s'était comme brisé en lui. Il l'avait senti ; il savait que le mal était incurable. Plus d'une fois, dans des entretiens où il m'ouvrait son cœur, il lui est arrivé de me dire en pleurant qu'il n'avait plus le courage de vivre, et que, s'il luttait encore, c'était par tendresse et par pitié pour sa malheureuse femme, dont il demeurait l'unique consolateur et l'indispensable soutien.

Adieu, mon cher Oubert. Vous nous laissez l'exemple d'une vie utilement, remplie, consacrée au devoir professionnel, au bonheur des vôtres, au bien public, et le souvenir que garderont pieusement nos cœurs fidèles d'un collègue dévoué, d'un ami sûr, d'un brave homme et d'un bon citoyen. Dormez en paix dans cette terre dijonnaise, où vous avez vous-même préparé votre tombe, pour y reposer auprès de votre pauvre enfant.

Et maintenant, Messieurs, inclinons-nous devant cette suprême compagne de notre ami, épouse et mère infortunée, à qui rien des douleurs humaines n'a été épargné ; inclinons-nous avec une indicible pitié, dans un respectueux silence, impuissants que nous sommes à trouver pour elle une parole de consolation.

M. Rainet a ensuite pris la parole au nom de la ville de Dijon pour rendre les derniers devoirs à la députalle municipale de son ancien adjoint.

Louis Oubert, professeur au Lycée Carnot, fut appelé, a-t-il dit, à trois reprises différentes à siéger à l'Hôtel-de-Ville, et il fut désigné par la confiance de ses collègues, pour remplir les fonctions de premier adjoint.

Le précédent orateur vous a rappelé ce que fut le professeur.

Mais ce que j'ai le devoir de dire, c'est que dans l'accomplissement de ses mandats successifs de conseiller municipal et d'adjoint, M. Oubert apporta tout son zèle à la gestion des affaires municipales ; et se montra un administrateur intègre et dévoué.

Nous tenons à rendre cet hommage à sa mémoire, en même temps que nous exprimons à sa famille, et plus particulièrement à sa veuve, si cruellement éprouvée, nos condoléances émues.

A cinq heures et demie, la triste cérémonie était terminée.

(Le Progrès de la Côte-d'Or).

Souscription Publique
POUR LES
Fêtes de la Mutualité
qui auront lieu à Bastia
LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, fête vénitienne et autres attractions.

7e Liste

MM.

Ricci, directeur Cie des Eaux, 20 fr. ; Ceccoli, comptable, 1 ; Angelini, 1 ; Campogli, 0.50 ; Fantauzzi Ange François, 5 ; Gasparini, 10 ; N. 4 ; Gaudin, avocat, 2 ; Angelini, Café Français, 3 ; Sangninetti, sous-ingénieur, 2 ; Antoniotti, adj. en retraite, 1 ; Lanz, Café des Palmiers, 2 ; Franzoni Henri, 0.50 ; Mme Massiani, 0.50 ; Orticoni, sous-ingénieur, 2 ; Cristofini Antoine, 1 ; Anonyme F. M. 5 ; Biaggini Pylade, 3 ; Poletti, professeur, du Groupe Taylor 5 ; Saladini Dque, 1 ; Pirus Gaëtan, 2 ; Mortelli, ingénieur, 2 ; Capitaine Berenti 2 ; Castellani, retraité, 1.

Total : 73 fr. 50
Listes précédentes : 569 fr. 40

Total général : 642 fr. 90

Les personnes qui désireraient prendre part à la souscription sont priées de vouloir bien faire parvenir le montant de leurs cotisations à M. le Commandant Costa, trésorier, (chez M. D. Matisi aîné, Place Saint-Nicolas).

Conseil Municipal
Séance publique extraordinaire

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique extraordinaire, le vendredi 23 du courant, à 3 heures du soir.

Ordre du jour : Soutiens de famille. — Demande de subvention pour les fêtes de la Mutualité. — Examen du cahier des charges de l'éclairage public au gaz et à l'électricité.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Bastia, le 20 avril 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans votre numéro d'aujourd'hui vous donnez le compte-rendu de la séance, du 31 mars dernier, de notre Conseil municipal.

Vos lecteurs seraient, je crois, très heureux de connaître la discussion très intéressante qui précéda le vote.

N'y aurait-il pas moyen de la connaître ? Car le compte-rendu que vous publiez, qui doit être celui inscrit au Registre de la Mairie, ne donne que les résultats.

Un de vos Lecteurs.

Bastia, le 21 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je viens de lire, dans votre numéro d'hier, le compte-rendu officiel, de la séance du Conseil municipal du 31 mars 1909.

Comment se fait-il qu'une question comme celle du Gaz et de l'Electricité, ait été traitée d'une façon aussi sommaire ?

Le public a le droit de connaître la discussion qui a dû précéder le vote, et en déduire les raisons qui ont déterminé le Conseil à choisir le Concessionnaire.

Veuillez agréer, etc.

Un Contribuable.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner à nos lecteurs des renseignements plus complets sur la séance publique du 31 mars ; le compte-rendu que nous avons publié étant la reproduction textuelle du procès-verbal de cette séance.

DIJON
Les Obsèques de M. Oubert
Ancien adjoint au Maire

Hier, à 4 heures de l'après-midi, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Louis Oubert, professeur honoraire au Lycée Carnot, président de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, ancien premier adjoint au maire de Dijon.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Cornereau, secrétaire général de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire ; Degoud, conseiller municipal ; Fernet, ancien conseiller ; Bourlier, proviseur du lycée Carnot ; Igier, avocat, ami de la famille ; Delahaye, professeur retraité du lycée Carnot ; Ronnet, premier adjoint au maire de Dijon.

Le char funèbre, de 1re classe, sur lequel on avait placé la robe et la toque de l'ancien professeur, était orné de magnifiques couronnes offertes par : la ville de Dijon, l'Association des anciens élèves du lycée de Dijon, les fonctionnaires du lycée Carnot, etc.

La sœur de M. Oubert, son mari, M. Perroche, juge de paix à Dole ; le commandant Barsaud, beau-frère du défunt, et ses deux fils, conduisaient le deuil.

Parmi les personnes qui suivaient, nous avons remarqué : MM. Arnoot, conseiller général ; Marchandon, Mack, adjoints au maire ; Fleurant, conseiller municipal, ancien principal de collège ; Lévêque, directeur du Conservatoire ; Colin-Laurent, ancien président de la Chambre de commerce, etc.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Un drame au Palais de Justice

Hier à 10 heures, dans la salle des pas perdus du Palais de Justice, entre les nommés Sarrola François, négociant et Pianelli Jacques-Noël, représentant, un drame rapide s'est déroulé, qui a failli coûter la vie à l'un des deux adversaires.

A la suite d'une discussion d'intérêt qui venait de les diviser au Palais de Justice, Sarrola qui sortait de la salle d'audience rencontra Pianelli. Une discussion brève, rapide éclata. Pianelli leva sa canne et ellleura son adversaire à la figure ; celui-ci, tenant son revolver, fit feu à bout portant.

La balle pénétra à hauteur du bas-ventre, mais le cuir fut amorti par une ceinture en laine et s'arrêta à fleur de peau.

On juge de l'émotion qui se produisit au Palais. Sarrola, fut désarmé par M. Pouzard, arrêté immédiatement, ainsi que Pianelli. Mais, ce dernier fut relâché dans la journée.

FÊTE FORAINE
SUR LA PLACE DU THÉATRE
AU PROFIT
DES ÉCOLES CATHOLIQUES LIBRES
Dimanche, 25 avril

Fête de jour de 4 heures à 7 heures
Fête de nuit de 8 heures à minuit

PROGRAMME

Attractions gratuites en plein air

Mat de Cocagne. — Courses au Sac. — Joux de la Poêle et des Marmites : Prix en espèces et objets divers.

Le Cirque Montagna
Numéro sensationnel

M. MONTAGNA soulèvera de terre un camion chargé de 38 personnes pesant ensemble le poids énorme

de 3.500 kilos

La troupe Montagna dans ses attractions
L'homme à la peau d'acier, etc., etc.
Le plus grande attraction du 20e siècle

Comptoirs de jouets, pains d'épice, fleurs, tabacs
Grande Cortolinata

TIR AUX PIGEONS

THÉATRE DE LA SALLE DES PAS PERDUS
Deux grandes représentations
à 5 heures et à 8 heures et demie

Chansonnettes. — Monologues. — Comédie : *Ce Monsieur*, de Quatrelles, duo musical.

RUSE D'AMOUR
Opérette de Lecocq

GRAND BAR BUFFET
Sous le Péristyle

La *Lyre Bastiaise* et l'*Orphéon Bastiais* rehausseront de leur concours l'éclat de la fête.

Fête de Nuit
Grande illumination

LANCEMENT
DE MONTGOLFIÈRES-AÉROPLANES

Prix d'entrée : 0,25 cent.
Les Militaires et Enfants : 0,15

N. B. — L'entrée donne droit à la représentation du Cirque.

Un coup de canon annoncera l'ouverture de la Fête.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14°. Midi 19°. + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 24°. Minima + 12 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 762 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour sergent-major, les sergents :

Polidori Edouard Gaston, au bat. de la Côte d'Ivoire ; Susini Jacques Antoine, du 8e ; Cipriani Charles Mathieu, du 2e tonkinois ; Colonna Pierre Marie Dominique Antoine, du 3e tonkinois ; Giansessini Jean Baptiste, du 3e sénégalais ; Giansili Marcel, du 1er malgaches ; Casanova Joseph Antoine, du 3e malgaches ; Paoli Abel Noël Benjamin, du 3e malgaches ; Nanni Antoine Alexandre, du 22e ; Sarriparti Jean Thomas, du bat. du Zinder ; Guglielmi Henri Napoléon, du 4e sénégalais, Angeli Georges Antoine, du 2e tonkinois ; Torre Toussaint, du 1er annamites ; Colonna d'Istria Jules Antoine, du 4e sénégalais ; Antonioli Jean Thomas Marie, du 3e tonkinois ; Pittorelli Jean Vitus, du 8e ; Carlotti Louis, du 22e ; Milani Fernand, du 23e ; Bianconi François Marie, du 2e sénégalais ; Cocula Jean Antoine, du 21e ; Taddei Antoine Simon, du 1er sénégalais ; Cibelli Albert Joseph, du 3e tonkinois ; Taddei Edmond Victor Ernest, des secrétaires d'état-major.

Obsèques

Dans la matinée ont eu lieu les obsèques de M. Joseph Feretti, négociant, décédé à l'âge de quarante-cinq ans, après plusieurs mois de longue et douloureuse maladie.

M. Joseph Feretti était doué d'un caractère doux et honnête ; aussi lorsqu'il comprit que le mal qui le minait résistait à tous les soins et à toute la science des plus habiles praticiens, il se soumit à la volonté de Dieu et ne pensa plus qu'à terminer chrétiennement cette existence qui lui avait réservé peu de satisfactions.

Le deuil était conduit par M. Jean Feretti ses fils beaux-frères, neveux et autres parents auxquels s'étaient joints de nombreux amis qui ont suivi le cortège jusqu'à l'église Sainte-Marie où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à M. Joseph Feretti, aux familles Lavezzi, Solezzi et Agostini nos bien sincères condoléances.

A louer

Local pour industrie de lièges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

Etat-Civil

MARIAGES,

Prosperi André, voiturier, de Lori, et Messendari Marie-Rose, ménagère, d'Olmeta de Nonza.

Ghio Auguste, propriétaire, et Bonso Hortense, tous deux de Bastia.

La levée du corps de
Mme Gavini de Campile
aura lieu ce matin, à 9 heures et demie, au hangar de la Cie Fraissinet.

Les obsèques seront célébrées à Campile.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

DERNIÈRES NOUVELLES
00221
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	20 avril	21 avril
Rentes de 3 0/0 anciennes	97.30	97.35
Rentes de 3 0/0 amortis.	98.05	98.35
ex-coupon		

TOUL
GRAVE ACCIDENT
Un Lieutenant d'artillerie grièvement blessé

Toul, 21 avril.

Un bien douloureux accident s'est produit ce matin, au cours d'une manœuvre exécutée par le 39e régiment d'artillerie.

M. de Lamarzelle, lieutenant au dit régiment, fils du distingué sénateur du Morbihan, était monté sur une échelle d'observation.

Tout à coup cette échelle se casse, et le malheureux officier tombe sur un arbre, dont une forte branche lui traverse le thorax.

Officiers et soldats s'empressent d'accourir auprès du lieutenant de Lamarzelle et de lui prodiguer tous leurs soins.

L'infortuné officier, qui est dans un état alarmant, a été transporté d'urgence à l'hôpital militaire.

Sa famille a été prévenue avec tous les ménagements possibles de ce bien grave accident.

Les Morts du Jour
M. Leffet, député

Tours, 21 avril.

M. Leffet, député républicain radical de Chinon, est décédé dans la matinée, à l'âge de 71 ans.

Ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre en 1870, M. Leffet fut élu député pour la première fois en 1893, il fut réélu en 1898, en 1902 et en 1906.

MARSEILLE
LA GRÈVE
DES MARAICHERS

Marseille, 21 avril.

Les maraîchers marseillais se sont mis en grève.

Les emplacements qu'ils occupent d'habitude sur la place Notre-Dame-du-Mont sont déserts.

La police a signalé de nombreux incidents, mais tous sont peu sérieux.

La présidente des Dames du Marché Central est une Marseillaise, par sang ; elle est très énergique ; elle exhorte les grévistes au calme afin d'obtenir plus vite la satisfaction qu'elles demandent.

EN PERSE
SITUATION CRITIQUE
à TABRIZ

Téhéran, 21 avril.

La population chrétienne de Tabriz se trouve dans une situation très critique.

Sattar Khan refuse de fournir des provisions à la population affamée.

Les boulangeries, les bazars, les banques sont fermés.

Aucune distribution de froment n'a été faite aux boulangers.

Un missionnaire américain a été tué.

Plusieurs chrétiens sont morts de faim.

L'ex-jeune nationaliste adjure les consuls russe et anglais d'intervenir, afin d'obtenir pour les nationalistes une capitulation honorable.

L'AGITATION
DANS LES P. T. T.

Paris, 21 avril.

Les agents, sous agents et employés des P. T. T., ont tenu de nombreuses réunions dans plusieurs villes importantes, ont voté des ordres du jour repoussant tout statut des fonctionnaires, et réclamant le droit commun.

BREST
Vol de Documents secrets

Brest, 21 avril.

Le service de la sureté a arrêté, ces jours derniers, un élève étranger au *Bordas*, à Brest, qui est accusé du vol de documents, intéressant la défense nationale.

Profitant des vacances de Pâques, l'élève chinois Yen Kow Hi a entre avec un de ses camarades dans le bureau spécial, s'empara des documents et se réfugia à Bruxelles.

Le service de la sûreté générale ayant été informé que le Chinois était parti pour Paris, des agents lui mirent la main au collet, dès son arrivée dans la Capitale.

Yen Kow Hen a été longuement interrogé aujourd'hui par M. Bourbeaux, juge d'instruction.

En présence de son défens ur, l'inculpé a soutenu qu'il avait volé ces documents secrets, dans le seul but de pouvoir les étudier, du moment qu'on lui en refusait la communication.

LES TROUBLES OTTOMANS

Constantinople, 21 avril.

Les troupes d'investissement

Constantinople est entourée d'un cercle de fer.

Les troupes d'Andrinople, de Salonique et de Macédoine sont aux portes de la capitale de l'empire ottoman.

Elles sont prêtes à entrer au premier signal.

La garnison de Constantinople, sans officiers, est tout à fait désorganisée.

Les navires des puissances

Les stationnaires des Grandes Puissances ont débarqué ce matin un certain nombre de matelots qui sont chargés de la garde des consulats.

Les deux croiseurs allemands, les plus modernes de la flotte, ont mouillé aujourd'hui au Pirée.

La déchéance du Sultan

Paris, 21 avril.

Dans les milieux politiques et diplomatiques, le principal sujet de conversation a été autour l'héritier qui sera réservé à Abdul-Hamid

La déchéance, la déportation, l'emprisonnement ou la mort sont considérés par beaucoup comme la seule alternative qui l'attende.

TRISTE FIN
D'ABDUL-HAMID

Londres, 21 avril.

L'agence Reuter apprend qu'une dépêche chiffrée privée a été reçue, à Londres, ce matin, annonçant que le gouvernement prépare un iradé déclarant qu'Abdul-Hamid a été atteint subitement de folie.

CHERBOURG
L'ÉTAT SANITAIRE
Deux décès

Cherbourg, 21 avril.

L'état sanitaire de la garnison de Cherbourg continue à être peu satisfaisant.

Des marins et soldats sont entrés aujourd'hui à l'hôpital.

En outre, trois soldats sont entrés en observation pour méningite cérébro spinale.

Le bulletin de l'hôpital maritime signale deux décès de typhiques.

EN ASIE MINEURE
Situation affreuse
La ville d'Adana ressemble à un abattoir

Londres, 21 avril.

Un télégramme du vice consul d'Angleterre à Adana, annonce que la situation des Chrétiens est affreuse.

Les femmes et les enfants sont horriblement mutilés.

La ville ressemble à un immense abattoir.

Toutes les rues sont couvertes de cadavres.

DERNIÈRE HEURE
LE SULTAN
et les troupes Macédoniennes

Berlin, 21 avril.

L'envoyé spécial du *Berliner Tageblatt*, à Constantinople, télégraphie à son journal, que le Sultan serait entré en négociation avec les trois commandants, et que ce-ci auraient déjà prêté serment de fidélité à Abdul Hamid.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Bleu et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie

TENTEZ-VOUS
250.000 f
100.000 - 50.000
Tirage le Samedi 1er Mai 1909
621.100 Lots de Valeur
ARTISTES LYRIQUES
DERNIERS BILLETS
Tirage irrévocable :
15 JUIN 1909
BILLET : UN FRANC

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

20 frs à gagner par jour

ce soudgt nos nouveaux articles aussi lucratifs, vulgarisés, vendus et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lanery, Paris.

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lanery, Paris.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Ulcères, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Dopensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Dopensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Dopensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Dopensier, 87, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gandolfori.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les désordres qui les tourmentent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui s'accentue jusqu'au bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et finissent la femme la plus robuste devient affaiblie et exposée aux pires dangers. Ceux alors qui tout sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne connaissons de remède plus énergique, plus salutaire que la **JOUVENCE de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'affreux cortège de ses nerveux, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort terrible. **Qu'elle n'oublie pas que la vieillesse** n'a plus qu'un ennemi à craindre, le gaspillage de ses forces vitales faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Ulcère d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE** se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, franco 4 f. 50, les 3 f. 9 f. 50 ; les 6 f. 17 f. 50, franco. Rue Magenta, 106, à Lyon.

EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PEBICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyons en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
MISE INCROYABLE
2.500 OEUFS
par an pour 25 poules
NOTICE gratis et franco
Maison COMPTOIR AVICULTURE à PREMONT (Aisne) France

REVUE-GUIDE PUBLICATION PRATIQUE 2 fr. par an.
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, soins, délivrés et intéressants du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AVOCAT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

ANCIEN CABINET PRUDENT
PIERRE SABATI
Chirurgien-Dentiste de Lyon
DENTIERS
MORTS & DENTIERS
Spécialité perfectionnée
OBTURATION
& EXTRACTION INDOLORES
Salle d'attente
et Publ. 18, rue
Bastia

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 112

VENDREDI 23 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 5 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexandre Sauli.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 21 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Saint Gaston

22 AVRIL

La Révolution Turque

Un an ne s'est pas écoulé depuis que la « Jeune Turquie » secouant le joug barbare et absolutiste du sultan, proclama un gouvernement constitutionnel, et déjà voici la réaction qui triomphe.

Réaction terrible, si l'on en croit les dépêches qui se succèdent, et qui cependant ne disent peut-être qu'une partie de la vérité. Le parti réactionnaire a reproché au nouveau gouvernement de ne pas respecter suffisamment les traditions de la religion musulmane ; et c'est aujourd'hui au nom de cette même religion, et conformément à ses traditions, que l'empire turc est à feu et à sang, que l'on pille, que l'on massacre, que l'on commet atrocités sur atrocités.

Avec la complicité du sultan, les partisans de l'ancien régime ont incité les soldats à se révolter à Constantinople ; les députés furent dispersés, et l'on massacra tant que l'on put des hommes de progrès qui avaient essayé de rénover la Turquie, de l'affranchir de ses erreurs passées et de la faire entrer dans le grand mouvement de civilisation, de souveraineté nationale qui anime tous les peuples.

Mais il était à prévoir que le sultan Abd-ul-Hamid n'accepterait pas cette situation nouvelle qui lui avait été imposée par la crainte. Que l'on se souvienne que ce même sultan donna, tout au long de son règne d'autocrate, de terribles preuves de sa fourberie et de sa cruauté pour le peuple.

Déjà, en 1876, une constitution semblable fut octroyée dans les mêmes conditions, puis aussitôt supprimée et ses partisans empalés ; toute l'histoire du « Sultan Rouge » est sanguinaire et abominable. Les événements actuels ne démentent pas ce passé : ce sont des hécatombes de chrétiens, d'Arméniens, des cruautés sans nom, des villes en feu...

Contre ces épouvantables excès de fanatisme, la résistance du comité « Union et Progrès » s'organise ; les partisans de la liberté constitutionnelle sont nombreux en Turquie, et l'on a aujourd'hui la certitude qu'ils sortiront vainqueurs de cette épreuve. Il n'est pas admissible qu'en plein vingtième siècle triomphe encore le régime du bon plaisir, de la fourberie et de la cruauté. Par cette nouvelle félonie, le Sultan rouge a mis le comble à l'exaspération populaire : Abd-ul-Hamid a vécu, car les Turcs savent maintenant qu'ils avaient eu tort d'accorder confiance à ses serments de fidélité à la constitution.

L'Europe ne peut pas se désintéresser de ce foyer d'anarchie qui gagne de proche en proche, elle ne peut pas tolérer que des massacres aient lieu quotidiennement aux portes des Balkans, sous prétexte de fanatisme religieux : la Turquie sera constitutionnelle, elle entrera résolument dans la voie du progrès, ou elle ne sera pas, car alors sa présence en Europe serait une menace perpétuelle pour la paix.

La France, en particulier, ne peut pas oublier que c'est l'idée française qui a présidé à la récente rénovation de la Turquie, rénovation compromise aujourd'hui par le coup d'état réactionnaire. La constitution turque fut proclamée il y a quelques mois aux cris de « Vive la France ! » et c'est notre *Marseillaise* qui a été le chant de ralliement pour la liberté.

La langue française est la plus répandue en Turquie, et dans le conflit qui se déroule, c'est la France qui, avant toute autre, sera appelée à prodiguer ses conseils, à faire prévaloir ses principes de justice et de paix.

On comprend que, dans ces conditions, M. Pichon ait renoncé à quitter Paris et à accompagner le président de la République dans son voyage à Nice. Les premiers, deux croiseurs et un croiseur cuirassé français se sont rendus dans les eaux turques, pour protéger, le cas échéant, la vie de nos nationaux. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne ont suivi cet exemple. Malgré la gravité de la situation, on espère encore que l'Europe n'aura pas à intervenir et que, dans cette révolution turque, la civilisation triomphera définitivement du fanatisme musulman et de la honteuse cruauté du Sultan Rouge.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'actualité

Le Suffrage Universel aux Colonies

L'affaire Légitimus, qui a déjà apporté dans le public de curieuses révélations sur la mentalité électorale de certaines colonies, promet encore, paraît-il, pour la rentrée, une ample moisson de scandales. M. Légitimus, on le sait, élu il y a trois ans député de la Guadeloupe, n'a pas siégé trois jours au Palais-Bourbon. Bien mieux, un matin, on apprit qu'il était accusé de concussion, de faux, et qu'il était en fuite dans la brousse...

Appelé à s'expliquer, M. Légitimus eut un calme sourire qui découvrit d'impeccables dents blanches : « Ne vous frappez pas ! dit-il, ce ne sont que des manœuvres électorales. »

Un autre ancien député, M. Ursleur, vient déclarer à son tour que cela se passe identiquement de la même façon à la Guyane. Quant à l'Inde française, c'est encore pire. Un projet de loi, présenté par une quinzaine de députés et qui vient d'être inséré à l'Officiel, nous édifiera à ce sujet.

Ce projet fait remarquer que l'Angleterre, qui possède 300 millions de sujets dans les Indes, ne leur a pas donné de représentants au parlement, tandis que la France qui en compte 200.000, leur a offert députés et sénateurs ; il propose la cessation de cette anomalie.

Les Indous ignorent absolument nos mœurs et nos lois ; il leur est impossible de comprendre ce que c'est qu'un bulletin de vote. Que leur importent nos budgets, notre politique, nos armements, nos réformes, qui, du reste, ne leur seront pas applicables ? Ils ignorent même ce que c'est que la France, et, à plus forte raison, la République leur est aussi indifférente que leur premier turban.

Néanmoins, on a voulu les obliger à voter ; mais cela se passe d'une façon tout à fait originale. M. Etienne Flandin, qui vient d'être élu sénateur de l'Inde, alors même qu'il ignorait qu'il fut candidat, nous en explique le fonctionnement :

L'à-bas, les élections se font sans électeurs ; le résultat du scrutin est connu d'avance ; c'est autant de voix que de votants assurées au candidat ami du bureau... morts ou vivants, absents ou présents. Dans un collège où le procès verbal accusait 1.100 votants, il n'était entré que 9 électeurs, et comment ! On les gorge d'eau de vie jusqu'au moment du scrutin ; la maison électorale ouvre alors ses portes et dégorge ses hôtes. Cour-ci tout conduits ou portés devant l'urne, où ils déposent d'une main mal assurée le bulletin qu'on leur a donné... On arrive ainsi à des majorités phénoménales qu'envierait le représentant d'une pauvre petite circonscription rurale de chez nous ! M. Pierre Alype, ancien député de l'Inde, a été élu pendant seize ans par 26.000 voix contre 4 ou 5 ; puis soudain, s'étant brouillé avec son homme d'affaires électorales, il ne recueillit plus que 9 voix, et l'autre candidat 26.000. Chacun son tour !

Cet agent électoral est mort il y a six mois ; il avait nom : Chanemogandalagadamodelatar... mais on l'appelait Chanemogan tout court. Les mœurs politiques lui ont survécu, d'ailleurs, et une parisille comédie du suffrage universel coûte 15.000 francs par tête et par an aux contribuables ; or nous possédons une douzaine de représentants coloniaux — dont un seul est nègre ! — C'est cher !

A. CAPELLO.

Un Passage qui s'impose

Il y a un an environ, nous exprimions dans ce journal le désir qu'une ouverture fut pratiquée de la Place d'Armes à la petite place de l'église Sainte-Marie, pour mettre en communication directe les habitants du quartier Saint-Joseph avec ceux de la Citadelle. Actuellement on ne peut pénétrer dans cette enceinte que par la seule porte Louis XVI, ce qui est loin d'être suffisant. On oblige les gens à une perte de temps en leur faisant faire un détour inutile.

Nous avons déjà fait remarquer que cette percée ne porterait aucun préjudice aux bâtiments de l'artillerie du moment qu'elle serait pratiquée dans l'angle de la courtine et du bastion de la salle d'armes.

Nos fortifications étant déclassées le Ministre de la guerre donnera assurément l'autorisation ; il suffira de lui en faire la demande, et je ne suppose pas que le corps chargé de ce service fasse la moindre opposition à un travail qui serait exécuté aux frais de la Ville.

Dans le projet d'il y a quarante ans, si le devis estimatif s'élevait à vingt-neuf mille francs, les fortifications avaient de l'importance, et il fut question de pratiquer dans la courtine un rameau souterrain, par conséquent, difficultés et dépense élevée, ce qui empêcha le projet d'aller de l'avant.

Aujourd'hui les temps sont bien changés ; nos canons ne trouvent plus d'obstacles, les fortifications sont à l'arrière-plan, et on attendant que la Ville demande le démantèlement des murs de la Citadelle, ne pourrait-on, tout au moins, faire une ouverture à ciel ouvert avec rampe, sans porte, pour le passage des piétons et des voitures.

On ne veut pas nous faire accroire que dans le cas où la Ville serait assiégée la Citadelle servirait de réduit central de défense. Peut-on oublier que quelques obus remplis de mélinite auraient tôt fait de démolir les murs soutenus avec tant de soins par les Génois ?

Sans être trop compétent dans la matière nous estimons que la dépense de ce travail n'atteindra pas trois mille francs et que la Ville peut bien faire ce petit sacrifice.

Notre municipalité a trop à cœur le bien-être de ses habitants pour hésiter un seul instant, et nous espérons que le Génie militaire, dans ses idées larges, lui donnera toutes les facilités pour aboutir dans le plus bref délai.

N'aurait-on pas dû — depuis le fameux ministère André — demander la suppression des servitudes militaires pour permettre aux constructions de s'élever à proximité des remparts ?

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

V

LE SOUPER

On avait bu ferme... Le diapason des conversations, cela va de soi, avait monté insensiblement.

D'abord muets pour la plupart... les convives, retenus par la timidité, et aussi, tout occupés de faire marcher leurs mâchoires... grave occupation, — enhardis, bientôt, par l'accoutumance, — avaient parlé plus haut dès que leur appétit s'était trouvé en partie satisfait, et lorsque le vin ingurgité, accélérant la circulation du sang, leur avait mis plus d'audace au ventre. M'sieu Maquart avait à peine touché aux mets qu'on lui avait servis. Il avait présidé le repas avec une gravité glaciale. La présence de la jeune fille, toujours gaie, souriante, affable, avait fort heureusement servi de correctif à la tenue du maître. M. le curé avait mangé et bu mieux qu'un prêtre, en soldat, comme quatre pour tout dire !... Le souper était, d'ailleurs, exquis, et M. le curé était un connaisseur, un gourmet. Le maire, lui aussi, avait fait honneur au souper. Quant au capitaine des pompiers, il s'offrçait de se montrer galant envers la jeune fille, lui passant les plats, veillant à ce que son verre ne fût jamais vide, sont fier de montrer qu'il savait le monde en sa qualité « d'officier » : le bonhomme était chambrement de son état.

Parbleu, la jeune fille jetait un rapide coup d'œil sur son voisin de gauche : Toussaint, qui la regardait, comme en extase, et qui demeurait silencieux. On était à table déjà depuis une heure et demie, — les repas en province sont aussi longs que plantureux, — lorsqu'on apporta le dessert : fraises, cerises, fromages ; une crème au chocolat ; deux gâteaux de riz, dorés au caramel, et trois énormes brioches. Bien que cela !... Un dessert qui n'eût pas déparé une table royale. La vue de ce dessert mit l'assistance en joie. On regardait avec enthousiasme la crème au chocolat... La plupart des convives la mangeaient deux fois, des yeux d'abord... avant de l'ingurgiter. Ce furent des « Oh » des « Ah » admiratifs ; puis, des rires... On versa, à pleins bords — sur l'ordre du maître, — un vin d'un ordre supérieur... Les verres se heurtèrent, on qui produisit un cliquetis énorme et prolongé... De toutes parts, on s'extasiait sur la bonne ordonnance du repas, sur la générosité du maître... Sacrebleu ! m'sieu Maquart faisait bigrement bien les choses : il y avait du grand seigneur en lui !... Il n'y avait pas à dire, on n'avait jamais vu ça ! On devait en parler à vingt lieues à la ronde, et pendant longtemps !

M'sieu Maquart, il n'en fallait pas douter, serait un bon maître : la providence du pays, pour tout dire ! A la bonne heure ! On passerait par le feu pour des patrons comme ça ! Pas de la gnognote !... L'espèce en était rare !... malheureusement !... sans ça, la vie aux champs eut été un paradis !... De nouveau, un grand silence se fit. A présent, il s'agissait de satisfaire la gourmandise et, le superflu valant mieux que le nécessaire, chacun éprouvait le besoin, pour une fois, de s'en fourrer jusque-là ! C'était toujours autant de pris en passant, bêtasse ! On n'aurait pas toujours une pareille occasion ! Les Dulis, les pâtissiers disparurent comme avaient disparu les viandes, tout comme si on les avait jetés dans un gouffre ! Chaque convive éprouvait une indicible sensation de bien-être ! On se sentait meilleur... pour un rien, on se serait embrassé ; chacun avait oublié ses rancunes. Même, on était vaguement attendri.

Le calme de la nuit qui tombait, jetant des ombres sur les bâtiments de la ferme, éteignant, peu à peu, toute clarté ; la sérénité d'un crépuscule de printemps ; la douce fraîcheur du soir, pleine de parfums de bruyères et de fleurs, accompagnant une digestion régulière de succulentes choses : tout cela formait un tout délicieux, constituait un charme, impressionnait l'âme, d'autant mieux que le corps, repu, ne ressentait plus rien. Tout à coup, un mouvement se fit dans l'assistance... un mouvement de curiosité. M. le curé s'était levé, son verre en main. A la bonne heure ! Chacun comprit qu'il allait porter un toast au maître. C'était une bonne idée ! Ronflet, le vieux prêtre, qui avait la parole facile, qui s'exprimait toujours simplement et qui parlait non sans charme, ne perdait jamais une occasion de placer un petit discours, après boire. On fit silence, chacun s'apprêtant par avance aux remerciements que le pasteur allait adresser au fermier.

— Mes amis, dit le prêtre, la plupart d'entre vous ont connu, comme moi-même, les propriétaires de l'auberge qui s'élevait, jadis, par l'emplacement de cette ferme modèle dont nous avons fêté l'installation.

M. Maquart, à ces mots, pâlit ; mais personne ne put voir son trouble, car déjà l'on ne distinguait plus que vaguement les visages, sous la lueur bleue qui tombait du ciel. Le curé poursuivit d'une voix douce, bien timbrée, pleine d'harmonie :

— Vous savez tous qu'il y a treize ans un événement terrible s'est produit dans cette maison jusque-là si prospère : un événement qui jeta la consternation dans toute la contrée. Vous connaissez la triste fin du malheureux qui dirigeait, alors, l'auberge dont j'ai parlé. Depuis, quand vous passiez, la nuit, devant la « maison maudite », instinctivement, vous faisiez un signe de croix ! Longtemps, cette demeure jadis si fréquentée, fut inhabitée. Ses grands bâtiments, ses hauts murs, naguère si soigneusement entretenus, tombaient en ruines ! Ce coin de notre cher village attristait les yeux. Mais le ciel veillait ! Le ciel, qui nous devait une compensation, nous l'a donnée. L'auberge fut mise en vente. M. Romain Maquart, notre hôte, le nouveau fermier, s'en était rendu acquéreur. En peu de temps, la maison maudite disparut. Elle fit place à la magnifique auberge que Dieu a bénie aujourd'hui, par nos mains. A présent, le mouvement, le travail vont ramener ici la joie et la fortune.

A suivre.

mettre à une partie des habitants de la Haute-Ville non seulement de réparer leurs maisons détruites en partie par le bombardement de 1794, mais encore de reconstruire celles détruites situées dans l'intérieur de la Citadelle, et même sur la Place d'Armes ?

Il serait temps que ces ruines, qui nous impressionnent désagréablement et qui produisent sur les étrangers qui visitent la ville un effet déplorable, disparaissent enfin.

Les habitants de la haute ville ont la ferme espoir que des pourparlers seront engagés entre la Municipalité et la Direction du génie militaire pour aboutir à une entente parfaite.

D. T.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Modifications apportées par le Conseil Municipal au *Cahier des charges-type.*

SÉRIEUSES CONSÉQUENCES

Notre Conseil municipal aura à adopter dans sa séance d'aujourd'hui le cahier des charges de la nouvelle concession pour l'éclairage de la ville par le gaz.

Ce traité de concession, tel qu'il résulte de la discussion qui a eu lieu mercredi en séance plénière, nous paraît présenter des différences assez sensibles avec le Cahier des charges-type qui se trouvaient en présence. A la suite de cette communication, sept d'entre eux, trouvant les conditions de la Ville trop onéreuses pour leur exploitation, retirèrent leurs propositions.

Comment se fait-il que ces conditions se trouvent aujourd'hui modifiées, alors que les autres concurrents les avaient considérées comme définitives ?

Parmi les changements apportés au Cahier des charges-type, nous nous bornerons à signaler les points suivants :

1° L'art. 13 du Cahier des charges-type porte que le concessionnaire sera soumis aux tarifs et règlements d'octroi actuellement en vigueur, conformément à l'art. 5 de la convention générale, en date du 15 novembre 1888.

Or, il est reconnu, d'après l'art. 8, du décret du 7 février 1870, que les droits d'octroi ne sont pas exigibles sur les charbons destinés à la production du gaz ou de l'energie électrique.

Le nouveau concessionnaire ne se réclamera-t-il pas de cet article pour ne pas payer ces droits qui constituent pour la ville un revenu des plus importants ?

2° L'art. 16 prévoit une tolérance d'au moins 10 0/0 sur le pouvoir éclairant, contrairement aux conditions du Cahier des charges type.

3° En ce qui concerne les frais d'allumage et d'extinction des lanternes publiques, aucun article ne nous dit si ces frais seront supportés par la ville ou par le concessionnaire. L'art. 31 en disant que le concessionnaire fera circuler dans la ville un nombre suffisant d'allumeurs *à sa solde pour rallumer les becs éteints* laisse croire que les frais du service d'allumage et d'extinction seront supportés par la Ville.

Du reste le prix de 18 centimes par mètre cube, présenté par M. Chapuis, laisse supposer qu'il n'entend pas prendre à sa charge les frais d'allumage et d'extinction, frais qui actuellement sont supportés par le concessionnaire.

4° L'art. 21 du Cahier des charges type est rédigé de la manière suivante :

ECLAIRAGE PUBLIC. — DÉFINITION. — Ce service comprend l'éclairage de toutes les voies publiques....., ainsi que l'éclairage et le chauffage de tous les établissements *publics municipaux, départementaux, nationaux*, hospitaliers de bienfaisance, etc. Il comprend également les illuminations *des dits établissements.*

Le nouveau cahier des charges porte au contraire :

ART. 21. — ECLAIRAGE PUBLIC. — DÉFINITION. — Ce service comprend..... ainsi que l'éclairage et le chauffage de tous les établissements publics municipaux, hospitaliers de bienfaisance subventionnés par la Ville....

Il en résulterait que les établissements publics départementaux, nationaux, ainsi que les établissements hospitaliers de bienfaisance non subventionnés par la Ville ne bénéficieraient pas du prix réduit, ni pour éclairage ou chauffage, ni pour illuminations.

Il nous est impossible, pour l'instant, d'examiner toutes les autres modifications qui ont trait au pouvoir éclairant et à toute une série de questions techniques qui ne peuvent trouver leur place dans le cadre de cet article.

Ce que nous avons voulu faire ressortir ce sont les changements *apportés après coup au cahier des charges-type.* Nos conseillers municipaux comprendront toute l'importance que de pareilles modifications peuvent présenter, et avant de les adopter, ils feront bien, *dans l'intérêt de la ville et des consommateurs*, de les examiner avec la plus grande attention, et de ne passer au vote qu'en toute connaissance de cause.

Rien d'ailleurs n'oblige MM. les Conseillers municipaux à approuver à la hâte un contrat qui va lier notre ville pendant *quarante ans*, et qui pourrait causer les plus graves préjudices aux intérêts des consommateurs.

Conseil Municipal

Séance publique extraordinaire

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique extraordinaire, le vendredi 23 du courant, à 3 heures du soir.

Ordre du jour : Soutiens de famille. — Demande de subvention pour les fêtes de la Mutualité. — Examen du cahier des charges de l'éclairage public au gaz et à l'électricité.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. Sylvestre, receveur de l'enregistrement et des domaines à Vivray, est appelé aux mêmes fonctions à Corte, en remplacement de M. Bouysson, qui a reçu une autre destination.

PILA-CANALE. — Mme Madeleine Catogni, la dévouée compagne de l'honorable commis principal des postes et télégraphes d'Ajaccio, vient de s'éteindre dans sa cinquante cinquième année. Elle était issue de la famille Istria, l'une des plus marquantes du canton de Sainte-Marie Siché, et possédait à un haut degré les qualités qui distinguent l'épouse aimante et aimée.

En cette si cruelle épreuve, M. Toussaint Catogni a reçu de toutes parts, mais particulièrement de ses camarades, l'expression des regrets qu'a excités la disparition inattendue de cette femme de cœur. Puissent-ils apporter quelque adoucissement à sa profonde et légitime douleur.

La levée du corps a été faite en présence d'une foule compacte d'amis, et la dépouille mortelle de Mme Catogni a été dirigée sur Pila-Canale où a eu lieu la cérémonie funèbre, qui a été des plus imposantes, et à laquelle assistaient ses parents venus d'Ajaccio et des divers villages du canton de Sainte-Marie.

L'inhumation a été faite dans le caveau familial.

Nous offrons à M. Catogni, aux familles Istria et Catogni nos condoléances les plus attristées.

LETIA. — M. l'abbé Cipriani, vicaire de Gungno, est nommé curé de Letia.

VIVARIO. — Un deuil cruel vient de frapper notre excellent ami M. Muracciali, instituteur à Ajaccio : son beau-père, M. Filippi Joseph-Baptiste, a succombé à une longue et douloureuse maladie devant laquelle furent vains les soins les plus assidus d'une épouse et d'une fille tendrement dévouées et les secours les plus intelligents de plusieurs médecins.

M. Filippi Joseph-Baptiste appartenait à une famille très connue et très aimée dans notre petite ville. Ses mérites personnels l'avaient rendu très populaire. Aussi toute la population ainsi que de nombreux parents et amis de Corte, Venaco, Tavera, Ajaccio, Muracciole, — ont-ils accompagné jusqu'au champ du repos la dépouille mortelle de celui qui, modestement et silencieusement a accompli toujours avec ponctualité ses devoirs d'époux, de père d'ami et de citoyen.

Nous prions M. Muracciali et ses nombreux parents d'agréer nos condoléances les plus sincères. — Un Ami.

Examens des Bourses

Jeunes Filles

Ont été définitivement admises :

Dans la 1re série :

Mlles Falcucci.
Turelli.

Dans la 2e série :

Mlles Casanova Toussainte.
Piacentini.

OBSÈQUES
DE MADAME GAVINI DE CAMPILE

Le paquebot de Marseille a ramené jeudi matin le triple cercueil contenant les restes mortels de Mme Gavini de Campile, qui avait manifesté le désir de dormir son dernier sommeil dans la chapelle mortuaire ancestrale de Campile.

Le cercueil a été déposé dans le grand hangar de la Cie Fransioni jusqu'à la levée du corps qui a été faite à dix heures. Des quais on s'est rendu directement à la gare.

Le deuil était conduit par les neveux, M. Antoine Gavini, député ; M. le conseiller Gavini, ancien député ; le comte de Montaquios ; M. de Caraffa, 1er adjoint au maire ; les petits-neveux et d'autres parents.

M. le vicaire Pasqualini, ami de la famille, a accompagné le corps.

Dans le cortège imposant qui a escorté le corps jusqu'à la gare, se trouvaient toutes les autorités de la ville, les magistrats des cours et tribunaux, le maire et les membres du Conseil municipal, un grand nombre de conseillers généraux et d'arrondissement, les représentants de toutes les administrations civiles, les maires et conseillers municipaux du canton de Campile, la foule des amis de cette famille si populaire.

Le cercueil a été placé sur une voiture spéciale ; le départ a eu lieu à midi ; un grand nombre de parents et d'amis se sont rendus à Campile, où la cérémonie funèbre aura lieu ce matin.

Mme Gavini de Campile n'a pas oublié les pauvres de cette commune, où elle était habituée à recevoir un accueil si sympathique et si affectueusement dévoué.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Une soirée de gala

Les sociétés mutualistes Ajacciennes organisent pour le 29 courant, une grande soirée de gala, avec le concours de tous les orchestres de la ville et de la troupe Dargès.

Cette soirée sera donnée au théâtre Saint-Gabriel.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Fayar Frey, C. Chevreuter, de Bier et famille, Comtesse de Castelmonardo, M. et Mme A. Muller.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Hyménée

Hier, à 11 heures du matin, a été célébré le mariage de la toute charmante Mlle Xavière Frasseto, avec M. Giansily, sous-officier d'infanterie légère d'Afrique.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à la cathédrale, par M. l'abbé Calcatoggio, qui a prononcé une allocution de circonstance.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un lunch a été servi aux invités, dans le grand salon de l'Hôtel des Palmiers, où on a dansé jusqu'à la nuit, tandis que les époux partaient pour le traditionnel voyage de noces.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Arrivée

Le « Corte, » venant de Marseille.
— Le « Corsica, » venant de Propriano.
— Le « Corsica, » parti pour Marseille.

Etat Civil

MARIAGES

Longin Jean-Baptiste, électricien, et Ferri Pauline.

Battini Toussaint, sous-officier d'infanterie, et Versini Marie-Françoise.

NAISSANCES

Vegni Léon-Attilius. — Bianconi Pierre-Mathieu.

DÉCÈS

Rossi Marianne, veuve, 64 ans.

Bulletin Financier

Paris, 19 avril 1909.

Les nouvelles plus satisfaisantes de Turquie provoquent sur notre place, comme sur tous les marchés étrangers, un mouvement de reprise sensible, notamment sur le Turc à 91.75, le Serbe à 81.50 et les emprunts Russes. La Rente Française est également mieux tenue à 95.35. Les Sociétés de Crédit sont en progrès : le Crédit Lyonnais 1.914, le Crédit Foncier 749.

La souscription à laquelle la Société Générale procède actuellement jusqu'au 22 courant relativement à l'augmentation de son capital s'annonce comme un très gros succès. Il ne faut pas oublier que les anciens actionnaires n'ont jamais eu à regretter aucune augmentation de capital, puisque malgré le plus grand nombre de titres à réunnérer, le dividende a été non seulement maintenu mais même accru : de 12.50 en 1898 il a passé à 13.50 en 1906 et 1907 et à 16.25 net en 1908.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 715. Il n'y a pas à douter de l'empressement des anciens actionnaires à souscrire aux nouveaux titres de cet établissement.

Les valeurs industrielles et de traction suivent la tendance générale mais à des degrés différents. Suez 4.695. Reprise des titres ouprifères et du compartiment russe.

Les obligations nouvelles 3 0/0 Victoria Mines progressent à 440, ex-coupon de 12.50. La Cie exploite depuis un an près de 300 kilomètres de voies et poursuit très rapidement ses travaux.

L'action Ouest Africain Français note 541 et la part 322.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 de Nord-Est de l'Espagne se négocie à 462.

Grands Chemins Français calmes.

FÊTE FORAINE
SUR LA PLACE DU THÉATRE
AU PROFIT
DES ÉCOLES CATHOLIQUES LIBRES

Dimanche, 25 avril

Fête de jour de 1 heure à 7 heures
Fête de nuit de 8 heures à minuit

PROGRAMME

Attractions gratuites en plein air

Mat de Cocagne. — Courses au Sac. — Jeux de la Poêle et des Marmites : Prix en espèces et objets divers.

Le Cirque Montagna
Numéro sensationnel

M. MONTAGNA soulèvera de terre un camion chargé de 38 personnes pesant ensemble la poids énorme

de 3.500 kilos

La troupe Montagna dans ses attractions
L'homme à la peau d'acier, etc., etc.
La plus grande attraction du 20e siècle

Comptoirs de jouets, pains d'épice fleurs, tabacs
Grande Tombola

TIR AUX PIGEONS

THÉATRE DE LA SALLE DES PAS PERDUS

Deux grandes représentations
à 5 heures et à 8 heures et demie

Chansonnettes. — Monologues. — Comédie : *Ce Monsieur*, de Quatrelles, duo musical.

ROSE D'AMOUR
Opérette de Lecocq

GRAND BAR BUFFET
Sous le Péristyle

La *Lyre Bastiaise* et *l'Orphéon Bastiais* rehausseront de leur concours l'éclat de la fête.

Fête de Nuit
Grande illumination

LANCEMENT
DE MONTGOLFIÈRES-AÉROPLANES

Prix d'entrée : 0,25 cent.
Les Militaires et Enfants : 0,15

N. B. — L'entrée donne droit à la représentation du Cirque.

Un coup de canon annoncera l'ouverture de la Fête.

Conseil de Revision

Vendredi 23 avril, canton d'Evisa, à Evisa, à 3 heures du soir.

Conseillers généraux : M. Forcioli, titulaire ; M. Stephanopoli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Filippi, titulaire ; M. Defranchi, suppléant.

Samedi 24 avril, canton de Calacuccia, à Calacuccia, à 1 heure et demie s.

Conseillers généraux : M. Gianarchi, titulaire ; M. Laremi, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Nacciardi, titulaire ; M. Pasti, suppléant.

Dimanche 25 avril
Voyage à Ajaccio
Suspension des opérations du 25 au 28 avril inclusivement

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14°, à midi 19°.5 + à 6 heures du soir + 16°4 Maxima + 20°, Minima + 12°6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

La grève des maraîchers

La grève des maraîchers de Marseille a eu naturellement sa répercussion sur notre place. Les exportateurs ayant été avisés de suspendre leurs envois, ont arrêté leurs achats, et notre marché s'est trouvé approvisionné outre mesure de petits-pois, artichauts, pommes de terre nouvelles, asperges, etc., de sorte que les prix ont subi une baisse considérable : ainsi les petits-pois qui s'étaient vendus mercredi matin 50 centimes le kilo, étaient offerts jeudi matin, à 25 centimes.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1909, pour sergent-major, les sergents :

Les sergents infirmiers du service de visite et d'exploitation : Castelli Etienne en Afrique occidentale ; Geromini Joseph, en Chine, sont inscrits pour l'emploi d'adjudant.

Un Boxle

Nos concitoyens ont pu admirer ces jours-ci dans les vitrines de la Pharmacie de la Croix Rouge, le buste du général Abbatucci, le héros d'Hauingue, du sculpteur Bastiais Jean-Mathieu Pekle.

C'est une œuvre d'art de plus à ajouter à la galerie de M. Pekle, qui lui a valu les éloges de tous les connaisseurs, et qui révèle une fois de plus son réel talent.

Contraventions

La police a dressé procès-verbal contre les propriétaires et locataires des numéros 19, boulevard Paoli, et 2, rue Salvator Viale, pour jet d'immondices dans les cours de ces immeubles.

A la sortie de l'école, le petit P. J., âgé de 11 ans, au lieu de rentrer chez lui comme doivent faire les petits enfants bien sages, est allé s'amuser au square de la place Saint-Nicolas : il a escaladé la barrière pour arracher des fleurons au pied de la statue de Napoléon. Il a été surpris par la police.

Abordage

Le yacht *Princesse Alice*, du prince de Monaco, se trouvait lundi par le travers des îles du Titan, lorsque, par suite de l'épais brouillard qui depuis quelques jours enveloppe cette région, il a abordé le brick goélette Jeanne, capitaine Santini, qui se rendait en Corse avec un chargement de marchandises diverses.

Le voilier a eu son beaupré complètement enlevé et diverses parties de sa voiture hors d'usage. Conformément aux règlements maritimes le yacht a prié le voilier à sa remorque jusqu'à l'entrée de la rade de Toulon où il a pu accoster par ses propres moyens.

Postes et Télégraphes

M. Guidoni, candidat militaire, est nommé facteur du cadre algérien des postes et télégraphes à Saint-Aimé.

Justice militaire

Sont nommés dans le cadre des sous-officiers des établissements pénitentiaires militaires :

A l'emploi de sergent surveillant à l'atelier de travaux publics d'Orléansville, le sergent Giorgi, du 3e d'infanterie.

Le sergent major surveillant Simonetti, de la prison de Toulouse, passe à l'atelier d'Orléansville.

Le sergent-major surveillant Mans passe à celle de Toulouse.

Nouvelles coloniales

M. le sous-agent comptable Quilichini Jean François, en congé, est nommé agent comptable des matières de 2e classe.

M. Casabianca Leo Dominique, magasinier de 2e classe, en service à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie, est nommé magasinier de 1re classe.

Avis

A partir du 19 avril courant les Magasins de Cuirs et Chaussures de Mme veuve Jacques Bozzani sont transférés, Place d'armes, N° 10, à côté de la fabrique de Pâtes alimentaires.

Avis

Avant d'acquérir les fournitures nécessaires ceux qui ont à construire se féliciteront sûrement de s'être informés des conditions avantageuses offertes par la maison de Matériaux pour la Construction

JOSEPH LUCCHETTI
45, *Boulevard Paoli, Bastia*

qui livre tous les articles s'y rapportant et dont elle garantit la qualité à des prix très réduits.

Plans, devis, projets pour constructions fournis à titre gracieux sur demande.

On demande

On demande à acheter jeune cheval dressé au trait.

S'adresser pour offres à M. Joseph Patrimonio, 2, rue Abbatucci, Bastia.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Très-Saint Crucifix des Miracles aura lieu, dans cet Oratoire, à partir de samedi, 24 du courant.

Le matin : Messe à 5 heures avec Bénédiction de la Sainte Relique, suivie d'une autre messe.

Le soir à 7 heures et demie très précises, Salut.

Etat-Civil

MARIAGES

Matelli Pierre, boulanger, et Prosperi Padoue-Françoise, ménagère.

Semidei Nicolas-Jean-Baptiste-Charles-Henri et Martinetti Thérèse.

NAISSANCES

Leopoldi Henri-François — Bigoni Jean-Dominique. — Pierantoni François-Marie.

DÉCÈS

Parsi Catherine-Dorothée-Adelaïde-Cyprienne, mariée, 82 ans, de Farmer. Rossi Adelaïde, célibataire, 61 ans, de Pistrancer.

Sebastiani Madeleine, veuve, 74 ans, de Pianello.

RETOUR D'AGE

La crise médicale ordinaire générale amène l'**Elixir de Virginie Nyrdahl** contre les troubles du retour d'âge tels que : hémorragies, congestion, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, tremblements digestifs et nerveux.

Le malaisement, par son action sur le système nerveux, est également souverain contre les vertiges, les hémorragies et la phtisie. Envoi gratuit de la brochure explicative contre timbre.

Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Vente Elixir, sur devant de Virginie. Se méfier des signatures de guérisons Nyrdahl, car une imitation en une contrefaçon.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00223

BOURSE DE PARIS

21 avril	— 22 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.35 — 97.40
de 3 0/0 amortin.	96.25 — 96.35
ex-coupon	

AJACCIO
Rentrée de M. le Préfet

Ajaccio, 22 avril,

M. Chaleil, préfet de la Corse, est rentré ce matin, à Ajaccio, par la voie de Nice.

M. le Préfet doit assister à la réunion du Conseil général, dont l'ouverture est fixée à lundi prochain.

CARTICASI
Un assassinat mystérieux

Corte, 22 avril.

Un drame, dont l'auteur est encore inconnu, vient de se dérouler à Carticasi.

La nommée Renucci Jeanne-Marie, de la commune de Carticasi, a été trouvée assassinée dans son domicile.

On ignore jusqu'à présent les mobiles du crime.

M. Decori, procureur de la République à Corte, M. Nivaggioli, juge d'instruction, accompagnés d'un médecin-légiste, se sont rendus sur les lieux.

Nouvelles Maritimes

Paris, 22 avril,

M. Le Marquand, administrateur en chef de 2e classe, chef du service de l'inscription maritime en Corse, est désigné pour Toulon.

M. Coudroyer, administrateur en chef de 2e classe, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de chef de service de l'inscription maritime en Corse, à Ajaccio.

Le vaisseau-école *Duguay-Trouin* a mouillé aujourd'hui à Alexandrie.

Il appareillera le 30 courant pour Malte, où il doit arriver le 5 mai.

Guillaume II
à Corfou

Corfou, 22 avril,

Un grand banquet a eu lieu hier soir, à l'Achilléion, en l'honneur de M. Théotokis, premier ministre de Grèce et du lord-maire de Londres.

Les commandants des navires grecs assistaient également à ce dîner.

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 22 avril.

L'obligation portant le numéro 311.185 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 259.834 est remboursable à *cinquante mille francs.*

Communales 1906

L'obligation portant le numéro 47.982 est sortie remboursable à *deux cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 774 026 est remboursable à *vingt-cinq mille francs.*

M. JAURÈS
et les
Pseudo-Terroristes Russes

Un simulacre d'attentat

Paris, 22 avril,

M. Jaurès, directeur de l'*Humanité*, publie aujourd'hui dans son journal un long article concernant des pseudo-terroristes russes qui préparent, paraît-il, un attentat contre le Président de la République et M. Clémenceau, à l'occasion de leur prochain voyage à Nice.

M. Jaurès dénonce ces pseudo-terroristes qui n'ont d'autre but, en préparant ce simulacre d'attentat, que de compromettre les Révolutionnaires Russes, résidant en France.

EN AUTRICHE
ENTREVUE
de S. M. François-Joseph
avec
l'Empereur d'Allemagne

Vienne, 22 avril.

Dans les cercles politiques et diplomatiques, on annonce comme certaine la prochaine entrevue de S. M. François-Joseph avec l'empereur d'Allemagne.

S. M. Guillaume II se rendrait à Vienne immédiatement après son séjour à Corfou.

BREST
BRUTALE AGRESSION

Brest, 22 avril,

Deux jeunes mariés du 2e Dépôt des équipages de la flotte, âgés de dix-neuf ans, ainsi qu'un apprenti boucher, à peine âgé de seize ans, ont été arrêtés aujourd'hui, pour avoir, la nuit dernière, attaqué et dévalisé deux personnes au moment où elles regagnaient leur domicile.

LES TROUBLES OTTOMANS
La Situation
D'ABDUL-HAMID

Paris, 22 avril,

Des bruits sensationnels et contradictoires circulent à Constantinople concernant le Sultan.

Dans les milieux diplomatiques, on paraît croire à une abdication volontaire d'Abdul Hamid, qui se retirerait amitié à l'étranger.

On dit même qu'il se retirerait en Allemagne ; l'ambassadeur de cette puissance serait allé, ces jours derniers, à Tchéraghia solliciter, au nom de l'empereur Guillaume, les bons offices de garder au Sultan la vie sauve.

Dans les milieux politiques on estime que la déposition d'Abdul-Hamid est nécessaire. Jamais, en Khalife n'a abdiqué ; le Coran ne prévoit que deux cas de déposition : la haute trahison et la folie. Il faudrait donc que le cheick Ul-Islam apellquât l'une de ces formules à Abdul-Hamid. La faite toujours possible de celui-ci entretiennit naturellement à cette solution.

POURSUITES
CONTRE M. GUSTAVE TÉRY

Paris, 22 avril,

M. Gustave Téry, directeur de l'*Œuvre*, a été interrogé aujourd'hui, par M. le juge d'instruction Chenbenoît, sur la plainte en diffamation déposée contre lui par M. Hamyrie, rédacteur de 1re classe, au ministère de la Marine.

M. Gustave Téry était assisté de son défenseur, Me Moro Giafferi.

CHATEAUROUX
TUÉ À COUPS DE MARTEAU

Châteauroux 22 avril,

A trois kilomètres environ de Châteauroux, on a découvert, sur la route, le cadavre d'un contrebandier, ayant le crâne défoncé.

Le parquet de Châteauroux s'est rendu sur les lieux, et son enquête révéla que ce contrebandier avait été vu, dans un café borgne de la ville, avec deux individus, dont l'un exerce la profession de laitier et l'autre celle de charpentier.

Des mandats d'amener ont été lancés contre ces deux individus.

AVIS DE DÉCÈS

(ZALANA)

Mme Veuve Judith Marchetti, née Giorgi, et ses enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jules-Brand Marchetti

leur époux et père, décédé à Zalana, le 15 avril 1909, à l'âge de 74 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par *steamer Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GETS OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fûtages soignés, Parfum naturel, Goût exquis.
Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imprimerie de nos Rhumeries par MM. SAT Frères Importateurs à PIPPERMINT à Marque Déposée en 1906

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs.*

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Ecliers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *rafinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

Avis d'Adjudication
HOPITAL MILITAIRE DE BASTIA

L'adjudication pour la fourniture de la viande (bœuf, veau, mouton), nécessaire à l'hôpital militaire de Bastia, pendant le deuxième semestre 1909, aura lieu le samedi 15 mai prochain, à 2 heures de relevée.

Au cas où un premier concours aurait laissé des articles vacants, une réadjudication aura lieu pour ces articles, et dans les mêmes conditions, le lundi 24 mai.

Pour tous renseignements, et pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à l'hôpital militaire, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

L'an mil neuf cent neuf, le vingt-cinq avril, à neuf heures du matin, rue Napoléon, numéro 23, à Bastia, il sera procédé, par suite de saisie-exécution, et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers, tels que vitrines, étagères, comptoir, balances, etc., etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
SALVATORI.

BAINS DE POZZO DI GHELLO

1re saison du 25 avril au 15 mai,
2me saison du 16 mai au 5 juin,
3me saison du 6 juin au 25 juin.

Chambre entièrement restaurées. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc, 1 franc cinquante centimes, 2 francs et 2 francs, 25,

Table d'hôte, service soigné à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfections. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzi-chello.

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE
Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la Confiture de
S'VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.
PELOUILLE, Pharmacien, 2, Place St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — Recherche Prairie.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Taquetonne, Paris

20 frs à gagner par jour

se vendant nos nouveaux articles assortiments, suffi de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable, apporte un franc supplémentaire bien gagné. Ecrire à Publicité Pratique, 59 rue de Lancry, Paris.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 31, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

OUTILS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques pour bâtiment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles creuses et plates. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les Femmes connaissent les symptômes qui marquent l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une cessation d'écoulements et de souffrances qui précède la suppression bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide qui mouille tout le corps. Le ventre devient douloureux. Les règles se rétrécissent irrégulières en trop abondantes et finissent la femme ne peut plus concevoir. Heureusement il existe un remède bien connu qui peut éviter toutes ces souffrances. Ce remède c'est la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne connaissons de remède plus efficace pour combattre les troubles si pénibles qui accompagnent cette maladie, que la **JOUVENCE de l'Abbé Soury** dont nous publions la composition. Sa remarquable supériorité sur tous les autres remèdes, si elle vient à être mieux connue, la rendra bientôt populaire. Sa longue réputation, l'adresse et la bonne foi avec lesquelles elle est préparée, la recommandent à toutes les femmes qui désirent échapper à la souffrance et à la maladie. Ce n'est pas un remède secret, c'est un remède dont la composition est connue, la recherche, l'analyse, l'examen scientifique ont prouvé que la JOUVENCE de l'Abbé Soury est le plus pur, le plus efficace, le plus inoffensif des remèdes connus. Ce n'est pas un remède nouveau, mais un remède ancien, qui a toujours joui de la plus haute réputation, et qui, depuis plus de 40 ans, a rendu la santé à des milliers de femmes. Il est recommandé par les médecins les plus célèbres et y développe les organes les plus précieux. Toutes les femmes, Jeunes, Mariées, Veuves, Mères d'hommes d'intérêts, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE** se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, le quart 1 f. 10, les 3 0/0 pour timbres-poste 10 f. 50, adresse à Reg. FOURNIER, pharm. à Joinville-le-Pont (Seine). Notice et renseignements confidentiels gratis.

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

PONDRE LES POULES

Notre convention vous fait avoir 2.500 OEUFS par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 2 fr. par an.

bulletin mensuel 16 pages, droit aussi, renseignements utiles, sûrs, déboué et loi-disant du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et adresser

Fr. MAESTRACCI
AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

· L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez MM. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 113

SAMEDI 24 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, au dehors Prix à la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gaston
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 43 m. — Coucher, 6 h. 21 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Marc, évang

23 AVRIL

LA SUPRÉMATIE DE LA MER

De quelque côté que nous tournions nos regards, une préoccupation domine : c'est la préparation à une formidable lutte navale. En Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, la question de la flotte est au premier plan, elle apparaît soudain comme une question de vie ou de mort pour les puissances. La France, elle aussi, s'apprête à regagner le temps perdu, et l'on est effrayé du considérable effort qu'il est nécessaire, qu'il est peut-être, hélas, déjà trop tard de tenter.

Abandonnons un instant la pénible constatation de notre infériorité navale, pour examiner les phases de la lutte engagée entre nos voisins.

La guerre russo japonaise a démontré qu'une conflagration entre deux grandes nations devrait désormais avoir lieu à la fois sur terre et sur mer. L'extension des domaines coloniaux et leurs relations de plus en plus importantes avec les métropoles, permettront à l'un des belligérants de porter un coup mortel à son adversaire en attaquant ses colonies. Or, la défense des colonies ne peut être assurée que par la flotte.

Pour l'Angleterre enfin, le problème se pose d'une façon plus tragique encore : la Grande-Bretagne aura la suprématie des mers, ou elle ne sera pas.

Il y a trois ans, une véritable révolution se produisit dans la tactique navale. Tandis que la France, qui comptait encore comme la seconde puissance maritime du monde, s'acharnait dans son erreur d'abandonner les grosses unités pour ne construire que des flottilles de torpilleurs, contre-torpilleurs et sous-marins, l'Angleterre lança son fameux *Dreadnought*, monstre de combat de 17.000 tonnes, auquel il faudra, coûte que coûte, opposer des monstres semblables. Ce qu'on a appelé « l'ère des Dreadnought » commença.

Aussitôt, les autres marines se mirent à construire des *Dreadnought*. L'Allemagne notamment, se lança dans cette voie avec une hâte fébrile, faisant suivre les programmes aux programmes, luttant sans cesse d'émulation et cherchant à dépasser l'Angleterre.

La France, au contraire, n'a mis, depuis 1906, aucun gros navire en chantier, et elle n'en est encore qu'à se demander si elle en mettra d'autres, et quand ?

Il en résulte pour nous une situation menaçante d'infériorité.

En 1908, dix grands cuirassés ont été lancés par les marines du monde, ce sont :

L'Allemagne, quatre cuirassés de 18 000 tonneaux ;

L'Angleterre, deux cuirassés de 21 000 tonneaux. (Ce programme de 1909 comporte la construction de quatre cuirassés type *Dreadnought*, et le rapport de l'Amirauté ajoute : Le gouvernement prévoit qu'il sera dans l'obligation, la même année, de faire construire rapidement encore quatre autres grands navires cuirassés) ;

Le Brésil, un cuirassé de 20.000 tonneaux ;

L'Autriche, un cuirassé de 15.000 tonneaux ;

Les Etats-Unis, deux cuirassés de 18 000 tonneaux ;

La France, enfin, n'a pu lancer qu'un modeste croiseur de 14 000 tonnes.

Nous avons, il est vrai, en chantier, notre programme de 1906 : les six cuirassés du type *Danton*, à peu près comparables (quoiqu'un peu plus faibles) au type *Dreadnought*. Mais ils ne seront prêts qu'en 1911 et en 1912.

Si donc une guerre éclatait avant cette date, en 1910 par exemple, l'Angleterre aurait à mettre en ligne douze *Dreadnought*, l'Allemagne six, les Etats-Unis quatre, la France aucun ! Il ne faudra bientôt plus compter, en effet, les anciens navires que nous possédons, et qui sont hors d'état de lutter avec les unités modernes.

En 1912, du reste, notre situation ne sera pas beaucoup plus brillante : nous aurons, c'est entendu, nos six gros navires, mais, à ce moment, l'Angleterre en possédera 13, l'Allemagne 12, les Etats-Unis 6.

S'arrêtera-t-on là dans cette course à l'abîme ? — Ce n'est qu'un commencement. L'Angleterre, fidèle à son principe du « double effort, » qui consiste à construire toujours un nombre de cuirassés suffisant pour faire face à la fois aux deux marines les plus fortes, augmentera ses constructions en vue d'avoir, dès 1914, 22 navires d'escadre. La même année, l'Allemagne en aura 15, les Etats-Unis 6, l'Autriche 4.

Quant à la France, elle n'aura encore que ses six *Danton*, et en supposant qu'elle établisse dès l'année prochaine un important programme naval de six cuirassés et six croiseurs-cuirassés (c'est le programme de M. Picard) comme il faut cinq ans à nos arsenaux pour les construire, ce n'est qu'à partir de 1915 que nous commencerions à faire figure dans le monde.

Si maintenant nous considérons l'effort financier, il est facile de voir que la France n'a pas accompli ce qu'elle aurait pu ; ce que son passé de gloire maritime, sa situation géographique, son expansion coloniale lui commandaient de faire. Voici la comparaison des sommes dépensées pour leur marine par les quatre grandes puissances navales (en millions de francs) :

	en 1893	en 1900	en 1908
Angleterre	390	815	855
France	205	387	222
Allemagne	109	205	439
Etats-Unis	158	300	680

On voit par ce tableau que, depuis quinze ans, tandis que l'Angleterre a presque triplé ses dépenses navales, que l'Allemagne et les Etats Unis les ont quadruplées, la France ne les a pas sensiblement augmentées. Comment s'étonner après cela que, du second rang, nous soyons tombés au quatrième ou même au cinquième ?

Ces vérités sont aujourd'hui constatées et admises par tous, et nous sommes prêts à tenter un sérieux effort de rénovation ; la commission d'enquête parlementaire est en train d'en effectuer les préliminaires en recherchant et réprimant les négligences et les gaspillages qui se sont produits dans le passé. C'est une œuvre saine et patriotique dont nous sortirons plus virils et plus confiants pour les luttes futures. Quels que soient les sacrifices qu'il faudra consentir, le pays tout entier applaudit à cette œuvre.

C. DES CORDELIERS.

Avant-Première

Quand un théâtre annonce une pièce nouvelle, c'est à qui, dans le monde des reporters, se précipitera le premier chez les auteurs, chez les interprètes, voire même chez les couturiers, pour arracher à coups d'*interviews* quelques détails inédits sur l'œuvre attendue. Malgré la discrétion systématique observée en pareil cas, les journaux publient des notes plus ou moins fantaisistes, jusqu'à ce que la répétition générale permette aux langues, aux plumes et aux crayons de se donner libre cours.

Il ne s'agit point pour vous, lecteurs amis, d'une pièce, mais d'une fête nouvelle dont mon indiscrétion des jours derniers vous a laissé entrevoir les séductions. Laissez-moi continuer mon insolente Espérance comme une étrangère ou mieux comme une ennemie. Il en lui permit de pénétrer si dans la chambre de la morte ni presque de sortir de la sienne. Il sut de toute l'autorité d'un maître sur les domestiques, ne laissent aucun d'eux faire une démarche ou un acte quelconque sans son ordre. La légende qui voulait que mademoiselle Espérance fût considérée comme la fille adoptive de la comtesse de Fraxé et son unique légataire, tomba pour ainsi dire d'elle-même. Les gens de Sablaines, stupéfaits, se regardaient en s'interrogeant sur cet événement singulier :

— Comment, c'est le neveu qui hérite ?
— Mais oui.
— Et la demoiselle ?
— Elle n'a rien.
— Il y avait un testament, cependant.
— Il paraît, mais il faudrait le trouver.
— Et Mr Brissonnet, que dit-il de ce qui se passe ?
— Rien. Bouche cousue !
— Il devrait en savoir long !

Heureux homme ! Personne ne le soupçonnait. Il semblait d'ailleurs plus surpris que les autres. Le soir de l'inhumation, le curé de Sablaines était allé le trouver.

— Eh bien ! maître Brissonnet, je croyais pourtant que la comtesse vous avait remis des papiers...

— Pas le moindre.

— Elle m'avait parlé de ses projets...

— Bé oui, à moi aussi, mais des projets en l'air... Beaucoup de gens en font... Puis ils traînent, remettent au lendemain, et ils se laissent surprendre. C'est comme les bonnes intentions... L'enfer en est pavé...

— La comtesse vous avait demandé des conseils...

— Plus que des conseils... un modèle de testament que je lui ai donné... Faisandier le dépôt... Il n'est pas venu...

— C'est un grand malheur pour cette jeune fille si digne d'intérêt...

— A qui le dites-vous, mon cher curé, une perle !... tandis que le neveu de la comtesse, ce baron de Breux !...

Mr Brissonnet s'arrêta. Il ne pouvait vraiment pas dire au pasteur de sa paroisse ce qu'il pensait de ce viveur Parisien, devenu son complice. Mais ses réticences suffisaient à montrer le cas qu'il faisait du nouveau propriétaire de Sablaines. Cependant le baron de Breux mettait à profit les quelques jours qui devaient précéder et suivre l'inhumation de celle qu'il avait tuée, du moins moralement. Il visitait ses voisins, ses métayers, les assurait de sa plus grande bienveillance, s'informait de leur situation, de leurs besoins, leur promettait son appui et tâchait de s'attirer la sympathie de tous. Ce ne fut qu'après avoir pris toutes ses dispositions, fait aux pauvres de Sablaines une ample distribution de secours, qu'il se décida à reprendre le chemin de Paris. Auparavant, il avait, suivant de ses droits d'héritier et de maître, fouillé les meubles, examiné et brûlé les papiers de la morte, avec l'assistance de Mr Brissonnet, fait main basse sur les quelques rouleaux d'or et les billets de banque qui formaient l'argent de poche de la comtesse, et, enfin, la veille de son départ, le petit notaire lui avait dit, avec le sourire légèrement ironique que doit avoir un malfaiteur parlant à son complice après un coup heureux :

— Je crois que vous pouvez dormir tranquille et regagner Paris... Il ne nous reste plus que nos comptes à régler. Je m'en charge.

Jusque-là, le baron Robert de Breux avait à peine paru s'apercevoir de l'existence de la malheureuse protégée de la comtesse de Fraxé. Ce ne fut que le lendemain, au moment de son départ, qu'il la appeler. Elle arriva dans le grand salon où il l'attendait comme pour donner une sorte de solennité à cette entrevue. C'était un appartement vraiment magnifique de proportions, grandioses, donnant par ses huit hautes fenêtres sur les deux façades du château, avec des vues superbes. Des portraits de famille ornaient les murs lambrissés de boiseries blanches. De vieux meubles couverts de tapisseries, ouvrés des siècles, des consoles de bois doré, une statue du maréchal Guillaume de Fraxé qui s'était illustré aux côtés de François Ier dans la désastreuse campagne d'Italie, à Marignan et à Pavie, se dressait à l'un des angles. L'ensemble de cette pièce, où l'histoire des Fraxé se déroulait pour ainsi dire, était à la fois artistique et sévère, intéressant et recherché.

On y retrouvait un peu de la poussière des temps disparus. Mademoiselle Espérance éprouva un froid à l'âme en entrant dans ce salon presque toujours fermé du temps de sa protectrice. Cependant un joyeux soleil, le soleil de juin, y pénétrait à flots par les quatre fenêtres, toutes grandes ouvertes sur le côté du levant. Elle aperçevait au loin les vastes pelouses du parc et les miroitements de l'étang sur lequel s'ébattaient des vols d'hirondelles trempant leurs ailes dans l'eau qui ruisselait en étincelles d'argent liquide. Vêtue de deuil, les yeux rouges des larmes abondantes qu'elle avait répandues, belle comme la statue de la douleur et de la jeunesse, elle ne prononça pas une parole. Elle attendait.

A suivre.

147 — FEUILLETON DU PETIT BASTIA 8

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

TROIS COMPLICES

S'il ne lui avait ni donné un coup de couteau ni versé du poison, il l'avait tuée aussi sûrement dans cette partie suprême où il avait joué son avenir comme sur un coup de cartes, décidé peut-être à recourir à d'autres moyens, si ses coups n'eussent pas été décisifs, et à aider la maladie dont souffrait la malheureuse comtesse, comme les gens et les oiseaux de jeu aident le hasard et reclament la fortune. Le succès était pour lui. Il voulait en profiter.

Dès cette minute, il prit le commandement du château. Il ordonna les obsèques en tante, dont, aux yeux de la loi, il était incontestablement l'unique héritier. Il s'empara de la maison avec l'audace de Tartufe s'emparant de celle de son hôte mais avec plus de droits que lui. Il traita mademoi-

De vrais petits chefs-d'œuvre ces baraques ! Une main d'artiste pouvait seule enrouler ainsi ces gazes diaphanes, chiffonner ces liberys, draper ces linons. Jamais les bonshommes de pains d'épice n'auront été à pareille fête !... I's rivaliseut, d'ailleurs, d'élégance avec leurs voisins, les Tabacs, dressés fièrement en pyramides enrubannées. Mais voici l'étalage des jouets autour duquel la brise agite les grappes multicolores des ballons captifs.

Que de menottes potelées s'élèveront vers eux leurs convoitises ! J'envie ces, polichinelles, objet de tant de soupirs timides, ces poupées qui feront s'ouvrir tout grands de jolis yeux, et surtout ces modestes jouets à deux sous qui mettront la joie au cœur des bébés moins fortunés ! Certes, ce coin destiné aux tout petits ne sera ni le moins fréquenté, ni le moins gai.

Passons rapidement devant le Comptoir de loterie aux multiples surprises, devant le Buffet, devant le Bar Nous y trouverons plus d'intérêt demain...

Et puisqu'aujourd'hui le secret est levé, pénétrons dans la salle de spectacle et soyons assez indiscrets que possible.

Une scène minuture y a été aménagée ; elle est drapée d'une façon charmante de tentures rouges qui tranchent sur la blancheur des boiseries.

Dans le décor d'un petit salon intime, de jeunes acteurs répètent la comédie de Quatrelles *Ce Monsieur*.

Le dialogue s'anime entre la maman soucieuse de bien marier sa fille et le papa qui, très peu pressé de s'en séparer, somnolait au coin du feu. Les répliques se croisent, les propos s'aigrissent... Gare au moment où le papa tout à fait réveillé causera quelque chose. Mais non ! car la jeune fille, délicieuse de malice ingénue, interviendra à point pour annoncer candidement à ses parents ébahis qu'elle s'est chargée toute seule du choix d'un prétendant et qu'ils n'ont plus que la dot à donner.

La comédie est exquise ; elle est exquisement jouée. Laissez moi vous taire le nom des interprètes. Vous saluerez de vos applaudissements ravis leurs débuts sensationnels.

Changement de décor. Sur un fond de verdure, une maisonnette blanche et rose, aux volets clos, abrite le sommeil de Colombine. Et Pierrot, mélancolique, soupire en vain sa sérénade. Mais la fine mouche ne dort pas. Elle a comploté contre son pâle amoureux une machiavélique « ruse d'amour » auquel le naïf se laisse prendre. Cela nous vaudra l'apparition sur la scène du plus ravissant petit Pierrot...

Laissez-moi donc encore une fois n'être indiscret qu'à demi !

Je veux vous réserver tout le plaisir de cette dernière surprise...

Vous m'en remercierez demain, quand, les yeux charmés de ce que vous aurez vu, le cœur heureux d'avoir beaucoup donné, vous quitterez très tard cette fête qui m'aura valu, lecteurs amis, entre autres joies, le très grand honneur de vous avoir servi de guide.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité :

Un complot policier :

« Aerts et ses disciples ne voulant pas limiter leurs opérations à la Russie. Des révolutionnaires authentiques, d'une conviction certaine et d'un sang-froid éprouvé, ont pensé de briser le piège abominable qu'leur est tendu. De pseudo-terroristes ont préparé un attentat ou un simulacre d'attentat contre M. Clémenceau et contre M. Fallières à l'occasion de leur prochain voyage à Nice. Jusqu'où iront l'entreprise ? Je ne saurais le dire, ni peut-être les machinateurs eux-mêmes ou la suite qu'ils peuvent être certitude. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont tout fait, par leurs démarches, par leurs correspondances, pour essayer de compromettre des révolutionnaires russes résidant en France.

» Ce serait un beau coup pour la réaction européenne et pour ses agents tsaristes d'affoler l'opinion française et de l'amener contre les révolutionnaires russes qui ont toujours réprouvé dans les démocraties les attentats individuels. Nous ne permettrons pas que cette comédie sinistre se prolonge et tourne en tragédie. Je préviens les machinateurs policiers que, si je ne suis pas informé sans délai qu'ils ont quitté la France et abandonné leur entreprise, je les dénoncerai au publiquement en donnant leurs noms, leur adresse et les détails de leur machination. Averti hier soir, je n'ai pas le temps d'en démonter de coudoire sur les faits qui me sont signalés une enquête personnelle ; mais ce sont des hommes de bonne foi, des socialistes éprouvés qui m'arrêtassent : je vais au plus pressé en publiant ces lignes. »

Le Radical :

Les Conseils Généraux et l'agitation révolutionnaire :

« La violence n'a jamais conduit à rien, ou plutôt, si elle a conduit à quelque chose c'est à la ruine. C'est grâce aux violents, grâce au spectre rouge dont ont joué entre tous les Bonapartistes, que la seconde République a été jetée à l'abîme. Cela nous a valu dix-huit ans d'Empire et l'invasion. Toute violence érigée en principe conduit fatalement à la réaction. Nos violents d'aujourd'hui ne pourront espérer aucun triomphe. Mais s'ils triomphaient jamais, ce serait la mort de toutes les libertés si péniblement conquises. C'est ce qu'ont voulu mettre en lumière nos assemblées départementales. »

L'Aurore :

Sur les événements de Turquie :

« Que va-t-on faire du Sultan ? Le mieux, à mon avis, serait de le prier poliment de laisser sa place à un autre, déjà tout désigné, et de lui faciliter le départ vers d'autres cieux, où il jouirait en paix du respectable pécule qu'il a su mettre en sûreté ; ce serait la bonne solution. Certes, elle ne satisferait pas les violents, qui réclament des représailles qui seraient non seulement inutiles, mais très dangereuses par la répercussion qu'elles pourraient exercer sur les régions chrétiennes où déjà les massacres ont fait des victimes. La révolution triomphe : qu'elle songe à s'organiser, à s'installer assez fortement pour ne plus pouvoir être un jour le jouet de ses ennemis. Le reste viendra à son heure. »

Union Générale des Corses

et des Amis de la Corse

83, rue de la Tour, Paris

Lettre Ouverte

à M. JACQUES POLI

Officier d'Académie,
Maître d'Armes-Masseur

Monsieur le Maire,
Cher Compatriote,

Merci bien de vous intéresser à l'« Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, » dont l'esprit est celui de la fraternité de la race.

Nous pensons que la Corse s'est qu'un berceau placé dans la Méditerranée, que tous les Corses sont enfants de ce même Iberman et qu'il doit exister entre eux un attachement d'affection exemplaire.

Notre but et de créer une vaste chaîne de solidarité corse dans laquelle nous voulons faire rentrer tous les amis de notre cher pays qui sont nombreux, ainsi que les nôtres.

Nul ne saurait plus ignorer, aujourd'hui, les nombreux et grands avantages du groupement ; l'avenir appartient sûrement aux associations dont l'union organisée, raisonnée et employée logiquement, multiplie la force, la puissante et le bien-être général de tous et de chacun.

Les avantages sont énormes : appui moral, aide matérielle, protection, défense en cas d'injustice sociale, placement gratuit, discipline, stimulation, pétitions, interventions et revendications auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration matérielle et morale de la Corse et de ses habitants, études de toutes les questions économiques et sociales, progrès et sciences mis à la portée de tous les travailleurs de l'île par un journal mensuel servi gratuitement à tous les adhérents et propagé le plus possible pour l'intérêt de la cause commune, traitant les questions d'agriculture, produits divers, débouchés, expositions, moyens de conservation et de présentation de ses produits, propagande par la grande presse française et étrangère en faveur du tourisme, des eaux d'eaux, des eaux d'air, des excursions du minerai tet de l'électricité ; constructions d'hôtels avec confortable moderne, augmentation des bureaux télégraphiques, des communications diverses, stations balnéaires et attractions de toutes sortes ; en un mot utilisation savante de toutes les richesses de la Corse que le public et du nombreux compatriotes ignorent encore.

Voilà, cher compatriote, l'œuvre à laquelle nous vous convions tous, elle est immense et comporte de nombreuses difficultés, mais elle n'est pas impossible. Nous n'avons pas la prétention de réaliser ce gigantesque projet de prospérité générale en un tour de main, mais le triomphe en est subordonné à l'énergie, à la bonne volonté, à l'émancipation et à l'éducation économique de tous les Corses.

Notre tâche est d'appeler tous nos compatriotes sur le chemin de l'union générale et sincère, de leur prouver que l'homme isolé ne peut pas exister, de les engager par tous les moyens à marcher avec le progrès du temps auquel nous appartenons et ne ne compter que sur leur action collective et de longue haleine.

Nos efforts sont absolument désintéressés, tous les membres du Comité sont des fonctionnaires soucieux de l'honneur et de la bonne réputation que l'on doit garder à la Corse et conscients du droit et de la vie de chacun ; leur seul désir est de rendre service à leurs frères de race et payer une dette de reconnaissance à leur terre natale.

Notre Association est déjà heureuse des résultats inespérés qu'elle vient d'enregistrer, ce qui lui permet de compter fermement d'avance sur le concours de tous les compatriotes intelligents, sincères et dévoués.

Elle ne pense pas rencontrer des adversaires qui ne pourraient être d'ailleurs que des égoïstes et des indifférents peu intéressants, condamnés d'avance à venir se vérifier au contact de notre unité ou périr dans le mépris, car l'homme est né pour vivre en société et s'il en est autrement, c'est par ignorance, par ce que l'on n'a pas encore cherché à maîtriser l'égoïsme, la jalousie et l'ambition coupables et criminels d'un mauvais instinct.

En attendant le triomphe de l'œuvre de justice et de bonheur vers lequel tendent tous les efforts des hommes sincères et que rien ne peut arrêter, le Conseil de l'Union Générale des Corses et des amis de la Corse compte sur votre précieuse adhésion et sur votre bienveillante autorité pour engager tous les compatriotes de votre commune à adhérer en masse à une Association qui désire ardemment se faire le trait d'union d'amitié et de solidarité de tous les Corses de l'Univers.

Certains d'avance de votre excellent concours, veuillez agréer, cher Compatriote, avec tous nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments fraternels les meilleurs et les plus dévoués.

Le Conseil d'Administration.

Conseil de Revision

Samedi 24 avril, canton de Calacuccia, à Calacuccia, à 1 heure et demie s.

Conseillers généraux : M. Gismarchi, titulaire ; M. Lorenzi, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Leonciardi, titulaire ; M. Paoli, suppléant.

Dimanche 25 avril
Voyage à Ajaccio
Suspension des opérations du 25 au 28 avril inclusivement

Bulletin Financier

Paris, 20 avril 1909.

A l'exception de la Rente Française qui fléchit à 97.45, le marché est en nouvelle et sensible avance. Turc 78.90, Serbe 81.75, Russe 1909, 94 frs. Les Sociétés de Crédit sont en progrès. Rappelons que le 22 courant sera close la souscription aux 100.000 actions nouvelles du Comptoir National d'Escompte. Il n'y a pas à douter de l'empressement des anciens actionnaires à souscrire puisqu'ils auront l'avantage de recevoir, à 650 frs, un titre dont le dividende sera assimilé à celui des actions anciennes et qui sera maintenu sur le capital augmenté. Le produit de la prime de 150 frs grossira de plus de 14 millions les réserves qui excèdent déjà 21 millions.

C'est seulement jusqu'au 24 avril que sont reçues les souscriptions aux 200.000 actions nouvelles du Crédit Mobilier Français. Un droit de préférence de deux actions nouvelles pour cinq anciennes et de vingt nouvelles pour trois parts est réservé aux anciens porteurs.

En Banque, le Laurium Grec est ferme à 57.25.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia se recherchée à 455.

Les actions privilégiées de la Société Sucrière d'Angra (Etat de Rio de Janeiro) introduites le 17 avril se sont négociées à 120. L'industrie sucrière est particulièrement favorisée au Brésil, les prix de vente sont élevés et la concurrence impossible.

Les actions de nos grands réseaux gagnent une légère fraction.

Souscription Publique

Fonds des

Fêtes de la Mutualité

qui auront lieu à Bastia
LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, fête vénitienne et autres attractions.

Se Liste

MM.

Fontaine, Directeur chemins de fer, 40 fr. ; Orillat, Inspecteur principal, 1 ; Maréchal, Inspecteur, 1 ; Mattei, conducteur de la voie, 1 ; Bertinaria, id., 1 ; Constant Pierre, 1 ; XXX., 1 ; XYZ., 1 ; Leoni Jean-André, 1 ; Santi, Sous-Inspecteur, 1 ; Un matelassier, 1 ; Marchioni, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Guerrini, 0.50 ; Molinelli, 0.50 ; Casi, 0.50 ; Colonna A.-P., 0.50 ; Leoni A.-F., 0.50 ; Movanchini, 0.50 ; 2X., 0.25 ; le baron Mariani, avocat, 40 ; MM. Thiers et Carrega (Automobiles), 40 ; Bourgeois, 40 ; G. Salicetti (Gresham), 2 ; Canazzi, 2 ; Ciavatti, 1 ; Scamponci, retraité, 1 ; Pietri, balancier, 1.50 ; Raffini, ingénieur, 2 ; Meria, ingénieur, 2 ; Antonini, Commis principal, 1.50 ; Bernardini, conducteur, 2 ; Gennoni, 1 ; Leccia, 0.50 ; Poggi, 1.

Total : 71 fr. 75
Listes précédentes : 642 fr. 90

Total général : 714 fr. 65

Les personnes qui désireraient prendre part à la souscription sont priées de vouloir bien faire parvenir le montant de leurs cotisations à M. le Commandant Costa, trésorier, (chez M. D. Mattei aîné, Place Saint-Nicolas).

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'Arrivée

M. Chaloil, préfet de la Corse, est arrivé ce matin par le courrier de Nice.

Le temps qu'il fait

Les journées commencent à être très chaudes. Le soleil ne nous quitte plus.

Nos touristes

Sont arrivés :

Mme Alembert, M. et Mme Mercier, M. E. Guillemant et Mlle ; M. et Mme J. L. Marsch, Oskar Spasson, Miss Blant, Miss Mona Blant, Miss August Hanke.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Toujours les cours

Les procès-verbaux pleuvent, quinze ou vingt par jour ; malgré cela aucun propriétaire ne prend des mesures, pour obéir à l'arrêté municipal et faire blanchir les cours des maisons.

Il serait nécessaire d'employer des moyens plus énergiques, afin que, malgré tout, la santé publique soit protégée et que force reste à la loi.

A la police

Ce nommé C... débardeur s'est vu flanquer un violon municipal et dresser procès-verbal, pour violences légères sur un enfant de quinze ans, le nommé Lombardi François.

Au Port

Le « Corte, » venant de Nice.
Le « Corte, » pour Nice.
Le « Vencenzo, » pour Bône.

Etat Civil

MARIAGES

Gambini Joseph, boulanger, et Bonaschi Salvatoria.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 25 avril, à 2 heures

Jean Bart, p. r.,	Wettge.
Les Noces d'Argent, suv.,	Carteron.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
Loui, polka,	Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

FÊTE FORAINE

SUR LA PLACE DU THÉATRE

AU PROFIT

DES ÉCOLES CATHOLIQUES LIBRES

Dimanche, 25 avril

Fête de jour de 1 heure à 7 heures
Fête de nuit de 8 heures à minuit

PROGRAMME

Attractions gratuites en plein air

Mat de Cocagne. — Courses au Sac. — Jeux de la Poêle et des Marmites : Prix en espèces et objets divers.

Le Cirque Montagna

Numéro sensationnel

M. MONTAGNA soulèvera de terre un camion chargé de 38 personnes pesant ensemble le poids énorme

de 2.500 kilos

La troupe Montagna dans ses attractions

L'homme à la peau d'acier, etc., etc.

La plus grande attraction du XXe siècle

Comptoirs de jouets, pains d'épice fleurs, tabacs

Grande Cartolinata

TIR AUX PIGEONS

THÉATRE DE LA SALLE DES PAS PERDUS

Deux grandes représentations

A 5 heures et à 8 heures et demie

Chansonnettes. — Monologues. — Comédie : *Ce Monsieur*, de Quatrelles, duo musical.

RUSE D'AMOUR

Opérette de Lecocq

GRAND BAR BUFFET

Sous le Péristyle

La *Lyre Bastiaise* et l'*Orphéon Bastiais* rehausseront de leur concours l'éclat de la fête.

Fête de Nuit

Grande illumination

LANCEMENT

DE MONTGOLFIÈRES-AÉROPLANES

Prix d'entrée : 0,25 cent.
Les Militaires et Enfants : 0,15

N. B. — L'entrée donne droit à la représentation du Cirque.

Un coup de canon annoncera l'ouverture de la Fête.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 13°8 à midi 19°. + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 20°2. Minima + 12°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Nos Torpilleurs

Le torpilleur *Eclair*, école de pilotage, est parti dans la matinée pour Saint-Florent et est rentré à la nuit.

Accident de bicyclette

Le jeune X. descendait, hier au soir, la place Saint-Nicolas à une vive allure, au moment de la sortie des écoles ; un jeune enfant, ayant voulu traverser la chaussée à ce moment, fut heurté par le cycliste qui tomba avec de sa machine. Tous les deux en ont été quittes avec de légères contusions.

Justice militaire

Le sergent-major surveillant Marseily, de la prison de Mans, passe à celle de Toulouse.

Contraventions

Deux jeunes voisins F. Augustin et O. Noël vivaient depuis quelque temps en mésintelligence. Hier, vers 1 heure et demie, ayant rencontré sur la promenade des quais, son jeune voisin, F. le gifla à différentes reprises. La police survint et lui dressa procès-verbal pour violences.

Troupes coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de caporal, les soldats de la section des secrétaires d'état-major coloniaux : Taddei Ange-Etienne, en Indo-Chine ; Stefani Jules-Antoine ; Calisti Jacques-Philippe ; Simoni Ferdinand-André, en France ; — les soldats des sections de commis d'administration : Colonna Ange, au Tonkin ; Rossi Edouard, au Tonkin ; Pettiloni Pascal, en France ; — et les soldats des sections d'infirmiers : Leca Marcel, en Afrique occidentale ; Stefanini Antoine, à Madagascar ; Arsellini Louis, en France ; Antonetti Pierre, en Chine ; Paoli Simon, à Madagascar.

Le maréchal des logis Flamma François, du 4e rég. d'artillerie, est inscrit pour l'emploi d'adjudant et les brigadiers Padovani Charles-Marie, du 6e, et Mariotti Saint-André, du 6e, pour le grade de maréchal des logis.

Le Cirque Montagna

Ce soir, grande soirée sportive, avec le concours de toute la troupe.

M. Montagna, le recordman du monde du dévissé officiellement contrôlé, soulèvera de terre, l'arrière d'un camion pesant 1.000 kilos, chargé de 36 à 40 personnes, pesant ensemble le poids énorme de 2.000 kilos.

M. Montagna offre 1.000 francs, à n'importe quel athlète qui exécutera ce tour de force.

Ce tour de force sera suivie d'une Lutte.

M. Achille Montagna, champion d'Italie en 1900, pesant 114 kilogrammes, lutera avec le très fort amateur bastiais, le docker NINI.

Un prix de 20 fr. est offert à toute personne qui résistera 10 minutes avec M. Montagna.

A toute personne qui assistera à la représentation, il sera délivré un billet de loterie, participant au tirage d'une tombola, avec 6 jolis lots parmi lesquels de belles montres Roskof.

Le spectacle se terminera, comme à l'ordinaire, par une jolie pantomime.

Nous espérons que le public viendra aussi nombreux que d'habitude assister à cette représentation, au Cirque Montagna, qui nous fait passer de bien agréables soirées.

Les Cours

Ne jetez pas d'immondices dans vos cours. La police ayant constaté l'état de malpropreté dans lequel se trouvait la cour de l'immeuble portant le numéro 3 de la rue Neuve, a dressé procès-verbal contre les propriétaires et les locataires de cet immeuble.

On demande

Directeurs départementaux, appointements fixes, frais de voyages, commissions, garanties exigées. Ecrire avec références : E. Villiod, Directeur Fondateur de la Défense de la Production Industrielle, Viticole, Agricole, du Commerce et de l'Epargne, 37, Boulevard Malesherbes, Paris. Téléphone 279.85.

Au Port

Vap. « Diamone, » cap. Maury, venant de Marseille, 108 passagers, divers.

— Vap. « Persia, » cap. Baciaalupi, venant de Livourne, 10 passagers, divers.

A louer

Appartement, boulevard Saint-Angelo, au 3me étage, 7 pièces avec grenier.

S'adresser à MM. Scamponci frères, négociants.

Avis

A partir du 10 avril courant les Magasins de Cuirs et Chaussures de Mme veuve Jacques Bonani sont transférés, Place d'armes, N° 10, à côté de la fabrique de Pâtes alimentaires.

Etat-Civil

DÉCÈS

Jean Joseph-Etienne, 22 mois, de Bastia.
Anna Thérèse, veuve, 62 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Filippi, leurs enfants et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Neimari, née Filippi et leurs enfants ; Mme Jean Paoli, née Filippi, M. Jean Paoli, capitaine pilote et leurs enfants ; Mme Jacques Antomattei, née Filippi, M. Jacques Antomattei, capitaine au long-cours et leur fils ; M. et Mme Michel Filippi, de Marinaggio, et leurs enfants ; M. Antoine Filippi, de Guatemala (Amérique) ; Mme veuve Ambroine Paoli et ses enfants ; Mme et M. Nicolas Paoli, capitaine au long-cours ; Mme et M. Joseph Paoli, capitaine au long-cours, et leur fils ; Mme et M. Jean Paoli, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; M. Joseph Orlandi et ses filles ; Mme veuve Pascal Torre ; M. Georges Torre et son fils ; Mme veuve Vincigurra et ses enfants ; M. et Mme André Paoli et leurs enfants ; M. Vincent Lorenzi et ses enfants ; M. François Napoleoni ; Mme veuve Nicolas Paoli et ses enfants ; M. Pierre-Jean Antomattei, capitaine au long-cours ; M. et Mme Juste Orlandi et leurs enfants ; M. Dominique Torre et son fils ;

Les familles Filippi, Orlandi Nicolas, Orlandi Laurent et Polidori, de Tomino, famille Saladini, de Rogliano.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Joséphine Filippi

décédée à Bastia, le 23 avril, à l'âge de 18 ans.

La levée du corps aura lieu dimanche à 5 heures du matin.

L'enterrement aura lieu à Tomino, le même jour, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA MISERICORDE. — Dimanche, 25 du courant, la confrérie de ce nom, célébrera sa fête patronelle, N. D. de la Miséricorde.

Messes basses à 6 et à 7 heures. Office de la T. S. Vierge à 9 heures. Grand'Messe à 10 heures. Le soir, à 5 heures, Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du Salut du Sacrement de la Relique.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE. — Assemblée générale, ce soir, à 8 heures et demie, au local de la Société.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET PARTIES SIMILAIRES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée extraordinaire ce soir, à 8 heures, Bourse du Travail.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Dispositions à prendre pour le 1er Mai.

Le Secrétaire, Ciucci.

CABINET

de M. Jean Graziani

Agréé au Tribunal de Commerce
8, Bd du Palais, Bastia

Deuxième Publication

Suivant acte sous signatures privées, en date à Bastia, le 7 avril 1909, enregistré Madame Marie Rossi, veuve Vachior a vendu son fonds de commerce de chaussures « Nouvelle Cordonnerie, » 34, Boulevard Paoli, à Bastia, à M. Dominique Noveili, commerçant, à Bastia.

Faire opposition dans la huitaine, au domicile élu, chez M. Jean Graziani.

Pour extrait.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

DERNIÈRES NOUVELLES

00225

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

23 avril — 23 avril

Rentes de 3 0/0 ancien 97.40 — 97.40
de 3 0/0 amortis. 98.35 — 98.25
ex-coupon

Tirage de la Loterie des Femmes Pauvres

Paris, 23 avril.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage de la *Loterie des Femmes Pauvres*.

Le gros lot de *cent mille francs* a été gagné par le numéro *78.893*.

Nouvelles Maritimes

Paris, 23 avril.

M. Semeriva, agent comptable de 2e classe, est promu au grade d'agent comptable de 2e classe.

M. Semeriva, qui est actuellement en congé de convalescence, est maintenu jusqu'à nouvel ordre à Toulon.

AU MAROC

ASSASSINAT de deux Prospecteurs Français

Paris, 23 avril.

Des télégrammes privés annoncent que deux prospecteurs français, MM. Sallager et Cantini, ont été lâchement assassinés par des Marocains.

Les renseignements officiels ne sont pas encore parvenus au ministère des Affaires étrangères.

Le ministre des Colonies n'a reçu également aucun renseignement à ce sujet.

Conseil des Ministres

Paris, 23 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Voyage Présidentiel

Le Conseil s'est occupé des dernières dispositions relatives au voyage du Président de la République dans les Alpes Maritimes.

Légion d'honneur

Le Conseil a arrêté également le nombre de croix et de médailles qui seront distribuées par le Président de la République au cours de ce voyage.

Armée de mer

Le Conseil a autorisé le ministre de la Marine à déposer sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée, un projet de loi relatif au recrutement de l'armée de mer.

Nos troupes au Maroc

Sur la proposition du ministre de la Guerre, le Conseil a réinit de 3 000 hommes l'effectif de nos troupes au Maroc.

Le calme règne jusqu'à nouvel ordre dans la Chaouia.

Les Evènements d'Orient

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les nouvelles relatives aux événements de Turquie, et aux massacres en Asie Mineure.

M. Fichon a rendu compte des dispositions qu'il avait prises pour la sauvegarde de nos Nationaux.

Le 1er Mai

Le Conseil s'est occupé des mesures d'ordre qu'il convenait de prendre à l'occasion du 1er Mai.

Certaines mesures seront arrêtées définitivement dans le Conseil des ministres qui aura lieu le 30 avril à l'Elysée.

Les Grèves

Le Ministre de l'Intérieur a rendu compte du mouvement gréviste dans l'Oise, dans le Nord et dans le Tarn.

Le prochain Conseil

Les ministres ont fixé au 30 avril la prochaine réunion du Conseil.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

MARSEILLE

LE SABOTAGE

à bord des paquebots

« Saghalien » et « Portugal »

Marseille, 23 avril.

Le vent de grève commence à souffler dans notre port.

Les chauffeurs des paquebots *Saghalien* et *Portugal*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, ont refusé de s'embarquer, parce que le repos hebdomadaire n'est pas assuré à bord de ces paquebots.

Le *Portugal*, commandant Lemonnier, devait partir hier, à midi, pour Alexandrie, Port-Said, Beyrouth, etc.

Le *Saghalien*, commandant Hénon, devait appareiller également hier, à 4 heures du soir, pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, etc.

SAINT-NAZAIRE

L'arrivée de Castro

Paris, 23 avril.

L'ex-président de la République du Venezuela est arrivé ce matin, à Saint-Nazaire.

Il était attendu avec impatience par les journalistes qui se sont précipités à bord pour interviewer le fougueux vénézuélien.

L'ex président Castro a exprimé toute son indignation d'avoir été expulsé de la Martinique.

Il reproche au gouvernement français d'avoir manqué à son égard de générosité et de libéralisme.

LES TROUBLES OTTOMANS

Le Détrônement D'ABDUL-HAMID

Paris, 23 avril.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Constantinople annoncent qu'une longue séance secrète a été tenue, hier soir, à San Stephano, très élégante station balnéaire, située à environ vingt kilomètres de Constantinople.

A la suite de certaines indiscrétions, on affirme que le détrônement du Sultan Rouge a été voté par 150 voix.

On ajoute même que le décret officiel paraîtrait demain samedi.

EN ASIE MINEURE

20.000 Chrétiens *MASSACRÉS*

Constantinople, 23 avril.

Les nouvelles reçues des consuls en Asie sont très mauvaises.

La situation est toujours critique à Tarse, à Marach, à Adana, à Mersina.

A Alexandrette particulièrement le mouvement fanatique prend une extension considérable. Les Turcomans se livrent à des massacres sans nombre.

La mission française lazariste, à Adana, est l'objet de mauvais traitements des bandes musulmanes.

Les croiseurs français ont été répartis sur les bords de la Côte d'Asie Mineure, afin d'exercer une surveillance rigoureuse jusqu'à complet rétablissement de l'ordre.

La situation est très grave à Damas, à Alep, à Antioche et à Bizedjé.

D'après les derniers renseignements le nombre des chrétiens qui ont été massacrés depuis le commencement du soulèvement fanatique s'élèverait à *20.000*.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A la Renommée

DIMANCHE : PARTIE DE 4 HEURES

GLACES PRALINÉ

AIGREURS — BILE — CONSTIPATION

LES TROIS PRÉCURSEURS DES MALADIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES INTESTINS.

La Tisane Américaine des Shakers favorise la sécrétion prompte et normale du suc gastrique et des ferments digestifs, empêchant ainsi la dyspepsie. En stimulant et fortifiant l'estomac, le foie et les intestins, elle assainit également leur parfait fonctionnement. Elle guérit la constipation, les migraines et les excès de bile. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Pasqua, pharmacien à Lille.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

EST LE PLUS EFFICACE DE TOUS LES REMÈDES.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Ballali à Corte, Pédovani à l'Ile-Rousse, Braglioli, Cours Napoléon à Ajaccio.

Prédécesseur : AMARO MATTEI
c'est encore le roi des apéritifs.

CHEVEUX SAUVÉS Parfait Rabo

A tous et partout

30 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté en foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles essentiels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de l'Ecole
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de perfectionnements obtenus, l'extraction sans douleur par l'électricité, qui n'est pas le moindre avantage de la profession et qui emploiera des matières nouvelles à la vitalité pour la restauration de toute articulation.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbora et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pot 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves! à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement son 48e livre traité de la Méthode, écrire avec les plus grands détails au médecin *Laboratoire OLBÉ, 32, Rue des Martyrs*, ancien 108, *PARIS*.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX DEVIENNENT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Grands et Petits Flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marque de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques de tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyons ou pétrin et on gâte.

FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 114

DIMANCHE 25 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc, évang
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 38 m. — Coucher, 6 h. 24 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 19
Fête de Demain : N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

CONTE DU DIMANCHE

BOUQUET FATAL

J'avais vingt ans, le rire facile et les yeux malins, lorsque Amédée Rattier s'avisa de tomber amoureux de moi.

Mes cheveux de soleil et mon nez impertinent l'affolaient.

Une vague parenté remontant pour le moins au dix-huitième siècle nous permettait les douces appellations de cousin et de cousine.

Par malheur, il était blond !... et je détestais les blonds.

Ces poils jaunes ou roux plantés sous un nez mascul n m'ont toujours fait penser à notre pauvre vieux Fox, un griffon dont je vénérais la mémoire, et qui, pendant dix bonnes années, avait supporté, sans broncher, mes taquineries. Il était blond aussi lui, mais d'un blond lamentable de cotonnade osée ; sa vieille crinière de lion bouasse déteinte par l'âge, ses moustaches tombantes, roussies par son goût immodéré de vaisselle.

Amédée ne m'était qu'antipathique, il me devint odieux le jour où l'imperceptible frisson, le léger malaise qui fait tressaillir l'épiderme de la vierge la plus ignorante auprès d'un homme qui la convoite, m'avertirent que je ne devais pas lui être indifférente.

Je ris de ses mièvres langueurs, et m'amusai, comme tout autre jeune fille eut fait à ma place, à souffler sur ce feu naissant.

Tendre et douce un jour, rieuse et exubérante le lendemain, taquine et dédaigneuse par moments, rêveuse et pensive les jours de pluie, je le tenais surtout par la musique, qu'il adorait, lui jetant en pleine figure les perles les plus éblouissantes de mes savantes roulades sans trop m'inquiéter de ses pâleurs étranges.

Pourquoi, aussi, était-il si laid !

Pâle, sec, long, osseux, presque décharné, de grands yeux ternes dans un visage blême, un grand nez sans caractère bien défini, tombant, lamentable, sur ses moustaches !

Et quelles moustaches !

Epaisses, longues, incommensurables, il y avait de l'étoffe pour deux paires dans ces moustaches-là. Et si raides, si rousses

On eût dit des fils de cuivre terni qui avaient poussé là sous son nez. Elles avaient une décoloration si ridicule, un tel air de nonchalance accablée en descendant le long de son menton plat, un affaissement si lamentable en couvrant la bouche invisible, que toute la figure s'en trouvait attristée, tirée comme par un poids trop lourd, l'ovale souffreteux encore allongé par ces deux barres de métal qui lui coupaient la figure en deux.

Elles eussent peut-être fait très bien sous le casque aux cornes d'auroch d'un compagnon de Brennus ; mais accompagnées du haut-de-forme moderne, elles irritaient ainsi qu'un vivant anachronisme.

Quelques compliments flandreux que j'avais heureusement coupés d'un embarrassant éclat de rire, m'avaient déjà fait pressentir le danger imminent d'une déclaration.

Un jour vint où il osa. Astiqué, pommadé, reluisant, sa longue figure encore plus triste que de coutume, naïf et scrupuleux provincial, trop peu instruit de nos usages bourgeois, il vint, m'apportant un énorme bouquet blanc, et me l'offrant d'une main tremblante, il commença en chevrotant :

Ma cousine aux yeux charmants
Si par mon amour constant....

C'étaient des vers !

Quelques personnes amies qui assistaient à cette singulière déclaration ne purent en entendre davantage, étouffant dans leurs mouchoirs des rires d'abord discrets, mais qui, s'enflant peu à peu, finirent en cascades étourdissantes.

Quant à moi, malgré mon aplomb, je me sentis vaincue et m'enfuis avec ce diable de bouquet qui était fort beau, pouffant comme tout le monde.

Dans la pièce voisine, je roulais sur un fauteuil ma pauvre tête hoquetante, tandis que le bouquet, gisant en travers de mes genoux, dansait au rythme de mon fou rire.

Abandonné au milieu du salon, en plein madrigal, le malheureux suait d'angoisse. Et malgré ma gaieté nerveuse, il montait un tel parfum de ces fleurs troublantes, une langueur si molle, que je me sentis le cœur pris d'une vague tristesse, d'un léger regret pour cet amour dédaigné d'honnête homme.

Mais les femmes sont ainsi faites. Elles se laisseront toujours prendre au charme vainqueur de l'égoïste Don-Juan, et n'auront que dédains pour les sentiments vrais d'un cœur entièrement à elles, mais trop facilement conquis.

RICHARD D'ONOUT

Propos d'actualité

Le Triomphe de Jeanne D'Arc

Rome est en fête. « Il n'y a plus, disent les dépêches, ni Romains ni Etrangers dans la Ville Eternelle, mais seulement des pèlerins. » Des trains entiers ont convergé vers Rome, de grandioses cérémonies ont eu lieu.... Quelle était donc la cause de tant d'enthousiasme ?

L'Eglise a procédé en grande pompe à la glorification de « Johanne, la bonne Française. »

Et ceci nous reporte bien loin, au moment du sombre drame de 1429. La France, abandonnée, trahie par ses rois, livrée pied à pied à l'envahisseur anglais, avait déjà pris le parti de sa déchéance. Quelques jours encore, et elle allait être rayée de la carte du monde. Déjà, le roi d'Angleterre disait couramment : « Mon royaume de France. » C'en était fait de la Patrie française, de l'âme française, cette âme si généreuse et si noble, qui aurait dû subir une autre empreinte, se plier à une autre loi.

Mais voici que s'ouvrent huit cavaliers chevauchant jusque sous les murs de Chinon, où Charles VII, le dérisoire « roi de Bourges, » se divertit en compagnie de ses courtisans et de ses mignons. C'est Jeanne, la bergère de Domrémy, l'humble fille des champs, et son escorte.

Elle a entendu des voix, dit-elle, qui lui ont ordonné d'aller délivrer la France, et « bouter dehors les Anglais. »

Les courtisans raillent cette innocente, qui prétend conduire des armées, mais elle, douce et simple, animée d'une sorte de divination, convainct le roi : il lui confiera une armée, et elle délivrera Orléans, puis elle mènera « Charles VII à Reims, où il recevra son digne sacre. »

Ainsi, fut fait. En cette heure terrible, où tout espoir était perdu, l'humble paysanne releva les courages abattus, personnifia la patrie, souleva l'enthousiasme populaire. Oui, vraiment, Jeanne d'Arc accomplit alors un miracle sublime, pour lequel elle a droit à la vénération de tous les Français, du monde entier.

Cependant, l'Eglise, qui a pris aujourd'hui — bien tardivement ! — l'initiative d'une béatification, après avoir contribué à dresser le bûcher de Jeanne d'Arc, a passé sous silence ce rôle grandiose, et ne lui a reconnu d'autre mérite que celui d'avoir accompli deux « guérisons miraculeuses » d'un cancer du sein et d'un ulcère de l'estomac !

Mais qu'importent ces subtilités, pour le moins étranges, puisqu'enfin elles servent de prétexte à la cérémonie où se sont ensemble agenouillés devant l'héroïne française, l'Eglise entière, qui la condamna comme « relaps et hérétique, » et les prêtres anglais, descendants de ses bourreaux.

Les oriflammes, les ors, les encens de Saint Pierre de Rome ; dans la nef, jusqu'au porche, des milliers de pèlerins prosternés ; de glorieux cantiques de la béatification... tout cela après le fameux bûcher de Rouen, c'est tout de même une magnifique revanche.

Quelles que soient les haines et les passions politiques ou religieuses qui se sont donné carrière autour de cette pure mémoire de celle qui sauva la France, un seul sentiment domine et subsistera, impérissable comme la France elle-même, c'est le sentiment de patriotisme dont « la bonne Lorraine » fut l'une des premières et des plus nobles incarnations. En vain on essaiera de s'emparer de cette mémoire ; rien n'empêchera jamais notre Jeanne d'Arc d'être avant tout, par dessus tout, une gloire nationale, une Française.

C. des CORDELIERS.

BASTIA S'AMUSE

Aujourd'hui, dimanche, Bastia tout entier va se ruer sur la place du Théâtre, où l'attend le spectacle le plus soyant, le plus fin, le plus grandiose, que l'on puisse imaginer... Dans une véritable débauche de verdure, de girandoles, de pavois, de guirlandes, les principales attractions de la Grande Fête foraine, Cirque Montagna, tir aux pigeons, comptoirs merveilleux, s'érigent, offrant à l'œil un panorama inédit. Parlerai-je des courses aux ânes, aux sacs, du mât de cocagne, de la mongolfière, que sais-je encore ?

Sous le péristyle, un théâtre d'une rare jolitesse, aux décors entièrement neufs, permettra d'applaudir, à 3 heures et à 9 heures, de délicieuses romances, des duos, des monologues, des chansons comiques du meilleur goût, une pièce-tte en prose de Quatrelles et une opérette de Lecocq... Le tout, à ce que j'ai pu comprendre, supérieurement interprété.

Inutile d'en dire plus long... les amateurs de bonne musique, de chant, de fou rire, les chercheurs d'émotions m'ont compris, et j'ai bien peur que la place Favalelli ne soit trop petite, pour contenir, aujourd'hui, toute la foule avide de distractions saines qui va se presser à ses portes.

96 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

V

LE RETOUR

— Dieu, qui a exaucé nos prières, continuera à étendre sa bénédiction sur cette maison bienfaisante et sur l'homme généreux qui la dirige. J'entrevois, dans l'avenir, et pour la contrée, une ère de prospérité qui aura, ici, son foyer, et qui rayonnera sur tous les environs. Mes amis, je porte un toast de bienvenue à M. Romain Maquart. Je bois à sa prospérité, qui doit être la nôtre. Je lui souhaite une longue vie et je prie le ciel qu'il lui rende, au centuple, ses bienfaits.

Le prêtre heurta son verre contre celui du maître, qui se leva, à son tour, et qu', de sa voix caverneuse, répondit :

— Je remercie M. le curé d'Angerville de tout qu'il a bien voulu me porter... En ce qui concerne la maison mandite dont il vous a parlé, je vous conseille d'oublier le passé qui doit être mort pour tous. Travaillons d'un commun accord, vous pour moi, moi pour vous, et nous serons tous heureux. J'aime les travailleurs. Ceux qui me satisferont y trouveront large profit. Je ne veux que des travailleurs autour de moi. J'assurerai leur sort. Les autres seront impitoyablement écartés de ma maison. Je veux que cette ferme devienne une ferme modèle. Je veux, qu'avant dix ans, elle soit connue et appréciée. Je ne regarderai pas à la dépense pour atteindre ce but. Je mettrai, entre vos mains, tous les instruments nouveaux que la science, sans cesse en progrès, nous donnera. Avant dix ans, je veux qu'il n'y ait pas un malheureux dans le pays. Je compte fonder une école pour les enfants de mes ouvriers. Cette école sera sous la surveillance immédiate de M. le curé. J'ai encore d'autres idées que je mettrai également en pratique lorsque le moment sera venu. Mes amis, vous tous qui devez dès demain me seconder, je bois à vous ! Je bois également à la santé de toutes les personnes qui ont fêté avec nous, aujourd'hui, l'inauguration de la ferme.... A votre santé !

Il leva haut son verre et le vida d'un trait.

— Un mot encore, fit-il avant de se rasseoir.

Chacun redevint attentif, et le maître reprit :

— Monsieur le curé, je verse, aujourd'hui, entre vos mains, une somme de mille francs pour les pauvres de la contrée... Vous les distribuerez à votre gré, vous, qui, mieux que personne, connaissez les vraies infortunes. Chaque année, je vous verserai pareille somme pour le même usage.

On applaudit frénétiquement. Ça, vraiment, c'était le comble ! Mille francs pour les pauvres ! M'lieu Maquart remit un billet de banque de mille francs au prêtre, qui se confondit en remerciements, et qui, finalement, très ému et ne sachant que dire.... se leva et embrassa le maître, qui se laissa faire, aux acclamations enthousiastes et réitérées de tous les assistants.

— Seulement... ajouta gravement M. Maquart ... et sa voix prit une intonation particulière, ce qui impressionna les assistants... je désire qu'une messe soit dite, chaque année, le jour anniversaire de la mort de cet homme qui périt si misérablement, ici, il y a trente ans.

Ces paroles jetèrent un froid parmi les convives.

— C'est bien !... ce que vous faites là, mon maître... dit un vieux qui avait les outre mesure selon son habitude, et qui, s'étant levé, avait peine à se tenir d'aplomb sur ses jambes...

Allons ! le père Joseph allait encore faire des siennes !... On ne pouvait pas le conduire dans le monde !... Sans doute il s'était levé pour raconter cette histoire bête, qu'il se plaisait à répéter quand il était ivre, cette histoire qui faisait frémir ! Chacun se tourna vers le vieux avec inquiétude. Il poursuivit, sans se douter du *tollé* qu'il soulevait :

— Oui !... C'est bien !... La victime du crime de jadis revient ici, régulièrement, à l'époque anniversaire du crime. Ça, c'est connu !... Et même c'est terrible !

— Imbécile !

— Ivrogne !

— Vieux fou !

Ces interjections se croisèrent, désobligeantes, méritées. Les femmes, surtout, avaient frissonné ! Les hommes étaient littéralement furieux. Bien la peine de parler de ces choses-là après un bon repas !... Des chiennes capables de troubler la digestion ! Fallait-il être bête pour venir jeter une note pareille au milieu d'une fête.... Sans le respect qu'on devait au maître — un homme de cœur — et aux autorités présentes.... on eut dit son fait au vieux soulard !

— Que dites-vous donc, mon ami ?... demanda M. Maquart tout frissonnant. Quel drôle de conte nous faites-vous ?

— Ne l'écoutez pas !

— Il ne sait ce qu'il dit !...

— Il a trop bu !...

— Qu'il se couche !...

— Qu'il aille cuver son vin !...

— Partez !... dit le maître impérieusement, imposant silence du coup aux assistants.

— Oui ! Oui ! reprit-il, on sait ce qu'on sait ! L'âme de M. Barbaquet revient ici... sous la forme d'un lièvre ! Elle se perche sur les montants de puits abandonné qui est là-bas, après avoir plané, longtemps, au-dessus de la maison, je l'ai vu... On ne peut pas me dire le contraire.

— Achevez ! fit le maître de sa voix forte, achevez, mon ami !

— Lorsqu'elle est perchée là, — le vieux montra, du doigt, le puits, — elle se plaint... et voilà !... C'est la vérité.

Il se fit alors un silence. Chacun était mal à l'aise. Comment M. Maquart, un homme sérieux, pouvait-il prêter l'oreille, ainsi, aux stupides propos d'un ivrogne ? On eût voulu voir le vieux à tous les diables ! Soudain un éclat de rire strident vibra.

— Va... a... Vasha !...

A suivre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 avril, à 4 h.

Allegro,	Boring.
Les saltimbanques,	Ganne.
Viviana,	Desormes.
Les Huguenots,	Meyerbeer.
Menuetto,	Beethoven.

Le Chef de Musique, LAURUS.

UN OUBLI

Rien ne sert de courir il faut partir à point.

Cette morale du fabuliste est applicable en tout et partout. Elle ne saurait mieux s'appliquer qu'à notre projet de relèvement. Et nous entendons que le point de départ de cette course vertigineuse a été manqué. Il nous semble qu'il sera très difficile d'atteindre le but visé avant d'avoir réparé le regrettable oubli que nous allons dénigrer tout à l'heure et qui s'est glissé dans tous les mémoires qui ont été produits au cours de la dernière enquête menée par la Commission instituée à cet effet, sous la présidence de M. Delanney, conseiller d'Etat.

Cet oubli le voici : C'est de ne pas avoir sollicité la création d'une Université en Corse.

Ah ! j'entends déjà les hauts cris de quelques membres de la Commission d'enquête, peut-être même ceux de quelques-uns de nos compatriotes, parce qu'on ne s'est pas suffisamment rendu compte qu'en toutes choses, il faut établir une base pour bâtir. Je sais qu'à première vue on allait nous objecter avec un luxe de persiflage plus ou moins gai, comme on le fit à l'honorable M. Capdeh à Calvi, qui releva d'ailleurs le procédé comme il convient et avec un tact fort remarqué que la population de l'île n'est pas de nature à justifier une pareille mesure. L'objection ne tenait pas debout. De deux choses l'une : ou l'on veut entreprendre sérieusement le relèvement de la Corse et alors il faut déblayer de suite les obstacles que l'on rencontre, ou bien l'on veut s'arrêter à des demi-mesures, à des mesures bâtardes, et alors c'est la désorganisation qui arrivera à la place du relèvement. Et puis on nous dira encore : « Vous oubliez que vous vous trouvez en face du maigre budget de la France ». Bigre ! Nous avions vraiment perdu de vue et M. Caillaux et ses prédécesseurs.

Eh bien ! Si l'on veut réellement arriver, il n'est rien de si utile que d'établir des facultés d'enseignement en Corse. Nivelons nos plaines et nos côtes, c'est entendu ! Terminons le réseau ferré et celui du service vicinal, fort bien ! Mais pourquoi ne songerions-nous pas à assurer simultanément le développement des intelligences ? Commençons par le commencement. Que l'on en finisse une fois avec cette parcimonie avec laquelle on a toujours traité la Corse dans la répartition budgétaire.

A chaque instant, on nous reproche nos mœurs encore primitives, et l'on paraît avoir en haut lieu cette conception tripleiment fausse que l'on pourra nous policer par le contact plus suivi, des continentaux. Ce contact sera sans doute profitable à la Corse dans un autre ordre d'idées. Admettons pour un instant que la jugeot des Corses tienne en échec celle des continentaux. C'est dans le domaine du possible. Alors qu'adviendra-t-il ? Qui sera chargé de policer l'autre ? Voilà un petit problème à résoudre et, pour ma part, je n'essaierai pas d'en poser l'équation.

Voilà une situation à examiner de près, de bien près. Elle appelle d'autant plus l'attention des pouvoirs publics et de tous les hommes sensés, que le cas nous paraît admissible. Si donc il est établi que c'est l'importation qui doit régenter, notre sort pourrait bien devenir celui d'une femme irréprochable qui devra subir à la suite d'un mariage irréfléchi toutes les excentricités (pour ne pas dire plus) d'un mari qui ne sait pas un mot de ses devoirs envers sa moitié.

Commençons donc par demander les moyens de cultiver et de développer notre intelligence native. Demandons la possibilité de nous instruire et d'élever nos âmes au niveau de toutes les nécessités humaines ou à peu près, sans avoir à nous imposer des frais au-dessus de nos maigres ressources, et le relèvement de l'île en sera la conséquence directe.

Le relèvement administratif ! Modifions-le, si vous voulez, et je reconnais qu'il y a quelque chose à faire dans ce sens, mais je refuse de croire, quant à moi, qu'on pourra l'obtenir par ce chassé-croisé de fonctionnaires que l'on préconise.

On oublie que l'autorité supérieure sur le choix de laquelle devra se porter toute l'attention des pouvoirs publics peut assurer la correction administrative des fonctionnaires de tout ordre, que ceux-ci soient envoyés ou continentaux.

Créez plutôt une faculté de lettres, une faculté de sciences, une faculté de droit, et nous associerons la Corse au progrès. Galvanisez cette nature énergique et douée et vous obtiendrez des résultats inespérés. Il est vrai que l'on prétend que c'est la diffusion de l'instruction qui entraîne la misère en Corse et qu'il y a lieu d'y maintenir l'obscurantisme. Quelle aberration ! Obscurantisme et relèvement. Concilliez ces deux mots si vous pouvez.

Les examens du baccalauréat se font aujourd'hui en Corse. C'est bien. Aussi l'accès en est facile. Mais pour le pauvre, c'est le grade universitaire le plus élevé auquel il puisse prétendre faute de moyens. La porte des études supérieures lui est impitoyablement fermée. Il doit renoncer à toutes les jeunesses, aux diverses agrégations, aux doctorats, etc. Pourquoi ? — Parce qu'il n'a pas les moyens de suivre les cours d'une faculté.

Et bien ! Créez en Corse une université, créez des facultés, et vous ferez des Corses des sujets capables en général d'occuper des situations à tous les degrés de la hiérarchie, capables même de faire bonne figure à côté de l'immortel Maçon ?

Ouvrez donc sur notre grand budget national un petit robinet pour la Corse, rompez une fois avec cette parcimonie qui pèse si lourdement sur elle depuis l'annexion, et affectez cent mille francs par an à la création d'une université à Ajaccio ou à Bastia.

Vos écoles professionnelles sont très bonnes. Elles ne doivent pas exclure les autres ! Pourquoi voulez-vous apprendre à tailler la vigne à l'élève qui présente les meilleures dispositions pour la navigation ? A celui qui sent dans son âme un grand amour pour les lettres, pourquoi voulez-vous le river au fumage de la propriété ?

On se rappelle que vers les débuts du second empire il existait encore en Corse un recteur. Le dernier en date fut, je crois, M. Ruelle. Quand on lui annonça qu'on allait supprimer le Rectorat de la Corse, il s'en fut en toute hâte à Paris, en vue de conjurer la mesure si possible. Rien n'y fit. Le Recteur fut transformé en Vice-Recteur. On attribue à M. Ruelle à Ajaccio cette spirituelle réparlie : « Je suis parti avec un titre de plus et un vice de moins ; je rentre avec un titre de moins et un vice de plus ».

En résumé, fermez l'esprit et le cœur de la jeunesse insulaire, décrétez une université en Corse et vous aurez du coup opéré le relèvement. Vous verrez de laisser gaspiller un demi-milliard environ dans la marine nationale. Cela est clair comme le jour, puisque le parlement va être incessamment appelé à voter ce crédit pour la réorganisation de notre flotte, et vous hésiterez à créditer une somme de cent mille francs pour l'émancipation intellectuelle de tout un petit peuple qui vous la rendra au centuple. Mais cette université que nous sollicitons ferait partie intégrante de la défense nationale.

Je souhaite, sans le croire, que mon projet se réalise. *E pur si muove* !...

DA ATALLA.

LES OBSÈQUES DE MADAME GAVINI DE CAMPILE

Vendredi, ont eu lieu, à Campile, les obsèques de Mme Adeline Gavini de Campile, née comtesse de Raymond.

Le corps arrivé la veille par le paquebot de Marseille, avait été transféré le même jour à Campile, accompagné par MM. le Comte Roger de Montesquiou ; Antoine Gavini, Député, Président du Conseil général de la Corse ; Sébastien Gavini, ancien député, Conseiller à la Cour, et par Mesdames Veuves Lota-Gavini et Farinole-Gavini, neveux et nièces de la défunte, M. T. de Caraffa ; M. de Bacciochi-Adorno, ancien secrétaire général, M. l'avocat Farinole, et MM Pierangeli, député ; Gandin, maire ; Pierre de Carbuccia et ses fils ; Paganelli de Zicavo ; Master, avocat ; Alexandre Gaudin, avocat ; Sanche de Bearn, Poggioli, etc.

La majeure partie de la population de Campile, ayant à sa tête M. le Maire Battaglini, M. le Curé, et les membres du Conseil municipal, attendait le cortège à la gare de Barchetta. On a déposé sur le cercueil une magnifique couronne offerte par le conseil municipal et une fort jolie croix offerte par la population.

A dix heures du matin, le cortège s'est formé sur la grand'place de la maison Gavini, et s'est rendu à l'église où a été dite l'absoute par M. le Curé Salicetti entouré de tout le clergé du canton.

La belle église de Campile, une des plus vastes pourtant de l'arrondissement, ne pouvait contenir l'immense flot humain qui avait suivi le cortège, et c'est en grande partie sur la place, qu'est dû se tenir les personnes qui étaient venues assister à cette imposante cérémonie.

Autour d'un magnifique catafalque étincelant de lumières avaient pris place tous les membres de la famille entourés de leurs parents accourus de plusieurs points de l'île, et un immense concours de population donne est sympathique.

Après la cérémonie, M. le Comte Robert de Montesquiou, Mesdames et MM. Gavini ont reçu les hommages de tous ceux qui s'étaient rendus à Campile en cette circonstance.

Ces témoignages de respect et de dévouement s'adressaient tant à leurs personnes, qu'à M. Denis Gavini, que son état d'affliction et son âge ont empêché de se rendre en Corse, mais dont le malheur a groupé, plus dévouée encore s'il est possible, autour des siens, ses nombreux parents et amis, sur lesquels, depuis tant d'années, sa famille a toujours pu compter.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille Gavini.

Par son acte de dernière volonté Mme Gavini n'a pas oublié les pauvres de Campile, dont elle avait été la bienfaitrice pendant ses nombreux séjours en Corse.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Examen des Bourses

Voici les résultats de l'examen pour l'obtention des bourses des collèges et lycées de jeunes filles.

Sont admises définitivement :

Dans la 1re série :

Mlles Jacques (de Pila-Canale) ;
Poli (de Piane) ;
Pompei (d'Oto).

Dans la 2e série :

Mlles Agostini (de Bocognano) ;
Castellani (d'Oto).

Cours et blessures

L'autre soir, à 9 heures, dans une cave de la rue Notre-Dame, 4, à la suite d'une discussion entre les nommés Pernici Jean, 37 ans, et Tavera André, ce dernier a porté deux coups de couteau à la figure du premier.

Pernici porte une blessure au-dessous de l'œil droit, une plaie assez grave à la naissance du nez et une petite plaie au-dessous et à côté de l'œil gauche.

Tavera a été arrêté à son domicile et écroué à la disposition de la Justice.

Nos touristes

Sont arrivés à Ajaccio :

MM. Lassel, Léon Ferre, M. et Mme Otto Schevaz, M. et Mme Pfitzenverein, M. et Mme Oscar Misonne.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au Port

La Corsica est arrivé de Marseille et est reparti pour Propriano.

La Gola est arrivé de Propriano et est reparti pour Marseille.

Etat Civil

DÉCÈS

Secchi Angèle, 23 ans, ménagère.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 25 avril, à 2 heures

Jean Bart, p. r.,	Wettge.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Carteron.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
Lost, polka,	Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Bulletin Financier

Paris, 24 avril 1909.

Marché plus calme et toujours très soutenu dans l'ensemble. Tandis que notre 3 0/0 s'alourdit encore à 97.37, le Turc, le Serbe et les emprunts russes finissent en nouveaux progrès. Nos Grandes Institutions de Crédit ont une excellente allure. Le Crédit Lyonnais s'est traité à 1.212, le Crédit Foncier est demandé à 745.

Demain jeudi 22 avril prend fin la souscription aux 200.000 actions nouvelles de 500 frs de la Société Générale offertes par préférence aux actionnaires actuels à 650 fr. avec un déboursé effectif de 400 frs par titre seulement. Dès maintenant, on peut dire sans crainte que l'émission en cours est assurée d'un plein succès.

La souscription aux 160.000 actions nouvelles du Comptoir National d'Escompte sera close demain 24 avril. Cette opération qui ne pourra manquer d'avoir sur le développement des affaires sociales l'influence la plus heureuse, est particulièrement intéressante pour les actionnaires qui ont la faculté de libérer à la répartition les nouveaux titres qui leur sont réservés par préférence au prix de 650 frs.

En Banque, l'Ouest Africain Français est demandé : l'action à 551 et la part à 220.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing qui dessert une population supérieure à 600.000 habitants est recherchée à 243.

L'obligation 3 0/0 or du Port de Para est l'objet d'un bon courant d'affaires à 458. Le mouvement commercial de ce port fait ressortir une augmentation d'environ 27 millions en faveur de 1909.

Nos chemins de fer restent en bonne tendance.

FÊTE FORAINE

SUR LA PLACE DU THÉATRE

AU PROFIT

DES ÉCOLES CATHOLIQUES LIBRES

Dimanche, 25 avril

Fête de jour de 1 heure à 7 heures
Fête de nuit de 8 heures à minuit

PROGRAMME

Attractions gratuites en plein air

Mat de Cocagne. — Courses au Sac. — Jeux de la Poêle et des Marmites : Prix en espèces et objets divers.

Le Cirque Montagna

Numéro sensationnel

M. MONTAGNA soulèvera de terre un camion chargé de 28 personnes pesant ensemble le poids énorme

de 3.500 kilos

La troupe Montagna dans ses attractions

L'homme à la peau d'acier, etc., etc.

La plus grande attraction du 20e siècle

Comptoirs de jouets, pains d'épice fleurs, tabacs

Grande Cartolinata

TIR AUX PIGEONS

THÉATRE DE LA SALLE DES PAS PERDUS

Deux grandes représentations

à 5 heures et à 8 heures et demie

Chansonnettes. — Monologues. — Comédie : *Ce Monsieur*, de Quatrelles, duo musical.

RUSE D'AMOUR

Opérette de Lecocq

GRAND BAR BUFFET

Sous le Péristyle

La *Lyre Bastiaise* et l'*Orphéon Bastiais* rehausseront de leur concours l'éclat de la fête.

Fête de Nuit

Grande illumination

LANCEMENT

DE MONTGOLFIÈRES-AÉROPLANES

Prix d'entrée : 0,25 cent.
Les Militaires et Enfants : 0,15

N. B. — L'entrée donne droit à la représentation du Cirque.

Un coup de canon annoncera l'ouverture de la Fête.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14° à midi 19°. + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 22°. Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Réception officielle

Dans la matinée d'hier, M. Bordenaux-Desbarres, Sous-Préfet de Bastia, a reçu à la Sous-Préfecture toutes les autorités civiles et militaires de notre ville.

Empreinte de la plus parfaite courtoisie cette réception a permis à notre jeune et sympathique Sous-Préfet d'entrer en relations avec les principaux chefs de service de notre arrondissement et qui vont être ses collaborateurs de chaque jour.

Très aimablement accueillis par M. Bordenaux-Desbarres tous se sont plus à reconnaître en lui un administrateur des plus éclairés et d'une très grande bienveillance.

Aérostation

La Commission des dirigeables de l'Aéro-Club de France vient de créer un brevet de pilote de ballons dirigeables.

Elle a décerné immédiatement ses premiers brevets à MM. Capazza ; comte de La Vaulx, Juillot, Henry Kapferer, commandant Renard, Santos-Dumont, Jachmin et Surcouf.

De plus, la Commission se propose de créer un certificat de capacité pour les mécaniciens de ballons dirigeables.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Pierre Luciani, Place Saint-Nicolas.

Arrestation

Depuis quelque temps le nommé T... N., âgé de 19 ans, poursuivait de ses assiduités la fille soumise D... M., 29 ans, rue du Pontetto, dont il voulait devenir l'amant. D'après le résultat de l'enquête ce but était intéressé, comme toujours du reste, lorsqu'un désœuvré appartenant à un monde spécial recherche l'insigne honneur de devenir l'amant de cour ou mieux souteneur d'une de ces dames. Le nommé T. rançonnait sa belle, qui ne voulait naturellement pas de cet amour, et quand elle ne s'exécutait pas, il exerçait sur elle des violences qui ont déterminé cette dernière à porter plainte.

Retenu par M. l'inspecteur de police Caneri, l'inculpé a été interrogé par M. le Commissaire Central, qui l'a mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Après interrogatoire T. a été écroué à la maison d'arrêt.

Erratum

Dans l'avis de décès de Mlle Joséphine Filippi, il a été omis les noms ci-après : M. et Mme Pascal Filippi et leurs enfants ; M. et Mme Bernardini et leur fille ; M. et Mme François Paoli, propriétaire. Les familles Maestracci, de Porticcio.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin.

Ordre du jour : Célébration du premier Mai. — Avis est donné aux syndiqués que des crédits seront votés à cette occasion.

Le Président, Venturi.

SYNDICAT DES JARDINIERS. — Les membres du dit syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Distribution des livrets ; Adhésion de nouveaux membres.

Etat-Civil

MARIAGES

Biancarelli Antoine-Jean, négociant, de Montemaggiore, et Petrolacci Marthe-Marie-Elisabeth, de Bastia.

NAISSANCES

Balbi Andrée-Marianne. — Pagano Irène — Vendami Armand-Joseph.

DÉCÈS

Filippi Joséphine, célibataire, 18 ans, de Bastia.

Franceschini César-Constant, 40 jours, de Bastia.

Extrait de la minute

D'UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE LA SEINE

Par jugement en date du dix-sept mars mil neuf cent neuf, enregistré, le Tribunal civil de la Seine a nommé Monsieur Jacques Pellegrin, demeurant à Paris, rue des Beaux-Arts, n° 5, en qualité de Liquidateur des Congrégations de : 1° Missionnaires de la Miséricorde ; 2° Picpuciens ; 3° Marianistes ; 4° Franciscains ; 5° Oblats ; 6° Rédemptoristes ; 7° Oratoriens ; 8° Oblates de l'Assomption ; 9° Dames de Saint-Maur, en remplacement de Monsieur Dior, dont les pouvoirs cesseront à partir du premier Avril mil neuf cent neuf.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal de la Seine,
Signé : DELORME.

Vu pour Extrait :
Le Procureur de la République,
Signé : MONNIER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00227

BOURSE DE PARIS

	23 avril	24 avril
Rente 3 0/0 ancien	97.40	97.45
Rente 3 0/0 amortis.	98.25	98.15

ex-coupon

Nouvelles Militaires

Paris, 24 avril.

M. le Lieutenant Rondy, du 163e, récemment détaché pour les Affaires Indigènes, en Algérie, est affecté au 2e rég. d'infanterie.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 24 avril.

M. Retali est nommé suppléant de la justice de paix du canton de Sartène.

TOULON

Un Caporal du 4e Colonial TOMBE PENDANT SON SOMMEIL

Horribles blessures

Toulon, 24 avril.

Un caporal du 4e régiment d'infanterie coloniale qui était chargé de la surveillance des locaux disciplinaires, a été brutalement frappé pendant son sommeil.

Ce malheureux a reçu plusieurs coups de barre de fer sur les différentes parties du corps. Il a le nez écrasé, l'œil droit complètement perdu. Une double enquête, militaire et judiciaire, a été ouverte, mais on ne peut découvrir jusqu'à présent l'auteur de cette lâche agression.

MARSEILLE

Quatre navires désarmés des Messageries Maritimes

La Grève des Inscrits continue

Marseille, 24 avril.

L'équipage du *Sidon*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, devait appareiller ce soir, à 4 heures, pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa, a débarqué dans la matinée, suivant ainsi le mouvement des équipages du *Portugal*, du *Saghalien* et de la *Chaouia*.

Le capitaine Dubrulle commande le *Sidon*, a déposé les rôles de l'équipage à la marine, cette après-midi.

Une vive agitation règne sur les quais et la place de la Joliette, où tous les marins de la Compagnie des Messageries Maritimes se trouvent réunis.

La cause du désordre qui vient de surgir entre les inscrits maritimes et cette Compagnie provient de la non application de l'article 28 de la loi du 17 avril 1909 qui règle les conditions de travail à bord des navires, d'abord en limitant les heures normales du travail quotidien, et en prescrivant le repos hebdomadaire.

Les heures de travail, sauf le cas de force majeure, donnent droit à une rémunération supplémentaire.

La Grève des Maraîchers

Marseille, 24 avril.

Les maraîchers continuent à déserter la place Notre-Dame-du-Mont, et à revendiquer la plaine Saint-Michel comme nouvel emplacement de leur marché.

L'animation est très vive sur le cours Julien, où les arrivages des marchandises sont plus nombreux que les autres jours précédents.

Aucun incident sérieux ne s'est produit.

MALTE

LE DÉPART DES SOUVERAINS ANGLAIS

Malte, 24 avril.

Le roi Edouard VII, la reine Alexandra et l'impératrice mère de Russie, qui étaient les hôtes du duc de Connaught, ont quitté Malte dans l'après-midi.

Les Souverains avaient offert, avant leur départ, un grand déjeuner à bord de leur yacht *Victoria and Albert*.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE dans les Alpes-Maritimes

Les préparatifs

Nice, 24 avril.

Les travaux de la décoration des voies et places comprises sur le parcours du cortège présidentiel sont terminés.

L'Avenue de la Gare est superbe ; l'installation électrique est des plus importantes. De gracieux motifs, disposés en guirlandes, et le long desquels ont été piquées des lampes électriques dont l'effet sera merveilleux.

La place Massena a reçu une décoration somptueuse.

A l'entrée de la rue de l'Opéra, par où le cortège s'engagera dans la rue Saint-François-de-Paule pour se rendre à la Préfecture, a été édifié un arc de triomphe, surmonté des armes de Nice.

Sur la promenade des Anglais, où aura lieu la revue, des tribunes ont été édifiées semi-circulairement face à la mer, devant le monument du Centenaire. Toutes les armoiries des communes du département sont représentées dans la décoration des tribunes.

Ces tribunes, au centre desquelles se trouve la tribune présidentielle, sont très luxueusement décorées.

A la Préfecture, l'installation des appartements qu'occuperont le Président de la République et les ministres qui l'accompagnent est complètement terminée.

L'arrivée des troupes

Aujourd'hui sont arrivées les troupes qui doivent participer, avec celles de Nice, à la grande revue qui sera passée par le Président de la République sur la promenade des Anglais.

Ces troupes se composent de deux escadrons de cuirassiers de la garnison de Lyon, en grande tenue, avec leur étendard et leur fanfare ; des 7e, 23e, 24e et 27e bataillons de chasseurs, avec le drapeau, qui est arrivé de Vincennes aujourd'hui ; de deux bataillons du 112e régiment d'infanterie d'Antibes, avec leur drapeau et leur musique ; de trois bataillons d'infanterie coloniale des garnisons d'Hyères, Draguignan et Brignoles, avec leur drapeau et la musique du 22e régiment.

Le Départ de Paris

Le Président de la République, accompagné des Ministres et de sa Maison militaire et civile, a quitté Paris à 4 heures 10 du soir.

M. Fallières a été salué avant son départ par les ministres présents à Paris, par les préfets de la Seine et de police, par le Général Gouverneur de Paris, et par tout le haut personnel de la Compagnie du P. L. M.

La gare de Lyon présentait une animation extraordinaire.

Le Président de la République a été chaleureusement accueilli à son départ.

LES TROUBLES OTTOMANS

L'ATTAQUE et le Bombardement de Constantinople

Paris, 24 avril.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Constantinople, sont très graves.

L'investissement de la Capitale de l'Empire ottoman étant complet, l'armée de Jeune-Turc a commencé l'attaque ce matin, à la pointe du jour.

L'attaque était dirigée de deux côtés : du côté Nord et du côté Nord-Sud.

Les casernes, qui entourent la résidence du Sultan, ont été bombardées.

Pendant trois heures les troupes qui étaient restées fidèles à Abdul-Hamid, résistèrent à l'attaque des révoltés, mais elles furent obligées de succomber devant le feu nourri des bataillons et des canons.

La fusillade a duré jusqu'à 11 heures du matin.

Les morts et les blessés ne se comptent pas.

Plusieurs journalistes américains et anglais ont été tués ; le secrétaire de l'Ambassade d'Angleterre figure également au nombre des victimes.

La Disparition D'ABDUL-HAMID

Le bruit court que le Sultan rouge a disparu.

On croit que le terrible Abdul-Hamid, s'est réfugié à bord du stationnaire allemand.

On a perdu complètement sa trace.

La Légation de Belgique criblée de balles

Paris, 24 avril.

Les troupes ottomanes, et les troupes de débarquement protègent les ambassades et les légations.

Cependant la légation de Belgique, où la garde du Sultan s'était refugiée, a été criblée de projectiles.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Catherine Defilippi et ses enfants ; M. et Mme Antoine Spaccesi ; Mme veuve Rose Giudicelli ; M. et Mme Ours-Paul Defilippi et leurs enfants ; M. Dom Philippe Cameuse et ses enfants ; M. et Mme Grégoire Defilippi ; M. et Mme Pierucloni et leurs enfants ; M. et Mme Flavia Cherier et leurs enfants ; M. Bartoli Grisoni et sa famille.

Les familles Defilippi, Grisoni, Spaccesi et Giudicelli.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Xavier Defilippi

décédé à l'âge de 54 ans, muni des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à l'Hôpital Civil.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gérant : F. VIBERT L'or CHIMISTE
29, AVENUE DES PONTS - LYON

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX
C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE
Dans les Coiffs. et Parfs. Bazil. 3f. rue Etienne-Marcel, Paris

Fort de Centuri
Modern' Hôtel
tenu par A.-T. DOMINICI
Situation superbe
Déjeuner et Dîner sur commande
Prix Modérés
On reçoit des Pensionnaires
Location d'embarcations et d'engins de pêche
Cet hôtel, très confortablement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.
N. B. — Téléphone la veille pour avoir une bonne bouillabaisse

FAITES VOS BILLETS
N'Attendez plus aujourd'hui même
6e LOTERIE Nat. des ARTISTES LYRIQUES
Chaque jour d'attente est une chance de moins pour vous de
FAIRE FORTUNE
621.100 fr.
ou 250.000 fr. 100.000 - 50.000 et 221.100 fr. de Lots divers.
Tirage irrévocable :
15 JUIN 1909
sans remise possible.
DERNIERS BILLETS
DERNIERS BILLETS
UN FRANC
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Nantes
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

OUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Écrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Écrire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles économiques, outil de 1er ministère pour les vendre, vente assurée et immédiate. Notice Industrielle Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Référence des Conférences. Exiger le véritable produit
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Pédovani à l'Île-Rousse, Serafini, Centre Napoléon : à Ajaccio.

CHEVEUX sauvés par les Pilules **Habo**

CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
des Lycées
DOCTEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite de sa garde contre certains charlatans dans embarras — ne donnant aucun renseignements, qui n'ont pas le local voulu pour la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour le fabrication de leurs articles.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orsola BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et ses MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1 fr. — Vin de Berbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomerol, St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Malaga Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch 1 fr. 10 — 1 vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, matériel, installation et marchandises.

JE DONNE 100.000 fr. Chauves! à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive. Pour recevoir gratuitement une fiole (reçue de la Métaux, cette sève les plus grands succès et vœux au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, ext. MON, PARIS.

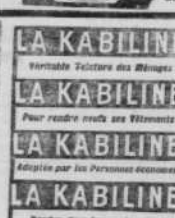

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec La tête de Chat.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de la Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien : Travail soigné garanti

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS? SI OUI, ETC.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Real Windsor. En Lettres d'or sur fond noir. Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

LA KABILINE
Véritable Teinture des Mèches
LA KABILINE
Pour rendre vrais ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

POUDRE LES PUCES
2.500 CUIS par un sou
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE PRATIQUE
Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*
Fr. MAESTRACCI
ANCIEN AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et... couronnée par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son goût.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'alléger leurs souffrances, dans les cas d'appétence et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment en sirote élégant repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ON DEMANDE DES MALADES

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux : Boulevard de Cardo, 1.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 115

LUNDI 26 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits égarés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Bon Conseil.
Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 20 m. — Coucher, à h. 24 s.
Premier quart., le m. — Pleine Lune, le 19
Fête de Demain : Sainte Zite.

25 AVRIL

LES FONCTIONNAIRES SYNDICALISTES

Nous assistons en ce moment à l'une des plus curieuses aberrations que la politique nous ait réservée depuis longtemps : ce sont les fonctionnaires qui nous en offrent le spectacle. Ces messieurs tiennent essentiellement à faire partie du prolétariat, à être confondus avec ses « victimes » et à partager leur pain sec.

Les plus étonnés de l'intrusion de ces nouvelles recrues prolétariennes, ce sont les prolétaires eux-mêmes, qui n'ont jamais supposé un instant qu'ils avaient une situation commune avec des salariés de l'Etat, ces privilégiés jouissant de mille faveurs et prérogatives, à l'abri du chômage, participant à une parcelle de l'autorité et du relief de l'Etat, et ayant les yeux de leurs vieux jours assuré par une retraite. Ce n'est pas sans un certain mépris que, de tout temps, les travailleurs — les vrais — ont considéré ces flâneurs en redingote : « Vous, des prolétaires ? allons donc ! Montrez vos mains calleuses ? Quel patron vous a jamais flanqué à la porte ? Vous faites sept heures de travail par jour, et comment ! tandis que nous en faisons dix et douze ; avez vous pu craindre que votre traitement ne vous soit pas payé, à la fin du mois ? Vous des prolétaires ? allons donc ! »

Et pourtant, cette union de deux antipodes, qui hier paraissait irréalisable, vient d'être faite ; profitant de certains mécontentements parmi les fonctionnaires, les agitateurs de la C. G. T. ont lancé soudain l'idée d'un meeting monstre où l'on enrôlerait « l'armée des fonctionnaires » dans « l'armée du prolétariat. » Cette idée fut propagée dans tous les syndicats ouvriers, dans toutes les associations de fonctionnaires, et c'est ainsi que plus de dix mille manifestants se réunirent le 4 avril dans la vaste salle de l'Hippodrome, offrant le spectacle hétéroclyte, et à coup sûr inattendu, d'une assemblée de maçons, de terrassiers, discutant du statut des fonctionnaires avec des dames téléphonistes, des employés en jaquette et des facteurs vêtus de la livrée de l'administration.

« Il n'y a plus de barrière entre le prolétariat administratif et le prolétariat populaire ! » s'écrie le citoyen Nègre, porte-parole des instituteurs syndicalistes.

« On a reproché aux postiers, dit encore le citoyen Yvetot, de la C. G. T., de priver le gouvernement de toute communication et de faire courir au pays le plus grave danger..., mais que nous importent les intérêts de ceux qui nous exploitent ? Les fonctionnaires devront acquérir le droit au syndicat, sans se préoccuper du Parlement qui accepte ce qu'on veut lui imposer, et ayant les yeux fixés à la Confédération générale du Travail, ils seront comme nous antimilitaristes et antipatriotes... »

Comme on le voit, les fonctionnaires étaient en belle compagnie. Aussi, entraînés par la mentalité du milieu, n'ont-ils pas hésité à formuler leurs revendications en termes précis dans son ordre du jour dont voici le morceau de résistance :

« Les fonctionnaires et salariés de l'Etat, ainsi que les travailleurs des différentes corporations de l'industrie privée, réunis sur la convocation du syndicat des électriciens, etc., repoussent tout projet de statut, et réclament pour les salariés de l'Etat et des services publics, le droit commun, c'est-à-dire la loi de 1884, avec toutes ses conséquences. »

Jusqu'où nous conduira cette aberration ? Il est difficile de le prévoir. A la vérité, les meneurs de la C. G. T. ne préconisent l'alliance carpe et lapin des ouvriers et des fonctionnaires, que dans le but de créer une agitation factice, un mouvement d'hostilité devant lequel doit sombrer tout gouvernement d'ordre. Mais, d'autre part, les fonctionnaires, se croyant soutenus, ne risqueront-ils pas jusqu'au bout le dangereux paradoxe de leurs prétendues revendications prolétariennes ?

Etrange paradoxe, en effet, que celui de réclamer le « droit commun » pour les fonctionnaires publics, c'est-à-dire pour ceux dont toute la carrière est en dehors du droit commun. Le fonctionnaire jouit d'un véritable privilège dans l'Etat ; de par sa fonction, aussi effacée soit-elle, il détient une fraction de la souveraineté nationale ; l'institution, après trente ans de services, d'une retraite qui est au moins égale à la moitié du traitement, l'intéresse à la pérennité de l'Etat. Enfin, le fonctionnaire a accepté, ainsi que l'exprimait M. Clémenceau au mois d'avril 1907, « une sorte de contrat public, dédié à la Nation elle-même. Rompre ce contrat est autre chose qu'une grève, c'est une entrave mise à l'exercice de la souveraineté nationale. La loyauté commande aux fonctionnaires de renoncer à prendre rang dans l'ordre de choses dont ils prétendraient poursuivre l'anéantissement par la grève et le sabotage. »

En enrôlant les fonctionnaires dans les rangs du syndicalisme révolutionnaire, les Pataud et les Yvetot dressent, en réalité, des batteries contre la République elle-même, et ils caressent le projet de voir cette République vilipendée et bafouée par ses propres thuriféraires.

Contre cet état de choses, on a préconisé, en guise de panacée, le statut des fonctionnaires ! c'est facile à dire, mais encore faudrait-il savoir ce qu'il y aura dedans. Mettre un terme aux abus du favoritisme et de l'arbitraire est sans doute la plus désirable des réformes, mais pour beaucoup de « fortes têtes » de l'administration, cela ne doit être qu'un prétexte à secouer le joug de la hiérarchie et de la discipline. Si le statut projeté étend moindrement les droits des fonctionnaires, ce sera le commencement d'une ère de revendications nouvelles ; si au contraire, le statut précise leurs devoirs, ce sera le signal d'une agitation dont nous n'avons eu qu'un faible exemple avec la grève des postes. Telle est la situation, et il faut reconnaître qu'elle n'a rien d'engageant.

Pour y faire face, il aurait nécessaire qu'un gouvernement assez fort, assez courageux pour faire face à la levée de boucliers de salariés de l'Etat, et les mettre franchement en présence de ce dilemme : ou bien le droit commun, avec suppression des retraites, aucune garantie de lendemain ; ou bien le droit spécial des fonctionnaires, avec exclusion du droit de syndicat et de grève. Nous voulons croire qu'il y aurait encore une majorité pour accepter ce dernier enviable.

HENRI BERTHOT.

L'Assainissement DE LA CÔTE ORIENTALE

Rapport fait par M. ANTOINE GAVINI au nom de la Commission de l'Agriculture.

(Suite)

Le projet relatif à la Corse se borne à permettre à l'initiative privée de mettre en valeur des terres aujourd'hui abandonnées à cause de la malaria. Les pouvoirs publics estiment que les cultivateurs débarrassés des terribles atteintes de la fièvre, trouveront dans la culture d'une terre fertile la large rémunération de leurs efforts.

Les excellents résultats obtenus par l'Hydraulique agricole font espérer que le stimulant de l'intérêt personnel sera suffisant pour assurer la mise en culture de la côte orientale.

III — Acquisition des Terrains par le Département à ses frais

Les opérations projetées exigent la remise à l'Etat des terrains dont une partie doit être occupée définitivement et dont une autre partie pourra être rendue à la culture après l'exécution des travaux.

L'Etat n'a pas voulu prendre à sa charge les achats de terrains qui d'après l'article 3 du projet de loi sont entièrement supportés par le département de la Corse.

Sur la demande du Ministre de l'Agriculture, le Conseil général de la Corse n'a pas hésité dans sa séance du 19 avril 1909 à prendre à ses frais, risques et périls, l'acquisition des terrains nécessaires et à en opérer la remise à l'Etat.

Cette charge est très lourde pour la Corse. Dans son rapport du 4 octobre 1907, sur la situation financière de la Corse, M. Fantauzzi, président de la Commission des finances, faisait remarquer qu'il faudrait « près d'un million pour mener à bonne fin l'opération sur toute l'étendue du territoire où des travaux doivent être entrepris ; mais, ajoutait le rapporteur, il ne nous est pas permis d'hésiter, l'assainissement est une question vitale pour notre pays, et si disproportionnée qu'elle soit avec nos moyens, cette dépense ne saurait être ajournée. Notre intérêt nous commande de hâter la solution d'une affaire aussi importante pour l'avenir de la Corse. »

L'article 3 du projet stipule que l'Etat n'entreprendra les travaux que lorsque lui aît remis les terrains nécessaires pour l'exécution de tous les projets afférents à cette région.

Cependant les travaux d'alimentation en eau potable ne seront entrepris que lorsque le département aura remis à l'Etat les sources et tous les terrains nécessaires pour leur exécution sur l'ensemble du territoire à assainir.

IV. — Aliénation des Terrains inutilisés par les Travaux d'assainissement.

Le projet de loi déposé en 1902 stipulait qu'après l'achèvement des travaux d'une région, les terrains acquis en vue de leur exécution et reconnus inutiles au maintien de leur assainissement feraient retour au département auquel ils seraient remis dans les formes légales et qui pourrait les aliéner à son profit.

---

146 — FEUILLE DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

SEULE!

IV

DEUX CONFIDENCES

Négligemment appuyé au dossier carré d'un de ces larges fauteuils qu'aimaient les châtelains du temps du maréchal de Fraxé, le baron de Breux la laissait dans son attitude en l'examinant d'un œil à la fois bienveillant et plein de convoitise. Il commença enfin :

— Mademoiselle, je me trouve en face de vous dans une situation très embarrassante, pénible même... Je voudrais vous être agréable et cela m'est impossible... Nos intérêts sont diamétralement opposés... Vous êtes entrée ici, il y a combien de temps ?...

— Sept ans, je crois.

— Vous veniez ?...

— D'Italie.

— Ah !... Que faisiez-vous là-bas ?...

— J'étais pauvre, monsieur. Voilà tout.

— Bohémienne ?...

— Je ne sais ce que vous voulez dire.

— On raconte que vous erriez de ville en ville, à la suite d'un de ces nomades qui mènent une existence étrange... C'est lui qui vous aurait appris à jouer de la mandoline et de la harpe...

— Où voulez-vous en venir ?

— A ceci, que vous avez su attirer l'attention de madame de Fraxé, dont l'esprit était plutôt faible...

— Madame de Fraxé a eu pitié de moi, en effet, de mon enfance abandonnée... Elle m'a prise sous sa protection... Elle a été pour moi une bienfaitrice et la meilleure des femmes. Je ne me suis jamais aperçue qu'elle ait eu l'esprit faible. Son cœur était excellent et son intelligence supérieure. Malheureuse elle-même, elle avait une âme compatissante à ceux qui souffrent... Tous ceux dont elle était connue l'adorèrent. Quel que soit mon avenir, je garderai d'elle le souvenir le meilleur et le plus tendre. Elle a adouci les amertumes de ma jeunesse et m'a fait instruire...

— Que possédez-vous ?

— Cependant elle a dû vous donner certaines sommes, pourvoir à votre avenir...

— Elle me le faisait espérer... J'ai quelques centaines de francs...

— Environ ?...

— Huit ou neuf...

— C'est tout ?...

— C'est tout.

— Quand quitterez-vous cette maison ?

— Quand il vous plaira... Demain si vous voulez.

— Soit. Où irez-vous ?

— Je ne sais pas.

— A Paris ?

— Peut-être.

— C'est le refuge indiqué de tous les déclassés, des jeunes filles surtout qui ont une position à se créer...

— Dites leur vie à gagner.

— Si vous voulez. C'est donc là que vous irez ?

— Peut-être.

— Vous n'avez pas de connaissances qui puissent vous recommander ?

— Non.

— Cependant ici ?...

— Madame de Fraxé ne voyait personne à l'exception de son curé et de son notaire... Elle menait une existence très solitaire et s'y plaisait.

— Donc, vous ignorez ce que vous pourrez faire ?

— C'est vrai.

Le baron avait son idée. Depuis la fin subite de la comtesse de Fraxé il avait en [illegible] je, moi, sinon l'héritier, le descendant de tous ces aïeux dont les figures revivent sur les boiseries de ce salon de famille ? Parlons franchement. Je ne pouvais donc voir, sans dépit, et vous me le pardonnerez, tous ces biens sur lesquels, à défaut d'un héritier direct de ma tante, j'avais d'incontestables droits, passer en des mains étrangères. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même... La question est tranchée... Madame de Fraxé a peut-être eu l'intention de faire un testament en votre faveur. Elle ne l'a pas écrit... Ce testament n'existe pas. La guerre entre nous est finie. Je vous propose un traité de paix.

— Vous ?

— Pourquoi pas ?

— Quel traité ?

— Vous êtes jeune... Je suis riche... depuis peu... depuis le décès de votre protectrice...

— Eh bien ?

Il semblait embarrassé. Les mots arrivaient difficilement à ses lèvres. Il reprit cependant :

— Votre position est lamentable. Depuis sept ans, vous avez vécu paisiblement, entourée de soins, de serviteurs, de bienfaits... Vous n'imaginez pas dans quel enfer vous allez être jetée...

A suivre.

L'abandon de sa plus-value était la compensation à des charges imposées au département pour leur acquisition, mais la Commission du budget ayant manifesté le désir de voir attribuer à l'Etat le quart de la plus-value, M. le Ministre de l'Agriculture faisait connaître, dans une lettre adressée le 3 juillet 1906 à M. le Préfet de la Corse, que l'acceptation par le Conseil général de ce nouveau sacrifice était la condition *sine qua non* du dépôt du nouveau projet.

Par une délibération du 6 octobre 1906, le Conseil a pris l'engagement qu'on lui demandait.

La plus-value ne pouvant être immédiate, un délai a été prévu pour sa constatation.

Un règlement d'administration publique fixera le mode et le délai de constatation de cette plus-value.

La loi de 1841 sur l'expropriation décide que lorsque les terrains acquis pour des travaux d'utilité publique ne reçoivent pas cette destination, les anciens propriétaires ou leurs ayants droit peuvent en demander la remise.

Le prix des terrains rétrocédés est fixé à l'amiable et, s'il n'y a pas d'accord, par le jury. La fixation par le jury ne peut, en aucun cas, excéder la somme moyennant laquelle les terrains ont été acquis.

Le législateur a voulu que l'ancien propriétaire qui avait été dépossédé de son terrain pût le reprendre sans être exposé à le payer au delà du prix qui lui avait été versé au moment de l'expropriation. Le projet de loi sur l'assainissement de la Corse prévoit que par dérogation à la législation en vigueur le droit de préemption sera supprimé.

Le Gouvernement a estimé que cette disposition s'imposait par suite de la fréquence de l'état d'indivision de la propriété et du défaut de précision dans l'établissement des droits des propriétaires. Dans un grand nombre de cas, dit l'exposé du Gouvernement, ces droits n'ont pas d'autres bases qu'une occupation prolongée de terrains communaux contre lesquels les municipalités n'ont pas protesté, et, comme il arrive fréquemment que plusieurs personnes qui ont occupé successivement le même sol, sans qu'il leur appartienne réellement, en ressemblant la propriété, on se trouve en présence de situations inextricables.

V. — Entre-temps

Les travaux ne peuvent être utiles que si leur entretien est assuré. Nous avons vu précédemment que les frais en seront supportés par les communes intéressées à l'assainissement de telle sorte que certains travaux n'aura été effectué seront appelées à payer leur part contributive.

Tout en laissant la charge de l'entretien aux communes, le projet stipule que cet entretien sera assuré par l'Etat qui se remboursera en faisant inscrire les dépenses aux budgets communaux au titre des dépenses obligatoires.

On évitera ainsi que le bénéfice des travaux ne soit perdu par la négligence des intéressés.

Mais si toutes les communes sont intéressées à l'entreprise projetée, elles le sont inégalement. L'infection paludéenne ne se manifeste pas dans toutes avec la même intensité et nous avons vu que l'insalubrité décroît à mesure qu'on s'élève. On est donc conduit à l'établissement de zones, à chacune desquelles sera affecté un coefficient de répartition.

Il paraîtrait donc légitime d'emprunter à la nature elle-même les bases de cette division en zones, en classant les communes selon leur altitude.

Toutefois la Commission de l'hydraulique agricole, consultée sur ces dispositions, a estimé que la question de répartition ne pouvait être résolue qu'après des enquêtes ; il serait actuellement prématuré d'en étudier les bases. Le projet de loi se borne à fixer le principe de la procédure à suivre pour l'étude de cette répartition, et à cet effet il distingue entre les travaux de dessèchement proprement dits et les travaux d'adduction d'eau potable.

En ce qui concerne les premiers, la répartition des dépenses entre les communes intéressées sera faite annuellement par le Conseil général d'après les bases qui seront fixées par un règlement d'administration publique.

Pour les travaux d'adduction, la répartition sera faite par le Préfet, lorsque plusieurs communes seront desservie par la même aqueduc.

Bulletin Financier

Paris, 23 avril 1909.

La situation paraissant s'améliorer à Constantinople, notre marché témoigne de dispositions très satisfaisantes. La Rente Française reprend à 97.45. Les Etrangers varient peu comme le Turc à 93.15 et le Serbe à 82.05 en sont en nouveaux progrès comme le Portugais à 61.67 et le Russe à 1/2 à 94.40. Excellente tendance de nos Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 745, Crédit Lyonnais à 1.212, Comptoir National d'Escompte 716, Société Générale 653.

Une nouvelle série de 20.000 obligations 5 0/0 du chemin de fer de Geyaz est placée actuellement au prix de 480 frs par les soins du Crédit Mobilier Français. Le produit de ces titres est destiné à la construction de 100 nouveaux kilomètres, les cent premiers étant achevés et même exploités. Au Comptant officiel le Rio Asser consolidé son avance à 775.

En Banques, le Laurium Grec passe à 57 francs.

La Transsaluska-Siberiam Railway Cy capital 6 millions de dollars, offrira au public les 28, 27 et 28 courant 30.000 obligations de 100 dollars 5 0/0 or, au prix de 492.50. Ces titres rapportent 25 fr. 70 net soit 5 fr. 25 0/0 sans compter la prime de remboursement à 515 frs.

Recettes de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 14e semaine de 1909, 740.408 fr. contre 545.378 fr. pour la même période de 1908. Augmentation totale sur 1908, 829 056 fr.

Les chemins de Fer Français gagnent une légère fraction.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Importantes modifications apportées au Cahier des Charges-type

Dans notre numéro de vendredi dernier, nous faisions remarquer que plusieurs modifications avaient été apportées au cahier des charges type, communiqué le 15 novembre 1905 aux soumissionnaires pour la concession de l'éclairage par le gaz. On sait qu'à la suite de cette communication et sur le refus de la municipalité de modifier certaines classes de ce cahier des charges, *seul* concurrents sur onze retirèrent leurs propositions.

Cette volonté, si fermement arrêtée de maintenir les conditions posées, n'a pas été irrévocable et la comparaison du nouveau cahier des charges avec le cahier des charges-type en fournit d'abondantes preuves.

Nous avons fait remarquer que la clause concernant les droits d'octroi est des plus vagues et qu'elle aura pour conséquence d'exposer la ville à toutes sortes de frais.

Nous avons également fait observer que la réduction des articles concernant le service d'allumage et d'extinction des lanternes publiques manque de précision et qu'elle ne définit pas exactement les obligations réciproques de la Ville et du Concessionnaire.

Nous avons enfin fait remarquer que la tolérance sur le pouvoir éclairant qui était d'abord de 10 0/0 avait été portée à 15 0/0. Ce qui équivaut à dire que lorsque le consommateur achètera une quantité de gaz égale à 100, le concessionnaire pourra réduire cette quantité à 85. Autant dire que lorsque votre Boulangère vous retient 25 grammes sur un kilo de pain, vous avez quand même votre compte !

Nous noterons aujourd'hui une modification non moins importante dont les consommateurs comprendront toute la valeur. Elle concerne le prix réduit de 0,18 le m. c. D'après le cahier des charges-type ce prix réduit devait être stipulé pour le *chauffage et la force motrice*. Le nouveau traité, au contraire, ne prévoit ce prix réduit *que pour la force motrice*. (V. art. 45 nouveau). Or, si les utilisations industrielles de la force motrice sont encore peu nombreuses dans notre ville, il n'en est pas de même de la consommation du gaz pour le chauffage, (notamment pour la cuisine). Ce qui fait qu'en classant sous le même titre le chauffage et l'éclairage, on a inséré une clause toute à l'avantage du concessionnaire, mais qui change singulièrement les conditions qu'avaient été tout d'abord proposées.

Autre modification (art. 42). Le minimum d'abonnement qui était fixé à 3 mois, par le cahier des charges-type, a été porté à 4 ans. Cette augmentation de délai aurait pu avoir sa raison d'être si l'on avait obligé le concessionnaire à prendre à sa charge la pose du service extérieur, mais il n'en est rien, et la modification se réduit à une nouvelle faveur faite au concessionnaire.

Nous signalerons toute une série de modifications concernant : la profondeur des canalisations (0,50 c. m. au lieu de 0,80 c. m.). Art. 47 : la pression a été abaissée de 10 millimètres. La vérification du pouvoir éclairant sera faite sur 4 points non déterminés, au lieu de sur tous les points. Art. 19 : L'approvisionnement en matières premières a été réduit à 3 mois (6 mois étaient d'abord exigés). Art. 21 : Le service d'éclairage public a été réduit aux établissements municipaux. Art. 40 : Les annuités des retenues ont été abaissées. Les articles 49, 51 et 54 ont également été modifiés et la sévérité des premières clauses a disparu sur un très grand nombre de points.

Des changements ont également été apportés au cahier des charges-type pour *l'électricité*, mais nous les passerons sous silence pour la bonne raison que le cahier des charges officiel, imposé aux villes par le décret du 17 mai 1906 en exécution de la loi du 15 juin 1906, ne peut recevoir aucune modification.

Comme nous le faisions observer dans notre précédent article les modifications dont le cahier des charges-type a été l'objet peuvent avoir de sérieuses conséquences pour notre ville et d'une manière générale pour tous les consommateurs. C'est pourquoi nous avons tenu à appeler de nouveau toute l'attention du Conseil municipal sur cette question qui ne peut recevoir une solution définitive avant d'avoir été longuement examinée. — Le traité de concession soumis à l'approbation de MM. les Conseillers municipaux aura une durée de 40 *ans* et cette considération doit avoir pour tous une signification dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir la très grande importance.

Nécrologie

Madame Félicité Versini

Dans notre Corse où les passions sont si âpres, on voit resplendir, assez souvent, d'admirables figures de femmes en qui les vertus morales revêtent une expression de grandeur ; elles forment les assises de la race Corse ; elles en sont l'honneur et la force ; non pas qu'elles brillent par les grâces de l'esprit ou le charme des manières : elles passent, effacées, dans la foule ; leur existence s'écoule au foyer familial, attachées à l'obscur devoir, et déploient leur dévouement sans bornes, leur abnégation, leur énergie, avec humilité, ne vivant que pour la famille, ne connaissant d'autre bonheur que d'adoucir autour de soi les tristesses de la vie.

Madame Félicité Versini, mère de notre ami, M. Toto Versini, conseiller général d'Evisa, qui vient d'être brusquement, subitement hélas, à l'âge de soixante-quatorze ans, réalisait parfaitement le type de la femme Corse.

Issue d'une famille de médecins, fille du docteur Versini, de Cristinacce, sœur du docteur Dominique Versini, conseiller général, qui a laissé de si profonds souvenirs d'affection dans notre ville, cousine de l'éminent praticien, le docteur Louis Versini, qui a donné son nom à une des rues d'Ajaccio, elle avait hérité des siens cet invincible besoin de se dévouer pour autrui, ces qualités de pitoyable bonté qui la faisaient chérir des malheureux.

Dans les cantons d'Evisa et de Piana, dans la province de Vico, tous les pauvres gens savaient qu'ils pouvaient trouver, dans son hospitalière maison, le réconfort matériel qui soulage, le mot doux qui redonne l'espoir.

Toute sa vie fut la mise en pratique de cet admirable précepte : cache ta vie et répands tes œuvres ; elle répandit, jusqu'à son dernier souffle, les œuvres autour d'elle, et, quoique vivant très retirée, leur éclat s'étendant très au loin, avait formé autour d'elle une atmosphère d'affectueuse sympathie.

Demeurée veuve de très bonne heure, avec un fils en bas-âge, Mme Félicité Versini, malgré le poids de l'administration d'un vaste patrimoine, réussit à surmonter tous les obstacles, à maintenir sa maison à son rang, et quand M. Toto Versini arriva à l'âge d'homme il n'eut qu'à recueillir le bénéfice de ce long et patient effort. La situation politique acceptionnelle que M. Toto Versini possède dans le canton d'Evisa, il la doit aux hautes vertus de sa mère.

Sa brusque disparition l'a jeté, malgré les nombreux témoignages d'affection qu'il a reçus de ses amis d'Ajaccio, de la représentation insulaire, de M. le Préfet de la Corse, de ses collègues du Conseil général, dans le plus grand désarroi. Sa douleur était navrante.

Si quelque chose pouvait adoucir l'affliction de M. Toto Versini, il l'aurait trouvée dans l'immense concours de population, venus avant-hier, mardi, d'Ajaccio, de Vico, de Renno, de Serriera, de Partinello, etc., apporter à Mme Versini un témoignage de regrets. Dans cette foule émue et recueillie, on n'entendait que ces mots : C'était la mère des pauvres gens !

MM. Coppolani Xavier-Antoine et Valère Versini ont traduit les sentiments unanimes en deux discours que le défaut d'espace nous empêche, à notre vif regret, de publier.

L'absoute a été donnée à l'église de Marignana, par M. l'abbé Leca, directeur de l'institution Saint-Louis.

Le deuil était conduit par son fils, M. Toto Versini, par son neveu, M. Martin Versini, maire de Cristinacce, par M. Dominique Versini d'Ajaccio, par M. l'abbé Versini, chapelain de la chapelle impériale, et par M. Grégoire Versini d'Ajaccio.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Raphaël Casanelli d'Istria, J.-B. Marcaggi, bibliothécaire de la ville d'Ajaccio, Vincent de Poretti, chef de division de la Préfecture de la Corse, et Docteur Léon Leca, de Vico.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Versini.

Nous présentons à la famille Versini l'expression de nos sincères compliments de condoléances.

« Petit Corse. »

Anémie des jeunes filles

Le remède : les pilules Pink

Il y a une sorte d'anémie qui afflige les jeunes filles au moment de la formation et qui plusieurs années après les éprouve encore, anémie appelée avec raison : « anémie de développement. » Cette maladie si fréquente exige des soins et une grande attention, car négligée ou mal soignée elle est la cause d'une vie malheureuse, d'une vie de souffrances. Les pilules Pink sont particulièrement apte à guérir cette maladie. Parmi les nombreuses attestations données par les parents de jeunes filles guéries grâce aux pilules Pink, nous prendrons aujourd'hui celle de Mme Vve Larochelle, qui exploite à Caen (Calvados), rue de Falaise 18, un commerce de bois et charbons, dont la fille, âgée de 18 ans, Mlle Antienne Larochelle, a été heureusement guérie par les pilules Pink.

(Cl. Brault, Caen)

« Je suis très heureuse, écrit-elle, de pouvoir vous informer que ma fille, qui était anémique au plus haut degré, a été parfaitement guérie par vos pilules. Pour vous donner une idée de son extrême état de faiblesse, je vous dirai que l'enfant perdait connaissance lorsqu'on lui parlait. Inutile d'ajouter qu'elle était pâle, mince, qu'elle se mangeait presque plus, et qu'elle était oppressée comme une poitrinaire. Les médicaments semblaient ne pas avoir d'action sur elle, et elle dépérissait toujours. Seules les pilules Pink lui ont été favorables. Dès qu'elle a eu commencé ce traitement, elle s'est sentie mieux. Il n'a pas fallu longtemps pour qu'elle se soit bien rétablie. »

Une jeune fille débile, pâle, anémiée, ne deviendra jamais une femme robuste. Les pilules Pink peuvent tout changer dans l'état de la jeune fille débile, anémique. Il faut en faire usage. Elles ont donné partout des résultats si brillants qu'on se doit de les essayer. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gahlin, 23, Rue Bailli, Paris. Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14 à midi 19°. + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 23°. Minima + 12 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 769 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 767 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages l'après-midi, id.

Consulat

Nous avons appris avec plaisir que M. Félix Tollier, fils de notre regretté compatriote François Tollier, sorti sacondant de France à Porto-Rico, vient de quitter l'ambassade de France à Berlin, étant appelé à gérer, comme vice-consul, le consulat général de France à Saint-Domingue.

M. Tollier, qui est à peine âgé de 28 ans, passe actuellement quelques jours dans sa famille à Nice, avant de rejoindre son poste.

Obsèques

Mlle Joséphine Filippi, fille du loueur de voitures connu dans toute la Corse, a été emportée par une fièvre typhoïde que n'ont pu vaincre les efforts de nos plus habiles praticiens unis aux soins les plus affectueux de toute sa famille. C'était une très gracieuse demoiselle, non seulement belle de ces dix-huit printemps, mais aussi par son air distingué, grave et sympathique à la fois. Elle était l'orgueil et la joie de toute cette famille ébloui aujourd'hui dans la plus profonde désolation. Svelte, élégante, admirablement faite, elle regardait l'avenir avec bonheur, car il s'offrait à elle plein de séductions. Elle dort maintenant son éternel sommeil, après tant de jours de lutte, où les leurs d'espoir succédaient à des heures d'angoisse, où rien n'a été épargné pour tâcher de vaincre la terrible maladie.

La levée du corps a été faite dimanche matin de bonne heure et le corps transporté à Tomino où ont eu lieu les obsèques.

Nous prenons la plus grande part à la douleur de M. et Mme Filippi et leurs enfants, et leur offrons en cette si cruelle circonstance nos plus vives condoléances.

Carnet mondain

Jeudi dernier, a été célébré en l'église Saint-Jean, le mariage de Mlle Hortense Benso avec M. Auguste Ghio.

La mariée resplendissante de beauté et de grâce a été conduite à l'autel par son père, M. Jacques Benso, comptable à Marseille.

Les témoins de la mariée étaient : M. Maury, capitaine au long-cours, et M. Granella, chevalier du Mérite agricole, son beau-frère. Ceux de l'époux étaient : M. Alexandre Bassili, négociant, et M. Ghio Jacques, employé de commerce, son oncle.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine Casanova qui a prononcé une allocution de circonstance.

Après la cérémonie religieuse un grand déjeuner a réuni les nombreux invités autour d'une table admirablement servie.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Les Annales

Quelle fut la romance chantée par Elvire à Lamartine, en 1816, sur les bords du fameux « lac » ? M. Léon Séché l'a retrouvée ; il en conte la charmante et curieuse histoire, et l'offre, cette semaine, aux lecteurs des *Annales*. Ce même numéro, plein d'actualités, contient des souvenirs intimes de Jules Claretie sur Gambetta ; de délicieuses pages sur le duc de Lauzun dont la physionomie vient d'être évoquée ; des chroniques de Pierre Bandin, Gustave Geffroy ; des vers de la comtesse de Noailles ; une lettre d'Yvonne Sarcey et d'admirables pages à la gloire de Jeanne d'Arc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

A louer présentement

Bel appartement dépendant de la jolie Villa Farinole, sise au Boulevard de Cardo, 6.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Farinole.

On demande

Directeurs départementaux, appointements fixes, frais de voyages, commissions, garantie exigée. Ecrire avec références : E. Villiod, *Directeur Fondateur* de la Défense de la Production Industrielle, Viticole, Agricole, du Commerce et de l'Epargne, 37, Boulevard Malesherbes, Paris. Téléphone 279.85.

Orveste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00229

Légion d'honneur

Paris, 25 avril.

A l'occasion du voyage du Président de la République à Nice, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'Officier

Le chef d'escadron de gendarmerie Goulette, commandant la 1re légion de la 15e légion ter, à Paris.

Au grade de Chevalier

MM. Donati, capitaine au 163e d'infanterie ;

Cavarrot, lieutenant de gendarmerie, légion de la Corse, à Calvi ;

Lamberti, maréchal des logis à la légion ter, à Pindicorte.

Médaille militaire

Paris, 25 avril.

La médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Simonni, maréchal des logis à la légion ter de gendarmerie, à Ajaccio ;

Luciani, maréchal des logis à la 15e légion ter de gendarmerie à Zicavo ;

Ambrosini, brigadier, à la 15e légion de gendarmerie à Calenzana ;

Bergeil, gendarme, à la 15e légion de gendarmerie à Corrano ;

Bonnepietri, gendarme, à la 15e légion ter de gendarmerie à Vico ;

Giovannetti, gendarme en retraite, à Bastia.

Compomoro.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 25 avril.

Le Dumas, médecin-major de 1re classe au 16e escadron du Train des équipages militaires, est affecté au régiment d'infanterie.

Le médecin-major de 2e classe Bonfiglio, récemment affecté au 163e régiment d'infanterie, est détaché à l'hôpital militaire d'Alger.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE dans les Alpes-Maritimes

Arrêt à Marseille

Paris, 25 avril.

Le train présidentiel est entré en gare de Marseille à 5 heures 16 du soir.

Le Président a été salué par M. Massard, préfet des Bouches du Rhône, et une délégation du Conseil municipal.

Le train n'a été que de cinq minutes.

Arrêt au Golfe-Juan

Le train présidentiel a ralenti sa marche en gare du Golfe-Juan, afin de permettre à la municipalité de Cannes et aux différentes sociétés locales, de secours mutuels, musique et orphéoniques de la Ville, de saluer le Président de la République.

Arrêt à Antibes

Le train présidentiel est arrivé à Antibes à 9 h 33 du matin, et en repartait à 10 heures 35.

M. Fallières a été salué devant la gare par tous les membres du Conseil municipal et les différentes sociétés de la Ville ; le municipalité de Biot assistait également à cette réception.

à Nice

L'Arrivée

Le train présidentiel est arrivé exactement à 10 heures 10 du matin, salué par une salve de 101 coups de canon.

M. Fallières a été reçu par la Municipalité et le Conseil municipal au complet, le Conseil général, le préfet, le général gouverneur, le vice-amiral commandant l'escadre de la Méditerranée et les principales autorités civiles, militaires et maritimes.

Le Président de la République était accompagné de MM. Clémenceau, président du Conseil, ministre de l'intérieur ; le général Picquart, ministre de la Guerre ; Ruau, ministre de l'Agriculture ; Picard, ministre de la Marine ; Millard, directeur du protocole ; des officiers de sa Maison militaire ; du Secrétaire général de la Présidence, etc.

Dans la cour de la gare, les honneurs ont été rendus par le 112e d'infanterie, avec drapeau et musique, deux escadrons de cuirassiers et l'artillerie à pied.

Le Cortège

Le cortège présidentiel s'est formé sur la place de la gare.

Deux escadrons de cuirassiers encadraient la daumont présidentiel et ont escorté le Président de la République jusqu'à son arrivée à la préfecture.

Le cortège présidentiel a suivi l'itinéraire suivant, au milieu des acclamations enthousiastes d'une population en délire : Avenue Thiers, avenue de la Gare, rue de 10 éra, rue Saint-François de Paule, place de la Préfecture.

Sur tout le parcours les honneurs ont été rendus par les 6e, 23e, 7e et 27e chasseurs, les batteries montées, les batteries alpines, le groupe de forteresse et l'infanterie coloniale.

Devant la préfecture, le 21e bataillon de chasseurs avec le drapeau a rendu les honneurs à M. Fallières.

Le Banquet

A midi a eu lieu le banquet offert par la Municipalité au Président de la République.

A ce banquet assistaient également les Ministres, la suite du Président, les Officiers généraux et supérieurs de la garnison et de l'escadre de la Méditerranée, les hauts fonctionnaires et les magistrats de Nice, les membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, les conseillers municipaux de Nice, les maires du département, les chefs de service des administrations locales et la presse.

Ce banquet, qui comportait plus de six cents couverts, a été servi dans le grand hall du Casino Municipal. La table d'honneur était placée au pied du grand escalier conduisant au Cercle, et les autres perpendiculairement.

Trois discours ont été prononcés par M. Sauvan, sénateur-maire de Nice ; par M. Rouvier, sénateur, président du Conseil général et par le Président de la République.

Le grand orchestre du Casino municipal a joué durant le banquet.

Inauguration DU MONUMENT GAMBETTA

A 2 heures et demie le Président de la République s'est rendu, sur la place Dietrix, pour présider à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du grand patriote.

Des discours ont été prononcés par MM. Louis Gassin, premier adjoint au maire de Nice, au nom de la Municipalité ;

Par M. Clemenceau, président du Conseil au nom du Gouvernement ;

Par M. Etienne, vice-président de la Chambre, au nom des anciens amis de Gambetta ;

Par M. Raiberti, député des Alpes-Maritimes.

Tous ces discours ont soulevé des tempêtes d'applaudissements.

Les membres de la famille Gambetta, Mme Veuve Leris Gambetta, sœur du grand patriote et le commandant Léonce Gambetta, chef d'escadrons au 9e Hussards, à Marseille, pleuraient d'émotion.

Les Gaspillages dans la Marine

Les Poursuites contre la Société du Creuzot

Paris, 25 avril.

Plusieurs journaux annoncent que le Gouvernement est décidé à poursuivre la Société des Usines du Creuzot pour malfaçons dans les fournitures livrées à la Marine.

Ces journaux ajoutent que d'autres fournisseurs de la marine, accusés de fraudes très graves, vont être également poursuivis devant les tribunaux compétents.

LES TROUBLES OTTOMANS

La Disparition D'ABDUL-HAMID

Le palais du Sultan est cerné

Paris, 25 avril.

Les nouvelles reçues de Constantinople annoncent que l'armée des Jeunes-Turcs cerne le palais du Sultan, qui a disparu.

On prétend que la journée d'hier a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes.

Les Jeunes Turcs avaient fait semblant de négocier avec le Sultan pour avoir le temps d'opérer leur concentration devant Constantinople.

Tous les mouvements de sédition prévus par les armes.

Un grand nombre d'habitants avaient quitté Constantinople depuis plusieurs jours, à destination de ports roumains et bulgares, en prévision des événements qui allaient se produire.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Rocchesani, née Bozzani, et leurs enfants ; Mme veuve Catherine Rocchesani et ses enfants ; Mme veuve Jacques Bozzani et ses enfants ; Mme veuve Alexandre Bozzani et ses enfants ;

Les familles Rocchesani de Vescovato, Provenzano, Louis Mérolani, Olivo Nervani, Jean-Charles Fantoni, Cristini, Lanzilotti, Antoine Giamarchi, Orsini, Genarini, Canessa, Marchetti, Foretti, Vincent Orengia, Zuiesi, Aimo, Vincensini, Madonna, veuve Lavezzi, Jérôme Agostini et Jansen,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du jeune

Alexandre Rocchesani

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin bien-aimé, décédé à Bastia, à l'âge de 20 jours.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 26 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Saint-Angelo, 3.

Information Importante

La Cyrnos, Société Anonyme Française, pour la mise en valeur des richesses de la Corse, au capital de 400.000 francs.

Siège Social : 150, Rue Montmartre, 150, Paris.

Le but poursuivi par *La Cyrnos* et sa raison d'être étant la mise en valeur des richesses de la Corse, son directeur soussigné a l'honneur d'informer les producteurs Corses que sa Société se charge du déplacement de leurs produits quels qu'ils soient, à Paris et en province.

Il les prie, en conséquence, d'adresser leurs échantillons et prix à M. l'Administrateur de *La Cyrnos*, Rue Montmartre, à Paris.

L'Ingénieur-Directeur : Pierre PONS.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans son magasin 6, boulevard Saint-Ancelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières d'emballages et emballeuses.

Société Forestière d'Isolaccio et Serra

Pietrapola-les-Bains

Vente de bois en grume ou débité

PIN, CHÊNE, HÊTRE, CHATAIGNIER, AULNE

Débits de toutes sortes sur commande pour construction, menuiserie, ébénisterie.

Meubles bruts, Lits, Tables, Armoires, etc.

Charbon de bois et bois à brûler

Entrepôt : à Ajaccio, chez M. Antoine Nicoli.

PIPPERMINT

Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante

PIPPERMINT

Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT

Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réception

GUY Frères, Inventeurs. — Rayol (Var)

Maison Fondée en 1786

Port de Centuri

Modern' Hôtel

tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Excellent d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

31, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

FABRIQUE

de CARREAUX mosaïques

en ciment comprimé

unis, à dessins, simili-marbre

Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES en tous genres

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE

de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :

Bastia, 2, Avenue Carnot.

Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie

Fromsards (Corse)

BAINS DE PUZZICHELLO

Ils seront ouverts du 25 avril au 15 mai,

2me saison du 16 mai au 5 juin,

3me saison du 6 juin au 25 juin.

Ces bains ont été entièrement restaurés. Les cures pour saison entière ou par journée à 1 franc 1 franc cinquante ou 1 franc 2 francs et 2 francs 50.

Table d'hôte, café, vin ordinaire à 3 francs par jour.

Tous les renseignements s'adresser à M. Jean GIACOMONI, gérant, à Pozzichello.

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

6, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents Corporels

Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Bonifacio à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scoglio, Graves Napoléon à Ajaccio.

"Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est décidément le roi des apéritifs."

CHEVEUX SAUVÉS par l'Extrait Hahn

A tous et partout

30 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ; peut initier travail facile et agréable accessible au foyer absolument bien tenu. Ecrire Publicité Pratique, 5 rue de Lanery, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles sensationnels, utiles de tous montrer pour à vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lanery, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de Lyon
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa portée un garde-service spéciale électrique indolore — ne faisant aucune opération dentaire — qui n'ait pas le droit d'assurer la prothèse et qui emploiera des matières anatomiques et le résultat pour la satisfaction de toute exactitude.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15 ; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pef 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des succulents avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves !
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste P. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement une fiole d'essai de la Méthode, écrire avec les plus grands détails et se rendre au Laboratoire OLBÉ, 32, Rue des Martyrs, (et MONTMARTRE), PARIS.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de bocs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien et réparations : — Travail soigné et garanti ;

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE LES AVEZ.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Bons Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

LA KABILINE — Véritable Teinture des Maures.
LA KABILINE — Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE — Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE — Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

POUDRE LES POULES
sans interruption même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole D'HYGIÈNE D'AVICULTURE à PIÉDMONT (Seine) France
REVUE-GUIDE PORTE-FEUILLE PRATIQUE 2 fr. par an.
Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et intérêts du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner

Fr. MAESTRACCI
AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1906)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et...nuement par M. Ossi-bonne, l'un des maîtres ses plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'aider leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souverainne contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en sa Villa près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes premières fabriques exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1-4

ON DEMANDE DES MALADES

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 116

MARDI 27 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA RÉORGANISATION DE LA CORSE

A MM. les Conseillers Généraux

Sept mois se sont écoulés depuis le jour où M. le Président du Conseil, avec sa rude franchise d'homme habitué à ne pas cacher la vérité, affirmait aux yeux de tous l'absolue nécessité de venir en aide à un département en proie à la plus navrante misère et dont la désastreuse situation supportait à peine la comparaison avec les pays les plus pauvres de l'Europe. Dans un rapport que personne en Corse ne saurait oublier et qui reste, malgré tout, la plus sévère étude qui ait jamais été écrite sur notre pays, M. Clémenceau faisait ressortir l'état lamentable de notre département au début du XXe siècle ; mais soucieux d'apporter en même temps qu'une critique impartiale, un soulagement à nos misères, il instituait aussitôt une Commission spéciale chargée de proposer, dans un délai *maximum de trois mois*, les moyens les plus propres à assurer le relèvement de notre île infortunée. C'était donc le 24 décembre 1908, que le rapport général de M. Delanney, président de la Commission, aurait dû être déposé. De jour en jour, la Corse a vainement attendu l'apparition de ce document si vivement désiré, et à l'heure actuelle, après quatre mois d'attente, elle ne sait encore si le travail de la Commission aboutira jamais à quelque résultat.

Il n'est cependant pas possible qu'un pareil retard se prolonge indéfiniment, et le Conseil général de la Corse a le devoir d'en demander les raisons à M. le Président du Conseil. Il faut que la Corse entière sache à quoi s'en tenir sur cette importante question du relèvement, dont le Gouvernement a pris si généreusement l'initiative, et sur laquelle notre pays a fondé les plus légitimes espoirs.

Si le rapport est prêt, que ne le dépose-t-on ? ou bien, si la Commission n'a pu accomplir sa tâche, il est absolument indispensable que nous en connaissions les motifs.

Est-ce l'étendue de l'œuvre à accomplir qui a soudainement effrayé MM. les enquêteurs ? Se sont-ils tout à coup aperçus que ce pays abandonné depuis si longtemps à tous les germes de destruction souffre aujourd'hui d'un mal auquel il n'est pas de remède ?

L'exclusion, la négligence dont nous avons été victimes, ont-elles donc accompli leur œuvre néfaste, pour qu'aucun espoir ne nous soit plus permis ?

Certes, la situation a dû paraître étrangement confuse et compliquée à ceux qui, patiemment et scrupuleusement ont essayé de pénétrer jusque dans ses causes les plus cachées le mal dont souffre le pays ?

Ils ont dû constater à quelles déplorables conséquences peuvent conduire la négligence des gouvernants et l'insouciance des représentants, lorsque l'initiative privée est incapable de stimuler leur zèle ou de suppléer en partie du moins, à l'inaction de l'Etat.

C'est ainsi que la situation actuelle de notre département a dû leur apparaître, dans une très large mesure, comme la conséquence naturelle de l'exclusion dont nous avons été constamment l'objet.

Qui ne voit, par exemple, que si dès le début du siècle dernier, le pays avait été largement ouvert aux forces bienfaisantes du progrès, l'action néfaste des longs siècles de luttes et d'oppression aurait été rapidement neutralisée.

Pourquoi n'avoir pas immédiatement créé des routes, afin de permettre aux habitants d'être plus en contact avec la civilisation extérieure ?

Pourquoi n'avoir pas assaini nos plaines, que la malaria rendait déjà inhabitables, en un mot, pourquoi n'avoir pas donné à notre pays avec l'instruction, cette première condition de tout relèvement, les moyens matériels d'en assurer la réalisation ?

Telles sont les fautes initiales dont nous supportons aujourd'hui les conséquences et dont la responsabilité pèse sur tous les gouvernements qui se sont succédé en France au cours du siècle dernier.

Voilà bien pourquoi la Commission s'est trouvée tout d'un coup en présence d'un véritable chaos de questions, et qu'elle n'a pu résoudre en quelques jours tous les problèmes qui se sont posés devant elle ! La difficulté de sa tâche lui est apparue d'autant plus grande que le moment n'était guère favorable aux grandes entreprises budgétaires, alors surtout qu'un ministre des Finances veille si jalousement sur le trésor public !

Si juste que soit cette considération, elle ne peut être acceptée par la Corse comme une fin de non-recevoir. Le principe de la solidarité nationale oblige l'Etat à nous venir en aide, quelle que soit la gravité de la crise qu'il traverse lui-même.

Et ici une question se pose dont MM. les conseillers généraux apprécieront toute l'importance. Il ne faudrait pas qu'à l'aide d'un expédient financier quelconque la Commission s'avisât de demander à la Corse l'argent nécessaire à son relèvement. Notre département doit continuer à bénéficier des derniers privilèges qui lui restent.

Ils représentent à peine une partie du dédommagement auquel nous avons droit pour l'immense préjudice que la négligence de l'Etat nous a causé, et si contradictoire que cela paraisse, c'est dans le droit commun que ces privilèges doivent trouver leur justification.

L'œuvre de la Commission d'enquête doit se poursuivre en dehors de toute combinaison financière qui aurait pour résultat d'aggraver dès à présent la situation du département. Il serait absolument injuste d'escompter les bénéfices qui résulteront des grands travaux projetés, du moment que ces travaux demanderont plusieurs années encore avant d'être mis à exécution ou d'une manière plus générale avant de constituer un réel avantage pour notre pays.

Il faut augmenter les ressources de l'île et non pas les diminuer. Or, ce n'est pas en supprimant les arrêtés Miot pour les remplacer par une surtaxe quelconque au profit du département, que l'on arrivera au résultat espéré. Que l'on vote cette surtaxe si on le veut bien ! mais que l'on ne retire pas le bénéfice de cette mesure de faveur, par la suppression d'une recette correspondante.

Sur ce point, qu'on le veuille ou non, la question du relèvement de la Corse se résout, en dernière analyse, à une demande de subvention au profit de notre département.

De toutes les questions qui ont été soulevées devant la Commission d'enquête il n'en est pas une seule, au point de vue économique, qui puisse recevoir une solution immédiate sans le secours pécuniaire de l'Etat.

Il faut donc que l'on nous dise franchement et sans arrière-pensée, si, après avoir été oubliés durant tout un siècle, nous sommes aujourd'hui en droit de compter sur cette aide !

Quant à la seconde partie de l'œuvre de la Commission, elle est placée en dehors de ces considérations financières. La réorganisation administrative de l'île peut se réaliser sans entraîner des frais bien considérables. Elle ne dépend que de la bonne volonté du Gouvernement.

Telles sont les questions nettes et précises qui se posent à l'heure actuelle devant l'opinion publique de la Corse entière, et MM. les Conseillers généraux, qui accueillirent avec une si grande faveur l'arrivée de la Commission d'enquête, ont le devoir le plus absolu de se faire, dans les circonstances présentes, les interprètes des sentiments du département tout entier.

Il appartient au Conseil général, à une heure aussi décisive, de demander une dernière fois au Gouvernement de ne pas aggraver par sa négligence ou par sa mauvaise volonté, la situation lamentable d'un peuple, habitué à souffrir, mais qui est déjà parvenu aux dernières limites de la patience humaine.

R.

Le Relèvement Economique
DE LA CORSE

A M. le Président
et à MM. les Membres de la Commission d'enquête.

Au cours de votre visite en notre île de Corse, il vous a été donné d'en admirer les beautés. Vous leur avez, par la voie de la presse, rendu un hommage éclatant ; de l'admiration à l'amour, il n'y a qu'un pas. Il est donc acquis que vous aimez la Corse, et, en raison même de cet amour que vous nourrissez pour elle, vous êtes définitivement fixés sur la nature et la cause du mal dont elle souffre ; le mal qui n'est pas incurable, cependant, et que vous êtes venus guérir, s'appelle la « Misère ».

La Corse, Messieurs, a une grande confiance dans votre sollicitude éclairée, et se plaît à espérer que, grâce à vous, une ère nouvelle de prospérité viendra, sous peu, effacer et faire disparaître, jusqu'aux dernières

---

97 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

V

LE FOUDRE

Un frémissement courut dans l'assistance, impressionnée par les paroles du père Joseph. Il laissait, à présent, noire nuit, ce qui augmentait encore le malaise général.

— Le hibou !.. le hibou !.. le hibou !.. cria le vieux épouvanté.

— Va... a... Vauha !.. fi, de nouveau, le hibou.

Et ce cri sinistre, qui ressemble à un éclat de rire, vibra par deux fois encore.

— C'est l'âme de M. Barbequet qui demande des prières !.. répéta le vieux... Oh ! mon Dieu ! prions !

M. Maquart quitta sa place... Qu'avait-il donc ? Est-ce qu'il avait peur, lui aussi ? Mais non ! Il tremblait, c'était visible ! Par exemple, elle était forte, celle-là ! Comment ! Le maître avait peur ! Cela en avait tout l'air ! Son front était couvert de sueur. Cependant, sous la lueur de la lune qui éclairait maintenant la cour, chacun put voir le hibou, accroché aux montants en fer du puits, et battant des ailes. Le maître, une minute immobile et comme glacé par l'effroi, avait bientôt paru redevenir lui-même. On l'avait vu marcher jusqu'à la voiture qui l'avait amené à la ferme, quelques heures auparavant, et qui avait été remisée sous un hangar voisin. Il prit, tout à coup, dans le coffre de cette voiture, un fusil à deux coups, et il ajusta le hibou. Une détonation retentit, que les échos répercutèrent vingt fois de façon formidable.

— Va... a... vauha ! fit l'oiseau en s'envolant avec un mouvement d'ailes lourd.

Le hibou tourna deux fois dans l'air, plana une seconde et finalement tomba... mort.

— Un marteau !.. des clous !.. ordonna M. Maquart.

Chacun s'empressa d'exécuter ses ordres sans comprendre où ils tendaient. Et lorsqu'on lui eut apporté ce qu'il avait demandé, il marcha vers la porte principale de la ferme, et il y cloua, par les ailes, le hibou tout ensanglanté qui, agonisant, se débattait encore. On avait regardé ce spectacle avec surprise, d'abord ; puis, avec effroi ; enfin, avec horreur ! Le maître, tout défait, était apparu, subitement, aux yeux de tous, sous un aspect terrible !

— La ferme que je dirige s'appellera la « Ferme du Hibou », dit-il de sa voix de basse profonde... Allons !.. Allons !.. On ne boit plus ! Verses... verse !.. Et buvons, mes amis !.. Buvons à la prospérité de la ferme du Hibou !

— Buvons ! répétèrent tous les assistants pour faire diversion à cette scène affreuse.

— Oh ! dit le vieux Joseph en laissant tomber son verre qui se brisa en cent morceaux sur le sol, c'est de mauvais augure ! Tout ça finira mal ! Le maître a tué l'âme de M. Barbequet...

Et, ivre-mort, il roula sous la table.

— Emportez ce vieux fou ! dit M. Maquart.

VI

L'« Auto »

Un gars bien allé à la ferme du Hibou, c'était Etienne, ou plutôt l'Albinos, comme il se laissait appeler. Trois jours après la fête qu'on avait célébrée pour l'installation de la ferme, — c'est-à-dire, il y avait, alors, un peu plus de trois mois, — Etienne, un soir, à la tombée de la nuit, était entré dans la grande cour, et, s'adressant à M. Maquart, il lui avait demandé la permission de coucher dans la grange. Pareille permission se refuse rarement dans les campagnes ; pourtant, le maître allait répondre « non » ; il n'aimait pas les galvaudeux », errant sans asile : des vagabonds capables de tout... quand Antoinette lui avait dit, d'une voix si douce :

— Le pauvre homme paraît las. Donnez-lui la permission qu'il demande !

Et le vieux, si dur pour les malheureux, d'ordinaire, n'avait souffle mot.

— Merci, ma bolle demoiselle ! s'était écrié l'Albinos.

Le lendemain, vers sept heures, le « galvaudeux » avait revu la jeune fille. Une conversation s'était engagée entre eux.

— Vous êtes malheureux ?

— Oui.

— D'où venez-vous ?

— De Paris.

— Où allez-vous ?

— Je n'en sais rien. Je cherche du travail. Je m'arrêterai où j'en trouverai.

— Que savez-vous faire ?

— Tout et rien.

— Expliquez-vous !

— Je ne sais rien faire, parce que je n'ai pas de métier, mais je suis très adroit, je sais m'occuper.

— Voulez-vous rester ici ?

A cette interrogation, l'Albinos avait fait un mouvement.

— En cette ferme ?

— Oui.

— Je n'aurais pas osé le demander !

— Voulez-vous ?

— Avec reconnaissance.

Le maître traversait la cour : Antoinette l'appela !

— Père !

Le « galvaudeux » parut surpris. Ainsi, m'sieu Maquart était le père de la jeune fille !

— Que veux-tu ?

Et, aperçevant l'Albinos :

— Comment ! fit le fermier brutalement, encore ici ! Passez à la cuisine ; dites de ma part qu'on vous donne un pain et un verre de vin. Après quoi, décampez !.. Et plus vite que ça !..

Il n'était pas tendre, le maître ! Chacun avait pu le constater. Ah ! la conduite qu'il avait eue, lors de l'installation de la ferme, avait donné, aux engagés, un espoir trop tôt déçu ! Antoinette, cependant, le regarda, et de cette même voix douce que l'Albinos avait déjà écoutée, la veille, comme un délicieuse musique :

— Père, ne pourriez-vous donner du travail à cet homme ?

Le maître examina l'Albinos et se mit à rire.

A suivre.

vestiges ce spectacle lamentable, où elle croupit avec une grande résignation.

La Corse, située à deux pas de la métropole, est pauvre au point de vue économique, mais elle est riche de toutes les beautés de la nature. Malgré toutes les merveilles qu'elle recèle, les admirateurs passionnés des beautés de la nature l'ont jusqu'à ce jour complètement délaissée. Seuls, quelques touristes se sont aventurés dans l'île de Beauté, ils ont été très étonnés à la vue des merveilles qu'ils y ont rencontrées et qu'ils n'avaient jamais soupçonnées. Ils retournent chez eux, enchantés, enthousiasmés, ils communiquent leurs impressions et font ainsi connaître tant de beautés insoupçonnées. Aussi le jour n'est pas éloigné où les touristes deviendront légion.

Or, le tourisme, intelligemment développé puissamment favorisé, sera, sans doute, dans un avenir très prochain, le facteur le plus puissant du bien-être et de la civilisation. La Corse, en effet, comme la Suisse à laquelle elle ne le cède en rien au point de vue du pittoresque, peut trouver des ressources inépuisables dans la mise en rapport des beautés que la nature lui a départies. Mais il lui faut trouver un aide. Et quel serait cet aide ? Il est tout naturellement désigné. C'est la métropole, c'est la France continentale, en un mot, qui ne peut et ne doit pas se désintéresser de l'avenir de cette île qui lui appartient.

Déjà, la puissante association du Touring-Club a fait beaucoup de ce côté, car elle s'est mise en rapport avec les hôteliers de l'île qui ont fait à leur tour les plus louables efforts pour améliorer leur confortable. Il est vrai aussi que des publicistes éminents et des écrivains distingués tels que Mme Emma de Resti, MM. Henri Roland, G. Vidrau, René Bazin, Albert Surier et tant d'autres, tous amis de la Corse, s'efforcent de la faire aimer, en faisant défiler sous les yeux de leurs lecteurs les merveilles qui se multiplient sous les pas du touriste. De leur côté, les syndicats d'initiative de la Corse et de la Côte d'azur se donnent beaucoup de peine pour faire connaître la Corse et attirer autour de tant de beautés de la nature les gens véritablement épris du pittoresque. D'un autre côté, une société vient de se former afin de faire construire des hôtels modernes dans diverses localités de la Corse.

En présence de tant d'initiatives privées le gouvernement restera-t-il indifférent. Nous ne le pensons pas, et nous faisons un pressant appel à son concours précieux, le seul indispensable à cette partie du programme du relèvement économique de la Corse. Car il est des obstacles desquels l'initiative privée ne saurait triompher. — Ces obstacles se rapportant à la disposition topographique du terrain. Hâtons-nous de signaler un de ces obstacles. Il est certainement le plus sérieux et le plus déplorable de tous.

D'abord, qu'on nous permette de faire remarquer que la plupart des beautés de la Corse sont synthétisées, sur un parcours de 70 kilomètres, dans les deux vallées sœurs qui prennent naissance sur les versants opposés du col de Vergio, elles sont réunies par une route admirable, sans comparaison la meilleure de toute la Corse.

Malheureusement le redoutable col de Vergio, à 1.464 mètres d'altitude, obstrué par d'abondantes neiges, devient impraticable aux voitures pendant six mois de l'année.

Tous les touristes, en général, et, principalement les caravanes qui s'organisent en vue des congés de Pâques, inscrivent en tête de leur programme d'excursion, l'itinéraire : Ajaccio, Cargese, Piana, Evisa, Calacuccia, Corte, Vizzavona, et cela se comprend, attendu que les beautés de l'île se condensent en partie dans les vallées sœurs ci-dessus. Ils désirent, d'abord, en effet, visiter les Calanche de Piana, le golfe de Porto, la forêt d'Aitone, le col de Vergio, la forêt de Valdoniello, la vallée du Niolo, les gorges de Santa-Regina. D'ailleurs, au bout de cette incomparable excursion, il leur est aisé de continuer leur voyage dans l'intérieur de la Corse, ou de se rendre directement à un des ports de l'île, soit-ce Ajaccio ou Bastia, ou bien Calvi et Bonifacio.

Mais le col de Vergio est inaccessible et infranchissable, dès lors les touristes, qu'ils viennent d'Ajaccio ou qu'ils viennent de Corte, sont obligés de rebrousser chemin et de modifier leur itinéraire. Quoi préjudice pour les caravanes qui n'ont qu'un temps limité pour remplir leur programme ! Préjudice pour leur bourse, et aussitôt quelle déception de n'avoir pu visiter les sites qui faisaient non seulement le but de leur excursion, mais pour la visite desquels, ils s'étaient imposé les sacrifices qui devaient leur permettre d'aimer à leur aise les merveilles, but final et principal de leur excursion en Corse.

Eh bien ! n'est-ce pas faire tort au tourisme et par suite à la Corse que de laisser subsister ces masses neigeuses dont la présence est si préjudiciable aux intérêts de tous ? Or, le gouvernement peut seul remédier à cet état de choses, dans la mesure la plus large ; nous avons tâché de nous expliquer. Il est vrai que M. le Ministre des Travaux publics a accordé une subvention de 500 francs pour le déblaiement des neiges du col de Vergio, en 1906, et a décidé « que cette subvention serait continuée en 1907 et années suivantes ». Mais les conditions restrictives qui suivent cette décision sont tout à fait contraires aux intérêts et à la pensée de tous. De son côté, notre assemblée départementale, sur la proposition de M. Quilicus Albertini, conseiller général, a dû porter à 200 francs la subvention de 100 francs qu'elle avait accordée en 1908 pour le déblaiement des neiges. C'est vu appoint très minime, il faut en convenir, mais le département ne peut pas faire davantage, vu l'exiguité de ses ressources. Quant aux sociétés sportives ne saurait leur demander des sacrifices car elles ont déjà en plusieurs endroits, fait preuve d'initiative et de sollicitude en vue du développement du tourisme.

Donc, la question ne pose faire à face avec le gouvernement. Si le gouvernement désire le développement du tourisme, et, par suite, le relèvement économique de la Corse, il doit avoir la sollicitude des intérêts primordiaux de ce relèvement qui sont une question vitale pour cette île. Dans ce cas, cette somme de 500 francs est insuffisante, et la situation exige, pour sauvegarder tous les intérêts en général, et ceux de la Corse en particulier, qu'elle soit portée de 500 francs à 1.500 francs. Alors, la Corse et les touristes auraient pleine et entière satisfaction.

Le déblaiement des neiges du col de Vergio exige, en moyenne et au bas mot, une dépense annuelle de 1.800 francs. Les communes du canton d'Evisa et de Calacuccia sont très disposées à voter quelques petites subventions, mais elles sont trop pauvres pour que l'on puisse compter sur cet appoint maigre, et fort aléatoire, d'ailleurs, d'une façon sûre et sérieuse.

Le déblaiement du col de Vergio, clef de voûte du succès de toutes les excursions en Corse, s'impose, au moins pour les premiers jours de mars, car l'arrivée des touristes coïncide précisément avec l'époque susdite.

Il est donc urgent que M. le Ministre des Travaux publics porte sa subvention à 1.500 francs et que cette somme figure désormais à titre définitif sur l'état des dépenses obligatoires de ce ministère. La Corse attend et espère.

A. VECCHINI,
Receveur des Postes et Télégraphes à Calacuccia.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 avril à 4 h.

Allégro,	Doring.
Les salimbanques,	Gaane.
Vénétia,	Desormes.
Les Huguenots,	Meyerbéer.
Minuetto,	Beethoven.

Le Chef de Musique. LAURUS.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Rupture de fiançailles

Dans quels cas la rupture d'une promesse en mariage peut-elle donner droit à indemnité ?

En cette matière, les tribunaux sont généralement assez larges, et ils reconnaissent volontiers que le fiancé qui « change d'avis » cause un préjudice moral à celle qu'il avait choisie. Mais encore faut-il que la promesse ait été formelle et rendue publique.

Le tribunal de Villefranche (Rhône) a jugé que dans le cas où la rupture serait non pas le fait du fiancé lui-même, mais celui de son père, le droit à dommages-intérêts n'en demeure pas moins acquis à la fiancée. Le jeune homme avait déjà écrit à sa future femme des lettres charmantes où il disait notamment : « Je vois le bon petit ménage que nous allons faire... je me réjouis de cette bonne petite vie de famille que nous allons mener tous les deux » Mais le père, qui ignorait ces relations, s'opposa soudain au mariage. La jeune fille ne s'attarda pas en vaines larmes, elle intenta un procès, et le tribunal, jugeant que « si le droit du père de s'opposer au mariage de ses enfants est incontestable, il ne peut *dégénérer* en abus », condamna solidairement le fiancé et son père à payer 8.000 francs de dommages-intérêts à la fiancée éconduite. — Si noires jamais ! dit le proverbe.

Mais voici un autre cas où le tribunal civil de la Seine juges différemment. Il y avait eu promesse de mariage entre M. D... et Mlle L... Le contrat avait été signé, le trousseau et le mobilier achetés, l'union devait même être célébrée à brève échéance, quand une rupture survint.

La mère du fiancé écrivit une lettre dans laquelle elle disait : « Nous sommes obligés de rompre le mariage ; les rapports entre les jeunes gens s'étaient du reste refroidis depuis un certain temps... »

La père de la demoiselle ne l'entendit pas de cette oreille, et intenta une instance en 5.000 francs de dommages et intérêts.

La sixième chambre n'a pas fait droit à cette requête, estimant, en principe, « que la fait de rompre un mariage n'est pas en lui-même une cause de dommages-intérêts.

» La liberté des parties demeure entière jusqu'à la célébration du mariage par l'officier de l'état-civil ; il ne peut y avoir lieu à des dommages que s'il a été établi qu'il y avait eu promesse fallacieuse ou des manœuvres destinées à tromper l'une ou l'autre des parties. »

J. SOLEIL.

POSTES ET TELEGRAPHES

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Création d'une Succursale à Ajaccio

Une succursale de la Caisse nationale d'épargne sera ouverte à Ajaccio, le 1er mai 1909.

Les titulaires des livrets de la Caisse nationale d'Epargne délivrés dans le département de la Corse sont priés de transmettre, à partir de la date précitée, leurs demandes de remboursement, non plus à Marseille comme par le passé, mais à ladite succursale, à Ajaccio.

Les opérations de versement et de retrait de fonds continueront d'être effectuées dans les conditions actuelles, aux guichets de tous les bureaux de poste.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Au Théâtre

Dimanche soir, la troupe Dargès nous a joué, avec infiniment de talent, un très joli drame : *Les crochets du Père Martin.*

Dans le rôle du vieux Martin, M. Silvestre a été vraiment remarquable, ainsi que M. Pascalis, qui ne manque pas de qualités.

Ajoutons que la troupe nous quitte pour Bastia. Elle débutera, en effet, samedi soir, dans cette dernière ville, par *Prête-moi ta femme*, et l'*Anglais tel qu'on le parle.*

A l'Arrivée

Hier, dimanche, est arrivé dans notre port, un magnifique steamer anglais : *Dumaltar Castle.*

Le *Dumaltar Castle* que commande le capitaine Gandy avait à son bord 210 touristes.

Ce steamer est reparti dans la journée pour Marseille.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Nanette Franceschini, décédée le 18 avril à Olmi-Cappella, à l'âge de 68 ans.

La défunte était sœur du regretté capitaine Franceschini et tante germaine de notre ami, M. Xavier Franceschini, conseiller municipal, juge au tribunal de commerce d'Ajaccio.

Appartenant à l'une des familles les plus considérables de la Balagne, Mlle Franceschini jouissait à Olmi-Cappella de l'estime générale de la population, ainsi que ses obsèques, auxquelles assistait une foule très nombreuse, ont-elles été particulièrement imposantes.

Nous adressons à la famille Franceschini l'expression de nos plus sincères condoléances

Au Port

La Venezuela est arrivé de Bône.

Etats Corsi

DÉCÈS

Melgrani Rose, 87 ans.
Fais Antoine, 1 mois.

La Vie Heureuse

Quel est l'âge de la Beauté ? A cette question posée par la *Vie Heureuse*, des écrivains, des savants, des artistes choisis parmi les plus notoires d'aujourd'hui ont répondu avec la poésie, l'humour ou la gravité qui caractérisent leur talent. Les réponses de Mme Albert Bonnard, Bresdau, Dumaloy, Dufaz, Marni, Henri de Régnier, Marcelle Tinayre, de MM. Abel Bonnard, René Boylesve, Romain Coolus, Caro-Delvaille, Paul Marguerite, Marcel Prévost, J.-H. Rosny, forment un ensemble qui reflète curieusement un aspect de l'esprit de ce temps. Cet amusant referendum est un des attraits du numéro de Pâques de la *Vie Heureuse* qui publie un admirable poème de M. Abel Bonnard, les « Cloches, » une émouvante nouvelle de Paul et Victor Margueritte, l' « Ame du Temps, » l'œuvre et la vie de « George Sand, » d'après les belles Conférences de M. Doumic, le dernier académicien élu ; un curieux récit des cérémonies de la « Semaine Sainte à Fontarabie » ; la Chronique du mois des Maîtres humoristes Franc-Nohain et Tinayre ; une captivante page d'histoire : « Un dessin de bonne aventure à la Cour de Louis XVII, » etc., etc. Ces quelque vingt articles font du numéro de Pâques de la *Vie Heureuse*, qu'ont illustré Abel Faivre, Mirande, Henri Morin, A Wéry, le Magazine le plus instructif, le plus luxueux, le plus amusant. Une splendide couverture, un hors-texte en couleurs complètent l'attrait de ce numéro sensationnel.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14 ; à midi 20°. + 16 heures du soir + 16°. Maxima + 20°. Minima + 13.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Nouvelles matrimoniales

M. Semeriva Toussaint, commis de 2e classe des comptables des matières, est nommé agent comptable de 2e classe.

M. le capitaine de vaisseau Morazzani, du port de Toulon, est désigné pour exercer le commandement supérieur spécial au chef-lieu du 2e arrondissement maritime.

Le 1er m. de mousquetaire Amadei est embarqué sur la 1re flottille de sous-marins de la Méditerranée, et le 2e m. infirmier Carlotti, sur le *Jauréguiberry.*

En Tunisie

M. l'adjudant Carlotti, du 13e d'infanterie, est nommé expéditionnaire titulaire de 4e classe à la chefferie du génie de Tunis.

Obsèques

Dimanche soir ont eu lieu les obsèques de M. Xavier Duilippi, employé à la Cie Fraissinet, décédé après trois ou quatre semaines de maladie, dans sa cinquante-quatrième année.

Le défunt était un serviteur fidèle et dévoué ; il s'était attiré l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades, qui assistaient tous aux obsèques et ont suivi le cortège.

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles Duilippi, Spaccasi et Gindicelli.

— M. François Roccheseani, officier de réserve, a eu la douleur de perdre son dernier né, Alexandre, âgé de deux mois. De nombreux parents et amis ont accompagné jusqu'à l'église Sainte Marie le blanc cercueil de ce chérubin, afin de témoigner leurs sympathies aux familles Roccheseani et Bonani auxquelles nous présentons l'expression de nos vifs regrets.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : à la direction de Lille, MM. Grimaldi, ex-soldat au 3e colonial, et Franceschini, ex-sergent au 150e ; à la direction de Valenciennes, M. Pascali, ex-soldat au 22e colonial, à Podimarie di Gaggio, et Cardoni, soldat au 21e colonial.

Carnet mondain

Jeudi dernier, a été célébré en l'église Saint-Jean, le mariage de Mlle Hortense Bonso avec M. Auguste Ghio.

La mariée resplendissante de beauté et de grâce a été conduite à l'autel par son frère, M. Jacques Bonso, comptable à Marseille

Les témoins de la mariée étaient : M. Maury, capitaine au long-cours, et M. Granello, chevalier du Mérite agricole, son beau-frère. Ceux de l'époux étaient : M. Alexandre Bonelli, négociant, et M. Ghio Jacques, employé de commerce, son oncle.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le chanoine Casanova qui a prononcé une allocution de circonstance.

Après la cérémonie religieuse un grand déjeuner a réuni les nombreux invités autour d'une table admirablement servie.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Marine

Le payement des délégations du 1er trimestre 1909 aura lieu dans les bureaux de l'inscription Maritime à Bastia, le 28 avril 1909.

Distinction honorifique

Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné à l'ouvrier Simbaldi Jean, du port de Toulon : a secouru un enfant de huit ans tombé dans le port, le 28 janvier 1909.

On demande

Directeurs départementaux, appointements fixes, frais de voyages, commissions, garanties exigées. Ecrire avec références : E. Villiod, Directeur Fondateur de la Défense de la Production Industrielle, Viticole, Agricole, du Commerce et de l'Epargne, 37, Boulevard Malesherbes, Paris. Téléphone 270.85.

Avis

A partir du 10 avril courant les Magasins de Cuirs et Chaussures de Mme veuve Jacques Bonzani sont transférés, Place d'armes, N° 10, à côté de la fabrique de Pâtes alimentaires.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

MARIAGES

Grandchamps Louis Marius, employé, d'Arles, et Benoit-Gonin Marianne d'Ajaccio.

Joseph dit Bouinson François-Washington-Joseph, employé de commerce, de Montpellier, et Benoit-Gonin Marie-Joséphine, tailleuse, d'Ajaccio.

Thiers Antoine-Laurent, préposé des douanes, de Ville-di-Pietrabugno, et Ruggeri Assomption, de Bastia.

NAISSANCES

Filippi Marie.

DÉCÈS

Roccheseani Alexandre-Toussaint-Joseph, 20 jours, de Bastia.
Lota François, 26 ans, de Bastia.
Tegnarelli Catherine, 3 mois, de Bastia.
Pini Alpalice, veuve, 39 ans, d'Oletta.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la deuxième convocation mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures.

Le Président, Vendasi,

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA SAINTE ZITE. — Aujourd'hui, 27 avril, la Société Sainte Zite, célébrera, en l'église paroissiale Saint Jean, sa fête patronale.

Le matin : Grand'Messe à 11 heures, avec distribution des fleurs ; le soir : Vêpres à 4 heures.

A CAPANNELLE. — Le catéchisme préparatoire à la Première Communion a commencé hier lundi et a lieu le soir à 5 heures.

Extrait de la minute

D'UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE LA SEINE

Par jugement en date du dix-sept mars mil neuf cent neuf, enregistré, le Tribunal civil de la Seine a nommé Monsieur Deshommertiers, demeurant à Paris, boulevard Saint-Michel, n° 5, en qualité de Liquidateur de la Congrégation des Frères de Saint-Yon, dits des Ecoles Chrétiennes, en remplacement de Monsieur Doux, dont les pouvoirs cessent à partir du premier Avril mil neuf cent neuf.

Pour extrait certifié conforme,
Le Greffier du Tribunal de la Seine,
Signé : DELORME.

Vu pour Extrait :
Le Procureur de la République,
Signé : MONIER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00231

BOURSE DE PARIS

	24 avril — 26 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.15 — 97.05
de 3 0/0 amortis.	98.15 — 98.05
	ex-coupon

CORSCIA

Un Meurtre

Corte 26 avril.

Hier au soir, dans un cabaret de Corte, plusieurs consommateurs jouaient aux cartes.

Une vive discussion s'éleva soudain entre deux joueurs : l'un d'eux, nommé Memmi Pierre Toussaint, reçu un coup de bouteille sur la tête.

Malgré tous les soins qui lui furent aussitôt prodigués, le malheureux Memmi ne tarda pas à succomber à sa blessure.

Le meurtrier est en fuite.

M. Dronci, procureur de la République à Corte, et M. Nivaggioli, juge d'instruction, se sont transportés sur les lieux, accompagnés du docteur Donabili, médecin légiste.

Elections Municipales

Commune de Sorio

Sorio Pieve di Tenda, 26 mai.

Dimanche ont eu lieu, à Sorio, les élections pour le renouvellement du Conseil municipal, par suite de la validation des opérations électorales du 2 mai 1908 motivée pour blâchage tardif du décret de convocation.

La liste de M. le maire Bistorcelli a été élue sans concurrents.

Au 3 mai dernier, cet et même liste a été également été élue sans concurrents.

AJACCIO

OUVERTURE DE LA SESSION DU Conseil Général

Ajaccio 26 avril.

La session du Conseil général s'est ouverte aujourd'hui, à 3 heures, sous la présidence de M. Antoine Gavini M. le Préfet assiste à la séance.

Tous sont présents : MM. Pierangeli, Quilicus, Bafiesi, Pietri, Gavini, Casanchi, Giansettini, Folacci, Hyacinthe Cagninacci, docteur Orsoboni, docteur Manfredi, Canessano, docteur Morsechini, Giovanoli, Bonfiglietti, Pompeani, comte Alexandrini, Franceschi, Simbaldi.

Les Chemins de Fer de la Corse

M. Paul Giannettini, conseiller général du canton de Moroccaglia, demande la parole pour protester contre le projet du Gouvernement relatif au renouvellement de la concession des chemins de fer de la Corse à la Compagnie de chemins de fer départementaux.

M. Giannettini demande que l'exploitation du réseau de la Corse soit faite par l'Etat.

M. Pierangeli

député de Bastia, conseiller général du canton de Moita, soutient que la Corse a tout à gagner avec le renouvellement de la concession à la Compagnie de chemins de fer départementaux.

M. Pierangeli affirme que le renouvellement de cette concession est établi sur des bases nouvelles qui donneront satisfaction au public ; les employés de la Compagnie auront, en outre, certaines satisfactions qu'ils n'obtiendraient certainement pas si le réseau était exploité par l'Etat.

Et enfin, la Compagnie de Chemins de fer départementaux achèvera dans un bref délai la ligne de Bonifacio à Bonifacio, tandis que si l'exploitation du réseau était faite par l'Etat, nous n'obtiendrions l'achèvement de cette ligne qu'à une époque fort éloignée.

M. Cagninacci

combat énergiquement la thèse soutenue par le député de Bastia.

Le conseiller général du canton de San Martino di Lota soutient que l'exploitation du réseau ferré de la Corse par l'Etat serait très avantageuse pour notre pays.

M. le Président et M. le Préfet interviennent dans le débat.

Finalement, le Conseil décide que les vœux, qui ont été adoptés à la dernière session, seront examinés demain matin en commission plénière.

La séance publique est fixée à 4 heures du soir.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ALLIER

Paris, 26 avril.

Les électeurs de la première circonscription de Moulins étaient appelés hier à élire un député en remplacement de M. Perennou, radical-socialiste, décédé.

M. Millo, socialiste unifié, a été élu par 4 977 voix contre 3.625 à M. Demour, radical.

***

Aux élections générales de mai 1906, M. Perennou avait été réélu par 7.721 voix contre 4 583 à M. Bardonnet, libéral.

PAS-DE-CALAIS

Le collège électoral de la deuxième circonscription de Boulogne était convoqué hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Paul Dassonvoy, républicain, décédé.

Quatre candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 25.612
Votants : 21 868
Ont obtenu :

MM. Odelin, socialiste indépendant, 8 495 voix ;
Degay, républicain, 6 590 ;
Pinet, progressiste, 6 390 ;
Moreau, radical, 236.

Il y a ballottage

Au renouvellement de mai 1906 M. Dassonvoy avait été réélu au deuxième tour de scrutin par 10 877 voix contre 9 493 à M. Degay.

AU PORTUGAL

Tremblement de Terre

UN MILLION DE DÉGATS

56 Victimes

Lisbonne, 26 avril.

Des secousses sismiques ont été ressenties, samedi dernier, dans plusieurs régions du Portugal.

Benavente, Santarem et Salvaterra ont été particulièrement éprouvées.

Le Tage est sorti de son lit.

De nombreuses maisons se sont écroulées, d'autres sont sérieusement lézardées.

Les dégâts matériels sont considérables ; ils s'élèvent à plus d'un million.

D'après un bilan, établi aujourd'hui, le chiffre des morts s'élèverait actuellement à 56.

LES TROUBLES OTTOMANS

ABDUL-HAMID EST PRISONNIER

Démission du Ministère

Constantinople, 26 avril.

Aussitôt après la capitulation de la garnison d'Yildiz, le service d'ordre a été assuré par la gendarmerie de Salonique, qui a pris des dispositions pour la protection des ambassades.

Le ministère tout entier a donné sa démission.

Le Sultan est prisonnier dans son palais, qui est gardé par les troupes de Macédoine.

La Constituante décidera très probablement demain de son sort.

L'ordre semble rétabli depuis ce matin. La population de Constantinople manifeste de la joie, et semble fort indisposée contre le Sultan.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE dans les Alpes-Maritimes

Les Visites

Le duc de Gênes

Nice, 26 avril.

Aussitôt après la cérémonie de l'inauguration du monument élevé en l'honneur du Grand patriote, S. A. R. le duc de Gênes, oncle du roi d'Italie, et amiral-inspecteur de la flotte italienne, s'est rendu à la préfecture, avec le cérémonial prévu par le protocole, pour faire sa visite au Président de la République.

Le duc de Gênes a été introduit dans le grand salon de réception par M. Maillard, directeur du protocole.

M. Fallières était entouré de tous les ministres, de sa maison militaire et civile, de M. le Préfet des Alpes-Maritimes et du maire de Nice.

Après un entretien de quelques minutes, M Fallières a présenté à Son Altesse Royale tous les personnages qui l'entouraient.

Le Président de la République

Une demi heure après le départ du duc de Gênes, M. Fallières, accompagné de tous les personnages de sa suite, a rendu sa visite à Son Altesse Royale.

Banquet Présidentiel

Hier soir a eu lieu le banquet offert à la Préfecture par le Président de la République, en l'honneur du Duc de Gênes.

Des toasts ont été échangés entre M. Fallières et Son Altesse Royale.

Dans ces deux toasts, il n'a été question aucunement que d'amitié qui unit la France à l'Italie.

Grande Réception

Le banquet a été suivi d'une grande réception, à laquelle les dames n'ont pas été admises ; cette soirée remplaçant la réception des fonctionnaires et des maires qui n'a pas eu lieu à l'arrivée.

Le feu d'artifice a été grandiose.

Deuxième Journée

Le temps, qui est resté pluvieux pendant toute la journée d'hier, s'est remis au beau aujourd'hui.

Au Lycée

A 9 heures du matin, M. Fallières a visité le Lycée, puis a posé la première pierre du nouveau lycée.

A l'Hôpital

Le Président de la République a visité également l'Hôpital.

Villefranche

Le départ pour Villefranche a eu lieu à 9 h. 45.

Après la réception des autorités le Président de la République, accompagné de S. A. I. le duc de Gênes et de l'amiral de Jonquières, est monté à bord du contre-torpilleur *Claymore.*

La Revue Navale

La revue des escadres française et italienne a provoqué l'enthousiasme de toutes les personnes qui y assistaient.

Dix-huit navires français et quatre navires italiens ont pris part à cette imposante revue navale.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Julien Lota née Piaggi ; Mlle Assomption et M. Edmond Lota ; M. Dominique Piaggi ; Mme veuve Dominique Lota et ses filles ; Mme veuve Pascal Lota et ses enfants ; Mme veuve Antoine Orsoni et ses enfants ; Mme veuve Pierre Petrolacci et ses enfants ; M. et Mme Roch Piaggi et leurs enfants ; M. et Mme Isidore Piaggi et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Dulesi née Piaggi ; M. et Mme Casimir Piaggi et leurs enfants ; M. J.-B. Leca, mécanicien principal, et Mme Jean-Baptiste Leca ; M. Vincent Agostini.

Les familles Lota, Filin, Giuly, Lavaggi, Agostini, Maréchal ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François Lota

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, allié et ami, décédé à Bastia, à l'âge de 26 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi, 27 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 29.

Information Importante

La Cyrnos, Société Anonyme Française, pour la mise en valeur des richesses de la Corse, au capital de 400.000 francs.

Siège Social : 150, Rue Montmartre, 150, Paris.

Le but poursuivi par *La Cyrnos* et sa raison d'être étant la mise en valeur des richesses de la Corse, son directeur soussigné a l'honneur d'informer les producteurs Corses que sa Société se charge du déplacement de leurs produits quels qu'ils soient, à Paris et en province.

Il les prie, en conséquence, d'adresser leurs échantillons et prix à M. l'Administrateur de *La Cyrnos*, Rue Montmartre, à Paris.

L'Ingénieur-Directeur : Pierre PONS.

Café des Gourmets
Boulevard Paoli, 29 Bastia
A la Renommée
O MUCHO : PARTOUT 4 HEURES
GLACES PRALINÉES

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
31, Rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc,
l'Espagne et la Méditerranée
Frets avantageux
Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

FABRIQUE
de CARREAUX mosaïques
en ciment comprimé
unis, à dessins, simili-marbre
Grand choix de dessins et couleurs
TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES
TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES
en tous genres
Production : 10.000 pièces par jour
CHAUX GRASSE
de qualité supérieure
CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS
Plâtres
Fers et Aciers en barres
Fers à planchers I
BOIS DE CONSTRUCTION
Madriers, Planches,
Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins de vente :
Bastia, 2, Avenue Carnot,
Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON & Cie
Fournisseur (Corse)

BAINS DE POZZO-DI-BORGO
1re saison du 25 avril au 15 mai.
2me saison du 16 mai au 5 juin.
3me saison du 6 juin au 25 juin.
Chambres entièrement remises. Location pour saison entière ou par journée à 1 franc. 1 franc séparation en fiacre, 2 francs et 3 francs, 25.
Table d'hôte soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de rafraîchissements. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour toute correspondance s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pozzo-di-Borgo.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
16, Boulevard Paoli, BASTIA
M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).
M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.
LUNETTERIE DE 1re CHOIX

TENTEZ-VOUS
LA GRANDE LOTERIE NATIONALE des ARTISTES LYRIQUES
DERNIERS BILLETS
Tirage irrévocable
15 JUIN 1909
Dans notre Hôtel provisoire
Le montant des Lots divisés en Complément d'Encaissé
atteint 621.100 francs
250.000 - 100.000 - 50.000
BILLET UN FRANC

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

A tous et partout

30 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs travail facile et agréable apporte un léger sésame et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles essentiels, enfin de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

Maux de Dents
guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURQUEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rutili à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, [illegible]

« Décidément, l'ANARO MATTEI est un véritable sorcier. C'est encore la roi des apéritifs. »

CHEVEUX SAUVÉS par le Hahu

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de Lyon
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 12, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans [illegible] qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des crédules en [illegible] le droit pour le [illegible] de toute notification.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Officielle

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orante BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendues verre compris). Muscat de Frontignan, 1.25; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pommonnet et St-Léon. Apéritif le Pal 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables hanes. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570 à 600** litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220 à 250** litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves ! à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur misère primitive. Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails et inédits au Laboratoire OLBÉ, 20, Rue des Martyrs, mtl. MOR, PARIS.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles, en les nourrissant, les arrête, les fait repousser, et fait disparaître les Pellicules. Résultats instantanés. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations
Exigez bien le nom ROYAL WINDSOR sur les flacons

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de toutes les grandes fabriques exclusivement pour maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seuls ces Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

POUDRE LES PUCES
2.500 OEUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE pratique illustrée
Fr. MAESTRACCI
AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
en dans tous les bureaux de poste.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)
Dosée de propriétés aromatiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et examinent par M. Combescure, l'un des meilleurs vins produits de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de premières qualités, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son goût.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireux d'obtenir leurs soulagements, dans les cas d'apoplexie et souveraine contre le mal de mer et ses suites.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en ce Ville près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en [illegible]. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles [illegible]
— Voyons en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux magasins généraux à Boulevard de Cardo, 1

ON DEMANDE DES MALADES

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 417 — MERCREDI 28 AVRIL 1909

00232

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 32 fr. — le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA CAPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marcelin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 38 m. — Coucher, 6 h. 24 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 3.
Fête de Demain : Saint Pierre, martyr.

27 AVRIL

Les « Saigneurs » de la République

Nos parlementaires, en ce moment, passent un bien mauvais quart d'heure. Leurs actions ne sont pas précisément à la hausse à la Bourse de l'opinion publique. Ceux d'entre eux ont dû s'en rendre compte, qui, pour prendre contact avec leurs électeurs, ont profité des loisirs que leur laissaient les vacances de Pâques. A leurs oreilles, des rumeurs, des bruits étranges, des paroles de colère sont, à coup sûr, parvenus, qui, très certainement, les ont frappés. A ceux qui savent voir et apprécier, il n'a pas échappé que contre eux, contre tout ce qui touche à leur monde, un vaste et redoutable mouvement se dessinait. Et ceux-là, du moins le pensons-nous, ont dû non seulement rentrer en eux-mêmes et réfléchir, mais encore demeurer profondément perplexes.

Qu'on le veuille ou non — et ceux qui le contestent sont rares — notre personnel parlementaire arrive à un fâcheux tournant de son histoire. En quelques années, il a réussi à se déconsidérer au-delà de toute expression. Trompant tous les attentats, au lieu de donner au pays l'impression d'un groupement d'hommes supérieurs, il s'est révélé comme un ramassis de médiocres, de tarés, de gens qui, dans le mandat qu'ils arrivent à décrocher, au prix de toutes les bassesses, ne voient qu'un moyen de vivre, de s'enrichir ou de parader aux dépens de la princesse.

Pendant longtemps, la France tout entière avait espéré. Tant que les Gambetta, les Ferry, les Waldeck Rousseau et autres intelligences d'élite avaient pu s'imposer à la tourbe envahissante des avocats sans causes, des médecins sans pratiques, des sous-vétérinaires d'arrondissement, des Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, des professionnels de la politique, les milieux du Luxembourg et du Palais Bourbon avaient pu, en effet, faire illusion sur le niveau de leur intellectualité et de leur moralité. Mais du jour où, avec les Combes et autres incapacités du Bloc, les nullités purent se croire des aigles, rien plus ne resta à ces milieux, qui pût encore les faire respecter et leur donner quelque autorité. Et, depuis lors, les choses n'ont fait qu'aller en empirant. Si bien, qu'à l'heure présente, nous nous trouvons en face d'un Parlement au-dessous de tout : assemblées sans prestige, composées d'une majorité d'hommes tout à fait incapables, non seulement de réaliser la tâche qui leur incombe, mais même d'en comprendre la souveraine grandeur.

Dira-t-on que ce soient là propos de pessimistes ? S'inscrira-t-on en faux contre ces navrantes constatations ? Il serait difficile de le penser.

Le pays, lui, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé.

Lorsqu'il vit ceux qu'il avait nommés ses représentants, s'imposer en maîtres ; lorsqu'il vit sénateurs et députés, à quelque parti qu'ils appartinssent, ne plus représenter, selon la forte expression de Gobier, « que des groupements de bas appétits, des coalitions de brigands ou de mendiants, des syndicats de spéculation, d'agiotage et de concussion ; » lorsqu'il vit ceux en qui il avait mis sa confiance et ses espoirs en arriver à battre monnaie en livrant, lambeau par lambeau, la fortune et la souveraineté nationales ; lorsqu'il vit les Sarrien et *tutti quanti* essayer de reconstituer, au profit de leur progéniture, un nouveau droit dynastique ; lorsqu'il vit tolérer, comme un moyen de gouvernement, la délation, le mouchardage, le favoritisme, le népotisme : toutes ces plaies, toutes ces hontes, qui firent l'apanage des régimes de tyrannie, ou qui marquèrent la fin des régimes de liberté ; lorsqu'il vit ses mandataires tombés dans un tel mépris que des magistrats, dans un jugement à jamais célèbre, proclamaient à leur sujet, « qu'il n'y a pas d'imputation diffamatoire à dire qu'un parlementaire se fait payer par un tripot pour obtenir des ordonnances de non-lieu en faveur des croupiers fripons, parce qu'un tel trafic est conforme à nos mœurs politiques ; » quand, enfin, suprême dérision ! à l'heure où les charges de tous étaient doublées, à l'heure où l'on se déclarait incapable de réaliser, faute d'argent, la moindre réforme sociale, il vit ses élus s'octroyer, en moins d'une demi heure, une augmentation de salaire scandaleuse ; quand, disons-nous, le pays vit tout cela, tout de suite il comprit qu'il n'avait rien à attendre d'un corps dont les membres étaient pourris jusqu'aux moelles, et, aussitôt, toutes ses illusions tombèrent, tous ses espoirs s'envolèrent faisant place à cette colère dont, chaque jour, on sent monter le flot, à ce mouvement de révolte dont le courant, de minute en minute, devient plus formidable et menace de nous mener où ne sait où.

Constatant cet état de choses, il y a quelques jours, le *Petit Parisien*, dont il serait difficile de nier le républicanisme avancé, écrivait :

« Si la vaillante démocratie française perdait sa foi dans la République légale, si les Chambres, nommées par le peuple avec la mission de gérer ses affaires et de procéder résolument, mais avec méthode, aux réformes sociales, voyaient diminuer leur influence, qu'arriverait-il ? »

Ce qui arriverait !

A cette question angoissante et suprême, Olivier Cromwell et Monk, il y a plus de deux siècles, et par anticipation, ont fait la réponse. Une fois le Parlement français tombé jusqu'à l'impopularité d'un *Parlement Croupion* ou d'un *Long Parlement c'est*, en effet, la République livrée à toutes les entreprises d'un dictateur ou d'un prétendant.

RESTAURATION ou DICTATURE : voilà donc où nos « quinze mille » nous mènent ; voilà donc l'œuvre et la besogne auxquelles ils mettent la dernière main.

S'étonnera-t-on, dès lors, qu'après s'être indigné, le pays s'agite et se révolte ?

Républicains ! tant qu'il en est temps encore, contre ceux qui la compromettent et la trahissent, sauvons la République !

(*Le Petit Dauphinois*).

UN RÊVE DE GAMBETTA

M. Jules Claretie, dans les *Annales*, nous fait part du rêve secret dont Gambetta fut possédé : c'était de porter l'uniforme : il avait confié ce désir au général Skobeleff.

« Sans devenir ridicule, il me l'a confié dans notre longue conversation, ajoutait Skobeleff, en me jurant qu'il n'en avait point parlé, même à ses plus intimes, car il eût suffi que la chose s'ébruitât pour devenir impossible et donner à ses ennemis une arme victorieuse contre lui, celle de ce ridicule qu'il craignait tant. »

Je cite encore Skobeleff :

« J'étonnerais bien les Français s'ils pouvaient m'entendre, mais voici ce qu'il comptait faire une fois nommé président :

» De par la Constitution, il était chef des armées de terre et de mer. Qui donc lui en eût voulu de tenir à l'armée par un lien personnel plus étroit ? Il se fût fait immatriculer dans un régiment comme simple soldat, et pas n'était besoin, pour cela, d'une loi ou d'un décret, me disait-il, car, chef de l'armée, il pouvait y prendre la place qui lui plaisait. Une fois soldat, la route allait de soi : il deviendrait caporal, sergent, sous-lieutenant, dans le temps rigoureusement réglementaire, et il ferait la guerre, ah ! la guerre ! La guerre qu'il aime, dans le grade qu'il eût alors, sous-lieutenant ou capitaine, et eût demandé aux champs de bataille la consécration des grades supérieurs.

— Ne craignez-vous pas, au début, des difficultés de la part des Chambres, la désaccoutumance de votre ambition, le spectre d'un coup d'Etat militaire exploité par tel adversaire ? (Skobeleff le nommait).

— Ah ! me dit-il, j'y ai pensé, et j'aurai plus de peine à me faire nommer caporal que général de division ; mais j'aurai le peuple pour moi. En France, on peut tout faire ; il suffit de savoir le faire. »

Skobeleff avait-il bien saisi ce qu'il appelait lui-même le rêve de Gambetta ? N'avait-il pas pris au beau songe patriotique pour une réalité ? Gambetta a-t-il vraiment eu cette vision d'un chef d'Etat se fondant dans un régiment pour avoir le droit de marcher à la tête de l'armée ? Ne fut-ce qu'un noble et fier paradoxe d'après-dîner ou un projet prémédité, longuement mûri ? Je ne donne pas ce souvenir comme un fait indéniable. Ce qui est certain, c'est qu'entre ces deux hommes, le Russe et le Français, la fumée des cigares avait comme l'odeur de la fumée des canonnades.

JULES CLARETIE,
de l'Académie Française.

L'Huile d'Olive

Bastia, le 25 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

L'huile d'olive se fait de plus en plus en rare même chez les propriétaires des villages, qui refusent de vendre le peu qui leur reste, au prix de 1 fr. 60 le kilo. Cela n'empêche pas nos bonnes revendeuses d'en alimenter abondamment notre ville, au prix de 4 fr. à 4 fr. 20 le kilo. C'est dire que ce n'est pas de l'huile d'olive qu'on nous vend, mais une mixture où l'huile d'olive n'entre pas même pour un dixième environ. Et ces revendeuses d'affirmer et de prêcher que c'est de l'huile d'olive de telle contrée et même de tel propriétaire.

On dit même que certains négociants pas

1910 — FEUILLE ORDINAIRE DE BASTIA

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

UNE COMPLICE

— Paris, pour les riches, c'est le paradis terrestre, tous les luxes, toutes les fêtes et tous les plaisirs ; pour les pauvres, tous les embarras, toutes les démarches humiliantes, tous les travaux forcés et toutes les hontes... Le supplice pour une jeune fille qui veut rester honnête et pure est encore plus intolérable que pour les hommes. Plus elle sera belle, plus elle sera à plaindre, exposée à toutes les incertitudes et à toutes les misères... Et vous êtes belle, mademoiselle Espérance, très belle, trop belle !

Elle se redressa, rougit violemment et fit un mouvement, prête à sortir. Il l'arrêta d'un geste.

— Attendez, dit-il. Je ne dirai rien qui puisse vous offenser... Je veux seulement vous faire un tableau exact de ce qui vous attend, vous montrer le mal et vous en indiquer le remède. Vous réfléchirez ensuite, à loisir.

Il reprit :

— Vous partirez donc... Vous quitterez ce château, car Sablaines en est un, une de ces demeures de province qui dominent en France et partout, un bourg, une petite ville, une commune, demeure du seigneur commandant à une foule de vassaux... Les mots ont changé, les choses restent immuables. Demoiselle de château, déjà presque l'héritière de la châtelaine — car, que vous a-t-il manqué pour le devenir ? une signature, une feuille de papier qu'on ne retrouve pas ! — vous allez devenir une de ces quémandeuses d'emplois, une de ces mendiantes du pain quotidien qui vont le parfois de Paris et vont d'une boutique à l'autre en quête d'une place qu'on leur refuse en leur disant invariablement : — Vous repasserez !... ou qu'on ne leur accorde qu'en raison de concessions difficiles que je n'ai pas besoin de vous expliquer. Supposez que vous en trouviez une, que serez-vous, fille de comptoir, demoiselle de compagnie, lectrice chez quelque vieille femme acariâtre, bautante et morose ! C'est l'esclavage mal déguisé ! C'est la servitude dont vous serez lasse au bout de quinze jours... Si vous m'écoutez, si vous acceptez la protection que je vous offre en remplacement de celle de la comtesse... quelle différence ! De votre ennemi, je deviens votre soutien ; l'adversaire se change en ami... Il vous en coûtera peut-être de rentrer dans ce château autrement qu'en maîtresse légitime...

Je le vendrai... A Paris tout s'ignore et s'excuse... Vous vous contenterez d'être riche, heureuse, libre, dégagée de tous les soucis avec un compagnon revenu des illusions de la jeunesse et désireux seulement d'assurer son avenir et le vôtre... trop heureux de la possession d'un trésor qu'il aura recueilli avec les autres dans la succession de madame de Frasé... Vous avez compris ?

— Trop bien, monsieur.

— Vous acceptez ?

Elle secoua la tête et répondit évasivement :

— Demain j'aurai quitté Sablaines... Je vous demande la permission d'emporter mes vêtements, mes économies sur ce que m'a donné madame de Frasé... et deux objets auxquels se rattachent de lointains souvenirs...

— Lesquels ?

— La harpe et la mandoline de mon enfance.

— Soit. Vous réfléchirez ?...

— Non.

— L'expérience vous y contraindra... Nous nous reverrons... Je vous attends ici.

Elle garda le silence. Une victoria attelée en poste s'était arrêtée sous les fenêtres du salon. Les chevaux secouaient leurs grelots et grattaient du pied le sable de la terrasse.

— C'est non ? reprit le baron.

— C'est non.

— Vous changerez d'avis... Vous savez où je demeure ?

— Oui.

— Heureux le jour où vous franchirez ma porte. Au revoir !

— Adieu !

V

VERS L'INCONNU

De la fenêtre près de laquelle elle se trouvait, elle vit la victoria de la comtesse, cette voiture dans laquelle elle s'était si souvent promenée, emporter le baron triomphant vers la grille. Elle le vit lui-même, debout, se retourner vers elle, lui jeter comme un appel dans un geste vainqueur, et disparaître. Alors elle remonta chez elle, dans cette chambre dont aucun des meubles ne lui appartenait, lorsque tant de fois la comtesse en la pressant dans ses bras, lui avait dit :

— Tout ce qui est ici sera à toi plus tard, le jour, qui n'est pas loin, où je te quitterai.

Sa bienfaitrice n'était plus et le nouveau maître de la maison l'en expulsait. Sa destinée était d'être errante, abandonnée, livrée à tous les hasards de la vie, sans soutien et sans amis. Excepté les domestiques qui l'entouraient, qui connaissait-elle ? A qui pouvait-elle recourir ?

Elle se souvint d'une vieille amie de madame de Frasé, une de ses camarades d'enfance qui demeurait, elle aussi, rue Madame, dans une maison silencieuse comme un cloître, discrète comme la tombe, occupée seulement par quelques douairières du noble faubourg, peu fortunées, veuves ou vieilles filles auxquelles il restait tout juste ce qu'il faut de rentes pour mener une existence effacée, monotone, dont la principale distraction consistait en stations à l'église justement appelée l'Opéra du pauvre et en conversations avec des voisines habituées à critiquer le prochain au coup d'épingles et à s'entretenir des scandales dont parfois elles regrettent de ne plus pouvoir être les témoins. Cette vieille dame, une vicomtesse dont le mari, défunt depuis longtemps, avait dissipé la fortune très considérable sur les champs de courses, les tapis verts des casinos et les boudoirs des demi-mondaines, s'appelait madame de l'Orière.

A suivre.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

en flacon 1,50
Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, ... à Corte, Paduvani à l'Ile-Rousse ...

CHEVEUX ... Pétrole Hahn

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

A tous et partout
20 à 50 fr par semaine chez soi à Messieurs et Dames ...

20 frs à gagner par jour en vendant nos nouveaux articles sensationnels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 12, au 1er
Maison ...

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle ...

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Oreste BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°, Prix **15** cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix **20** cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (verres verre compris). Muscat de Frontignan, **1.15**; — Vin de Barbera et Gentiane : **1** franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Paf **1** fr. **20**. — Marsala sec **1** fr. **35** — Marsala doux **1** fr. **75** — Marsala Florio **1** fr. **20** — Vins d'Asti mousseux **1** fr. **50**. — Vins de Chianti en flasch **1** fr. **10** — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge **0,65** — Grands Vins de Champagne **2** fr., **2** fr. **25** et **3** fr. — Vinaigre **0,20**.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570** à **620** litres environ, **30** à **32** francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220** à **250** litres environ, **13** à **16** francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

JE DONNE 100.000 fr.

Chauves! à qui prouvera que la célèbre **Sève capillaire** du dermologiste **F. OLBE** n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive. Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails au Laboratoire OLBE, 22, Rue des Martyrs, ... PARIS.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Installation à Gaz
Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — **Travail soigné et garanti**

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

LA KABILINE Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40** Centimes

POUR FAIRE **PONDRE LES POULES** sans interruption ...
2.500 ŒUFS par an pour 12 poules ...
NOTICE gratis & franco ...
REVUE-GUIDE pratique ...
Fr. MAESTRACCI
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse) ou dans tous les bureaux de poste.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix du Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Gambacure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'aiguiser leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en sa Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

ON DEMANDE DES MALADES ...

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

TRENTE-QUATRIEME ANNEE = N° 117 — MERCREDI 28 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Autres Départ. 22 » 12 » 6 » — Union postale, en affranchir la port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00232

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marcelle.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 24 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 5.
Fête de Demain : Saint Pierre, martyr.

27 AVRIL

Les « Saigneurs » de la République

Nos parlementaires, en ce moment, passent un bien mauvais quart d'heure. Leurs actions ne sont pas précisément à la hausse à la Bourse de l'opinion publique. Ceux d'entre eux ont dû s'en rendre compte, qui, pour prendre contact avec leurs électeurs, ont profité des loisirs que leur laissaient les vacances de Pâques. A leurs oreilles, des rumeurs, des bruits étranges, des paroles de colère sont, à coup sûr, parvenus, qui, très certainement, les ont frappés. A ceux qui savent voir et apprécier, il n'a pas échappé que contre eux, contre tout ce qui touche à leur monde, un vaste et redoutable mouvement se dessinait. Et ceux-là, du moins le pensons-nous, ont dû non seulement rentrer en eux-mêmes et réfléchir, mais encore demeurer profondément perplexes.

Qu'on le veuille ou non — et ceux qui le contestent sont rares — notre personnel parlementaire arrive à un fâcheux tournant de son histoire. En quelques années, il a réussi à se déconsidérer au-delà de toute expression. Trompant toutes les attentes, au lieu de donner au pays l'impression d'un groupement d'hommes supérieurs, il s'est révélé comme un ramassis de médiocres, de tarés, de gens qui, dans le mandat qu'ils arrivent à décrocher, au prix de toutes les bassesses, ne voient qu'un moyen de vivre, de s'enrichir ou de parader aux dépens de la princesse.

Pendant longtemps, la France tout entière avait espéré. Tant que les Gambetta, les Ferry, les Waldeck Rousseau et autres intelligences d'élite avaient pu s'imposer à la tourbe envahissante des avocats sans causes, des médecins sans pratiques, des sous-vétérinaires d'arrondissement, des Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, des professionnels de la politique, les milieux du Luxembourg et du Palais Bourbon avaient pu, en effet, faire illusion sur le niveau de leur intellectualité et de leur moralité. Mais du jour où, avec les Combes et autres incapacités du Bloc, les nullités purent se croire des aigles, rien plus ne resta à ces milieux, qui pût encore les faire respecter et leur donner quelque autorité. Et, depuis lors, les choses n'ont fait qu'aller en empirant. Si bien, qu'à l'heure présente, nous nous trouvons en face d'un Parlement au-dessous de tout : assemblées sans prestige, composées d'une majorité d'hommes tout à fait incapables, non seulement de réaliser la tâche qui leur incombe, mais même d'en comprendre la souveraine grandeur.

Dira-t-on que ce soient là propos de pessimistes? S'inscrira-t-on en faux contre ces navrantes constatations ? Il serait difficile de le penser.

Le pays, lui, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé.

Lorsqu'il vit ceux qu'il avait nommés ses représentants, s'imposer en maîtres ; lorsqu'il vit sénateurs et députés, à quelque parti qu'ils appartinssent, ne plus représenter, selon la forte expression de Gohier, « que des groupements de bas appétits, des coalitions de brigands ou de mendiants, des syndicats de spéculation, d'agiotage et de concussion ; » lorsqu'il vit ceux en qui il avait mis sa confiance et ses espoirs en arriver à battre monnaie en livrant, lambeau par lambeau, la fortune et la souveraineté nationales ; lorsqu'il vit les Sarrien et *tutti quanti* essayer de reconstituer, au profit de leur progéniture, un nouveau droit dynastique ; lorsqu'il vit tolérer, comme un moyen de gouvernement, la délation, le mouchardage, le favoritisme, le népotisme : toutes ces plaies, toutes ces hontes, qui furent l'apanage des régimes de tyrannie, ou qui marquèrent la fin des régimes de liberté ; lorsqu'il vit ses mandataires tombés dans un tel mépris que des magistrats, dans un jugement à jamais célèbre, proclamaient à leur sujet, « qu'il n'y a pas d'imputation diffamatoire à dire qu'un parlementaire se fait payer par un tripot pour obtenir des ordonnances de non-lieu en faveur des croupiers fripons, parce qu'un tel trafic est conforme à nos mœurs politiques ; » quand, enfin, suprême dérision ! à l'heure où les charges de tous étaient doublées, à l'heure où l'on se déclarait incapable de réaliser, faute d'argent, la moindre réforme sociale, il vit ses élus s'octroyer, en moins d'une demi heure, une augmentation de salaire scandaleuse ; quand, disons-nous, le pays vit tout cela, tout de suite il comprit qu'il n'avait rien à attendre d'un corps dont les membres étaient pourris jusqu'aux moelles, et, aussitôt, toutes ses illusions tombèrent, tous ses espoirs s'envolèrent faisant place à cette colère dont, chaque jour, on sent monter le flot, à ce mouvement de révolte dont le courant, de minute en minute, devient plus formidable et menace de nous mener on ne sait où.

Constatant cet état de choses, il y a quelques jours, le *Petit Parisien*, dont il serait difficile de nier le républicanisme avancé, écrivait :

« Si la vaillante démocratie française perdait sa foi dans la République légale, si les Chambres, nommées par le peuple avec la mission de gérer ses affaires et de procéder résolument, mais avec méthode, aux réformes sociales, voyaient diminuer leur influence, qu'arriverait il ? »

Ce qui arriverait !

A cette question angoissante et suprême, Olivier Cromwell et Monk, il y a plus de deux siècles, et par anticipation, ont fait la réponse. Une fois le Parlement français tombé jusqu'à l'impopularité d'un *Parlement Croupion* ou d'un *Long Parlement* c'est, en effet, la République livrée à toutes les entreprises d'un dictateur ou d'un prétendant.

RESTAURATION ou DICTATURE : voilà donc où nos « quinze mille » nous mènent ; voilà donc l'œuvre et la besogne auxquelles ils mettent la dernière main.

S'étonnera-t-on, dès lors, qu'après s'être indigné, le pays s'agite et se révolte ?

Républicains ! tant qu'il en est temps encore, contre ceux qui la compromettent et la trahissent, sauvons la République !

(*Le Petit Dauphinois*).

UN RÊVE DE GAMBETTA

M. Jules Claretie, dans les *Annales*, nous fait part du rêve secret dont Gambetta fut possédé : c'était de porter l'uniforme ; il avait confié ce désir au général Skobeleff.

« Sans devenir ridicule, il me l'a confié dans notre longue conversation, ajoutait Skobeleff, en me jurant qu'il n'en avait point parlé, même à ses plus intimes, car il eût suffi que la chose s'ébruitât pour devenir impossible et donner à ses ennemis une arme victorieuse contre lui, celle de ce ridicule qu'il craignait tant. »

Je cite encore Skobeleff :

« J'étonnerais bien les Français s'ils pouvaient m'entendre, mais voici ce qu'il comptait faire une fois nommé président :

» De par la Constitution, il était chef des armées de terre et de mer. Qui donc lui en eût voulu de tenir à l'armée par un lien personnel plus étroit ? Il se fût fait immatriculer dans un régiment comme simple soldat, et pas n'était besoin, pour cela, d'une loi ou d'un décret, me disait-il, car, chef de l'armée, il pouvait y prendre la place qui lui plaisait. Une fois soldat, le reste allait de soi : il devenait caporal, sergent, sous-lieutenant, dans le temps rigoureusement réglementaire, et il faisait la guerre, ah ! la guerre ! La guerre qu'il rêvait, dans le grade qu'il eût alors, sous-lieutenant ou capitaine, et eût demandé aux champs de bataille la consécration des grades supérieurs...

— Ne craignez-vous pas, au début, des difficultés de la part des Chambres, la dénonciation de votre ambition, le spectre d'un coup d'Etat militaire exploité par tel adversaire ? (Skobeleff le nomme).

— Ah ! me dit-il, j'y ai pensé, et j'aurai plus de peine à me faire nommer caporal que général de division ; mais j'aurai le peuple pour moi. En France, on peut tout faire ; il suffit de savoir le faire. »

Skobeleff avait-il bien saisi ce qu'il appelait lui-même le rêve de Gambetta ? N'avait-il pas pris un beau songe patriotique pour une réalité ? Gambetta a-t-il vraiment eu cette vision d'un chef d'Etat se fondant dans un régiment pour avoir le droit de marcher à la tête de l'armée ? Ne fut-ce qu'un noble et fier paradoxe d'après-dîner ou un projet prémédité, longuement mûri ? Je ne donne pas ce souvenir comme un fait indéniable. Ce qui est certain, c'est qu'entre ces deux hommes, le Russe et le Français, la fumée des cigares avait comme l'odeur de la fumée des canonnades.

JULES CLARETIE,
de l'Académie Française.

L'Huile d'Olive

Bastia, le 25 avril.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

L'huile d'olive se fait de plus en plus en rare même chez les propriétaires des villages, qui refusent de vendre le peu qui leur reste, au prix de 1 fr. 60 le kilo. Cela n'empêche pas nos bonnes revendeuses d'en alimenter abondamment notre ville, au prix de 1 fr. à 1 fr. 30 le kilo. C'est dire que ce n'est pas de l'huile d'olive qu'on nous vend, mais une mixture où l'huile d'olive n'entre pas même pour un dixième environ. Et ces revendeuses d'affirmer et de préciser que c'est de l'huile d'olive de telle contrée et même de tel propriétaire.

On dit même que certains négociants peu

NOELLA
Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

IV

DEUX COMPLICES

— Paris, pour les riches, c'est le paradis terrestre, tous les luxes, toutes les fêtes et tous les plaisirs ; pour les pauvres, tous les embarras, toutes les démarches humiliantes, tous les travaux forcés et toutes les hontes... Le supplice pour une jeune fille qui veut rester honnête et pure est encore plus intolérable que pour les hommes. Plus elle sera belle, plus elle sera à plaindre, exposée à toutes les incertitudes et à toutes les misères... Et vous êtes belle, mademoiselle Espérance, très belle, trop belle !

Elle se redressa, rougit violemment et fit un mouvement, prête à sortir. Il l'arrêta d'un geste.

— Attendez, dit-il. Je ne dirai rien qui puisse vous offenser... Je veux seulement vous faire un tableau exact de ce qui vous attend, vous montrer le mal et vous en indiquer le remède. Vous réfléchirez ensuite, à loisir.

Et il reprit :

— Vous partirez donc... Vous quitterez ce château, car Sublaines en est un, une de ces demeures de province qui dominent en France et partout, un bourg, une petite ville, une commune, demeure du seigneur commandant à une foule de vassaux... Les mots ont changé, les choses resteront immuables. Demoiselle de château, déjà presque l'héritière de la châtelaine — car, que vous a-t-il manqué pour le devenir ? une signature, une feuille de papier qu'on ne retrouve pas ! — vous allez devenir une de ces quémandeuses d'emplois, une de ces mendiantes du pain quotidien qui usent le pavé de Paris et vont d'une boutique à l'autre en quête d'une place qu'on leur refuse en leur disant invariablement : — Vous repasserez !... ou qu'on ne leur accorde qu'en raison de concessions difficiles que je n'ai pas besoin de vous expliquer. Supposez que vous en trouviez une, que seriez-vous, fille de comptoir, demoiselle de compagnie, lectrice chez quelque vieille femme acariâtre, hautaine et morose ! C'est l'esclavage mal déguisé ! C'est la servitude dont vous serez lasse au bout de quinze jours... Si vous m'écoutez, si vous acceptez la protection que je vous offre en remplacement de celle de la comtesse... quelle différence ! De votre ennemi, je deviens votre soutien ; l'adversaire se change en ami... Il vous en coûterait peut-être de rentrer dans ce château autrement qu'en maîtresse légitime... Je le vendrai... A Paris tout s'ignore et s'excuse... Vous vous contenterez d'être riche, heureuse, libre, dégagée de tous les soucis avec un compagnon revenu des illusions de la jeunesse et désireux seulement d'assurer son avenir et le vôtre... trop heureux de la possession d'un trésor qu'il aura recueilli avec les autres dans la succession de madame de Frasé... Vous avez compris?

— Trop bien, monsieur.

— Vous acceptez ?

Elle secoua la tête et répondit évasivement :

— Demain j'aurai quitté Sublaines... Je vous demande la permission d'emporter mes vêtements, mes économies sur ce que m'a donné madame de Frasé... et deux objets auxquels se rattachent de lointains souvenirs...

— Lesquels ?

— La harpe et la mandoline de mon enfance.

— Soit. Vous réfléchirez !...

— Non.

— L'expérience vous y contraindra... Nous nous reverrons... Je vous attendrai.

Elle garda le silence. Une victoria attelée en poste s'était arrêtée sous les fenêtres du salon. Les chevaux secouaient leurs grelots et grattaient du pied le sable de la terrasse.

— C'est non ? reprit le baron.

— C'est non.

— Vous changerez d'avis... Vous savez où je demeure ?

— Oui.

— Heureux le jour où vous franchirez ma porte. Au revoir !

— Adieu !

V

VERS L'INCONNU

De la fenêtre près de laquelle elle se trouvait, elle vit la victoria de la comtesse, cette voiture dans laquelle elle s'était si souvent promenée, emporter le baron triomphant vers la grille. Elle le vit luimême, debout, se retourner vers elle, lui jeter comme un appel dans un geste vainqueur, et disparaître. Alors elle remonta chez elle, dans cette chambre dont aucun des meubles ne lui appartenait, lorsque tant de fois la comtesse en la pressant dans ses bras, lui avait dit :

— Tout ce qui est ici sera à toi plus tard, le jour, qui n'est pas loin, où je te quitterai.

Sa bienfaitrice n'était plus et le nouveau maître de la maison l'en expulsait. Sa destinée était d'être errante, abandonnée, livrée à tous les hasards de la vie, sans soutien et sans amis. Excepté les domestiques qui l'entouraient, qui connaissait-elle ? A qui pouvait-elle recourir ?

Elle se souvint d'une vieille amie de madame de Frasé, une de ses camarades d'enfance qui demeurait, elle aussi, rue Madame, dans une maison silencieuse comme un cloître, discrète comme la tombe, occupée seulement par quelques douairières du noble faubourg, peu fortunées, veuves ou vieilles filles auxquelles il restait tout juste ce qu'il faut de rentes pour mener une existence effacée, monotone, dont la principale distraction consistait en stations à l'église justement appelée l'Opéra du pauvre et en conversations avec des voisines habituées à cribler le prochain de coups d'épingles et à s'entretenir des scandales dont parfois elles regrettent de ne plus pouvoir être les héroïnes. Cette vieille dame, une vicomtesse dont le mari, défunt depuis longtemps, avait dissémine la fortune très considérable sur les champs de courses, les tapis verts des casinos et les boudoirs des demi-mondaines, s'appelait madame de l'Ourère.

A suivre.

scrupuleux exposent des fûts d'huile d'olive dans certains villages pour se la faire *respirer* chaude en bidons, sous le soin d'une d'olive, afin de mieux tromper le client.

Au nom de la morale et de l'hygiène publique nous protestons contre cette manière d'agir.

Le service d'hygiène a le devoir de s'assurer de la bonne qualité des aliments de première nécessité qui sont livrés au public. Que l'on vende les huiles végétales sous leur vrai nom, cela est permis, et personne n'en dupe, mais qu'on ne vienne pas nous tromper sur la qualité et sur la nature même des denrées qu'on nous livre ; cela constitue une fraude, et tout fraudeur, pris en flagrant délit, doit être sévèrement puni.

Le Conseil général a déjà fait voter un vin protégeant les huiles corses contre la fraude. L'huile, pas plus que le lait, la viande, le vin et la farine, ne doit être si frelatée, mauvaise.

Qu'attend-on pour faire respecter la loi ?

Veuillez agréer, etc.

Un Consommateur.

CYRNOS PALACE

MM. Santini et Sanguinetti, entrepreneurs, constructeurs du *Cyrnos Palace*, termineront dans quelques jours, le plafond en béton sur lequel doit être assis le Grand Hôtel de Bastia.

La pose de la première pierre aura lieu, aussitôt après, et sous peu, s'élèveront les murs.

On sait que cet hôtel, dont le plan a été dressé par M. Fratacci, architecte à Nice, notre compatriote, se divise en six parties ; 1° le sous-sol haut de 2 mètres 50, 2° le rez-de-chaussée, comprenant salle à manger, salle des fêtes, petits salons, hall, salle de billard, bureau, etc., avec une terrasse découverte de 3 mètres de large en face de la Place St-Nicolas. Jardin tout autour entouré d'une grille.

3° Quatre étages comprenant 60 chambres dont une partie avec cabinet de toilette et salle de bains.

Toute l'élégance et tout le confort moderne des grands hôtels de la Côte d'Azur s'y trouveront réunis.

Personne ne doute que le Grand Hôtel de Bastia soit appelé à faire d'excellentes affaires, en augmentant à son profit le courant des voyageurs vers la Corse.

Remercions encore une fois les dévoués citoyens qui, mus simplement par le désir de doter notre ville de l'hôtel qui lui manque, ont consacré leur peine et leur argent à la réussite de leur projet.

Le *Petit Bastiais*, par la plume d'un des plus zélés membres de notre Syndicat d'initiative, a eu le mérite d'attacher le grelot à cette œuvre et de la défendre contre les critiques injustes dont elle a été l'objet.

Maintenant qu'il est sûr qu'elle parviendra à bonne fin, il a lieu très particulièrement de s'en réjouir.

Ligue Corse contre le Paludisme

Aux approches de la saison dangereuse qui, en Corse, va du 1er juin au 30 novembre, la Ligue contre le paludisme rappelle aux populations intéressées que ce sont les moustiques qui inoculent la fièvre palustre. Elle les engage donc à se préserver de leurs piqûres en garnissant de toiles métalliques spéciales et peu coûteuses les ouvertures des habitations exposées, où, tout au moins, en entourant les lits de bonnes moustiquaires.

La Ligue engage en outre les personnes qui doivent habiter ou traverser les localités palustres à faire usage de quinine à titre préventif.

Une dose de 0,40 à 0,50 centigrammes (8 à 10 grains) prise tous les deux jours, le matin à jeun, suffit à assurer la préservation d'un adulte.

Pour les enfants, jusqu'à 15 ans, les doses nécessaires varient de 0,05 à 0,30 centigrammes (un à six grains) suivant l'âge.

Pour tous renseignements concernant l'installation des toiles métalliques et la prophylaxie quinique, s'adresser à M. le Docteur Thiers, 7, Boulevard du Palais, Bastia.

Les cartes d'adhérent donnant droit à une forte réduction sur le prix de la quinine sont vendues à la même adresse ainsi qu'aux guichets des gares du Chemin de fer et, pour l'arrondissement de Sartène, à Bonifacio, au bureau des Messageries automobiles.

Bulletin Financier

Paris, 23 avril 1909.

Bien disposé au début, notre marché s'alourdit quelque peu en clôture. Notre Rente se retrouve à 97.15. Le Turc fléchit à 92.80 et le Serbe à 83.60. Au groupe des Sociétés de Crédit, la Société Générale et le Comptoir National d'Escompte qui viennent de remporter un si grand et si légitime succès dans l'augmentation de leur capital social, sont recherchés à 663 et à 712.

C'est demain samedi 24 avril que sera close la souscription aux 300.000 obligations nouvelles du Crédit Mobilier Français. Il est permis de prévoir un grand succès à cette opération. Tous les actionnaires profiteront sûrement de leur droit de préférence et les souscriptions à titre réductible sont déjà très nombreuses.

La Banque Centrale Mexicaine est en vif progrès à 435.

Nouvelle avance de l'action Ouest Africain Français à 554 et de la part à 342.

L'action Cap Bon se négocie à 454. L'administrateur délégué, qui revient d'inspecter les travaux d'exploitation, sur le carreau de la mine, estime que le minerai à vue sur la partie de la couche nouvellement mise à découvert n'est pas inférieur à 12.000 tonnes brut.

Les quantités d'or produites dans l'Empire Russe, de 1903 à 1908, et qui sont entrées dans les laboratoires d'essai et dans les ateliers de la Monnaie, atteignent environ fr : 774.000.000.

C'est un adjuvant qui n'est pas négligeable de la solidité du régime monétaire de l'Empire.

Grands Chemins Français inchangés.

COURSES DE BASTIA

Hippodrome
DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Réunion du 6 juin 1909

Prix du Demi-Sang — *450 francs.*

Dont 300 francs offerts par la Société du Demi-Sang et 150 fr. par le Conseil Général de la Corse.

250 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en France mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1909. — Poids : 4 ans, 62 kilos, 5 et 6 ans, 67 kilos. — Poids libre pour les chevaux attelés. — Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. — Les chevaux montés reculeront de 80 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix rendera de 100 mètres ; de deux premiers prix de 200 mètres ; de trois premiers prix de 300 mètres ; au-dessus de cinq premiers prix, de 500 mètres. — Entrée 5 fr. — Distance 3.600 mètres environ.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. Course Plate 1.000 fr.

Offerts : 1.000 fr. par la Société Sportive d'Encouragement, dont 750 fr. au premier ; 150 fr. au second ; 100 fr. au troisième.

100 fr. offerts par le Conseil Général de la Corse au premier.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Entrée : 10 fr. — Le tiers des entrées au premier, un tiers au second et un tiers au troisième. Poids : 60 kilos. — Distance : 1.500 mètres environ.

Prix du Ministère de l'Agriculture 1.000 fr.

Offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, 750 fr. au premier ; 200 fr. au second ; 50 fr. et la moitié des entrées au troisième, l'autre moitié au second.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. — Poids : 4 ans, 60 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans 66 kilos. — Entrée 10 fr. — Distance : 2.500 mètres environ.

Prix du Conseil Général 650 francs.

Dont 400 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés dans l'un des arrondissements de Bastia, Corte et Calvi. — Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, kilos ; 6 ans, 66 kilos. — Entrée 10 fr. au fonds de course. — Distance 1.500 mètres environ.

Prix de l'Industrie 500 francs

Offerts 100 fr. par la Cie Fraissinet, 100 fr. par la Cie des Chemins de Fer Départementaux, 100 fr. par la Société de Champlan, 100 fr. par la Société Corse, 100 fr. par MM. Levinstein et Fils, dont 300 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course au trot attelé ou monté pour chevaux de 4 ans et au-dessus nés et élevés en France mais résidant en Corse depuis le 1er janvier 1909, à l'exclusion du gagnant du prix du demi-sang. — Poids : 4 ans, 62 kilos. — Au-dessus, 67 kilos. — Mêmes conditions que pour la course du demi-sang. — Entrée : 10 francs au fonds de course. — Distance : 2.600 mètres environ.

Prix de la Ville de Bastia 500 fr.

Dont 450 offerts par le Conseil Municipal de Bastia et 50 fr. par la Cie des Eaux. 350 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans les autres courses, à l'exclusion des gagnants.

Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 66 kilos. — Entrée : 10 fr. au fonds de course. — Distance : 1.500 mètres environ.

Dans les courses plates, les chevaux de pur sang Anglais porteront 6 kilos de surcharge ; de pur sang Anglo-Arabe, une surcharge de 2 kilos. — Les chevaux inscrits sur la liste du demi-sang bénéficieront de 2 kilos de de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 kilos 1/2 de plus. — De 1.000 fr. en un ou plusieurs prix, 4 kil ; de 2.000 fr. 3 kilos 1/2 ; de 3.000 fr. 7 kilos ; de 4.000 fr. 8 kilos 1/2 ; de 5.000 fr. 10 kilos.

En plus de l'entrée il sera perçu pour chaque cheval dans chaque course un droit fixe d'entraînement de 15 francs.

(Codes et règlements des Sociétés d'encouragement et du demi-sang.)

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 3 juin avant midi au siège de la Société, rue Miot.

Le Président, Comte de Bérn. — *Les Commissaires*, Balbi, Olivari, D. Villa.

Vice-Président, Pasqualini. — *Trésorier*, J. Mingalon.

Les membres du Comité :

J. Ajaccio. — P. Angeli. — Docteur Benelli. — A. Bonelli. — Docteur Franchetti. — P. Franzini. — A. Gaudin. — L. Mozer, — M. Oronga. — C. Pitti-Ferrandi — L. Streuna — P. Villa, — C. Vittini.

M. CASALONGA

M. Casalonga, le distingué ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de l'arrondissement de Corte, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à dater du 1er mai 1909.

M. Casalonga s'est acquitté de tous les devoirs et de toutes les obligations qui s'attachaient à ses hautes fonctions. Indépendamment des remarquables qualités professionnelles dont il a fait preuve au cours de sa longue et brillante carrière, il avait pour lui ce talent particulier d'aplanir les affaires contentieuses qu'il était appelé à traiter contradictoirement avec le public, avec ce tact, cet esprit de justice et cette bienveillance qui le faisaient aimer et respecter de tous.

Avec M. Casalonga, le public renonçait à discuter ses droits. Il se contentait de les lui signaler, s'en rapportant entièrement à sa probité professionnelle bien connue, certain qu'il était d'obtenir de lui pleine et entière justice. Aussi, enfin un fonctionnaire qui emporta dans sa retraite l'estime et les sympathies de tous les honnêtes gens.

M. Casalonga est un érudit. Il est profondément regrettable pour la chose publique à laquelle il pouvait encore rendre de signalés services, que ce vaillant et modeste chef de service soit mis à la retraite dont la nécessité n'était nullement accusée par ses forces physiques, pas plus qu'elle n'était réclamée par les justiciables de son service qui le vénéraient.

Nous saluons bien bas cet ingénieur d'élite dont le nom est synonyme de travail, de probité, de courtoisie, de droiture et de franchise. — C. C.

Gazette Ajaccienne

La Crevette
La pêche miraculeuse

Nous avons enfin, à Ajaccio, une charmante société de pêcheurs qui commence à faire parler d'elle.

Elle a déjà groupé une soixantaine de membres et a constitué un bureau. Son président est le sympathique M. Brand, professeur de mathématiques au Collège.

Hier, les membres de la *Crevette* avaient organisé une première sortie. Le rendez-vous de pêche était au *Scudo*, tout le monde s'y trouva à heure dite, on commença à pêcher à l'aube, et à l'heure du déjeuner, on constata que la pêche était miraculeuse. Soixante-quinze kilos de poissons, c'était joli pour des amateurs, et vous voyez de là, la bouillabaisse monstre qu'on a pu faire.

Notre confrère bastiais Fernand Mattei, qu'avait conviè Léon Mastrati, s'y est fort amusé.

En somme, la *Crevette* débute bien, le pauvre Coquelin, cet enragé pêcheur — s'il était encore de ce monde, se joindrait à son ami Silvari — qui ne pêche pas mal, sans plus — pour féliciter ces amateurs Ajacciens.

Tout le monde est revenu enchanté de cette première et cordiale promenade sur les rochers du *Scudo* et de l'excellente bouillabaisse, — Basso ou Mistral n'en firent pas mieux — mangée à la clarté d'un soleil radieux, dans un site splendide.

Les membres de la *Crevette* ont droit à tous nos compliments. — P. V.

Nécrologie

M. François Lota

Lundi matin, à la première heure, le bruit se répandait en ville que M. François Lota, le fils du roumand coiffeur du coin de la rue Miot, avait succombé subitement dans la nuit. La nouvelle était impressionnante pour tous, mais surtout pour les nombreux clients qui l'avaient vu, le dimanche, dans sa pâtisserie, ou l'avaient rencontré à la fête foraine, et le soir à la représentation, à laquelle il avait assisté avec sa famille.

Ce jeune homme, si sympathique à tous, était un travailleur infatigable ; on le voyait rarement hors de sa pâtisserie dont il s'occupait avec autant d'activité que d'intelligence et à la prospérité de laquelle il avait contribué pour une grande part.

On peut juger de la désolation de cette honorable famille, si soudainement frappée dans ses plus chères affections, et à l'avant-veille du mariage de la sœur de cet infortuné jeune homme que tant de regrets suivent dans la tombe.

Les obsèques ont eu lieu à quatre heures de relevée. Le deuil était conduit par son père, son frère et ses beaux-frères, entourés d'un très grand nombre de parents et d'amis.

Les coins du poêle étaient tenus par quatre camarades du défunt, MM. Viale, Fragassi, Santelli et Lecoste.

Trois superbes couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Au sortir de l'église, le jeune Lanata a dit, en termes touchants, un dernier adieu à son ami tant regretté.

Nous prenons une part sincère au deuil qui frappe M. et Mme Julien Lota et leurs enfants, les familles Piaggi, Orsoni, Petrolacci, Dulesi, Leca, Agostini et leur présentons toutes nos condoléances.

Souscription Publique
POUR LES
Fêtes de la Mutualité
qui auront lieu à Bastia
LES 30 ET 31 MAI 1909

N. B. — Cette souscription est destinée à couvrir les frais de décoration et d'illumination des rues et places de la ville, ainsi que les frais d'organisation des régates, lâte vénitienne et autres attractions.

9e Liste

MM.

L. Mordini, Consul général d'Italie, 20 fr. ; Hughes, directeur de la Banque de France, 10 ; de Casabianca, receveur des Finances, 10 ; Baldacci, percepteur, 5 ; Clément frères, 5 ; Battistini, industriel, 5 ; Maison Ghilini, 5 ; Castelli, 1 ; Luigi, 1 ; Anonyme, 1 ; Gusolli, négociant, 2 ; Bartoli, receveur, 2 ; Pauli, industriel, 2 ; Vincenti, (Erbalunga) 1 ; Zannini, cordonnier, 0,50.

Total : 70 fr. 50
Listes précédentes : 714 fr. 65
Total général : 785 fr. 15

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14° à midi 19°. + à 6 heures du soir + 17°. Maxima + 23°. Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Cour d'Assises

Les assises du département de la Corse pour le 2e trimestre de 1909, s'ouvriront à Bastia, le lundi 24 mai 1909, à midi précis, sous la présidence de M. Gabrielli, conseiller à la Cour d'Appel, assisté de MM. Gavini et Adriani, conseillers.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio et Propriano, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de 698 de Bastia, 666 d'Ajaccio et Propriano, 36 de Calvi ou Ile-Rousse ; Total, 1.402.

Il a été transporté : de Bastia, 511 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 321 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 226 ; total, 1.058

Ecoles d'Agriculture

M. Carlotti, élève de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier, a été classé aux examens de sortie le 7e, sur 42, et a obtenu le diplôme d'ingénieur agronome.

Le Cirque Montagna

Hier au soir, brillante soirée au Cirque Montagna, qui attire toujours beaucoup de monde par la variété de ses intéressants exercices.

La gracieuse Mlle Gilda, la femme serpent, a exécuté divers exercices d'équilibre et d'acrobatie qui ont été très applaudis.

Mme Montagna nous a également donné des preuves de la force herculéenne ; elle a soulevé 14 personnes (poids de près de mille kilos), et a déchiré un paquet de cartes en huit secondes.

Ce soir, grande soirée sportive.

Exercices intéressants et variés.

Tout Bastia voudra voir l'Homme brisant sa chaîne, M. Montagna brisera une très forte chaîne en fer par la contraction des muscles de la poitrine. Il soulèvera, en outre, et d'une seule main un poids de 650 kilos.

Défi de lutte entre M. Montagna contre Michel (Bastiais) et entre Joseph (Bastiais) et Davoli (Sarde).

La soirée se terminera par une brillante pantomime.

La soirée promet d'être intéressante, aussi nombreux seront les amateurs qui s'y donneront rendez-vous.

Contravention

La nommée R. Julie, 19 ans, buvetière, rue de l'Opéra, a été mise en contravention par la police pour infraction à la police des mœurs.

Au Port

Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Portovecchio, 5 passagers, diverses.

— Vap. « Limone, » cap. Maury, venant de Livourne, 15 passagers, diverses.

— Vap. « Iberia, » cap. Carreis, venant de Marseille, 148 passagers, diverses.

Marine

Le payement des délégations du 1er trimestre 1909 aura lieu dans les bureaux de l'Inscription Maritime à Bastia, le 28 avril 1909.

Avis

Occasion au tombereau continental, pouvant servir de char, à vendre.

S'adresser à M. Bertoni, aiguiseur, au Café des Colonnes.

La HERNIE est GUÉRIE

Contention parfaite, sécurité absolue, soulagement et arrêt immédiat de tous les symptômes, possibilité de se livrer sans aucune gêne aux travaux les plus pénibles et les plus violents, tels sont les avantages que, seuls les Appareils pneumatiques sans ressort de A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris, peuvent assurer à ceux qui veulent se débarrasser de leur infirmité.

Ils ont été adoptés par l'Armée, la Marine, les Manufactures de l'Etat et par de nombreuses Sociétés ouvrières, groupements mutualistes, etc., ils ont été appliqués, toujours avec le même succès, à plus de 950.000 malades, et depuis leur apparition, ceux qui souffrent encore d'une hernie sont inexcusables.

Conseil et « Traitement de la Hernie » franco sur demande.

Etat-Civil

MARIAGES

Bernardi Paulin, marin, et Pettinato Angèle, ménagère, tous deux de Bastia.

Mariani Jean-Baptiste, employé de commerce, d'Aregno, et Mouiccini Stella-Maria, ménagère, de Saint-Laurent.

Damiani Parsius, cultivateur, de Pietricorte di Gaggio, et Sabiani Marie-Benoîte, ménagère, de Pancheraccia.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-A. Musso, ancien Président du Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce de Bastia, et Mme Musso-de Roncaserra ; MM. Alexandre et Joseph Musso ; Mme Joseph Carrega, née Musso, et M. Joseph Carrega ; MM. Erasme et Jean Carrega ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri MUSSO

Juge suppléant
près le Tribunal de 1re instance de Bastia

leur fils, frère, beau-frère et oncle, décédé dans la 36e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 avril, à 10 heures et demie du matin.

Mme et M. Jean-Baptiste Filippi, coiffeur, et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Filippi et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Mathieu Oletta et leurs enfants ; M. Sauveur Filippi ; M. Jean Filippi ; M. Paulin Oletta ; M. Eugène Oletta ; M. et Mme Tonelli et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Barbier, de Marseille ; M. Félicien Filippi ; M. et Mme François-Marie Filippi ; M. et Mme Santelli et leurs enfants d'Oletta ; Mme veuve Antonietti ; M. et Mme Paduse Filippi, de Marseille ; Mlle Antonia Oletta ; M. et Mme Ange-Martin Mattei et leurs enfants, de Canari ; M. et Mme Alexandre Mattei et leurs enfants, de Canari ; M. et Mme Toussaint Mattei et leurs enfants, de Canari ; M. et Mme Antoine Mattei et leurs enfants, de Canari ; Mme veuve Oletta et ses enfants ; M. et Mme Jean Mattei et leurs enfants ;

Les familles Filippi, Santelli, Oletta, Mattei, Quilio, Guagnini, Coretti, Ghiglierimini, Canioni, Poggi, Agostini, Garibaldi, Trévieux, Gandolfi, Luciani, Allegrini, Battistini, Bonini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du jeune

Napoléon-Auguste Filippi

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 3 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 28 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, numéro 7.

Mme veuve Philippe Poggi, née Petrolani ; M. et Mme Pierre Poggi ; Mme veuve Pierre Petrolacci, née Lota ; M. et Mme André Poggi ; M. et Mme Jules Gilormini, née Poggi, et leur fille ; M. et Mme François Petrolacci, née Poggi, et leurs enfants ; M. Dominique Petrolacci ; M. et Mme Antoine Buonarelli, née Petrolacci ; MM. Lucien et Toussaint Petrolacci ; M. Pierre-Dominique Luiggi ; Mme veuve Dominique Lota et ses filles ; Mme veuve Pascal Lota et ses enfants ; M. et Mme Julien Lota et leurs enfants ; M. et Mme Xavier Pierrini ; M. et Mme Jérôme Bellagamba et leurs enfants, de Cervione ; M. et Mme Pierre Zannini et leurs enfants ;

Les familles Petrolacci, Lota, Lavaggi, Gaby, Casvalli, Tartaroli, Luiggi et Santelli, de Cervione, Poggi et Gilormini de Barbaggio, Antoine Vincentelli de Venaco, et Jean-François Mignucci de Corte.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Philippe Poggi

Capitaine au Long-Cours

leur époux, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 37 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, 28 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 23.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00233

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 27 avril

(De notre correspondant particulier)

La séance est ouverte à 4 heures du soir, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

Vingt-six membres sont présents, parmi lesquels MM. Louis Ramelli, Fabiani, de Morati, le docteur Giovanti, Lorenzi et Corvetti, arrivés hier soir.

Télégrammes d'excuses

A l'ouverture de la séance, le président donne lecture de plusieurs télégrammes des membres du Conseil général, qui regrettent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le Relèvement de la Corse

M. Gaston Fantauzzi, conseiller général du canton de Cogliano, pose une question à M. le Préfet au sujet des travaux de la Commission d'enquête sur le relèvement économique de la Corse.

M. le Préfet

répond longuement à la question qui lui est posée, et assure l'Assemblée, en terminant, que les travaux de la Commission d'enquête sont en très bonne voie et qu'ils donneront pleine satisfaction aux populations de la Corse.

QUESTION PIETRI

Le conseiller général du canton de Sartène pose, à son tour, une question à M. le Préfet au sujet de l'intervention à Levie de M. Vincent de Peretti, chef de division à la préfecture de la Corse, lors de la dernière élection législative.

M. Louis Piesri soutient que M. Vincent de Peretti s'est servi de sa situation officielle pour faire de la propagande en faveur du docteur Balesi, et ajoute qu'il possède les preuves authentiques des faits qu'il vient de signaler.

M. le Préfet

répond au conseiller général de Sartène, que son administration est au-dessus de la critique.

Il couvre son subordonné qui, déclare-t-il, a fait strictement son devoir de citoyen.

M. de Morati

dépose un ordre du jour de confiance qui est adopté.

Les Chemins de fer de la Corse

M. Giannettini

conseiller général du canton de Mezzaglia, dépose un vœu demandant l'exploitation directe par l'Etat du réseau des chemins de fer de la Corse, et, au cas où l'exploitation continuerait à être confiée à la Compagnie de chemins de fer départementaux, il demande l'assimilation du personnel de la Compagnie au personnel de l'Etat, ainsi que l'amélioration du contrat actuel.

Le vœu de M. Giannettini est adopté

Vœux Divers

Des vœux sont présentés par MM. Fantauzzi, Pietri, Giovanetti, Giovanni et Corvetti ; ils sont tous adoptés.

L'Assistance Médicale gratuite

M. Benedetti, conseiller général de Piedicorte-di Gaggio, demande le renvoi à une commission spéciale du projet de réorganisation de l'Assistance médicale gratuite.

M. Don Pierre Casabianca, conseiller général de Pruneli di Fiumorbo et M. le Préfet interviennent dans le débat, ils demandent l'adoption immédiate du projet.

Le Conseil a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin à 10 heures.

BOURSE DE PARIS

	26 avril	27 avril
Rentes de 3 0/0 anciens	97.05	97.25
— de 3 0/0 amortis.	98.05	98.15
	ex-coupon	

MARSEILLE

Menace de Grève à la Compagnie Fraissinet

Les équipages ont quitté le bord

Le courrier de Bastia *ne s'en ira peut-être en souffrance*

Marseille, 27 avril.

La Compagnie Fraissinet, suivant sa noble habitude, n'observe pas la réglementation du travail à bord de ses paquebots, conformément à la loi votée récemment par les Chambres.

A la suite de ces infractions à la loi, les équipages des bateaux assurant le service de la Corse ont débarqué aujourd'hui.

Si une entente n'intervient pas d'ici à demain, le courrier rapide ne partira pas demain pour Bastia.

EN ITALIE

Terrible Explosion à BORD D'UN SUBMERSIBLE à Naples

Neuf morts
Quinze blessés

Naples, 27 avril.

Un bien douloureux accident s'est produit ce matin, à bord du submersible *Foca*.

Le réservoir de benzine a fait explosion.

L'équipage de ce submersible, ainsi que des ouvriers de l'arsenal ont été très éprouvés.

On compte neuf morts et quinze blessés, dont presque tous grièvement.

GRÈVE GENERALE à Bologne

Rome, 27 avril.

Afin de faire cause commune avec les travailleurs du sucre, qui n'ont pas encore reçu les satisfactions qu'ils demandaient, les ouvriers de toutes les industries de Bologne se sont mis en grève.

La vie commerciale se trouve ainsi paralysée.

Plusieurs conférences ont été tenues dans la journée, à Bologne, où les esprits sont très surexcités.

LES TROUBLES OTTOMANS

LA DÉCHÉANCE D'ABDUL-HAMID

Constantinople, 27 avril.

L'Assemblée nationale a tenu, ce matin, une séance secrète.

A la presque unanimité, les membres de cette Assemblée, ayant reconnu qu'il était indispensable de déposer le Sultan, ont proclamé la déchéance d'Abdul-Hamid.

LA PROCLAMATION DU NOUVEAU SULTAN

L'Assemblée nationale a ensuite proclamé Sultan le prince Rechad-Effendi, frère d'Abdul-Hamid.

Cette proclamation a été annoncée aux populations par une salve de 101 coups de canon.

Cette nouvelle a été accueillie avec un enthousiasme frénétique.

EN ASIE MINEURE

Les massacres de Chrétiens

Paris, 27 avril.

La situation est toujours très inquiétante en Asie Mineure, où le mouvement fanatique menace de s'étendre de plus en plus et de durer.

Les massacres de chrétiens continuent : le chiffre des victimes est, à l'heure actuelle, supérieur à 6.000.

Les Musulmans ne cessent de se livrer à d'horribles carnages.

Le croiseur cuirassé *Victor Hugo* est mouillé à Mersina, afin de protéger nos Nationaux, dont la vie est menacée.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE dans les Alpes-Maritimes

GRANDE REVUE DES TROUPES

Nice, 27 avril.

Une grande revue des troupes a été passée ce matin, par le Président de la République, sur la promenade des Anglais.

L'arrivée de la daumont présidentielle a été saluée par une salve de 101 coups de canon tirés à la batterie du Château.

Les troupes, en tenue de campagne, étaient placées sous le commandement du général de division gouverneur de Nice.

Dans la tribune présidentielle on remarquait le Roi des Belges ; le prince de Monaco ; le duc de Gênes ; l'amiral espagnol.

A droite et à gauche de la tribune présidentielle se trouvaient les tribunes du Conseil municipal, du Conseil général et de la Presse.

Le défilé, qui a été superbe, a soulevé un enthousiasme indescriptible.

Nos braves troupiers ont été chaleureusement acclamés.

A MONACO

Grand Déjeuner

Après la revue, le Président de la République est parti pour Monaco, où un grand déjeuner lui a été offert par S. A. S. le prince Albert.

La réception a été grandiose.

M. Fallières, qui était accompagné de tous les personnages de sa suite, est rentré dans la soirée à Nice.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
BAS & COLLETTE & DENIFFER
antiseptique
EXIGER le RICQLÈS

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Ancelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières douceuses et emballeuses.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
32, Rue de Open Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

PLANTATIONS ET FABRIQUES AGRICOLES
Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GETS DU RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fermes exquis, Parfum suave, Goût non Acide.
Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille originale.
Imprimerie Ramonetti BR. 317
Frères PIPPERMINT
MAISON Fondée en 1906

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du Peuple Français

La cour d'assises de Lot-et-Garonne a rendu l'arrêt suivant :

Du six août mil neuf cent huit.

A l'audience publique de la cour d'assises du Département de Lot-et-Garonne a été rendu l'arrêt suivant :

Entre : 1. M. le procureur général près la cour d'appel d'Agen, lequel fait élection de domicile en son parquet, à Agen, y demeurant, agissant d'office et sur la plainte en date du 18 novembre de M. Joseph Chaumié sénateur, ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice, domicilié à Agen, boulevard Scaliger, numéro 33 ; 2. Ledit M. Joseph Chaumié, ci-dessus dénommé et qualifié, intervenant en qualité de partie civile suivant arrêt de la présente cour, en date du 29 mai 1907, assisté de Mᵉ Forges, son avoué, d'une part.

Et : 1. M. Dengios Octave Henri-Désiré soixante-deux ans, imprimeur-gérant du journal le *Matin* demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, numéro 6, né le 18 décembre 1845 à Arras (Pas-de-Calais) ;

2. La Société d'exploitation du journal le *Matin*, société anonyme dont le siège social est sis à Paris au numéro 6 du boulevard Poissonnière, représentée par M. Madeline, président, et les membres de son conseil d'administration en exercice, comparant par Mᵉ Gée, leur avoué, d'autre part.

La Cour,

Vu la déclaration du jury portant que Dengios s'est rendu coupable envers M. Chaumié pris en sa qualité de sénateur et d'ancien ministre du délit de diffamation qui lui est reproché ;

Vu la même déclaration accordant au prévenu des circonstances atténuantes. Ouï, M. le procureur général dans ses réquisitions, le prévenu en ses moyens de défense, celui-ci ayant eu la parole le dernier, et après en avoir délibéré conformément à la loi.

Attendu que les faits déclarés constants par le jury sont prévus et réprimés par les articles 29, 30, 31, 42, 43 de la loi du 29 juillet 1881. Vu les articles de loi ci-dessus visés, ensemble les dispositions des articles 64 de la même loi, 463 du code pénal, 368 du code d'instruction criminelle, 52 du code pénal et 9 de la loi du 22 juillet 1867, dont M. le président a publiquement donné lecture et qui sont ainsi conçus :

Article 29 de la loi du 29 juillet 1881. — Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.

Article 30 de la même loi. — La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23... envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Article 31 de la même loi. — Sera punie de la même peine la diffamation commise par les mêmes moyens, à raison de leurs fonctions ou de leur qualité, envers un ou plusieurs membres du ministère, un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, etc.

Article 64 de la même loi. — L'article 463 du code pénal est applicable dans tous les cas prévus par la présente loi. Lorsqu'il y aura lieu de faire cette application la peine prononcée ne pourra excéder la moitié de la peine édictée par la loi.

Article 463 du code pénal. — Dans tous les cas où la peine de l'emprisonnement et celle de l'amende sont prononcées par le code pénal, si les circonstances paraissent atténuantes, les tribunaux correctionnels sont autorisés, même en cas de récidive, à réduire l'emprisonnement même au-dessous de six jours et l'amende même au-dessous de seize francs ; ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines et même substituer l'amende à l'emprisonnement, sans qu'en aucun cas elle puisse être au-dessous des peines de simple police.

Article 368 du code d'instruction criminelle. — L'accusé ou la partie civile qui succombera sera condamné aux frais envers l'Etat et envers l'autre partie. Dans les affaires soumises au jury, la partie civile qui n'aura pas succombé ne sera jamais tenue des frais. Dans le cas où elle en aura consigné en exécution du décret du 18 juin 1811, ils lui seront restitués.

Article 52 du code pénal. — L'exécution des condamnations à l'amende aux restitutions, aux dommages-intérêts et aux frais pourra être poursuivie par la voie de la contrainte par corps.

Article 9 de la loi du 22 juillet 1867. — La durée de la contrainte par corps est réglée ainsi qu'il suit, de quatre mois à huit mois, lorsque l'amende et les autres condamnations sont supérieures à 500 francs et qu'elles n'excèdent pas 2.000 fr.

Faisant à Dengios application des articles de ci qui viennent d'être visés, la cour, après en avoir délibéré conformément à la loi, condamne Dengios Octave Henri-Désiré à la peine de 500 francs d'amende ; le condamne en outre aux frais envers l'Etat liquidés à 473 fr. 45, dont le recouvrement pourra être poursuivi par la voie de la contrainte par corps ; fixe au minimum déterminé par la loi la durée de cette contrainte.

Sur les conclusions de la partie civile :

La cour, après avoir entendu Mᵉ Monis, avocat de la partie civile, assisté de Mᵉ Forges, avoué en sa demande ;

Dengios et son conseil Mᵉ Pelletier, assisté de Mᵉ Gée, avoué, occupant tant dans l'intérêt de Dengios que de la société le journal le *Matin* ;

M. le procureur général en ses conclusions ;

Attendu que les faits de diffamation pour lesquels Dengios a été condamné par le présent arrêt ont fait éprouver à Chaumié un préjudice dont il lui est dû réparation ;

Que pour évaluer ce préjudice, la cour doit tenir compte de la qualité en laquelle Chaumié a été attaqué, de la diffamation, de sa gravité, des moyens longtemps opposés à la poursuite ;

Qu'il convient encore de prendre en considération le tirage du journal le *Matin*, ainsi que l'étendue de sa publicité ;

Que dans ces conditions, les dommages-intérêts devraient être très élevés, s'il n'était également juste de constater que le journal a adressé à la partie civile une rétractation complète ; qu'à l'audience encore, par l'organe de ses défenseurs, le *Matin* a fait affirmer une fois de plus l'honorabilité parfaite et la loyauté grande de Joseph Chaumié ;

Attendu que le dommage ainsi causé sera dès lors réparé par l'allocation d'une somme de cinquante mille francs de dommages-intérêts ; qu'il y a lieu en outre de faire droit aux conclusions de la partie civile et d'accorder toutes les insertions demandées ;

Par ces motifs, la cour, après en avoir délibéré conformément à la loi,

Condamne Dengios à payer à Chaumié la somme de 50.000 francs à titre de dommages-intérêts ; autorise à titre de supplément de dommages Chaumié à faire insérer le présent arrêt aux frais de Dengios, dans deux numéros consécutifs du journal le *Matin*, en première page, à la même place, en mêmes caractères que l'article délictueux du 5 novembre 1906, et ce à peine de 100 francs par chaque jour de retard à partir de la sommation signifiée par Chaumié,

Autorise Chaumié à faire insérer l'arrêt aux frais de Dengios dans 200 journaux de Paris, de la province ou de l'étranger, à son choix.

Fixe à 100 francs le maximum de chaque insertion. Condamne Dengios aux dépens liquidés à 7.817 fr. [illegible] y compris les frais de Mᵉ Forges, avoué ;

Et en vertu de l'article 44 de la loi du 29 juillet 1881 dont M. le président a publiquement donné lecture et qui est ainsi conçu :

« Les propriétaires de journaux ou écrits périodiques sont responsables des condamnations pécuniaires prononcées au profit des tiers contre les personnes désignées dans les deux articles précédents, conformément aux dispositions des articles 1382, 1383, 1384 du code civil. »

La cour déclare la Société d'exploitation du journal le *Matin*, société anonyme dont le siège social est à Paris, boulevard Poissonnière, numéro 6, représentée par M. Madeline, son président, et les membres de son conseil d'administration en exercice, civilement responsable des condamnations qui viennent d'être prononcées sauf l'amende ;

La condamne, en conséquence, à exécuter les dites condamnations en principal, accessoires et dépens, y compris ceux de M. Forges, avoué.

Fait et jugé et prononcé en séance publique de la cour d'assises du département de Lot-et-Garonne, séant à Agen le 6 août 1908.

Siégeant en robes rouges : MM. Ducasse, président, Treilhes, Martin, conseillers membres de la cour d'assises, et Trejaut, commis-greffier assermenté.

Signés à la minute : Ducasse, Treilhes, Martin et Trejaut. Enregistré à Agen le 14 août 1908 Fº 36, case 7. Reçu 3 p. 100, 2 [illegible] francs, décimes 520 fr. 50 — Signé : Claret.

En conséquence le président de la République française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent arrêt à exécution.

Aux procureurs généraux, aux procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi le présent arrêt a été signé par le président, les conseillers assesseurs et le greffier.

Pour expédition.

Pour le greffier en chef
A. LACOSTE.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

A tous et partout

20 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté au foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lanery, Paris.

20 frs à gagner par jour

en vendant nos nouveaux articles sensationnels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lanery, Paris.

LA KABILINE — Teinture des Ménages
LA KABILINE — Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE — Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE — Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves ! à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLBE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBE, 22, Rue des Martyrs, sect. 208, PARIS.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme etc. qui est plus souvent, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, franco gare 4 f. 10, les 3 flacons cont. mandat-poste 10 f. 50, adressé à Mag. DUMONTIER, phᵉⁿ, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cⁱᵉ

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Dalsalli à Corte, Pedovani à l'Ile-Rousse, Scognoto Cours Napoléon à Ajaccio

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

CHEVEUX sauvés Pétrole Hahn

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cⁱᵉ

NICE ET CANNES

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — Nº 118 JEUDI 29 AVRIL 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3ᵉ page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00234
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre, martyr.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 38 m. — Coucher, 6 h. 24 m.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 5.
Fête de Demain : Sainte Catherine de Sienne

28 AVRIL

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

On a dit, avec raison, que le peuple français était, à l'heure actuelle, le plus laborieux de l'univers. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les barèmes de l'accroissement du commerce et de la population des diverses nations. On voit, par exemple, que le commerce total de l'Allemagne a crû de 145 0/0, celui des Etats-Unis de 110 0/0, celui de l'Angleterre de 90 0/0 et celui de la France de 70 0/0 seulement ; mais en même temps, c'est-à-dire dans la période des douze dernières années, la population de l'Angleterre a augmenté d'environ 5 millions d'habitants, celle de l'Allemagne de 12 millions, celle des Etats-Unis de 26 millions, tandis que la population de la France est demeurée, à quelques centaines de mille près, stationnaire. Il est évident que pour équilibrer les progrès des autres nations, nous avons dû produire un effort plus considérable, déployer une activité plus grande, et si l'on ajoute à cela que c'est encore en France où le bien-être social, où la richesse publique se sont le plus développés, on aura beau jeu pour répondre à ceux qui ne cessent de crier que la France est en décadence et se meurt.

Jamais, peut-être, nous n'avons été plus prospères et plus laborieux. Cependant, il est une cause d'infériorité qui commence à devenir pour nous un véritable danger dans la bataille économique que se livrent les nations, c'est l'insuffisance de notre apprentissage technique, l'organisation défectueuse de l'enseignement professionnel.

Cette lacune a été maintes fois signalée par les économistes, et aussi par les industriels, qui prévoient, si l'on n'y apporte un prompt remède, que nous manquerons bientôt d'apprentis capables, d'artisans habiles, qui font la renommée des produits français à l'étranger. On a déjà cité de nombreuses industries françaises qui ont végété ou même périclité faute d'un personnel technique de premier ordre.

« On pourrait, dit M. Astier, auteur d'un projet de loi sur l'enseignement professionnel actuellement soumis aux délibérations du Parlement, dresser la liste des industries nouvelles, nées des applications de découvertes scientifiques dues à des savants français, qui nous ont été ravies par les Allemands. On pourrait aussi montrer notre propre marché intérieur, sans parler de notre marché colonial, de plus en plus envahi par les produits étrangers, et des maisons françaises dans l'industrie chimique et dans la construction électrique notamment, concurrencées et supplantées sur notre propre sol par des maisons d'origine étrangère, où domine le personnel étranger. »

Cette situation est d'autant plus redoutable que, selon l'expression même de M. Alfred Picard, « l'industrie nationale vit essentiellement d'art, de goût, d'adresse, d'intelligente habileté, d'un ensemble de qualités ataviques, naguère cultivées avec un soin jaloux et transmises de génération en génération comme un dépôt sacré. »

Presque partout, chez nos voisins, la législation exige l'apprentissage ; elle oblige, sous des sanctions pénales, le patron à apprendre son métier à l'apprenti ; elle oblige l'apprenti à s'instruire, car son temps d'apprentissage se termine par un examen duquel dépend pour lui l'obtention d'un certificat de capacité qui seul le consacre ouvrier.

Chez nous, rien de pareil n'existe. Si un certain nombre de chefs d'industrie, reconnaissant la nécessité de l'apprentissage, ont annexé à leurs établissements des écoles d'apprentis, ce ne sont là que des initiatives privées et isolées que rien n'encourage ni ne prescrit.

L'enseignement technique donné par l'Etat est à la fois trop général et trop disparate, en tout cas toujours trop théorique. Il peut être divisé en trois parties :

1° Au degré primaire, il est donné dans les écoles nationales professionnelles, les écoles d'horlogerie de Cluses et de Besançon, les écoles pratiques de commerce et d'industrie ;

2° Au degré moyen, dans les écoles d'Arts et Métiers ;

3° Au degré supérieur, au Conservatoire des Arts et Métiers, à l'Ecole Centrale et aux écoles supérieures de Commerce.

Mais tout cela ne constitue qu'un embryon d'enseignement professionnel, avec lequel on obtient un résultat dérisoire : 25 000 jeunes Français y reçoivent l'enseignement technique, tandis que 450 000 sont privés de tout enseignement de ce genre.

C'est donc toute une organisation à créer. [illegible] années d'école primaire, de 11 à 13 ans, pourraient être sans inconvénient orientées davantage dans un sens professionnel.

Ensuite, les écoles professionnelles proprement dites, où la fréquentation dure toute la journée, ne pouvant être que de coûteuses exceptions, il devient nécessaire d'organiser des cours dits « de perfectionnement, » qui n'occuperont qu'une petite partie du temps de l'apprenti, de manière à ne pas entraver les occupations ordinaires du métier.

Enfin, cet enseignement, qui serait entièrement gratuit, devrait avoir une sanction : le certificat d'aptitude professionnelle, dont l'obtention serait obligatoire pour tous les jeunes gens se destinant aux métiers manuels.

Le projet de loi Astier, qui a été adopté par la commission parlementaire du commerce et de l'industrie, et est inscrit à l'ordre du jour de la Chambre, est basé sur ces diverses considérations ; il s'attache surtout, tout en maintenant l'obligation de la fréquentation des cours professionnels, à ne troubler en rien le fonctionnement ordinaire de l'atelier ou du magasin. C'est ainsi qu'il préconise de tenir compte des périodes de morte-saison ; les cours seront au maximum de huit heures par semaine, pendant un minimum de trois années ; ils auront lieu autant que possible au commencement et à la fin de la journée.

Quels précieux services rendraient aux jeunes gens et aux jeunes filles de toutes corporations et de toutes conditions, ces cours temporaires mis à leur portée, comportant ici un enseignement agricole, là un enseignement industriel, commercial, maritime, artistique, ménager, etc. !

N'oublions pas d'ajouter, enfin, la haute portée morale et sociale d'une institution qui arracherait l'enfant à la rue, à l'oisiveté, parfois aux mauvaises fréquentations et à la débauche précoce, en lui [illegible] le propre artisan de son bien être.

C. DES CORDELIERS.

LE SULTAN ROUGE

Abdul-Hamid

Un correspondant du *Daily News* donne le portrait suivant d'Abdul-Hamid :

Parmi les personnalités de l'histoire moderne, le sultan Abdul Hamid est peut-être la plus mystérieuse et la plus énigmatique. Les contrastes entre l'homme et sa situation, ses actes et ses paroles, l'immensité des pouvoirs qu'il possédait et l'infinie petitesse de l'usage qu'il en a fait, sont vraiment déconcertants. Il monta sur le trône de Turquie le 31 août 1876 — soit depuis trente-trois ans — mais sa façon de voir n'a jamais été connue. Il vivait à part du monde, parmi les hautes masses qui entourent Yildiz, [illegible] n'en est aucun devant lequel il ait révélé son esprit dans des conversations intimes. Il restait toujours à l'état d'énigme insondable.

Le 23 juillet 1908, un télégramme du conseil du comité de l'Union et Progrès, de Salonique, arriva, demandant la Constitution à la pointe des baïonnettes du IIIᵉ corps d'armée. Les chefs des secrétaires, des eunuques, des médecins, des astrologues, des ulémas, les personnages de l'entourage privé montrèrent *une* grande consternation devant ce document, qui demandait une réponse immédiate. Mais la situation était dangereuse ; le pouvoir despotique était menacé de destruction. On décida de dire au sultan ce qui se produisait. Ce fut Ghalib, le maître des cérémonies, un serviteur fidèle et dévoué qui, tandis que les autres tremblaient, accepta la corvée. Il pénétra chez

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 avril à 4 h.

Allégro,	Parès.
L'Arlésienne,	Bizet.
Sobre las Olas,	Rosas.
Le Chemineau,	Leroux.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de Musique, LAURIS.

98 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

VI

L'ALBINOS

— A quelle besogne veux-tu que j'occupe ce « chétif » ?

— Oh ! je ne suis pas fort, c'est vrai ; je ne paie pas de mine, répondit l'Albinos, mais je vous jure que vous serez satisfait de mon travail.

— Tu as au moins du bagout, fit m'sieu Maquart. Gageons que tu es Parisien !

— Oui, né natif de Montmartre, à l'ombre du Moulin de la Galette.

— Les Parisiens, mauvaise graine ! Ça n'est bon à rien, si ce n'est à faire des révolutions.

— Je vous en prie ! dit Antoinette, toujours de cette voix qui n'admettait pas d'opposition.

Le vieux paraissait dépité ! Il interrogea, de nouveau, le Parisien.

— Mais que sais-tu faire ?

— Les commissions ! Et puis, je suis adroit : j'ai du nez, comme on dit. Je saurai m'occuper ! Vous serez content de moi ! J'ai fait de tout, à Paris ! J'ai été, pendant six mois, chez un peintre en bâtiments ? Je sais coller du papier, peindre des portes et des fenêtres ! Je sais même peindre la lettre avec des enjolivures. J'ai été employé chez un empailleur. Je sais empailler les oiseaux assez proprement ! Je joue du violon, pas comme Paganini, bien sûr, mais assez pour faire danser, aux jours de fête, et c'est déjà quelque chose ! J'écris très bien, à ce qu'on assure ! J'ai chanté la chansonnette dans les sociétés, et j'ai été, partout, applaudi ! Même, j'ai fait des vers qui ne me conduiront pas à l'Académie, mais qui ne sont pas trop mauvais... J'ai été figurant à la Porte-Saint-Martin et machiniste à l'Ambigu... Je sais tondre les chiens... faire des bouquets... J'ai été clown chez M. Fernando, et je suis disloqué, partant très agile. Je sais raccommoder la faïence et la porcelaine... avec une rare habileté... J'imite les grands acteurs, à faire croire qu'on les entend dans leurs rôles les plus renommés : M. Taillade, M. Dumaine, M. Lacressonnière, M. Darmont, dans son rôle de Rodolphe du « Drame des Charmettes, » une belle création ; madame Marie Laurent, M. Pierre Breton ; M. Maubant, de la Comédie-Française.

— Le drôle se moque de nous ! fit le maître abasourdi.

Mais Antoinette, toute souriante, insista. Le Parisien lui plaisait.

— Père !... C'est un Parisien, un original. Je suis sûr qu'il saura se rendre utile et gagner sa vie.

— Il me faut bien peu de chose pour vivre. A Paris, j'ai dîné, souvent, avec deux sous de frites et un sou de pain, le tout arrosé d'eau claire, puisée à la Wallace du coin.

Pourtant, le vieux n'était pas décidé encore. Sans savoir pourquoi, il se défiait de cet inconnu qui paraissait tenir beaucoup à ce qu'on le laissât s'implanter à la ferme ; il poursuivit son interrogatoire.

— Ta famille ?

— Je n'en ai pas : C'est plus simple, et pas du tout gênant.

M'sieu Maquart examina l'Albinos plus attentivement.

— Pauvre garçon ! dit Antoinette avec une véritable émotion.

— On m'a trouvé dans un corridor, j'avais trois mois. On s'est aperçu de ma présence parce que, ayant faim, je faisais un « chahut du diable ». On m'a gardé dans la maison... des braves gens qui avaient pitié de moi. Ce que je sais, je l'ai appris tout seul. Je parais chétif, mais je suis solide, allez !

— Pourquoi as-tu quitté Paris ? Tu y avais fait quelque mauvais coup ? dit le maître, de plus en plus soupçonneux.

L'Albinos prit une pose théâtrale comme un seigneur de l'Ambigu, et répondit fièrement :

— Est-ce que j'ai l'air d'une fripouille !

— Père, il a l'air d'un brave garçon, au contraire, reprit Antoinette.

— Tu dois être ivrogne ! fit encore m'sieu Maquart.

— Je ne bois que de l'eau... Ivrogne... merci bien !... A Paris, on fait du vin, on ne sait pas ce qu'on boit... J'ai soin de ma santé... L'eau de la Wallace au moins ne contient pas de campêche !

— Enfin, tu es philosophe !

— Par raison !

— Tu n'es point sot !

— Je suis Parisien !

— Ainsi, tu veux rester ici ?

— Je le désire.

— Tu promets de t'occuper ?

— Et de vous payer haut la main ma nourriture et mon coucher ; vous me donnerez des gages quand vous jugerez de ce que je sais faire et des services que je rendrai.

— Est-ce que tu es toujours aussi gai ?

— Toujours ! Je n'ai rien, mais je ne dois rien. Je sais que je ne mourrai jamais de faim. Je n'envie rien. Je suis heureux ; de là ma gaieté.

— En effet, tu es un original. Quel âge as-tu ?

— Environ trente ans.

Le maître réfléchit une minute et poursuivit :

— Tu n'as donc pas été soldat ?

— A dix-sept ans, j'ai fait les démarches pour m'engager dans les zouaves... le corps des Parisiens !... On n'a pas voulu de moi. Quand j'ai passé devant le conseil de revision, à vingt ans... on m'a également retoqué... Il paraît que je n'avais pas la taille et qu'on me trouvait trop faible pour porter un flingot... C'est bête, mais c'est comme ça.

— As-tu des papiers ?

— J'ai des certificats de M. Fernando, de M. Duquesnel, directeur de la Porte Saint-Martin, et de M. Rochard, directeur de l'Ambigu-Comique.

— Donne...

L'Albinos tira de sa poche des papiers qu'il montra à m'sieu Maquart.

A suivre.

le sultan et lui fit immédiatement le message dont il était chargé. L'inexplicable Abdul-Hamid répondit avec un sourire. Il était très honteux d'apprendre du nouveau, dit-il, sur les tendances de la Turquie visant le gouvernement constitutionnel, auxquelles il avait voué toute sa vie.

M. C.-R. Buxton, qui a vu le sultan en décembre dernier, à la réception du comité des Balkans, en a fait le portrait suivant : C'est un petit homme timide, serré dans une sombre tunique de soldat, avec un fez rouge enfoncé sur les yeux, tenant la main sur son sabre. On ne peut le regarder dans les yeux, parce que les paupières les cachent, pendantes sous la lassitude de l'âge — quoique le sultan n'ait pas plus de soixante ans. La tête se balance sur des épaules hautes, qui paraissent comme supportant une lourde tâche. Il semble oppressé par la fatigue, plutôt que par le poids de ses crimes. Mais ce n'est pourtant pas une figure vulgaire. Il a le nez grand et tordu, la barbe « poivre et sel. » Il est complètement sans éducation, paraissant consumé par la peur, qui a dominé toute sa vie : toute sa force intellectuelle consiste dans l'art de l'intrigue, laquelle, graduellement développée par l'expérience, lui a permis jusqu'à hier de faire tromper le plus complet despotisme que le monde ait jamais vu.

L'oncle d'Abdul Amid, le sultan Abdul Aziz, avait été déposé et est une fin tragique. Son frère, Murad, qui lui succéda, n'avait régné que trois mois quand il fut aussi déposé, pour cause de folie. C'est ainsi qu'Abdul Hamid prit possession du trône. Il n'avait reçu, pour cela, aucune éducation spéciale. Pendant l'année qui suivit son élévation, il jouit du quelque considération. En qualité de jeune homme, il montrait quelques idées de progrès, malgré qu'il n'eût ni connaissance ni expérience des affaires. Mais bientôt surviennent les complications extérieures et les dangers intérieurs. En 1877, il accorda une Constitution et ouvrit le premier Parlement. Cela n'alla pas trop mal au début. Mais la guerre russo-turque survient : le sultan se brouille avec son Parlement, qui fut dissous dans l'année même de sa création. Ce fut, à partir de ce moment, le chaos. Chaque jour, il dut avoir recours à des expédients nouveaux pour conserver son trône. Incapable de gouverner par lui-même, il délégua ses pouvoirs à des favoris corrompus, et ce fut la corruption qui plana sur tout. Les massacres, les assassinats, les proscriptions, l'exil, furent les seuls moyens par lesquels son autorité fut soutenue.

Abdul Hamid a subi constamment la peine de son despotisme par les terreurs conspiratrices qui ne purent naître sans qu'on prît des précautions minutieuses pour le protéger contre l'assassinat. Une armée d'espions, coûtant au moins vingt-cinq millions par an, était occupée à surveiller les conspirateurs, à déjouer les complots. Souvent, ces espions, pour témoigner de leur zèle, inventaient de toutes pièces des trames visant sa vie ou sa domination. Depuis les premières années de son accès au trône, on évalue à une trentaine de mille le nombre des victimes qui ont payé de leur vie des crimes politiques imaginaires. — L.

(Le Petit Marseillais).

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent numéro, nous avions cessé de signaler les abus de la Compagnie Fraissinet, ayant mis notre confiance dans les paroles de M. Delanney, directeur général des Douanes, président de la Commission d'enquête qui n'avait pas craint de déclarer publiquement que la « Corse a deux plaies principales : *La Politique et la Compagnie Fraissinet.* »

Nous avions ainsi interrompu notre tâche, espérant que cette fois notre faible voix aurait été remplacée par celle plus autorisée de la Commission d'enquête.

Hélas ! puisque l'attente se prolonge..., puisque, comme Sœur Anne, la Corse ne voit rien à l'horizon, nous continuons aujourd'hui à signaler les abus de la Compagnie Fraissinet, et à flétrir les procédés odieux dont sont victimes les malheureux de tous pays qui sont obligés de passer sous les fourches caudines de M. Fraissinet.

Nous avons toute une collection de lettres et de plaintes que nous n'avons pas publiées et qui nous ont été adressées, ces derniers mois, par les victimes de l'Exploitation Fraissinet et Cie.

Le public Corse lira ci-dessous une lettre émue, indignée, de M. le docteur J. Popowsky, conseiller d'Etat Russe, qui rappelle à notre souvenir le récit navrant qu'il nous avait fait en janvier dernier, de l'attitude capricieuse et criminelle dont il eut à subir les plus affreuses conséquences.

La personnalité du docteur J. Popowski nous dispense de commentaires plus étendus

Nos syndicats d'initiative pourront prendre auprès de ce conseiller d'Etat Russe des informations plus complètes, et faire leur devoir, s'ils le croient à propos, dans l'intérêt du développement touristique qu'ils prétendent pour la Corse.

Nous espérons que, comme la Commission d'enquête, ils ne tromperont pas notre confiance.

Nous avons fait, du moins, en cette circonstance, notre devoir

M. le conseiller d'Etat J. Popowsky le reconnaîtra. Cela suffit pour l'instant à notre patriotisme, car on ne dira pas au moins tout là-bas, en Russie, que dans la Corse entière, on ne peut trouver personne qui vous écoute et vous aide, lorsque vous êtes la proie de l'exploitation commerciale d'une Compagnie sans scrupules, soutenue par la complicité de certains Corses, ses premières et ses plus directes victimes.

Ajaccio, 20 avril 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Au mois de janvier je vous ai adressé une lettre, dans laquelle je vous ai décrit les agissements de la Compagnie Fraissinet envers les étrangers qui viennent hiverner en Corse.

En effet, il m'a été volé dans ma malle des objets différents (pour 24 kilos), dont j'évalue le prix à 800 francs environ.

J'ai engagé le procès contre cette Compagnie, à Marseille, et le Tribunal de commerce de cette ville a rendu son jugement.

Le Tribunal déclare, que le vol a été commis par un préposé de la Compagnie Fraissinet, et que cette dernière doit donc être responsable envers moi. La Compagnie Fraissinet est donc condamnée à me payer 24 francs, 1 franc par kilog. volé. »

Le procès a duré 5 mois. Pendant ce temps, je suis tombé malade, par suite du manque de vêtements chauds, auxquels je suis habitué, ce que vous prouvera la lettre à mon avocat, dont je vous envoie ci-joint la copie.

La Compagnie Fraissinet n'a fait aucune démarche pour découvrir les voleurs. Par conséquent, c'était mon devoir de présenter la plainte au Procureur de la République, ce que j'ai fait ici, à Ajaccio. J'ai déclaré, en outre, au Commissaire de police, que tous les objets, que les agents de police pourraient trouver, seront au profit de ces derniers.

Permettez-moi, M. le Directeur, d'espérer que vous pourrez profiter de mon affaire, pour augmenter les accusations contre la Compagnie Fraissinet, où on vole non *seulement les Corses, mais aussi les étrangers qui viennent hiverner en Corse.*

Veuillez agréer, etc.

Docteur POPOWSKY.

Ajaccio, le 27 janvier 1909.

Monsieur l'Avocat.

Je vous adresse, ci-inclus, un certificat de mon médecin, constatant que je suis tombé malade, par suite du manque de vêtements chauds, qui m'étaient absolument nécessaires dans cette saison, et surtout de mon sac de peluche, qui se trouve dans ma malle, laquelle est encore dans le bureau de la Douane.

L'abaissement subit de la température dans ces conditions m'a donné le mal constaté par le docteur.

Il est regrettable que, par la faute de la Compagnie Fraissinet, je me trouve dans cet état, et que je sois obligé de me soigner, alors que je suis au contraire venu à Ajaccio pour soigner mon malade.

Je vous prie de vouloir bien activer la solution de mon procès et faire remettre devant le Tribunal la nouvelle situation qui m'est faite par la Compagnie Fraissinet.

J'ai confiance en vous, M. l'Avocat, et j'espère que cette confiance sera pleinement justifiée.

Veuillez agréer, etc.

Docteur POPOWSKY.

Conseil de Revision

Jeudi 29 avril, canton de Bastelica, à Cauro, à 2 heures du soir.

Conseillers généraux : M. Marsocioli, titulaire ; M. Pinelli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Barboni, titulaire ; M. Orsoni, suppléant.

Vendredi 30 avril, canton de Zicave, à Guitera les Bains, à 2 heures du soir.

Conseillers généraux : M. Stephanopoli, titulaire ; M. Italiani, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Colonna d'Istria, titulaire ; M. Barboni, suppléant.

Samedi 1er mai, canton de Sainte-Marie-Siché, à Sainte-Marie-Siché, à 10 heures du matin.

Conseillers généraux : M. Marsocioli, titulaire ; M. Pinelli, suppléant.

Conseillers d'arrondissement : M. Bartoli, titulaire ; M. Colonna d'Istria, suppléant.

Dimanche 2 mai

Repos à Sainte-Marie

GAZETTE DEPARTEMENTALE

TOMINO. — La population tout entière assistait, dimanche dernier, aux impressantes obsèques de Mademoiselle Joséphine Filippi, fille du loueur de voitures si avantageusement connu à Bastia et dans toute la Corse.

L'église Saint-Nicolas était trop petite pour contenir la foule des parents et amis, accourue de tous les environs pour rendre les derniers devoirs à cette superbe jeune fille, qui était douée des plus belles qualités.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Santini, curé de Tomino, entouré d'un nombreux clergé.

Quatorze magnifiques couronnes, offertes par la famille et les amies de la regrettée défunte, couvraient le cercueil.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mlles Dévote Rossi, Rose Decanini, Marie-Dominique Corti, Brigitte Casalici, Joséphine Corti, Henriette Cocheri.

Le deuil était conduit par le père et le frère de la défunte, et par M. Paoli, capitaine-pilote, son beau-frère,

M. Charles Filippi et Mlles Brigitte Casalici et Henriette Cocheri.

Nous renouvelons au père, à la mère, aux frère et sœurs de la regrettée défunte nos bien sincères et affectueuses condoléances.

Discours
prononcé par M Charles Bernardi

Mesdames et Messieurs,

Avant de jeter une dernière pelletée de terre sur cette tombe si prématurément ouverte, qu'il me soit permis au nom des amies inconsolables de notre chère disparue du lui adresser un ultime adieu !

Pauvre amie ! 18 ans à peine, alors que la vie se montrait toute souriante, toute parsemée de roses emoloilées, la cruelle faucheuse est venue trancher d'un seul coup l'avenir souriant qui se présentait devant elle.

L'œuvre néfaste est accomplie, tout est brisé, et en quelques minutes, il ne nous reste plus de toi, ô malheureuse victime, que le souvenir inépuisable de tes vertus, des beaux jours de ta courte jeunesse que tu as passés parmi nous.

Pourquoi donc nous avoir quittés !

Pourquoi faut-il que la destinée ait pu t'arracher à l'affection d'une mère éplorée, d'un père inconsolable, de sœurs accablées sous le poids de la douleur, d'amies chéries qui n'oublieront jamais ce que tu fus pour elles.

Notre pensée se reportera souvent vers ce petit coin de terre du cimetière, où tu dors ton dernier sommeil, et, parmi les fleurs qui orneront ta tombe, nous viendront souvent, nous aussi, y déposer le bouquet du souvenir et de l'amitié.

Adieu, infortunée camarade, on pluitôt au revoir.

Discours prononcé
par Mlle Brigitte Casalici

Mesdames, Messieurs,

C'est un bien triste devoir que je remplis aujourd'hui, mais c'est encore pour moi une bien douce consolation que de rappeler une fois encore à ceux qui l'ont connue jusqu'à la dernière douceurs l'aménité de ton caractère, ton exquise bonté, tes trésors de tendresse renfermés dans ton jeune cœur que l'enfaucheuse de tes dix-huit ans ne devait pas être seul à faire battre.

Tu étais belle, chère Joséphine ; ton grand œil noir, brillant et velouté, dégageait une sorte de fluide magnétique qui attirait et ravissait. Tu restais en regardant le ciel bleu, en voyant les oiseaux faire leurs nids... tu entrevoyais l'aurore de ton dix-neuvième printemps.

Tu entrais dans la vie, le front épanoui, les lèvres souriantes, trouvant que cette vie que tu t'attendais à trouver si ronte, se montrait indécente pour toi et ne t'épargnait pas les déceptions !

Tes pressentiments, hélas, n'étaient que trop fondés ! Du notre globe à peine tu entrevois la lumière, le Seigneur à lui t'a soudain rappelée, et ta belle âme au ciel s'est envolée se laissant ici-bas d'autre trace de son passage que le souvenir éternel des traits si gracieux du ton frais visage gravés dans le cœur de ta mère éplorée.

Tu as fini dans l'éther lumineux, le corps resplendissant de blancheur et d'aller chercher des voluptés à la source éternelle dont le flot est limpide et pur.

Vieux nous dire que tu n'as trouvé ici que d'éphémères plaisirs, beaucoup de ronces et peu de fleurs ; que tu eus pu bonne en nos bouquets d'amères liqueurs mélangées de fiel et de pleurs. Vieux nous dire que déjà tu te souvris d'amour et d'ineffable tendresse à l'aspect glorieux du divin créateur, vieux nous dire enfin que le bonheur est aux cieux.

Alors la foi pourra parvenir un jour à calmer les regrets et la douleur amère de ton père et de ta mère, dont le cœur est si cruellement meurtri, de ton frère et de tes amies qui pleurent en toi la compagne d'enfance la plus sincère, la plus aimante et la plus dévouée.

Puissent les nombreux témoignages de vive sympathie qu'ont reçus tes parents en cette triste occasion être pour eux un léger adoucissement au malheur qui les accable. De là haut tu les consoleras et tu prieras pour eux. Tu n'oublieras pas non plus dans tes prières celle qui te dit une dernière fois : Joséphine, adieu.

Discours prononcé
par Mlle Henriette Cicheri

Mesdames Messieurs,

Avant que la froide dalle recouvre à jamais la dépouille de celle que nous pleurons en ce jour, qu'il me soit permis du moins de jeter sur sa tombe quelques fleurs en signe d'adieu.

Tu nous quittes pour toujours, Joséphine [illegible] plus et te promettant, après les années de travail à l'école, le plus de joie possibles qu'une jeune fille de ton âge et de ta condition fut en droit d'espérer.

Hélas ! que la vie est triste. Hier encore, tu étais pleine de santé et de vigueur ; j'admirais ton humeur toujours égale, et ta franche gaieté ; ensemble nous faisions les plus beaux rêves d'avenir.

Aujourd'hui, tu n'es plus qu'un corps inerte et les projets que tu caressais se sont évanouis comme un nuage chassé par le vent.

Et dire que quelques jours ont suffi pour avoir raison d'une constitution aussi robuste que la tienne et te coucher dans le tombeau ; de l'amie tendre et dévouée, toujours prête à rendre service il ne nous reste plus que le souvenir des belles années passées ensemble.

Ce souvenir qui nous est bien précieux et bien cher, nous le garderons longtemps gravé dans notre cœur.

Puissent la douleur et les larmes de cette foule émue et recueillie qui se presse autour du cercueil atténuer un peu la douleur de tes parents inconsolables, de ton cher frère, de tes sœurs tendrement aimées, de tes amies éplorées que ta disparition plonge aujourd'hui dans un deuil immense.

Adieu ! chère amie, adieu !

Gazette Judiciaire

1re AUDIENCE

Dès l'ouverture de l'audience, M. le président Vannier de Morelli annonce, en termes émus la mort de M. H. Musso, juge suppléant, et pour rendre un pieux hommage au collègue disparu, propose au Tribunal de lever l'audience en signe de deuil.

M. Agostini, procureur de la République, au nom du Parquet, et Me Moretti, au nom de l'Ordre des Avocats, s'associent aux regrets exprimés par M. le Président, et l'audience est levée.

2e AUDIENCE

Un nommé Giacopetti comparaît pour infraction à un arrêté d'expulsion. Sur plaidoirie de Me H. de Monsiers, qui conteste la validité de cet arrêté, l'affaire est renvoyée à quinzaine.

— Le nommé Castellani, en état de récidive pour vagabondage et mendicité, est condamné à 40 jours d'emprisonnement.

— Un certain nombre de délits de chasse valent à divers prévenus des condamnations à 50 francs d'amende.

— Moretti Jules est condamné à 15 jours de prison pour violences et injures publiques.

Affaire Mori et consorts

Le Tribunal passe ensuite à l'examen de cette importante affaire. Personne en ville n'a oublié la bagarre qui éclata au Vieux Port le 12 mars dernier et qui mit aux prises le Syndicat des Pêcheurs et l'équipage des chalutiers. Après une longue et pénible instruction, l'affaire est venue hier devant le Tribunal correctionnel.

Douze prévenus comparaissaient sous l'inculpation de coups et blessures, violences, voies de fait, port d'armes prohibées.

On procède d'abord à l'audition des témoins. C'est M. le commissaire central Hennequin qui est le premier entendu. Sa déposition à la fois claire et précise a été suivie par le Tribunal avec le plus vif intérêt.

On connaît le rôle important joué par M. Hennequin dans la bagarre du 12 mars et l'on peut dire que c'est grâce à son énergique intervention que des malheurs ont pu être évités.

M. le président Vannier de Morelli, au nom du Tribunal, adresse à ce distingué représentant de la force publique des éloges et des félicitations.

Les autres témoins confirment pour la plupart leurs dépositions écrites.

L'interrogatoire des prévenus ne donne lieu à aucun incident.

L'affaire est renvoyée à demain en continuation, pour réquisitoire et plaidoiries.

Nécrologie

M. le Capitaine Poggi

Encore une mort subite qui a douloureusement impressionné la population.

Dans l'après-midi de mardi, M. le capitaine au long-cours Philippe Poggi, cousin du regretté François Lota, se disposait à se rendre à l'enterrement ; arrivé à la rue des Jardins il voulut faire une visite à son beau-frère, mais en montant les escaliers, il a ressenti un malaise subit et s'est affaissé. On l'a transporté chez ses parents, mais tous les soins prodigués immédiatement ont été inutiles : il venait de succomber à la rupture d'un anévrisme. Le soir par les soins de l'Assistance publique le corps a été transporté au domicile du défunt.

M. Philippe Poggi était à peine âgé de vingt-sept ans. Il avait obtenu l'année dernière le brevet de capitaine au long-cours, et avait subi il y a quelques jours les épreuves écrites pour le brevet supérieur. Excellent marin, pouvu d'une bonne instruction, passionné pour son métier, il allait atteindre le but de ses rêves et recevoir la récompense de ses longues études, lorsque la mort est venue l'enlever brusquement à sa chère compagne, à sa pauvre mère, à tous ses parents qui l'affectionnaient si tendrement, parce que lui-même les payait largement de retour, et que sa nature franche et bonne le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient.

Ses obsèques ont eu lieu en présence d'un grand concours de parents et d'amis, de tous ses camarades de l'école d'hydrographie, et tous ont suivi avec recueillement son cercueil jusqu'à l'église Saint-Jean.

Le deuil était conduit par MM. Petrolacci et Biancarelli, beaux-frères du défunt et M. Guerrini, son cousin.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Francioni Jacques, Filippi Jean, Ghilini et Raffalli, étudiants au long-cours.

Deux magnifiques couronnes avaient été offertes par les professeurs de l'Ecole d'Hydrographie, et par les étudiants.

Le cortège s'est arrêté devant la caserne Marbeuf, où deux discours ont été prononcés, l'un par M. Martin, directeur de l'Ecole d'hydrographie et l'autre par M. Olivani, étudiant au long-cours.

Nous présentons à la jeune veuve abîmée dans sa profonde douleur, à sa mère inconsolable, à son père, à ses frères et beaux-frères, à toute sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la 3e convocation mensuelle qui aura lieu ce soir jeudi à 8 heures.

Ordre du jour :

Application de l'art. 8 aux retardataires ; Célébration du 1er Mai.

Prière d'être porteur des livrets.

Le président, VENDASI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10° à midi 19°7. + 4 6 heures du soir + 17°. Maxima + 22°. Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, N.N.-O. léger. L'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert. L'après-midi, id.

Troupes coloniales

M. le lieutenant Prosperi, du 1er tonkinois, passe au 4e colonial.

M. le lieutenant-colonel Pollacchi, du 2e tirailleur tonkinois, est autorisé à prolonger d'une troisième année son séjour colonial.

M. le médecin-major de 2e classe Matacci, du 22e colonial, à Hyères, a été mis à la disposition du ministre des colonies pour servir à l'inspection générale du service de santé des colonies.

M. l'officier d'administration de 3e classe des magasins Casabianca est nommé gestionnaire du magasin des vivres de Saigon.

Mariage

Hier, a été célébré le mariage de la jolie charmante Mlle Joséphine Filidori avec M. Philippe Nicolini, fils du sympathique expéditionnaire de la Compagnie Fraissinet, M. Sauveur Nicolini.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbé Leschi, qui a prononcé une touchante allocution, en présence de MM. Pierre Giambelli et Paul Fuseller, témoins de l'épouse, MM. Dominique Filidori et Jean-Baptiste Corrieri, témoins de l'époux.

Nos adressons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Obsèques

M. Jean-Baptiste Filippi, le coiffeur connu, a eu la douleur de perdre sa fille, Napoléon-Auguste, qui venait d'atteindre sa troisième année.

La disparition de ce cher enfant, si touchante, si intéressant par ses câlineries, laisse une grande douleur aux parents et grands parents que ses caresses rendaient tout joyeux. De nombreux amis leur sont associés à leur deuil en suivant le cortège de ce petit ange.

Nous leur adressons toutes nos condoléances.

Cirque Montagna

La brillante soirée sportive donnée hier soir au coquet Cirque de la place du Marché a eu un plein succès. Nombreux étaient les spectateurs qui assistaient à cette belle représentation.

Grande Soirée Sportive avec concours de toute la troupe.

Grand Match de lutte avec enjeu de 100, entre M. Montagna, champion de 1900, et le champion Corse Malaspina.

M. Montagna pendra 50 fr. s'il ne parvient pas à tomber Malakoff dans le délai de 10 minutes.

Contraventions

Contre l'entrepreneur du balayage pour ne pas avoir fait balayer le prolongement du boulevard Paoli, depuis l'avenue Carnot.

Contre M. L. F., buvetier, rue de la Porte, pour fermeture tardive de son établissement.

[illegible] d'acquérir les fournitures nécessaires [illegible] ceux qui ont à construire ou à [illegible] sérieusement de s'être informés des conditions avantageuses offertes par la Société de Matériaux pour la Construction.

JOSEPH LUCCHETTI

Boulevard Paoli, Bastia

Tous les articles s'y rapportant [illegible] elle garantit la qualité à des prix réduits.

[illegible] devis, projets pour construction, [illegible] titre gracieux sur demande.

[illegible] un tombereau continental, [illegible] servir de char, à vendre.

S'adresser à M. Bertoni, signaleur, [illegible] des Calanques.

Mois de Marie

Les Exercices du Mois de Marie commenceront demain, vendredi, 30 avril. A Saint-Jean, ils auront lieu le soir, à 5 heures et 8 heures.

— A Capannelle, les mêmes exercices auront lieu à 4 heures et demie du soir

On demande

Directeurs départementaux, appointements fixes, frais de voyages, commissions, garanties exigées. Ecrire avec références : E. Villiod, Directeur Fondateur de la Défense de la Production Industrielle, Viticole, Agricole, du Commerce et de l'Epargne, 37, Boulevard Malesherbes, Paris. Téléphone 279.85.

Jet d'immondices

La police a dressé procès-verbal contre les nommées C. M., L. S., rue Neuve pour avoir jeté des immondices dans la rue à 7 heures du matin.

A louer

Local pour industrie de liéges, chaudières, presses, etc.

Divers magasins pour fourrages et avoines, situés dans l'enceinte de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanini, 15, place Saint Nicolas, Bastia.

Etat-Civil

MARIAGES

Maestracci Eugène-Innocent, conducteur des ponts et chaussées, et Pieri Calme-Cleriade.

Bernardi Alexandre, employé, et Arnos Marie-Jeanne, tailleuse.

Santelli Antoine-Joseph, employé, et Concoli Marie-Augustine, tailleuse.

NAISSANCES

Luiggi Charles.

DÉCÈS

Bozzano Marie-Joséphine, veuve, 73 ans.

Biaggini Barthélemy, 2 ans.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-A. Musso, ancien Président du Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce de Bastia, et Mme Mussode Roccaserra ; MM. Alexandre et Joseph Musso ; Mme Joseph Carrega, née Musso, et M. Joseph Carrega ; MM. Erasme et Jean Carrega ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri MUSSO

Avocat à la Cour d'Appel de Bastia

Juge suppléant

près le Tribunal de 1re instance de Bastia

leur fils, frère, beau-frère et oncle, décédé dans la 26e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 avril, à 10 heures et demie du matin.

M. Antoine Bozzani, négociant ; Mlle Vincente Bozzani ; M. et Mme François Rocchesani née Bozzani et leurs enfants ; Mme veuve Alexandre Bozzani et ses enfants ; M. et Mme Paul Canessa et leurs enfants, de Toulon ; M. et Mme Jean-Baptiste Canessa et leurs enfants, de Marseille ; Mme et M. Charles Canessa, commis principal au Ministère de la Guerre, et leur fille ; M. et Mme Luiggi et leurs enfants, de Toulouse ; M. Casimir Canessa et ses enfants ; M. et Mme Antoine Marchetti et leurs enfants ; M. et Mme César Marchetti et leur fils ; M. et Mme Michel Canessa ; M. et Mme Eugène Aitus ;

Les familles Feretti, Dané, Jassois, Vincent Orengo, Zolozzi, Agostini Bordano, Veuve Lavezzi, Madassemi, Abadie, Quilici, Ducros, Moretti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Jacques Bozzani

Née CANESSA

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, cousine, alliée, décédée à Bastia, le 28 courant, à l'âge de 73 ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui 29 avril, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, place d'Armes, n° 10.

DERNIÈRES NOUVELLES

00235 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

27 avril — 28 avril

Rentes de 3 0/0 anciens 97.25 — 97.30

de 3 0/0 amortis. 98.45 — 98.35

ex-coupon

AJACCIO
Conseil Général

Séance du 28 avril

(De notre correspondant particulier)

La séance est ouverte à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

Etaient présents : MM. Louis Ramelli, Pinelli, Docteur Manfredi, Italiani, Benedetti, Cagninacci, Morati, Casabianca, Gavini, Peccinelli, Pizzo, Pietri, Fabiani, Cuneo d'Ornano, Morachini, Giamarchi.

M. le Comte Mathieu Pierre-Alexandrini, fut les secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Benedetti fait une observation au sujet de ce procès verbal. M. le Président lui donne acte.

Budget départemental

M. Pinelli, rapporteur de la Commission des finances lit le rapport sur le budget départemental qui est adopté sans discussion.

Fêtes de la Mutualité

Sur la proposition de M. Ramelli, le Conseil général vote une somme de 100 fr pour les fêtes de la Mutualité qui auront lieu prochainement à Bastia.

Chemins Vicinaux

M. Cagninacci, rapporteur de la commission des chemins vicinaux, lit un long rapport financier sur la vicinalité corse qui est adopté.

Vœux divers

M. Don-Pierre Casabianca, dépose plusieurs vœux, intéressant les communes du canton de Pruneli-di-Fiumorbo.

M. Cuneo d'Ornano dépose également des vœux concernant le canton de Sarrola-di-Carcopino.

Clôture de la Session

Après avoir fixé sa prochaine réunion au 26 septembre, le Conseil général lève la séance.

La session est close.

Nouvelles Maritimes

Hydrographie de la Marine

Paris, 28 avril.

M. Martin, directeur de l'Ecole d'Hydrographie de Bastia, est porté sur le tableau d'avancement pour le grade de professeur de 1re classe d'hydrographie de la Marine.

Conseil de Préfecture

Elections municipales

Ajaccio 28 avril.

Le Conseil de préfecture a validé l'élection comme maire de Ponte-Arquatella de M. Carrazza Jacques, élu en remplacement de M. Luccioni Jean-Baptiste, démissionnaire.

Un Meurtre
A PORTO-VECCHIO

Sartène, 28 avril.

Un meurtre a été commis, hier soir, à 6 heures, sur la personne de Susini Pierre, de la commune de Figari.

C'est à Arca, hameau de la commune de Porto-Vecchio que le malheureux Susini a été tué.

Le meurtrier a pris la fuite. Il est activement recherché par la gendarmerie.

Le parquet de Sartène s'est rendu sur les lieux.

MARSEILLE
Les Inscrits Maritimes et la Compagnie Fraissinet

Entente provisoire

Marseille, 28 avril.

A la suite d'une entente, — bien entendu provisoire, — qui est intervenue entre le directeur de la Compagnie Fraissinet et les inscrits maritimes, les équipages des navires de la dite Compagnie ont repris leurs bords.

Le courrier direct *Marseille-Bastia* a pu ainsi partir, aujourd'hui, à l'heure habituelle.

Le courrier direct *Marseille-Ajaccio* n'a pu appareiller hier au soir qu'à 8 heures, au lieu de 5 heures, et sans assurer le service des dépêches.

TOULON
Mutinerie
à bord du SAINT-LOUIS

Toulon, 28 avril.

Un petit vent de révolte ne cesse de souffler sur la plupart des bâtiments de notre marine de guerre.

Un regrettable incident s'est produit ce matin à bord du *Saint-Louis*.

Les marins se sont révoltés, au moment du repas du matin, prétextant qu'on leur donnait à manger de la tête de veau avariée.

Trois hommes ont été punis, mais au moment de les mettre aux fers, il a fallu les relâcher, afin d'éviter une révolte des plus sérieuses.

LES TROUBLES OTTOMANS
LE SORT
D'ABDUL-HAMID

Constantinople 28 avril.

D'après les bruits qui courent l'ancien Sultan sera jeté en prison dans une forteresse près de Salonique.

***

Quand la délégation officielle se présenta à Abdul Hamid pour lui notifier sa déchéance, il fut trouvé évanoui dans la dernière chambre du Harem.

Il avait revêtu le manteau vert du prophète qui devait le protéger contre les assassins.

Celui qui fut surnommé avec raison le Sultan rouge, tremblait comme un enfant. Il supplia, les larmes aux yeux, qu'on lui laissa la vie.

Les soldats furent obligés de le traîner en dehors du palais ; il n'avait pas la force de se tenir sur ses jambes.

LE NOUVEAU SULTAN

Le nouveau Sultan a prêté serment à la Constitution.

Rechad Effendi a déclaré qu'il était heureux d'être le premier Sultan de la Liberté.

Le nouveau Sultan est aussi âgé que son frère ; il est fatigué, sans volonté, et d'une instruction nulle.

Les Félicitations
DU
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le nouveau Sultan a reçu aujourd'hui plusieurs télégrammes de félicitations des Chefs d'Etat, parmi lesquels celui du Président de la République Française.

Le Voyage
DU
PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
Départ de Nice

Nice, 28 avril.

Le Président de la République a quitté Nice, ce matin à 8 heures 30, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Les mêmes honneurs qu'à l'arrivée ont été rendus à M. Fallières.

A GRASSE

Le Président de la République a passé successivement à Cagnes, Vence, Tourrette-sur Loup, Goerdon et Le Bar.

Après un arrêt dans cette dernière commune, le cortège présidentiel s'est dirigé vers Grasse.

M. Fallières s'est arrêté devant la villa « l'Olivette », qui appartient à Mme veuve Chiris, et a rendu visite à la femme du regretté sénateur des Alpes-Maritimes.

Le Président a été reçu au Cloucier par la Municipalité ; M. le maire a souhaité la bienvenue au Chef de l'Etat ; M. Fallières a répondu en quelques mots.

M. le Maire a offert au Président de la part de la ville de Grasse pour Mme Fallières un charmant effet de parfumerie.

M. Fallières a procédé ensuite à l'inauguration du nouveau lycée, puis il a assisté au lunch donné en son honneur, et à 11 heures 45 il quittait Grasse, au milieu des plus chaleureuses ovations.

A CANNES

Le Président de la République est arrivé à Cannes, où il a été reçu par M. le maire Capron.

Un grand banquet a été offert à M. Fallières au Casino ; plusieurs discours ont été prononcés.

Après le banquet, le Président a reçu à la Mairie les autorités de la ville.

A DRAGUIGNAN

Après des arrêts de quelques minutes à Saint-Raphaël, à Fréjus, au Puget, au Muy, à Trans, le président de la République est arrivé à Draguignan à 5 heures 45, est n'est rendu directement à la Préfecture. De là, il a fait le trajet à pied pour visiter l'Hôtel des Postes, et s'est rendu en auto, au nouveau collège, pour l'inaugurer, et à l'hôpital.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio

CHEVEUX SAUVÉS par PETROLE Hahn

A tous et partout

30 à 50 fr. par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant relation, travail facile et agréable apporte au foyer aisance et bien être. Ecrire Publicité Pratique, 59 rue de Lancry, Paris.

20 frs à gagner par jour

ce vendant nos nouveaux articles exceptionnels, cadit de nos montres pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier

LA KABILINE
Véritable Teinture des Mérages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Teinte dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves ! à qui prouvera que la célèbre lève capillaire du dermologiste F. CLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser
A tout Age sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails et secrets au Laboratoire CLÉ, 26, rue des Martyrs, ext. MON., PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques pour vestibules. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyons en patois et en gris.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés QUINQUINA MARIE MATTEI, *apéritif supérieur*

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Carte (Corse)

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 119 — VENDREDI 30 AVRIL 1909

00236

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorce, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Catherine de Sienne
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 38 m. — Coucher, 6 h. 54 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 5.
Fête de Demain : Saints Philippe et Jacques

29 AVRIL

L'ACTION MUTUALISTE
A BASTIA

Les prochaines fêtes de la Mutualité qui vont avoir lieu à Bastia et dont je viens d'apprendre leur célébration au mois de mai, m'ont causé une joie bien vive, et je ne doute pas que semblable propagande ne soit pour Bastia et pour la Corse entière d'un profit réel au point de vue du développement des institutions philanthropiques.

A Bastia, où les sociétés de mutualité sont déjà nombreuses, — j'en sais qui auront bientôt un demi siècle d'existence, — les fêtes projetées auront un grand succès. Il n'est ce qui me porte à croire qu'elles se renouvelleront régulièrement.

Avec les journaux et les conférences, les fêtes constituent incontestablement le meilleur moyen de propagande des idées de mutualité, et nous ne devons jamais par négligence ou indifférence, laisser passer inaperçues de telles manifestations qui exigent (les organisateurs en conviendront), de la part des mutualistes ayant à les préparer une énergie soutenue, un dévouement inlassable et aussi une conviction sincère des principes mutualistes. Ces organisateurs à tout instant auront à faire preuve de ces sentiments non seulement vis-à-vis de beaucoup de gens désirant toute initiative de partis, mais encore (et ce sont les plus dangereux) vis-à-vis des indifférents et des sceptiques.

Le mal que ces dernières catégories font à la Mutualité est immense, et je souhaite vivement qu'à Bastia les dirigeants mutualistes n'aient pas trop à souffrir de pareille obstruction.

Quand je dis que le mutualiste doit être profondément convaincu, c'est uniquement en vue de lui permettre d'avoir les arguments qui naissent de sa conviction pour sortir victorieux des objections qui lui sont faites, et gagner en toute occasion à sa cause ceux-là mêmes qui en étaient systématiquement les adversaires inconscients. Il y a de ces succès qui réconfortent et soutiennent l'ardeur à la lutte.

Voilà bientôt quinze ans que j'apporte mon modeste effort à la diffusion des principes mutualistes, et je puis affirmer que de toutes les satisfactions, celles qui m'ont été les plus sensibles, me sont venues des compatriotes qui me remerciaient de leur avoir parmis de connaître ces admirables associations auxquelles ils avaient bien voulu s'affilier et qui leur avaient apporté aux jours de détresse le soutien pécuniaire et moral dont ils avaient tant besoin. Ces témoignages de sympathique affection consolent et paient largement de la peine et du temps que l'on donne et des ennuis que l'on supporte pour faire pénétrer même chez les prétendus réfractaires le glorieux et bienfaisant génie de la Mutualité.

C'est dès le jeune âge qu'il importe de façonner l'esprit de l'écolier aux pratiques mutualistes, et je me réjouis de savoir que les mutualités scolaires sont à Bastia des plus prospères, grâce au zèle déployé par nos vaillants instituteurs qui ont plus particulièrement la garde et l'éducation de notre jeune démocratie, objet de leur constante préoccupation. Ces éducateurs dévoués ont droit à la reconnaissance publique, car l'enseignement de la prévoyance, de l'épargne est l'enseignement du bien, et conséquemment la mise en pratique des principes d'aide et de solidarité mutuelles que nous nous devons tous ici-bas.

C'est à la France républicaine qu'est dû l'essor inespéré de la Mutualité française, mais c'est aussi à la haute direction et à la cordiale autorité de nos Présidents Mutualistes Loubet et Fallières, pour ne citer que les plus éminents, qu'est dû le développement intense des institutions de mutualité sur toute l'étendue du territoire français.

Paris, Saint-Etienne, Nancy, Bordeaux, Nice, Alger, Oran, Constantine, Tunis, eut eu ou auront le rare privilège d'être le siège des congrès de la Mutualité. Ces grandes et intéressantes assises où s'élaborent les plus admirables projets d'assistance et de prévoyance sont pour la Mutualité de précieux moyens de propagande générale et effective. Mais à côté de ces grandioses manifestations, il en est de celles qui, dans un cadre plus modeste, coopèrent aussi utilement à la diffusion des mêmes idées. Et rien ne me cause une plus grande joie de voir s'organiser en Corse, hier à Ajaccio, demain à Bastia, les fêtes de la Mutualité dont la si grande utilité est indéniable.

De pareilles manifestations ont un succès assuré où les mutualistes organisateurs puisent leur meilleure récompense.

Mes camarades de Bastia y trouveront certainement la leur, je souhaite à toutes ces généreuses initiatives d'éclatantes fêtes et le plus merveilleux succès

L. MARCHIONI.
Décoré de la Médaille d'argent de la Mutualité.

RÉJANE EN CORSE

J'ai communiqué à Mme Catulle Mendès les lettres qu'ont bien voulu m'envoyer MM. Auguste Gaudin et Pugiesi-Conti, maires de Bastia et d'Ajaccio Tomasi et Frassetto, présidents de nos deux syndicats d'initiative. Ces lettres sont ce qu'elles devaient être, sympathiques et enthousiastes. Elles honorent ceux qui les ont écrites et elles sont un hommage de la Corse à la mémoire de l'auteur de l'*Imératrice*. J'en suis, pour ma part, profondément ravi, puisque Mme Catulle Mendès en a été fort touchée, et que Paris sait maintenant que mon beau pays natal s'élève, quand il le veut, au-dessus des contingences politiques et des questions personnelles.

L'avis des Corses habitant l'Ile était précieux. J'ai voulu connaître aussi l'impression des Corses résidant à Paris, et Mme Félix Decori, que j'avais consulté, a eu cette réponse touchante : « La grande figure impériale, mon cher ami, émeut et passionne tous les Français. J'y vais aussi applaudir l'*Impératrice*. »

***

Il faudra pourtant se résigner à attendre. On me dit que le théâtre de Bastia est momentanément pris. Celui d'Ajaccio a besoin de réparations. D'ailleurs, l'été n'est pas éloigné. Les villas se dépeuplent. Réjane part pour l'Amérique du Sud. La saison d'hiver me paraît propice à ce genre de représentations à grand spectacle. C'est donc plutôt en octobre que sera jouée l'*Impératrice*. Apprenez que Mme Catulle Mendès reçoit chaque jour de très aimables lettres de Corse, que toutes les signatures en sont lisibles, que certains noms difficiles à lire c'est moi qui les prononce, et que beaucoup de Parisiennes rêvent de suivre Réjane et de Max afin d'épouser — le vœu fantasque, adorable et hardi ! — un bandit.

RENÉ SANGY.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair :

Les événements de Turquie :

« Mahomet n'est peut-être pas aussi modeste et aussi effacé que ses prédécesseurs, mais sa personne et son passé ne permettent pas de croire que l'empire est dans les mains fortes dont il a besoin. Ces bizarres transmissions de pouvoir dont fourmille l'histoire turque pouvaient autrefois n'avoir pas d'inconvénients graves dans la prospérité des affaires et les mouvements victorieux de la conquête ottomane ; mais maintenant un sultan faible correspond bien mal aux nécessités et aux périls qui enveloppent la Turquie. L'avenir de Mahomet V y est encore plus sombre que le règne d'Abdul Hamid. »

La Lanterne :

« Nous avons salué en juillet 1908 la révolution pacifique et nous avons adressé nos vœux et nos sympathies aux vaillants défenseurs de la liberté ; nous avons assisté avec angoisse à une crise où pouvaient sombrer en un moment les conquêtes précieuses d'un peuple enfin libre. Mais voici que les plus larges espérances renaissent ; cette fois, le champ est libre, on a fait table rase ; les Jeunes Turcs peuvent se mettre à l'œuvre. Le despotisme ne les menace plus dans l'ombre de ses armes perfides. La Turquie a reconquis la liberté en sacrifiant quelques-uns de ses meilleurs fils, mais cette fois, elle ne lui échappera plus. »

Le Soleil :

« On racontait que ces jours derniers Abdul Hamid s'était couvert du « manteau vert des Khalifes, » espérant que le caractère religieux du sultanat le protégerait contre le poignard et la déchéance. Il n'a pas été poignardé, mais il est déchu, et c'est au nom de la loi religieuse que le cheik Ul Islam l'a proclamé coupable et déclaré indigne. On tient Rechad qui lui succède sous le nom de Mahomet, pour un esprit éclairé et libéral ; le groupe de la Jeune Turquie qui vient de triompher lui est préféré son frère cadet, dont les idées sont, croit-on, plus conformes au programme radical et maçonnique des triomphateurs du jour, mais ils n'ont pas osé, ayant déposséder un sultan, substituer à l'héritier direct un prince que ne désignait pas la loi religieuse. Ils se contenteront de le dominer et tenir jusqu'à ce qu'il leur échappe ou qu'ils le supprimment. »

Le Radical :

« Abdul Hamid n'est plus sultan. Le Parlement Jeune Turc a proclamé son frère Rechad. Voilà une décision aussi louable qu'elle a été rapidement exécutée. Le sultan des massacres, le sultan rouge, après la récente émeute fomentée et dirigée par lui et les siens, ne pouvait rester une minute de plus sur le trône des Osmanlis. C'était déjà une faute, une grande faute de l'y avoir conservé, et l'on doit presque lui être reconnaissant, dans l'intérêt de la Turquie nouvelle, d'avoir lui-même provoqué sa chute, désormais irrémédiable. Les Jeunes Turcs n'ont qu'à continuer dans cette voie. Il est par contre une nouvelle qui remplira de stupeur, et on peut dire de colère, tous les amis de la Jeune Turquie : l'arrestation du prince Sabahdhine. »

---

100 — FEUILLE DU DIMANCHE BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

V

VERS L'INCONNU

Pendant les séjours de la comtesse de Noël rue Madame, elle était sa commensale assidue, l'aimable parasite qui se faisait la joie de lui tenir compagnie. Plus d'une fois elle était venue passer des mois entiers à Sablaines et, en toute circonstance, de même que son ancienne camarade de pension au Sacré-Cœur, elle avait témoigné à Suzanne cette tendre affection que les femmes qui n'ont plus rien à aimer conservent pour l'être qui leur plaît et que le hasard ou le devoir a placé sur leur chemin.

Suzanne se dit :

— Je la verrai.

Mais elle se sentait abattue, désespérée. Elle appela Suzanne. Dès leurs premières années, à Dunemaine, elles s'étaient sentimentalement l'une vers l'autre par un courant de sympathie. A Sablaines, le lien d'amitié qui s'était naturellement formé entre elles n'avait fait que se resserrer de jour en jour. La pauvre vieille domestique était aussi affligée que celle qu'elle considérait comme sa jeune maîtresse. Elle lui demanda :

— Eh bien ! vous avez vu le baron de Breux ?

— A l'instant.

— Que vous a-t-il dit ?

— Que je n'ai qu'une chose à faire...

— Laquelle ?

— Quitter cette maison qui est à lui.

— Pour aller où ?...

— Devant moi, au hasard, à la recherche de moyens d'existence.

— Et vous allez partir ?

— Il le faut. Aide-moi à faire mes préparatifs, ma bonne.

— Qu'emporterez-vous ?

— Plus encore que je n'ai apporté à mon entrée à Sablaines... car je n'avais rien alors, ma chère Suzanne... tu t'en souviens ?...

— Hélas ! Si vous savez comme il m'en coûte de penser que vous allez me quitter !...

— Que ferai-tu ?

— Je ne sais... Tous mes projets sont envolés... Je comptais rester près de vous dans cette demeure qui devrait vous appartenir...

— Tu ne voudras pas servir le baron de Breux ?

— Oh ! non ! D'ailleurs ne dit-on pas qu'il a déjà l'intention de vendre le domaine...

— Vrai ?...

— Le bruit en court et je ne doute pas qu'il ne le fasse... Sablaines lui rappellerait trop de tristes souvenirs.

— Alors tu te retireras dans ta maisonnette du bourg, la maison de tes parents... Tu as de petites rentes...

— Suffisantes pour une vieille comme moi... Madame m'a toujours été bonne...

— Tu te plaindras de ce pays, Suzanne. C'est le tien... On aime toujours son pays... Moi je ne peux pas aimer le mien puisque je ne le connais pas...

— Et vous allez être seule dans cet Paris, sans amis... sans place... sans ressources peut-être...

— Que veux-tu ?... C'est la destinée...

— Si vous me le permettiez...

Suzanne s'arrêta. Sa voix s'était attendrie... Son regard de bon chien d'aveugle interrogeait la jeune fille. Encouragée par un sourire, elle dit :

— Je vous accompagnerais là-bas... Je vous servirais de bonne... Nous prendrions une chambre, un tout petit appartement... Madame m'a donné des meubles ... Ce serait facile... S'il vous arrivait malheur...

Spontanément un mouvement du cœur. Elle passa ses bras autour du cou de la pauvre femme et l'embrassa avec effusion. Mais en même temps l'amertume de son cœur déborda. Des larmes abondantes s'échappèrent de ses yeux et elle murmura :

— Non, ma chère Suzanne, je ne veux pas t'imposer ce sacrifice. Reste ici. Retire-toi dans ta maison... Je t'écrirai souvent... Si la fortune m'est contraire... S'il m'est impossible de trouver un moyen de vivre, je te jure que je viendrai te retrouver... te demander asile pour quelques jours. Ensuite je chercherai un couvent pour me retirer... un couvent où on veuille accepter une pauvre fille comme moi... sans dot... C'est sans doute ce qui m'attend...

Elle eut une nouvelle crise de larmes... Suzanne essaya de la soutenir, de la consoler.

— Tout ce que j'ai est à vous ! Ne l'oubliez pas !

— Non.

Un domestique frappa à la porte. Suzanne essuya vivement ses yeux. Le valet dit :

— Monsieur Brissonnet demande s'il peut voir mademoiselle...

— M. Brissonnet ? fit-elle surprise.

— Oui, mademoiselle.

— Le notaire ?

— Sans doute.

— Où est-il ?

— Dans le vestibule.

— Priez-le de monter.

— Un traître ! gronda la vieille Suzanne, dès que le domestique fut sorti.

— Que dis-tu ?

— Je dis : Un traître !...

— Pourquoi ?

— Une idée que j'ai ! Plus tard, vous la connaîtrez... Que vient-il faire ici ?...

Des pas se firent entendre.

— Laissez-nous, dit la jeune fille, mais ne l'éloignez pas...

Lorsque M. Brissonnet, l'homme intègre, le phénix de la probité de la Mayenne, entra dans la chambre de sa victime, il s'inclina avec toutes les apparences d'un douloureux respect et la commisération qu'en homme de cœur éprouve à la vue d'une grande infortune imméritée.

— Pardon, dit-il, mademoiselle Espérance, de vous avoir tant fait attendre ma visite.

Il ajouta avec une hypocrite compassion :

A suivre.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLARO. — Le Conseil d'Etat a rejeté les protestations contre les élections municipales qui ont eu lieu en mai dernier à Solaro.

SAN-MARTINO. — M. Retali Jean-Baptiste, adjoint au maire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de San-Martino, en remplacement de M. Tomasi, démissionnaire.

ILE-ROUSSE. — L'honorable famille Mariotti, d'Ile-Rousse, vient d'être cruellement éprouvée dans ses affections les plus chères, par la mort de la jeune Thérèse Mariotti.

Cette enfant, âgée de treize ans à peine, a été emportée par une terrible maladie que n'ont pu enrayer ni les soins de la science, ni l'affection de ses chers parents. D'une intelligence supérieure, d'une piété angélique, la jeune Thérèse avait le don d'attirer les cœurs. Semblable à ces fleurs qui ne viennent que dans des parterres privilégiés, elle n'était pas faite pour vivre ici-bas. Le ciel dont elle parlait sans cesse devant bientôt la recevoir, et on peut dire avec raison, comme le poète : « Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin ».

La population d'Ile-Rousse a eu le triste devoir d'accompagner la chère dépouille à sa dernière demeure, et offre, aux chers parents laissés inconsolables sur cette pauvre terre, ses plus sincères sentiments de compatissance. — C. E.

TALLANO. — M. Ortoli Charles, notaire, ancien conseiller d'arrondissement à Saint-André de Tallano, est nommé percepteur de 3e classe dans les Hautes-Alpes.

PILA-CANALE. — M. Pancrace Filippi est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Pila-Canale, en remplacement de M. Charles Poli.

CALENZANA. — Ce matin à la pointe du jour les cloches sonnaient à toute volée. J'ai demandé de quoi il s'agissait ; on me répondit : On va prendre la statue de Sainte-Restitude, qui se trouve dans une chapelle à un kilomètre du village. Je me lève de suite, je vais vers la confrérie, trois cents confrères se trouvent réunis dans une chapelle située près la grande église paroissiale ; à sept heures la procession part, les femmes sont nombreuses ; on arrive à la chapelle où l'on fait des prières, et l'on s'arrête un quart d'heure, on prend la statue, et l'on défile, ce qui était édifiant : plus de cinq cents hommes la suivaient. On arrive au village, les femmes, les vieillards se trouvent sur la place de l'église, à la vue de cette belle et magnifique statue, tout le monde s'incline. Quoique un peu sceptique, j'ai été édifié, et je puis dire que l'homme n'importe à quelle nation qu'il appartienne a besoin d'un culte ; et malheur à celui qui ne croit pas. La grande fête de notre patronne Sainte Restitude se célébrera à Calenzana, avec une grande pompe, le 24 mai prochain ; notre vénérable curé fait des efforts pour rehausser cette grande fête car Sainte-Restitude était la patronne du diocèse de Sagone, et, c'est pour cela que de nombreux pèlerins arrivent, tous les ans, pour vénérer le tombeau de Sainte-Restitude.

PHILIPPE.

AMBIEGNA. — M. l'abbé Marcangeli est nommé curé d'Ambiegna.

Bulletin Financier

Paris, 24 avril 1909.

Marché irrégulier et faible sur la Rente Française à 97.50. Fonds Etrangers discutés. Les Sociétés de Crédit restent très fermes. La Société Générale s'avance à 665.

Valeurs industrielles et de traction dans leurs cours précédents. On recherche le Bec Auer à 771. Les titres russes et espagnols sont en nouvelle avance. Rio à 1.830.

Au comptant en Banque, l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing s'inscrit à 240. Une recette brute de 0.42 par kilomètre-voiture a été atteinte en 1909 sur les lignes secondaires en exploitation.

L'action Mines de Zinc du Cap Bon est en nouvelle avance à 455.

L'obligation Port de Bahia est bien tenue à 455. L'intensité du mouvement du port se maintient d'une façon très satisfaisante.

En vertu des décisions prises par l'assemblée extraordinaire du 30 mars-2 avril 1909, la Société des Usines du Lauzun après avoir réduit de moitié son capital l'augmente actuellement de 3 millions de deuxièmes par la création de 30 000 actions nouvelles de 60 frs, soit fr : 86.50. Un droit de préférence jusqu'à concurrence de 25.000 actions est réservé aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes. La souscription ouverte dès maintenant sera close le 15 mai 1909.

Au prix de 430 frs auquel elles sont offertes par le Crédit Mobilier Français, les 20.000 obligations 5 0/0 or de 500 frs de la Cie des chemins de fer de Goyaz donnent un rendement de 5.81 0/0 sans compter la prime de remboursement.

Peu de variations en clôture Français.

HENRI MUSSO

Mardi matin, au lever du jour, le glas funèbre sonnait tristement et annonçait à notre ville éplorée la douloureuse nouvelle de la mort d'Henri Musso, l'ami que nous pleurons...

Après deux mois de souffrances, qu'il supporta avec une admirable résignation, au moment même où le mal semblait enfin vaincu, une crise cardiaque inattendue l'enlevait en quelques heures à l'affection des siens, à la sympathie d'une ville entière...

La mort se complait, trop souvent hélas ! à ces lugubres coups qui rendent nos regrets plus vifs et notre douleur plus profonde.

Avant que la tombe de cet ami si cher se ferme, nous avons tenu à rappeler ici toutes les qualités de cet homme de cœur, tous les dons de cette intelligence d'élite.

Henri Musso, d'abord élève au Lycée de Bastia, avait fait ses humanités au Collège Saint-Ignace à Marseille ; puis, ses trois années de droit terminées, il se fit inscrire au barreau de Bastia. Les succès qu'il remporta comme avocat, sa connaissance approfondie du droit, l'intégrité et la rectitude de son caractère, l'élégance exquise de sa parole, tout appelait sur lui l'attention des chefs de notre Cour d'appel. Peu après son entrée au barreau, il fut attaché au Parquet du Procureur général. Il y a un an à peine, il était nommé juge suppléant près le Tribunal de Première Instance de notre ville, et, malgré sa jeunesse, ses chefs n'hésitèrent point à lui confier, par intérim les fonctions difficiles et délicates de juge d'instruction, où il fit montre d'un tact parfait et d'une profonde connaissance des passions humaines.

Ces notes brèves sur la vie publique d'Henri Musso montrent combien l'avenir se présentait à lui brillant et plein de promesses... La mort a anéanti toutes ces belles espérances ; ses chefs et ses collègues perdent en lui un collaborateur précieux, plein de zèle, de droiture et d'intelligence.

Mais, plus cruelle encore est la perte que fait sa famille, dont il était la joie et l'orgueil, — que font ses amis, dont il emporte les regrets attristés et affectueux...

Car Henri Musso ne laisse derrière lui que sympathies et regrets. Il était par excellence l'ami fidèle et sûr, qui appelait la confiance, que l'on trouvait, dans les circonstances pénibles de la vie, toujours prêt à donner un avis, un conseil, un réconfort... Cœur généreux, plein de sentiments délicats, serviable à tous, il n'avait avec ceux qui l'entouraient que des rapports affectueux. Homme du monde accompli, causeur plein de charme, à la parole captivante, sa disparition laisse dans la société bastiaise, qui l'aimait et le rechercha tant, un vide irréparable. Disons enfin, qu'à maintes reprises, Henri Musso — sous le pseudonyme de VIOLETTE — collabora à nos quotidiens. Ses articles pétillants de verve et d'esprit, ses chroniques théâtrales rédigées avec tant de maîtrise et de finesse, étaient généralement appréciés des lecteurs.

La tristesse qu'inspire naturellement une mort prématurée s'accroît et redouble quand on songe qu'elle frappe un homme de vingt-six ans au seuil de la vie, qui s'annonçait pour lui si belle, où il entrait plein de confiance et d'espoir, quand on songe qu'elle fauche impitoyablement un être si admirablement doué de tous les dons de l'esprit et du cœur.

Aussi, ce ne sont point de vaines consolations que nous tenterons d'offrir au père et à la mère désolés de notre incomparable ami. Nous nous inclinons respectueusement devant leur grande douleur, et nous y prenons part avec la plus poignante tristesse de notre cœur...

J. G.

Les Obsèques

Les obsèques de M. Henri Musso, qui ont eu lieu à onze heures du matin, ont été très impressionnantes par l'affluence considérable qui s'y pressait, par l'appareil officiel, et aussi par l'émotion qui étreignait tous ceux qui y assistaient.

Sur le cercueil, on avait placé la robe du magistrat et une splendide couronne en fleurs naturelles offerte par son ami intime, M. Joseph Gregori.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Costa, substitut du Procureur de la République ; Morelli, juge suppléant ; Joseph Ajaccio, Louis Mozer, Alexandre Gaudin et Pierre Angeli avocats.

Quatre belles couronnes avaient été offertes par les cousines et cousins, par les membres du tribunal civil, par M. Minighetti, économe du lycée, cousin germain, et par les camarades et amis du regretté défunt.

Le deuil était conduit par le père, M. J. A. Musso, armateur, membre de la Chambre de Commerce ; les frères, MM. Alexandre et Joseph Musso ; le beau-frère, M. Joseph Carreça ; les Membres du tribunal et du parquet de 1re instance en robes ; M. Moretti, bâtonnier et une délégation de l'ordre des Avocats en robes ; les cousins germains MM. Orenga, Campocasso et Minighetti.

Dans l'imposant cortège, on remarquait MM. le Premier Président, le Procureur Général, les magistrats de la Cour ; M. Joseph Orenga, président, et les membres du tribunal de commerce ; M. Philippe de Suzzoni, président, et les membres de la Chambre de Commerce ; M. le Consul général d'Italie ; M. le colonel Brundeau, du 173e d'infanterie ; M. le maire Gaudin ; la plupart des fonctionnaires ; un grand nombre de nos concitoyens appartenant à toutes les classes de la société.

Sur le passage du cortège, les magasins étaient fermés.

Après l'absoute, qui a été donnée en l'église Saint-Jean, le cortège a remonté les boulevards, et s'est arrêté au rond-point du Palais de Justice ; le cercueil a été placé sur un reposoir, et M. Alexandre Gaudin, avocat, a prononcé le discours que nous reproduisons plus bas.

Après ce discours, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Discours de M. Alexandre Gaudin

Messieurs,

J'aurais voulu venir uniquement au nom des amis personnels d'Henri Musso apporter sur sa tombe l'expression d'une douleur qui nous laisse anéantis.

Mais les liens affectueux qui nous unirent toujours l'un à l'autre et la constance de notre longue et étroite amitié, me valent aujourd'hui une délégation de notre Bâtonnier, et le triste privilège de venir, au nom de tous ses confrères du barreau, accompagner son cercueil d'un dernier adieu.

Et si je pense aux années heureuses que nous avons vécues côte à côte, aux joies comme aux peines que nous avons toujours intimement partagées ; si je pense que nous avons ensemble, avec les mêmes illusions, franchi le seuil du temple de la Justice ; si je me reporte enfin à tout un passé qui ne saurait hélas ! être lointain, je demeure stupéfait devant le cadavre aujourd'hui refroidi d'Henri Musso.

Sa constitution délicate et fébrile avait maintes fois alarmé sa famille, mais les soins constants et dévoués dont on n'avait cessé de l'entourer paraissaient avoir écarté toute crainte, et l'on pouvait penser que la jeunesse aurait raffermi sa santé.

Puis, il y a deux mois, la maladie qui devait l'emporter fondit sur lui, et avant hier, dans la splendeur ironique d'une matinée de printemps, le glas funèbre nous annonçait sa mort.

Ce que fut Henri Musso, Messieurs, chacun de vous le sait, car sa nature exubérante et loyale ne cachait rien d'elle-même, et tous ceux, confrères, magistrats ou amis qui vécurent dans son intimité ou qui simplement l'approchèrent ont gardé de ses qualités de cœur et d'esprit le souvenir le plus sympathique.

Inscrit au barreau de Bastia le 15 novembre 1904, il sut rapidement conquérir et l'estime de ses confrères par la loyauté de son caractère, et la sympathie des juges par sa parole éloquente et facile.

Récemment les qualités réelles de son intelligence et, sa connaissance approfondie des sciences juridiques lui ouvraient, à 25 ans les portes de la magistrature.

Dans ses nouvelles fonctions de juge suppléant, il sut, comme au barreau, déployer la souplesse de ses moyens, et je suis sûr de traduire fidèlement les sentiments des membres du tribunal en disant que tous avaient pour Henri Musso la plus sincère estime.

Tout enfin paraissait concourir au bonheur de ce pauvre ami que la mort guettait cependant avec une âpre férocité.

Et aujourd'hui que nous sommes tous ici réunis autour de son cercueil pour apporter à sa dépouille mortelle le dernier hommage, sinon la dernière pensée, je veux, au père épleuré qui l'aimait tant, à la mère, à la sœur inconsolables qui versent en ce moment toutes les larmes de leur cœur, apporter le témoignage de la douleur sincère de ses confrères, de l'immense affliction de ses amis.

Au malheureux frère qui reste aujourd'hui mon meilleur ami, je demanderai de l'accompagner quelques fois sur cette tombe, où nous évoquerons ensemble le souvenir d'Henri.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Une affaire de dévastation de récoltes amène devant le tribunal le berger Trinca. Sur plaidoirie de Me Moretti le tribunal remettant simplement la contravention de dommage à la propriété d'autrui, condamne le prévenu à 10 francs d'amende.

Plusieurs affaires de diffamation et injures sont renvoyées au 24 juin.

Affaire Mori et consorts

L'affaire de la bagarre du Vieux-Port, qui avait été renvoyée en continuation à aujourd'hui, est ensuite appelée. On entend d'abord des témoins cités à la requête du ministère public, qui complètent par leurs explications les témoignages d'hier.

M. Agostini, procureur de la République, donne lecture des certificats médicaux, puis retrace la scène du 12 mars. Une pareille bagarre, entre gens du même métier, doit entraîner une répression sévère si l'on veut éviter le retour de rixes plus graves.

Après avoir renoncé à l'accusation en ce qui concerne la femme Paolini Hélène, M. le Procureur de la République, conclut à la condamnation des autres prévenus.

Au cours de son réquisitoire l'honorable organe du ministère public renouvelle à M. Hannequin, commissaire central, les félicitations que lui avait adressées la veille M. le Président Vanmer 3e Morelli.

A tour de rôle, les honorables défenseurs, au nombre de neuf, prennent ensuite la parole. Ce sont Mes de Caraffa, Angeli, de Montera, Farinole, Grimaldi, Tommasi, Ramelli, Mozer et Moretti.

Après les plaidoiries, le tribunal renvoie à prononcer à l'audience de mercredi prochain.

Nécrologie

Madame Bozzani

Un troisième deuil en peu de semaines vient de frapper la famille Bozzani : Mme veuve Jacques Bozzani s'est éteinte dans sa soixante-treizième année.

L'âge et les infirmités l'avaient obligée depuis quelque temps à abandonner à ses enfants la direction de son importante fabrique de pâtes alimentaires, et elle jouissait d'un repos honorablement acquis par une vie très active. Elle n'a pu en jouir longtemps. Cette excellente femme, si estimée de tous ceux qui la connaissaient, sera particulièrement regrettée des malheureux qu'elle secourait généreusement, toute heureuse de pouvoir adoucir les infortunes qu'elle connaissait. C'était aussi une fervente chrétienne, associée à plusieurs œuvres pieuses, et tâchant toujours de faire le plus de bien possible.

Aussi, à ses obsèques, l'affluence était considérable. Le deuil était conduit par le fils, M. Antoine Bozzani, le gendre, M. François Rocchesani, et d'autres parents. L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie, et l'inhumation a été faite dans le beau caveau de la famille, au cimetière.

Nous adressons à MM. Bozzani, Rocchesani, Casanova et à leurs familles toutes nos condoléances.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Les régates Nice Ajaccio

C'est aujourd'hui qu'arriveront dans notre port, les monstres petits yachts qui auront pris part aux régates organisées entre Nice et Ajaccio, par le Club nautique de Nice.

A cette occasion, le cercle du Sport a décidé d'organiser une matinée dansante en l'honneur des membres du Club.

M. Chanchard, le président du Club, est arrivé hier à Ajaccio, par le contre-torpilleur « Hallebarde ».

Nous publierons le compte-rendu de la fête.

Nos Touristes

Sont arrivés :

M. et Mme Ernest Barthélemy, M. Moutrier, M. et Mme Mercier, M. Sylvain Ignace, Mlle Yoos, M. et Mme H. Mercier, M. et Mme Forcioli, M. Kaestner.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Vol

Un jeune homme de 16 à 18 ans, profitant de ce que M. Boutin, charcutier, Cours Napoléon, était dans son arrière-boutique, pénétra dans le magasin et s'empara d'une somme de 40 francs qui se trouvait dans un bol et dans le tiroir-caisse.

M. Boutin a pu donner le signalement du voleur, qui est activement recherché.

Au Port

Le « Golo », venant de Nice.

— Le « Golo, » parti pour Nice.

— Le « Venezuela, » parti pour Bône.

Etat Civil

NAISSANCES

Luca Marie-Catherine.

Mauvaises digestions Idées noires

Guérison d'un nourrisseur.

La digestion est de toutes les opérations corporelles, celle qui influe le plus sur l'état moral de l'individu. Elle nous rend habituellement tristes, gais, taciturnes, parleurs moroses ou mélancoliques, sans que nous en doutions et surtout sans que nos passions nous y refuser. Les mauvaises digestions avaient rendu triste M. A. Marty nourrisseur à Ermont (Seine-et-Oise), elles l'avaient rendu enclin aux idées noires. Les pilules Pink ont heureusement procuré à M. Marty des digestions parfaites, ont guéri son mauvais estomac, et maintenant il a retrouvé toute sa bonne humeur.

M. Marty (Cl. Dossaire, Ermont)

« J'ai été très satisfait, écrit-il, du traitement des pilules Pink. Mon mauvais estomac, mesmanvaises digestions m'avaient mis dans un bien mauvais état de santé. M alimentant très mal, j'étais devenu d'une grande faiblesse, j'avais très mauvaise mine et mon esprit était constamment traversé d'idées noires. Après avoir pris plusieurs remèdes sans succès on m'a ordonné les pilules Pink. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Mes digestions sont de suite devenues meilleures et immédiatement mon état général s'est amélioré. J'ai été complètement guéri en peu de temps. »

Vous tous qui avez à vous plaindre de votre estomac, et qui ne pouvez, par conséquent, jouir du plaisir de la table, le seul qui peut nous rester, alors que les autres nous ont été enlevés, pensez aux pilules Pink et aux nombreuses guérisons qu'elles ont données. Ne persistez pas à rester de côté de ceux qui souffrent inutilement. Faites un essai, et tout comme M. Marty vous retrouverez la bonne humeur que seules les bonnes digestions procurent.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gabbie, 25, Rue Bolte, Paris. Frs. 3.50 la boîte, Frs. 17.50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16° à midi 20°. + 5 6 heures du soir + 16°. Maxima + 22°. Minima + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, Id.

A l'arrivée

M. Lefaivre-Dupaigre, inspecteur général de l'Université.

Mois de Marie

Les Exercices du Mois de Marie commenceront aujourd'hui vendredi, 30 avril. A Saint-Jean, ils auront lieu le soir, à 5 heures et demie et 8 heures.

— A Capannelle, les mêmes exercices auront lieu à 4 heures et demie du soir.

Enregistrement

Nous apprenons avec plaisir que MM. les receveurs conservateurs Guitton et Luciani, à Bastia ; Ferry, à Calvi ; Pint, à Campile ; Poli, à Saint-Florent ; Viel, à Ile-Rousse ; Alarzot, à Regliano ; Jauffret, à Porto, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe.

Toutes nos félicitations à ces honorables fonctionnaires.

Réserve et Territoriale

M. l'officier d'administration de 2e classe Garelli, des bureaux de l'intendance, dans la 2e région, est désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

M. le docteur Villanova, médecin aide-major de 1re classe dans l'armée territoriale, passe de la 2e à la 11e région.

Matinée musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront, dimanche, 2 mai, une matinée musicale, dans le local de la Chambre Musicale, rue de l'Intendance, 4.

M. et Mme Giannarelli prient les personnes qui, d'habitude, leur font l'honneur d'assister à leurs auditions, de considérer cet avis comme invitation.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants sont invités à assister, à la réunion extraordinaire, dimanche, 2 mai, à 8 heures et demie dans une des salles de la mairie.

La Président, Pierre Luciani.

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués et non syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir vendredi 29, à 8 heures et demie, à la Bourse du travail place Calotta.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont avertis que le lieu de réunion le 1er Mai, pour le banquet, aura lieu au siège social, à 9 heures du matin.

Le Président, Vendasi.

BOURSE DU TRAVAIL. — Les ouvriers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail, place Calotta, samedi, 1er mai, à 8 heures et demie du matin. Le camarade André G, donnera une conférence sur le 1er mai, jour de revendications ouvrières.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi, 1er mai 1909

Première représentation à Bastia

de la troupe Dargès

PRÊTE-MOI TA FEMME

Vaudeville de Devillers

l'Anglais tel qu'on le parle

Pièce de Tristan Bernard

Etat-Civil

MARIAGES

Santelmi Joseph, de Cervione, et Frediani Jeanne-Marie, de Valle de Campoloro.

DÉCÈS

Garini Paul-Léon, 14 mois, de Bastia.

Musso Henri-Marie-Dominique, 26 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00237

BOURSE DE PARIS

	28 avril — 29 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	97.30 — 97.15
de 3 0/0 amortis.	98.35 — 98.15
ex-coupon	

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 29 avril.

M. Rinieri est nommé huissier à Bastia, en remplacement de son frère, décédé.

Conseil des Ministres

Paris, 29 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

POITIERS

Accident de chemin de fer

Poitiers 29 avril.

Au cours de la manœuvre d'un train de marchandises en gare de Poitiers, un homme d'équipe de la Cie des Chemins de fer a été renversé par une rame de wagons, dont les roues lui ont écrasé la jambe gauche.

Le malheureux employé a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

L'action directe

A MAZAMET

Mazamet, 29 avril.

La grève s'étend, et prend de jour en jour des proportions très inquiétantes.

Les grévistes ne reculent devant aucun acte criminel pour se venger des patrons.

Non contents d'avoir incendié une usine, et d'avoir fait sauter à la dynamite la maison d'un patron, ils ont fait rouler ce matin deux blocs de pierre, de 1.500 à 2.000 kilos chacun, sur une usine.

On n'a à déplorer aucun accident de personnes, mais les dégâts matériels sont énormes.

Deux fontaines ont fait être écrasés.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE dans les Alpes-Maritimes

Retour à Paris

Paris, 29 avril.

Le Président de la République, qui avait repris hier soir à 6 h 55, le train pour Paris au milieu des plus chaleureuses acclamations de la population draguignoise, est rentré ce matin à Paris.

Le Président de la République a été salué, à son arrivée à la gare de Lyon, par tous les Ministres présents à Paris ; par M. Lépine, préfet de police ; par le Général Gouverneur de Paris ; le préfet de la Seine ; le Grand chancelier de la Légion d'honneur ; par les personnalités de la Compagnie P. L. M.

M. Fallières monte dans le document présidentiel qui quitte la gare au milieu des acclamations de la foule et se dirige vers l'Elysée.

L'Agitation DANS LES P. T. T.

Paris, 29 avril.

L'agitation dans les P. T. T. s'étend de plus en plus, à la veille du 1er mai.

Un grand meeting corporatif organisé par l'Association générale des P. T. T., est tenu ce soir, à Tivoli-Vaux-Hall, pour protester contre certaines poursuites.

LILLE

TENTATIVE DE SUICIDE

Désespoir d'amour

Lille, 29 avril.

Un homme âgé d'une trentaine d'années, fils du directeur d'un Casino d'une station balnéaire, a tenté de se suicider la nuit dernière, en se tirant deux coups de revolver dans la région du cœur.

Grâce à un chronomètre que le désespéré portait dans la poche de son gilet, la balle a été amortie, et n'a occasionné qu'une blessure douloureuse, mais pas grave.

Cette tentative de suicide est due au refus éprouvé par le jeune homme d'obtenir la main d'une jeune fille de dix-huit ans qu'il adorait.

Les Gaspillages dans la Marine

La Commission d'enquête

Brest, 29 avril.

La Commission d'enquête de la marine a visité aujourd'hui quelques bâtiments de l'escadre du Nord.

Afin de permettre aux membres de la commission d'enquête de visiter ces navires, le ministre de la Marine avait donné l'ordre à l'escadre du nord, qui se trouvait au polygone naval de Quélern, de rallier Brest.

LES TROUBLES OTTOMANS

LE SORT D'ABDUL-HAMID

Constantinople, 29 avril.

Abdul Hamid a été expédié, pendant la nuit, à Salonique où il vivra dans l'exil en attendant que la Cour martiale se prononce sur son sort.

Le Sultan détrôné avait exprimé le désir d'habiter le palais Tchéragan, où le sultan Mourad était emprisonné.

Toutes les femmes du harem du vieux Sultan ont été conduites les unes dans le vieux sérail, les autres dans divers palais à la campagne.

Le tribunal de guerre, qui a prononcé déjà six cents exécutions ne tardera pas à prendre une décision sur le sort d'Abdul Hamid.

L'avènement DE MOHAMED V

Notification aux Puissances

Constantinople, 29 avril.

Le gouvernement ottoman a notifié aujourd'hui aux puissances l'avènement au trône du nouveau Sultan, sous le nom de Mohamed V.

EN ASIE MINEURE

Les Massacres de Chrétiens

30.000 Victimes

Londres, 29 avril.

Une dépêche d'Adana annonce que les massacres continuent en Asie Mineure.

Le dernier bilan, qui vient d'être arrêté, porte le nombre des victimes de cet horrible massacre, au chiffre énorme de 30.000.

On prétend que les troupes, qui avaient été envoyées pour le maintien de l'ordre, ont participé aux massacres des chrétiens.

EN ITALIE

Entrevue de Souverains à Naples

Naples, 29 avril.

Le roi et la reine d'Angleterre ont eu ce matin une entrevue avec les Souverains Italiens, à Bella, près de Naples.

L'entrevue a été pleine de cordialité.

Les Souverains italiens ont donné un grand déjeuner en l'honneur de S. M. Edouard VII et de la reine Alexandra.

AU VÉNÉZUÉLA

L'intérim du Vice-président Velutini

Caracas, 29 avril.

Le président Gomez, étant parti en congé à Maracay, l'intérim de la présidence a été confié au vice-président Velutini, qui est originaire de la Corse.

Le service télégraphique sera mis à partir de la semaine prochaine, à la disposition du public, le général Gomez ayant conclu avant son départ un accord définitif avec la Compagnie française des Câbles.

MONACO

ARRESTATION D'UN FOU

Monaco, 28 avril.

La justice monégasque a procédé à l'interrogatoire d'un nommé Verbier, âgé de 23 ans, originaire de la Haute-Garonne, qui a été arrêté hier, pour s'être flatté publiquement de l'intention de tuer le Président de la République.

On a tout lieu de croire que l'on se trouve en présence d'un fou ou d'un alcoolique.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

11, Rue de Vienne, Bastia

Service régulier entre

la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 26 avril par steamer *Saint-Jean*, pour Philippeville, Rouen, Le Havre et Anvers.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blé dure*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières fileuses et emballeuses

FABRIQUE de CARREAUX mosaïques

en ciment comprimé

unis, à dessins, simili-marbre

Grand choix de dessins et couleurs

TUILERIE ET BRIQUETERIE MÉCANIQUES

TUILES ET BRIQUES SUPÉRIEURES

en tous genres

Production : 10.000 pièces par jour

CHAUX GRASSE

de qualité supérieure

CHAUX HYDRAULIQUE. — CIMENTS

Plâtres

Fers et Aciers en barres

Fers à planchers I

BOIS DE CONSTRUCTION

Madriers, Planches, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins de vente :

Bastia, 2, Avenue Carnot.

Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON & Cie

Francardo (Corse)

HATEZ-VOUS

Il reste encore

250.000 billets

100.000 à 50.000

Total des lots 621.100 francs

Tirage officiel de la Grande Loterie Nationale

GRANDE LOTERIE NATIONALE

ARTISTES LYRIQUES

DERNIERS BILLETS

Tirage irrévocable :

15 JUIN 1909

Une somme payable

FAIRE FORTUNE

BILLET : UN FRANC

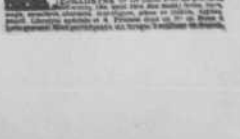

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui pourvoira que la chûte Sève capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sans pli fermé (timbre de la Réponse), notre avis les plus grands détails se rendre au Laboratoire OLBÉ, 33, Rue des Martyrs, part. MON., PARIS.

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publié par Cadres Officiers de Bourse des Temps, du cours des Coupons
16, Place du Havre, 16
PARIS
ORDRES DE BOURSE Traitement gratuit de Coupons CONTENTIEUX

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiateurs, ions, plantes, hypnotisme, et que chacune peut mettre chez soi. — Se traitent les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de l'estomac, Asthme, Bain, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20 000 MALADES SOLVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 95 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Grand du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 8, Rue Boudreau, 17, envoi, M.08, Paris

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sans les ennuis par cet unique remède.
M. Dépensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc mis à votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, varices et j'ai toujours constaté les meilleurs résultats. C'est bien pour cela que je recommande à tous les malades souffrant de ces affections. Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dupessier, 37, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gallochio.

20 fes à gagner par jour
on vendant nos nouveaux articles sensationnels, suffit de les montrer pour les vendre, vente assurée et immédiate. Ecrire Inventions Pratiques, 59, rue de Lancry, Paris.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

A tous et partout
30 à 50 frs par semaine chez soi à Messieurs et Dames ayant loisirs, travail facile et agréable apporté en ligne sérieuse et bien rém. Ecrire Publicité Pratique, 59, rue de Lancry, Paris.

Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication indispensable à tout commerçant, à tout industriel, à tout propriétaire, à tout agriculteur, à tout touriste, qui désire se tenir au courant de tout ce qui se passe dans l'île de la Corse.
Les Indicateurs CORSE sont en vente chez tous les LIBRAIRES & DÉPOSITAIRES de Journaux, Librairies, Bureaux de Tabac, etc., etc., dans toute la Corse.
Une CARTE SPÉCIALE dans chaque numéro, indique les localités où les journaux sont vendus.
Les NOTICES GÉOGRAPHIQUES renferment les renseignements détaillés à consulter en cas de voyage.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES, qui n'est autre description détaillée de toutes les communes, renseignements administratifs et postaux, etc.
Ces Indicateurs, parfaitement à chaque région économique, ont leur emploi tout indiqué dans toutes les maisons de grande, moyenne & petite vente qui s'intéressent à la Corse.
PRIX : 30 Cts. EN VENTE PARTOUT
Chez l'Editeur MASCHI, 33, Rue Vivaux, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Pavements. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rames et Tôles
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corse, 1

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orsato BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilins. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

LA POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : *la manque d'appetit*, la *migraine*, la *gastralgie*, la *balonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous côtés, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 francs
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L.-M. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNEE — N° 9120 — SAMEDI 1er MAI 1909

00238

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2fr 50	5 fr.	9 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, un an de plus : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Philippe et Jacques
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 38 m. — Coucher, 6 h. 24 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 5.
Fête de Demain : Patronage de St Joseph.

30 AVRIL

UN CENTENAIRE !

J.-B. CERVONI

Il y a cent ans, le 22 avril 1809, Napoléon remportait sur les Autrichiens la victoire d'Eckmühl. C'était le prélude des brillantes opérations militaires de cette mémorable campagne qui devait se terminer par l'étonnante victoire de Wagram.

La bataille d'Eckmühl ne fut pas des plus meurtrières, mais nous eûmes à déplorer la perte du général de division Cervoni, la fleur des preux et l'un des meilleurs officiers de l'armée française.

Jean-Baptiste Cervoni naquit à Soveris, petit village situé à quelques kilomètres d'Omessa, dans l'arrondissement de Corte, vers 1768.

Il était issu d'une honorable famille, et son père avait été l'un des plus chauds partisans de la cause de l'Indépendance.

Il se destina d'abord au barreau. Il fit ses études à l'Université de Pise, puis à celle de Rome, et il s'adonna avec ferveur à la lecture des classiques italiens. Maintes fois il eut occasion de mettre en relief ses aptitudes littéraires.

Mais ayant manqué à sa véritable vocation, il est entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière des armes. Les circonstances allaient le favoriser.

L'Europe frémit au souffle puissant et généreux de la Révolution. Les rois, tremblants sur leurs trônes, scrutent d'un œil hagard l'horizon menaçant et attendent avec inquiétude les résultats de l'ouragan populaire... La France a besoin de ses enfants. La Patrie est déclarée en danger.

N'écoutant que son patriotisme, Cervoni s'engagea dans le régiment Royal-Corse. Il pourra donner ainsi libre cours à ses instincts belliqueux. En 1792, il était officier.

Dès lors, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire.

Au siège de Toulon, Cervoni montra de réels talents de tacticien. En récompense de ses prodiges de valeur, il fut nommé général de brigade (janvier 1794).

En novembre 1795, sous Schérer, il se signala à la bataille de Loano.

En 1796 1797, il seconda habilement Bonaparte en Italie, et se couvrit de gloire au passage du pont de Lodi. La part brillante qu'il prit à cette mémorable campagne lui valut le grade de général de division.

Il avait à peine trente ans.

En 1798, il contribua à réprimer l'émeute de Rome qui avait coûté la vie au général Duphot.

Ses allures républicaines déplurent à Bonaparte qui le tint à l'écart.

Cervoni refusa de s'associer au coup d'Etat du 18 Brumaire.

Il ne fut jamais bien en cour à cause de l'indépendance de son caractère et du libéralisme de ses opinions.

Dans cette demi-disgrâce il commanda, jusqu'à 1805, la 8e division militaire à Marseille.

Son attachement pour la Corse était profond et il ne cessa de protester contre l'administration tyrannique du général Morand.

Cervoni se morfondait dans l'inaction, tandis que ses compagnons d'armes remportaient les immortelles victoires d'Austerlitz et d'Iéna.

En 1809, il obtint de faire partie de la Grande Armée. Il n'était pas au service d'un homme ou d'un parti, mais ce qui le guidait c'était l'idée plus grande et plus noble de la Patrie.

Le 22 avril 1809, à la bataille d'Eckmühl, Cervoni devait trouver glorieusement la mort. Dès le début de l'action, Napoléon lui avait dit en lui désignant une position ennemie : « Là est votre bâton de maréchal ! »

Il venait par une manœuvre savante d'assurer la victoire, lorsqu'un boulet lui fracassa la tête.

Sa mort causa de vifs regrets à Napoléon.

Sans doute, comme tant d'autres, Cervoni aurait mérité cette vieille dignité de maréchal de France, devenue la plus haute et la plus enviée.

Dans son « Histoire de Napoléon, » Tissot consacre ces lignes à la mémoire de ce vaillant soldat : « Au nombre des morts qui, de notre côté, s'élèva à près de deux mille, était l'un des compagnons de gloire des vétérans de la Liberté, le général de division Cervoni, dont le front était ceint de lauriers cueillis dans les beaux jours de la République. »

Cervoni était un homme taillé à l'antique. Aussi habile qu'intrépide, chevaleresque et généreux, il mourut comme il avait vécu, en héros.

E. G.

Propos d'actualité

La Révolution

L'ineffable M. Pataud, de la C. G. T., s'amuse maintenant à prononcer des oracles. Supposons un tout petit instant que M. Pataud ne soit pas un mystificateur, et voyons quelle est sa dernière prédiction. La voici :

« J'ai dit que nous aurions la révolution dans quelques mois, si ce n'est dans quelques semaines. J'ai dit. »

Prononcé sur ce ton sibyllin, cet oracle fait passer la chair de poule. M. Pataud, qui a établi son quartier général au septième étage de la Bourse du travail, a-t-il déjà perdu, à cette hauteur, la conscience des réalités, se croit-il un dieu, ou un demi-dieu ; suppose-t-il, si près du ciel, avoir atteint le paradis socialiste où il ne doit y avoir que des rentiers et plus du tout de prolétaires !

Autant de questions qui sont des énigmes, car M. Pataud, comme tout oracle qui se respecte, est avare de ses paroles ; tous nos confrères qui, émus de l'annonce prochaine de la révolution, sont allés lui demander une interview, n'ont obtenu que d'énigmatiques sarcasmes.

— Cette révolution, demande l'un d'eux, sera-t-elle le fait du comité secret constitué après le meeting de l'Hippodrome ?

— Peut-être.

— Ou bien sera-t-elle la conséquences d'une grève générale ?

— Peut-être.

— Espérez-vous avoir gagné l'armée à la cause de la révolution ?

— Peut-être

— La mot d'ordre sera-t-il donné par la C. G. T. ?

— Peut-être.... Vous saurez tout au moment opportun. Je n'ai pas l'habitude d'annoncer longtemps à l'avance les décisions qui concernent les grèves de l'électricité. Permettez-moi de ne pas dire de la tactique qui m'a toujours réussi. Les capitalistes, les bourgeois connaîtront la révolution, sa date, l'occasion choisie, alors qu'elle sera déjà presque un fait accompli. Un peu de patience ; j'ai dit et je maintiens que vous n'avez plus à attendre que quelques mois seulement, si ce n'est quelques semaines. »

Et voilà ! M. Pataud est gai, à ses heures. De son septième ciel, il doit imaginer le monde sous un jour étrange ; d'après lui, tout ce qui vit, s'agite, travaille sur la machine ronde, aboutit à son cerveau, comme une vaste toile d'araignée, et l'électricité, les chemins de fer, le gaz, l'alimentation, les services publics sont à sa merci : un geste, et tout s'arrête, un geste, et tout se remet en mouvement...

Mais soyons sans inquiétude : la conception de M. Pataud ne correspond heureusement pas, à la réalité ; c'est un rêve merveilleux, sans doute, mais, ce n'est qu'un rêve, conçu entre deux mannilles copieusement arrosées de Pernod. Bien fol qui s'y laisserait prendre ! Cet homme, qui se croit dieu parce qu'il préside à l'électricité, m'a tout l'air d'un vulgaire fumiste, qui nous promène de fabriquer la révolution comme Lemoine nous promettait de fabriquer du diamant... artificiel !

A. CAPELLO.

Les Tribunaux pour Enfants

Une des préoccupations constantes du Parquet de la Seine est d'apporter des améliorations aux informations et aux poursuites relatives aux mineurs traduits en justice.

On sait que ces poursuites font l'objet d'une audience spéciale, tenue le lundi de chaque semaine à la huitième chambre correctionnelle, et qui est présidée par M. Fiery ou par M. Lemercier. La spécialisation de ces audiences a donné d'ailleurs des résultats très heureux, ainsi que le constatait naguère M. Paul Deschanel dans l'article qu'il écrivait pour les lecteurs du *Journal* et dans lequel il commentait le projet de loi qu'il vient de déposer à la Chambre sur la création de tribunaux d'enfants en province.

Aussi, pour améliorer la procédure actuelle, on s'est demandé si on ne pouvait pas modifier l'enquête dont doivent être l'objet, dès le début de l'instruction, le mineur et son entourage. Dans ce but, un des plus précieux collaborateurs du Parquet parisien, M. le substitut de Casabianca, qui s'est adonné à la question de l'enfance coupable et qui l'a approfondie, vient de remanier les méthodes actuelles d'informations, et, à cet effet, il a rédigé à nouveau le texte de la commission rogatoire dite des mineurs, qui avait été établi il y a plus de vingt ans, et qui, par suite, n'était plus en harmonie avec les lois du 27 juin 1904 et du 12 avril 1906. Cette nouvelle commission rogatoire fait mieux ressortir ce qui doit dominer en cette matière, c'est-à-dire l'intérêt de l'enfant, et elle fournit à l'enquêteur d'utiles points de repère.

Voici le nouveau texte :

Attendu qu'il importe d'être complètement renseigné sur le tempérament, le caractère, les habitudes, les fréquentations et les antécédents de l'inculpé ; de connaître exactement le milieu dans lequel il vit ; de savoir quels exemples il trouve dans sa famille, de quelle manière ses parents exercent l'autorité paternelle et remplissent leurs devoirs envers lui ;

Attendu qu'une enquête minutieuse peut seule suggérer au juge d'instruction ou au tribunal la mesure de préservation, ou de correction, qui, dans l'intérêt social et dans l'intérêt de ce mineur, pourrait le mieux faciliter son amendement ; que dès lors, il convient de rechercher notamment :

A. — Pour le mineur de seize à dix-huit ans, s'il doit, quant à la répression, être assimilé à un adulte.

B. — Pour le mineur de seize ans, s'il relève de l'Assistance publique (loi du 27 juin 1904).

Qu'en ce qui concerne tout mineur de dix-huit ans, quel que soit son sexe, il est nécessaire d'examiner s'il échut de l'envoyer dans une colonie pénitentiaire, de le confier à une institution publique ou privée s'adonnant au relèvement de l'enfance, ou

---

99 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

VI

L'AÎNÉ

Le maître examina ces papiers. Ils attestaient que le nommé Etienne, dit l'Albinos, s'était toujours bien conduit.

— Etienne, dit-il, mais Maquart, ça n'est pas un nom.

L'Albinos regarda le maître fixement :

— Mon père et ma mère en avaient un, sans doute, mais ils n'ont pas jugé à propos de me le donner. Je m'appelle donc, Etienne, tout court, et ça ne me gêne pas !

Maquart se sentait mal à l'aise, de plus en plus, en présence de cet homme hautain ; s'il n'avait lieu qu'à lui, certes, il eût flanqué dehors, et vivement, ce galvandeux, qui ne lui disait, décidément, rien qui vaille.

— Mais enfin, pourquoi as-tu quitté Paris ?

— Une idée comme ça ! J'avais besoin de respirer l'air des champs. J'avais assez de la grande ville. Pour un temps, j'ai voulu me mettre au vert.

— Tu comptes donc retourner à Paris ?

— Oui.

— Quand ?

L'Albinos sembla réfléchir une minute, il répondit enfin, goguenard :

— Lorsque j'aurai assez de la campagne !

— Tu obéis alors à ta fantaisie ?

— Autant que possible.

— Mais si tu m'es vraiment utile, je regretterai de te voir partir après quelques mois de séjour ici.

— Je ne vous prends pas en traître ! Je parle toujours franchement ! Mais je n'oublierai jamais les services que vous m'aurez rendus, car je suis reconnaissant, et je serai, toujours, à votre disposition si je puis vous être utile.

— Père, gardons-le, fit encore Antoinette, je l'en prie !

Maquart haussa les épaules.

— Eh bien ! j'y consens ! dit-il enfin ; qu'il reste ! Donc, Etienne, rends-toi utile... Je te donnerai le vivre et le couvert, en attendant. Tu es libre, ici... Agis à ta guise, mais n'entreprends rien, cependant — je veux dire : rien d'important, ça va de soi, sans m'avoir prévenu de ce que tu comptes faire.

— C'est dit ! Et je vous remercie surtout, la belle demoiselle.

Et l'homme, prenant la main de la jeune fille, la baisa respectueusement. Antoinette éprouva, de ce fait si simple, une véritable émotion.

— Eh bien ! Etienne, vas déjeuner, d'abord. Après, le nez au vent... tâche de trouver quelque chose à faire.

L'Albinos s'éloigna.

— Merci, père !... dit la jeune fille.

Elle passa au jardin comme m'sieu Maquart montait en tilbury pour aller à Orléans. L'Albinos, l'ex-troisième régisseur de la troupe dramatique qui donnait des représentations à Versailles le jour de l'enterrement d'Antoine Evrard, resté seul, fit une cabriole.

— La bonne Marion n'a pas menti, fit-il, ce Maquart a un mauvais visage. C'est égal, mon cœur lui en pendant ce moment où je verrai Toussaint. Là, maintenant, ouvrons l'œil. Me voilà à la ferme. Et, comme dit l'autre : « J'y suis, j'y reste. »

VII

LA CHANSON DE L'ALBINOS

Or, l'Albinos était, depuis trois mois, à la ferme. Chacun l'aimait. Il savait rendre service avec une habileté surprenante... C'était un véritable enfant de Paris en cette dernière moitié de notre siècle. Comme tous ses pareils, il était, à la fois, blagueur et naïf, sceptique et crédule... Sa gaieté était intarissable. Il avait beaucoup vu et savait beaucoup de choses, recueillies, par lui, au hasard, au frottement des gens de toutes sortes, à qui il s'était heurté. Il avait lu tout ce qui était tombé entre ses mains, sans ordre, sans classification, le bon et le mauvais, avec une curiosité infatigable. Il avait de bons instincts, s'emballait dès qu'il subissait son impression quelconque qui faisait courir un frisson dans sa chair.

Intelligent, il savait regarder et voir... Il avait un esprit naturel guidé par un raisonnement toujours plein de logique. C'était un type très curieux à observer. Il s'était fait par lui-même... on aurait pu lui appliquer le mot américain « self-made man ». Désireux de jouissances particulières, il les trouvait à chaque coin de rue : dans la chanson d'un passant où il découvrait une poésie ; dans les rires des tout petits enfants qui passent au soleil ; dans le spectacle que lui offrait un régiment qui défile, musique en tête ; dans une belle cérémonie funèbre, hommage rendu à quelque grand homme. On avait pu le rencontrer, partout, dans Paris ; au Jardin-des-Plantes, où les grands fauves lui représentaient le désert et les jungles, dont les écrivains populaires lui avaient décrit les majestueuses profondeurs ; dans les églises, où il se plaisait à entendre la puissante harmonie des orgues, à voir monter l'encens sous les hautes voûtes, à admirer les reflets multicolores que le soleil jette sur les colonnes en passant à travers les vitraux des basiliques ; dans les musées, où il voyait revivre les époques passées, défiler les héros des mythologies, dans les théâtres surtout, grands ou petits, où il avait vu jouer « à l'œil », en quatrième de « Romain », à la claque, tout le vieux répertoire, tous les mélodrames, toutes les comédies, tous les grands opéras et tous les opéras-comiques qu'il savait par cœur. Il chantait juste, avec goût, savait nuancer, car il était artiste d'instinct. Paris est plein de bohèmes de cette trempe.

Le Parisien se plaisait à la ferme du Hibou. Il y trouvait des sensations inconnues que la campagne fait naître en ceux qui savent regarder la nature. Habitué au pavé de la grande ville, ce citadin était enthousiasmé par les aurores radieuses, les midis accablants, les doux crépuscules, les aurores magnifiques, les couchers de soleil, d'où se dégageaient, pour lui, de pénétrantes impressions.